



**Bilan
Scientifique
de la Région Centre

2009-2013**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION**
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

2017

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
6 rue de la Manufacture
45000 Orléans

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
6 rue de la Manufacture
45000 Orléans

tél : 02 38 78 85 41

secretariat-sra.drac-centre@culture.gouv.fr

Site internet :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire>

Bilan sous la direction de

Stéphane Révillion et Christian Verjux

Coordination

Pascale Araujo

Solange Lauzanne

Valérie Schemmama

avec la collaboration de l'ensemble des agents
du service régional de l'archéologie
Centre-Val de Loire

Cartographie

Viviane Aubourg

Photo de couverture

Langeais (Indre-et-Loire) La Roche-Cotard I.

Le panneau de tracés digitaux triangulaire,
attribués au Paléolithique moyen
(crédits : J-C Marquet)

Maquette, impression

Prévost Offset

TABLE DES MATIÈRES**2009-2013**

	Introduction	11
	Archéologie en région Centre	13
	Résultats scientifiques significatifs	18
	Tableau de présentation générale des opérations autorisées	34
	CHER	37
	Tableau général des opérations autorisées	37
	Carte des opérations autorisées	39
	Travaux et recherches archéologiques de terrain	41
BOURGES	Chemin de Vouzay / Belle Ile 3 Domaine de Vouzay	41
	BOURGES ZAC Avaricum	42
	BOURGES 6 rue de la fontaine	44
	BOURGES 1 rue Carolus	45
	BRUÈRE-ALLICHAMPS Abbaye de Noirlac	46
	CERBOIS Communal des Etangs, Les Grottes Jots	48
	LA CHAPELLE-SAINT-URSIN Les Cachons	49
	LA CHAPELLE-SAINT-URSIN Les Grandes Varennes	49
	LA CHAPELLE-SAINT-URSIN Les Grandes Varennes	51
	CHÂTEAUMEILLANT Le Paradis	52
	FUSSY Le Clos de La Feularde	55
	LIMEUX Les Grandes Pelouses	55
	LUNERY La Terre-des-Sablons	56
	MORNAY-BERRY Château de la Grand'Cour	57
NEUVY-DEUX-CLOCHERS	PCR Vesure « Naissance et évolution de l'ensemble castral de Vesure »	59
	SAINT-DOULCHARD ZAC du Pressoir	61
	SAINT-DOULCHARD Rue des Plantes	63
	SAINT-FLORENT-SUR-CHER Les Terres des Brosses	63
	SAINT-GERMAIN-DU-PUY Les Boubards	64
	SAINT-GERMAIN-DU-PUY Les Boubards	66
	SAINT-GERMAIN-DU PUY Le Grand Pacage	66
	SAINT-GERMAIN-DU PUY Les Boubards	67
	SAINT-GERMAIN DU PUY Le Grand Pacage	68
	SAINT-GERMAIN DU PUY Les Champs de la Loge	69
VALLENAY	Lit du Cher en amont de la digue du moulin des Bordes	70
VALLENAY, BRUÈRE-ALLICHAMPS	Prospection dans le lit du Cher	71

EURE-ET-LOIR	72
Tableau des opérations autorisées	72
Carte des opérations autorisées	77
Travaux et recherches archéologiques de terrain	79
Étude du peuplement beauceron	79
HANCHES Occupation du sol autour du sanctuaire gallo-romain	81
FONTENAY-SUR-EURE, BARJOUVILLE, THIVARS, VERS-LES-CHARTRES	81
ALLONNES La Mare des Saules	82
ALLONNES L'Ouche du Pigeonnier	83
ALLONNES La Petite Contrée	83
ALLONNES La Petite Contrée	84
ALLONNES L'Ouche Pigeonnier	84
AUNEAU Le Parc du Château	86
AUNEAU Le Parc	87
AUNEAU Le Prieuré	88
AUNEAU L'Hermitage	88
AUNEAU la Sente des Roches	89
AUNEAU L'Hermitage	90
BONNEVAL Rue Alcide Hayer	91
CHARTRES Le complexe monumental de Saint-Martin-au-Val, rue des Bas-Bourgs	92
CHARTRES 1 Boulevard Chasles	94
CHARTRES Petit-Archelliers, ZAC d'Archeuilliers (2 ^e tranche)	96
CHARTRES Rues Danièle-Casanova et Pierre-Nicole	96
CHARTRES 36 rue des Grandes-Filles-Dieu	98
CHARTRES Rechèvres îlot 17, avenue de Verdun, esplanade Maurice Fanon	99
CHARTRES 32 boulevard de la Courtille	99
CHARTRES Cathédrale Notre-Dame	101
CHARTRES 3 rue Pierre-Nicole	102
CHARTRES Porte-Guillaume	103
CHARTRES 28-30 rue Maréchal Leclerc, 1 rue Nicochet	105
CHARTRES 103 rue Saint-Brice et 12-14 rue Saint-Martin-au-Val	106
CHARTRES 75 rue du Grand-Faubourg	106
CHARTRES Ruelle du Grand-Sentier et sentier du Clos-Vert	107
CHARTRES 6 ruelle du Grand-Sentier	107
CLOYES-SUR-LE-LOIR Prieuré d'Yron	107
COURVILLE-SUR-EURE L'Orme des Mûriers	108
ÉPERNON Étude du caveau de l'église Saint-Pierre	109
GARANCIÈRES-EN-BEAUCE Le Bois d'Authon	110
GARANCIÈRES-EN-BEAUCE Le Bois d'Authon	111
GAS Les Bordes	112
GAS Le Moulin à Vent	114
GAS Les Grands Noyers	114
LUCÉ 9-15 rue de la République, abords de l'église Saint-Pantaléon	116
GELLAINVILLE Avenue Gustave-Eiffel	116
MAINVILLIERS Boisville	117
MIGNIÈRES Les Vergers	117
NOGENT-LE-ROI Déviation routière (tronçon AB) zone 1, Le Pierrer	118
NOGENT-LE-ROI Déviation routière (tronçon AB) zone 3, Le Pierrer	119
POUPRY Villeneuve	120
POUPRY Vers Artenay	121
POUPRY Vers Artenay	122

PRASVILLE Vers Chesnay	124
PRASVILLE Rougemont	124
PRASVILLE les Grandes Canettes	125
PRUNAY-LE-GILLON Les Carreaux	126
SENANTES Bourg de Senantes	126
SOURS Déviation RN154 de Prunay-le-Gillon, Allonnes, le Haut de Flotuille	127
SOURS Déviation RN154 de Prunay-le-Gillon, Allonnes, les Fiches de Flotuille	128
YMONVILLE Les Hyèbles	129
YMONVILLE Les Petites Vallées	132

INDRE 133

Tableau général des opérations autorisées	133
--	------------

Carte des opérations autorisées	135
--	------------

Travaux et recherches archéologiques de terrain	137
--	------------

Prospection-inventaire canton de Tournon-Saint-Martin, Parc naturel régional de la Brenne	137
---	-----

PROSPECTION AÉRIENNE : L'occupation humaine autour de Châteauroux	139
--	-----

DÉOLS Les Bapaumes, les Connilles	140
--	-----

DÉOLS Les Chamberlaines	140
--------------------------------	-----

ÉTRECHET ZAC d'Ozans tranche 5	141
---------------------------------------	-----

ÉTRECHET ZAC d'Ozans, le Four à Chaux	142
--	-----

ÉTRECHET ZAC d'Ozans, Croc au Loup, La Perrière	143
--	-----

ÉTRECHET Les Marchats, Fêts de Renier	144
--	-----

ÉTRECHET ZAC d'Ozans tranche 5 lot 2	145
---	-----

ÉTRECHET Village de Ménas	146
----------------------------------	-----

LEVROUX Les Arènes	147
---------------------------	-----

MARTIZAY Saint-Romain	147
------------------------------	-----

MÉOBECCQ 4 route de Migné et rue du Portail, ancienne abbaye Saint-Pierre	150
--	-----

MÉRIGNY Prieuré de Puycheurier	151
---------------------------------------	-----

NIHERNE Prolongement du créneau de dépassement de la RD943 entre l'A20 et Villedieu-sur-Indre	152
--	-----

NEUVY-PAILLOUX La Cornaillerie, les Griवादines	152
---	-----

ARGENTOMAGUS : de l'oppidum à la fabrica armorum omnium	153
--	-----

OULCHES Prieuré de Longefont	153
-------------------------------------	-----

INDRE-ET-LOIRE 157

Tableau général des opérations autorisées	157
--	------------

Carte des opérations autorisées	163
--	------------

Travaux et recherches archéologiques de terrain	165
--	------------

Atlas archéologique de Touraine	165
---------------------------------	-----

NÉANDERTAL EN TOURAINE	165
-------------------------------	------------

Occupation du plateau au nord de la Loire : entre Choisille et Bédouire du V ^e s. av. J.-C. au I ^{er} s. apr. J.-C.	167
---	-----

PROSPECTIONS AÉRIENNES Indre-et-Loire	167
---------------------------------------	-----

ABILLY Bergeresse	168
--------------------------	-----

ABILLY Les Roches	170
--------------------------	-----

BARROU, LA GUERCHE Les Marais, la Creusette	173
--	-----

BARROU Le Moulin à Vent	175
--------------------------------	-----

BRAYE-SOUS-FAYE Cimetière du bourg	175
---	-----

LA CELLE-SAINT-AVANT Carrière du Carroi Potet, les Fontenelles	176
---	-----

CANDES-SAINT-MARTIN Route de Compostelle	176
---	-----

LA CELLE-SAINT-AVANT Carrière du Carroi Potet, les Belounes, Montfort	177
--	-----

LA CELLE-SAINT-AVANT Carrière du Carroi Potet, les Belounes	177
--	-----

LA CELLE-SAINT-AVANT Carrière du Carroi Potet, les Belounes	178
--	-----

CINAI	Rue du Stade, les Onglées	179
CORMERY	La Metairie-Notre-Dame	179
LA CROIX-EN-TOURAIN	Les Pièces du Thé	179
JOUÉ-LÈS-TOURS	Place Victor Hugo et François Mitterrand	180
ESVRES-SUR-INDRE	Les Hameaux du Peu	180
GIZEUX	La Garenne	180
LANGAIS	La Roche-Cotard	181
LOCHES	Château, parc du Logis royaux	184
LANGAIS	Tageau	184
LOCHES	Forteresse	184
MONTBAZON	Château	185
NEUILLÉ-PONT-PIERRE	ZAC de l'échangeur de la A28-Polaxis	187
PANZOULT	La Barbauderie	188
SAINT-EPAIN	Les Roches	188
SAINT-EPAIN	Les Roches	188
SAINT-QUENTIN-SUR-INDROIS	Rue de l'église	189
SAZILLY	Les Varennes des Roches-Gasniers	189
SAINT-ETIENNE-DE-CHIGNY	ZAC des Terres Noires	189
SUBLAINES	Bois Gaulpied, le Grand Ormeau (zones 1 et 2)	190
SORIGNY	Thais	190
SUBLAINES	Bois Gaulpied, le Grand Ormeau (zone 4 antique)	192
SUBLAINES	Bois Gaulpied, le Grand Ormeau (zone 4 médiéval)	193
TOURS	Abbaye de Marmoutier	193
TOURS	Pont de l'île Aucard, pont Eudes	195
TOURS	Dames Blanches, 33-39 rue Courteline, 1-15 rue de la Madeleine	196
TOURS	Logis des Gouverneurs	196
TOURS	Tramway (1 ^{ère} ligne) Centre de maintenance, parking-relais	197
TOURS	Tramway (1 ^{ère} ligne), rue Charles Gille	197
TOURS	Tramway (1 ^{ère} ligne), rue Nationale, place Jean-Jaurès	198
TOURS	Cathédrale, transept nord, rose nord	199
VERNOU-SUR-BRENNE	Foujouin	199
GRANDS TRAVAUX	le tracé de la LGV SEA	200
SORIGNY	Netilly	201
SORIGNY	Montison	202
SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS	Pré de la Fosse, les Clavaux	203
SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN	Les Bates, les Douettes	204
DRACHÉ	Taille du Randoux	205
MAILLÉ	La Forgeais	205
MAILLÉ	Le Perrou	207
MAILLÉ	Le Perrou	208
NOUÂTRE	Les Arrentements	208
NOUÂTRE	La Fondrière	209
PORTS	Le Barrage	209
PUSSIGNY	Le Fond d'Arrêt, la Pierre Levée	210
PUSSIGNY	Le Vigneau	212
PUSSIGNY	Le Vigneau	215
MARIGNY-MARMANDE	Psé	217
MARIGNY-MARMANDE	La Fuye, la Perrière	218
MARIGNY-MARMANDE	Le Toucheau	219
MARIGNY-MARMANDE	Le Toucheau	220

	LOIR-ET-CHER	223
	Tableau général des opérations autorisées	223
	Carte des opérations autorisées	225
	Travaux et recherches archéologiques de terrain	227
BLOIS , ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours		227
	BLOIS Château	229
	BLOIS Château, aile François I ^{er}	230
	BLOIS Terrasses de l'Évêché	232
	BLOIS Le Bout des Hayes Ouest	233
	BLOIS Rue de la Motte	234
	BLOIS 13b rue des Ponts Chartrains	236
	BLOIS 40-42 rue Florimond-Robertet	236
	CHAMBORD Barrage de La Fosse des Ysles	237
CONTRES Déviation de Contres (tronçon 3 - secteur 1), Les Maisons Rouges, Baldu		238
	CONTRES Les Fosses Plates	239
	MER ZAC des Portes de Chambord, Beaudisson	240
LASSAY-SUR-CROISNE La Charmille, voie communale n°9		240
	MER La Gueule II	241
MONTOIRE-SUR-LE-LOIR Quartier Marescot, Médiathèque		242
MONTOIRE-SUR-LE-LOIR Quartier Marescot, Médiathèque (couvent des Augustins)		242
	MONTRICHARD Château	242
	MUIDES-SUR-LOIRE rue des Flénats, le Bas des Ports	245
	MUIDES-SUR-LOIRE Rue de la Croix	245
	MUIDES-SUR-LOIRE rue des Flénats	245
ROMORANTIN-LANTHENAY le Grand Jardin - le centre hospitalier		246
	LOIRET	249
	Tableau des opérations autorisées	249
	Carte des opérations autorisées	253
	Travaux et recherches archéologiques de terrain	255
	Forêt d'Orléans	255
PROSPECTION AÉRIENNE Cantons de Beaune-la-Rolande et Bellegarde		255
	ARTENAY La Route de Patay	256
	BATILLY-EN-GÂTINAIS Les Pierrières	257
	BOYNES La Porte de Puisseaux	259
	LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN Église Saint-Mesmin	260
LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN Les Chesnats, les Placeaux (zone A nord)		261
LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN Les Chesnats, les Placeaux (zone B-1 sud)		263
LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN Les Chesnats, la Patrie (zone B-2 sud)		264
	CHÂTEAU-RENARD Pense-Folie, le Ru-Charlot	267
	CHILLEURS-AUX-BOIS Rue de l'église	267
	CHILLEURS-AUX-BOIS Château de Chamerolles	267
	CHILLEURS-AUX-BOIS Rue de Laveau et Grande Rue, Lavau	268
ÉPIEDS-EN-BEAUCE ZAI des Chantaupiaux (tranche 2 : zone sud, phases 1 à 3)		269
ÉPIEDS-EN-BEAUCE ZAI des Chantaupiaux (tranche 2 : zone nord)		269
	ESCRENNES ZAC Saint-Eutrope, le Chemin de Saint-Eutrope	270
	ESCRENNES ZAC Saint-Eutrope, Le chemin de Laas	270
	ESCRENNES ZAC Saint-Eutrope, le Chemin de Saint-Eutrope	271
	FAY-AUX-LOGES La Loge-Cognet	271
	FAY-AUX-LOGES La Loge-Cognet	272

GIEN Château-musée de la chasse	274
INGRÉ La Gaubardière	275
MEUNG-SUR-LOIRE L'Herbaudière, collège Gaston Couté	276
MEUNG-SUR-LOIRE , Extension Parc Synergie Val de Loire, Les Grands Champs	277
NEUVILLE-AUX-BOIS Sud de Montfort, les Selliers	278
ORLÉANS La Motte Sanguin	278
ORLÉANS 8-10 rue des Halles	279
ORLÉANS Place du Cheval-Rouge	280
ORLÉANS CLEO, 2 ^{ème} ligne de tramway, rue Jeanne-d'Arc et place Sainte-Croix	281
ORLÉANS CLEO, 2 ^{ème} ligne de tramway, place De Gaulle	282
ORLÉANS CLEO, 2 ^{ème} ligne de tramway, rue Faubourg-Madeleine	283
ORLÉANS CLEO, 2 ^{ème} ligne de tramway, place de l'Étape	283
ORLÉANS ZAC Bourgogne, rue Calvin, rue de l'Université et rue du Gros Anneau	284
ORLÉANS ZAC Bourgogne, rue Saint-Flou	285
ORLÉANS Hôtel Dupanloup	287
ORLÉANS Rue de l'Église Saint-Vincent	288
ORMES Le Bois d'Ormes	288
PITHIVIERS Le Vieux Chemin d'Étampes, Bois Médor, Senives, le Passage à Niveau	289
PITHIVIERS-LE-VIEIL Les Jardins du Bourg	290
SAINT-DENIS-EN-VAL Voie Zone Horticole, rue du Château	291
SAINT-DENIS-EN-VAL Voie Zone Horticole	291
SAINT-JEAN-DE-BRAYE 78 avenue Charles-Péguy	292
SARAN Lac de la Médecinerie	292
SARAN Portes du Loiret, secteur 1 zones A et B, les Chimoutons, la Justice	293
SARAN Les Montaubans, les Pendus	294
SARAN 369 rue du Bourg	295
SARAN La Guignace	297
TRAÎNOU Collège La Forêt, la Giraudière	297
TRAÎNOU Clos du Vieux Moulin	301

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES RÉGIONALES ET INTERRÉGIONALES 303

Tableau des opérations autorisées 303

Travaux et recherches archéologiques de terrain 305

Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif central dans la région Centre et l'ouest de la Bourgogne	305
La diffusion du silex du Grand-Pressigny au Néolithique	307
Navigation et navigabilités des petites rivières en région Centre : l'exemple du Cher	308
Paléolithique final et Mésolithique dans le Bassin parisien et ses marges.	
Habitats, sociétés et environnements	310
Sanctuaires antiques dans les départements du Cher et de l'Indre	312
Prospection aérienne en Berry	315
Carrières de sarcophages du haut Moyen Âge	316
L'occupation humaine de la vallée du Cher au Paléolithique supérieur	317
Prospection thématique : Lit mineur de la Loire	319
Beaulieu-sur-Loire, Châtillon sur Loire, Briare (45) et Santranges (18)	321
Prospections aériennes dans l'est du Loiret	322
Premiers peuplements humains dans les formations alluviales du bassin de la Loire moyenne	322

Carte archéologique du Loir-et-Cher	327
L'archéologie et la forêt	329
Le centre de Conservation et d'Études de la région Centre-Val de Loire	333
La valorisation	335
Bibliographie régionale	337
Thèses soutenues entre 2009 et 2013	353
Liste des abréviations	354
Personnel du Service régional de l'archéologie	355

Le bilan scientifique régional est la seule publication qui recense l'ensemble des recherches archéologiques, réalisées dans une région, au cours de l'année. Classées par département et par ordre alphabétique de communes, chaque opération fait l'objet d'une présentation, sous la forme d'une notice rédigée par les responsables d'opération. Celle-ci détaille le contexte archéologique, les méthodes adoptées et les résultats obtenus. Agrémenté d'illustrations didactiques, ce bilan est bien plus qu'un simple inventaire. Il fournit de nombreuses données facilitant la compréhension des différents aspects de la recherche archéologique régionale et de ses spécificités : orientation de la recherche, archéologie préventive, archéologie programmée, carte archéologique, gestion des mobiliers et de la documentation... En permettant de diffuser rapidement les résultats des travaux de terrain auprès d'un large public, ce document constitue une source de données exhaustive et incontournable, à côté des publications et chroniques classiques. Il est utile à la communauté scientifique régionale ou aux membres des instances d'évaluation scientifique, comme aux aménageurs, aux collectivités territoriales ou plus simplement à toute personne désirant avoir une compréhension d'ensemble ou une image détaillée de l'activité de la région en ce domaine.

Le premier bilan scientifique de la région Centre a été publié par la direction régionale des affaires culturelles en 1991, sous la direction de Michel Clément, alors chef du service régional de l'archéologie. Il sera suivi de l'édition de six autres numéros, dont le dernier en 1998, sous la direction de Michel-Edouard Bellet, alors conservateur régional de l'archéologie, puis du bilan de l'année 1998, réalisé par son successeur, Laurent Bourgeau. Durant cette période, la réglementation et l'organisation de l'archéologie en France font l'objet d'une profonde réflexion et connaissent un certain nombre d'évolutions qui conduiront à l'adoption des lois n° 2001-41 du 17 janvier 2001 et n° 2003-707 du 1 août 2003, relatives à l'archéologie préventive. La lecture des différents bilans publiés en région Centre entre 1991 et 1998, permet de comprendre la nature des enjeux des réformes en cours à l'époque et des nouvelles exigences et responsabilités qui incombent aux services régionaux de l'archéologie, progressivement placés au centre du nouveau dispositif administratif et réglementaire. Cette évolution est

accompagnée par un redéploiement fonctionnel des équipes de ces services, afin de répondre notamment, à l'instruction des documents d'urbanisme et aux prescriptions d'opérations archéologiques, dont le nombre s'est accru à partir des années 1990. Le développement de l'aménagement dans la région, a effectivement suscité de multiples interventions dans le cadre des grands tracés linéaires (autoroutes A20, A77, A85, A 28, A19, LGV...) ; dans les centres-villes historiques (Chartres, Orléans...) ; dans l'emprise de vastes ZAC (Etrechet, Chartres, Saran...) ; ou encore dans celles de nombreuses carrières (Beauce, vallée de la Vienne, du Cher, de la Creuse...). Ce contexte particulier, qui a fortement mobilisé l'ensemble de l'équipe du service régional de l'archéologie, explique, en partie, l'arrêt de la publication des bilans scientifiques de la région Centre, sans doute, requis par la conjonction de différents facteurs.

La décision de reprendre l'édition du bilan régional revient à Sylvie Le Clech, directrice régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, qui confie cette mission, en 2014, au service régional de l'archéologie. L'objectif est de rattraper progressivement le retard pris. Des choix se sont imposés, face à l'important volume d'informations et de données disponibles, tout en considérant le cadre des contraintes éditoriales. De ce point de vue, le support papier a été privilégié. Il sera doublé d'une mise en ligne progressive, envisagée sous format PDF, accessible sur le site institutionnel de la direction régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire (<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire/>). Les choix ont également porté sur la présentation de bilans pluriannuels, considérant des périodes cohérentes durant lesquelles des avancées notables de la connaissance ont pu être effectuées. Enfin, le principe de la publication exhaustive des notices de tous les types d'opération a dû être abandonné en raison de leur nombre, au profit de celle des fouilles préventives et des opérations programmées (fouilles, projets collectifs de recherche, prospections thématiques...).

Ainsi, ce bilan comprend une analyse détaillée des données relatives aux 1118 opérations archéologiques, autorisées entre 2009 et 2013. Elle permet notamment, d'en comprendre la nature, la répartition typologique et

chronologique et d'identifier la part de chaque opérateur intervenant en région. Elle est suivie par la présentation des résultats scientifiques, significatifs de l'avancée des connaissances de la Préhistoire la plus ancienne à l'époque contemporaine. Les informations relatives aux 222 fouilles préventives et aux 184 opérations programmées, réalisées durant ces cinq années, sont publiées sous la forme de notices, qui reprennent les résultats d'une partie des 712 diagnostics archéologiques, lorsque ces opérations préliminaires ont été suivies de fouille. Signalons que le nombre des notices est logiquement inférieur au nombre des autorisations délivrées, car un site a pu faire l'objet de plusieurs autorisations. Il a paru intéressant de faire un point sur le fonctionnement du centre de conservation et d'étude de la région Centre-Val de Loire durant la période considérée ; sans oublier la présentation des actions de valorisation (expositions...) les plus saillantes. La bibliographie qui clôt ce volume recense l'ensemble des travaux publiés. En témoignant

du dynamisme régional en ce domaine, elle invite le lecteur à prolonger sa réflexion ou ses recherches en lui permettant d'accéder à une information à la fois plus détaillée et plus complète.

Il convient donc de saluer la parution de ce bilan, voulue dans le cadre des Journées régionales de l'archéologie de la région Centre Val-de-Loire des 24 et 25 mars 2017. Fruit de l'important travail et de la participation de tous les acteurs de l'archéologie régionale, il sera suivi de l'édition de plusieurs autres volumes poursuivant cet objectif de « rattrapage », jusqu'à la reprise de la publication régulière, sous sa forme annuelle.

Stéphane Révillion
Conservateur général du Patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie
de la région Centre – Val-de-Loire

■ LES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PROGRAMMÉES

La réalisation d'un bilan portant sur 5 années successives permet de dépasser le simple constat annuel et de mettre en perspectives l'organisation de la recherche programmée dans la région, les ressources et les grandes orientations. L'évolution de la recherche programmée au cours de la décennie précédente peut être résumée en 4 points principaux :

- une croissance régulière du nombre d'opérations, notamment pour les périodes historiques ;
- une augmentation concomitante des projets collectifs de recherches ;
- un soutien grandissant du Ministère de la Culture ;
- le développement de partenariats, en particulier avec le Conseil régional (CPER).

Le dynamisme de la recherche programmée

La région Centre possède une activité soutenue dans le domaine de la recherche programmée depuis de nombreuses années. L'investissement des agents du Service régional de l'archéologie et de l'Inrap, mais aussi d'archéologues bénévoles (que l'on retrouve également en soutien dans l'établissement de l'inventaire archéologique national, notamment par leur forte implication dans les prospections aériennes) contribue de manière importante en regard de la faible implantation en région de chercheurs du CNRS et d'enseignants-chercheurs de l'Université.

Des chercheurs de différentes institutions se sont également fédérés au fil des années dans des Projets collectifs de recherches. Cette dynamique reposant sur l'ensemble de la communauté scientifique toutes instances confondues, bénéficie d'un soutien important de l'État, avec l'aide du Conseil régional, effort qu'il conviendra de poursuivre, voire d'amplifier, pour aboutir aux publications qui constituent l'un des aboutissements de ces recherches.

Les moyens mobilisés

L'État s'est fortement impliqué, depuis de nombreuses années, dans le soutien à la recherche archéologique programmée, d'une part sur les lignes spécifiques « Recherches programmées », mais également dans le cadre

de partenariat, avec un financement annuel du Ministère de la Culture entre 200 000 et 300 000 euros.

La Région Centre apporte un financement important aux opérations archéologiques, d'une part dans le cadre d'un Contrat régional d'Initiative Culturel et Artistique avec une association régionale (ARCHEA) et au sein du Contrat de Projet État Région (depuis 1994). Dans ce cadre, un premier programme est consacré aux grands sites archéologiques régionaux (Le Grand-Pressigny, Argentomagus, Drevant, agglomérations secondaires antiques...) et un second à la valorisation (soutien aux publications). Une enveloppe annuelle de 100 000 à 150 000 euros vient abonder, à parité, les crédits de la DRAC dédiés à ces actions.

L'archéologie programmée bénéficie également du soutien de trois conseils généraux, sous forme de subvention directe à une opération (Cher – Châteaumeillant), à un ensemble d'opérations (Indre) ou via une association relais (Comité archéologique d'Eure-et-Loir), pour une enveloppe globale annuelle d'environ 50 000 euros.

Des disparités en fonction des grandes périodes chronologiques (Fig. 1 et 2)

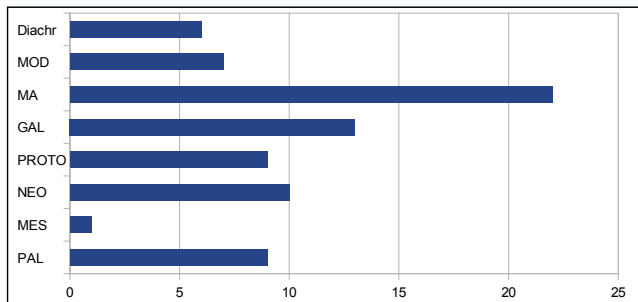
L'ensemble de la Préhistoire (du Paléolithique au Néolithique) constitue en moyenne près du tiers des opérations. Le Paléolithique est particulièrement bien représenté avec une dizaine d'opérations portant sur toutes les grandes étapes depuis les premiers peuplements humains dans la région jusqu'au Paléolithique final. Une seule opération concerne le Mésolithique, tandis que le Néolithique en compte une demi-douzaine, mais les 4 grandes fouilles pluriannuelles se sont achevées au cours de la période.

La Protohistoire est assez mal représentée avec seulement 4 à 5 opérations chaque année. L'âge du Bronze est complètement absent et une seule fouille porte sur un site du premier âge du Fer. La plupart des opérations concernent la fin de la période et la transition avec l'Antiquité.

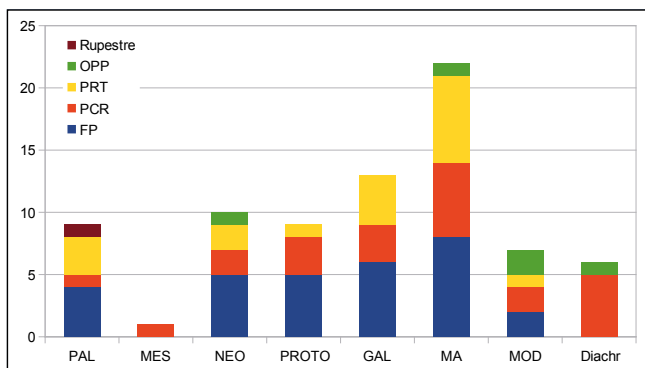
La période gallo-romaine compte une douzaine d'opérations, dont la moitié de fouilles. On constate une nette augmentation au cours de la période de la part du Moyen

Âge, avec notamment 8 fouilles et 6 projets collectifs de recherches. Enfin, plusieurs portent sur l'évolution d'une ville, d'un terroir ou sur des thématiques par nature diachroniques.

Sur l'ensemble des 5 années, les périodes les mieux représentées sont le Moyen Âge (avec un total de 22 opérations), et l'Antiquité (13), le Paléolithique ayant connu une baisse sensible au cours de cette période, passant de 8 à 4 opérations par année.



1. Évolution du nombre d'opérations programmées (par type) entre 2009 et 2013.



2. Répartition par grandes périodes chronologiques des opérations programmées 2009-2013

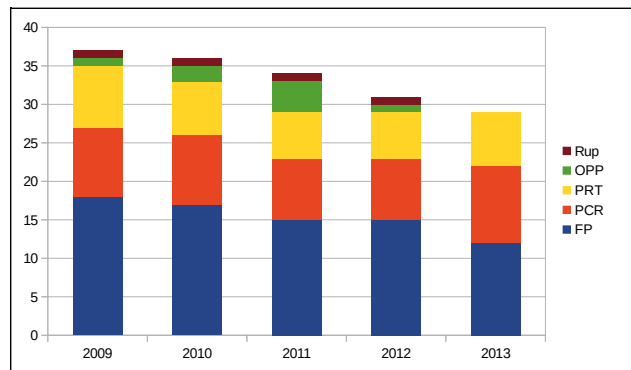
Une évolution sensible de la nature des opérations

Après une période de croissance du nombre d'opérations programmées jusqu'en 2008, celui-ci est en baisse régulière au cours de la période considérée, de 37 en 2009 à 29 en 2013 (Fig.1). Le nombre de demandes est légèrement supérieur, de quelques unités chaque année, certaines opérations n'ayant pas été autorisées ou n'ayant pas eu lieu.

Par année, les fouilles, qui représentaient plus de la moitié des opérations auparavant, sont passées de 18 en 2009 à seulement 12 en 2013, plusieurs opérations pluriannuelles importantes s'étant achevées au cours de ces 5 années. Les Projets collectifs de recherches sont en nombre constant avec une dizaine de programmes, la plupart pluriannuels, et les Prospections thématiques un peu moins nombreuses et souvent de durée plus courte (entre 6 et 8). Les Opérations de préparation de publication sont encore rares (de 1 à 4 par année).

Rapportées aux 5 années, 72 opérations différentes ont été réalisées, avec 32 fouilles (dont une partie n'a duré qu'une à deux années), pour une vingtaine de projets collectifs de recherches (certains se terminant, d'autres

débutant et un petit nombre ayant avorté), une dizaine de Prospections thématiques et 5 Opérations de préparation de publication.



3. Opérations programmées 2009-2013 : types d'opérations par grandes périodes chronologiques

Les acteurs de l'archéologie programmée

Sur les 5 années, 60 chercheurs différents ont dirigé des opérations (Fig.4) :

- 8 pour le CNRS
- 8 pour l'Université, la plupart enseignant en dehors de la région
- 5 étudiants, doctorants ou post-doctorants
- 7 agents du Ministère de la Culture (dont 6 du service régional de l'archéologie du Centre)
- 12 chercheurs de l'Inrap, affectés pour la plupart en région Centre
- 4 archéologues rattachés à une collectivité territoriale
- 4 archéologues dans d'autres cadres d'emploi (association, étranger)
- 9 bénévoles

Les responsables d'opération professionnels sont issus à parts égales des différentes grandes institutions, mais on constate une très nette augmentation de l'implication des chercheurs de l'Inrap, désormais soutenus pour partie par l'attribution au sein de l'établissement public de jours de recherches. Le nombre de bénévoles est encore élevé, avec une plus forte représentation pour les périodes de la préhistoire (5 sur 15). Les recherches sur le Néolithique reposent en majeure partie sur les agents du SRA, de l'Inrap et les bénévoles, tandis que le nombre de chercheurs CNRS, d'enseignants-chercheurs (CNRS et Universités), ainsi que d'étudiants ou post-doctorants est plus important pour les périodes historiques. Cette situation est pour partie le reflet de l'implantation de l'enseignement de l'archéologie et des UMR au plan national, avec un seul pôle en région Centre, à Tours.

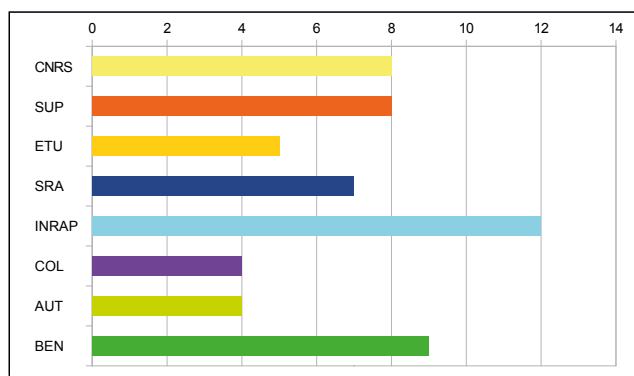
De nombreux liens avec les UMR

Bien qu'une seule UMR ait son siège en région Centre, près de la moitié des opérations programmées réalisées s'intègrent dans les programmes de recherches d'une dizaine d'UMR ou d'équipes au sein d'UMR.

- Tours UMR 6173 Citeres : Amboise, Atlas de Touraine, Marmoutier, Habitat rural Moyen Âge, Chinon, Montbazou, Céramique médiévale et moderne
- Tours EA 6298 CeTHiS : Batilly

- Tours EA 6293 GéHCO : Paléochenaux de la Creuse
- Nanterre UMR 7041 ArScAn
- Equipe Ethnologie préhistorique : Auneau, PCR Paléolithique supérieur et Mésolithique
- Equipe Antiquité : Argentomagus et PCR Agglomérations secondaires
- Nanterre UMR 8215 Trajectoires : Muides, Moulins-sur-Céphons, PCR Néolithique ancien-moyen
- Nanterre UMR 7055 Préhistoire et Technologie : Preuilly-sur-Claise, Le Grand-Pressigny
- Paris UMR 8546 ENS : Saint-Ambroix, Paysage et peuplements en Berry
- Bordeaux UMR 5607 Ausonius : Châteaumeillant
- Paris UMR 8589 LAMOP : Navigation et navigabilité
- Paris UMR 7194 Muséum : Lunery, Premiers peuplements..., Grotte de la Garenne
- Dijon UMR 6298 ArTeHis : Le Grand-Pressigny, Abilly, Matériaux, et Techniques...

Une part non négligeable de ces actions avec les UMR résulte par ailleurs d'une action volontariste du service régional de l'archéologie et de ses agents, notamment les recherches sur le Paléolithique supérieur et le Mésolithique, le Grand-Pressigny, les agglomérations secondaires gallo-romaines, la ville de Blois ou encore sur la navigation en Loire.

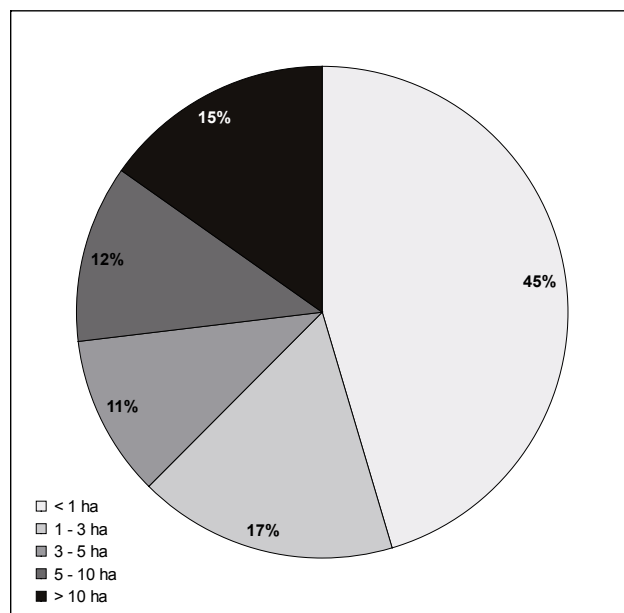


4. Rattachement des responsables des opérations programmées 2009-2013

■ L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

La région Centre – Val de Loire se situe dans la moyenne nationale au plan économique, mais l'activité en archéologie préventive est importante en particulier dans le val de Loire et sur les marges franciliennes, couvrant une partie des départements de l'Eure-et-Loir, du Loiret et du Loir-et-Cher, qui connaissent un fort développement des lotissements, des zones d'activités et des travaux connexes (carrières, routes...). Depuis plusieurs décennies, la politique archéologique repose non seulement sur le suivi des grandes opérations d'aménagements du territoire mais aussi sur la prise en compte de l'ensemble des travaux. Toutefois, au cours des années 2009 à 2013, un nombre significatif de travaux routiers a touché en particulier le nord de la région, avec notamment les déviations de la RN 154, mais surtout le projet de la Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe Atlantique (LGV SEA) Tours-Bordeaux a fortement impacté le sud du département d'Indre-et-Loire.

Les prescriptions d'archéologie préventive



5. Répartition des diagnostics prescrits entre 2009 et 2013 en fonction de la surface.

Un peu plus de 800 prescriptions de diagnostic ont été édictées en 5 ans, pour une surface totale de 5 000 hectares. Près de la moitié porte sur des surfaces inférieures à 1 hectare, un peu plus du quart sur des projets entre 1 et 5 hectares et 15 % des dossiers représentent des emprises supérieures à 10 hectares (Fig.5).

La moitié des prescriptions relève directement de la filière urbanisme, avec plus de 300 prescriptions sur des permis de construire et une centaine sur des projets de lotissements et des permis d'aménager, pour une centaine sur des zones d'activités et des zones d'aménagements concertées, souvent sur des surfaces importantes : près de 1 500 ha au total, dont plus de 300 ha, par exemple pour la seule ZAC d'Ozans à Etretchet (36), mais aussi dans les ZAC Pôle Ouest à Chartres (28), Artenay-Poupry (28 et 45), des Portes de Chambord (41), Saint-Eutrope à Escrennes et des Portes du Loiret à Saran (45). Les exploitations de carrières représentent une cinquantaine de dossiers, pour plus de 500 hectares, concernant plus spécialement les départements de l'Eure-et-Loir et d'Indre-et-Loire.

Les zones de présomption de prescription archéologique indispensables pour une instruction des documents d'urbanisme sont en nombre variable suivant les départements et relativement peu nombreuses sur l'ensemble de la région. La politique régionale, antérieure à la loi sur l'archéologie préventive de 2001, consiste depuis longtemps à inciter les aménageurs à anticiper sur les procédures administratives pour une prise en compte adaptée des vestiges archéologiques dans des délais compatibles avec le calendrier des projets. Elle a été confortée par les textes réglementaires et plus du tiers des diagnostics sont prescrits en réponse à des demandes anticipées de mise en œuvre des procédures d'archéologie préventive.

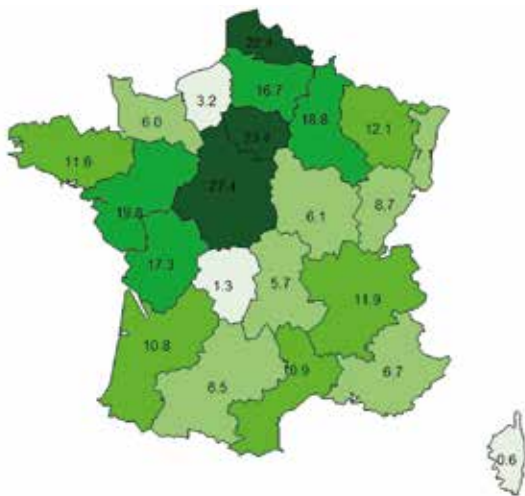
Entre 2009 et 2013, 354 fouilles préventives ont été prescrites, soit environ 70 par année. Certaines n'ont toutefois pas débouché sur des opérations de terrain, les projets étant quelquefois abandonnés et des mesures conservatoires (modification de la consistance du projet) ont parfois mises en œuvre pour assurer la protection des vestiges archéologiques.

La redevance d'archéologie préventive

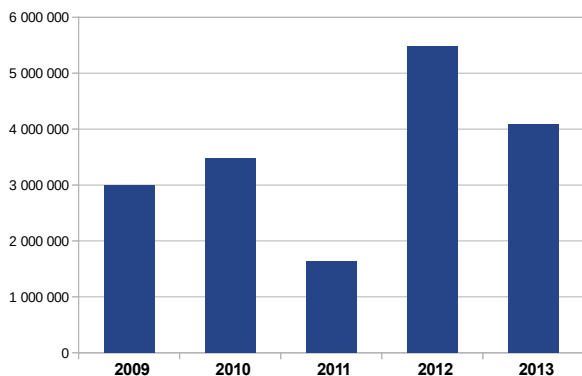
La redevance d'archéologie préventive (RAP) a été instaurée pour assurer le financement des diagnostics, mais aussi pour abonder le Fonds national pour l'archéologie préventive, qui finance, en totalité ou en partie, certaines opérations de fouilles préventives au moyen de prises en charge ou de subventions.

La liquidation de cette redevance est assurée d'une part par les services instructeurs (Directions départementales de l'équipement, villes) pour la filière urbanisme et, d'autre part, par les DRAC pour les autres dossiers (routes, carrières...) et les demandes anticipées de réalisation de diagnostic.

En région Centre, la part de la « redevance DRAC » a toujours été importante (Fig. 6), notamment en raison de la politique d'anticipation mentionnée précédemment, et la période de 2009 à 2013 a été conforme aux années précédentes, avec plus de 17 millions d'euros ayant fait l'objet de bordereaux de liquidation (Fig. 7).



6. Redevance d'Archéologie préventive liquidée par les DRAC (Total 2003-2012) (Source : Livre blanc de l'archéologie préventive – 2013)



7. Redevance d'Archéologie préventive liquidée par la DRAC Centre – Val de Loire de 2009 à 2013

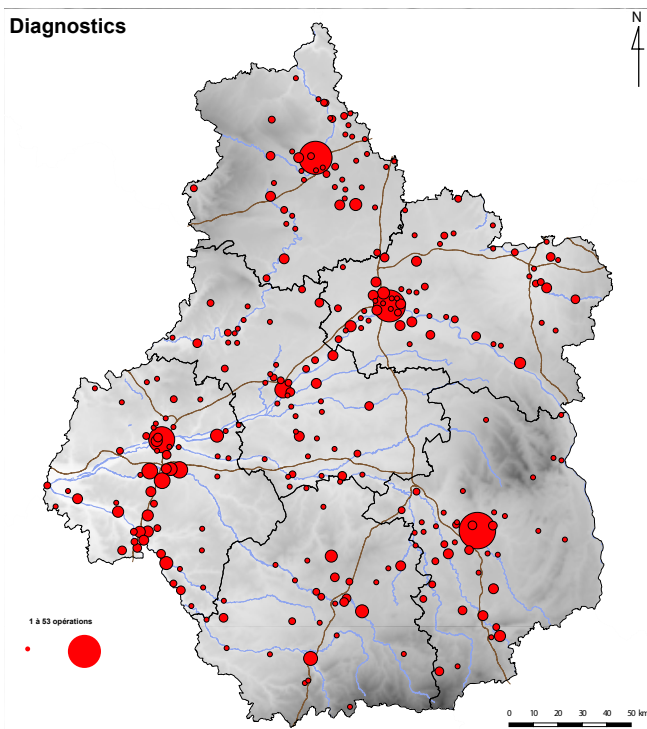
Les acteurs de l'archéologie préventive et la réalisation des opérations

L'Inrap possède deux centres archéologiques dans la région, à Orléans et à Tours, ainsi qu'une antenne à Chartres et une autre à Bourges, pour près de 150 agents.

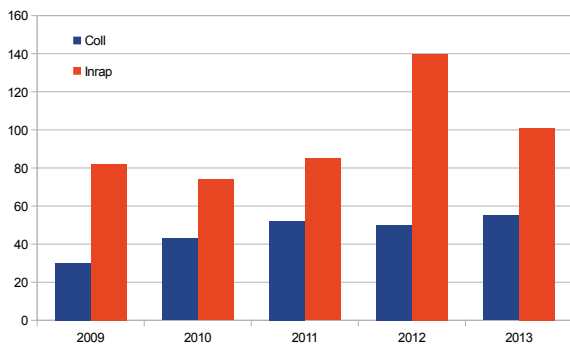
6 services archéologiques de collectivités disposent de l'agrément pour réaliser des opérations d'archéologie préventive. Leur présence permet souvent de réduire les délais d'intervention, mais ils sont toutefois inégalement répartis sur le territoire régional, avec deux services pour chacun des départements d'Eure-et-Loir (ville de Chartres et Conseil général) et du Loiret (ville d'Orléans et Conseil général), pour un seul dans le Cher (initialement ville de Bourges, élargi ensuite à la Communauté d'agglomération) et celui du Conseil général d'Indre-et-Loire, mais aucun dans l'Indre et le Loir-et-Cher. L'ensemble des effectifs de ces services représentent plus d'une centaine d'archéologues, mais leur taille est très variable, de quelques agents à plus de 50 pour la ville de Chartres.

712 diagnostics ont été engagés entre 2009 et 2013 pour une surface totale de près de 4 300 ha, dont environ 1 700 ha pour les deux seuls départements de l'Eure-et-Loir et du Loiret (Fig. 8). Les deux tiers de ces opérations ont été prises en charges par l'Inrap, mais la part des collectivités représente un peu moins de 1 000 ha, soit environ un quart en termes de surface, les services de Bourges, Chartres et Orléans intervenant fréquemment en milieu urbain (Fig. 9).

222 fouilles préventives ont été autorisées au cours de ces 5 années, soit une moyenne de 45 par an, sur une surface totale de 260 ha. Leur répartition géographique est inégale puisque 62 se sont déroulées en Eure-et-Loir,

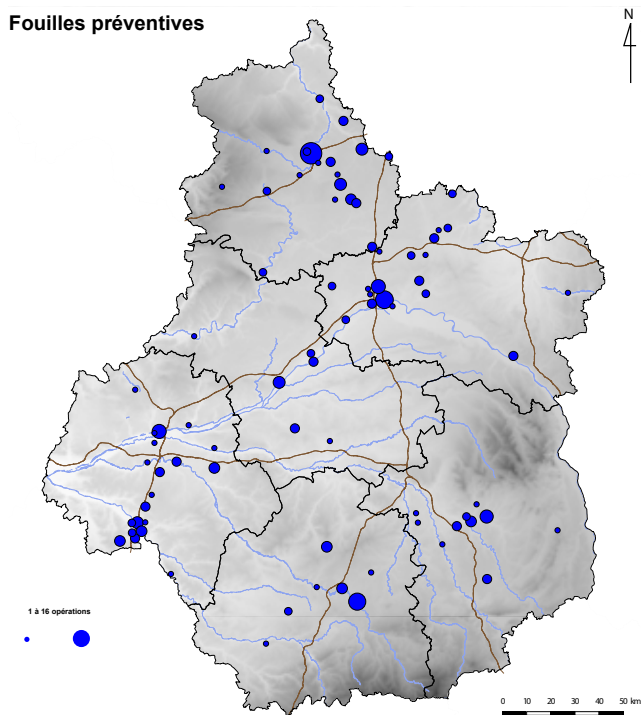


8. Nombre d'opérations de diagnostics à la commune



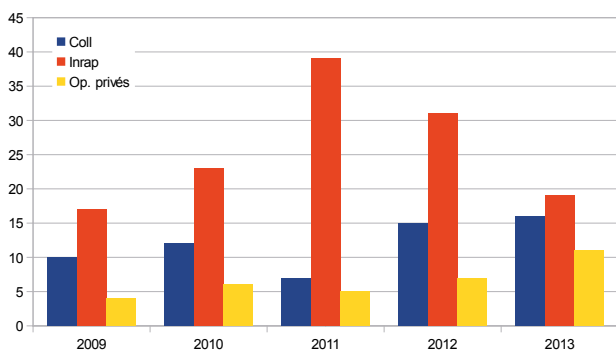
9. Répartition des diagnostics réalisés par les services archéologiques de collectivités et l'Inrap de 2009 à 2013

pour 52 en Indre-et-Loire (dont 24 sur la LGV SEA) et 49 dans le Loiret, et donc moins du tiers dans les 3 autres départements de la région (Fig. 10).



10. Nombre d'opérations de fouille préventives à la commune

Sur ce total, 129 fouilles ont été réalisées par l'Inrap, pour 60 par les différents services de collectivités. L'intervention des opérateurs privés, qui n'avaient auparavant réalisé dans la région qu'une seule opération en 2008, a connu une hausse significative au cours de la période 2009-2013 avec une augmentation constante du nombre d'opérations, pour un total de 33 fouilles, dont 11 en 2013 (Fig. 11).



11. Répartition des fouilles préventives réalisées par les services archéologiques de collectivités, l'Inrap et les opérateurs privés de 2009 à 2013

Les résultats

Entre 2009 et 2013, seules deux opérations ont porté spécifiquement sur des sites du Paléolithique supérieur, une d'entre elles ayant également permis la fouille de niveaux mésolithiques. Le Néolithique est beaucoup mieux représenté avec 26 fouilles, en particulier 8 dans le sud de l'Indre-et-Loire, sur le tracé de la LGV SEA, et une douzaine en Beauce. L'âge du Bronze, période comptant peu de fouilles habituellement, compte cependant une douzaine d'opérations.

Les périodes les plus fréquentes sont l'âge du Fer, surtout La Tène, présent dans plus de 60 fouilles et auxquels se superposent parfois des vestiges antiques, les sites gallo-romains représentant un tiers des fouilles. Une cinquantaine d'interventions a porté sur le Moyen Âge, en nombre plus important pour le Haut Moyen Âge. Une dizaine d'opérations d'archéologie du bâti a été justifiée par des travaux sur des Monuments historiques. Enfin, 36 fouilles urbaines ont été effectuées au cours de cette période dont 5 à Blois, 10 à Orléans, notamment avec les travaux de la seconde ligne de tramway, et 15 pour la seule ville de Chartres.

CONCLUSION

Les opérations programmées, en miroir de celles d'archéologie préventive, contribuent à un rééquilibrage au niveau régional, tant sur les périodes chronologiques que sur les thématiques de recherches. Ainsi, alors que seulement 3 fouilles préventives ont porté sur les périodes préhistoriques au cours des années 2009 à 2013, un tiers des opérations programmées a concerné la Préhistoire et en particulier une dizaine pour le Paléolithique. En revanche, en archéologie préventive, plus de la moitié des sites fouillés ont relevé des périodes gallo-romaine et médiévale. Les projets collectifs de recherches permettent de poursuivre l'étude de sites, quelle que soit la nature des opérations, et de construire des problématiques de recherche au niveau régional. Les opérations programmées peuvent aussi concerner des aires géographiques peu touchées par les travaux d'aménagement, comme le sud des départements du Cher et de l'Indre, et générer en retour une dynamique nouvelle au plan culturel.

Christian Verjux

Résultats scientifiques significatifs

Le Paléolithique

La reprise des travaux à **Lunery** (18) a permis de proposer une datation autour de 1 million d'années pour des séries lithiques, découvertes sous l'un des témoins des très hautes nappes alluviales du Cher. À **Brinay** (18), plusieurs niveaux d'industrie lithique à bifaces, dont un en place sur le socle calcaire, ont été observés au sein d'une épaisse séquence alluviale. Les sédiments contenant les bifaces les plus anciens sont datés vers 650 000 ans.

De nouvelles recherches dans la galerie moustérienne du site de La Roche-Cotard, à **Langeais** (37), connu pour avoir livré le célèbre « masque » daté d'au moins 40 000 ans, ont permis d'identifier plusieurs panneaux portant des tracés digitaux d'origine anthropique, ainsi que quatre taches de colorant rouge. À la confluence de la Claise et de la Creuse, le programme d'étude sur le coteau des Roches à **Abilly** (37), a mis en évidence la récurrence des occupations humaines à la fin du Paléolithique moyen et durant le Paléolithique supérieur (Châtelperronien, Aurignacien, Gravettien, Solutréen et Magdalénien supérieur), dans plusieurs abris sous roche ou à l'entrée de petites cavités. Cet ensemble constitue un site de référence pour ces périodes dans le sud du Bassin parisien.

Sur le tracé de la déviation d'**Auneau** (28), un important site du Paléolithique supérieur a été fouillé sur près de 3 000 m² en bas du versant dominant l'Aunay. Il a livré trois niveaux, dont le mieux conservé est attribué au Gravettien final. Il a fourni plusieurs amas de débitage, une aire de travail et d'utilisation de l'ocre, ainsi qu'un foyer empierré. Dans le vallon de « Grouet » à **Pussigny** (37), les vestiges de deux campements de la fin du Paléolithique supérieur, conservant les restes de grands mammifères, ont été mis au jour au sommet d'une séquence stratigraphique de plus de 3 m d'amplitude, datée entre 23 000 et 10 000 ans. La présence d'un débitage de lames courtes et trois armatures de projectile à dos courbe ont permis d'attribuer l'un d'entre eux à l'Azilien récent. Plusieurs locus du Paléolithique supérieur final ont également été fouillés à **Muides** (41).

La publication des actes du colloque international sur le Solutréen, tenu à Preuilly-sur-Claise en 2007, marque une étape importante dans les recherches sur cette

phase du Paléolithique supérieur, grâce à un bilan complet des connaissances et au développement de nouvelles problématiques.

Le Mésolithique

Sur le tracé de la déviation d'**Auneau**, la fouille d'un site mésolithique dans des limons sus-jacents aux niveaux paléolithiques a permis l'étude d'une structure de combustion et de plusieurs aires de débitage du silex (éclats et lamelles) et de fabrication de denticulés. Un locus mésolithique avec un foyer en cuvette, fouillé dans le sud de l'Indre-et-Loire à **Pussigny** « Grouet », a livré plusieurs centaines de fragments d'os brûlés de lièvre et lapin, association originale pour le nord de la France. Des vestiges d'occupations mésolithiques ont été mis au jour pour la première fois dans le val d'Orléans, à **Orléans** (45), en bordure d'un paléochenal en rive gauche de la Loire. Dans la vallée du Cher, à **Noyers-sur-Cher** (41), des amas de débitage ont été attribués au Mésolithique, comme plusieurs concentrations lithiques mises au jour à **Poupry** (28) sur le plateau de Beauce.

Le Néolithique

Ces cinq dernières années ont permis une nette avancée des connaissances du Néolithique régional grâce au nombre d'opérations archéologiques et à la qualité des données réunies.

Du nord de la région (**Sours** et **Voves** en Eure-et-Loir) jusqu'au sud de la Loire, plusieurs sites ont fourni les plans de bâtiments du Néolithique ancien. Signalons la découverte d'une des implantations les plus méridionales du groupe de Villeneuve-Saint-Germain à **Sublaines** (37), où plusieurs maisons ont été fouillées. Dans la vallée du Loir, à **Pezou** (41), un hameau de maisons de tradition danubienne a été identifié en prospection aérienne. La grande variabilité du plan des bâtiments du Néolithique moyen est confirmée par les fouilles de **Mignières** (28) et **Muides** (41). À **Nogent-le-Roi** (28) un important site de hauteur ceinturé comprend un bâtiment de plan rectangulaire et un autre de plan circulaire. D'autres constructions de plan circulaire, comparables à celui d'Auneau, ont été identifiées par prospection aérienne à **Pezou** (41) et à **Saint-Maur-sur-le-Loir** (28). Sur le plateau de Beauce, en Eure-et-Loir, l'identification d'aménagements de sols de cours à proximité de bâtiments à **Gas** et à **Sours** ou de vestiges de bâtiments en

terre témoignant de plusieurs phases de construction à **Prasville**, illustrent l'avancée des connaissances pour le Néolithique final. Des observations comparables sont faites sur le tracé de la LGV en Indre-et-Loire : à **Pussigny** « le Fond-d'Arrêt », les bâtiments s'étendent sur quelques dizaines de mètres carrés ; à **Maillé** « Bois-Adrien », plusieurs niveaux de sol aménagés, des zones de circulation et au moins 5 phases successives d'aménagement de constructions avec des murs porteurs en terre crue, ont été identifiés. Ces types originaux d'architecture contrastent avec ceux des vastes constructions connues durant cette période dans l'ouest et le centre de la France, comme celle de **Moulins-sur-Céphons** « les Vaux » qui s'étend sur 120 m de long et reste une exception en région Centre.

Attribuée au début du Néolithique moyen, une enceinte à fossés interrompus, de plan elliptique, a été fouillée sur une surface de 8 000 m², sur le site de **Ports** « le Barrage » (37). L'espace enclos abritait une quarantaine de structures de combustion à galets chauffés, la plupart de plan circulaire à l'exception de deux de forme allongée. L'une d'entre elles a été datée entre 4 800 et 4 600 ans av. J.-C. Ce type de foyers est également présent dans le sud de l'Indre-et-Loire, sur les sites de « Grouet » à **Pussigny**, de « la Forgeais » à **Maillé** et de **La Celle-Saint-Avant**. De véritables fours avec voûte partiellement conservée ont été fouillés à **Chartres** et **Mignières** (28). Un autre avec une sole tapissée de tessons de céramiques a été observé à **Ouzouer-le-Marché** (41).

L'extension, l'importance et la chronologie des exportations du silex du Turonien supérieur de la région du **Grand-Pressigny** sont désormais bien documentées par l'étude de leur diffusion à l'échelle européenne à la fin du Néolithique. La poursuite des opérations de terrain dans la zone de production a confirmé les différentes modalités d'exploitation du silex avec des sites implantés sur les gîtes de matière première, d'autres sur les versants ou en fond de vallée. À « Bergeresse » à **Abilly**, une vingtaine d'amas de débitage permet d'illustrer toutes les phases de débitage, à partir de dalles prélevées sur les gîtes de matière première et préalablement mis en forme : épannelage des livres de beurre, extraction des grandes lames, reprises des nucléus...

Sur le tracé de la LGV, plusieurs sites du Néolithique final ont été fouillés à **Maillé** « la Forgeais », « le Perrou 1 et 2 » « Bois-Adrien » et à **Pussigny** « Grouet » et « le Fond-d'Arrêt ». La plupart des éléments en céramique connus à cette période (vases à fond plat, cuillers, fusaïoles...) sont présents. Le silex pressignien, dont les ateliers de fabrication de grandes lames se situent à une dizaine de km au sud-est, représente la majeure partie des matières premières sélectionnées pour l'industrie lithique (avec parfois la présence de « jaspe » de Fontmaure). Aux côtés de poignards et d'autres outils sur lame de livre-de-beurre, on remarque la présence d'éclats et de lames de reprise qui ne font pas habituellement l'objet d'exportation. Ainsi deux dépôts d'éclats ont été découverts sur le site du « Perrou 2 ». L'étude de ces corpus lithiques, parfois de « second choix », permettra d'appréhender les modalités de diffu-

sion à courte distance des productions pressigniennes, pouvant révéler un approvisionnement direct par les populations voisines, plutôt qu'un recours à des colporteurs ou à d'autres types d'échanges. De même, les deux dépôts de 2 et 5 poignards pressigniens de **Parçay-sur-Vienne** et **Descartes** (37), situés à proximité du Grand-Pressigny sur le trajet vers l'ouest de la France via le val de Loire, interrogent sur les modalités de préparation et de circulation des grandes lames pressigniennes, en regard des deux célèbres cachettes de lames brutes des « Ayez » et de « la Creusette » à **Barrou**.

Une exceptionnelle nécropole du Néolithique moyen a été fouillée à **Pussigny** « le Vigneau ». Elle comprend 103 tombes dont 9 sépultures doubles, regroupées en trois ensembles de 20 à 50 tombes. Certaines présentent des aménagements en pierre (dont deux véritables coffres) et en bois (planches, coffrages). Les individus, inhumés en position fœtale, sont accompagnés de vases en terre cuite, de silex taillés ou de restes d'animaux juvéniles (porcelets, chevreaux, agneaux). Les datations radiocarbone situent le fonctionnement de la nécropole entre 4 300 et 4 000 ans av. J.-C. Il s'agit d'un cas unique pour cette période dans l'Ouest de la France, tant par le nombre de tombes que par leur organisation et leur aménagement. Des points de comparaisons doivent être recherchés avec les rares ensembles funéraires d'intérêt national atteignant une centaine de tombes, comme celui de Monéteau (89) et avec le groupe des Cistes de type Chamblandes. Un petit coffre en dalles calcaires découvert sur le site voisin de « Grouet » à **Pussigny**, pourrait être contemporain de la nécropole, tout comme trois grands tumulus empierrés avec sépultures primaires et secondaires. Deux autres monuments en pierre, de dimensions réduites, seraient à rapporter à la fin du Néolithique.

L'âge du Bronze

La fouille d'une quinzaine de gisements attribuables à l'âge du Bronze rend compte du profond déséquilibre chronologique qui existe entre les différents horizons de l'âge du Bronze.

Deux sites appartiennent au Bronze ancien : la zone d'extraction d'argile de **Saint-Germain-du-Puy** « le Grand-Pacage » (18) et l'occupation de **La Celle-Saint-Avant** (37) matérialisée par un enclos palissadé, associé à des fosses de rejet et un bâtiment de plan ovale. Le Bronze moyen est quant à lui totalement absent.

Douze gisements appartiennent au Bronze final. Il s'agit le plus souvent d'occupations mal caractérisées, constituées par quelques structures livrant des ensembles de mobilier relativement modestes. On pense aux vestiges mis au jour à la **Chapelle-Saint-Ursin** « les Grandes-Varennes » (18), à **Étrechet** « ZAC d'Ozans, le Four-à-Chaux » (Indre) ou à **Maillé** « les Forgeais » et « le Perrou » (36) le long du tracé de la LGV Sud Europe Atlantique. De petits établissements ruraux sont identifiés grâce à la présence de bâtiments auxquels sont parfois associés d'autres types de structure, comme à **Sours** « le Haut-de-Flotville » (28) ou à **Sublaines** « Bois-Gaulpied, le Grand-Ormeau (zone 4) » (37). Ainsi, un très

rare puits à eau, deux greniers et une aire d'ensilage de céréales ont été étudiés à **Contres** « les Fosses-Plates » (41). Malgré l'absence de bâtiment d'habitation, le faciès mobilier et la présence de structures de combustion et de vidange de foyers, attestent une occupation domestique, confirmée par des restes fauniques témoignant des pratiques d'élevage et des fragments de faisselles liées à la production de fromage. La découverte majeure pour cette période reste, sans aucun doute, l'habitat groupé ouvert en partie exploré à **Auneau** « la Sente-des-Roches » (28). Attribué au Bronze final IIIa, cet ensemble se distingue par la présence d'au moins deux bâtiments circulaires, plus répandus en Normandie et en Grande-Bretagne, associés à un faciès mobilier domestique au caractère continental. Témoinnant d'influences diverses, ce site réaffirme que l'Eure-et-Loir est une zone de contact entre le complexe Manche-Mer du Nord et le complexe Nord-Alpin.

Enfin, à **Sours** « le Haut-de-Flotville » (28), un dépôt d'objets en alliage cuivreux, majoritairement composé d'éléments de parure, découvert le long d'un axe de circulation, doit vraisemblablement être mis en relation avec l'occupation voisine attribuée au Bronze final.

L'ensemble de ces gisements vient ainsi combler un manque de documentation sur les habitats ouverts d'une période que l'on connaît plutôt par des sites de hauteurs et des nécropoles. Le mobilier associé permet de compléter les référentiels chronologiques et d'affiner la définition des groupes culturels présents sur le territoire régional.

Le premier âge du Fer

Si l'on excepte la fin de la période, une douzaine de gisements du premier âge du Fer ont bénéficié d'une opération d'archéologie préventive. On note la découverte d'un site d'exploitation de minerai de fer pisolithique à **Carbois** « Communal des étangs ; Les Grottes-Jots » (18). Si les éléments mobiliers découverts n'ont pas permis d'affiner l'attribution chronologique du site, la découverte de ce gisement reste remarquable pour la période. Les autres sites correspondent à des occupations domestiques, caractérisées avec plus ou moins de précision. La plupart ont été identifiés grâce à la présence de fosses d'extraction de matériaux, réutilisées en dépotoirs, comme à **Étrechet** « ZAC d'Ozans, le Four-à-Chaux » (Indre), **Maillé** « le Perrou » (37) ou **Saran** « Portes du Loiret, les Chimoutons, la Justice » (45). Le faciès domestique des rejets témoigne de la présence de bâtiments d'habitation à proximité immédiate des zones fouillées. La reconnaissance de bâtiments reste rare. Aussi, les découvertes d'une petite occupation du Hallstatt C composée d'au moins trois bâtiments à **Pus-signy** « Le Fond-d'Arrêt, la Pierre-Levée » (37) et d'un petit établissement comprenant au moins deux bâtiments à **Sours** « le Haut-de-Flotville » (28), apparaissent particulièrement importantes.

Dans certains cas, la qualité du mobilier permet une caractérisation plus fine du gisement et vient enrichir les référentiels typologiques de périodes peu documentées dans la région. Ainsi, l'opération menée à **Niherne** (36) a

livré plusieurs fosses dépotoirs dont le mobilier est attribuable au Hallstatt C2. De la même façon, les fouilles conduites à Esvres « les Hameaux-du-Peu » (37) et à **Marigny-Marmande** « la Fuye, la Perrière », permettent de compléter les corpus du Hallstatt C2-D1.

Parfois, la vocation agropastorale des occupations est démontrée grâce à la présence de silos, isolés à **Allonnes** « la Petite-Contrée » (28) et à **Sours** « le Haut-de-Flotville » (28) ou regroupés en véritable aire d'ensilage, comme à **Marigny-Marmande** « la Fuye, la Perrière » (37).

Un seul habitat groupé de type hameau a été mis en évidence à **Escrennes** « ZAC Saint-Eutrope - le Chemin de Saint-Eutrope » (45). Ce type de découverte est particulièrement rare pour le Hallstatt D1. L'analyse du site permet de dresser le portrait d'une communauté agropastorale pratiquant l'agriculture et un élevage diversifié (capriné, bœuf, cheval, porc).

Pour le premier âge du Fer, les résultats obtenus grâce à ces opérations donnent l'image d'un territoire parsemé de petits établissements à vocation agropastorale. L'occupation y est relativement lâche et peu structurée, ce qui les rend particulièrement délicats à appréhender. Les habitats groupés présentant une structuration de type hameau restent très rares. Leur identification et leur exploration constituent l'un des enjeux des recherches à venir.

La fin de l'époque hallstattienne et le début de La Tène

La période de transition entre la fin de l'époque hallstattienne et le début de La Tène, correspond sensiblement à l'horizon Hallstatt D3-La Tène A. Elle constitue un ensemble chrono-culturel cohérent, marqué en région Centre par la mise en place d'une première expérience du phénomène urbain à Bourges.

Si aucune opération préventive n'est venue compléter les informations sur le site de **Bourges** (18), la connaissance du reste du territoire régional s'est trouvée grandement enrichie par la découverte d'une douzaine de gisements. Dans près de la moitié des cas, ils correspondent à des occupations domestiques difficiles à caractériser, comme à **Gas** « le Moulin-à-Vent » (28), **Château-Renard** « Pense-Folie, le Ru-Charlot », **Étrechet** « ZAC d'Ozans, Croc-au-Loup, la Perrière » (36), **Sublaines** « Bois-Gaulpied, le Grand-Ormeau » (37) ou encore **Nouâtre** « les Arrentements » (37). Tous les autres sites comprennent une zone destinée à la conservation des récoltes, constituée de quelques silos isolés ou de véritables aires d'ensilage, comme à **Prunay-le-Gillon** « les Carreaux » (28), **Auneau** « l'Hermitage » (28), **Allonnes** « la Petite-Contrée » (28) et **Garancières-en-Beauce** « Bois-d'Authon » (28).

Le petit établissement de la **Chapelle-Saint-Ursin** « les Grandes-Varennes » (18) se distingue par la présence de fragments d'amphore de Marseille et de céramique attique. Ces mobiliers, fréquents sur le site de Bourges, sont rarissimes en contexte rural. Ils attestent le statut

élevé des occupants de La Chapelle-Saint-Ursin et les relations étroites entretenues entre le site urbain et les campagnes voisines.

Dans certains cas, l'analyse du mobilier issu des dépotoirs de ces sites à vocation agropastorale révèle la pratique d'autres activités. Ainsi, des restes de fours de potiers ont été identifiés à **Épieds-en-Beauce** « ZAI des Chantaupiaux » (45) et à **la Chapelle-Saint-Ursin** « les Grandes-Varennes » (18). Filage et tissage ont été reconnus à **Auneau** « le Prieuré » (28) et à **Épieds-en-Beauce** « ZAI des Chantaupiaux » (45), grâce à la présence de pesons et de fusaïoles. À **Auneau** « le Prieuré » (28), des scories de réduction et des fragments de fond de bas-fourneau témoignent d'activité métallurgiques.

L'habitat de Pithiviers « le Vieux-Chemin-d'Etampes, Bois-Médor » (45) se singularise par 4 inhumations en silos. La première intervient à La Tène A1, deux suivent au cours de La Tène A2 et une dernière a lieu au cours de La Tène B. Ces nouvelles découvertes viennent enrichir le corpus d'inhumations en silo mis au jour en Beauce et dans le Gâtinais ces dernières années (10 sites concernés pour 19 structures, recevant un total de 25 individus entre la fin du premier âge du Fer et La Tène B). Elles révèlent par ailleurs des pratiques qui n'avaient pas été observées dans la région : dépôt multiple, présence de sujets immatures et d'armement.

Ces opérations démontrent toute la complexité de l'organisation du territoire à une période charnière, marquée par le développement du phénomène princier. Les petits établissements côtoient des sites à l'organisation plus complexe, s'apparentant à des habitats groupés de type hameau. Des différences de statut parfois très marquées apparaissent, certains sites se distinguant par un mobilier diversifié, voire par la présence de pièces d'importation méditerranéenne. La plupart ne perdurent pas au-delà de La Tène A, à l'exception d'**Épieds-en-Beauce** « ZAI des Chantaupiaux » (45) et de **Pithiviers** « le Vieux-Chemin-d'Etampes, Bois-Médor » (45) toujours occupés à La Tène B. Ce constat suggère que les profonds changements générés par l'effondrement du système princier ont également affecté les campagnes. Le développement de cette problématique pourrait constituer un axe de recherche pertinent dans les années à venir.

Le second âge du Fer

On note la découverte remarquable de trois établissements ruraux, occupés dès La Tène B. Ainsi, à **Prasville** « les Grandes-Canettes (28) » l'occupation rurale présente deux états distincts : le premier placé au début de La Tène B ; le second à la transition La Tène B2-C1. Ils sont caractérisés par un ensemble de fosses et de silos sans organisation apparente. Deux établissements ruraux, attribués à la période La Tène B2-C, ont été identifiés à **Nouâtre** « les Arrentements » (Indre et Loire) et **Épieds-en-Beauce** « ZAI des Chantaupiaux » (45).

Un vaste habitat groupé ouvert pourrait avoir été identifié à **Poupry** « Vers Artenay I » (28). Fondé à la fin du pre-

mier âge du Fer, il connaît une nouvelle phase de développement à la fin du IV^e-début du III^e s. av. J.-C. L'occupation est matérialisée par un ensemble de structures de stockage et de bâtiments. La présence de vestiges contemporains, de manière relativement concentrée sur une superficie de 3 à 4 ha et de manière plus diffuse au sein d'un ensemble avoisinant les 11 ha, permet de poser l'hypothèse d'un vaste habitat groupé.

On ne compte pas moins de six occupations domestiques attribuées à La Tène C. Les petits établissements ruraux ouverts et plutôt mal caractérisés dominant, comme **Courville-sur-Eure** « l'Orme-des-Mûriers » (28), **Neuillé-Pont-Pierre** « ZAC de l'échangeur A28, Polaxis tranche 1 » (37), **Étrechet** « ZAC d'Ozans, Croc-au-Loup, La Perrière » (36) et **Saint-Germain-du-Puy** « les Boubards » (18). Ils côtoient à partir de La Tène C2 des établissements structurés et ceints d'un enclos, préfigurant la forme des établissements de la période suivante. L'évolution de l'occupation mise au jour à **Déols** « les Bapaumes, les Connilles » (36) illustre bien les modalités du passage d'un établissement ouvert à La Tène C1, matérialisé par un petit ensemble de bâtiments associés à 6 silos et 3 fosses polylobées, à une ferme en enclos à La Tène C2. Il s'agit d'un vaste enclos de 7 600 m², doublé d'un talus et doté d'un porche monumental, qui se distingue par un plan original à cinq côtés. L'espace délimité est densément occupé par de nombreux bâtiments d'habitation, silos, celliers et puits. L'opération menée à Déols apparaît d'autant plus importante qu'il s'agit de la première fouille de ferme gauloise dans le département de l'Indre.

Enfin, une opération est venue compléter nos connaissances sur l'habitat groupé ouvert de **Levroux** « les Arènes » (36), en documentant la périphérie de l'occupation gauloise. Si les structures d'habitat y apparaissent moins denses, elles se rattachent au spectre chronologique de l'occupation du village, placée à La Tène C2 et La Tène D1.

La fouille de ces occupations vient combler le déficit observé pour les habitats de La Tène B et C. Elle apporte un éclairage inédit sur cette période, bornée entre deux phénomènes majeurs de la Protohistoire récente, la fin du phénomène princier et l'urbanisation des cités gauloises à la fin de leur indépendance.

La fin de l'âge du Fer

L'habitat rural

Une quinzaine d'établissements ruraux à vocation agropastorale ont été explorés de manière plus ou moins extensive. Certains sont fondés à la La Tène C2, comme à **Marigny-Marmande** « le Toucheau » (37), à **la Chapelle-Saint-Ursin** « les Grandes-Varennes » (18) ou **Tours** « Champ-Chardon » (37). Toutefois, la plupart apparaissent à La Tène D et, dans certains cas, l'occupation se poursuit au cours du Haut-Empire, comme à **Nogent-le-Roi** « le Pierrier » (28) ou **Sorigny** « Nétilly » et « Montison » (28). Ces sites permettent de suivre l'évolution des établissements ruraux entre un modèle gaulois aujourd'hui bien connu et un modèle romain dont on réinterroge les origines.

Ces fermes présentent souvent les mêmes caractéristiques : un enclos fossoyé qui abrite une occupation structurée par des bâtiments d'habitation, des structures de stockage et des aires de parcage du bétail. Cependant, de profondes disparités apparaissent entre ces établissements si l'on considère la surface enclose, la densité de l'occupation, la complexité de l'organisation et des aménagements défensifs ou bien encore la quantité et la qualité du mobilier. Ces variations sont le reflet de différences de statut qu'il conviendra à l'avenir de mieux caractériser afin d'affiner les critères de hiérarchisation entre ces sites. La ferme fouillée à **Gas** « les Bordes » (28) est un exemple représentatif d'établissement modeste. L'enclos délimite une surface de près de 4 700 m², occupée par un bâtiment résidentiel, trois annexes agricoles et deux greniers. Le spectre des productions céréalières attestées sur le site est réduit (amidonnier, orge vêtue et avoine) et associé à celle de légumineuses. Les analyses paléoenvironnementales permettent de restituer un environnement arboré (fruticée et chênaie caducifoliée claire). Ce type de petite ferme se distingue très nettement des établissements de rang supérieur, que l'on peut parfois qualifier d'aristocratiques. L'établissement partiellement exploré à **Allonnes** « la Petite-Contrée » (28) apparaît emblématique de ces sites de rang supérieur. À La Tène D1b, un premier établissement, très modeste, laisse place à un établissement de grande ampleur, protégé par un puissant enclos trapézoïdal fossoyé doublé d'un talus. L'intérieur s'ouvre sur une vaste cour au fond de laquelle a été construit un bâtiment imposant. Ce premier enclos, sans doute à fonction résidentielle, est associé à un second dont la fonction n'a pu être précisée. La qualité de la viande consommée, la présence d'importations, dont des amphores vinaires italiennes, et d'imitations de productions campaniennes, confortent le statut privilégié du site. Deux autres sites semblent témoigner du même statut privilégié, à savoir **Marigny-Marmande** « le Toucheau » (37) et **Meung-sur-Loire** « l'Herbaudière » (45).

Ces découvertes font écho aux résultats de l'opération programmée menée depuis 2008 à **Batilly-en-Gâtinais** « les Pierrières » (45), en complément de la fouille préventive réalisée en 2006-2007 dans le cadre de la création de l'A19. Cet établissement est composé de deux enclos emboîtés. Le premier, de plan trapézoïdal, englobe une surface de 20 ha. L'occupation intérieure est organisée autour d'une vaste esplanade de 170 m de large et 400 m de long, bordée de deux rangées de bâtiments modestes qui associent habitat, activités artisanales et stockage des denrées. Cette esplanade ouvre à l'est sur un second enclos, de plan quadrangulaire, qui délimite un espace de 1,7 ha. Il est protégé par un imposant fossé (l. : 6,5 à 7 m ; p. : 3,50 m). L'espace interne est subdivisé par des palissades délimitant des cours dont le franchissement est contrôlé par des tours-porches. Il abrite plus d'une vingtaine de bâtiments, dont une construction monumentale aux parois blanchies à la chaux, rehaussées de motifs géométriques et/ou floraux colorés. Ainsi, l'aménagement général du site de Batilly-en-Gâtinais s'apparente à celui d'une villa romaine.

Enfin, on soulignera la reconnaissance de pratiques rituelles dans certains de ces établissements, comme

à **Marigny-Marmande** « le Toucheau ». En effet, des dépôts d'armes mutilées selon des pratiques plutôt attestées en contexte de sanctuaire ont été mis au jour dans le fossé de l'enclos. La mise en évidence de ces pratiques permet de documenter un autre aspect de la vie de ces petites communautés.

Les oppida

Les fouilles programmées menées sur l'oppidum de **Châteaumeillant** (18) « la Michelette » et « le Paradis » ont eu pour objet, à la suite des recherches entreprises sur les fortifications, de préciser la chronologie et la structuration des occupations reconnues sur le site. Ces travaux ont permis de révéler une occupation dense et continue entre La Tène C2 et le III^e s. apr. J.-C., rythmée par la création d'un *murus gallicus* à La Tène D1, d'un rempart massif à La Tène D2, d'un vaste incendie au cours du I^{er} s. av. J.-C. suivi d'une importante phase de reconstruction. L'oppidum de Châteaumeillant se singularise par les nombreux puits à amphores mis au jour depuis plusieurs dizaines d'années et dont le mobilier a été réexaminé.

D'autres opérations conduites dans le cadre de l'archéologie préventive ont permis de compléter les connaissances sur les *oppida* de **Blois** (41) et **Orléans** (45). La fouille menée « rue de la Motte » à Blois a notamment livré les vestiges d'ateliers de travail du métal (fer et alliages cuivreux) et d'ateliers de potiers. Elle a également démontré une fréquentation du site dès La Tène C1. Concernant l'oppidum d'Orléans, l'opération menée « Place de Gaulle » a permis l'exploration d'un quartier associant habitat et atelier métallurgique. Celle réalisée « Îlot Calvin » a livré en limite orientale de la ville gauloise les vestiges d'un quartier au caractère urbain encore très affirmé.

Les ensembles funéraires

Quelle que soit la période considérée, le même constat s'impose. Les ensembles funéraires sont particulièrement discrets, comparés à la densité de l'occupation du territoire révélée par les sites d'habitat. Les quelques nécropoles fouillées se caractérisent par un petit nombre de structures. Ainsi, à **Saint-Germain-du-Puy** (18) « le Grand-Pacage », un petit lieu funéraire est d'abord occupé au Bronze Final I-IIa (1 crémation et 1 inhumation), avant de recevoir deux nouvelles sépultures (1 crémation et 1 inhumation) durant la transition entre la fin du premier et le second âge du Fer. De la même façon, à **Pussigny** « Le Vigneau 2 » (37), la nécropole fondée au Néolithique moyen est réoccupée au Bronze final Ib-IIa (17 sépultures à inhumation et à crémation) puis à La Tène A (3 crémations). À **Meung-sur-Loire** « l'Herbaudière » (45), ce sont 8 sépultures à inhumations, datées du Hallstatt D3 à La Tène C1 qui ont été mises au jour à proximité de l'établissement rural de La Tène D (cf. supra). Unique exemple de nécropole associée à son habitat, le petit ensemble mis au jour à **Garancières-en-Beauce** « le Bois-d'Authon » (28) comprend 5 dépôts de crémation très arasés. Ces structures funéraires semblent contemporaines de l'établissement rural présent sur le site qui, après une première phase d'occupation placée à La Tène C2, se développe à La Tène D sous la forme d'une ferme en enclos classique.

Complétant l'apport des fouilles de 2004 et 2006, un nouveau secteur de la nécropole de l'oppidum de Chartres (28) a été mis au jour au « 1 Boulevard Chasles ». Cette nouvelle découverte porte ainsi les effectifs composant cette nécropole à 24 enclos, une vingtaine de structures funéraires liées à la pratique de la crémation, une trentaine d'épandages de résidus charbonneux et 3 inhumations. Appréhendée de manière très partielle, cette imposante nécropole est datée de La Tène D2 et perdure au début de l'époque augustéenne. Elle constitue l'un des meilleurs témoignages de l'occupation gauloise du promontoire.

L'opération menée à **Alluyes** « la Pierre-Aiguë » (28) contraste néanmoins avec ce constat général. Elle poursuit l'exploration d'une vaste nécropole mise au jour entre 1991 et 2001 sur des parcelles voisines situées sur la commune de Saumeray « le Bas-des-Touches ». Ce site remarquable a livré près d'une centaine de monuments funéraires répartis sur près de 1 000 m. La rareté du mobilier et la non conservation des restes osseux non crématisés ne permettent pas une estimation fiable du nombre des sépultures, au minimum 50 crémations, auxquelles il faut ajouter un nombre indéterminé d'inhumations. L'occupation de la nécropole couvre l'ensemble de la séquence comprise entre le Bronze ancien et la fin du second âge du Fer. Cet ensemble est remarquable pour le Bassin parisien, mais trouve des comparaisons dans d'autres régions, en Europe du Nord notamment.

L'étude des terroirs

Quelques opérations de grande envergure ont permis de caractériser avec précision l'évolution d'un terroir sur plusieurs siècles.

Ainsi à **Gellainville** « les Beaumonts » (28), la fouille menée sur 3,5 ha a permis de cerner l'évolution des occupations du plateau de Beauce entre La Tène A et le II^e s. apr. J.-C. À La Tène A, il s'agit d'un habitat ouvert, composé de quelques bâtiments. À La Tène C, l'habitat fait place à un premier établissement en enclos. Remanié à La Tène D, il s'agit alors d'un vaste domaine enclos de 2,2 ha, dont l'occupation structurée distingue, comme à l'accoutumée pour la période, bâtiment résidentiel et aires d'activité. Après de nouveaux réaménagements durant le Haut-Empire, le site est abandonné au milieu du II^e s. apr. J.-C.

À **Ymonville** « les Hyèbles » (28), la fouille de 8 ha a permis de suivre le développement et l'évolution d'une communauté, entre la fin du premier âge du Fer et le I^{er} s. av. J.-C. Les premiers témoins d'occupation remontent à la fin du premier âge du Fer. Deux sépultures à La Tène A2-B1, dont une tombe à arme au IV^e siècle, semblent à l'origine du vaste habitat groupé qui se développe au IV^e s. Il est délimité par une enceinte circulaire qui, d'après les résultats de prospections aériennes, pourrait englober une surface de 30 ha. L'espace intérieur est organisé suivant un plan géométrique et orthonormé comprenant un enclos en D, d'une surface d'1,8 ha, des enclos quadrangulaires et plusieurs centaines de structures attribuées aux IV^e et III^e s. av. J.-C. Différentes activités sont attestées par un mobilier abondant et diversifié :

stockage de denrées agricoles reconnu par plus de 350 silos ; meunerie ; filage ; tissage ; travail du cuir ; métallurgie du fer et des alliages cuivreux. L'importante quantité de pièces d'armement portant des traces de mutilation, généralement observées en contexte de sanctuaire, suggère ici l'existence de pratiques rituelles communautaires au sein de l'enclos en D, qui pourrait correspondre à une place publique. Ce plan initial semble respecté jusqu'au milieu du II^e s. av. J.-C., date à partir de laquelle on note d'importants changements de l'organisation du site. Finalement, l'habitat est abandonné au milieu du I^{er} s. av. J.-C.

Ces opérations de grande envergure démontrent tout le potentiel porté par l'étude des terroirs. À **Gellainville** « les Beaumonts » (28) et **Ymonville** « les Hyèbles » (28), l'analyse a concerné l'évolution d'un seul et même habitat, ferme ou agglomération. D'autres secteurs, particulièrement bien documentés, permettent le développement du même type de réflexion à une échelle plus large. À ce titre, il faut saluer l'engagement de projets collectifs et pluri-institutionnels, tels que celui mis en place autour de la structuration de l'habitat sur le plateau nord de l'agglomération de Tours entre le V^e s. av. J.-C. et le I^{er} s. apr. J.-C. La multiplication de ce type de projets permettra de dépasser l'accumulation de données disparates au profit d'une caractérisation des terroirs et de leur évolution sur le temps long, en diachronie entre les périodes protohistoriques et antiques.

L'Antiquité

L'habitat rural

Les questions liées à l'évolution architecturale, à l'organisation ou à l'interprétation fonctionnelle des constructions depuis la période gauloise sont bien appréhendées. La distribution des bâtiments résidentiels et utilitaires est mise en évidence pour les *villae* comme pour les fermes. Cependant, l'exiguïté des emprises étudiées, la faible quantité d'outils retrouvés, l'absence d'études physico-chimiques et l'état de conservation des gisements ne donnent parfois qu'une vision tronquée des activités pratiquées.

De nouvelles données ont été acquises sur les territoires en périphérie des capitales de cités, densément occupés depuis le I^{er} s. av. J.-C. En Val de Loire et dans la région nord-ouest orléanaise comme en Beauce, l'occupation est particulièrement dense, avec un site tous les 500 à 800 m. Les résultats des opérations confirment l'image d'un paysage structuré par des fermes plus ou moins vastes, qui évoluent depuis la période gauloise.

Implantés à la fin de la Tène, les habitats fossoyés peuvent connaître de longues périodes d'occupation jusqu'au IV^e-V^e s. ou au début du VI^e s. Ce phénomène est observé à : **Saint-Germain-du-Puy** « Les Boubard » (18) ; **Allonnes** « La Petite-Contrée » ; **Garancières-en-Beauce** « Bois d'Authon » ; **Prasville** « Vers Chenay » (28) ; **Sainte-Catherine-de-Fierbois** « Clavaux » et **Sorigny** « Nétilly » (37). Des hiatus existent entre le IV^e et le VI^e s. à **Saint-Germain-du-Puy** (18) et **Sainte-Catherine-de-Fierbois** (37). Ils sont observés au II^e s. à **Allonnes** « La Petite-Contrée » (28) ; au III^e s. à **Nogent-**

le-Roi « Le Pierrier » (28) et avant une réoccupation au IV^e s. à **Sainte-Catherine-de-Fierbois** « Pré de la Fosse /Les Clavaux » (37). La pérennité de ces établissements serait davantage liée à leur fondation précoce qu'à leur importance et à la persistance des voies de communication. Les études réalisées dans le cadre du projet collectif de recherche sur la « Formation d'un terroir en moyenne vallée du Loir au cours de la Protohistoire et du début de l'Antiquité » confirment ces observations à partir des résultats d'opérations menées sur le site de **Saumeray - Alluyes** « Le Bas-des-Touches », « La Pierre Aiguë » (28).

Le statut des exploitations rurales peut connaître une nette évolution dans le temps. Certaines d'origine laténienne évoluent en adoptant le modèle architectural des *villae*. C'est le cas, à la fin du I^{er} s., à **Ymonville** « Les Petites-Vallées » (28) ou à partir du II^e s. à **Mer** « Beaudisson » (41). Au contraire, dès la fin de la Tène, certains habitats aristocratiques, laténiens, laissent place à des établissements plus modestes qui évoluent jusqu'au IV^e s. Les vastes constructions ceintes par un profond fossé d'enclos du site de la « Croneraie » à **Sainte-Maure-de-Touraine** (37), restent une exception, car elles perdurent de la Tène finale au Haut-Empire.

Les habitats enclos à vocation agropastorale, créés au cours du I^{er} s., présentent des caractéristiques comparables. Les enclos adoptent un plan trapézoïdal ou quadrangulaire, souvent partitionné par des fossés secondaires. Les constructions témoignent d'une certaine évolution architecturale perceptible dans les modes de construction. Les sites de **Mignières** « Les Vergers » (28), **Escrennes** « Chemin de Saint-Eutrope » (45) et **Ormes** « Le Bois-d'Ormes » (45) sont occupés après le III^e s. L'installation précoce de **Prasville** « Rougemont » (28), au début du I^{er} s. ne présente qu'une très courte durée d'occupation jusqu'au II^e s. Le long de la voie antique Orléans – Meung-sur-Loire, l'habitat fossoyé augustéen au lieu-dit « Les Gouffres » à **Beaugency** (45) est l'un des rares exemples d'une installation dont l'occupation ne perdure pas au-delà du milieu du I^{er} s.

Une dizaine de *villae* ont été partiellement étudiées, dans le cadre de l'archéologie préventive, car l'extension fréquente des *pars urbana* en dehors de l'emprise de fouille limite les observations. C'est le cas à **Nogent-le-Roi** « Le Pierrier », **Ymonville** « Les Petites-Vallées » (28) ou des gisements de **Neuvy-Pailloux** « La Cornaillerie », « Les Grivaudine » (36). Souvent circonscrite aux trois premiers siècles de notre ère, leur occupation à la fin de l'Antiquité est plus rare. Dans ce dernier cas, leur attractivité ou celle des sites qu'elles occupent, semble parfois à l'origine de l'agglomération de l'habitat au haut Moyen âge, comme l'illustrent les sites d'**Auneau** « L'Hermitage » (28), de **La Chapelle-Saint-Mesmin** « Les Chenats » (45) ou encore de **Martizay** « Saint-Romain » (36) où est installée une nécropole en lieu et place des ruines de la *villa* antique.

Des analyses palynologiques dans la vallée de l'Aunay et l'étude des mobiliers de la *villa* de « L'Hermitage » à **Auneau** (28), indiquent que la production céréalière

prend le pas sur l'élevage, entre le début du I^{er} s. et le III^e s. Dans de nombreux cas, l'identification d'activités autres que l'extraction de matériaux de construction ou d'amendement reste difficile. La tannerie et le travail de l'os attestés à **Escrennes** « Chemin de Laas » (45), aux cours des I^{er}-II^e s., sont supplantés par la production de chaux au IV^e s. À **Étrechet** « Les Marchats » et « Fets-de-Renier » (36), l'activité métallurgique (épuration et forge) domine durant tout le Haut-Empire.

L'organisation de l'espace rural

Les études sur le parcellaire fossile et l'analyse spatiale de la dynamique de l'occupation du sol sont actuellement perçues au travers d'exemples locaux, à l'échelle d'une agglomération secondaire **Esvres** (37), **Mer** (41). Elles sont abordées grâce à des fenêtres d'étude à plus petites échelles permettant d'intégrer ces nouvelles données de sites, qui depuis 2013, se sont considérablement enrichies au travers de l'archéologie préventive, mais également par les données de prospection aérienne, insuffisamment exploitées. On peut se référer ainsi aux travaux de prospection thématique sur « Le peuplement antique en Beauce » lancés en 2009.

Les agglomérations secondaires et leur environnement

Si aucune nouvelle découverte n'est venue enrichir le corpus dressé dans le cadre du PCR « Agglomérations secondaires antiques en région Centre », l'archéologie préventive fournit d'intéressantes données qui précisent la typologie et l'organisation de ces agglomérations. C'est le cas à **Pithiviers-le-Vieil** (45) et dans le quartier de Vienne à **Blois** (41), où ont pu être étudiées une zone à vocation religieuse près de thermes et d'un quartier d'habitat à vocation artisanale, ou encore une *fanum* contemporain d'un quartier d'habitat des I^{er}-II^e s. L'organisation urbaine des agglomérations de **Barrou** (37) et de **Chilleurs-aux-Bois** (45) est mieux connue. L'important établissement thermal fouillé à **Cinçais** (37) correspond probablement à la présence d'une agglomération. Les observations réalisées montrent que l'occupation de ces agglomérations, qui débute au I^{er} ou au II^e s. à **Pithiviers-le-Vieil** (45), se poursuit durant l'Antiquité tardive, puis au haut Moyen Âge avec une réaffectation des lieux ou une distribution parcellaire différente, excepté à **Barrou** (37) où les fonctions artisanales et domestiques sont encore conjointement attestées.

L'intégration des résultats des opérations préventives dans les programmes collectifs de recherche permet de synthétiser l'information et l'avancée des connaissances des villes antiques et de leur territoire. Citons l'exemple du PCR « *Argentomagus* : de l'*Oppidum* à la *fabrica armorum omnium* », qui porte sur l'agglomération secondaire d'*Argentomagus* à **Saint-Marcel** (36). D'autres initiatives ont été prises dans le cadre du projet collectif de recherches sur les « Agglomérations secondaires antiques en région Centre » et poursuivies dans le cadre du projet « Vivica, ville, village et campagne » sur l'organisation du territoire en limite des cités carnute et senone, de la période gauloise à la période antique. Elles ont pour objectif l'étude de l'habitat de la fin de la période gauloise à la période romaine selon deux axes.

Le premier, « Territoires, réseaux et habitats », intègre plusieurs gisements en Beauce-Gâtinais - **Pithiviers** (45) ; **Beaune-la-Rolande** (45) ; **Batilly-en-Gâtinais** (45) ; **Boiscommun** (45) ; **Chilleurs-aux-Bois** (45) ; **Sceaux-du-Gâtinais** (45)-, mais aussi **Panzoult** (37) ; **Mérouville** (28) ; **Senantes** (28) ; **Verdes** (41) et **Saint-Ambroix** (18). Le second a pour objet l'évolution des habitats fortifiés dans le Berry, grâce aux agglomérations de **Levroux** (36) ; **Bourges** (18) ; **Saint-Marcel** (36) ; **Châteaumeillant** (18).

Par ailleurs, ces travaux sur l'origine gauloise des habitats et des agglomérations sont couplés à des études numismatiques et céramologiques de sites bien documentés, visant l'analyse spatiale des aires d'influence des ateliers de production. La compilation de ces données, croisées avec celles des études sur l'évolution du réseau routier, pourrait être mise en perspective avec des recherches sur le parcellaire, l'étude du paysage et la dynamique de l'occupation du sol à l'échelle de la cité, à l'image de l'Atlas du Berry initié en 1998 dans le cadre d'un projet collectif de recherche, dont une synthèse a été publiée en 2013.

Lieux de culte et les pratiques rituelles

À **Blois** (41), la fouille a révélé un vaste sanctuaire doté d'un péribole marqué par un fossé, au sein duquel a été édifié au I^{er} s. un fanum. Dans la vallée de l'Essonne à **Pithiviers-le-Vieil** (45), plusieurs fana ont été mis au jour dans le sud de l'agglomération antique, fréquentée du I^{er} au IV^e s. Le premier, édifié au I^{er} s. grâce à une ossature de bois, est doté d'une galerie et d'un *pronaos*. Le second construit en moellons calcaires, à la fin du II^e s. ou au début du III^e s., a livré des dépôts rituels. L'aire religieuse ainsi constituée jouxte un modeste établissement thermal, lié à la présence d'un vaste quartier d'artisans métallurgistes. à **Pussigny** « le Vigneau » (37), un temple de plan centré, caractérisé par la présence de dépôts rituels d'ossements animaux sacrifiés, est édifié au I^{er} s., puis doté d'un péribole au milieu du II^e s.. Il est desservi par un chemin bordé d'une dizaine de bâtiments, maçonnés ou à ossature bois, servant sans doute aux préparatifs des cérémonies religieuses et à l'accueil des pèlerins, comme le suggèrent les aménagements et le mobilier mis au jour. Signalons la découverte de trois autres lieux de culte lors de diagnostics réalisés à **Allonnes** « L'Ouche du Pigeonnier » (28), sur le contournement de **Châteauroux** à **Déols-Étrechet** (36) et à **Vennecy** « Les Trois-Arches » (45).

Nécropoles et sépultures isolées

Les données recueillies portent sur des ensembles funéraires situés majoritairement en contexte d'habitat rural ou de hameaux comme à **Sours** « Les Fiches-de-Flotville » (28), où deux zones funéraires de l'Antiquité tardive ont été identifiées le long de la voie d'Orléans à Chartres. Il s'agit surtout d'incinérations du Haut-Empire. Pour cette période, moins d'une dizaine d'inhumations est signalée à **Maillé** (37). Deux d'entre elles (site du « Perrou 1 ») présentaient un riche mobilier funéraire. Les sites de **Sours** (28) et de **Ports** « Barrage 1 » (37) attestent la continuité de l'espace funéraire au haut Moyen âge. L'un des dépôts d'incinération en urne de l'ensemble

funéraire de **La Celle-Saint-Avant** « le Carroi-Potet », « Les Belounes » (37), a permis de restituer, grâce à une étude taphonomique fine, les gestes du rite funéraire pratiqué dans la première moitié du I^{er} ap. J.-C. La fouille de ce type de structure, peu fréquente en région Centre - Val-de-Loire, mérite d'être signalée comme celle du site remarquable du « Vigneau » à **Pussigny** (37) qui révèle la permanence sur la très longue durée d'un espace sacré, où les nécropoles se succèdent sans se chevaucher, depuis le Néolithique jusqu'à l'Antiquité.

Notons enfin, que quelques ensembles funéraires liés à la présence d'édifices cultuels ou à vocation funéraire ont été mis au jour comme à **Pussigny** (37) à proximité de deux enclos quadrangulaires fossoyés abritant trois incinérations ou à **La Celle-Saint-Avant** « le Carroi-Potet » (37), où un enclos quadrangulaire maçonné signale la présence d'une urne cinéraire accompagnée de dépôts d'offrande matérialisés par de la vaisselle brûlée et des fragments d'amphores vinaires.

Histoire des techniques

L'opération de prospection-inventaire du canton de **Tournon-Saint-Martin** (Parc naturel régional de la Brenne) (36) permet de recenser les carrières des vallées de la Creuse et de l'Anglin dont la production peut remonter à l'Antiquité. De nombreux ferriers et ateliers de réduction du fer ont pu être identifiés dans cette région frontalière, entre les cités des Bituriges Cubes, des Pictons et des Turons.

Les réseaux d'alimentation en eau ne sont pas en reste avec l'étude d'une portion de 72 m linéaires de l'aqueduc de Nétigny au lieu-dit « Le Grand-Pacage » à **Saint-Germain-du-Puy** (18), en périphérie est de **Bourges-Avaricum**. Utilisé jusqu'au Bas-Empire, sa construction remonterait au I^{er} s. Les observations réalisées à **Courville-sur-Eure** « L'Orme-des-Mûriers » (28) permettent de mieux caractériser l'aqueduc de **Landelles** (28) construit au I^{er} s., pour desservir Chartres-*Autricum*. Signalons la découverte de vestiges d'aménagements hydrauliques antiques (mare, puits et parties d'aqueducs) lors de la fouille du vaste site de **Pussigny** « Grouet » (37).

Les réseaux de communications

Seules deux opérations de fouille préventive dans le Cher ont porté sur l'étude de routes antiques, **Fussy** « Le Clos-de-la-Feularde » (18), **Saint-Germain-du-Puy** « Les Champs-de-la-Loge » (18). Elles concernent la voie Bourges-Gien attribuée à l'époque gauloise et celle de Bourges-Saint-Satur, utilisée au I^{er} s.

Le Moyen Âge

Le corpus des sites médiévaux a été considérablement enrichi entre 2009 et 2013, grâce aux fouilles de grandes surfaces qui ont permis d'aborder l'intégralité de certains sites et d'appréhender la question des continuités et des ruptures des habitats, de leur déplacement, de leur caractère isolé ou regroupé. La connaissance accrue des mobiliers et des structures d'habitat favorise la recherche sur la hiérarchisation des établissements ruraux et l'évolution fonctionnelle des sites. Les établissements

agropastoraux sont de mieux en mieux perçus et leur typo-chronologie devra être élaborée. L'étude de l'organisation spatiale des habitats des territoires ruraux, dans leur cadre politique et économique, jusqu'à celle de leur relation avec les villages et les agglomérations urbaines pourront être développées. Plusieurs projets collectifs de recherches permettent de préciser le phasage des sites médiévaux. Ainsi, la publication des résultats du PCR mené depuis 2007 sur l'habitat rural du Moyen Âge, est très attendue. Le projet collectif de recherche sur la céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (VI^e-XVII^e s.) permet de préciser la définition des chrono-typologies et celle des aires culturelles.

L'habitat

De nouvelles données ont été recueillies sur l'habitat de l'Antiquité tardive et son évolution durant le premier haut Moyen Âge (V^e-VIII^e s.). À **Barrou** (37) « le Moulin-à-Vent », l'habitat est implanté dans l'emprise d'une agglomération secondaire antique, au VII^e-VIII^e s., après avoir été fréquenté au IV^e-V^e s. On note que les occupations les plus précoces évoluent de manière différente. Le site de **Courville-sur-Eure** « l'Orme-des-Mûriers » (28) est occupé par un petit habitat V^e-VII^e s., qui connaît, après un hiatus de plusieurs siècles, une nouvelle occupation structurée avec bâtiments et enclos du IX^e s. au XII^e s. Entre le VI^e et le VIII^e s., l'habitat d'**Auneau** « l'Hermitage » (28), est caractérisé par 9 fonds de cabane, des bâtiments sur poteaux et trois fours domestiques. Le gisement du IV^e-V^e s., étudié à **Pussigny** (37), comprend plusieurs pôles d'occupations au second haut Moyen Âge, jusqu'au XII^e s. Un établissement édifié au sein d'un enclos, se développe entre le VI^e et le début du VIII^e s., à **La Celle-Saint-Avant** (37), « les Fontenelles ». Dans le Cher, l'originalité des modes de construction sur solins de pierres, à la fin du VI^e-début du VII^e s., apparaît dans des établissements plus vastes à **Saint-Germain-du-Puy** « les Boubards » et à la fin du premier haut Moyen Âge à **Saint-Florent-sur-Cher** « les Terres des Brosses ». Dans les deux cas, les habitats proches de nécropoles importantes, témoignent d'une continuité d'occupation jusqu'à la fin du X^e s. En Indre-et-Loire, la première occupation au VI^e-VII^e s. du site de **Maillé** « Villiers », se poursuit en se structurant à partir du VIII^e s. Il en est de même à **Étrechet** « le Village-de-Ménas » (36) et dans le village du haut Moyen Âge de **La Chapelle-Saint-Mesmin** « les Petits-Chesnats » et « les Chesnats » (45).

Les fermes du second haut Moyen Âge (VIII^e-XI^e s.) sont les plus nombreuses. Leur organisation spatiale rigoureuse contraste avec celle de la période précédente. Elles possèdent des aménagements comparables : fonds de cabanes, fours domestiques, puits, citerne. Ce qui n'exclut pas une certaine variabilité, observée par la présence de bâtiments sur poteaux, silos en batteries, fosses d'extraction de matériaux. Citons l'exemple du site d'**Illiers-Combray** (28), où une aire d'ensilage et un bâtiment, attribués aux VIII^e-XI^e s., sont délimités par un enclos curviligne et celui de **Chartres** (28), « Petit-Archevilliers », où l'habitat groupé des X^e-XI^e s., précède l'installation d'un établissement en lien avec un hébergement du chapitre de Notre-Dame à la fin du XII^e s. Certaines opé-

rations démontrent que ces installations succèdent à une occupation du premier haut Moyen Âge. C'est le cas à la **Croix-en-Touraine** « les Pièces-du-Thé » (37) ; **Nouâtre** « la Fondrière » (37) ; **Marigny-Marmande** « Psé » (37). Sur ce dernier site, l'exploitation datée des IX^e-XI^e s. et délimitée par des enclos fossoyés, s'insère dans un parcellaire plus vaste. Il en est de même à **Maillé** « le Perrou 1 » (37), où un bâtiment sur fondations de pierre (X^e-XI^e s.) fait suite à un habitat du premier haut Moyen Âge. Plusieurs fouilles révèlent l'existence de constructions ou d'aménagements spécifiques, délicats à interpréter. La fonction du grand bâtiment (18 m x 7,7 m) du second haut Moyen Âge, mis au jour à **Mer** « Beaudisson » (41), reste hypothétique (grange domaniale ou habitat d'une petite élite ?). La continuité d'occupation des sites choisis pour l'implantation de ces établissements est attestée à **Saint-Germain-du-Puy** (18) « les Boubards », par une ferme enclose à cour centrale, qui perdure du VIII^e au X^e s. ; ou par l'habitat de **Saint-Florent-sur-Cher** (18) « Les Terres-des-Brosses », construit près d'une voie antique toujours en usage. À **Sainte-Maure-de-Touraine** (37) « les Bates » et « les Douettes », deux pôles d'occupation des XI^e-XII^e s. sont séparés par une palissade. L'habitation et ses annexes sont dissociées d'une zone de rejets (vidanges de fours domestiques). 16 bâtiments sur poteaux implantés entre le XI^e et le XIII^e s. au bord d'un chemin, en face du château d'Ozan à **Étrechet** (36), laissent place à plusieurs bâtiments en pierre, édifiés aux XIV^e-XV^e s.

La question du regroupement des habitats formant village, agglomérés autour d'une église et d'un cimetière, est abordée grâce à plusieurs opérations. Certaines, en centre bourg ou en périphérie urbaine, illustrent l'entrée du cimetière dans le village et la naissance du cimetière paroissial. Elles révèlent l'évolution spatiale de l'habitat isolé ou déjà groupé, sa chronologie et parfois son origine. À 150 m à l'est de l'église (XI^e s.) de **Saint-Doulchard** (18), la fouille a permis d'étudier la genèse du village, en abordant les modalités de mise en place d'un édifice de culte devenu église paroissiale avec son cimetière. Les 198 sépultures dénombrées appartiennent à une longue période du premier haut Moyen Âge aux XV^e-XVI^e s. Le cimetière paroissial n'apparaît qu'à partir du X^e s. alors que l'habitat est daté du IX^e au XIV^e s. À **Joué-lès-Tours** (37), la fouille de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul a révélé l'existence d'un premier édifice de la fin du VII^e ou du début du VIII^e s. Construit avant l'installation d'un cimetière réservé aux immatures, il est utilisé jusqu'au XII^e s. Agrandie au XIII^e s., l'église accueille de nombreuses inhumations, jusqu'au XVIII^e s. L'emplacement du cimetière des immatures est occupé par des structures domestiques et un jardin et un nouveau lieu d'inhumation est trouvé à l'extérieur du village en 1619.

D'autres exemples montrent que les phénomènes d'agglomération de l'habitat obéissent à des mécanismes différents, impliquant un déplacement en fonction de nouveaux pôles fédérateurs (église, place commerciale...). À **La Chapelle-Saint-Mesmin** (45), l'abandon progressif de l'habitat (VI^e-XI^e s.) à partir du X^e s., pourrait être lié à l'édification de l'église Saint-Maximin et de son aire

sépulcrale, à moins d'1 km. Ces « mouvements urbains » sont observés à **Pussigny** (37) où le village constitué de pôles d'habitats, structurés par des chemins et des enclos associés à des aires d'ensilages (300 silos), est occupé depuis le IV^e-V^e s. Il connaît un développement certain jusqu'au XII^e s., époque où il est abandonné. À **Traînou** « la Giraudière » (45), la reconfiguration de l'habitat existant depuis le XI^e par un nouveau système d'enclos au XIII^e s., est à mettre en relation avec la contraction de l'habitat autour du village.

L'émergence et l'évolution des noyaux urbains sont souvent accompagnées d'une nouvelle organisation de l'espace rural. À **Artenay** (45), l'habitat du VII^e s. évolue au sein d'un réseau parcellaire. Il disparaît au XII^e s., pour être remplacé par un enclos où sont installés un vaste bâtiment sur poteaux, un souterrain, des gerbiers et des aires de stockage.

De nombreuses observations complètent nos connaissances de l'occupation de la périphérie nord-ouest d'**Orléans** (45) durant le haut Moyen Âge. À **Ingré** (45), plusieurs pôles d'occupations rurales (VII^e-IX^e s.) ont été observés. À **Saran** « les Chimontons » (45) et « la Justice », un habitat groupé des VI^e-XI^e s. prend place au sein d'un parcellaire de part et d'autre d'un chemin. Au nord du bourg, aux lieux-dits « les Mautaubans » et « les Pendus », un habitat et un espace funéraire sont occupés entre le X^e et la fin du XII^e s. Au sud, un vaste habitat groupé est installé au VIII^e-début du XI^e s., le long d'une voie parallèle à la route Orléans-Chartres. Il comprend des bâtiments sur poteaux prolongés ou non par des excavations, des aires de stockage, augmentées parfois d'annexes ou de fours en lien avec le grand centre potier.

L'existence de souterrains est souvent signalée au sein d'habitats ruraux isolés ou groupés. Couramment utilisés pour le stockage, ils servent aussi de refuge. Les quatre exemplaires de **Pussigny** (37) ont été creusés en bas de pente d'une colline. Peut-être occupés dès le XI^e, leur usage a perduré jusqu'à la fin du XIII^e s. Dans la même commune, deux de ces ouvrages figurent au sein d'un grand habitat groupé. À **Maillé** « Villiers », un souterrain-refuge témoigne de l'existence d'un habitat du XI^e-XII^e s. occupé jusqu'aux XIII^e-XIV^e s. sous la forme d'une « maison-forte », avec un réseau de salles souterraines et de galeries. Au sud, un autre site occupé du VII^e s. au X^e s., comporte une batterie de silos, des fosses de stockage et quatre souterrains. À **Marigny-Marmande** (37), le souterrain du X^e-XII^e s. est remplacé par une construction semi-enterrée, couverte d'un étage ou d'une charpente. Dans le village de **Saran** (45), cinq excavations, sous l'habitat attribué au XI^e s., ont livré les traces d'une occupation temporaire (refuge) et d'aménagements défensifs. À **Ormes** (45), un souterrain-refuge a servi de bergerie et d'annexe agricole permanente au sein d'un habitat de la fin du XII^e s. L'ouvrage souterrain du XII^e s. d'**Artenay** « Hauteroche » (45) est associé à un grand bâtiment sur poteaux.

En dehors des châteaux édifiés en milieu urbain, rares sont les habitats ruraux à statut privilégié clairement identifiés. La maison-forte de **Mornay-Berry** (18), où

les vestiges d'une tour du XIII^e s. ont été reconnus, est relativement bien conservée. À proximité de l'église de **Lassay-sur-Croisne** (41), une construction sur poteaux occupée du XI^e à la fin du XIII^e s. a été érigée au centre d'une large plate-forme délimitée par un fossé. À **Étrechet** (36), les éléments d'un enclos de la fin du Moyen Âge sont à mettre en relation avec une maison-forte. Le bel ensemble castral des IX^e-XII^e s. de « la Tour-de-Vesvre » à **Neuvy-Deux-Clochers** (18) fait l'objet d'un projet collectif de recherche : l'état de conservation remarquable de sa stratification, de ses bâtiments et de son environnement en font un site d'une qualité exceptionnelle.

Les espaces funéraires

Le parcellaire médiéval tient souvent compte de limites anciennes, le long desquelles des habitats et des espaces funéraires ont été implantés dès l'époque antique. Cette influence, attestée durant le haut Moyen Âge, se poursuit au Moyen Âge. Dans nombre de cas, l'espace funéraire est associé à l'habitat isolé ou groupé. À **Ports** (37), l'aire funéraire du Haut-Empire est en usage jusqu'au VII^e s. Les ensembles de **Sours** (28), dont les plus anciens remontent au Bas-Empire, prennent place dans les fossés bordiers de la voie Orléans-Chartres et évoluent sous la forme de petites nécropoles au VII^e s. À **Étrechet** (36), « les Marchats », « Fêts-de-Renier », deux zones funéraires en usage du VI^e au X^e s., sont réparties le long de deux chemins, près d'un habitat groupé de 18 bâtiments qui succède à une occupation gallo-romaine précoce. À **Contres** (41) « Côte-Rôtie », l'étude spatiale des 34 sépultures des VI^e-VII^e s. a permis de reconnaître les limites d'une aire funéraire d'environ 300 m², la présence d'un chemin et d'une construction. À **Saint-Germain-du-Puy** (18) « les Boubards », une nécropole utilisée du VII^e s. jusqu'au début du VIII^e s. est à mettre en relation avec les témoins d'habitats fouillés à proximité. À partir du VIII^e s., les inhumations prennent place à proximité de l'habitat. Au lieu-dit « les Champs-de-la-Loge », la fouille confirme l'utilisation de la voie antique qui correspond au chemin de Jacques-Cœur reliant Bourges à Sancerre (Saint-Satur) jusqu'à l'époque moderne. À **La Chapelle-Saint-Ursin** (18) « les Grandes-Varennnes », à proximité d'un bâtiment sur poteaux, un fossé parcellaire a livré trois sépultures datées de la période carolingienne. À **Allonnes** (28), « la Mare-des-Saules », une vaste nécropole estimée à 3000 sépultures, principalement en usage du V^e-au VIII^e s., a pu être en partie protégée de la destruction par le déplacement de la déviation qui la menaçait. La fouille a porté sur trois ensembles funéraires VII^e-VIII^e et sur un édifice de culte de plan rectangulaire, construit au X^e s., doté d'une abside semi-circulaire. À **Vernou-sur-Brenne** (37), la fouille a révélé plusieurs concentrations de bâtiments et de silos des VIII^e-X^e s., au sein d'un réseau de fossés, établi en tenant compte d'un chemin le long duquel une trentaine d'inhumations ont été disposées.

À **Saran** (45), des vestiges de bâtiment et un ensemble funéraire du X^e au XII^e s., ont été mis au jour près d'une portion de la voie antique Orléans-Chartres, en usage au XIII^e-XIV^e s. Composée de 51 sépultures disposées en deux ou trois rangées parallèles au fossé, l'abandon de cette nécropole serait en lien avec la mise en place

du cimetière paroissial. Dans l'emprise de la ZAC des Portes du Loiret, vingt sépultures du VII^e s. au IX^e s. ont été aménagées à proximité ou au croisement de voiries. Il en est de même à **La Chapelle-Saint-Mesmin** (45), où cinq sépultures sont dispersées dans l'habitat ou encore à **Pussigny** (37), « Grouets », « les Près-d'Arrêt », « le Cosson », « les Fonds-d'Arrêt », dans le courant du second haut Moyen Âge.

Les petits groupes funéraires sont finalement très fréquents à proximité de l'habitat. À **Maillé** (37) « la Forgeais », une nécropole du second haut Moyen Âge côtoie un bâtiment sur solin et poteaux. À proximité, un grand bâtiment sur poteaux serait le témoin d'un habitat proche. À **Artenay** (45) « la Route de Patay », trois ensembles funéraires attribuables aux VIII^e - XI^e s. sont associés à l'habitat.

Les édifices cultuels et monastiques

Trois édifices religieux primitifs chrétiens ont été reconnus, dont celui de l'église paroissiale de **Joué-lès-Tours** (37). À **Allonnes** (28), « la Mare-des-Saules », l'édifice de culte construit au sein de la nécropole du haut Moyen Âge comprend une abside semi-circulaire et une petite crypte annulaire. Il est en usage jusqu'au XVIII^e s. À **Sainte-Catherine-de-Fierbois** (37) le site antique est réoccupé à partir du VII^e s. par un habitat groupé, un édifice de culte rectangulaire (VII^e-IX^e s. - X^e-XI^e s.) et un cimetière d'une centaine d'individus en usage jusqu'au XIII^e s.

Six établissements monastiques ont fait l'objet de recherches archéologiques entre 2009-2013. Dans l'abbaye de Noirlac à **Bruère-Allichamps** (18), plusieurs investigations ont porté sur l'église, le cloître, la sacristie, la salle capitulaire, le réfectoire, la conciergerie et les extérieurs. Des sépultures ont été fouillées dans l'église, la salle capitulaire et la galerie est du cloître, datées à partir du XIII^e s. À **Méobecq** (36), il a été possible de réexaminer l'enceinte et les bâtiments de la basse-cour de l'ancienne abbaye Saint-Pierre. À **La Riche** (37), l'aménagement des jardins du prieuré de Saint-Cosme a permis de reconnaître le plan d'une première église du XI^e s., puis de l'édifice du XIII^e s. La topographie du site et la genèse de l'île jusqu'à l'installation du premier monastère au début du XI^e s., ont pu être précisées, ainsi que la chronologie de l'édifice. À **Cloyes-sur-le-Loir** (28), d'intéressantes observations ont été réalisées sur le prieuré d'Yron. Le remploi d'éléments du XI^e s. ou du X^e s. a été identifié dans le logis du prieur édifié au début du XII^e s. Un premier état de la chapelle, alors en élévation, subit plusieurs modifications, avant sa transformation en un établissement agricole à l'époque moderne. À **Orléans** (45) dans le faubourg Madeleine, et à **Saint-Jean-de-la-Ruelle** (45), la partie nord de l'abbaye de la Madeleine et ses nécropoles correspondent à une occupation continue entre le XII^e s. et le XVIII^e s. L'établissement monastique de Marmoutier à **Tours** (37), fouillé entre 1973 et 1983, à l'emplacement de l'église abbatiale, fait l'objet d'une fouille programmée depuis 2004. En multipliant les méthodes d'investigations sur le terrain et l'étude des sources écrites, il est possible aujourd'hui de retracer l'évolution du site depuis ses origines antiques.

L'artisanat

En dehors de l'agriculture et de l'élevage, les fouilles archéologiques ont permis l'approche d'autres types d'activité. Un atelier de chauxier du VII^e-VIII^e s. comprenant des fosses d'extraction et un grand four, a été mis en évidence à **Esvres** (37). À **Traînou** (45), rue du Vieux-Moulin, un atelier de potier avec son four à chambre de cuisson circulaire avec languette centrale (datation archéomagnétique 1050 à 1180) et une probable halle de séchage ont été fouillés à proximité d'une forge par la suite remplacée par un atelier de tannerie. L'abandon du site dans le courant du XIII^e s. illustre le phénomène de concentration de l'habitat et des activités vers le cœur du village. Le plus grand centre de production potière est localisé à **Saran** (45), site de la Médecinerie. Découvert en 1968, il fait l'objet d'une fouille programmée depuis 2009. Il s'agit d'un vaste village spécialisé dans la production de poterie et de tuiles (plus de cent fours), depuis la fin du V^e s. jusqu'au milieu du IX^e s. Il est constitué de nombreux ateliers répartis de part et d'autre de la voie Orléans-Chartres.

Plusieurs centres de fabrication de sarcophages en calcaire ont été identifiés et étudiés dans le cadre d'une prospection thématique à **Panzoult et Saint-Épain** (37), à **Sancerre** (18), et dans les vallées de la Gartempe et de l'Anglin (36). Une vingtaine de zones probables ou potentielles de production ont pu ainsi être identifiées.

L'Époque moderne et contemporaine

Les châteaux

Les abords du château de **Chambord** (41) ont fait l'objet d'interventions qui ont permis de confronter les données de fouille et les sources écrites. Le mur des fausses braies, visible sur une gravure de 1570, a été étudié sur le terrain où il apparaît rythmé à intervalles réguliers par des balcons en encorbellement. Le fait que les fossés des douves n'aient pas été terminés et l'absence de mur de contrescarpe indiquent que le programme architectural initial n'a pas été achevé. La connaissance des espaces paysagers sur les parterres ouest, est et nord des jardins a bénéficié d'observations inédites. L'emplacement du petit jardin antérieur au XVI^e s., le long de l'ancien axe reliant Chambord à la vallée, a été repéré, ainsi que celui du jardin planté en 1734 à la suite de la canalisation du Cosson.

Le bilan des données historiques et archéologiques réalisé sur le château de **Blois** (41) depuis 2009, a contribué à enrichir notre connaissance de l'édifice entre le XIII^e s. et le XVI^e s. Par ailleurs, l'étude des sources archivistiques et iconographiques éclaire l'évolution du site, de la fin du XVI^e s. jusqu'à l'installation militaire contemporaine.

À **Saint-Denis-en-Val** (45), le château médiéval de l'Isle a été reconstruit au XVI^e siècle. Détruit lors d'une crue de la Loire en 1866, les vestiges de la partie occidentale du logis attestent de remaniements aux XVIII^e et XIX^e s., avant son abandon qui précéda la crue. Depuis 2012, le château et son environnement font l'objet de nouvelles recherches grâce au réexamen des sources écrites, à l'étude du bâtiment et à la restitution en 3D de l'édifice. Le relevé topographique du site, le repérage de vestiges

de l'ancienne basse-cour et une étude du bâti, ont été réalisés.

Les édifices culturels et monastiques

À **Joué-lès-Tours** (37), la fouille de l'église paroissiale Saint-Pierre Saint-Paul, détruite en 1868, montre qu'à l'époque moderne, l'édifice est agrandi et connaît de nombreux travaux de restauration. L'étude de l'aire sépulcrale indique qu'à partir du XVI^e s., les corps sont ensevelis dans des linceuls attachés grâce à des épingles en matériaux précieux, puis en fer, pour les immatures, à partir du XVIII^e s. Le dépôt de vases funéraires s'interrompt au XVII^e s. D'autres objets font leur apparition (anneaux en or, argent, cuivre, chapelet en perles de verre...). Le dépouillement des registres paroissiaux entre 1670 et 1792 indique que 532 défunts sont inhumés dans l'église jusque 1775.

À **Épernon** (28), la fouille du caveau localisé sous le chœur de l'église Saint-Pierre a révélé la sépulture de la famille de Goth, l'une des deux branches ayant porté le titre de duc d'Épernon. En 1760, il accueille l'ossuaire provenant du clocher et sera ouvert à quatre reprises entre 1795 et 1941, date à laquelle le dépôt est entièrement réorganisé. Il a livré un corps momifié, d'abord attribué à l'une des filles du duc d'Épernon, Anne-Marie-Louise décédée en 1685 à environ 17 ans. En 2009, le caveau est vidé. 638 adultes et 219 immatures sont dénombrés. Un second corps momifié (Anne Vialard décédée en 1680 ?) et trois fragments de dalles calcaires épigraphiées dont deux appartiennent à des plates-tombes du XV^e s., sont découverts. L'étude a révélé que le corps momifié est celui d'une femme âgée de plus de trente ans. Cette fouille systématique d'un ossuaire s'avère être une première en matière d'archéo-anthropologie, en particulier par son approche méthodologique.

À **Bruère-Allichamps** (18), les opérations archéologiques conduites dans l'abbaye de Noirlac, renseignent les nombreux réaménagements survenus au XVI^e s. Au XVIII^e s., l'apparence du monastère est modifiée. Le site est investi de 1822 à 1894 par une fabrique de porcelaine, qui nécessite de nombreuses constructions, accolées à l'édifice monastique. Une partie des vestiges de cette manufacture a été mise au jour. En 1939, l'abbaye devient un lieu d'accueil pour les réfugiés espagnols, qui occasionne la construction de murs de cloisonnement remployant des pierres de taille médiévales.

À **Maintenon** (28), quatre sondages réalisés dans l'église Saint-Nicolas construite en 1522, ont révélé les vestiges de l'église médiévale. Abandonnée entre les XIV^e et XV^e s., elle est reconstruite en grande partie sur le plan initial. De nombreuses phases de réfections du pavage en grès ont surélevé le niveau de circulation et le passage entre le chœur et la chapelle Saint-Santin est condamné par la construction d'un mur entre le début du XVI^e s. et la fin du XVII^e s. À cette époque, la chapelle est transformée en autel privatif des chanoines et un ossuaire d'au moins neuf sujets adultes est identifié dans le chœur. La nef a révélé la présence de trois inhumations et de plusieurs fosses contenant des ossements, vraisemblablement de la fin du Moyen Âge.

À **Amboise** (37), rue Ambroise Paré, les observations réalisées à l'emplacement de l'église et de l'aile est du cloître d'un couvent de Cordeliers du XV^e s., indiquent que l'édifice abandonné à la Révolution est réoccupé par une manufacture de limes de 1798 jusqu'en 1920. Trois inhumations mises au jour dans le chœur de l'église ont livré un lot remarquable de céramique funéraire, de la seconde moitié du XVI^e s. et de la première moitié du XVII^e s. Presque exclusivement constitué en pâte de Touraine, ce mobilier conforte l'hypothèse de la proximité d'un atelier de production. L'occupation industrielle du site, tout aussi intéressante, est révélée par la mise au jour de murs, d'un puits et de scories.

À **Cloyes-sur-le-Loir** (28), le prieuré médiéval d'Yron a fait l'objet d'une opération d'archéologie du bâti qui a mis en lumière une importante campagne de construction entre le XV^e s. et la fin du XVI^e s. Le programme architectural destine l'édifice à une fonction résidentielle et dote le logis d'éléments de confort et de décorations. Au cours du XVIII^e s., le prieuré est transformé en établissement agricole. Vendu en 1790, le bâtiment conserve une forme architecturale relativement homogène, malgré vingt-deux phases de travaux.

Hameaux et fermes

À **Sainte-Maure-de-Touraine** (37), deux sites constitués de réseaux de fossés attribués au Moyen Âge et à l'époque moderne suggèrent l'emplacement de dépendances de grandes fermes. D'importants fossés observés à « la Séguinière » pourraient correspondre à l'enclos d'un habitat daté de la seconde moitié du XV^e s. et de la première moitié du XVI^e s. Ils ont livré de nombreux matériaux de démolition d'un habitat à proximité. À « la Boisselière », le mobilier céramique de la deuxième moitié du XV^e s. à la fin du XVI^e s. est constitué de récipients alimentaires provenant d'un secteur de rejets de matériel et d'ustensiles de cuisine d'un habitat situé à proximité. À Sorigny (37), le site de Thais, siège d'une petite seigneurie médiévale relevant de l'archevêque de Tours, possède une maison-forte, démolie en 1853. En 2012, une étude du bâti de la ferme indique que l'habitation de la seconde moitié du XV^e s. est transformée entre le XVII^e s. et le XVIII^e s. Un bâtiment défensif et un colombier sont peut-être contemporains de l'habitat. Trois bâtiments à vocation agricole et la création d'un axe de circulation, au XVII^e s. ou XVIII^e s., complètent l'ensemble transformé au XIX^e et au XX^e s.

À **Fay-aux-Loges** (45) à la « Loge-Cognet », la périphérie d'un hameau des XV^e et XVI^e s., a été découverte. Trois bâtiments très arasés ont été mis au jour. L'un d'entre eux est interprété comme une possible étable. Un autre correspond au soubassement d'un four à pain. La céramique mise au jour provient de l'atelier de potier découvert à proximité en 2007. Elle porte en majorité les traces d'une utilisation domestique, cependant quelques tessons sont identifiés comme provenant de rebuts de cuisine.

Archéologie subaquatique

Le projet collectif de recherche « Navigation et navigabilité des rivières en région Centre » conduit une réflexion sur les concepts de navigabilité des rivières et

une étude des éléments qui composent, structurent et organisent les différentes formes de navigation, depuis le XV^e siècle. Le projet concerne l'étude d'un affluent de la Loire, le Cher. Cet espace fluvial dynamique, à la fois lieu de partage, de communication et de revendication, est marqué par une exploitation humaine dense, complémentaire et souvent rivale et par une forme d'abandon, reflets de décisions politiques, de pratiques collectives et de démarches individuelles. Les recherches ont nourri la constitution d'un corpus de sources jusqu'ici uniques et contribué à un canevas de réflexions applicable à une approche archéologique des rivières en général.

Depuis 2009, la prospection thématique menée dans le lit de la Loire entre **la Chapelle-Montlinard** (18) et la Charité-sur-Loire (58) est d'un grand apport à la connaissance des sites subaquatiques, pour les périodes antique et médiévale, et de leurs liens avec l'environnement paysager. Pour les périodes plus récentes, les découvertes concernent des sites de franchissement entre le XVII^e et le XX^e s. ; des aménagements de berge, comme à **Herry** (18) ; une épave au nord-ouest entre la Charité et la Chapelle-Montlinard. Des sites restent encore à identifier ou à dater entre **Briare** et **Saint-Brisson-sur-Loire** (45).

À **Chinon** (37), une étude architecturale et archéologique du pont Aliénor d'Aquitaine attesté dans les textes dès le XII^e s., a permis l'identification d'un état de l'ouvrage au XVII^e s., suivi de phases de travaux aux XVIII^e-XIX^e s. et à la suite du bombardement de 1944.

À **Saint-Denis-en-Val** (45), l'extension d'une carrière de granulats a permis d'étudier de grands pieux (chargement abandonné ou aménagement de berge ?) et des éléments participant à l'architecture d'un bateau fluvial de type gabarre. La datation par dendrochronologie de l'unique échantillon prélevé sur l'un des pieux n'a pas été possible.

La céramique

Le projet collectif de recherches « La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France : évolution des aires culturelles dans la longue durée (VI^e-XIX^e s.) » est initié depuis 1996. La céramique commune dite « cailloux » du début du XIX^e s., découverte dans les couches de remblais sur le site de la chapelle Saint-Libert du XII^e s. à Tours (37), a fait l'objet d'une étude en 2013. Il s'agirait d'un lot provenant de la production d'une faïencerie établie par Mathurin Epron, fermée en 1828. Deux stades de production ont été identifiés : des pâtes cuites et des tessons émaillés, peints et décorés. Un second ensemble est lié à la cuisson (cazettes et pernettes). La mise au jour d'un four de faïencier moderne en 2012 à proximité de la chapelle de la rue des Ursulines a livré du mobilier céramique identique et confirme l'affectation de ce quartier de Tours à ce type de production.

Archéologie des conflits militaires

À **Ormes** (45), lors d'une fouille au Bois-d'Ormes, la découverte d'une tranchée sur une distance de 144 m témoigne des combats livrés autour d'Orléans durant le conflit franco-prussien de 1870. Constituée d'un fond plat et de parois légèrement évasées, elle a une largeur de deux mètres et une profondeur entre 0,70 m et 0,30 m.

Un remblaiement visible dans la plupart des coupes relevées suggère la présence d'un talus. L'étude documentaire réalisée à la suite de cette découverte, précise le rôle joué par Ormes en particulier.

À **Chambon-sur-Cisse** (41) en forêt domaniale de Blois, un camp d'entraînement militaire de la Grande Guerre, bien conservé, présente de nombreux vestiges de terrassements et d'excavations qui constitue autant de cas de figure auxquels ont pu être confrontés les soldats : boyaux d'accès et de liaison, lignes de front à redans de différents types, ensemble resserré de deux tranchées de tir reliée par boyaux, emplacement de casemates, d'abris, de trous individuels, de postes de tirs (mitrailleuse ou artillerie de tranchée). Ce site constitue l'un des rares terrains d'exercice aussi complet et encore préservé à l'intérieur d'une zone d'environ 10 hectares où il subsiste plus de trois kilomètres de tranchées.

À **Maillé** (37), une cache d'armes à feu, d'armes blanches, de munitions et d'équipements, enfouie durant la seconde guerre mondiale témoigne probablement d'un acte de résistance. Les objets ont visiblement été enfouis rapidement, au pied d'un arbre, sans soin particulier. Les sabres français suggèrent la propriété d'une famille d'ascendance militaire, de rang social élevé si l'on se réfère aux fleurets d'escrime présentant un décor raffiné et partisan de l'autodéfense (cannes-épées, revolver). Deux objets d'origine allemande (casque à pointe prussien et baïonnette de type Mauser modèle 1905) sont de possibles trophées militaires.

Les centres urbains

Les années 2009 à 2013 ont été marquées par de grandes campagnes d'aménagements dans les villes d'**Orléans** (45) et de **Bourges** (18), plus modestes dans la ville de Tours (37), et à Blois (41). Pour les villes d'origine gauloise comme Bourges et Orléans, de petites fenêtres à l'intérieur d'emprises conséquentes de fouille ont pu être réalisées. C'est véritablement à Orléans, à l'emplacement de la ZAC Bourgogne, là où la stratigraphie atteint 8 m d'épaisseur, que l'occupation protohistorique est de nature urbaine, les mêmes observations ont été menées sur la ZAC des Halles et place du Martroi. Seule, l'origine antique de Blois est documentée. Les vestiges du Haut-Empire ont été repérés de part et d'autre de la Loire, pour la première fois bien organisés en rive gauche, à la retombée du pont antique. Les deux découvertes importantes sont des témoins protohistoriques dont la trame est reprise à la période suivante par la construction d'un sanctuaire.

La périphérie immédiate des centres urbains a pu être étudiée à plusieurs reprises, révélant le tracé d'axes de circulation, l'emplacement des pôles habités, les espaces funéraires et les aménagements liés aux fleuves et aux cours d'eau. Il en est de même des enceintes du Bas-Empire, médiévales et modernes, notamment les *castra* d'Orléans et de Tours. Dans ces cœurs historiques, des études ont pu être menées sur les terres noires, ces formations du Bas-Empire et du haut Moyen Âge. Des méthodologies spécifiques ont été appliquées et permettent d'apporter des éléments de compréhension pour

leur mise en place. Des études urbaines globales qui multiplient les approches, historiques, archéologiques et géoarchéologiques sont ou seront prochainement mises en œuvre : à Blois, Orléans et Bourges.

Deux opérations de fouille ont été réalisées à **Bourges** (18). À l'intérieur de l'enceinte urbaine du XII^e s., au nord du *castrum* antique, dans la ville basse, l'emprise de la ZAC Avaricum est traversée par un cours d'eau, l'Yévrete. Fréquenté dès la Protohistoire, ce secteur est loti au Haut-Empire, puis abandonné au IV^e s. Il accueille un ensemble funéraire entre le VI^e et le IX^e s.. Au X^e s., l'urbanisation entraîne la canalisation de l'Yévrete et le développement d'artisanats en lien avec la rivière. L'édification d'une nouvelle enceinte urbaine au XII^e s. intègre le quartier artisanal à la trame urbaine. La seconde opération (1 rue Carolus) concerne un secteur occupé dès la Protohistoire. Urbanisé durant la première moitié du I^{er} s. jusqu'au IV^e s., ce quartier au sud-est du *castrum* antique est abandonné au VI^e s. Par la suite, la construction de la basilique Saint-Oustrille marque un changement dans l'affectation du lieu.

Les fouilles menées à **Tours** (37) ont permis l'étude d'un espace adossé à l'enceinte du *castrum*, avec la découverte d'un édifice religieux antérieur à celui encore en élévation, et celle de deux quartiers suburbains. Dans la périphérie du centre historique, les opérations rendent compte de phénomènes en lien direct avec la ville, depuis le Haut-Empire jusqu'à nos jours. Un axe majeur de la ville antique, aménagé au Haut Empire, a été mis au jour à l'emplacement de l'ancienne clinique des « Dames Blanches ». Maintes fois remaniée, cette voie structure l'aménagement du faubourg médiéval, matérialisé par des terres noires, des vestiges d'habitat, de voies et de rares inhumations. Dans ce secteur situé à 500 m du *castrum*, la berge est plusieurs fois consolidée, jusqu'à la modification de la rive du fleuve, puis l'abandon du site avant le IV^e s. L'espace est alors occupé par une nécropole. Dans la rue Charles-Gille, au sud du centre urbain, des vestiges du Haut-Empire correspondent probablement à un habitat suburbain. Près d'une nécropole à incinération du I^{er} s., une aire sépulcrale utilisée entre le XIII^e et le XV^e s. serait le témoin d'épisodes de famine ou d'épidémies (peste noire). À l'intérieur du *castrum*, sur une partie de l'enceinte au nord, l'église Saint-Libert du XII^e s. succède à un édifice partiellement conservé dans la construction actuelle. À la fin du XV^e ou au début du XVI^e s., une partie de la population obtient l'autorisation d'être inhumée à l'intérieur de l'édifice.

Les grands travaux dans le cœur historique de la ville d'**Orléans** (45), d'une superficie d'un peu moins de 5 ha, tous compris dans la dernière enceinte délimitant un espace urbain de 130 ha, ont permis l'étude de plusieurs parties de la ville depuis ses origines gauloises jusqu'à nos jours. L'essentiel des espaces étudiés sont situés à l'intérieur du second état de l'enceinte antique. Ils ont permis de préciser la topographie du site, la genèse de plusieurs quartiers et l'évolution de la topographie urbaine, au rythme des constructions ou des démantèlements des enceintes depuis la seconde moitié du IV^e s. jusqu'au XVI^e s.

Des niveaux gaulois de nature urbaine ont été observés dans l'Îlot Calvin. Ils sont limités à l'est par un talweg de 200 m de large, perpendiculaire à la Loire, qui pourrait marquer la limite orientale de l'agglomération gauloise. La clôture de la ville au premier siècle av. J.-C. reste à l'état d'hypothèse, tout comme la matérialisation de ses limites nord et ouest. Son occupation est continue du II^e s. av. J.-C jusqu'à nos jours, comme l'attestent les fouilles de la ZAC des Halles. Place du Martroi, l'espace est occupé de façon assez dense dès le II^e s. av. J.-C. Les constructions prennent place de part et d'autre d'une voie reliant Chartres à Orléans. À cette même période, l'occupation place de Gaulle est de nature artisanale et domestique. Place du Cheval-Rouge, une occupation de type rural débute à La Tène finale. Au Haut-Empire, la ville s'étend jusqu'à la Motte-Sanguin, avec l'aménagement de terrasses. Le talweg marquant la limite orientale de la ville est remblayé pour être loti. Au nord, place de l'Etape, l'espace est peu occupé, tandis qu'à l'ouest, place du Cheval Rouge, l'espace connaît d'importantes transformations. La construction de l'enceinte du Bas-Empire entraîne l'évolution du quartier est (Îlots Calvin et Saint-Flou) désormais intra-muros. Des éléments du rempart ont été étudiés dans l'hôtel Dupanloup, ainsi que toutes les réfections réalisées tout au long du Moyen Âge, le rempart étant ici en usage jusqu'à la seconde accrue de l'enceinte. Les places de l'Etape, du Martroi, de Gaulle et du Cheval Rouge sont alors extra-muros. La porte Parisie, une des entrées de ville dans l'enceinte, est édifée au sud de la place de l'Etape. Son débouché marque le début du cardo du Haut-Empire. Place de Gaulle, le quartier est organisé autour d'un axe de circulation nord-ouest – sud-est, qui pénètre dans la ville par la porte Dunoise. Un nouveau schéma d'urbanisation donne naissance au bourg Dunois. Face à la cathédrale et à la sortie du *castrum*, les vestiges de l'ancienne église Saint-Sulpice du IX^e s. ont été mis au jour rue Jeanne d'Arc. Avec l'agrandissement de l'enceinte au XIII^e-XIV^e s., le bourg Dunois, ainsi que les églises Saint-Paul (place du Cheval Rouge) et Saint-Sulpice (place de l'Etape), sont protégés par les murs de la cité. Une nouvelle porte, la porte Renard, donne accès à la ville à l'ouest. Place du Martroi, à la sortie du *castrum*, des sépultures datées du XIII^e-XIV^e s. appartiennent au cimetière de l'église Saint-Pierre-Ensentelée. Avec la première accrue de l'enceinte, la porte Bannier est édifée et la paroisse Saint-Pierre-Ensentelée est intégrée au tissu urbain. Les vestiges de la seconde accrue de l'enceinte à la fin du XV^e s. ont été étudiés à la Motte-Sanguin. Les éléments découverts montrent l'évolution d'une partie du système défensif et sa complexité jusqu'à la construction de la dernière enceinte du XVI^e s. À côté de ces opérations d'archéologie préventive, il convient de mentionner une campagne d'étude des façades des maisons anciennes d'Orléans, après ravalement. L'étude sur le bâti est parfois augmentée d'observations réalisées à l'intérieur de l'habitat et de prélèvements de bois pour datation dendrochronologique.

L'extension maximale de **Chartres** (28) durant le Haut-Empire, délimitée par le fameux « fossé à talus massif », est trois fois plus étendue que la ville médiévale intra-muros. C'est cette zone autour de la ville médiévale que

l'actuel mouvement de densification urbaine conduit à explorer, dans le tissu urbain moderne et XIXe s. La restructuration des grands ensembles des années 50 et 60 (Rechèvres, Beaulieu), tout comme les grands aménagements périphériques (Archevilliers, plateau nord-est) offrent la possibilité d'approcher la couronne rurale autour de Chartres, son « plat-pays » antique et médiéval.

Si l'on s'en tient au territoire compris dans l'ellipse du grand fossé, l'apport des fouilles archéologiques conduites entre 2009 et 2013 à la connaissance des origines de la ville et de son développement est loin d'être négligeable.

Au n°1 du boulevard Chasles, le terrain exploré fait jonction entre la fouille du cinéma des « Enfants du Paradis » et celle des parkings souterrains sous le boulevard. Cette fouille complète l'étude de la vaste nécropole datée de La Tène D2b, abandonnée durant la période augustéenne, fouillée sur le site du cinéma. Rue Danièle-Casanova et Pierre-Nicole, la première phase d'occupation correspond à une partie d'une autre nécropole datée de La Tène D2b. Ces découvertes contribuent à l'établissement de référentiels typo-chronologiques régionaux et jalonnent l'agglomération gauloise. Ces deux sites montrent la rapidité de l'urbanisation liée à la Conquête avec la mise en place d'une voie (boulevard Chasles), d'un quartier d'habitation (rue Danièle-Casanova et Pierre-Nicole). Ces quartiers évoluent jusqu'au milieu du II^e s.

La fouille du n° 32, boulevard de la Courtille a permis l'étude sur la longue durée (des origines à nos jours) de tout un quartier correspondant à la liaison entre la ville romaine installée sur l'éperon et le plateau et le quartier de Saint-Martin-au-Val, siège du grand ensemble cultuel. Il est étagé dans la pente et donne une image précise de la topographie urbaine du Haut-Empire dans ce secteur de la ville. Dans le val, la fouille du sanctuaire s'est poursuivie. Les années 2009-2013 ont ainsi été décisives pour la compréhension de l'évolution du site et des différentes étapes de construction de ce vaste monument (300 m x 90 m), qui s'étale sur une soixantaine d'années depuis les années 70 apr. J.-C.. En 2013, une surveillance de travaux de réseaux rue Saint-Martin-au-Val a permis d'observer une maçonnerie de près de 4 m de large qui pourrait correspondre au podium du temple majeur. Pour le Haut-Empire, c'est sans doute l'identification et le début de la fouille d'un édifice de culte « secondaire », qu'il faut mentionner. Construit vers 70 apr. J.-C., il est en usage tout au long du Haut-Empire.

À l'opposé de la ville du Haut-Empire, au nord-est et sur la rive est de l'Eure, plusieurs interventions ont eu lieu dans le quartier des Grandes-Filles-Dieu. La fouille 36, rue des Grands-Filles-Dieu, offre une fenêtre d'observation de 650 m² où, après de premières traces d'occupation de la fin du I^{er} siècle av. J.-C., le quartier se structure autour d'une voie. Donnant sur le trottoir et la chaussée, se trouvait un atelier de potiers comportant une vingtaine d'emplacements de tours, bâtiments, caves et fosses. L'atelier de tournage semble en usage jusqu'à la fin du I^{er} s. ap. J.-C., puis l'activité se poursuit, toujours en liaison

avec un atelier de potier. L'ensemble est abandonné dans le courant du III^e s. La fouille voisine illustre l'usage de l'arrière des parcelles alignées sur la voie.

Le 75 de la rue du Grand-Faubourg, au sud-ouest de la ville, est encore inclus dans le périmètre défini par le fossé ceinturant le territoire urbain. Comme sur le site du Clos-Vert, fouillé en 2008 (au sud-est de l'atelier de potiers des Grandes-Filles-Dieu), ces terrains, situés en bordure interne du fossé, ne sont pas bâtis. L'intervention visait à observer le talus ou son étalement : elle n'a pas été concluante sur ce point, mais montre la mise en place d'une esplanade à la fin du I^{er} s., qui se transforme en décharge entre la fin du I^{er} s. et le II^e s.

À l'ouest de la ville, 3 rue Pierre-Nicole, au bord de l'ancienne vallée des Vauroux, la fouille a livré des vestiges datés du début du I^{er} s., essentiellement des structures en creux. Mais les constructions contemporaines en bordure de rue ont peut-être détruit les points de plus forte densité. Rues Danièle-Casanova et Pierre-Nicole, un quartier d'habitat qui évolue jusqu'à la fin du II^e s. s'installe sur la nécropole gauloise.

Enfin, rue Maréchal-Leclerc et rue Nicochet, l'aqueduc antique dit « de Landelles » qui conduisait l'eau de l'Eure sur le plateau de Chartres a été étudié sur une trentaine de mètres de longueur. Il est constitué d'une semelle en béton surmontée de piédroits coulés dans un coffrage. Les éléments de datation sont peu nombreux, entre le milieu du II^e s. et la fin du III^e. Un segment en a été prélevé pour une présentation future.

Le site du 1 boulevard Chasles semble abandonné au milieu du II^e s. Détruit, le quartier de la rue Danièle-Casanova/Pierre-Nicole présente quelques structures en creux et traces de récupération. L'abandon du site rue des Grandes-Filles-Dieu intervient au III^e s., tout comme rue Hubert-Latham. Rue du Grand-Faubourg, les derniers apports de décharge sont du début III^e s.

Au 32 boulevard de la Courtille, le site est progressivement délaissé, de la seconde moitié du II^e s. à la fin du III^e s. et ses matériaux récupérés. Il est restructuré dans le courant du IV^e s. avec une nouvelle voie au long de laquelle des inhumations seront pratiquées au VII^e et au VIII^e s.

À Saint-Martin-au-Val, la construction du sanctuaire monumental est interrompue vers la moitié du II^e s., et le chantier fait l'objet de récupérations massives jusqu'au IV^e s. dont témoignent le tri des matériaux, les fours à chaux successifs, les ateliers de bronziers... À la fin du III^e s., une centaine de corps sont inhumés dans une vaste fosse, témoignant sans doute d'un épisode épidémique. Le temple secondaire semble aussi détruit à la fin du II^e s. ou durant le III^e s.

Les fouilles conduites dans la ville médiévale ont porté sur la cathédrale et sur la Porte-Guillaume. Une opération de sondage archéologique prescrite sur les baies-hautes du chœur de la cathédrale a permis des observations inédites sur la maçonnerie, les différents états du

décors peints et sur les perforations, trous de boulins et percements, qui traversent les murs gouttereaux et les voûtes du chœur. L'étude a mis en lumière l'importance de ces perforations pour la compréhension de l'édifice, de sa construction, de l'évolution de son décor peint. Une autre étude a porté sur la restauration de la façade et des deux travées occidentales de la nef. En plus d'analyser les différentes phases de la construction du massif occidental, elle fournit des informations précieuses sur le chantier lui-même, les techniques mises en œuvre et l'approvisionnement en matériaux. Tout ceci souligne l'intérêt de telles études en amont des grands chantiers de restauration. Porte-Guillaume, les fouilles ont permis l'étude fine des fortifications et de la barbacane et retracent l'histoire de ce site depuis le I^{er} s.

À **Blois** (41), deux opérations de fouille ont été réalisées, une en rive droite, sur le plateau, proche du cœur historique, au pied du rempart mais à l'extérieur, et une autre de grande ampleur en rive gauche dans un secteur peu connu, proche de la retombée du pont antique. La première fouille, sur les terrasses de l'évêché, révèle la proximité d'un sanctuaire dédié à saint Pierre, devenu église Saint-Solenne puis érigée en cathédrale sous le patronyme saint Louis. Pour la première fois dans ce secteur, une sépulture mérovingienne a été identifiée parmi d'autres plus tardives des VIII^e-XII^e s. L'aire d'inhumation est en lien avec l'église Saint-Solenne reconstruite au X^e-XI^e s. L'enceinte médiévale et son fossé isolent l'édifice de l'espace funéraire, recentré au niveau du parvis. La seconde opération montre pour la première fois une occupation continue de la rive gauche de La Loire, depuis La Tène moyenne. Un sanctuaire et des espaces bâtis du Haut-Empire indiquent que la ville se développe de part et d'autre de la Loire, jusqu'au III^e s., où on observe une rétraction de l'occupation urbaine jusqu'à la période médiévale. Notons que les résultats issus notamment

des opérations préventives sont réexaminés depuis 2013, au sein d'un projet collectif de recherches, intitulé « Blois, ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours » qui a pour objectif principal l'élaboration d'un document d'évaluation du patrimoine archéologique de la ville.

Rares sont les fouilles des habitats à statut privilégié en milieu urbanisé. Au titre de l'archéologie préventive, seul le château de Gien (45) a fait l'objet d'une fouille. Le suivi de travaux a montré que l'édifice en élévation de la fin du XV^e s. est édifié au sommet d'un talus mis en place entre le XI^e et le XIII^e s. Des maçonneries seraient contemporaines de cette période et pourrait appartenir à un premier système défensif. Les témoins d'un premier bâtiment du courant du XIV^e s. subsistent dans le château actuel. Trois autres châteaux, ceux de **Blois** (41), de **Montrichard** (41), et de **Montbazou** (37), sont étudiés dans le cadre de fouilles programmées. Pour le château de Blois, les travaux ont concerné les élévations du XIII^e s. accompagnés d'une recherche importante en archives retraçant l'évolution du château et de ses jardins depuis le XVI^e s. jusqu'à nos jours. Pour la forteresse de Montrichard, l'approche est la même, travail sur le bâti et réflexion sur la topographie du site et l'évolution architecturale de l'édifice. La recherche qui porte sur l'espace fortifié de Montbazou est de même nature et une attention particulière a cependant porté sur la chapelle, qui a été fouillée.

Viviane Aubourg
Jenny Kaurin
Solange Lauzanne
Valérie Schemmama
Christian Verjux
Jocelyne Vilpoux

Tableau de présentation générale
des opérations autorisées

2009	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Régional	Total
Opération préventive de diagnostic (OPD)	11	26	13	22	12	32		116
Fouille préventive (SP)	3	11		3	2	11		30
Fouille programmée (FP)	2	1	3	4	1	2		13
Projet collectif de recherches (PCR)				2			3	5
Prospection thématique (PRT)	1	1		1			3	6
Prospection inventaire (PRD)	1	4	2	3	1	5	3	19
Fouille préventive d'urgence (SU)		1		4	2	2		9
Sondage (SD)	1	2	1	1	1	1		7
Total	18	43	18	35	16	50	9	189

2010	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Régional	Total
Opération préventive de diagnostic (OPD)	18	25	18	25	11	33		130
Fouille préventive (SP)	2	15	6	1	3	14		41
Fouille programmée (FP)	2		2	4	3	1		12
Projet collectif de recherches (PCR)		1	1	1			2	5
Prospection thématique (PRT)					1		3	4
Prospection inventaire (PRD)		4	2	2	1	3	1	13
Fouille préventive d'urgence (SU)		2		2	1	1		6
Sondage (SD)		1	1	3		4		9
Total	22	45	29	33	19	51	6	205

2011	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Régional	Total
Opération préventive de diagnostic (OPD)	27	26	12	50	14	21		150
Fouille préventive (SP)	9	10	7	8	6	10		50
Fouille programmée (FP)		1	1	1	1	2		6
Projet collectif de recherches (PCR)				1				1
Prospection thématique (PRT)	2	1		1			1	5
Prospection inventaire (PRD)		3	2	2	1	1	5	14
Fouille préventive d'urgence (SU)		4		3		2		9
Sondage (SD)	4	2	2	5	1			14
Total	38	41	22	63	22	34	6	226

2012	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Régional	Total
Opération préventive de diagnostic (OPD)	33	26	16	72	28	35		210
Fouille préventive (SP)	3	11	7	24	2	5		52
Fouille programmée (FP)				5	1	1		7
Projet collectif de recherches (PCR)	1			1			1	3
Prospection thématique (PRT)						1	3	4
Prospection inventaire (PRD)		3	3		1	3	4	14
Fouille préventive d'urgence (SU)		1	1	4		2		8
Sondage (SD)	4	1		11	1			17
Total	37	40	26	102	32	45	8	290

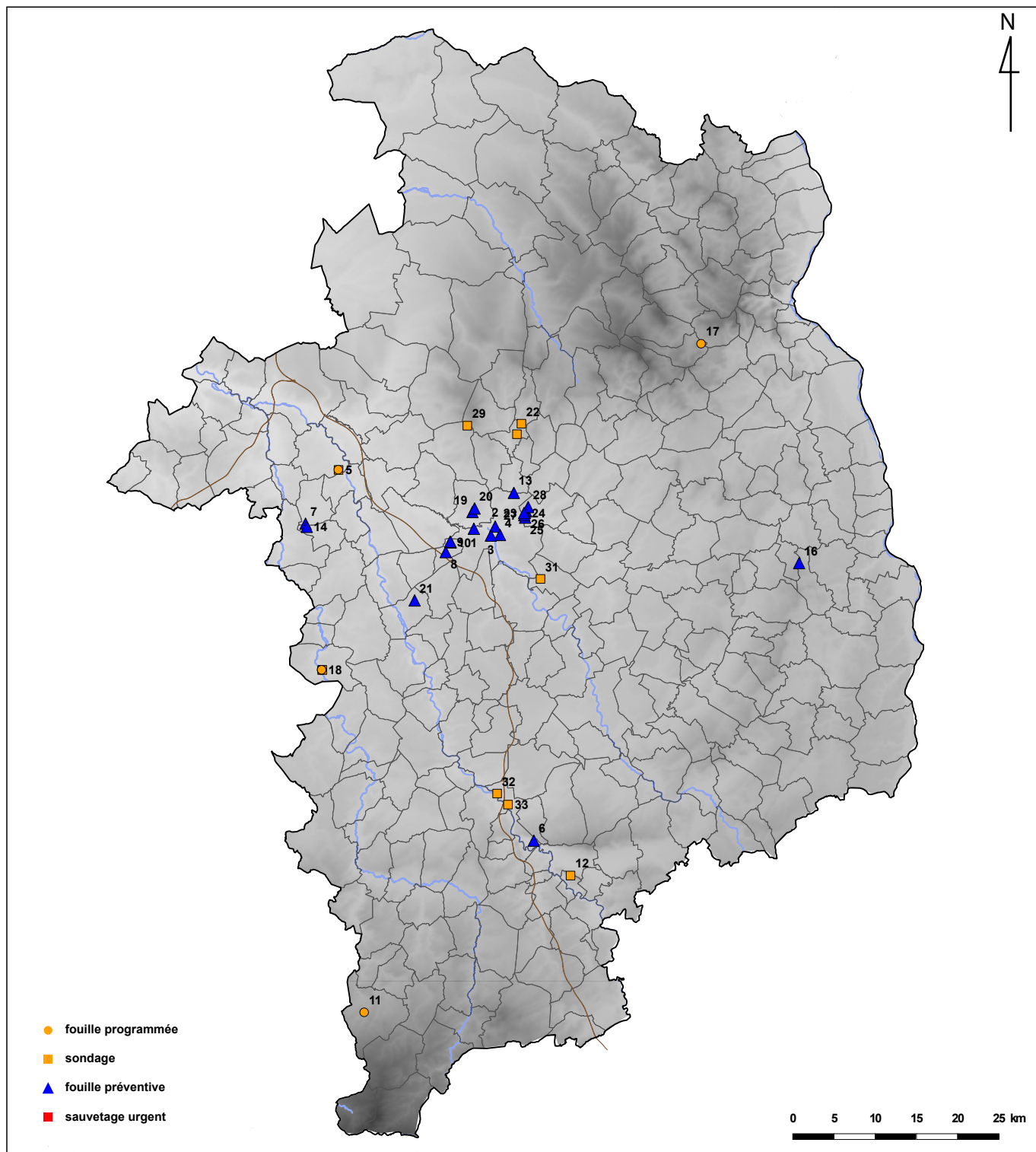
2013	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Régional	Total
Opération préventive de diagnostic (OPD)	27	21	11	33	31	36		159
Fouille préventive (SP)	4	12	3	14	1	8		42
Fouille programmée (FP)	1		3	3	2			9
Projet collectif de recherches (PCR)	1		1	1	1		3	7
Prospection thématique (PRT)	1						3	4
Prospection inventaire (PRD)	1	5	2	1	2	2	6	19
Fouille préventive d'urgence (SU)		1		5	1	1		8
Sondage (SD)	1	1	1	5	1	1		10
Total	35	38	20	52	37	46	12	240

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
18	Prospections dans le département du Cher	Damien Gendry (MCT)		PRD	PAL	10374	2013	
18	La production du fer au Moyen Age en forêt d'Allogny	Maxime L'heritier (CNRS)		PRT	MA	9588	2011	
18	Cher : aqueduc de Traslay	Marianne Surgent (ASS)		PRT	GAL	8263	2009	
18 033 584 AH	Bourges, Chemin de Vouzay Belle Ile 3 Domaine de Vouzay	Raphaël Durand (COL)	15 20 26	SP	FER GAL	9996	2013	1
18 033 589 AH	Bourges, ZAC Avaricum	Jacques Troadec (COL)		SP	GAL MA MOD	8029	2010	2
18 033 609 AH	Bourges, 6 rue de la Fontaine	Jacques Troadec (COL)	19 25 26	SP	GAL	9440	2011	3
18 033 611 AH	Bourges, 1 rue Carolus	Alexis Luberne (INRAP)	19	SP	GAL MA MOD	9380	2012	4
18 036	Brinay, La Noira	Jackie Desprie (AUT)	2	SD	PAL	9949	2012	5
18 036	Brinay, La Noira	Jackie Desprie (AUT)	2	FP	PAL	10186	2013	5
18 038 053 AH	Bruère-Allichamps, Abbaye de Noirlac	Isabelle Pignot (PRIV)	23	SP	MA MOD	8972	2011	6
18 044 008 AH	Cerbois, Communal des Etangs Les Grottes Jots	Laurent Fournier (INRAP)	14 15 25	SP	FER GAL	10203	2013	7
18 050 008 AH	La Chapelle-Saint-Ursin, les Cachons	Alexis Luberne (INRAP)	20	SP	GAL	6726	2011	8
18 050 011 AH	La Chapelle-Saint-Ursin, Les Grandes-Varennes : occupation protohistorique (secteurs 1, 2, 3)	Laurence Augier (COL)		SP	BRO FER GAL MA	8027	2009	9
18 050 012 AH	La Chapelle-Saint-Ursin, Les Grandes-Varennes : occupation antique (secteur 4)	Nadine Rouquet (COL)		SP	BRO GAL MA	8028	2009	10
18 057 001 AH	Châteaumeillant, Le Paradis	Sophie Krausz (SUP)	15 19	FP	FER GAL	8942 10189	2013	11
18 086 001 AP	Drevant, Les Venesmes	Raphaël Angevin (SRA)	4 5 7 8	SD	PAL	10409	2013	12
18 097 004 AH	Fussy, Le Clos de la Feularde (voie antique)	Alexis Luberne (INRAP)	27	SP	GAL	8443	2011	13
18 128 002 AH	Limeux, Les Grandes Pelouses Eolienne E5	Tony Hamon (INRAP)	14 15 31	SP	BRO	10204	2013	14
18 133 020 AP	Lunery, la Terre-des-Sablons	Jackie Desprie (AUT)	2	FP	PAL	8208	2009	15
18 154 002 AH	Mornay-Berry, Château de la Grand'Cour	Alexis Luberne (INRAP)	24 26	SP	MA	9368	2011	16
18 163 003 AH	Neuvy-Deux-Clochers, Tour de Vesvres	Victorine Mataouchek (INRAP)	24	PCR	MA	9805	2012	17
18 163 003 AH	Neuvy-Deux-Clochers, Tour de Vesvres	Victorine Mataouchek (INRAP)	24	PCR	MA	10126	2013	17
18 198 021 AH	Saint-Ambroix-sur-Arnon, La Vallée	Olivier Buchsenschutz (CNRS)	15 17 19 22	FP	GAL	8322	2009	18
18 198 021 AH	Saint-Ambroix-sur-Arnon, La Vallée	Olivier Buchsenschutz (CNRS)	15 17 19 22	FP	GAL	8937	2010	18
18 198 021 AH	Saint-Ambroix-sur-Arnon, La Vallée	Olivier Buchsenschutz (CNRS)	17 19 20	SD	GAL	9586	2011	18

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
18 198 021 AH	Saint-Ambroix-sur-Arnon, La Vallée	Christian Cribellier (MCC)	17 19 22	SD	GAL	9914	2012	18
18 205 018 AH	Saint-Doulchard, ZAC du Pressoir	Philippe Maçon (COL)	20 23	SP	MA	8026	2009	19
18 205 022 AH	Saint-Doulchard, rue des Plantes	Jacques Troadec (COL)	20	SP	GAL	9019	2010	20
18 207 037 AH	Saint-Florent-sur-Cher, Les Terres des Brosses RN 151 de Poitiers à Avallon	Edith Rivoire (INRAP)	20	SP	MA	9518	2012	21
18 211 004 AH	Saint-Georges-sur-Moulon, 24 route de Vignoux	Marianne Surgent (ASS)	27	SD	GAL	9410	2011	22
18 211 013 AH	Saint-Georges-sur-Moulon, La Théroouanne, les Miniers	Marianne Surgent (ASS)	27	SD	GAL	9585	2011	22
18 213 016 AH	Saint-Germain-du-Puy, Les Boubards	Emmanuel Marot (COL)	14 20 31	SP	FER GAL MA	10339	2013	23
18 213 016 AH	Saint-Germain-du-Puy, Les Boubards	Maxence Segard (PRIV)	20	SP	FER GAL	8025	2011	24
18 213 018 AH	Saint-Germain-du Puy, Le Grand Pacage (aqueduc antique)	Pierre Perrichon (COL)		SP	GAL	8438	2011	25
18 213 019 AH	Saint-Germain-du-Puy, Les Boubards (nécropole Haut Moyen Âge et carrière)	Diane Carron (INRAP)	23 25	SP	GAL MA	8440	2011	26
18 213 020 AH	Saint-Germain-du-Puy, Le Grand Pacage (Ensemble funéraire protohistorique) 18213 020 AH	Sophie Larde (INRAP)	16	SP	BRO GAL	8442	2011	27
18 213 021 AH	Saint-Germain-du-Puy, Les Champs de la Loge	Alexis Luberne (INRAP)	27	SP	GAL	9275	2012	28
18 223 033 AH	Saint-Martin-d'Auxigny, Bléron	Maxime L'heritier (CNRS)	25	SD	MA MOD	9587	2011	29
18 241	Saint-Germain-du-Puy, Les Champs de la Loge	Alexis Luberne (INRAP)	27	SP	GAL	9275	2012	28
18 287	Vinon, carrières à sarcophages	Daniel Morleghem (SUP)	25	PRT	MA	11036	2011	30
18 249	Inventaire archéologique de la commune de Sens-Beaujeu	Jean-Marie Bordeloup (AUT)		PRD		8230	2009	
18 254 010 AH	Soye-en-Septaine, Les Points Boeufs, Les Chétives : Aqueduc de Traslay	Marianne Surgent (ASS)	21 25	SD	GAL	8645	2009	31
18 270	Vallenay et Bruère-Allichamps, Lit du Cher, les Chirettes	Annie Dumont (MCC)	25 31	SD		9879	2012	32
18 038	Vallenay et Bruère-Allichamps, lit du Cher	Olivier Troubat (BEN)	27	PRT		10249	2013	
18 270 003 AH	Vallenay et Bruère-Allichamps, Lit du Cher, les Chirettes	Annie Dumont (MCC)	25 31	SD		9879	2012	32
18 270 029 AH	Vallenay, Lit du Cher en amont de la digue du moulin des Bordes	Olivier Troubat (BEN)	25 31	SD	MA MOD	9950	2012	33



BOURGES
Chemin de Vouzay
Belle Ile 3 Domaine de Vouzay

La fouille du Domaine de Vouzay, rue Louis-Mallet à Bourges (site n° 18 033 584) porte sur une emprise de 43 000 m² dans un secteur d'urbanisation récente. Elle occupe la moitié basse du versant entre la route et le cours de l'Yèvre ; le pendage général évolue de 132 à 124 NGF moyen du sud au nord. Trois phases de décapage ont été organisées en une seule campagne. La fouille a été réalisée en aire ouverte, l'intégralité de la surface prescrite ayant été décapée.

Les vestiges, mis au jour lors du diagnostic, étaient répartis sur la totalité de la parcelle située à l'ouest du chemin, et comptaient différentes catégories : fosses, fossés, murs de pierres sèches et murs maçonnés. Trois époques y avaient été identifiées : La Tène ancienne, l'Antiquité et l'époque Moderne. Ces résultats apportaient de nouvelles informations concernant les occupations successives sur ce versant de la vallée de l'Yèvre en aval de Bourges et plus généralement sur la périphérie du site protohistorique et urbain de Bourges. Ils permettaient également de préciser et d'enrichir la mise en perspective des découvertes déjà faites sur ce secteur.

La fouille a permis de révéler un site beaucoup plus complexe, d'une chronologie plus étendue que ce que les éléments du diagnostic permettaient d'envisager. Extrêmement abondant, le mobilier archéologique comprend plus de 38 000 objets pour un poids d'un peu plus d'une tonne. Parmi cet ensemble, on compte 25 787 tessons de céramique, 2760 tessons d'amphores, 885 objets en fer, 105 objets en alliage cuivreux et 10 377 ossements animaux.

Neuf périodes d'occupation ont été définies. Le site n'est pas occupé avant la fin de l'âge du Bronze bien que des témoignages indirects démontrent une fréquentation de ses abords durant le Néolithique. Pendant l'âge du Fer, deux installations distinctes sont perçues ; l'une à la fin du premier âge, l'autre durant le second. L'Antiquité est marquée par une succession de réorganisation aboutissant à l'émergence d'un établissement rural de type villa

à la fin du I^{er} s. Elle est accompagnée du développement d'une occupation de type *mansio*, proche de la voie en direction de Tours (*Caesodurum*) depuis Bourges (*Avaricum*). Le plein essor des deux entités a lieu durant le II^e s. Alors que l'occupation en bord de voie disparaît complètement au III^e s., l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge marquent successivement la réaffectation puis le démantèlement de la partie utilitaire de l'établissement rural.

Période 1 : le Néolithique

Les premiers indices de fréquentation du site peuvent être datés du Néolithique. La découverte de mobilier lithique en position secondaire dans des travaux d'aménagements antiques signale la présence à proximité immédiate d'un gisement plus important dont la localisation reste à préciser.

Période 2 : la fin de l'âge du Bronze

Matérialisée par deux fosses, cette phase d'occupation est à considérer dans l'ensemble du site formé par les abords de la rive sud de l'Yèvre. En effet, lors des diagnostics conduits dans ce secteur, l'âge du Bronze a souvent été perçu au travers d'épandages de mobilier lithique ou céramique, plus rarement directement par des structures.

Période 3 : la fin du premier âge du Fer

Deux fosses ainsi que plusieurs semis de trous de poteau découverts en bordure ouest de l'emprise de fouille permettent de proposer une implantation de l'occupation principale dans les terrains situés au-delà de la limite prescrite. Une des fosses correspond aux fosses-ateliers connues à cette période en périphérie de la résidence princière d'*Avaricum*.

Période 4 : le deuxième âge du Fer

Le second âge du Fer montre un changement significatif dans l'occupation qui est soit déplacée soit complétée par une installation massive dans l'angle nord-est. Cette dernière comprend une grande partie des caractéristiques de l'exploitation rurale gauloise : séparation des

espaces par des enclos fossoyés, zones de stockage des denrées (greniers sur poteaux, silos, structures de stockages excavées) et zone d'activité domestique..

Période 5 : l'époque augustéenne

Les prémices de la période antique sont marqués par l'apparition d'une occupation du secteur au sud de l'emprise fouillée. Le secteur nord n'est pas abandonné mais l'activité y semble moins intense, probablement à cause d'un déplacement des zones de vie et de travail au plus près de l'Yèvre ou dans les secteurs occupés durant le premier âge du Fer. Un abandon progressif, et temporaire, de ce secteur inondable peut également être envisagé du fait de difficultés à gérer les fluctuations de l'Yèvre et des nappes phréatiques.

Au sud, plusieurs fossés apparaissent. Certains sont doublés d'une palissade. D'autres présentent des complements remplis de mobilier témoignant de la proximité d'un habitat. Le développement de l'occupation de ce secteur peut être rapporté au développement de la voie menant d'*Avaricum* à *Caesodurum*.

Période 6 : la première moitié du I^{er} s. jusqu'au troisième quart du I^{er} s.

Alors que les structures d'assainissement se succèdent dans le secteur nord, au sud, l'occupation se consolide avec l'apparition des premiers bâtiments maçonnés, un cellier, une cave et probablement une structure de stockage excavée rapidement abandonnée du fait de l'instabilité des terrains environnant. C'est à cette période qu'apparaît un premier réseau parcellaire ortho-normé. Bien qu'à l'état de lambeaux, il marque le basculement du mode de gestion de l'espace dans un cadre foncier romain.

Période 7 : la fin du I^{er} s. jusqu'au III^e s.

À cette période, la pars *rustica* d'une villa est construite au nord de l'emprise. Installée sur une terrasse aménagée en mêlant limons issus du colluvionnement et sédiments rapportés, ces bâtiments maçonnés sont mis hors d'eau et longés au sud par un mur de séparation limitant la zone d'exploitation. Le programme de construction comprend également l'aménagement de deux puits. Le

secteur méridional de l'emprise accueille également de nouvelles constructions : un bâtiment identique à ceux rencontrés au nord, un bâtiment tripartite et un puits.

Période 8 : les IV^e et V^e s.

Si les bâtiments sont toujours debout et probablement utilisés, l'ensemble des structures excavées du Haut-Empire sont rebouchées à la fin du III^e s. L'activité semble s'être déportée dans des zones vierges archéologiquement. Seule une tombe manifeste à la fois le remploi d'une partie des matériaux de construction afin d'aménager un coffrage en tuiles, et le recul ou le regroupement hors emprise de fouille des zones de vie.

Période 9 : le haut Moyen Âge

Durant cette dernière période d'occupation identifiée, une partie des bâtiments de la pars *rustica* et le puits de l'occupation au sud sont exploités afin de prélever et recycler des matériaux de construction. Quelques structures sont aménagées. Qu'elles permettent l'extraction de sable ou l'installation d'aires de travail, elles répondent également aux impératifs d'un chantier de construction proche. La présence d'un fossé de drainage rappelle les besoins d'assainissement de ce secteur régulièrement en eaux.

Malgré une perception très partielle du site à chaque période, les premiers résultats issus de l'archéologie et des études de mobilier éclairent d'un jour nouveau la perception de ce secteur de la vallée de l'Yèvre. Ils confirment la fréquentation des abords de la rivière et probablement l'exploitation de ses ressources naturelles durant les périodes pré- et protohistoriques. Son pouvoir d'attraction est amplifié par les circuits commerciaux auxquels elle donne accès durant l'Antiquité. Mais alors que seule une villa était connue jusqu'à présent, le site de Domaine de Vouzay démontre une implantation périphérique d'*Avaricum* plus dense, essaimée le long des axes fluviaux, permettant une circulation rapide des produits et des individus. Bien qu'impactée par les changements sociétaux intervenant entre la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge, cette situation semble perdurer selon des modèles plus difficiles à établir tant les indices sont pour l'instant ténus.

Raphaël Durand

Gallo-romain

BOURGES
ZAC Avaricum

Moyen Âge
Époque moderne

La fouille préventive de la ZAC Avaricum à Bourges (site n° 18 033 589 AH), est située dans la partie septentrionale de la ville, en bas de versant du promontoire où s'étend le site protohistorique et urbain. Cet espace urbanisé a été conquis sur une ancienne zone humide qualifiée traditionnellement de « marais ». La fouille porte sur une surface décapée en aire ouverte de 9000 m². Elle a été réalisée en deux campagnes : l'une à l'été 2009 ; l'autre à l'été 2010 ; une paroi moulée devant être mise en place entre-temps, de manière à consolider les terrains et à régler la question de l'écoulement de l'eau.

L'opération était motivée par la réalisation d'un complexe commercial et résidentiel comprenant un parc de stationnement souterrain de 1000 places, sur trois niveaux. Ces conditions nécessitaient l'exploration complète du gisement dans son épaisseur de stratification totale, entre 4 et 5 m. Entre les deux campagnes, l'aménageur (ville de Bourges) a décidé d'abandonner la réalisation du parc de stationnement souterrain, et donc la mise en place de la paroi moulée. La deuxième campagne de fouille a consisté en l'exploitation des niveaux dont la fouille était

engagée, essentiellement d'époques médiévales, et en reconnaissance des niveaux antiques, ennoyés.

Le diagnostic, réalisé en juillet 2007, mettait en évidence un exhaussement anthropique du sol maximal de 5 m, entre 122,90 m NGF minimal pour l'apparition des tourbes, et 129,25 m NGF maximal pour le niveau de sol actuel. Trois grandes périodes d'aménagement étaient identifiées : périodes antique, médiévale et moderne. Le gisement, relativement bien conservé, était de lecture difficile dans les conditions du diagnostic.

La fouille préventive intégrait la mise en place d'un protocole d'études géoarchéologiques dont l'application a permis d'éclaircir la nature des installations et des activités humaines, et leur impact sur la formation des sols et l'évolution des paysages.

L'épaisseur de stratification par grandes périodes (valeurs moyennes) est la suivante : 1,50 m pour l'Antiquité ; 0,30 m pour le haut Moyen Âge ; 1,50 m pour le Moyen Âge ; 1,50 m pour les périodes moderne et contemporaine.

Le mobilier archéologique collecté représente une masse considérable : 177 000 artefacts pour un poids avoisinant les 3,5 tonnes, 80 000 tessons de céramique et 21 000 fragments osseux animaux. En outre, 1712 prélèvements ont été effectués (sols et matériaux), pour un volume de près de 3200 litres de sédiments.

Douze périodes identifiées

Il n'y a pas de trace d'occupation structurée antérieure aux installations antiques. L'émergence et l'extension d'une agglomération de type princier au cours des périodes protohistoriques, de la fin du Hallstatt et de La Tène ancienne, pas plus que la formation du principal oppidum des Bituriges Cubes à partir du III^e s. av. J.-C.,

n'affectent particulièrement les « marais », en tout cas à l'emplacement de la fouille.

Période 1 Le milieu avant urbanisation

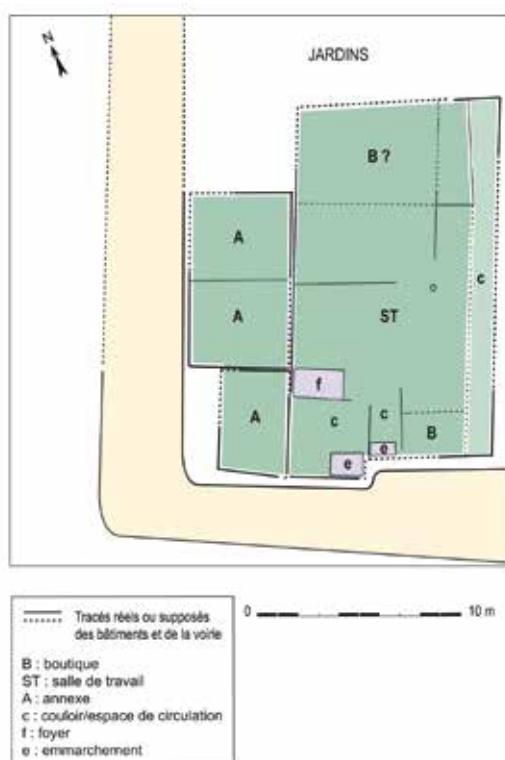
Des formations d'argiles noires à passées tourbeuses, accumulées au cours d'une longue période entre 7900 et 1500 av. J.-C. (datation radiocarbone) couvrent le sous-bassement naturel du site. Le paysage ouvert, humide fait l'objet d'une fréquentation peu soutenue, dévolue principalement aux activités pastorales.

Période 2 Un quartier antique (début du I^{er} s. ap. J.-C. - milieu du IV^e s.)

La formation d'un quartier antique (début I^{er} s. – milieu IV^e s.) dans ce secteur s'organise en trois états. L'apport principal tient à un nouvel éclairage sur la frange urbaine d'Avaricum et la limite d'extension de la ville antique côté septentrional. Le quartier est construit sur le fond humide après une campagne d'assainissement obtenue à l'aide d'un remblai sélectionné (blocs calcaires, grands fragments de tuiles à rebord essentiellement) constituant une plate-forme régulière. Le mode de construction est celui habituellement rencontré en milieu urbain. Ce quartier résidentiel comprend des éléments de bains de bonne facture et une salle chauffée par hypocauste. Une rue, orientée est-ouest, est à l'origine d'un élément structurant stable jusqu'à la période moderne.

Période 3 Les occupations au cours du haut Moyen Âge (milieu du IV^e s. - XI^e s.)

Une première sédimentation de type « terres noires » est constituée de dépôts formés au cours d'une intense activité de récupération de maçonneries antiques. Cette première séquence est suivie d'une mise en culture de certains espaces. À la suite, un petit groupe funéraire est établi (VII^e – IX^e s.). Enfin, et jusqu'à la fin du XI^e s., se développent les cultures vivrières (jardins, potagers), mais aussi l'habitude de rejets organiques.



Bourges, Avaricum, plan et photographie d'une maison du XIV^e siècle (équipe de fouille, Bourges Plus)

Périodes 4 à 6 Canalisation d'une rivière et mise en place du quartier artisanal (1100 - 1300)

Un bras d'eau, l'Yévrette, dont le cours se stabilise progressivement à l'emplacement de la rue antique abandonnée, est canalisé au début du XII^e s. et s'avère attractif pour des activités artisanales qui vont aller en s'intensifiant sur chacune des rives, tanneries en particulier. Sur la rive droite, au nord de la rivière, est mis en place une structure parcellaire lanierée, et un habitat modeste. À partir des années 1180, un double phénomène trame le quartier.

L'intensification des activités artisanales (moulin, tanneries, cordonnerie et autres) amène la densification du bâti, avec la construction d'îlots supplémentaires, et des reprises d'infrastructures (berges, franchissement...). Vers la fin de la période on perçoit, sur une trame parcellaire maintenue, des modifications secondaires liées à des évolutions ou des changements d'activités.

Périodes 7 et 8 Réorganisation planifiée et densification du bâti (1300 - 1400)

Un incendie détruit le quartier au tournant des XIII^e et XIV^e s. L'occasion est saisie d'un assainissement général du secteur au nord de l'Yévrette, dont résulte un fort exhaussement du sol. La reconstruction rapide d'un bâti densifié est réalisée sur la même trame viaire et parcellaire qu'auparavant, mais avec une orientation économique et sociale infléchie vers des fonctions commerciale et résidentielle.

Périodes 9 et 10 Paysage urbain remodelé et nouveau artisanal (1400-1600)

Un nouvel incendie intervient à la fin du XIV^e s. ou au début du suivant, qui détruit le quartier. Mais la reprise est cette fois lente : l'état des îlots au cours des trois premiers quarts du XV^e s. révèle les signes d'une économie

atone. Une partie des îlots reste en friche et la population décroît. Le parcellaire est maintenue, et c'est dans ce cadre qu'un renouveau artisanal se fait jour dans le dernier quart du XV^e s. Le bâti, sans atteindre le niveau de densité des périodes précédentes (7 et 8), connaît un relatif essor, avec notamment le réinvestissement de parcelles détruites par l'incendie et laissées en friche jusqu'alors.

Périodes 11 et 12 Refonte partielle du parcellaire et densification du bâti (XVII^e - XX^e s.)

Jusqu'au milieu du XX^e s., les grandes lignes de l'organisation parcellaire de l'époque médiévale subsistent. L'Yévrette, au rôle économique réduit, est canalisée au XVIII^e s. par des berges lourdement maçonnées. Sa fonction devient principalement celle d'un égout. À partir du XVII^e s., de nouveaux bâtiments sont construits qui viennent densifier le tissu en place. Plusieurs éléments suggèrent un relatif confort : caves et latrines maçonnées deviennent fréquentes. La réhabilitation du quartier après la seconde guerre mondiale, avec l'ouverture de voies urbaines en saignées dans le parcellaire ancien, et le détournement de l'Yévrette, transforment radicalement le paysage urbain.

Perspectives

Les études et les premiers résultats de l'opération montrent tout l'intérêt à explorer de tels contextes archéologiques, peu spectaculaires mais particulièrement riches d'informations historiques. L'apport de l'archéologie, en propre et par sa confrontation avec les textes disponibles, au travers des vestiges d'un quartier industriel de la ville basse médiévale, s'avère novateur pour la ville de Bourges en particulier, et la ville médiévale en général.

Emmanuel Marot, Mélanie Fondrillon

Hormis un fond de fosse du Néolithique Moyen, l'opération de diagnostic (Trodec 2011), suggérait une occupation exclusivement antique et une tripartition de l'emprise investie par un secteur artisanal, un secteur habitat, un secteur dépotoir. La fouille préventive a confirmé et précisé cet état, du point de vue topographique, fonctionnel et chronologique.

Le secteur artisanal occupe la partie nord du gisement à partir du deuxième quart du I^{er} s. Il comprend alors deux fours de potiers, abandonnés et démantelés au cours de la seconde moitié, voire dans le troisième quart du I^{er} s. Une production céramique *in situ* est mise en évidence à partir des rebuts rejetés dans le comblement des fours. Dans l'un d'entre eux au moins, des fragments sur-cuits et des pesons ont été retrouvés.

Le mode de construction est identique pour les deux fours, construits avec de l'argile et du sable extraits dans un périmètre étroit. Les fours sont à languette, ouverts

au Nord-ouest, de dimensions habituelles (diamètre de 1,35 m à 1,65 m). Seule subsiste la partie enterrée : chambre de chauffe, fosse d'accès et alandier. Aucune autre installation propre à l'atelier de potier n'est identifiée dans l'emprise ouverte. Seuls un drain et un puits peuvent être rapprochés de l'activité potière.

D'autres activités artisanales et d'extraction sont attestées indirectement par le mobilier archéologique, en l'absence de toute trace d'installation de travail.

Des déchets métalliques sont dispersés sur l'ensemble du site (scories, fragments de parois de foyers et déchets divers) ; ils apparaissent dans les premiers comblements dès le deuxième quart du I^{er} siècle. Cependant, le temps fort de l'activité est situé au cours du II^e s.

Le tissage est évoqué au vu de traces d'usure de la perforation supérieure de certains pesons en terre cuite ; la présence d'un peson en grès dans l'ensemble col-

lecté irait en ce sens. Pour autant, l'hypothèse reste à confirmer.

Les deux fours sont recoupés à plusieurs reprises par des fosses et un fossé, dont le remplissage est amorcé au plus tôt dans le troisième quart du I^{er} s. Dans le dernier quart du II^e s., deux fosses d'extraction situées en limite orientale de la fouille sont comblées.

Le secteur artisanal ne livre plus de mobilier archéologique datable au-delà de la première moitié du III^e s., hormis le puits comblé à la fin du III^e s., voire début du IV^e s. Mais dès le milieu du II^e s., le secteur connaît une baisse d'activité.

Un vaste secteur dépotoir occupe la partie orientale de l'emprise explorée, à l'emplacement d'une dépression naturelle (talweg ?) opportunément utilisée. On y trouve les rejets successifs en lien avec les activités artisanales et domestiques,

Une demeure est édiflée vers le milieu du II^e s. au sud du secteur artisanal. La partie fouillée révèle des pièces d'habitation et deux cours. Les pièces d'habitation présentent les caractéristiques habituelles des demeures urbaines : fondations maçonnées, sol de mortier de tui-leau, foyer mural, enduit peint...

Les cours, dans lesquelles on n'identifie aucun sol bâti ou constitué, comportent différentes installations : un cellier, une sole de foyer extérieur et des fosses ; une sole de foyer extérieur. La dernière utilisation de l'ensemble, son abandon et son démantèlement, sont placés au plus tôt dans la première moitié du IV^e s.

Après le scellement des niveaux antiques, on trouve quelques traces ténues de bâti seulement à partir du XIX^e s.

Jacques Troadec

Gallo-romain

BOURGES 1 rue Carolus

Moyen Âge

Cette opération de fouille archéologique se trouve à Bourges au sein de l'ancien faubourg du Château. La dénomination du faubourg provient sans doute de l'existence d'une fortification ancienne, de forme quadrangulaire, qui marque encore de son empreinte la topographie de ce quartier. Cette enceinte chevauche le tracé de la rue Jean-Bernard qui est censée reprendre l'axe de l'ancienne voie antique qui menait vers Lyon.

L'origine de cette fortification fait l'objet d'hypothèses diverses. La moins probable en fait le vestige du camp des troupes de César pendant le siège d'Avaricum. Elle a été abandonnée depuis près d'un siècle mais se retrouve encore malheureusement dans certains documents actuels. La proposition qui est généralement retenue est celle d'une enceinte qui protégerait l'ancienne abbaye, puis collégiale Saint-Outrille, fondée au VI^e s. C'est au travers de l'existence de cette fortification que s'échafaudent la plupart des problématiques qui concernent ce quartier de Bourges.

Le site fouillé se trouve dans l'angle nord de l'enceinte. Lors du diagnostic, la mise en relation hâtive de données recueillies dans différents sondages est à l'origine de la proposition de l'existence d'un large fossé, peut être carolingien, qui aurait parcouru la parcelle selon un axe approximatif est-ouest. En plus de l'identification de niveaux d'occupation antiques, c'est l'identification de cette structure supposée qui est à l'origine de la prescription de fouille archéologique.

Dès la première journée de terrassement il s'est avéré que ce fossé n'existait pas et que l'interprétation des vestiges mis au jour lors du diagnostic était erronée. Cependant il existe bien un aménagement de talus qui fortifie, en quelque sorte, la position de l'ancienne collégiale.

Il est plus récent que tout ce qui était imaginé jusqu'à présent, car il est intégré aux dernières périodes d'occupation reconnues.

Le sommet du calcaire, terrain géologique local, a été atteint sur toute la longueur de la zone fouillée. Les altitudes d'apparition révèlent une topographie qui accuse un très léger dénivelé du sud vers le nord (moins de 1 %). La plus ancienne action humaine identifiée est une phase de décapage des terrains de surface. Celle-ci a peut-être fait disparaître des niveaux d'occupation plus anciens. Les premières occupations sont datées du tout début de notre ère. Ce sont essentiellement des structures fossoyées qui ont été mises en évidence. Il semble que quelques structures sur poteaux ont existé, mais aucun plan n'a pu être extrait des données recueillies.

L'état suivant ne révèle pas plus de structures construites. En revanche, deux fosses ont livré un mobilier remarquable (armement, strigile, aryballe, statuaire).

Vers le milieu du I^{er} s. apr. J.-C., un bâtiment en pierre est construit. Localisé dans l'angle sud-ouest de la fouille, il s'étend au-delà des limites de terrassement. Sa fonction n'a pas été précisée. Au début du III^e s., les bâtiments sont détruits et les matériaux récupérés. Ce phénomène est en accord avec les observations faites dans d'autres secteurs de la ville à l'extérieur du *Castrum*. Il est sans doute à mettre en liaison avec la construction du rempart qui se termine au début du IV^e s.

Par la suite, l'endroit devient un terrain vague et un chemin orienté nord-ouest/sud-est est installé. Quelques sépultures sont aménagées au sud de ce dernier. Elles sont datables du Bas-Empire ou du début du haut Moyen Âge.

Le chemin est abandonné, scellé par un apport massif de remblais, peut-être en liaison avec l'implantation d'un merlon de terre, sorte de première tentative de protection de l'édifice religieux dédié à saint Oustrille. Les vestiges sont trop perturbés par les occupations postérieures pour permettre une interprétation incontestable.

Cette levée de terre est percée par une rampe liée à la mise en place d'une plate-forme vers le X^e s. Les occupations sont essentiellement liées à des activités de rejet (fosses dépotoirs, etc.) jusqu'à la construction de bâtiments sans doute en terre et bois sur solin de pierre. Les structures sont très arasées et les niveaux d'occupation ont disparu. Cependant, les données stratigraphiques permettent d'affirmer qu'elles sont construites après le XIV^e s.

Le dérasement de ces bâtiments est à mettre en liaison avec l'aménagement et le renforcement du talus de la plate-forme. Cette structure, qui était peut-être parementée de blocs calcaires, est à l'origine de l'anomalie topographique qui dessine une enceinte quadrangulaire dans la topographie du quartier. Elle est vraisemblablement contemporaine des réaménagements effectués dans le quartier après les destructions liées au siège de 1562.

Par la suite, l'aménagement est conforté par la construction d'un mur de terrasse à l'avant du talus. Cet aménagement est lié à la création de l'École Normale de Bourges au XIX^e s.

Alexis Luberne

Moyen Âge

BRUÈRE-ALLICHAMPS Abbaye de Noirlac

Époque moderne

Les fouilles de l'abbaye cistercienne de Noirlac s'inscrivent dans le cadre d'une mise en conformité et en sécurité du cloître. Elles se sont déroulées en deux temps : la réalisation de tranchées techniques pour permettre l'enfouissement des câblages électriques d'une part, puis celle de sondages plus larges là où le diagnostic avait révélé d'importants vestiges d'autre part.

L'opération menée durant trois mois par Éveha s'est révélée riche en découvertes archéologiques relevant des premiers temps de la communauté monastique jusqu'à la période contemporaine. Toutes les étapes de remaniements sont ainsi documentées, qu'il s'agisse de la phase de fortification du XV^e s., des restaurations des XVI^e XVII^e et XVIII^e s., des modifications liées à la transformation du site en manufacture de porcelaine entre 1822 et 1894 ou encore des travaux menés par les monuments historiques dès le XX^e s.

Les découvertes réalisées permettent de préciser quatre aspects principaux touchant à la vie quotidienne et aux constructions des moines blancs. Ainsi, nous avons notamment pu aborder l'organisation du chantier médiéval. La mise au jour de maçonneries non perçues en élévation instruit sur les modifications de la physionomie du site au fil des siècles. Des précisions sont aussi apportées sur les aménagements hydrauliques, peu connus, excepté par quelques données des fouilles archéologiques précédentes. Enfin, la découverte de multiples inhumations, souvent associées à des dépôts mobiliers, nous renseigne sur la gestion de la mort du Moyen Âge aux Temps Modernes à Noirlac.

L'organisation du chantier médiéval

Le chantier de construction du monastère peut être perçu à travers l'analyse des élévations et des fondations, mais aussi par la découverte de trous de poteau en lien avec les échafaudages ainsi que d'une zone de gâchage du mortier.

L'abbatiale montre clairement deux étapes de mise en œuvre. De 1150 à 1200, le chevet, le transept ainsi que les deux premières travées de la nef sont érigées. Cette fourchette chronologique est corroborée par les datations dendrochronologiques des charpentes du transept et de l'enrayure du clocher. Il s'agit d'une première phase, avec des équipes de bâtisseurs stables comme en témoignent les signes lapidaires relevés sur les pierres de taille de calcaire. Les fondations des murs et piliers sont soignées et massives sur plusieurs assises. Une seconde phase de travaux, de 1200 à 1250, comprend la mise en œuvre des six dernières travées de la nef et du porche occidental. L'organisation du travail est différente : les ouvriers ne semblent plus payés à la tâche mais à la journée. Les signes lapidaires ont en effet disparu. Les fondations sont restreintes, moins larges et généralement sur une unique assise, correspondant peut-être à un souci d'économie de la pierre de taille après un demi-siècle de construction.

La découverte de structures en négatif permet de préciser le déroulement du chantier de construction. De multiples trous de poteaux sont mis au jour le long des murs dans l'abbatiale et dans les galeries nord et est du cloître. Ils sont les témoins des anciens échafaudages, probablement de type semi-solidaire. Nous avons également découvert une zone de gâchage du mortier sous forme d'une fosse rectangulaire tapissée de lait de chaux, contre la fondation du mur sud de la nef.

Évolution de la physionomie du site

Les fouilles de l'abbatiale ont révélé la présence de murs séparant les bas-côtés au niveau des cinquièmes piliers. Perpendiculaires aux murs gouttereaux nord et sud, ils ne sont pas liés à leurs fondations. Ils ne se prolongent pas dans la nef. Il peut s'agir de vestiges de clôture liturgique entre moines de chœur et frères convers, constituée peut-être de fondations en pierres surmontées de barrières de bois. Cette hypothèse est corroborée par la

présence de piscines liturgiques dans le bas-côté sud au niveau de cette séparation.

Une possible cloison séparant la sacristie d'un éventuel *armarium* est tangible à travers les vestiges ténus d'une séparation en mortier entre la première et la seconde travée de la sacristie, mais aussi par la présence de niveaux de sols et de remblais différents de part et d'autre de celle-ci. Cette séparation entre deux espaces, courante dans un cadre cistercien, ne serait pas étonnante à Noirlac.

Les investigations réalisées à l'extérieur, devant le mur occidental du cellier, ont révélé que trois des contreforts de ce dernier (les 3, 4 et 5 depuis le nord) étaient à l'origine largement saillants. En effet, nous avons mis au jour des maçonneries de 3,30 m de longueur, 1,40 m de large et 1 m de hauteur dans le prolongement des contreforts actuels, apparemment remaniés au XX^e s. Ces contreforts, par leur mise en œuvre très soignée et leur facture relèvent des premiers temps de la construction. Ils apparaissent encore sur le plan d'un architecte en 1912 et ont été bûchés lors de travaux des monuments historiques.

De multiples murs de cloisonnement sont mis au jour dans la salle du chapitre. Il s'agit de murs étroits, de 0,60 m de largeur en moyenne, remployant des pierres de taille médiévales, bâtis rapidement sans réel soin. Ils peuvent être interprétés comme les cloisons mises en place en 1939 pour l'établissement de cellules lors de la rétention de républicains espagnols dans l'abbaye. Ils correspondent aux aménagements les plus récents du chapitre, avant la mise en place du dallage actuel, posé en 1950.

Des aménagements hydrauliques

De multiples structures étudiées lors de cette opération relèvent de l'hydraulique, qu'il s'agisse de drainer, d'assainir, d'assurer l'hygiène du site ou sa protection lors de périodes de troubles. Les aménagements hydrauliques sont primordiaux pour des sites cisterciens souvent installés en fond de vallée et donc soumis au ruissellement des eaux de pluie. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que les fouilles de Noirlac aient révélé de multiples drains chargés de faire circuler ces eaux. Des caniveaux sont repérés dans l'abbatiale ainsi que dans les galeries nord, ouest et sud du cloître. Les fouilles précédentes avaient permis d'en identifier dans la galerie est et dans les cuisines. Ces drains sont maçonnés de pierres calcaires taillées. Les fonds sont soit de dalles calcaires, soit de terres-cuites. Cette mise en œuvre ainsi que la présence de céramiques des XIII^e et début XIV^e s. les rattachent à la période médiévale. Le drainage du site est réalisé par un collecteur, daté du XVIII^e s., repéré devant le mur gouttereau ouest du cellier, et permettant de récolter les eaux de ruissellement ainsi que les eaux usées.

L'hygiène peut être abordée grâce à la découverte de latrines contre le mur occidental du cellier, au niveau du premier contrefort. Elle est mise en œuvre dans la seconde moitié du XI^e s. et est probablement dévolue aux frères convers, cantonnés à l'aile ouest du monastère. Elle est édifiée en belles pierres de calcaire. Sa conduite

d'évacuation est bouchée par l'installation d'un fossé au XV^e s. longeant le cellier.

Ce fossé est réalisé dans le cadre d'une fortification de l'abbaye lors de cette période troublée. Une tour est mise en œuvre contre le pignon sud du cellier, munie d'un pont-levis permettant d'enjamber le fossé défensif. Ce dernier est de 6 m de largeur au minimum, et de 1,50 m de profondeur minimale. Ce système défensif n'est pas inédit dans un cadre cistercien et monastique et est par ailleurs assez similaire au système adopté à l'abbaye de Prébenoît en Creuse qui se dote de fossés, de douves et de tours de défense à la même période.

Les inhumations au sein du monastère

Les fouilles de 2011 ont été particulièrement riches en inhumations, mises au jour dans l'abbatiale (collatéraux nord, sud et entrée de la nef), dans le chapitre (entrée et travée sud-est) ainsi que dans la galerie est du cloître. Elles sont fréquemment accompagnées de dépôt mobilier (céramiques, monnaies, verreries, éléments lapidaires sous forme de plate-tombe). Quarante-quatre sépultures sont ainsi envisagées.

Elles semblent attribuables majoritairement au XVII^e s. comme l'attestent leur morphologie ainsi que les dépôts monétaires identifiables. Pour la plupart, il s'agit de fosses relativement grossières, rectangulaires, aux bords et aux fonds irréguliers. Les individus sont inhumés en cercueil cloué. Les planches de bois sont encore perceptibles et les clous sont généralement restés en place. Des lincoils sont envisagés, du fait des contraintes exercées sur les corps, mais aussi grâce à de micro restes de tissus ou à la présence d'épingles en alliage cuivreux. Les lincoils à épingles corroborent cette datation et n'apparaissent pas avant le XVI^e s. Ce type d'inhumation est repéré dans l'église, mais aussi dans le cloître et le chapitre. Dans ces deux derniers espaces, les sépultures semblent avoir perturbé un pavage en carreaux de terre-cuite. En effet, les comblements présentent de multiples carreaux glaçurés de dimensions identiques. Un pavage est par ailleurs mis au jour dans la galerie ouest, présentant une alternance de carreaux gris-bleu, orangés et rouges. Il relève probablement des XVI^e et XVII^e s. et se prolongeait peut-être dans la galerie est et la salle du chapitre.

Outre ces inhumations en cercueil et lincoil, des fosses anthropomorphes ont été découvertes dans la galerie est. De simples planches de couverture sont placées sur les banquettes latérales afin de couvrir le défunt. L'une de ces inhumations a livré une pièce de monnaie médiévale. La présence de réductions est assez significative pour être remarquée. La zone à l'entrée de la salle capitulaire est bouleversée par de multiples inhumations se recoupant, ou par de fréquentes réouvertures de fosses. Les sépultures signalées par une plate-tombe sont réouvertes à de fréquentes occasions, comme c'est le cas pour une sépulture du cloître, à l'entrée du chapitre, ré-ouverte à quatre reprises. Des fragments de plate-tombe mis au jour dans son comblement, appartiennent à Guido, inhumé au XIII^e ou XIV^e s. d'après les inscriptions très usées et partielles. Parfois, les fosses ne sont

pas signalées et leur emplacement est progressivement oublié au fil des siècles. C'est ainsi que de nombreuses sépultures sont recoupées, et leurs ossements rejetés et déplacés dans les nouvelles fosses. L'entrée de la salle capitulaire est une zone très attractive ayant révélé un grand nombre d'individus inhumés, parfois sur plusieurs niveaux, avec de fréquentes réductions.

Les fouilles de l'abbaye de Noirlac ont ainsi été riches en découvertes et nous renseignent sur les différentes phases de constructions et de remaniements d'un site constamment occupé. En témoignent les multiples inhumations, jusqu'au XVII^e s..

Isabelle Pignot

Âge du Fer

CERBOIS Communal des Etangs, Les Grottes Jots

Gallo-romain

La fouille a porté sur deux plateformes éoliennes, nommées E3 et E4. Sur la plateforme E3, les éléments recueillis apparaissent relativement importants en regard de la modestie des secteurs de fouille. Outre le fait qu'ils attestent l'exploitation du minerai pisolithique dans la cité des Bituriges dès la période hallstattienne, confirmant en cela les éléments récemment découverts sur le site de Soye-en-Septaine, ils permettent également de préciser les modalités d'exploitation de ces gisements.

La succession des constructions modestes aux environs du gîte de minerai semble indiquer une occupation temporaire. Il est difficile, à l'aide des seuls éléments en notre possession, de juger de l'ampleur et de la destination du minerai prélevé (consommation domaniale ou partiellement dévolue aux circuits commerciaux).

Le site découvert sur l'éolienne E4 est plus courant. Il n'est pas sans évoquer les vestiges découverts sur le site E2 de l'Autoroute A77 (Fournier 2006). On y retrouve un vaste enclos dont l'espace interne est divisé à l'aide de partitions fossoyées de grande taille. Il est également intéressant de noter dans les deux cas la dispersion des structures au sein de ces enclos. La densité d'occupation est très faible, les constructions comme le mobilier restent modestes permettant de mettre en doute le fait que nous nous trouvions, dans l'un comme dans l'autre cas, au cœur de l'exploitation. L'activité métallurgique qui apparaît dans la dernière phase d'occupation laténienne ou augustéenne du site E4 est exclusivement liée à la dernière étape de la chaîne opératoire. Cette activité de forge n'a pas généré un nombre de déchets important attestant son identification comme une forge de service et non comme une forge de production (Perret 2002). La découverte d'un axe de circulation laténien et gallo-romain desservant le site E4 est également une information importante. Elle permet de compléter la carte des éléments structurant l'occupation des campagnes à la fin de la période gauloise et au cours du Haut-Empire. Il est, au regard des datations obtenues, difficile d'établir un lien entre les deux occupations. Les vestiges métallurgiques collectés dans le comblement terminal du fossé d'enclos F.2-4 ne relèvent pas d'une opération de transformation du minerai, mais se rattachent à la production d'objets. Ils ne peuvent nous éclairer quand à la provenance du métal employé et assurer d'un approvisionnement local..

Fournier 2006 : Fournier L. et al. : *Autoroute A19 - section Artenay-Courtenay, Tranche E : Attray, Escrennes, Santeau et Mareau-aux-Bois* : rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Pantin, Inrap CIF, 2006, 362 p.

Perret 2002 : Perret S. : *Etude quantitative et technologique des vestiges sidérurgiques d'une forge d'époque romaine à Etagnières (Vaud)*. Travail de diplôme d'archéologie préhistorique, Genève, Université de Genève, 2002, 99 p.



Cerbois, Communal des Etangs, Les Grottes Jots, plan général des vestiges du site E4 (topographie : B. Wedajo, infographie : H. Herment et F. Tane, Inrap).

Laurent Fournier

LA CHAPELLE-SAINT-URPIN

Les Cachons

Cette opération de fouille préventive a été réalisée préalablement à la construction d'un lotissement sur la commune de La Chapelle-Saint-Ursin. Cette dernière fait partie de l'agglomération de Bourges (Cher). La fouille préventive, menée du 15 mars au 30 mai 2011, fait suite au diagnostic réalisé sous la direction de S. Chaudriller en juin 2005. Ce dernier avait été motivé par l'existence d'une villa révélée par photographie aérienne en 1975. Cette villa se trouve dans la parcelle mitoyenne à l'ouest du projet de lotissement.

La fréquentation du site à la période protohistorique est attestée par deux fosses F.15 et F.27. Toutefois, l'attribution chronologique de F.27 est sujette à caution du fait de la rareté du mobilier sur lequel se base la datation. À la fin de la période protohistorique ou au début de la période romaine semble intervenir ce que M. Liard identifie comme un épisode de « fragilisation des sols » qui pourrait trouver son origine dans un changement des pratiques culturelles. Les sols présents sur le versant sont alors érodés et accumulés en bas de pente.

La mise en place du parcellaire de la villa ne serait pas antérieur au II^e s apr. J.-C.. La densification de l'occupation intervient aux II^e-III^e s. avec la mise en place d'un espace de circulation dans la partie nord de l'emprise. Celui-ci est bordé par les fossés F.17 au nord et F.3 au sud. Ce dernier s'interrompt vers l'est et cette interruption est également matérialisée par deux poteaux F.44 et F.43.

Un second chemin, bordé à l'ouest par le fossé F.79, et à l'est par le tronçon occidental d'un fossé d'enclos F.90 = F.91, se prolongerait vers le nord sous la forme d'un empiérement. Une construction sur solin de pierre prend place au sein de la *pars agraria*, elle pourrait apparaître comme une dépendance agricole (étale ?). L'occupation de cette période est complétée par quelques fosses disséminées au sein de parcelles et par un trou de poteau. La fosse F.5 a livré des ossements animaux attestant peut-être de la dévolution de cette partie de l'exploitation à l'élevage. Ne conviendrait-il pas de lier la fosse F.9 qui

contient un squelette de bovin à cette phase d'occupation du site ? Cette information est peut-être à mettre en relation avec les observations réalisées par Morgane Liard.

La période romaine est en effet marquée par une phase de dépôt colluviaux et une stabilisation des sols auxquelles succède une phase d'enrichissement par apports de fumures.

Au Bas-Empire, la déprise agricole n'est pas perceptible. Le réseau parcellaire se transforme. Dans un premier temps, l'espace de circulation au nord semble conservé, avec la réalisation des fossés F.8 et F.35 qui matérialisent la limite méridionale du chemin mis en place au cours de la période précédente. La partition de l'espace sous la forme d'une grande parcelle laniérée est assurée au sud par la création de nouveaux fossés qui pourraient avoir été palissadés dans un premier temps.

Les activités réalisées dans la villa au regard des rejets mis au jour attestent la réalisation de travaux du cuir. Une lame de force fragmentée atteste la collecte de la laine (et de l'élevage ovin). Mais l'essentiel est constitué de déchets engendrés par des travaux de forge. Ces scories ont été mises au jour aussi bien dans des contextes romains que dans le comblement de structures du haut Moyen Âge (où ces éléments peuvent être redéposés). Sans présager de l'évolution de la *pars urbana* au début du haut Moyen Âge, on assiste à l'installation d'une petite unité d'exploitation constituée de deux bâtiments sur poteaux s'inscrivant au sein d'un parcellaire fossoyé. Cette configuration d'unités d'exploitation modestes, installées au sein d'un terroir mis en valeur depuis une longue période, est classique.

Elle a été reconnue plus au sud sur les sites de la villa de La Noir à Beurat et de la ferme du Subdray, et en d'autres points du territoire berruyer. L'occupation carolingienne n'est reconnue que par la fosse F.46.

Alexis Luberne

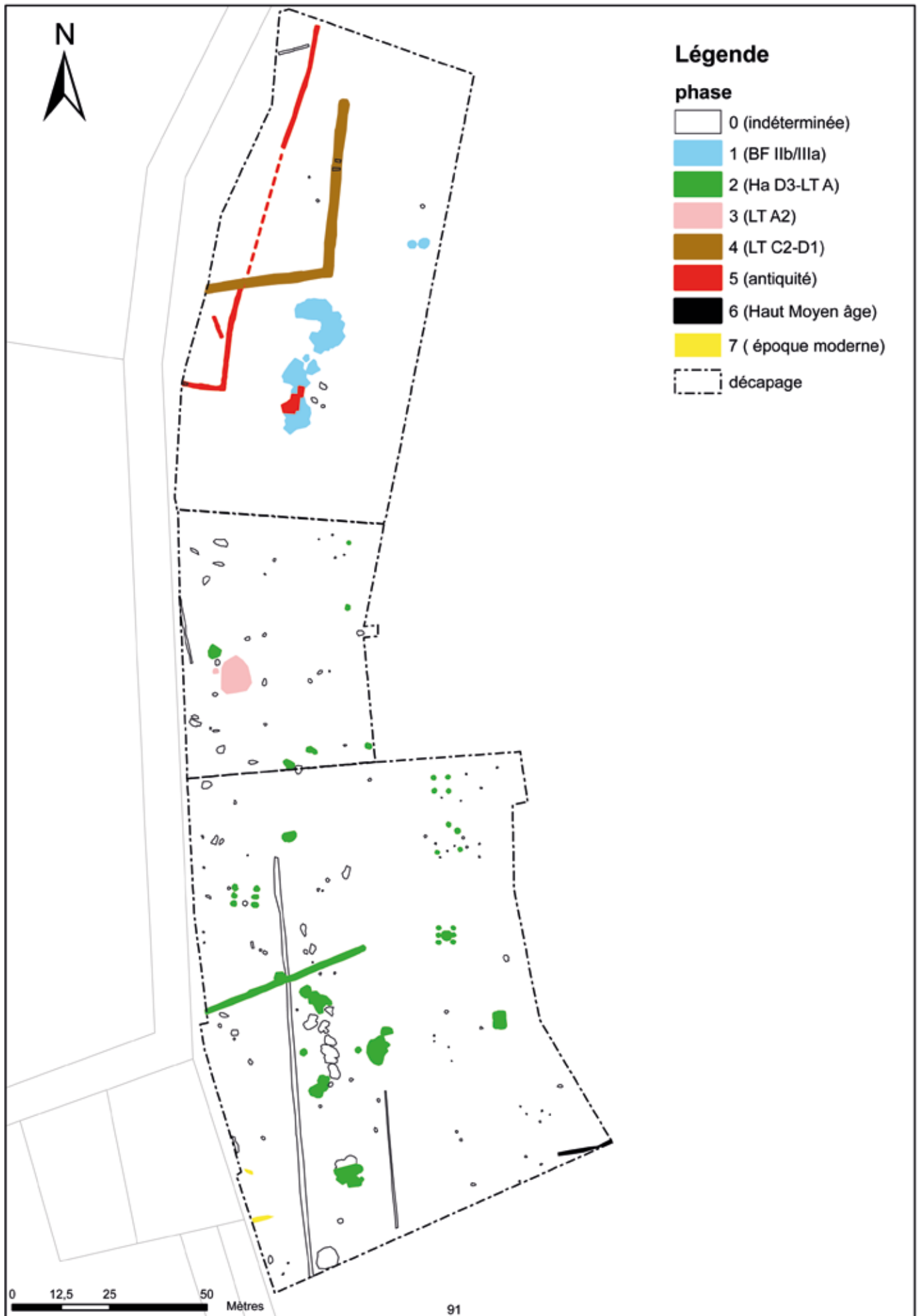
LA CHAPELLE-SAINT-URPIN

Les Grandes Varennes

La fouille d'archéologie préventive effectuée au lieu-dit les Grandes Varennes sur la commune de La Chapelle-Saint-Ursin (site n° 18 050 011), préalablement à la réalisation d'un lotissement de 138 lots, porte sur une emprise de 2 hectares.

L'emprise fouillée est située à moins de 1000 m au nord de La Chapelle-Saint-Ursin, en bas du versant d'un ta-

lweg (de 135,80 à 129 NGF d'est en ouest sur 350 m). Le décapage a été réalisé en aire ouverte, à l'aide de deux pelles mécaniques à chenilles opérant en rétroaction et munies d'un godet de 2 m de largeur. Trois secteurs ont été définis par le service régional de l'archéologie pour cette opération ; conformément à la prescription, le décapage a débuté par le secteur 3 pour se terminer par le secteur 1. La surface ouverte représente 20 464 m².



La Chapelle-Saint-Ursin, Les Grandes-Varenes, plan phasé (Bourges Plus)

Les découvertes archéologiques sont attribuables à la Protohistoire, l'Antiquité, au haut Moyen Âge et à l'époque moderne ; les vestiges sont assez dispersés, le secteur 2 étant le plus densément occupé. Il s'agit dans tous les cas de fossés, fosses, constructions sur poteaux...

Pour la Protohistoire, cinq phases ont été distinguées : Bronze final IIb-IIIa ; La Tène A1 ; La Tène A2 ; La Tène C2-D1 ; La Tène D2. La première est représentée principalement par des « fosses polylobées » caractéristiques d'une activité d'extraction de matériaux utilisés pour la construction de bâtiments en bois et en terre (clayonnage, pisé...). La présence de ces fosses témoigne de l'existence d'un habitat à proximité de la zone prescrite. Le mobilier céramique mis au jour dans le comblement de ces structures est caractéristique du milieu domestique du Bronze final (vaisselle de présentation, vaisselle culinaire et vases de stockage).

La seconde phase relativement plus dense en vestiges, comprend les traces de fondation d'au moins un grenier établi sur quatre poteaux, d'un bâtiment d'habitation sur six poteaux et de quatre silos dont un est abrité par un appentis sur six poteaux. Une structure de type fosse atelier a également été découverte et de nombreux fragments de four de potier (fragment de sole perforée, pilier, et fragments de dôme) ont été mis au jour dans une série de trous de poteau et dans le comblement de deux silos. Le mobilier céramique correspond au profil domestique habituel ; fait remarquable, il est associé à trois fragments d'amphores de Marseille et deux fragments de céramique attique, phénomène désormais fréquent sur le site de Bourges mais moins habituel pour un gisement situé à 6 km de distance.

La troisième phase est uniquement représentée sur le site par une grande fosse circulaire dont la fonction reste difficile à déterminer.

La quatrième phase concerne l'angle d'un enclos fossoyé daté de La Tène C2-D1. Le tracé de cette structure n'a été dégagé que partiellement, car le fossé se prolonge plus à l'ouest, hors de l'emprise de la fouille. Le mobilier recueilli dans le comblement de cette structure est homogène et caractéristique du milieu domestique. La cinquième phase concerne un creusement effectué dans le remblai d'une fosse polylobée initialement exploitée au Bronze final, dont la fonction précise est impossible à déterminer.

Pour la période antique, les vestiges sont diffus et semblent appartenir à une seule phase attribuée à l'époque augustéenne. Il s'agit de trois fossés très arasés situés en secteur 1. Ces éléments sont sans doute contemporains d'un enclos fossoyé de forme carrée, situé à quelques dizaines de mètres plus au sud dans l'emprise de la fouille dirigée par Nadine Rouquet.

Le haut Moyen Âge comprend un tronçon de fossé parcellaire identifié dans le secteur 2, dont le tracé se poursuit dans le secteur 4 de la fouille de Nadine Rouquet.

La dernière phase identifiée comprend deux fosses comblées par du mobilier d'époque Moderne. Ces dernières ont été mises au jour en secteur 2, le long du chemin bordant les jardins ouvriers.

Laurence Augier

Âge du Bronze

LA CHAPELLE-SAINT-URSIN Les Grandes Varennes

Gallo-romain

Moyen Âge

L'opération d'archéologie préventive menée au lieu-dit Les Grandes Varennes, sur la commune de La Chapelle-Saint-Ursin (n° 18 050 012), en préalable à l'aménagement d'un lotissement, porte sur une emprise de 18 600 m². L'emprise est localisée à moins de 1000 m au nord du bourg de la Chapelle-Saint-Ursin, en bas de versant d'un talweg (de 134,85 à 130,71 NGF d'est en ouest sur 200 m). Un décapage extensif a été réalisé sur l'ensemble de la zone à fouiller, à l'aide de deux pelles mécaniques à chenilles opérant en rétroaction et munies d'un godet de 2 m de largeur. Le gisement a subi de nombreuses perturbations essentiellement dues aux travaux agricoles, aux décapages successifs liés aux interventions archéologiques mais aussi aux eaux pluviales qui, dans ce secteur, lessivent considérablement le terrain.

Les découvertes archéologiques concernent des structures en creux et des vestiges réalisés en pierres sèches,

localisés dans les parties sud et ouest de l'emprise. Elles sont attribuables à la Protohistoire, l'Antiquité et au haut Moyen Âge.

Un four oblong de type polynésien, destiné à la cuisson à l'étouffée des aliments, un trou de poteau et une petite fosse sont datés par la céramique du Bronze final.

L'occupation antique est attestée par diverses structures. Un enclos fossoyé quadrangulaire enserrant une surface de 110 m² présentant une partition interne. Un bâtiment construit sur poteaux qui délimite une aire d'au moins 42 m². Une zone d'épandage d'éléments de démolition conservée sur une surface de 15 m sur 10 m.

Le mobilier issu de ces structures rassemble pour l'essentiel, de la terre cuite architecturale gallo-romaine, de la céramique caractéristique de la période augusto-tibérienne (pour l'enclos) et des ossements animaux.

Une construction, localisée sur l'emplacement même du bâtiment sur poteaux, dont les fondations très perturbées, présente un côté de 28 m et deux retours (angles nord/est et sud/est) conservés sur 5 et 8 m de long. Une trace linéaire, parallèle au mur le plus long, est composée de fragments calcaires. Dans son alignement une tranchée de récupération a été observée. Ces vestiges s'organisent en un rectangle qui suit un axe nord-nord/ouest sud-sud/est. Les niveaux de sols ne sont pas conservés.

Un bâtiment, situé à 10 m à l'est de cette construction, se compose de vestiges de fondations très arasées, en pierres sèches, formant un angle sud-ouest conservé sur 2 et 6 m de long. Les murs semblent suivre une orientation nord sud. Les niveaux de sols ne sont pas conservés.

Un bâtiment, implanté à 33 m à l'est du premier, est constitué de fondations très arasées de pierres sèches. La plus longue mesure 14 m, elle intègre deux retours de murs conservés sur 8 et 2 m de long qui forment les angles nord/est et sud/ouest de la construction. Des traces ténues linéaires, formées de petits fragments de calcaires mêlés à de rares nodules de mortier, complètent le plan en dessinant un rectangle de 14 m par 9 m. Tout comme la structure 6, elle suit un axe nord-nord/ouest, sud-sud/est, les niveaux de sols ne sont pas conservés. Une fosse dépotoir localisée à 2 m à peine, à l'est de la structure 6, a un profil en cuvette. Elle mesure 3,10 m de long et 2,70 m de large, elle est conservée sur une profondeur de 1,16 m. Le mobilier recueilli dans les niveaux de démolition de ces trois structures rassemble, pour l'essentiel, de la céramique et des monnaies, datables de la fin du III^e s. voire du début du IV^e s.

Une série de fossés parcelnaires qui suivent la même orientation que les bâtiments gallo-romains (axe nord-

nord/ouest, sud-sud/est) et est-ouest sont datés de la fin de l'Antiquité ou du début du haut Moyen Âge. Cette compartimentation de l'espace est encore en partie lisible sur le cadastre napoléonien.

Deux types de vestiges sont attribuables au haut Moyen Âge. Les vestiges funéraires consistent en trois sépultures éparses dont l'une est installée dans un des fossés parcelnaires. Aucun dépôt funéraire n'est associé à ces trois tombes, Un bâtiment sur quinze poteaux (grenier ?) occupe une emprise au sol de 110 m². Les céramiques et les ossements humains (14C) sont attribuables à la période carolingienne.

Certains faits, des fosses et des trous de poteaux, n'ont pu être datés en l'absence d'artefacts et de relation stratigraphique avec des structures datées.

Les vestiges protohistoriques peuvent être rattachés aux découvertes liées à l'habitat rural associé aux activités artisanales, mis au jour notamment sur la parcelle attenante, au nord de celle fouillée ici. L'intérêt de la fouille porte sur ce type d'installations encore peu connues sur notre territoire, hormis sur le gisement de Port Sec à Bourges. L'enclos fossoyé et les trois bâtiments antiques se rattachent à une occupation dont la fonction ne peut être précisée. Il est vraisemblable qu'elle soit en relation avec l'une des villae repérées par prospection aérienne sans qu'il soit possible d'en déterminer l'appartenance précise (villa des Cachons ou de l'Angoulère II (dite aussi de « La Chapelle II »). Le bâtiment sur poteaux attribuable au haut Moyen Âge semble être contemporain des trois sépultures. Il constitue le dernier vestige tangible de l'occupation de cet espace avant qu'il ne soit voué aux activités agricoles jusqu'en 2007.

Nadine Rouquet

Âge du Fer

Châteaumeillant Le Paradis

Gallo-romain

Les fouilles programmées de Châteaumeillant ont repris en 2001, après une interruption totale de près de 30 ans à la suite de la disparition de Jacques Gourvest. Si ces nouveaux travaux ont permis de réactualiser de nombreux aspects concernant la structuration de site, ses fonctions, ses activités et sa chronologie, ils ont aussi permis de confirmer certaines caractéristiques qui avaient été établies entre les années 1950 et 1980. Aussi, les fouilles et travaux récents ont soulevé de nouvelles questions, comme celle des événements historiques de l'année 52 av. J.-C. qui ont peut-être laissé des traces matérielles, mais aussi de nouvelles problématiques comme la réoccupation ou réutilisation de l'*oppidum* au III^e s. apr. J.-C., période à laquelle appartient un lot de vestiges exceptionnels découvert au cours de l'été 2012 dans le puits 269.

La période pour laquelle nous présentons ce bilan est à cheval sur trois programmes triennaux :

- le programme 2007-2009 : à la suite des fouilles sur les fortifications situées à l'extrémité sud de l'oppidum (Krausz 2007a, 2007b, 2008, 2014) ce programme s'est porté dans un autre secteur de Châteaumeillant (zone B), là où des fosses remplies d'amphores complètes ont été mises au jour depuis plus d'un siècle. Il a été motivé d'abord par l'évaluation des conditions de conservation de l'habitat celtique situé au nord de la fortification. Ensuite, il a permis de découvrir une occupation de La Tène C et D d'une grande densité, présentant des éléments de paléosols piégés et de très grandes fosses

quadrangulaires remplies d'un riche mobilier. L'une des principales surprises est l'absence totale de structures en pierre. L'oppidum offre dans ce secteur une conservation remarquable des vestiges laténiens, rarement rencontrée dans un site de ce type.

- Le programme 2010-2012 s'est concentré sur la structuration et la chronologie des habitats laténiens successifs et l'approche de leur organisation spatiale. Un décapage complémentaire (zone C) a été réalisé en 2010 au sud de la zone B, dans la continuité. Ce programme était centré sur la fouille de la zone C, très dense en structures fossoyées, fosses, trous de poteau et un très large fossé sur le côté ouest de la fouille. Cinq puits ont été identifiés dans les zones B et C et au cours des années 2011 et 2012, la fouille sécurisée de deux d'entre eux a été réalisée (st209 et st269).
- Le programme en cours (2013-2015) se concentre sur les étapes successives de l'occupation, depuis La Tène C jusqu'au III^e s. apr. J.-C. et tente de démêler les habitats.

La chronologie des occupations laténiennes et antiques

La chronologie des habitats s'est précisée d'année en année. On peut affirmer aujourd'hui que la première occupation se met en place au cours ou à la fin de La Tène C2 (vers 150 avant J.-C.). Elle ne connaîtra pas de rupture jusqu'à l'époque romaine, et même au-delà. Toutes les phases sont représentées entre le milieu du II^e av. J.-C. et le I^{er} s. apr. J.-C., mais certaines le sont mieux que d'autres. Aujourd'hui, ce sont les fosses dont le comblement s'effectue tout au long de La Tène D1 qui sont les mieux connues, les vestiges de l'habitat antérieur (celui de La Tène C2) étant sans doute assez perturbés par le développement de l'occupation de La Tène finale. Si les structures de La Tène D2 sont présentes, elles ne sont pas très nombreuses et le mobilier caractéristique de cette période n'est pas toujours aisé à identifier. Cette difficulté est accentuée par la rareté du mobilier métallique qui aurait pu nous aider à identifier cette phase au cours de laquelle la céramique est plus difficile à caractériser. D'une manière générale, la période entourant la Guerre des Gaules n'est pas encore bien cernée sur le site. La présence de murs de torchis effondrés évoque bien un incendie de l'habitat, et les datations fines déterminées par Marion Bouchet sur la céramique resserrent la datation autour des événements de -52. Les incendies relatés par Jules César demeurent toutefois à l'état d'hypothèse pour Châteaumeillant. L'époque augustéenne est bien représentée avec la permanence des constructions en bois (tranchées de fondation et poteaux), un mode architectural qui semble se poursuivre très tard au cours de l'Antiquité à Châteaumeillant. En effet, les traces d'occupation des II^e et III^e s. apr. J.-C. reposent uniquement sur de l'architecture en bois.

Schéma chronologique des occupations sur l'oppidum :

- installation de l'habitat : La Tène C2 (arrivée des amphores)
- Premier incendie de l'habitat : La Tène C2/D1
- Habitat La Tène D1 ; construction du murus gallicus

- construction du rempart massif : La Tène D2
- Second incendie de l'habitat : 52 av. J.-C. ?
- reconstruction de l'habitat : époque augustéenne
- perdurance de l'habitat : époque tibérienne au III^e s. apr. J.-C. (voire plus tard)

Les recherches sur la chronologie fine se concentrent sur l'étude exhaustive des mobiliers archéologiques, et en particulier la céramique qui fait l'objet d'une thèse en cours par Marion Bouchet. En 2011, l'étude des amphores a été reprise par Fabienne Olmer (CNRS Lattes) qui étudie actuellement à la fois les collections anciennes du musée Émile Chénon et les tessons issus des fouilles récentes. Cette étude des amphores contribuera à une meilleure approche de la chronologie des habitats en même temps qu'elle permettra d'aborder les aspects économiques développés sur le site à La Tène moyenne et finale.

La structuration des habitats, l'organisation interne de l'oppidum

La forte densité des structures dans la fouille de l'habitat est à la fois un signe de bonne conservation du site, mais elle complique la compréhension de l'organisation quand il s'agit d'aborder la structuration spatiale. L'avancement de la fouille permet d'ores et déjà de repérer au moins trois axes urbains qui ont été modifiés à plusieurs reprises depuis la Tène C2 : une nouvelle orientation des structures à La Tène D1, puis une autre à l'époque augustéenne.

Plusieurs bâtiments sur poteaux sont désormais connus et certains recouvrent de grandes fosses quadrangulaires qui ont servi de caves à ces constructions. Ces ensembles ne peuvent pas être interprétés pour le moment comme des espaces habités, et il s'agit plus probablement d'ateliers artisanaux. La découverte de vestiges artisanaux, pas nécessairement nombreux mais variés, plaiderait en effet en faveur d'une fonction artisanale pour les zones B et C, plutôt que pour une zone résidentielle. Cette hypothèse s'appuie sur les découvertes de ratés de cuissons de céramiques (puits 209), de scories métalliques, de débris de fours à coupole et de fours en place, et enfin de lingotières en terre cuite liées à la métallurgie, orfèvrerie ou la frappe monétaire. Cette fonction serait corroborée par la présence de nombreuses caves quadrangulaires utilisées pour les activités artisanales et/ou le stockage de denrées et produits alimentaires ou commerciaux. L'absence de certitude sur la fonction de ce quartier reste liée à l'exiguïté de la surface fouillée (environ 1000 m²) qui ne permet pas d'avoir une vision satisfaisante de cet habitat complexe. L'extension de la fouille actuelle vers le sud et l'est au cours de la triennale 2013-2015 permettra d'obtenir une représentation amplifiée de l'habitat.

Malgré ces interrogations, la configuration de l'habitat tel que nous le percevons aujourd'hui est bien celle d'un milieu urbanisé dès La Tène moyenne, l'image d'une ville gauloise sur l'oppidum de Châteaumeillant.

Les puits de Châteaumeillant

Depuis le XIX^e s., Châteaumeillant doit sa notoriété à son énorme rempart, ses énigmatiques « caves à amphores » et ses nombreux puits. En effet, dans le quartier Saint-Martin, au sud de Châteaumeillant, des puits



Châteaumeillant, le Paradis, le lion restauré (J.-G. Aubert, Arc'Antique)

ont été découverts régulièrement par les habitants de la commune depuis deux siècles. Le mieux connu d'entre eux est sans doute celui du jardin Kasmareck, exploré par Émile Hugoniot et Jacques Gourvest en 1961.

La plupart des puits appartiennent à une série qu'Émile Chénon a fait explorer dans le quartier Saint-Martin entre 1900 et 1915 (ou 1920). Il s'agit d'environ 30 puits connus par Chénon à partir de 1880, la plupart sont inédits. La documentation conservée aux Archives départementales de l'Indre laisse penser que la plupart de ces puits sont gallo-romains.

Au cours des fouilles récentes, nous avons été confrontés à plusieurs reprises à des puits : en 2006 dans la zone A, puis dans les zones B et C. À partir de 2011, nous avons confié la fouille sécurisée des puits à l'entreprise Eveha. Cette même année, Bruno Zélie a fouillé le puits 209, un puits de section carrée dont le comblement est attribuable à La Tène D1. En 2012, nous avons exploré le puits 269 (zone C) : celui-ci a révélé à 12 m de profondeur un dépôt épais d'1 m placé au fond de la structure contenant près de 6000 objets en bronze, fer, bois, cuir, plomb. Certains sont de nature exceptionnelle, uniques à Châteaumeillant et dans le Berry : lion aux yeux d'argent (fig.3) et vaisselle en bronze, coffre avec buste d'Hercule, pièces métalliques d'une voiture à quatre roues presque complète. Cet ensemble est daté du début du III^e s. apr. J.-C. grâce à un ensemble de céramique homogène et de deux monnaies de Marc Aurèle.

Conclusion

En 2013, un nouveau décapage de 700 m² permettait de découvrir de nouvelles zones de l'habitat qui semblent bien structurées. En effet, un grand enclos a été décou-

vert au sud du chantier. Celui-ci dessine une vaste parcelle orientée NS/EW qui contient des bâtiments. Au sud de la zone E, les trous de poteau sont très nombreux et désignent une zone d'habitation. La fonction de ce fossé n'est pas encore élucidée, mais le décapage de 2013 a au moins permis d'observer la structure dans son ensemble. Le fossé est linéaire sur 33 m de longueur pour 3 m de large et contient du mobilier antique. Il n'est pas très profond et des « cellules » sur tranchées de fondation sont contiguës sur son côté est. La fouille n'est pas assez avancée pour déterminer la fonction de ces cellules qui sont toutes de tailles différentes, mais on peut penser qu'elles ont un lien avec des activités artisanales, de stockage ou de commerce.

La fouille de 2013 a permis également de détecter un nouvel ensemble artisanal composé d'un four de potier qui pourrait être associé à un bâtiment à abside (ensemble 8) daté de l'époque romaine. Ainsi, plusieurs bâtiments sur poteaux se dessinent désormais autour du puits 269. Deux d'entre eux pourraient être contemporains de l'utilisation de ce puits, nous espérons que le mobilier contenu dans les trous de poteau sera suffisant pour préciser cette hypothèse.

D'une manière générale, le nouveau décapage confirme que plusieurs habitats sont superposés au Paradis depuis La Tène C jusqu'au III^e s. apr. J.-C. au moins. Les structures antiques semblent plus nombreuses dans les zones D et E qu'elles ne l'étaient dans la zone B. Le fossé 308 et le complexe de cellules qui lui est associé envahit désormais une grande partie du chantier et sa fouille exhaustive va nous occuper jusqu'à la fin de la triennale. Quoi qu'il en soit, cet ensemble est particulièrement intéressant car sa morphologie est singulière et atypique. Il est possible qu'il soit contemporain du puits 269 et peut-être aussi des bâtiments 6 et 8. Si ces datations sont confirmées, nous aurions à Châteaumeillant un quartier des II^e et III^e s. apr. J.-C., associant des activités artisanales, domestiques et cultuelles. Un fait très important se dégage de ces observations : les structures antiques mises au jour excluent la construction en pierre puisqu'il s'agit d'une architecture exclusivement en bois qui associe poteaux plantés et tranchées de fondation (fondations de poteaux ou sablières basses). L'abondance des tuiles gallo-romaines dans les comblements de trous de poteau (tegulae et imbrices) indique que les toitures de ces bâtiments en bois étaient en tuiles, mais les murs étaient construits en torchis, dans la tradition gauloise. On peut s'étonner de découvrir une architecture exclusive en bois/torchis/tuiles en Berry aux II^e-III^e s. apr. J.-C. La poursuite de la fouille permettra peut-être de préciser si cette architecture correspond à des fonctions spécifiques pour certains bâtiments ou s'il s'agit d'un choix culturel d'une population au cours d'une phase tardive de l'Antiquité, dans un oppidum où la pierre de bonne qualité abonde pourtant. Les nombreuses découvertes rassemblées au cours de ces dernières années à Châteaumeillant élargissent la problématique de la place de cet oppidum gaulois dans la cité des Bituriges, depuis sa fondation à La Tène moyenne jusqu'à l'époque romaine.

Sophie Krausz

FUSSY

Le Clos de La Feularde

Cette opération de fouille préventive a été réalisée dans le cadre de la construction de la rocade Nord-Est de Bourges. Elle fait suite au diagnostic archéologique effectué en 2008 qui a permis de mettre en évidence un chemin creux, datable de la période gallo-romaine, perpendiculaire à la voie qui sera créée. De superficie réduite (2500 m²), cette intervention archéologique a duré treize jours, terrassements compris. Le décapage a permis de mettre en évidence une série d'anomalies dans les sols. Quelques-unes sont d'origine naturelle. En effet, l'endroit se trouve dans l'axe de failles reconnues et portées sur la carte géologique. Leur comblement final recèle souvent des matériaux antiques.

Les autres anomalies sont nettement anthropiques, de natures et de périodes différentes. La structure la plus ancienne est une fosse quadrangulaire à angles arrondis et poteaux axiaux. Datable du IV^e s. av. J.-C., elle est d'un type qui est devenu classique dans la région de Bourges depuis ces vingt-cinq dernières années. Elle se trouve peut-être à la périphérie d'une occupation plus vaste située en dehors de l'emprise concernée par la construction de la rocade.

Les autres structures fouillées sont deux axes de circulation parallèles, tous deux encavés, qui appartiennent à des périodes différentes. Le premier a été utilisé durant la période antique, avec une probable antériorité proto-historique. À l'ouest de ce chemin se trouvait une combe dont les comblements inférieurs montrent une stagnation d'eau. Cette dépression a été comblée avec des matériaux très homogènes, directement tirés du substrat local (pierres calcaires et marnes argileuses). L'ensemble des

matériaux de comblement est très compact. Après le colmatage de cette dépression, une structure de chauffe dont la destination reste inconnue a été construite. Le mobilier associé permet de dater l'utilisation de cette structure entre 70 et 125 apr. J.-C. Cette même datation est proposée pour l'ensemble des colmatages des dépressions environnantes. Cette structure est abandonnée et dans le même temps le chemin encavé cesse d'être utilisé au bénéfice d'un nouvel axe de circulation installé sur des apports de matériaux compacts. De cette structure, plus ressentie que réellement observée, ne subsistent que les quelques ornières qui ont entamé les remblais rapportés. Le reste a été emporté par les labours. Cet axe de circulation semble se transformer progressivement en un nouvel axe encavé qui se trouve à la limite occidentale du décapage. Ce chemin n'a pas livré d'élément de datation. La seule certitude est qu'il est postérieur à l'ensemble des autres structures observées. Toutefois, un embranchement a été observé qui se dirige vers l'ouest et l'emplacement d'un gué de la rivière du Moulon. Il s'agit donc peut-être d'un chemin d'origine médiévale auquel a succédé le chemin partiellement creux qui borde la limite ouest de la fouille. Ce dernier est toujours utilisé mais a été coupé un peu plus au nord pour laisser place à la route à quatre voies actuelle.

Cette fouille a donc permis d'observer l'évolution d'une portion d'un axe de circulation jusqu'alors inconnu pour les périodes les plus anciennes. Celui-ci, partant de Bourges - *Avaricum* se dirige vers le nord, sans doute vers Gien..

Alexis Luberne

LIMEUX

Les Grandes Pelouses

Localisé sur la commune de Limeux (Cher) au lieu dit les Grandes Pelouses, le gisement est situé en surface d'un paléo-vallon qui a incisé le calcaire du Kimméridgien. Le site a été découvert lors d'un diagnostic opéré à l'emplacement d'une future plateforme pour éolienne. La fouille, sur l'ensemble de la surface soit environ 2500 m², a mis en évidence cinq grandes phases d'installations sur le site. Les phases ont été mises en évidence en observant la stratification du site, soit une dilatation maximale de 1,2 m constaté.

La phase la plus ancienne du site correspond à 4 à 6 niveaux de labours d'environ 10 cm d'épaisseur. Les premiers niveaux ont été tracés dans la marne blanche du sous-sol. Des constructions (murs en terre), des lignes

de labours plus profondes, plus larges, pourraient correspondre à des limites de cultures de parcelles. Cette phase agricole de 0,6 m d'épaisseur n'est pas datée. Elle est scellée par un niveau comportant des trous de poteaux accompagnés de mobilier attribué au Bronze ancien. Le mobilier avait pratiquement entièrement été collecté lors de la phase de diagnostic (2013). Cette occupation comporte également des ornières ou des empreintes d'animaux à sabots (section quadrangulaire) associés à un axe de circulation renforcé avec des poteaux et probablement un plancher sur armature de bois. La phase 4 est un niveau de labour d'environ 10 cm d'épaisseur, chargé en charbon et daté du Bronze ancien. Cette phase de labour pourrait avoir détruit une partie de l'occupation du Bronze ancien et avoir piégé

une partie du mobilier dans ce niveau, notamment, une armature de flèche à pédoncule équarri et ergot en alliage cuivreux, attribuée au Bronze ancien.

La phase 3 correspond à un espace funéraire. Des os crémés humains et animaux sont épandus sur au moins trois surfaces d'environ 5 m de diamètre. Un autre espace est délimité par des pierres réparties de façon lâche. À l'intérieur, il n'y avait pas de restes humains mais au moins un tumulus a été mis en évidence dans les coupes, en dehors des surfaces diagnostiquées. Ils appartiendraient au Bronze final ou au début de l'âge du Fer.

La phase suivante est occupée par un four et une probable charbonnière datée de la période romaine. Trois

fossés, dont deux qui se recoupent, appartiennent à cette phase. L'ensemble témoigne d'un probable habitat à proximité de la fouille. Il est scellé par la construction de murs de terre et de poteaux, le tout ménageant des terrasses de culture. Ils semblent dater du haut Moyen Âge. Les murs en terre se traduisent en surface par un léger rebondi. Dans le paysage, ces terrasses sont marquées dans le prolongement du site, en direction de la ferme de Longeville. Il semble d'autre part que le versant parcouru par le chemin actuel ait aussi été aménagé en terrasse. En effet, le chemin enregistre, parmi ses accidents de surface, un relief en terrasse.

Tony Hamon

Paléolithique

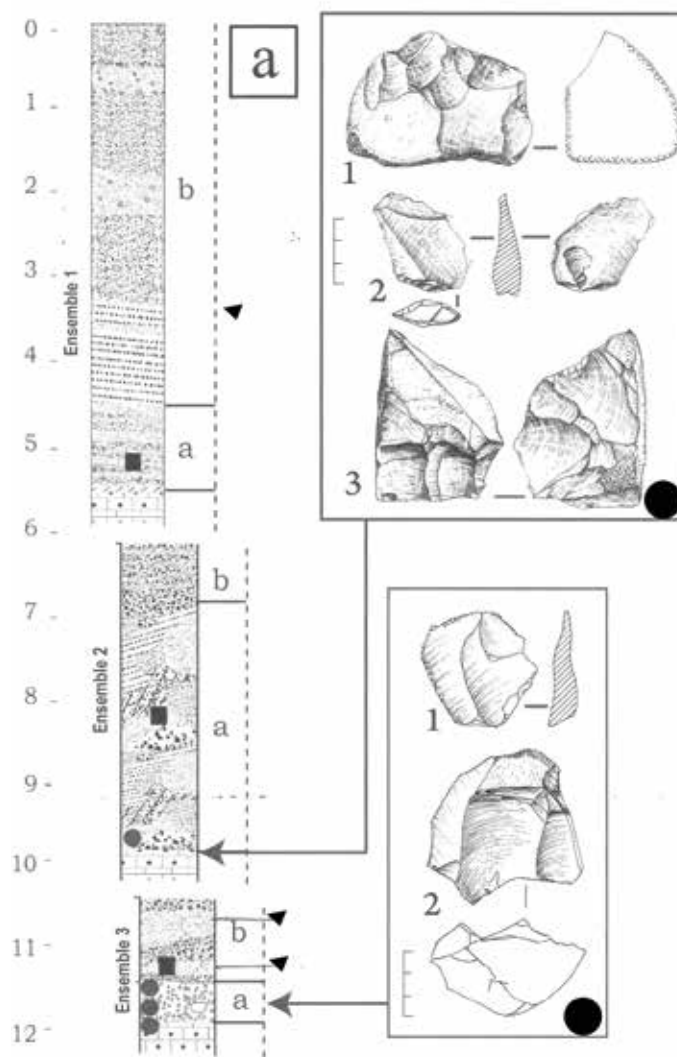
LUNERY La Terre-des-Sablons

Le site de la Terre-des-Sablons à Rosières, commune de Lunery se trouve en Champagne berrichonne, à 10 km au sud de Saint-Florent-sur-Cher. Les indices de la présence d'homininés ont été retrouvés sous l'un des témoins des très hautes nappes alluviales conservés sur le versant ouest, en rive gauche du Cher. Il s'agit de trois séries lithiques associées à un cailloutis grossier déposé en bas de versant après incision de la rivière.

L'étude a débuté en 2003, dans le cadre d'un programme de datation systématique des formations fluviatiles fossiles de la vallée moyenne du Cher (secteurs Berry et Sologne). La réfection des coupes a permis de mettre en évidence la superposition de trois ensembles de sables fluviatiles remarquablement conservés par suite de mouvements tectoniques ayant affecté les compartiments jurassiques du substratum. Ces trois ensembles (I, II, III), qui ont été datés par la méthode de Résonance de Spin Électronique (ESR) appliquée aux quartz fluviatiles optiquement blanchis, ont été déposés au Pléistocène inférieur.

Lors des travaux, des nucléus et des éclats ont été découverts en association avec le cailloutis conservé sous l'ensemble III daté de 1,1 Ma. Une industrie du même type, localisée dans des conditions stratigraphiques voisines, avait déjà été signalée en 1984, lors de l'exploitation en sablière de l'ensemble II daté de 980 ka.

Des fouilles et études pluridisciplinaires ont été menées dans le cailloutis fossilisé à 12 m de profondeur sous l'ensemble III. Il est constitué d'un mélange de roches endogènes et de roches sédimentaires, de taille centimétrique (cailloux) à décimétrique (blocs), provenant du Massif Central et des premières auréoles sédimentaires du Bassin Parisien. Les roches endogènes (granites et quartz dominants) sont extrêmement altérées. Les roches sédimentaires sont des grès (Trias-Lias) et des blocs usés de chailles provenant des formations juras-



Lunery, la Terre des Sablons, Log stratigraphique montrant la superposition des trois ensembles sableux. Les cercles noirs indiquent la position des assemblages préhistoriques ; les carrés et triangles indiquent les prélèvements pour datation par la méthode ESR.

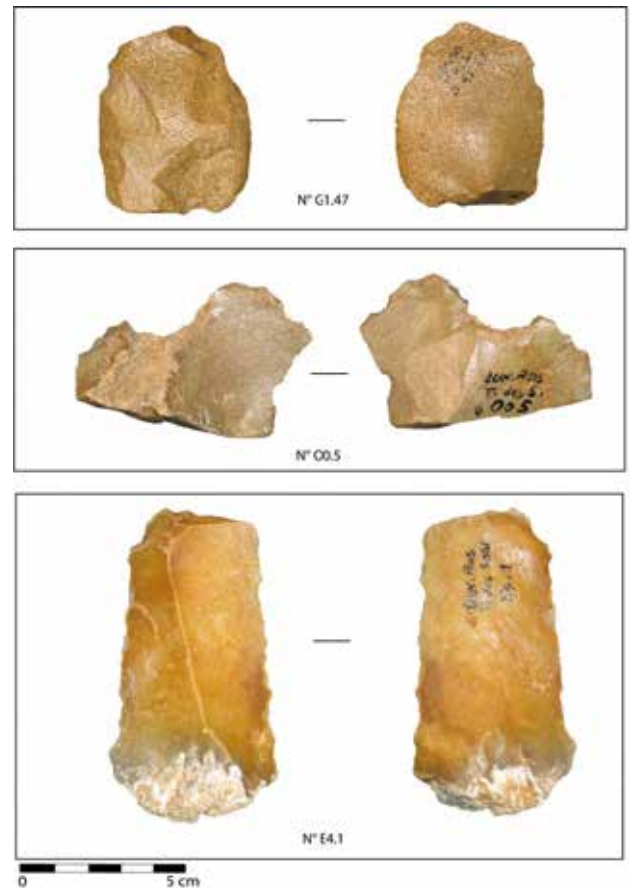
siques. Ces silicifications se présentent sous la forme de fragments de nodules au cortex usé ou absent. Elles sont fréquemment géoliffractées. Les blocs de meulière lacustre tertiaire sont beaucoup plus rares.

La composition pétrographique de ce cailloutis correspond à celle des épandages tertiaires dont des témoins sont encore conservés en bordure du plateau. Leur apport en pied de versant par gravité sur le versant (solifluxion et gélifluxion) a été confirmée par les études de direction, des pentes et des densités des cailloux de chacun des niveaux fouillés. La limite ouest de l'un de ces dépôts a été retrouvée lors de la fouille qui s'est étendue sur une surface d'environ 600 m².

Les hominins ont utilisé les dépôts de cailloutis comme gîtes à matériaux. Les roches exploitées sont les chailles jurassiques et les meulières. Les nucléus et éclats ont été positionnés sur trois niveaux superposés. L'industrie comprend près d'un millier d'éclats et de blocs présentant des négatifs d'enlèvements, sur lesquels ont été identifiés des stigmates d'origine anthropique : présence d'un bulbe, de lancettes, d'un plan de frappe, d'un point d'impact, organisation des négatifs d'enlèvements, valeur de l'angle du plan de frappe, présence de retouches.

Les éclats, compris entre 20 et 80 mm, ont souvent plus de 50 % de surface naturelle ou corticale. Les talons sont généralement lisses, rarement dièdres. Une dizaine d'éclats présente des retouches qui se situent principalement sur un des bords latéraux. Près d'une centaine de blocs portent des négatifs d'enlèvements organisés. Compris entre 50 et 165 mm, leur morphologie est ovale ou quadrangulaire avec des surfaces planes. Le débitage, généralement unipolaire peut concerner plusieurs faces.

Les caractéristiques techno-typologiques permettent de placer l'industrie de Lunery-Rosières La-Terre-des-Sablons dans « le Mode 1 » déjà décrit dans les sites du Pléistocène inférieur localisés dans la vallée de la Creuse (Pont-de-Lavaud) ou du Loir (le Pont-de-la-Hulauderie), Situés autour du 47° de latitude Nord, ces sites sont parmi les plus anciens actuellement connus



Lunery, la Terre des Sablons, éclats portant des négatifs d'enlèvements unipolaires (O.O0.5), unipolaires convergents (O.G1.47) et bipolaires (O.E4.1) (collection Lunery- Rosières La Terre-des-Sablons).

en Europe avec ceux de Monte Poggiolo en Italie, et de Orce et Atapuerca en Espagne.

La position stratigraphique de l'industrie et les cryoturbations ayant affecté les niveaux préhistoriques ont déjà été observées dans d'autres sites en cours de fouilles dans les vallées du bassin de la Loire moyenne. Elles confirment la présence des hominins avant et après les stades froids et leur absence pendant ces périodes.

Jackie Despriée

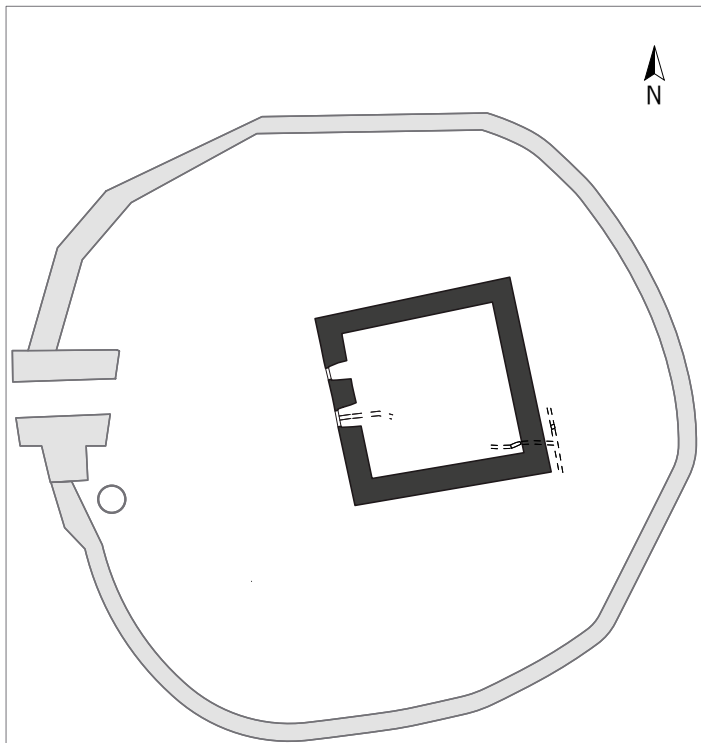
Moyen Âge

MORNAY-BERRY Château de la Grand'Cour

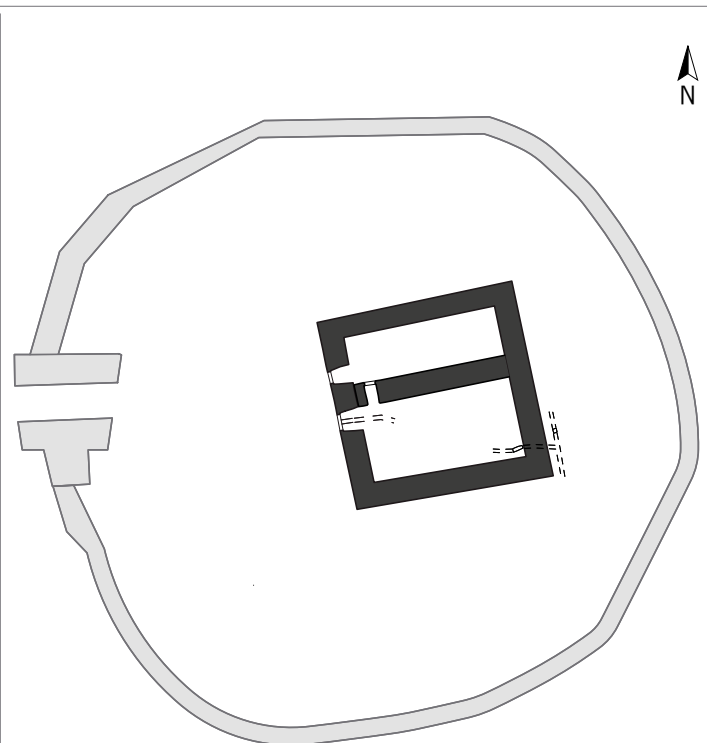
Cette opération de fouille préventive fait suite au diagnostic archéologique réalisé par V. Mataouchek en mars 2011 dans ce petit ensemble castral clos par une courtine polygonale irrégulière, protégée par des douves, et dotée d'un pavillon d'entrée. Au centre de l'enceinte se trouvait une maison-forte de plan carré, qui prenait sans doute la forme d'une tour. Au moins un bâtiment était adossé à la face intérieure de la courtine. Ces opérations archéologiques se font en amont de la construction de deux petites extensions qui seront accolées aux bâtiments actuels (grange et logis XVII^e - XX^e s.).

Les deux zones de fouille ouvertes correspondent à l'implantation de ces extensions.

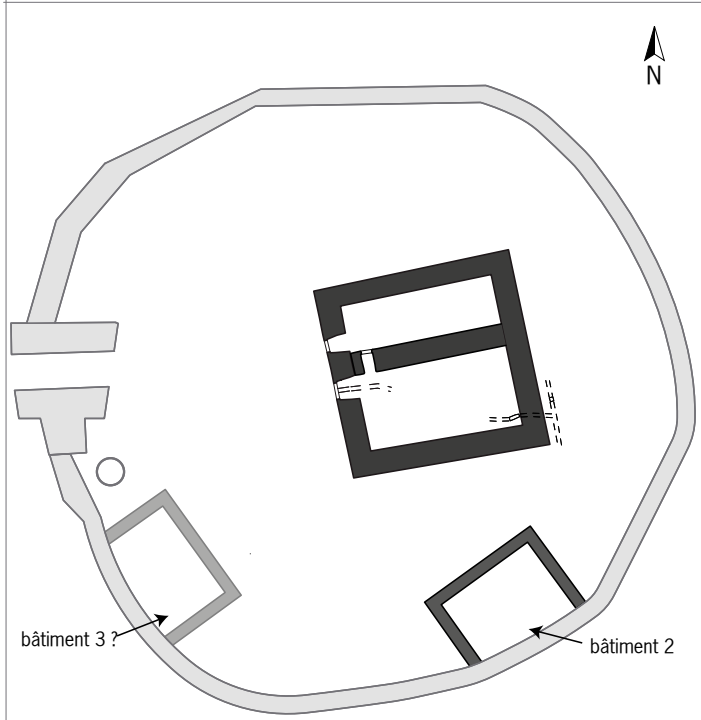
La zone 1 est implantée à l'articulation entre l'angle nord-est de la grange et une extension du logis. Elle se trouve à l'intérieur de la maison-forte, à l'emplacement approximatif d'un mur de refend déjà connu. Malgré la présence d'une conduite de gaz qui a restreint les possibilités d'ouverture du sondage, il a été possible de repérer ce mur de refend, très détérioré par un incendie. Les strates associées à ce dernier, à l'origine de la des-



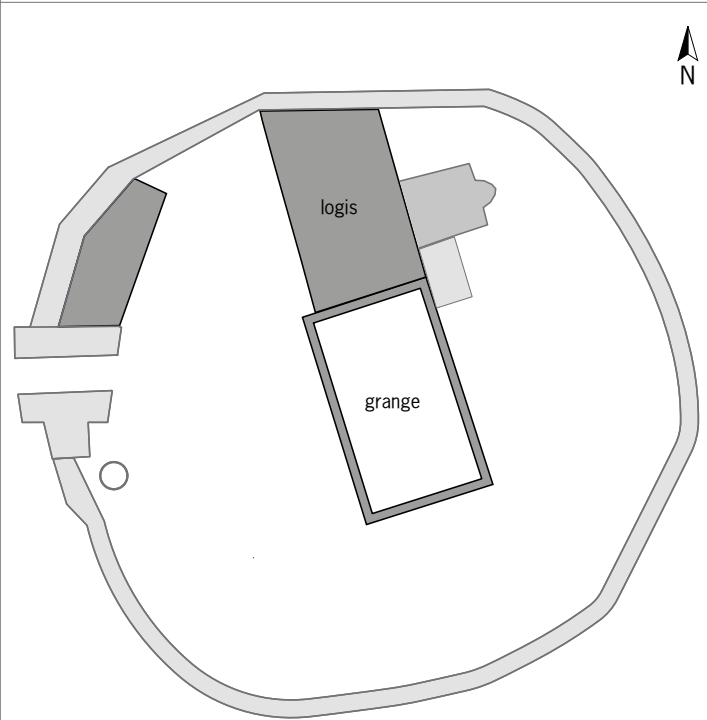
bâtiment 1 : état 1 XIII^e s.



bâtiment 1 : état 2 XIII^e s.



bâtiment 2 et 3 ?



constructions XVIII^e et XIX^e



Mornay-berry, château de la Grand'Cour, principales étapes de l'évolution du site (DAO Victorine Mataouchek, Inrap)

truction de la tour, forment la majeure partie des niveaux retirés au décapage. Les sols liés au mur ne portent pas de caractère particulier. Ils évoquent l'existence de pièces semi-enterrées (vide sanitaire, cave). La fondation de ce mur est peu profonde et s'appuie sur des pieux maçonnés dont la profondeur n'a pas été reconnue en raison de l'exiguïté de la fouille.

La zone 2, plus étendue, se trouve le long du pignon méridional de la grange avec une extension vers le nord pour rejoindre le mur de façade nord de la maison-forte.

La fouille a permis de préciser les modalités de fondation des constructions médiévales, de retrouver le niveau des sols d'origine et reconnaître l'apparition du terrain naturel. Ainsi, il a pu être démontré que la maison-forte et le bâtiment adossé à la courtine sont contemporains, construits sur une plate-forme après que les sols humifères ont été retirés. La fondation du bâtiment annexe accuse un glacis approprié au soutien de terrasse. Un apport de matériau argileux assez conséquent rehausse le niveau de circulation en isolant le bâtiment de l'humidité. L'eau devait d'ailleurs poser problème au regard des canalisations de drainage qui ont été identifiées lors du diagnostic.

Quelques indices évoquent une occupation antérieure (réemplois, céramique), mais aucune structure ne leur est associée. Comme le diagnostic l'avait révélé, la période principale de l'histoire du château de la Grand'Cour est le XIII^e s.

La maison-forte, qui prenait sans doute l'aspect d'une tour, est construite en même temps qu'un bâtiment adossé à la courtine. L'examen de la stratification extérieure montre que les espaces autour de la tour bénéficient vraisemblablement de statuts distincts, mais ces derniers n'ont pas pu être suffisamment documentés lors de cette fouille.

Ce site seigneurial connaît une activité très intense pendant tout le cours du XIII^e jusqu'au début du XIV^e s. Cette activité est sans doute à porter au crédit de Pierre de Mornay qui fut chancelier de France en 1304.

La tour est manifestement détruite par le feu, comme le montrent les niveaux d'incendie repérés dans la zone 1. L'événement se produit au cours du XIV^e s., il n'est donc pas interdit de penser que cette place forte fut détruite au début de la Guerre de Cent ans.

Elle ne fut jamais reconstruite, mais le site reste occupé, car le pavillon d'entrée est rehaussé au XV^e s. Il n'en reste pas moins que l'étude archéologique montre qu'il ne se produit rien de notable dans l'emprise des zones fouillées jusqu'aux XVIII-XIX^e s., période de construction de la grange qui recouvre partiellement ces vestiges.

Ce site est ainsi dans un état de conservation remarquable et offre la rare possibilité de pouvoir étudier la création et l'évolution sur un siècle d'une maison-forte du XIII^e s.

Alexis Luberne

Moyen Âge

NEUVY-DEUX-CLOCHERS PCR Vesvre « Naissance et évolution de l'ensemble castral de Vesvre »

Le site Castral de Vesvre se situe dans le nord du département du Cher, en limite sud du Pays-Fort, le long de l'axe de circulation médiéval entre Sancerre et les Aix-d'Angillon.

Ce site est mis en place dès la fin du IX^e s. et connaît plusieurs phases importantes d'aménagement. La première organisation semble avoir été celle d'un site bi-polaire incluant motte, plate-forme et vaste basse-cour centrale. Au début du XIII^e s., cette organisation est entièrement revue, alors que le territoire de cette jeune seigneurie est découpé en deux entités distinctes (seigneurie de la motte de Vesvre, seigneurie de la tour de Vesvre). C'est à cette époque que la partie nord du site, où se situait la plate-forme, est complètement repensée. La plate-forme est recalibrée et exhaussée pour donner naissance à un terre-plein défendu par une enceinte et abritant une maison-forte (appelée « Tour de Vesvre »). Il est possible qu'à cette période une nouvelle basse-cour, attachée spécifiquement à la maison forte, est construite sur le flanc sud du site. C'est sans doute dans le courant du XVI^e s. qu'interviennent les dernières modifications importantes. On attribue ainsi à cette période la fortifi-

cation de la basse-cour du terre-plein, le dérasement de l'enceinte du terre-plein et la constitution du logis attenant à la tour.

Le projet collectif de recherches (PCR) a été mis sur place en 2011. Il est composé de plus d'une vingtaine de chercheurs d'horizons différents, suivant les nécessités scientifiques pour valoriser au mieux les informations recueillies lors des deux campagnes de fouilles qui se sont succédées, de 2003 à 2006.

En effet, l'objectif premier du PCR était de mettre en œuvre les études spécialisées qui n'avaient pas pu être intégrées au rapport préliminaire rendu en 2009.

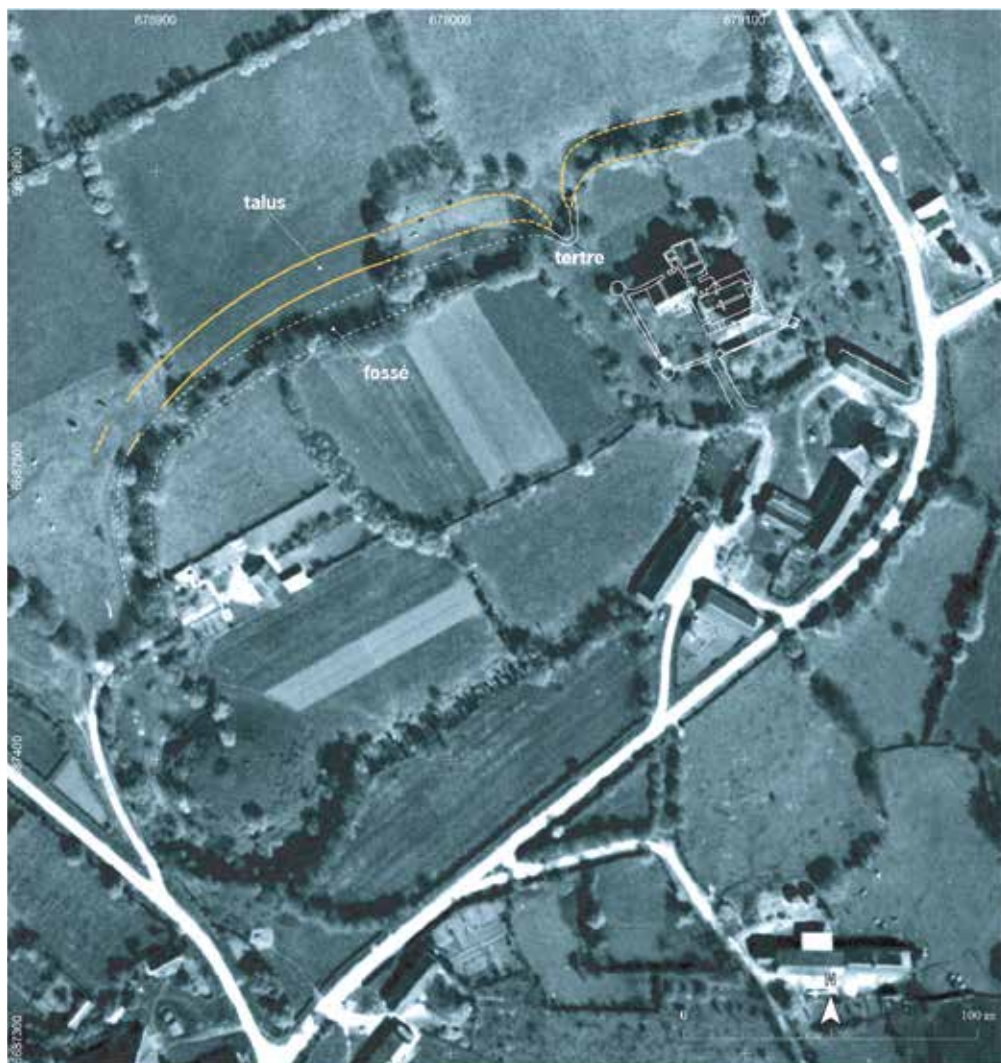
Ces études sont dorénavant toutes réalisées : étude paléo-environnementale, études des matériaux de constructions (TCA, bardeaux, etc), études de mobilier, étude archéozoologique, étude historique, étude paléo-métallurgie, etc.

En parallèle de ces actions de recherches en laboratoire, nous avons engagé plusieurs programmes de prospection de terrain de manière à obtenir un état des lieux com-

plet et à améliorer nos connaissances du site. Ont ainsi été menées des campagnes de levés topographiques, des prospections géotechniques et des prospections géo-physiques. Ces prospections nous ont notamment permis de mieux appréhender l'emprise initiale de la plate-forme, d'identifier les vestiges de l'entrée d'origine

sur le site, de localiser des densités d'occupation dans la grande basse-cour centrale et de mettre en évidence la présence d'une construction établie au sommet de la motte.

Victorine Mataouchek



Neuvy-Deux-Clochers, site de Vesvres, proposition de restitution du tracé du talus extérieur du site du IX^e s. et son entrée nord matérialisée par le tertre en saillie sur les douves (A. Prévot, Inrap sur fond photographique IGN de 1960)

La fouille préventive au lieu-dit le Pressoir, sur la commune de Saint-Doulchard, à 100 m au nord de l'église (XI^e s.), couvre une surface de 5400 m² (CV 2, 95p et 96p), située à 2,3 km au nord-ouest du site protohistorique et urbain de Bourges. Un diagnostic réalisé en 2007 avait révélé l'existence d'un espace funéraire du haut Moyen Âge et du Moyen Âge central, et jouxtant ce dernier, de vestiges fossoyés de construction attribués au haut Moyen Âge et au bas Moyen Âge.

Le décapage *in extenso* de l'emprise prescrite a mis au jour 198 sépultures datées de la seconde moitié du VI^e s. au courant du XII^e s., et 241 faits qui témoignent d'activités domestiques et agropastorales (réseau de fossés, trous de poteaux, silos, fosses, tranchées de sablières, cabanes excavées...).

Le cimetière

La chronologie de l'espace funéraire est établie à partir des données stratigraphiques, des analyses radio-carbone, et du mobilier archéologique. Il n'y a pas de dépôt funéraire, mais quelques pièces de parure ou de vêtement en alliage cuivreux proviennent de six sépultures, toutes d'époque mérovingienne : boucles d'oreille, bagues, agrafes, éléments de ceinture, boucle de chaussures...

La fouille aborde l'angle sud-est de l'espace funéraire enclos, délimité par un fossé ; une interruption de ce dernier sur le côté sud-est, ménage une ouverture de 2 m de largeur. À l'intérieur de l'enclos, la sépulture identifiée comme la plus ancienne date de la seconde moitié du VI^e s. Le fossé est comblé probablement au cours du VIII^e s. Dans la seconde moitié du VIII^e s., des tombes sont aménagées dans ce comblement, toujours perpendiculaires à l'axe du fossé, et dans un laps de temps sans doute court. Dès la seconde moitié du VIII^e s., l'accès à l'espace funéraire est condamné par l'installation de trois sépultures. L'activité funéraire, amorcée dans la seconde moitié du VI^e s., est plus intense au cours des VII^e et VIII^e s. Elle s'amenuise du IX^e au XI^e s. et se tarit dans le cours du XII^e s. Les tombes sont organisées en travées. Onze ont été distinguées dans la partie fouillée dont celle constituée des tombes installées dans le comblement du fossé. Les travées à l'intérieur de l'enclos s'étendent selon un axe sud-ouest / nord-est. L'érosion du niveau superficiel du gisement aura eu pour conséquence l'effacement d'éventuels éléments tenus de signalisation des tombes. Le nombre modeste des recoupements destructeurs, 24 pour 198 sépultures, va en ce sens. Dans trois cas, une dalle calcaire grossièrement calibrée, placée de chant, subsistait à la tête de la sépulture. Bien qu'utilisée en remploi, une plate-tombe monolithique trapézoïdale, décorée d'une croix pattée, évoque un autre mode de signalisation mis en oeuvre dans le cimetière. L'ouverture pratiquée au travers du fossé donnait accès à une allée large d'environ 2 m. Avec le comblement du fossé dans

la seconde moitié du VIII^e s. et l'obturation de l'ouverture, l'espace de circulation intérieur est partiellement récupéré pour l'installation de tombes. À l'origine, un espace d'un mètre en moyenne ménagé entre les travées, est ponctuellement transgressé, en particulier par les tombes les plus récentes.

Dans la plus grande partie des cas, les sépultures sont individuelles. On compte onze cas d'inhumations doubles simultanées et deux cas d'inhumations triples simultanées. Huit des premières et les deux secondes sont des sépultures aménagées dans le comblement du fossé. Les vestiges lisibles ne révèlent pas le type de contenant : l'absence totale de clous en place, peut-être compensée par la présence fréquente de pierres de calage pour des coffrages en bois aménagés sur place (59 cas explicites), ou la présence de coffrage de dalles calcaires (3 cas).

Au total, les caractéristiques d'une décomposition en espace vide concernent 77 sépultures, celles d'une décomposition avec colmatage différé, 97 sépultures, enfin, celles d'une décomposition en espace colmaté, 9 sépultures. L'absence de recrutement en fonction du sexe des individus inhumés est récurrente tout au long des différentes séquences d'inhumations. Par ailleurs, ni la répartition topographique des individus, ni les modes d'inhumation, ne sont assujettis au sexe. Quelle que soit la séquence chronologique retenue, la distribution des individus en fonction de l'âge au décès reste globalement conforme à celle attendue pour les populations pré-jennériennes. Seule la catégorie des individus décédés avant l'âge d'un an présente un déficit marqué, fréquemment observé dans les cimetières médiévaux. Comme pour le sexe, ni la répartition topographique des individus, ni les modes d'inhumation, ne sont assujettis à l'âge au décès. La population inhumée dans le comblement du fossé d'enclos présente un profil démographique proche d'une population naturelle. Les observations ostéologiques des squelettes présents dans le comblement du fossé n'ont pas permis d'identifier de cause de décès spécifique. Pour autant, les données archéologiques suggèrent le caractère événementiel de l'épisode de mortalité auquel ces sépultures se rattachent. Il faut donc envisager, pour ce cas particulier, un agent pathogène non détectable sur l'os, affectant un nombre important d'individus de tous âges dans un laps de temps relativement court. D'un point de vue sanitaire, la population du Pressoir offre un profil commun à de nombreuses populations médiévales, avec des atteintes de nature principalement dégénérative ou liées à des épisodes de carence et/ou de malnutrition.

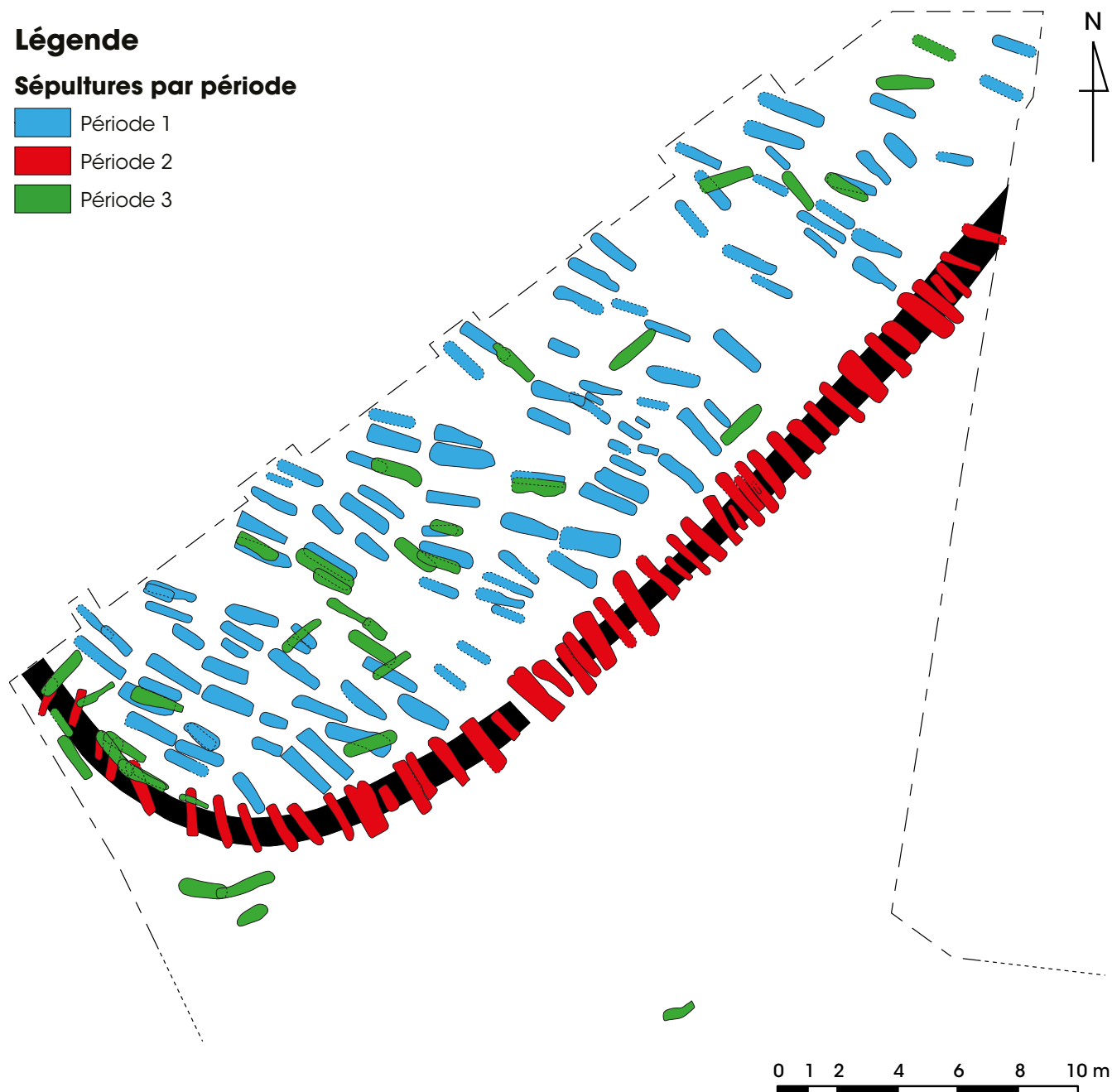
Les installations domestiques et agropastorales

Plusieurs fossés organisent l'espace qui jouxte au sud l'espace funéraire ; ils sont aménagés avant toutes autres constructions à partir du VII^e s. au plus tôt. Dans les espaces ainsi délimités sont construits des bâtiments sur

Légende

Sépultures par période

- Période 1
- Période 2
- Période 3



Saint-Doulchard, ZAC du Pressoir Organisation de l'espace funéraire (Bourges Plus)

poteaux et/ou sablières, et aménagées des structures annexes (silos, fosses...), ce jusqu'au XII^e s. et sans jamais transgresser le maillage des fossés. Sols et niveaux d'occupation sont absents ; le mobilier, en petit nombre, est exclusivement en situation résiduelle. La chronologie des installations ne peut être établie avec précision.

À partir des seuls plans restitués parmi le semis d'empreintes de poteaux, ont été distingués : un grenier, des enclos à bétail, des bâtiments associés à des silos, des étables, une bergerie (?)...

Les installations mises au jour constituent la frange orientale d'un ensemble (domaine ?) qui s'étend vers l'ouest, où l'on peut supposer que se trouve l'habitat qui en commande le fonctionnement.

La fouille préventive ouvre deux questions principales : l'origine et la première formation d'un cimetière paroissial, et le rapport entre l'espace funéraire et des installations à vocation économique probablement liées à un habitat proche.

Ces deux ensembles pourraient avoir intégré une organisation spatiale plus large et contraignante, peut être dans le cadre d'un habitat groupé autour d'un édifice dédié au service des morts, comme il s'en construit en milieu rural à partir du VI^e s.

Philippe Maçon

SAINT-DOULCHARD

Rue des Plantes

La fouille préventive des « Coupances » à Saint-Doulchard (site n° 18 205 022), située à 4000 m au nord-ouest du site protohistorique et urbain de Bourges et à 400 m au nord-est de l'église paroissiale (XI^e s.), porte sur une surface décapée en aire ouverte de 5054 m², et fait suite à une opération de diagnostic réalisée sur une emprise de 51 785 m².

Les vestiges très érodés d'un établissement antique ont été mis au jour. L'ensemble représente un enclos quadrangulaire orienté nord-ouest/sud-est, implanté sur le haut et dans l'axe d'un versant de talweg (165,50 à 162,00 NGF sur une centaine de mètres), de 35,40 m de large pour une longueur minimale de 94,50 m. L'extrémité de l'enclos côté nord-ouest n'est plus matérialisée archéologiquement. La surface minimale fermée équivaut à 3345 m².

L'enclos est compartimenté en trois espaces distincts, de surface et de contenu différents. Seul l'espace au sud-est comporte des bâtiments dont un est identifié comme un corps de logis. Les vestiges apparaissent immédiatement sous la terre végétale d'une épaisseur moyenne de 0,20 m. Excepté quelques lambeaux de sols extérieurs rudimentaires, il ne reste rien en place de ce qui caractérise les aménagements intérieurs et l'occupation du lieu, pas même une formation explicite résultant de l'abandon et de la démolition de l'ensemble. Ce phénomène résulte d'un brassage dû aux travaux agricoles, mais peut être aussi d'un démontage méthodique des constructions à la suite de leur désaffectation. Plusieurs lots résiduels, très localisés, de tesselles de mosaïque pourraient attester un mode de démontage en vue de réutilisation.

L'état de conservation du gisement et une stratigraphie réduite à sa plus simple expression, limitent la construction d'une chronologie relative détaillée. Le mobilier, peu nombreux, indique une amplitude chronologique : I^{er} - III^e s. apr. J.-C., avec peut-être un scellement définitif dans le cours du IV^e s.

La fouille, comme le diagnostic, n'a pas révélé les vestiges de construction ou de structure annexe dans l'environnement immédiat de l'enclos. À l'intérieur, les installations souvent reconnues dans ce type d'établissement sont absentes. Certaines peuvent résulter du haut degré d'érosion (aire de battage, construction sur sablières, foyer intérieur et extérieur, voire sépulture...), mais d'autres sont énigmatiques (silo, dépotoir, citerne ou réservoir, cave et cellier) : une partie utilitaire de l'établissement pourrait se trouver à peu de distance, hors de l'emprise de fouille. Enfin, les éléments d'infrastructure auxquels rattacher la *villa* ne sont pas identifiés (voie ou chemin, adduction...).

La typologie de cette *villa* est à rapprocher d'une catégorie connue, comme l'indique la distribution hiérarchisée des bâtiments résidentiels et utilitaires, dans un espace clos compartimenté en « cours », et selon une structure axiale explicite.

L'établissement fait partie des petites et moyennes *villae*, dont plusieurs sont connues autour de Bourges grâce aux prospections, mais peu à ce jour ont été explorées. Outre la structure axiale et compartimentée, le bâtiment-porche et l'allée construite, (couverte ?) qui organisent l'accès à la cour résidentielle et distribuent les deux cours utilitaires, constituent un marqueur typologique fort. Dans les conditions du gisement, les vestiges de fondations sont les principaux témoins utilisables dont les données croisées avec celles de l'analyse typologique de l'établissement, permettent d'avancer sur l'approche fonctionnelle des différentes constructions et des espaces compartimentés au sein de l'enclos. Ainsi, les caractéristiques mécaniques des fondations en tant qu'elles traduisent des choix techniques intentionnels, autorisent la restitution même modeste, des élévations en termes de portée et donc de fonction potentielle. Cette analyse typologique et morphologique fonde l'approche fonctionnelle et comparative proposée pour cette *villa*.

Jacques Troadec

SAINT-FLORENT-SUR-CHER

Les Terres des Brosses

À l'occasion du projet de la ZAC dénommée Terres des Brosses par la communauté de communes Pays Florentin sur la commune de Saint-Florent-sur-Cher, un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'archéologie. Il avait pour cadre des terrains d'une emprise de 15,2 hectares bordant à l'ouest la RN 151. Il a été mené en avril 2011 par Laurent Fournier. Considérant la découverte, vers l'extrémité sud du terrain diagnostiqué, dans les tranchées 143 et 144, des vestiges d'un habitat alto-médiéval dont un bâtiment installé

à l'emplacement d'une grande fosse d'extraction, une fouille archéologique a été prescrite sur une emprise de 2500 m². Le site se trouve sur un versant peu pentu de la vallée du Cher, dans un petit vallon sec orienté nord/sud. L'épaisseur maximale de la terre végétale est d'une trentaine de centimètres. Les vestiges sont relativement mal conservés du fait de leur faible recouvrement et de l'impact des sous-solages récents. Ils apparaissent à une altitude NGF moyenne de 152,50 m. Ils sont de nature variée : clôtures sur poteaux plantés, bâtiment à archi-

tecture mixte, édifice maçonné, bâtiment excavé, foyers, fosses, structures de stockage et fosses d'extraction. Ils sont aménagés dans plusieurs faciès sédimentaires interprétés comme les variations des formations jurassique, éocène et quaternaire par la carte géologique.

Une vingtaine de tessons de céramiques de tradition antique a été découverte en position résiduelle dans les remblais des structures excavées des périodes alto-médiévales. La période 3 concerne l'installation *ex nihilo* d'un établissement rural domestique et agricole effectif dès le VI^e s. Il prend place au sud-est de l'emprise fouillée. Il rassemble bâtiment maçonné, édifice à architecture mixte, clôture, fosses d'extraction, structures de stockage et foyers sur une superficie environnant 350 m². Le mobilier céramique, quantitativement assez modeste, est cependant relativement bien représenté pour la période concernée et permet de situer son *terminus post quem*, au plus tard, aux VI^e-VII^e s. La période 4 définit la mise en place d'une occupation alto-médiévale à quelques mètres plus à l'ouest des deux habitations du début de l'époque mérovingienne. Un bâtiment sur poteaux peut être restitué. Les fragments de céramiques retrouvés au sein des comblements d'abandon ne permettent pas de proposer un *terminus post quem* très précis à l'installation des structures. Le mobilier est généralement du haut

Moyen Âge, et lorsqu'il est plus précisément datable, il est mérovingien.

La période 5 définit l'installation, probablement carolingienne, d'un établissement domestique, agricole et pastoral, à une vingtaine de mètres de distance des occupations mérovingiennes. C'est avec quelques réserves que nous calons son *terminus post quem* entre le VIII^e s. et le X^e s., car les éléments datant restent quantitativement faibles. Sa superficie environne 1000 m². Une palissade enclose la majorité des vestiges sur au moins trois côtés. Les clôtures internes délimitent des espaces avec des fonctions distinctes : habitations, zone de conservation des denrées, espaces dévolus au bétail et zone à vocation plus spécialisée (atelier de tissage ?). Les seuls éléments qui matérialisent la présence d'un chemin sont les traces ténues de deux ornières orientées nord-ouest/sud-est en limite sud-ouest de l'emprise. Il est impossible de caler chronologiquement sa construction. Un hiatus chronologique est perceptible entre la période du haut Moyen Âge et l'époque contemporaine. Est-ce à dire que le terrain fouillé a connu seulement deux types d'occupations : une occupation domestique, agricole et pastorale au haut Moyen Âge et une occupation strictement agricole à des époques plus récentes ?

Édith Rivoire

Âge du Fer

SAINT-GERMAIN-DU-PUY Les Boubards

Gallo-romain

Moyen Âge

La fouille préventive au lieu-dit les Boubards à Saint-Germain-du-Puy (site 18 213 016), est située sur le tracé de la future rocade nord-est de Bourges. Le terrain s'inscrit sur le versant nord de la vallée du Langis, modeste cours d'eau affluent de l'Yèvre. La fouille porte sur une surface prescrite de 12 550 m², à l'emplacement d'un bassin de rétention des eaux. Elle est motivée par la découverte de vestiges d'époques protohistorique, antique et alto-médiévale, lors du diagnostic réalisé en avril 2013 par le service d'archéologie préventive de Bourges Plus. Ces vestiges font partie de la zone occidentale du grand domaine agricole dit « des Boubards », fouillé partiellement en 2011 par Archeodunum (Ségard 2012).

Le terrain ayant été soumis à d'importants phénomènes d'érosion, les vestiges situés en haut de pente sont très arasés ; à l'inverse, en bas de pente, l'accumulation sédimentaire, majoritairement occasionnée par des dépôts de colluvions, atteint 1 m d'épaisseur.

Les vestiges immobiliers sont denses, mais aussi souvent érodés. À l'inverse, le mobilier est rare et n'a pas permis de caractériser l'ensemble des activités humaines. L'ensemble des découvertes a systématiquement été replacé dans son contexte proche, puis plus large (vallée du Langis et proche campagne de Bourges), afin de saisir de manière diachronique la nature et la forme de l'occupation rurale qui s'est ici développée sur près de 1500 ans, sans interruption notable.

La continuité de l'occupation du Hallstatt final/La Tène ancienne, révélée directement à l'est, n'a pas été observée. En revanche, un déplacement de cet habitat ouvert (ferme ?) plus au nord a été démontré pour La Tène moyenne, au travers d'au moins deux bâtiments sur poteaux. Durant La Tène finale (LT D2) et l'époque augustéenne, peu de vestiges viennent compléter l'enclos dégagé à l'est : il s'agit de fossés palissadés et d'un bâtiment au mode architectural atypique : les exemples de comparaison sont exogènes (Basse-Normandie), mais sa fonction est inconnue.

De la même manière, très peu de vestiges ou de mobiliers viennent en appui du premier établissement agricole antique (I^{er} s.), preuve que l'occupation se limite alors à la zone est, au plus proche de la rivière.

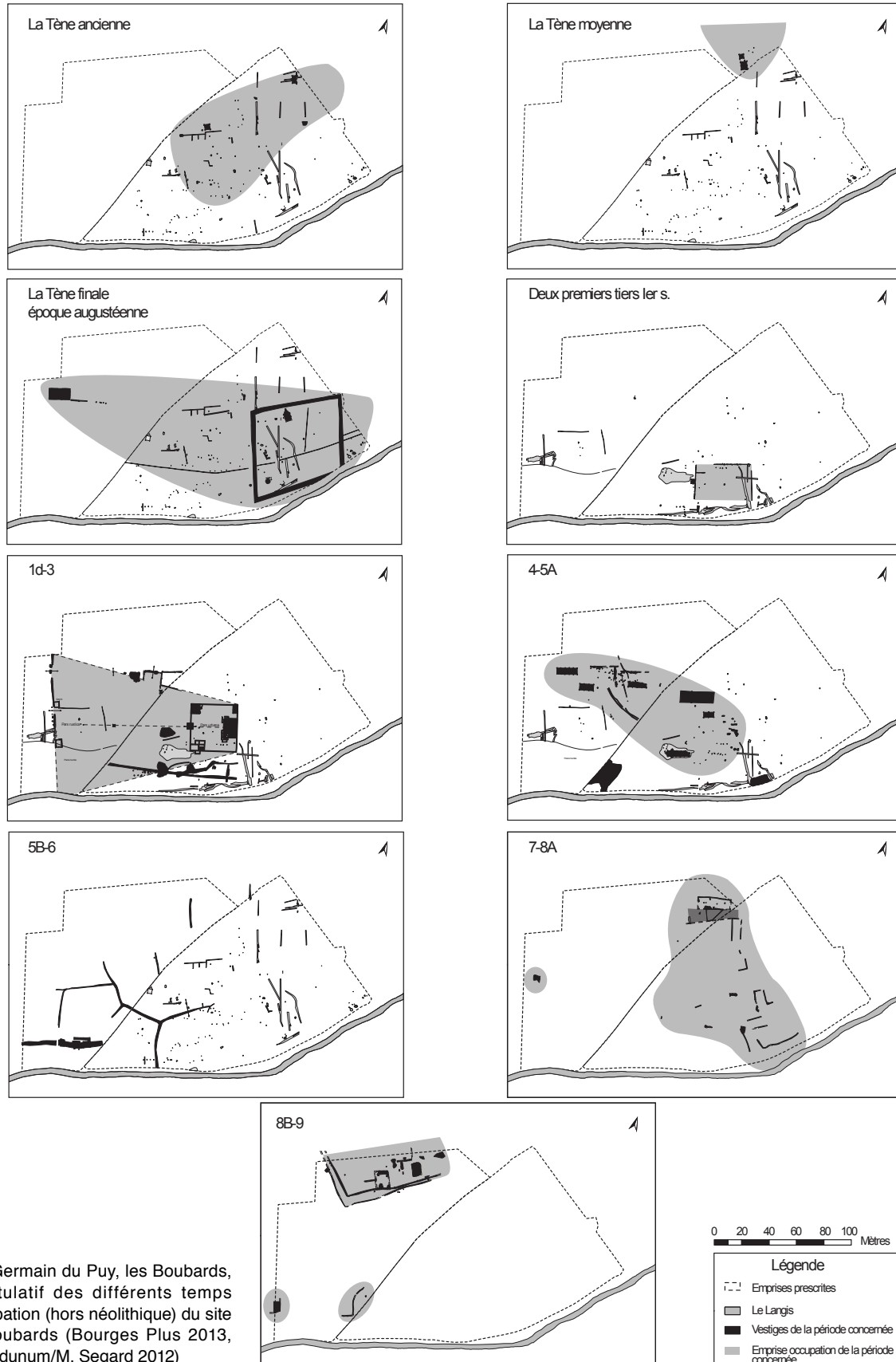
La construction de la villa maçonnée (fin I^{er}-III^e s.) aboutit à une emprise d'occupation plus vaste : même si l'érosion est très marquée, les vestiges de cette époque correspondent aux bâtiments et à l'enclos de la pars rustica de l'établissement agricole.

Durant le IV^e et la première moitié du V^e s., l'occupation des lieux se maintient sous la forme d'un habitat groupé, constitué de plusieurs bâtiments sur poteaux.

Enfin, après une phase mal documentée (V-VI^e s.) mais où les lieux sont assurément fréquentés, une nouvelle forme d'habitat se met en place vers la fin du VI^e-début VII^e s. Ainsi, en rupture de l'héritage antique, on voit émerger un hameau constitué de bâtiments sur solins de pierre. L'ensemble est probablement en relation avec la nécropole fouillée en 2011 par l'Inrap et datée de l'extrême fin du VI^e - premier tiers du VIII^e s. Probablement

vers le milieu du VIII^e s., l'habitat régresse et se limite alors à une ferme enclose, située sur le haut de versant et se poursuivant hors emprise. Cette ferme est abandonnée au plus tard au X^e s. et aucune trace d'occupation n'est ensuite décelée sur l'emprise fouillée jusqu'à nos jours.

Émanuel Marot



Saint-Germain du Puy, les Boubards, récapitulatif des différents temps d'occupation (hors néolithique) du site des Boubards (Bourges Plus 2013, Archeodunum/M. Segard 2012)

L'opération de fouilles préventives réalisée entre février et juin 2011, à Saint-Germain-du-Puy les Boubards (Cher) a concerné une emprise de presque 16 000 m² recouvrant une partie du tracé du prolongement de la rocade nord-est de Bourges.

L'opération a conduit à mettre au jour des vestiges qui s'échelonnent entre la Protohistoire et la fin de l'Antiquité. Des indices de fréquentation du haut Moyen Âge ont également été relevés. La protohistoire ancienne (Hallstatt final/La Tène ancienne) est documentée par plusieurs bâtiments et fosses relativement éparées, qui s'inscrivent dans l'occupation périphérique de Bourges bien identifiée sur le site de Port-Sec. Quelques fosses évoquent les fosses ateliers connues pour ce secteur, même si aucun indice réel d'activité n'a été identifié. Aucune occupation n'est reconnue pour la Tène moyenne. La fin de La Tène et l'époque augustéenne sont caractérisées par la présence d'un grand enclos fossoyé. Le comblement plaide pour une occupation assez courte, sans doute dans les dernières décennies du I^{er} s. av. J.-C. La présence de mobilier de La Tène finale suggère l'existence d'une occupation un peu plus ancienne (La Tène D1), mais on ignore si elle doit être associée à l'aménagement de l'enclos. Ce dernier est comblé autour du changement d'ère. Lui succède un enclos palissadé situé immédiatement à l'ouest, et daté de façon large de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. Il est doté d'un bâtiment sur son côté occidental, peut-être une entrée.

Enfin, un enclos maçonné carré d'environ 1000 m² est construit dans les dernières décennies du I^{er} s., ainsi que plusieurs bâtiments. L'un d'entre eux correspond à une habitation à galerie de façade dont plusieurs états ont été identifiés, dont l'un est l'ajout d'une pièce chauffée sur hypocauste. Les autres bâtiments, dont trois sont dans les angles de l'enclos maçonné, peuvent correspondre à des bâtiments d'exploitation. Un bâtiment situé en face du bâtiment principal est interprété comme un porche. Les bâtiments sont occupés jusque dans le courant du III^e s. La démolition de l'habitation intervient dans la seconde moitié du III^e s. Elle ne signifie toutefois pas l'abandon du site ; de nombreux indices plaident pour une occupation qui se prolonge durant au moins tout le IV^e s. On remarque principalement deux grands bâtiments sur poteaux, des indices de fréquentation des bâtiments maçonnés (semi-ruinés ?) et de nombreuses monnaies.

Quelques murets en pierre sèche ont également été identifiés, principalement concentrés à l'est de l'enclos maçonné. Des éléments stratigraphiques et le mobilier plaident pour une datation durant le haut Moyen Âge, mais la fonction de ces structures n'est pas établie (parcellaire ?).

Maxence Ségard

L'aqueduc de Nérigny a été fouillé sur la commune de Saint-Germain-du-Puy au lieu-dit Le Grand Pacage, courant janvier 2011, sur une emprise d'environ 3 310 m². Le site est sur un plateau situé à environ 3,7 km à l'est du cœur de la ville antique de Bourges-Avaricum. Le tronçon de l'aqueduc a été mis au jour sur une distance de 72 m. La prescription permet d'observer les vestiges environnants l'aqueduc sur une bande de 30 m au nord et de 20 m au sud. Les vestiges apparaissent sous 0,30 m de terres arables, parfois moins, et sont installés dans un contexte de calcaire indifférencié du Jurassique supérieur. Hormis l'aqueduc, une vaste zone de plusieurs creusements, dont des tranchées d'extraction, a été mise au jour. Elle s'étend sur 30 m par 27 m et est de forme irrégulière.

Quelques observations et une hypothèse de parcours de l'aqueduc sont proposées tout en précisant que de nombreuses lacunes demeurent. La conservation de l'aqueduc est bonne, quoique partielle. L'étude du mode de construction de l'aqueduc composé de plusieurs

maçonneries a pu être menée à bien. Deux périodes d'adduction ont été mises en évidence grâce à une concrétion calcaire pris entre deux enduits. Le premier est un enduit de tuileau classique. Le second, à base de chaux, réalisé en plusieurs couches, est inhabituel dans ce genre d'ouvrage. Le faible dépôt de concrétion calcaire, observé lors de cette fouille ne permet pas d'établir le niveau d'adduction dans le conduit. Concernant l'étude des maçonneries, la couverture du conduit est le grand absent ; son effondrement a été observé. L'ouvrage est daté du I^{er} s. apr. J.-C. grâce à l'analyse 14C AMS de fragments de charbons prélevés dans les pieds droits de la cuvette. Un fond de vase présent dans la première couche de remblais de l'aqueduc semble indiquer que la fin de son utilisation intervient au Bas Empire.

Enfin, parallèle au tracé de l'aqueduc, une tranchée d'extraction calcaire d'époque gallo-romaine longue de 18 m a été mise au jour. Une vaste zone d'extraction a également été délimitée. Des analyses 14C AMS ont

été faites sur des os de microfaune et sur des charbons prélevés dans deux couches de remblais de la fosse F2. Cette dernière a été datée de l'âge du Bronze ancien. La présence de petites couches d'argile sableuse jaune dans les remblais indiquerait qu'une exploitation du gisement aurait été entreprise.

Enfin, parallèle au tracé de l'aqueduc, une tranchée d'extraction calcaire d'époque gallo-romaine longue de 18 m a été mise au jour. Une vaste zone d'extraction

a également été délimitée. Des analyses ^{14}C AMS ont été faites sur des os de microfaune et sur des charbons prélevés dans deux couches de remblais de la fosse F2. Cette dernière a été datée de l'âge du Bronze ancien. La présence de petites couches d'argile sableuse jaune dans les remblais indiquerait qu'une exploitation du gisement aurait été entreprise.

Pierre Pérrichon



Saint-Germain-du-Puy, aqueduc de Nérigny, vue de l'effondrement de la couverture du conduit d'aqueduc au point de vue SPOT06 (Pierre Perrichon, Inrap)

Gallo-romain

SAINT-GERMAIN-DU PUY Les Boubards

Moyen Âge

La campagne de fouille menée du 14 juin au 02 septembre 2011 concernait une surface de 6000 m². Elle a permis de retrouver une zone d'extraction de calcaire dessinant un vaste noyau de 30 m de large, en arc de cercle irrégulier, couvrant environ 2300 m². Les indices recueillis lors de la fouille conduisent à restituer la position d'un front de taille général sur le flanc ouest de la colline. Il se poursuit vers le sud et vers l'ouest hors de l'emprise de la fouille jusqu'à une extrémité non localisée dans la topographie mais nécessairement délimitée par le domaine rural gallo-romain dit « villa des Boubards » et par le ruisseau du Langis. La logique d'exploitation s'est adaptée aux contraintes du terrain, notamment induites par des phénomènes géologiques périglaciaires ayant

localement modifié la résistance de la matière première. Deux modes d'extraction ont été identifiés, la tranchée à ciel ouvert et ponctuellement la galerie souterraine. Le plancher d'extraction se trouvait entre 2,5 et 3 m de profondeur. Le calcaire, très diaclasé, offrait plutôt du matériau de construction, utilisé sans transformation chimique en blocage ou en petit appareil ou avec transformation chimique sous forme de chaux. En effet, trois fours à chaux ont été fouillés sur l'emprise du site, chacun réutilisant opportunément une tranchée d'extraction. Par leur ampleur, l'ensemble de ces activités liées à cette matière première devait dépasser les besoins strictement locaux. La datation par radiocarbone de débris de com-

bustion montre que ces fours étaient utilisés durant le Haut-Empire.

Cette zone d'extraction est largement rebouchée avant le haut Moyen Âge. En effet, dans les niveaux supérieurs des remblaiements, un peu moins de 140 tombes ont été installées sous la forme d'une nécropole de plein champ occupant environ 3200 m². Dans leur immense majorité, il s'agit de sépultures primaires et individuelles en fosse simple ou coffrage sommaire. La population

en très mauvais état de conservation semble de type communautaire, avec l'absence quasi invariable sur ce type de site des nourrissons et bambins. Le rare mobilier métallique associé aux défunts et quelques datations par radiocarbone réalisées sur les ossements place cette nécropole de la fin du VI^e s. au tout début du VIII^e s. apr. J.-C. Aucune trace d'habitat n'a été repérée sur cette parcelle qui semble avoir été remise en culture par la suite.

Diane Carron

Âge du Fer

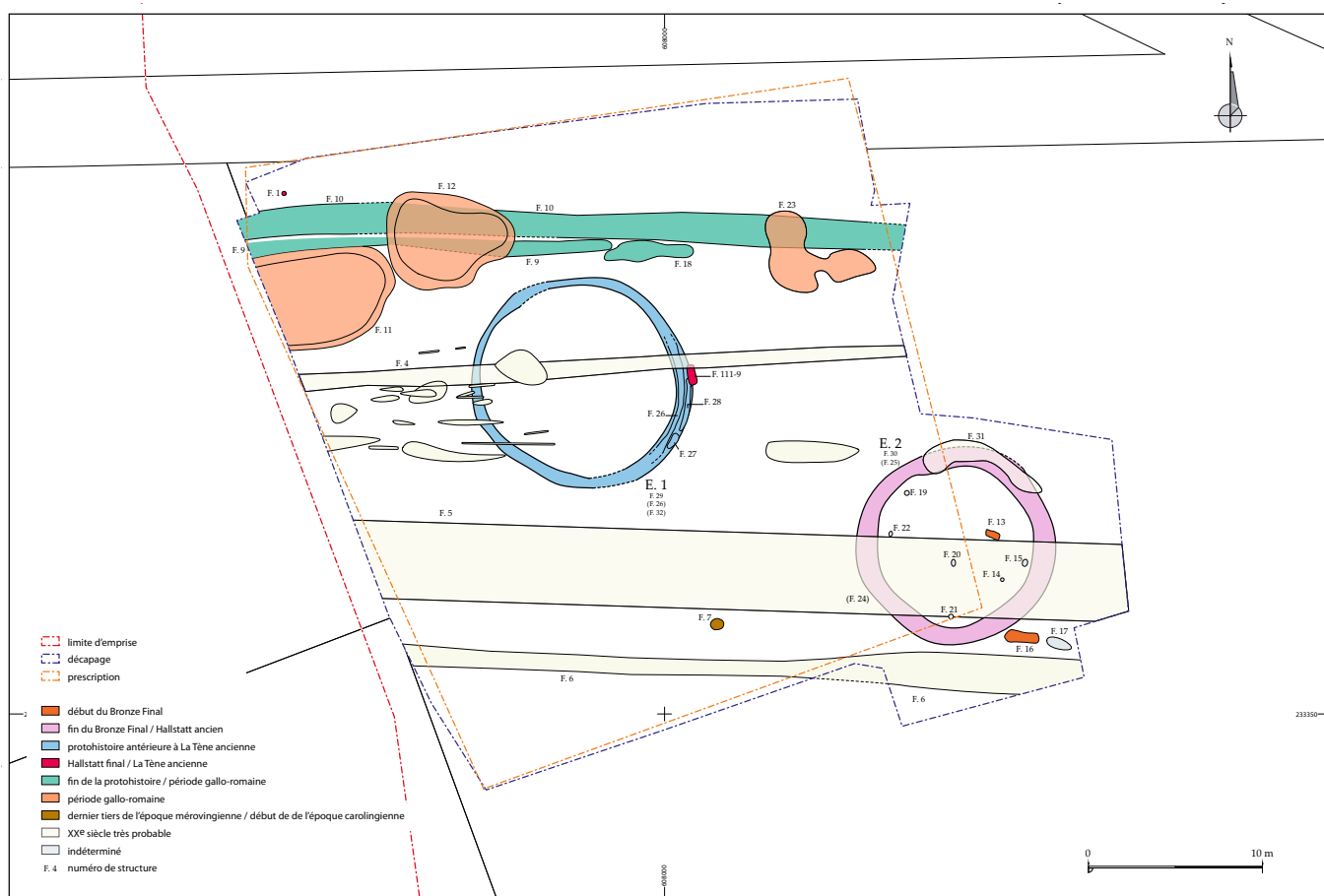
SAINT-GERMAIN DU PUY Le Grand Pacage

Gallo-romain

Une nécropole protohistorique (site n°18 213 020 AH) a été fouillée en mars 2011, sur une superficie de 1300 m², au lieu-dit le Grand Pacage, sur la commune de Saint-Germain-du-Puy (Cher). Cette opération fait suite au diagnostic archéologique conduit par Pascal Poulle (Inrap) en 2008, dans le cadre de l'aménagement de la section nord-est de la rocade de Bourges, par le Conseil Général du Cher. Les structures funéraires sont peu nombreuses (deux enclos circulaires E.1 et E.2, deux crémations,

deux sépultures) mais attestent trois occupations, situées entre la fin du XI^e - fin du XII^e s. av. J.-C. et la fin du VI^e - début du IV^e s. av. J.-C. La nécropole s'étend très probablement au-delà des limites d'emprise.

La première occupation remonte au Bronze final I-IIa avec deux sépultures. L'une témoigne de la crémation d'un sujet immature, avec dépôt des résidus de bûcher en fosse et offrande d'un vase sur les ossements incinérés. L'autre est



Saint-Germain-du-Puy, la Grand Pacage plan général phasé (Pierre-Yves Devillers, Inrap)

une inhumation dont les ossements n'ont pas été conservés, mais un dépôt de deux vases accompagnait le défunt. La structure de crémation est localisée dans l'aire interne de l'enclos E.2, mais excentrée, et l'inhumation est juste au bord externe. La relation chronologique de la première installation du monument funéraire avec les sépultures n'est pas déterminée, cette situation peut donc être fortuite. La deuxième occupation est attribuée au Hallstatt C, avec l'abandon de l'enclos funéraire E.2. Il est possible que le monument ait été utilisé, du moins pour son dernier état, du Bronze final IIIb au Hallstatt C dans une continuité.

La période de transition Hallstatt final/La Tène ancienne marque la dernière occupation connue du site, avec là encore, le dépôt d'une crémation et une inhumation. Le premier, assez dispersé, a sans doute été perturbé par l'aménagement d'un fossé postérieur. L'inhumation d'un enfant dans une fosse, face contre le sol, avec une grosse pierre déposée sur les jambes, coupe le bord du fossé comblé de l'enclos E.1.

Les seuls éléments chronologiques dont on dispose pour les enclos sont, pour E.1, le *terminus ante quem* de son abandon, par la position de l'inhumation et, pour E.2, son

abandon. La mise en place des monuments n'est pas déterminée, mais les deux enclos témoignent de reprises. L'enclos E.1 (12,70 m de diamètre externe) a connu trois phases de creusement et deux fosses allongées externes. L'une, au moins, serait liée à un creusement de fossé abandonné dans le cadre d'un recalibrage de l'enclos. Dans son dernier état, l'enclos est fermé. L'enclos E.2 (11,50 m de diamètre externe) a connu une seule reprise de fossé. Les deux enclos ont peut-être été dotés d'un tumulus recouvrant l'aire interne, d'après certains arguments géomorphologiques. L'enclos E.2 était doté d'un talus externe lors de son premier état. Les fragments de vases retrouvés dans son comblement terminal révèlent vraisemblablement des dépôts funéraires fonctionnant avec le monument, peut être dans le tumulus éventuel ou au bord du fossé.

Les occupations postérieures (un ensemble de fossés et fosses de la fin de la Protohistoire/période romaine, ainsi qu'un chemin récent avec deux fossés bordiers et de nombreuses ornières) ont vraisemblablement détruit une partie des vestiges protohistoriques.

Sophie Lardé

Gallo-romain

SAINT-GERMAIN DU PUY Les Champs de la Loge

Cette opération, préliminaire à la construction du tronçon nord-est de la rocade de Bourges, a permis la fouille d'une cinquantaine de mètres du chemin vicinal n°12, dit chemin de Jacques Cœur, dont l'origine est vraisemblablement antérieure au changement d'ère. Ce chemin est censé reprendre le tracé de la voie antique qui reliait *Avaricum* (Bourges) à *Cortono Castro* (Saint-Satur). Il a déjà été observé lors de deux des trois phases de diagnostic menées dans l'emprise du projet de rocade.

Durant le diagnostic de l'automne 2009, deux voies antiques ont été recoupées ou partiellement recoupées : les voies de Bourges à Saint-Satur et de Bourges à Gien. Leur surface de roulement reposait sur le terrain calcaire marqué par de profondes ornières. La troisième et dernière phase du diagnostic a été réalisée en novembre 2010. Située au lieu-dit le Champ de la Loge, elle incluait le chemin vicinal n°12 au nord. Suite à cette opération, la fouille du chemin a été prescrite, avec pour objectif de réaliser une coupe transversale complète du Chemin de Jacques Cœur.

La coupe montre qu'à cet endroit le chemin actuel est l'ultime avatar d'un axe de circulation antique. La fouille, effectuée en février 2012, a permis de confirmer les hypothèses émises lors du diagnostic. L'emprise concernée par les divers aménagements de chemin s'étend sur une largeur d'environ 20 mètres. La stratification maximale, située dans la partie sud des aménagements, est épaisse de 1,45 m.

Le chemin forme un relief plus ou moins marqué qui traverse les parcelles agricoles. Au sud de la structure, le dénivelé dépasse parfois le mètre, alors qu'au nord le ressaut entre l'axe de circulation et la surface des terres arables est souvent inférieur à trente centimètres. La largeur totale du chemin est de 6 m, accotements compris, la bande de roulement effective est d'environ trois mètres.

Cet état du chemin repose sur un blocage composé de marnes et pierres calcaires, épais d'une cinquantaine de centimètres. Ce dernier repose sur un litage de recharges qui constitue la phase d'utilisation d'un chemin avec aménagements bordiers (dalles calcaires posées verticalement) large de 6 m. À environ 8 m de part et d'autre de cette voie, se trouvent des fossés. Le fossé sud s'interrompt dans la partie centrale de la fouille, sans doute en liaison avec la présence de carrières de pierres (ces dernières n'avaient pas été vues lors du diagnostic). Cette chaussée succède à au moins deux phases de même nature, moins facilement discernables, mais toujours associées aux mêmes aménagements bordiers (donc sans doute aux mêmes fossés).

L'ensemble recouvre la phase la plus ancienne, qui est une voie cavée, aménagée directement sur le substrat calcaire après décapage des limons de surface. Le calcaire a été entaillé au nord pour permettre d'aplanir la légère pente du terrain naturel. La structure est divisée en deux bandes de roulement, larges d'environ 5 m, et marquées par des traces d'ornières. Elles sont séparées

par un terre-plein qui a lui-même subi les dégradations provoquées par la circulation de véhicules à roues. La partie méridionale de cette voie cavée a été pérennisée par les aménagements viaires décrits plus haut. Quant à la bande de roulement nord, elle n'a pas été totalement abandonnée après la construction de la chaussée bordée de pierres et de fossés. Le comblement du fossé nord est d'ailleurs marqué d'ornières. Cette structure est recouverte par des colluvions.

Les éléments de datation sont rares dans ce type de contexte. La découverte d'un potin dans les niveaux de circulation du premier état du chemin permet de proposer une création ancienne de ce chemin, au moins contemporaine du changement d'ère.

Alexis Luberne

Moyen Âge

VALLENAY

Lit du Cher en amont de la digue du moulin des Bordes

Époque moderne

Le sondage subaquatique s'est effectué dans le lit du Cher, en aval de la digue et de la chute d'eau du moulin des Bordes. Le site est situé sur la commune de Vallénay, au lieu-dit Pré d'Allichamps, à proximité du prieuré d'Allichamps. Quatre groupes de pieux ont été relevés.

Le groupe 1 est clairement différent des trois autres, puisque la datation 14C effectuée est centrée sur le X^e s. Les groupes 2, 3 et 4 se répartissent sur moins de 500 m². Leur dégagement est incomplet, en particulier au sud pour le groupe 2, en partie engagé sous la rive. Leurs datations s'étalent du XIII^e au XV^e s. Ces constructions n'ont pas été en usage en même temps.

Les groupes 3 et 4, des XIV-XV^e s., conservent des aménagements destinés à accueillir des clayonnages de bois plessés et de fascines, pour une dérivation et une orientation du courant. Par contre, ces aménagements ne peuvent fonctionner ensemble. Le groupe Ouest n°3 était muni d'une paroi de clayonnage pour un courant venant du nord-ouest ou du sud-ouest, et le groupe Est n°4 d'un aménagement similaire pour un courant venant du nord ou de l'ouest. L'aménagement du groupe 3 aurait fait obstacle à celui du groupe 4 s'il avait été contemporain. Quant à celui du groupe 4, il aurait détruit le clayonnage du 3. Ces 2 groupes sont divergents et se sont succédés sans être en usage ensemble. Le groupe 2, des XIII^e-XIV^e s., en raison de l'orientation des aménagements des deux groupes précédents, ne peut être mis en relation dans leurs fonctionnements. Il y a bien trois aménagements qui se suivent les uns à la suite des autres, après destruction du précédent.

Un travail d'archives a été réalisé. Il montre que le moulin des Bordes est ancien et apparaît, dans des mises à cense en 1202. Il est propriété conjointe du prieuré d'Allichamps et de l'abbaye de Noirlac. Vers 1360, les biens de l'abbaye ont été ravagés localement, par les guerres. Enfin, sur une période bien documentée de la fin du XIV^e s., les moulins sur le Cher eurent à subir une série d'inondations ravageuses. Un moulin voisin, notamment, doit être entièrement reconstruit en 1389. Enfin, en 1438, les moines de Noirlac se désengagent de la propriété du moulin des Bordes à cause des « réparations considérables, souvent nécessaires au moulin des Bordes ».

Ces destructions fréquentes, alliées à une rivière à régime torrentiel, expliquent les reconstructions constatées tant dans les archives que par l'étude archéologique. La situation est courante du déplacement du site d'un moulin, en fonction des variations du cours d'une rivière. Ce qui est bien le cas dans la zone, où le lit majeur du Cher fait près de 900 m de large. Plusieurs fragments de sarcophages tapissent la zone des pieux. Ils proviennent des cimetières gallo-romains et mérovingiens d'Allichamps, situés à moins de 200 m. La digue voisine du moulin actuel des Bordes, reconstruite en 1715, montre également des fragments du même type. Il semble que ceux trouvés là aient été arrachés de la digue en voie de destruction qui se trouve à seulement 30 m de distance..

Olivier Troubat

Dans la continuité d'un sondage subaquatique dans le lit de la rivière Cher, réalisé en 2012 en aval de la digue des Bordes sur les communes de Vallenay et de Bruère-Allichamps (18), une prospection a été programmée cette année en amont de la digue.

La rivière sort d'un seuil rocheux à Bruère-Allichamps, au sud. Canalisée par ce goulet, elle a créé au débouché une plaine d'inondation, qui constitue son lit majeur sur un kilomètre de large au niveau de la zone de prospection d'Allichamps / Les Bordes. Cela explique le grand nombre de moulins découverts, fonctionnant avec des sens de courant très variés, en fonction des courbes et des lits qu'a suivi le Cher au cours du temps. Cela explique également la présence dans l'eau de sites terrestres gagnés et bouleversés par la rivière.

Le site d'Allichamps constitue un ancien vicus. C'est un important site gallo-romain et mérovingien, sur lequel de nombreuses fouilles archéologiques ont été réalisées, sur la rive est de la rivière. D'autre part, des fouilles archéologiques antérieures ont révélé plusieurs sites néolithiques dans les environs d'Allichamps, notamment deux enceintes circulaires, ainsi que des sites de l'âge du Bronze.

Deux sites préhistoriques

Protégés par un aménagement gallo-romain d'une part et par un du haut Moyen Âge de l'autre, une petite anse en forme de U conserve, à 10 m l'une de l'autre deux poutres de grandes dimensions. La première, conservée sur 4 m de long, est datée au 14C du Néolithique moyen/final (3628-3366 av. J.-C.). Un aménagement de blocs de 16 m de long lui est peut-être lié. La deuxième poutre est datée de l'âge du Bronze ancien (2190-1926 av. J.-C.). Ces éléments sont en danger de destruction, notamment la deuxième partie attaquée par le courant du chenal fluvial.

Nécropoles et chaussées Antiquité tardive/période mérovingienne

Deux zones de fragments de sarcophages, de l'Antiquité tardive/période mérovingienne, ont été trouvées dans la

rivière et sur la rive ouest. Elles constituent des prolongations des nécropoles présentes sur la rive est. Elles montrent un paysage très différent, à la période de ces inhumations, avec une rivière passant beaucoup plus loin à l'ouest. Les changements de cours du Cher sont venus perturber ces nécropoles. Le vicus, bien étudié sur la rive est, pourrait se prolonger sur la commune de Vallenay sur la rive ouest, qui n'a pas été prise en compte dans l'étude de l'agglomération. Enfin, plusieurs chaussées sont présentes dans le Cher. Son statut navigable interdisait l'endiguement, sauf enrochement léger, ce qui rend ces aménagements plus intrigants. Affectant un réseau en forme d'étoile à partir du centre du vicus, il pourrait s'agir de voies perturbées par la rivière.

Moulins du haut Moyen Âge

En 2012, trois moulins du XIII^e au XV^e s. avaient été trouvés en aval de la digue des Bordes, mais aussi quelques pieux des IX^e-XI^e s. Les archives montraient l'existence d'un moulin avant 1202. En 2013, ont été mis en évidence un moulin construit au-dessus d'une zone perturbée de sarcophages, une sablière-basse datée au 14C des VII^e-IX^e s. et un endiguement, meules et bief de moulin des VIII^e-X^e s. avec un aménagement de piège à poissons, faisant remonter l'utilisation de la zone pour la meunerie à au moins le haut Moyen Âge carolingien. La zone est propice aux moulins et les archives des 13^e-15^e s. publiées dans le rapport de l'an dernier, montrant les destructions et reconstructions permanentes dans la zone, semblent pouvoir être complétées par l'archéologie pour les périodes antérieures. D'autres éléments de moulins, non encore étudiés, ont été signalés et cartographiés dans les 150 m au sud de la zone de cette année et montrent l'abondance de ces aménagements dans cette partie de la rivière.

Port moderne

Un petit aménagement portuaire a été retrouvé, destiné à sécuriser et accueillir un bac. Les archives permettent de le dater des XVII^e-XVIII^e s.

Olivier Troubat

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
28	Prospections aériennes et terrestres sud de l'Eure-et-Loir	Alain Lelong (BEN)		PRD		8181	2009	
28	Prospections aériennes et terrestres sud de l'Eure-et-Loir	Alain Lelong (BEN)		PRD		9021	2010	
28	Prospections aériennes et terrestres sud de l'Eure-et-Loir	Alain Lelong (BEN)		PRD		9163	2010	
28	Prospections aériennes et terrestres sud de l'Eure-et-Loir	Alain Lelong (BEN)		PRD		9394	2011	
28	Prospections aériennes et terrestres sud de l'Eure-et-Loir	Alain Lelong (BEN)		PRD		9813	2012	
28	Prospections aériennes et terrestres sud de l'Eure-et-Loir	Alain Lelong (BEN)		PRD		10087	2013	
28	Etude du peuplement de la Beauce à l'époque antique	Alain Lelong (BEN)		PRT		8214	2009	
28	Etude du peuplement de la Beauce à l'époque antique	Alain Lelong (BEN)		PRT		9428	2011	
28	Prospection en Eure-et-Loir	Daniel Jalmain (BEN)		PRD		8233	2009	
28	Prospections dans la vallée de l'Eure, de Chartres à Maintenon	Gabriel Obringer (BEN)		PRD		10136	2013	
28	Occupation du sol autour du sanctuaire gallo-romain de Hanches	Ingrid Renault (BEN)		PRD		8777	2009	
28	Occupation du sol autour du sanctuaire gallo-romain de Hanches	Ingrid Renault (BEN)		PRD		9913	2012	
28	Occupation du sol autour du sanctuaire gallo-romain de Hanches	Ingrid Renault (BEN)		PRD		8831	2010	
28	Prospections en Eure-et-Loir, les mégolithes et leur environnement	Jean-Luc Renaud (BEN)		PRD		10370	2013	
28	Prospection aérienne dans le Drouais et le Thimerais	Régis Dodin (BEN)		PRD		8323	2009	
28	Prospection aérienne dans le Drouais et le Thimerais	Régis Dodin (BEN)		PRD		9056	2010	
28	Prospection aérienne dans le Drouais et le Thimerais	Régis Dodin (BEN)		PRD		9592	2011	
28	Prospection aérienne dans le Drouais et le Thimerais	Régis Dodin (BEN)		PRD		10383	2013	
28	Prospections sur les communes de Fontenay-sur-Eure, Thivars, Barjouville et Vers-les-Chartres	Rémi Tourret (BEN)		PRD		9043	2010	
28	Prospections sur les communes de Fontenay-sur-Eure, Thivars, Barjouville et Vers-les-Chartres	Rémi Tourret (BEN)		PRD		9393	2011	

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
28	Prospections sur les communes de Fontenay-sur-Eure, Thivars, Barjouville et Vers-les-Chartres	Rémi Tourret (BEN)		PRD		9815	2012	
28	Prospections sur les communes de Fontenay-sur-Eure, Thivars, Barjouville et Vers-les-Chartres	Rémi Tourret (BEN)		PRD		10134	2013	
28	Formation d'un terroir en moyenne vallée du Loir au cours de la Protohistoire et du début de l'Antiquité	Thierry Lejars (CNRS)	15	PCR		8939	2010	
28 004 016 AH	Allonnes, Déviation par la RN154 de Prunay-le-Gillon - Allonnes, la Mare des Saules	François Capron (INRAP)	20 23	SP	MA MOD	9253	2011	1
28 004 017 AH	Allonnes, Déviation par la RN154 de Prunay-le-Gillon – Allonnes, l'Ouche Pigeonnier	Grégoire Bailleux (INRAP)	15 20	SP	FER GAL	8745	2010	2
28 004 018 AH	Allonnes, Déviation RN154 de Prunay-le-Gillon – Allonnes, la Petite Contrée	Grégoire Bailleux (INRAP)	15	SP	FER	8746	2010	3
28 004 019 AH	Allonnes, Déviation RN154 Prunay-le-Gillon – Allonnes, la Petite Contrée	Grégory Vacassy (INRAP)	15 20	SP	FER GAL	8747	2010	4
28 004 024 AH	Allonnes, Déviation RN154 Prunay-le-Gillon – Allonnes, l'Ouche Pigeonnier 3	Bruno Vanderhaegen (INRAP)	16	SU	FER	9752	2011	5
28 004 026 AH	Allonnes Déviation RN 154 Prunay-le-Gillon – Allonnes, l'Ouche Pigeonnier 2	Laurent Fournier (INRAP)	19 20	SP	GAL	9255	2011	6
28 007 007 AH	Anet, Place de l'église	Hervé Selles (COL)	23	SU	MA	8953	2010	7
28 015	Auneau, le Parc-du-Château	Christian Verjux (SRA)	12	SD	NEO	9580	2011	8
28 015 038 AP	Auneau, route de Janville, Le Parc	Jean-Yves Noël (COL)	12 15	SP	NEO	8037	2009	9
28 015 039 AP	Auneau, route de Janville, Le Parc (nécropole de l'âge du Bronze)	Jean-Yves Noël (COL)		SP	NEO BRO	8038	2009	10
28 015 058 AH	Auneau, le Prieuré	Julien Dupagne (COL)		SP	FER	8296	2009	11
28 015 063 AH	Auneau, L'Hermitage	Séverine Gauduchon (COL)	15 20	SP	GAL MA	8968	2010	12
28 015 064 AP	Auneau, La Sente des Roches	Jean-Yves Noël (COL)	15	SP	BRO	8969	2010	13
28 015 065 AP 28 015 066 AP	Auneau, l'Hermitage	Marie Soressi (INRAP)	8 10	SP	PAL MES	9597	2011	14
28 051	Bonneval, Le Pulois	Jean-Yves Noël (COL)	12	SD	NEO	8857	2010	15
28 051 020 AH	Bonneval, rue Alcide Hayer	Alain Lelong (BEN)		SD	MOD	10398	2013	16
28 083 008 AH	Charray, rue des Chasseurs	Hervé Selles (COL)	23	SU	MA MOD	9059	2010	17
28 085	Chartres, Place Saint-André	Marie-Camille Vivant (COL)	19	SU	MA	9999	2012	18

Tableau des opérations autorisées

2009-2013

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
28 085 050 AH	Chartres, église Saint-André, place Saint-André	Marie-Camille Vivant (COL)	23	SU	MA	10253	2013	19
28 085 128 AH	Chartres, Quartier Saint-Martin- au-Val, rue des Bas-Bourgs, rue Georges-Brassens	Bruno Bazin (COL)	16 19 21 22	FP	GAL	9433	2011	20
28 085 128 AH	Chartres, Quartier Saint-Martin- au-Val, rue des Bas-Bourgs, rue Georges-Brassens	Bruno Bazin (COL)	16 17 19	SP	GAL	8495	2009	20
28 085 128 AH	Chartres, Quartier Saint-Martin- au-Val, rue des Bas-Bourgs, rue Georges-Brassens	Bruno Bazin (COL)	16 17 19	SP	GAL	9040	2010	20
28 085 219 AH	Chartres, 1 Bd Chasles	Séverine Fissette (COL)	16 19 27	SP	FER	8959	2011	21
28 085 229 AH	Chartres, rues Danièle Casanova et Pierre Nicole	Pascal Gibut (COL)	19	SP	GAL	9901	2013	22
28 085 263 AH	Chartres, rue de Sours - ZAC du quartier de Beaulieu, phase 1, zone 6	Laurent Coulon (COL)	19 25	SP	GAL	8325	2009	23
28 085 267 AH	Chartres, Petit-Archevilliers	Thomas Lacroere (COL)	20	SP	GAL MA	7708	2013	24
28 085 269 AH	Chartres, 36 rue des Grandes-Filles-Dieu	Jérémy Viret (COL)	19 25	SP	GAL	9124	2011	25
28 085 273 AH	Chartres, Rechèvres îlot 17, avenue de Verdun et esplanade Franz Fanon	Apolline Louis (COL)	19 20	SP	GAL MA	9179	2013	26
28 085 277 AH	Chartres, 32 boulevard de la Courtille	Laurent Coulon (COL)	19	SP	GAL MA	9278	2011	27
28 085 280 AH	Chartres, Cathédrale	Jérémy Viret (COL)	23 25	SD	MA	8717	2009	28
28 085 280 AH	Chartres, Cathédrale Notre-Dame	Pierre Martin (PRIV)	23 25	SP	MA	8720	2010	29
28 085 285 AH	Chartres, 3 rue Pierre-Nicole	Cyrille Ben Kaddour (COL)	19	SP	GAL	9115	2011	30
28 085 291 AH	Chartres, Porte-Guillaume	Vincent Achere (COL)	19	SP	GAL MA MOD	8921	2010	31
28 085 302 AH	Chartres, 28-30 rue du Maréchal- Leclerc, 1 rue Nicochet	Thomas Lacroere (COL)	25	SP	GAL	9707	2012	32
28 085 307 AH	Chartres, 103 rue Saint- Brice/12-14 rue Saint-Martin- au-Val	Apolline Louis (COL)	19 21	SU	GAL	9258	2011	33
28 085 310 AH	Chartres, 25 rue des Primevères	Stéphane Herouin (COL)		SD		10144	2011	34
28 085 316 AH	Chartres, 75, rue du Grand-Faubourg	Sonia Papaian (COL)	19	SP	GAL	9942	2013	35
28 085 317 AH	Chartres, Ruelle du Grand-Sentier et sentier du Clos-Vert	Jérémy Viret (COL)	19	SD	GAL	9799	2012	36
28 085 318 AH	Chartres, Beaulieu Catalpas, lot 17b	Frédéric Dupont (COL)	12	SP	NEO	9723	2012	37
28 085 322 AH	Chartres, 6 ruelle du Grand-Sentier	Jérémy Viret (COL)	19	SP	GAL	10215	2013	38

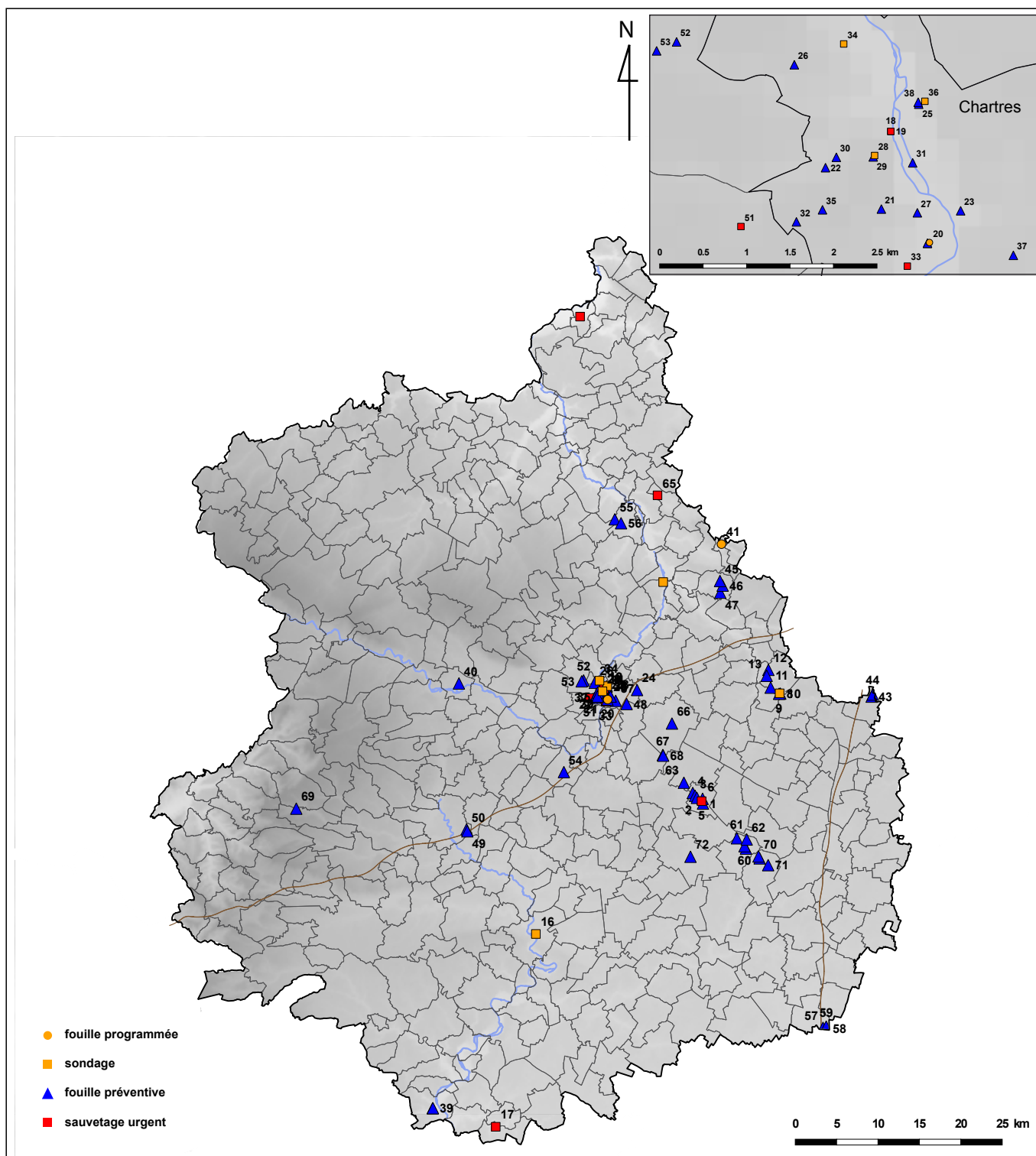
Tableau des opérations autorisées

2009-2013

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
28 103 005 AH	Cloyes-sur-le-Loir, Prieuré d'Yron	Victorine Mataouchek (INRAP)	23	SP	MA MOD	8690	2012	39
28 103 005 AH	Cloyes-sur-le-Loir, Prieuré d'Yron	Victorine Mataouchek (INRAP)	23	SP	MA	10369	2013	39
28 116 012 AH	Courville-sur-Eure, L'Orme des Mûriers	Franck Verneau (INRAP)	20	SP	GAL MA	8795	2013	40
28 140 011 AH	Epernon, ossuaire de l'église Saint-Pierre	Philippe Blanchard (INRAP)	23	FP	MA MOD	8321	2009	41
28 164 019 AH	Fresnay-l'Evêque, Place de l'église Saint-Jean-Baptiste	Hervé Selles (COL)	23	SU	MA	8952	2009	42
28 169 008 AH	Garancières-en-Beauce, Le Bois d'Authon	Thibaud Guiot (INRAP)	15 20	SP	FER GAL	9844	2012	43
28 169 009 AH	Garancières-en-Beauce, Le Bois d'Authon	Jean-Philippe Gay (INRAP)	15	SP	FER	9845	2012	44
28 172 007 AH	Gas, Déviation de Gas par la RD 929 Les Bordes	Emilie Fencke (COL)	15	SP	FER	8989	2012	45
28 172 008 AH	Gas, Déviation de Gas par la RD 929 Le Moulin à Vent	Emilie Fencke (COL)	15	SP	FER	8990	2012	46
28 172 012 AP	Gas, Déviation de Gas par la RD 929 Les Grands Noyers	Jean-Yves Noël (COL)	12	SP	NEO	8991	2012	47
28 177 010 AH	Gellainville, av. Gustave-Eiffel (espace Atlantic)	David Wavelet (COL)		SP	FER GAL	8039	2009	48
28 196 028 AP	Illiers-Combray, Les Fourneaux	Olivier Labat (COL)		SP	BRO FER	10157	2013	49
28 196 029 AH	Illiers-Combray, Les Fourneaux	Olivier Labat (COL)	20	SP	MA	10156	2013	50
28 218 006 AH	Lucé, Abords de l'église Saint-Pantaléon	Nicolas Payraud (COL)	23	SU	MA MOD	9372	2011	51
28 229 014 AP	Mainvilliers, ZAC de Mainvilliers, extension ouest (zone 3), Boisville	Frédéric Dupont (COL)	12	SP	NEO	8980	2010	52
28 229 024 AP	Mainvilliers, Boisville	Stéphane Durand (INRAP)	12	SP	NEO	10137	2013	53
28 253 019 AH	Mignières, Les Vergers	Pascal Gibut (COL)	20	SP	NEO GAL	8317	2010	54
28 279 001 AH	Nogent-le-Roi, Déviation routière (tronçon AB) zone 1, le Pierrier	Emilie Fencke (COL)	15	SP	FER GAL	9108	2011	55
28 279 003 AH	Nogent-le-Roi, Déviation routière (1 ^{er} tronçon AB, zone 3) Le Pierrier	Franck Verneau (INRAP)	15	SP	FER GAL	9109	2011	56
28 303 013 AH	Poupry, Villeneuve	Aurélien Hamel (COL)	20	SP	GAL	8143	2012	57
28 303 025 AH	Poupry, Vers Artenay	Jean-Yves Noël (COL)	12 15	SP	FER	10000	2012	58
28 303 026AP	Poupry, Vers Artenay	Gabriel Chamaux (COL)	12 15	SP	NEO FER	10201	2013	59
28 304 018 AH	Prasville, Vers Chesnay 28 304 018 AH (ensemble 1)	Grégoire Bailleux (INRAP)	15 20	SP	FER GAL	7490	2009	59
28 304 018 AH	Prasville, Vers Chesnay 28 304 018 AH (ensemble 2, 3 et 4)	Grégoire Bailleux (INRAP)	15 20	SP	FER GAL	7491	2009	60

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
28 304 026 AH	Prasville, Rougemont	Marjolaine de Muylder (INRAP)	12 20	SP	GAL	8839	2010	61
28 304 035 AH	Prasville, les Grandes Canettes	Dorothée Lusson (INRAP)		SP	FER	9016	2011	62
28 309 017 OP	Prunay-le-Gillon, Déviation RN154 de Prunay-le-Gillon - Allonnes - les Carreaux	Tony Hamon (INRAP)	12	SP	NEO FER	8749	2010	63
28 357 006 AP	Saint-Piat, Changé	Dominique Jagu (BEN)	12	SD	NEO	8713	2009	64
28 372 013 AH	Senantes, bourg de Senantes	Michel Douard (COL)	19	SU	GAL MA	9397	2011	65
28 380 047 AH	Sours, Les Ouches de Sours (phase 2)	Frédéric Dupont (COL)	11	SP	NEO	10113	2013	66
28 380 049 OP	Sours, Déviation RN154 de Prunay-le-Gillon – Allonnes, les Friches de Flotville	Tony Hamon (INRAP)	12	SP	NEO BRO FER	8750	2010	67
28 380 050 AH	Sours, Déviation RN154 Prunay-le-Gillon – Allonnes, les Friches de Flotville	Magali Detante (INRAP)	22 23	SP	GAL MA	8758	2010	68
28 387 013 AH	Thiron-Gardais, Abbaye de Thiron	Jérôme Mercier (PRIV)	23	SP	MA	9168	2010	69
28 426 034 AH	Ymonville, Les Hyèbles, secteur 2 nord - 28 426 034 AH	David Josset (INRAP)	15	SP	FER	7925	2009	70
28 426 035 AH	Ymonville, Les Hyèbles, secteur 2 sud - 28 426 035 AH	David Josset (INRAP)	15	SP	FER	7926	2009	70
28 426 036 AH	Ymonville, Les Petites-Vallées, secteur 7	Grégory Poitevin (INRAP)	20	SP	GAL	7927	2009	71
28 442 026 AH	Voves, Bois-Paillet	Marie-France Creusillet (INRAP)	12	SP	NEO	10002	2012	72



Étude du peuplement beauceron

Depuis de nombreuses années, cultivateurs et érudits locaux ont signalé des découvertes archéologiques en Beauce. On trouve pêle-mêle dans les revues des sociétés savantes des mentions de découvertes de monnaies, de concentrations au sol de fragments de tuiles ou de céramique antique. La cartographie de ces découvertes est souvent difficile voire impossible en raison de localisations très sommaires. La datation aussi laisse souvent à désirer, et les artefacts recueillis ont, la plupart du temps disparu. Quelques expériences de prospections systématiques ont vu le jour, notamment à Nottonville (en 1984, puis 1991-1994). Les résultats ont permis une meilleure datation et surtout une localisation plus précise.

L'archéologie aérienne, qui s'est développée en Beauce à partir des années 1970 (Daniel Jalmain, puis Alain Lelong) a fourni des images qu'il est possible de reporter, après redressement, sur le plan cadastral. Mais ces images ne permettent pas de dater les vestiges repérés.

Nous avons voulu, avec cette étude, confronter les deux approches – prospection au sol et prospection aérienne – sur un territoire peu urbanisé, situé à l'écart de toute rivière, et peu ou pas touché par l'archéologie préventive. Le territoire retenu, d'une superficie proche de 1 000 ha, est situé dans le canton d'Orgères-en-Beauce. Délimité par les villages de Lumeau, Terminiers, Faverolles, et Loigny-la-Bataille, et les routes départementales D39, D310, D29 et D19, il est traversé par la voie antique qui mène de Chartres à Orléans et sert de limite aux communes de Terminiers et de Lumeau. En fait, si l'on retire les jachères, bosquets, terrains urbanisés, et les parcelles pour lesquelles nous n'avons pu obtenir l'autorisation des exploitants, seuls 760 ha ont été parcourus.

Nous avons choisi d'en prospector l'intégralité de façon continue en utilisant la méthode définie par Alain Ferrière. Les prospecteurs répartis en lignes parallèles espacées de 10 m collectent tous les artefacts présents sur une bande de 2 m de large environ, soit 20 % du terri-

toire parcouru. En présence de concentration de mobilier plus importante, la collecte des artefacts est menée de façon exhaustive et son étendue est délimitée à l'aide d'un GPS. En raison de la dimension et des formes très allongées des parcelles cadastrales le territoire concerné a été découpé, en tenant compte des assolements et regroupements de parcelles, en unités de prospections d'une surface moyenne de 2 ha. Les opérations de terrain sont aujourd'hui terminées : cinq saisons (de l'hiver 2009 à l'hiver 2013) ont été nécessaires aux 46 participants pour parcourir les 355 unités de prospection.

Nous avons distingué les concentrations comportant du mobilier architectural (tuiles et pierres de constructions) dont l'étendue avoisine ou dépasse 100 m², interprétées comme sites d'habitat, et les concentrations ne comportant que du mobilier lithique ou céramique, et dont l'étendue ne dépasse guère plus de quelques mètres carrés. 15 concentrations de mobilier architectural ont été repérées sur l'ensemble du territoire prospecté.

7 sites ont été repérés d'avion à l'intérieur de l'emprise définie : 4 sur le territoire de Terminiers, 3 sur celui de Lumeau. 5 coïncident avec des concentrations de mobilier architectural – un site vu d'avion peut englober plusieurs concentrations de mobilier architectural – les deux autres, ne présentant que des traces de structures fossoyées, n'ont pas été perçues au sol. En revanche, 2 concentrations de mobilier architectural ne correspondent à aucun vestige repéré d'avion.

Après la collecte, dans le but d'obtenir une vision diachronique de l'évolution de l'occupation du sol, nous avons appliqué le même protocole à l'intégralité du mobilier recueilli sur site comme hors site : tri, identification, description... L'étude de ce mobilier n'est pas encore terminée. Seuls, les terres cuites architecturales, le mobilier lithique et le matériel métallique ont été traités. L'étude de la céramique, entreprise avec la collaboration de Hervé Sellès du CD 28, est en cours : nous ne disposons que des résultats concernant 245 unités [soit 491 ha (66 %), ce qui représente 29000 restes étudiés].

Les terres cuites architecturales

Sur la quasi-intégralité du territoire nous avons recueilli des restes de TCA. Seules, 3 unités ont fourni une densité de TCA inférieure à 0,5 kg par ha. Il est généralement admis que, dès l'antiquité, les restes de TCA ou des poteries sont dispersés dans les champs avec la fumure. La répartition des TCA montre que l'ensemble du territoire étudié était cultivé à l'époque gallo-romaine. La densité est plus forte près des villages (actuels) mais aussi autour des concentrations qui indiquent des sites habités à cette époque.

La Préhistoire (avec la collaboration de Gabriel Chamaux du CD 28)

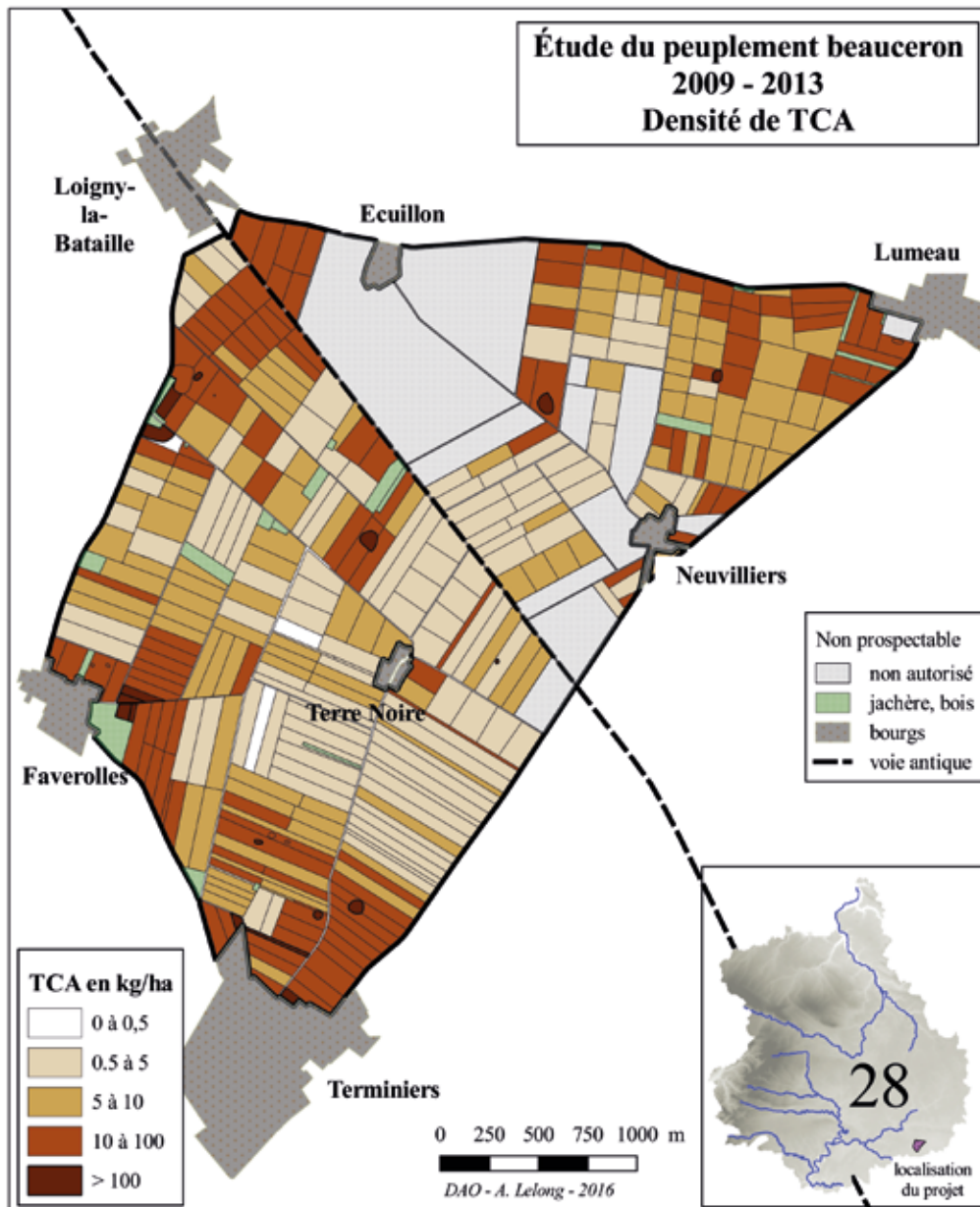
Deux sortes d'artefacts ont été recueillies : des fragments de silex présentant des traces d'utilisation et des restes céramiques. Sur cette partie du plateau de Beauce, le silex est un matériau exogène : il se distingue relativement facilement parmi les pierres de calcaire qui jonchent le sol. Plusieurs collections d'outils lithiques ont été réunies principalement lors de la mécanisation de l'agriculture

(celle de M. Gréard à Terminiers est remarquable, malheureusement la localisation exacte des découvertes n'est pas connue). Aujourd'hui, les fragments de silex présents au sol sont de plus petite taille que ceux recueillis alors. 1188 objets lithiques – 826 éclats et 362 outils – ont été collectés. Il s'agit essentiellement de silex blond plus ou moins patiné.

Ces objets étaient dispersés sur l'ensemble du territoire étudié, sans former de concentrations notables. On distingue toutefois des zones présentant une densité de mobilier plus importante.

Les premières traces d'occupation de ce territoire remontent au Mésolithique (l'absence d'indices du Paléolithique est certainement fortuite) et se composent de 32 éléments. L'époque néolithique a fourni la part la plus importante des outils avec 330 restes.

Alain Lelong



Carte de densité des TCA du secteur prospecté (A. Lelong)

HANCHES

Occupation du sol autour du sanctuaire gallo-romain

Cette première campagne de prospection mise en œuvre au mois de novembre 2009 autour du sanctuaire de Hanches, prévue à plus long terme sur les communes de Hanches, Maintenon, Gas, Pierres, Épernon, Villiers-le-Mohrier, Saint-Piat, Saint-Martin-de-Nigelles, Houx, Droue-sur-Drouette, a pour objectif d'engager une recherche destinée à mieux cerner la répartition des sites, la nature des vestiges et leur chronologie. Les premiers sites prospectés sur la commune de Houx et de Hanches (au sud du sanctuaire) ont livré en surface de nombreux éléments de constructions tels que tuiles, moellons ainsi que du mobilier céramique et métallurgique.

Les prospections pédestres de 2012 n'ont pas été réalisables dans le contexte météorologique de la fin de l'année 2012 : les pluies extrêmement abondantes ont engendré un retard dans la mise en culture des terres agricoles. Par conséquent, les prospections sur un terrain fraîchement préparé n'ont rien donné sur les sites qui pourtant avaient livré plus d'une centaine de fragments de céramique (à Hanches, Guainville ou Garennes-sur-Eure).

Ingrid Renault

Fontenay-sur-Eure, Barjouville, Thivars, Vers-les-Chartres

Rémi Turret a entrepris une opération de prospection pédestre à vue, sur une zone située à proximité de l'agglomération chartraine, bordée par la boucle de l'Eure et couvrant tout ou partie des territoires de Fontenay-sur-Eure, Barjouville, Thivars et Ver-lès-Chartres. Cette opération s'inscrit dans une étude diachronique de l'occupation du sol en pays chartrain.

L'année de prospection a permis de mettre en place la méthodologie et d'amorcer les recherches tant pour l'étude bibliographique et archivistique de la zone que pour la prospection pédestre sur le terrain. Celle-ci a abouti à l'étude détaillée de l'image de surface d'un site connu par prospection aérienne (Le Buisson aux Prêtres) et la découverte de deux nouveaux sites d'habitats antiques (Les Pierres Bègles et La grande Rivière). La prospection systématique des zones « hors site » a permis de confirmer l'absence de concentration sur certaines parcelles et d'amorcer une étude plus détaillée avec collecte exhaustive sur une fenêtre de prospection limitée.

Site du Buisson aux Prêtres (Fontenay-sur-Eure)

La prospection de ce site découvert par prospection aérienne en 1990 par Alain Lelong a permis de préciser son image de surface :

- Répartition du mobilier sur une surface d'environ répartition du mobilier sur une surface d'environ 2000 m² légèrement décalée par rapport aux structures visibles en prospection aérienne.
- Mobilier de construction limité à des fragments très roulés de tuiles et des moellons de silex, absence de petit appareil ou d'ornements (mosaïque, marbre, enduits).

- Mobilier céramique traduisant une occupation sur une longue durée du I^{er} s. au V^e s. apr. J.-C., avec une présence importante de céramique du Bas-Empire (céramique commune sombre de Chartres grise à paroi épaisse, sigillée d'Argonne, céramique granuleuse).

- Mobilier céramique diversifié tant dans les formes que dans les groupes techniques même si les importations demeurent rares pour le Haut-Empire et les céramiques communes de Chartres très majoritaires.

Site des Pierres Bègles (Fontenay-sur-Eure)

La prospection pédestre a permis d'identifier une concentration de mobilier gallo-romain, étendue sur 3000 m² incluant des fragments de *tegulae* très fragmentés et 206 tessons de céramiques couvrant les périodes protohistoriques à moderne.

Ce site, vraisemblablement d'habitat, de dimension modeste mais fournissant un mobilier diversifié, présente l'intérêt d'une occupation de longue durée, depuis La Tène finale jusqu'au Bas-Empire (bien que l'occupation tardive ne repose que sur quelques tessons de commune sombre tardive et un tesson de sigillée d'Argonne et mériterait confirmation). Cette succession d'un site gaulois et d'un habitat romain représente une nouveauté par rapport aux sites prospectés sur la commune de Fontenay-sur-Eure dont l'occupation ne semble débuter, au plus tôt, qu'à la période augustéenne.

Site de La Grande Rivière (Fontenay-sur-Eure)

La forte probabilité d'un site antique en bordure de la rivière La Berthelot, dans la vallée de l'Eure nous a été rapportée par le cultivateur qui y a observé une concentration importante de tuiles rouges lors d'anciens labours

et a conservé dans sa collection un pied d'amphore italique à pyroxène (vraisemblablement Dressel 1B ou moins probablement Dressel 2/4) et un fragment de brique romaine comportant une entaille réalisée aux

doigts. La prospection du site, actuellement situé dans une parcelle en prairie, n'a révélé aucun vestige.

Rémi Turret

Moyen Âge

ALLONNES La Mare des Saules

Le site de la Mare des Saules a été fouillé sur une surface de 10 343 m² dans le cadre de la déviation routière de la RN 154 au niveau de la commune d'Allonnes. L'emprise décapée correspond à une bande de 343 m de long pour une largeur maximale de 46 m, l'extrémité occidentale étant biseautée. Cette emprise est localisée sur la frange sud de la nécropole mérovingienne et en partie sur l'habitat du haut Moyen Âge mis au jour lors des diagnostics.

Les occupations les plus anciennes sont datées de la Préhistoire (Paléolithique et Néolithique). Des éléments appartiennent aussi à la Protohistoire et à l'Antiquité. Elles se manifestent sous la forme de mobilier lithique, céramique, de verrerie et de terres cuites architecturales présents dans le comblement des structures postérieures, mais aucun fait archéologique de ces époques n'a été identifié.

Le site est réoccupé, au début du haut Moyen Âge, par une importante nécropole, dans la frange sud de la fouille. La fouille de cent sépultures fournit des informations de première importance quant aux derniers siècles d'utilisation de ce lieu d'inhumation avec un vaste ensemble géré de manière communautaire et des petits ensembles « satellites » qui trahissent des volontés particulières. Des vestiges d'habitats contemporains de la nécropole renseignent sur les vivants et les relations qu'ils entretiennent avec leurs morts. Notamment avec cette nécropole circonscrite dans un espace fossoyé au VIII^e s.

Une partie de la nécropole est intégrée dans un espace domestique (IX^e s.) probablement situé largement en dehors de l'emprise. Ses marges font l'objet d'extraction de matériaux marneux (IX^e s.-début X^e s. ?). Les restes des sépultures bouleversées par cette extraction sont déposés au sein d'un ossuaire. Consécutivement à ce dépôt, l'église paroissiale est construite et attestée en 949. L'édifice est doté d'un dispositif liturgique particulier : une crypte et une sépulture « privilégiée » implantée dans la nef. Autour de l'édifice se constitue ce qui apparaît comme le cimetière paroissial des X^e - XII^e s. dont 38 sépultures ont été fouillées.

Tout d'abord utilisé comme église paroissiale, l'édifice devient probablement une simple chapelle lors de l'édification de l'actuelle église paroissiale (à 170 m au nord) au cours du XII^e s. Son sous-sol est alors utilisé comme lieu d'inhumation pour vingt sépultures privilégiées (reflet d'une famille ?). L'édifice fait cependant l'objet d'un gran-

dissement au cours du bas Moyen Âge. La pratique des inhumations en périphérie de l'édifice se poursuit avec 27 sépultures fouillées. L'arrêt définitif des inhumations à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice est antérieur à 1669. La fouille renseigne aussi sur l'exploitation de ce terroir avec un habitat et le parcellaire fossoyé associé durant la fin du Moyen Âge et l'époque moderne. La multiplication des sources (du plan terrier aux cadastres) à partir du XVIII^e s. et la mise en évidence de structures permettent de saisir le déroulement dans le temps des dernières décennies d'existence de la chapelle, en passant par sa démolition et enfin la constitution du terroir tel qu'il apparaît à l'heure actuelle.

François Capron



Allonnes, la Mare des Saules, sépulture du VII^e s. avec dépôt d'une garniture de ceinture en fer (Patrick Guibert, Inrap)

La fouille du secteur 5, au lieu-dit l'Ouche-Pigeonnier à Allonnes, a livré les vestiges d'un vaste établissement enclos de La Tène, occupé durant la première moitié du II^e s. av. J.-C. Plus d'un siècle après l'abandon du site, des fossés parcellaires structurent l'espace durant la période augustéenne et le début du Haut-Empire. L'établissement laténien, enclos par des fossés, forme un plan trapézoïdal dont trois côtés sont connus. Le trapèze mesure 200 m de long, avec une grande base au nord-ouest longue de 105 m et une petite base au sud-est longue de 65 m. La surface délimitée est estimée à 16000 m². L'étude des fossés a montré le caractère ostentatoire des aménagements monumentaux de la façade principale.

L'organisation spatiale de l'espace intérieur de l'enclos est assez simple. L'espace est séparé en deux par un fossé de partition. La moitié nord-ouest de l'enclos semble être dévolue à l'habitat et à certaines activités artisanales (présence de silos et de celliers aménagés). Les aménagements observés se répartissent de part

et d'autre de l'axe de symétrie du plan. La moitié sud de l'enclos semble réservée aux activités agricoles et vivrières : elle a livré la majorité des structures de stockage du site et des rejets de découpe animale.

De nombreux dépôts et rejets particuliers ont été observés notamment dans les fossés de l'établissement. Le rejet d'armes mutilées constitue l'acte le plus fréquemment observé. Les éléments étudiés laissent penser que les occupants du site appartiennent à l'élite de la société laténienne, qui dispose des capacités nécessaires à l'édification d'un site monumental ou à la tenue de repas collectifs. La période d'occupation de l'établissement est concentrée à La Tène C2 (de 200 à 150 av. J.-C.). Cette courte durée est compatible avec les vestiges étudiés : les structures sont rares, les recoupements stratigraphiques pouvant traduire des réfections ou reconstructions sont presque absents.

Grégoire Bailleux

Le site de la Petite Contrée, secteur 3 a été fouillé sur une surface de 1000 m² dans le cadre de la déviation routière de la RN 154 au niveau de la commune d'Allonnes. L'emprise décapée correspond à une bande large d'une quarantaine de mètres, prenant le site archéologique en écharpe.

L'occupation la plus ancienne date du Néolithique II et récent. Elle se manifeste sous la forme de mobilier lithique et céramique pris dans le limon et disséminé sur l'ensemble de l'emprise ouverte. Aucune structure n'a été identifiée.

Le site est réinvesti à La Tène finale (période 1), au II^e s. av. J.-C. (LTD1a). Un établissement rural, partiellement observé, semble se développer plus largement en dehors de l'emprise. Établi à l'intérieur d'un enclos de forme parallélépipédique, cet établissement comprend au moins un bâtiment ainsi que deux puits. Plusieurs phases ont été détectées dans cette période, mais il n'est pas possible, en l'état de la documentation, de savoir dans quel ordre elles se sont succédées.

Le mobilier, livré par les deux puits, a montré que le site peut être qualifié, dès cette période, d'habitat privilégié.

À La Tène D1b, de profonds bouleversements modifient la physionomie du site (période 2). Un enclos trapézoïdal aux puissants fossés, doublés par un talus, voit le jour. Sa façade est située au sud-ouest, en dehors de

l'emprise. Elle est identifiée grâce aux campagnes de prospections d'Alain Lelong, inventeur du site.

Un bâtiment est implanté au fond de l'enclos. Avec des vestiges largement oblitérés par l'occupation postérieure, sa restitution en plan est impossible. Il semble construit sur d'importants poteaux. Une vaste cour, exempte de vestiges, a été identifiée au-devant de l'édifice.

Au sud-est de l'enclos principal, un second enclos, au fossé de taille plus modeste, présente une orientation similaire au précédent. Sa superficie reste inconnue, car il se développe au nord-est, en dehors de l'emprise décapée. À l'intérieur aucun bâtiment n'a été observé et il est abandonné dans les années 40 av. J.-C.

À l'extérieur des deux enclos, plusieurs fossés, à l'orientation identique, pourraient limiter des parcelles. À moins qu'il ne s'agisse d'un système d'enclos emboîtés.

Le profil important du fossé monumental (5x3 m), la qualité du mobilier céramique utilisé par les occupants, mais aussi celle de la viande consommée, montrent que nous sommes en présence d'un habitat privilégié.

Le site semble ensuite déserté pendant quelques décennies, à la suite de la conquête romaine. Il est réinvesti au changement d'ère seulement à l'intérieur de l'enclos monumental, celui-ci marquant encore le paysage (période 3). Un bâtiment est reconstruit au fond de l'enclos,

à l'emplacement du précédent, mais son plan n'est pas restituable. Il est accompagné d'un cellier et peut-être d'un second bâtiment sur poteaux. Au-devant, plusieurs rigoles parallèles pourraient délimiter de petites parcelles au sein desquelles ont pu prendre place des activités variées n'ayant pas laissé de trace.

Avec ce possible hiatus dans l'occupation, on assiste à un changement radical de statut du site et l'habitat privilégié cède la place à un simple établissement rural. Au milieu du I^{er} s. apr. J.-C., le bâtiment au fond de l'enclos est reconstruit, mais cette fois sur fondations en pierre (période 4). L'édifice comprend une galerie de façade et probablement un étage. Près de ce bâtiment résidentiel, que l'on peut appeler ferme à défaut de villa, deux clôtures prennent place.

L'édifice semble avoir une durée d'occupation assez brève, de l'ordre du demi-siècle. En effet, aucune structure ou couche datée du II^e s. n'est présente à l'intérieur ou à proximité de la construction.

La transition avec la période suivante (période 5) est assez délicate à saisir. Elle est due à l'absence de ves-

tiges attribués au II^e s. C'est au III^e s. qu'un nouveau bâtiment à fondations en pierres est construit au sud-est. Son plan s'apparente à des édifices connus par ailleurs, classés dans la catégorie des granges et des étables ou, de manière plus générale, de bâtiments agricoles. La mise en évidence, dans les comblements terminaux du fossé monumental constitués par les remblais du talus, de plusieurs centaines d'ossements attestant une activité de boucherie sur site. Elle concerne principalement les bovins dont une grande quantité d'os d'épaules, de cuisses et de bas de pâtes a été mise au jour et sur lesquels la viande a été prélevée.

Au IV^e s. (période 6), le bâtiment agricole est toujours occupé et une activité artisanale y est soupçonnée. La construction fait l'objet de travaux ou de reconstruction partielle visible sous la forme d'un ensemble de poteaux implantés au contact des fondations.

À l'extérieur seul un fond de cabane a été observé dans l'emprise de l'ancien enclos alors totalement comblé.

Grégoire Bailleux

Âge du Fer

ALLONNES La Petite Contrée

La fouille de la Petite-Contrée, secteur 4 à Allonnes a livré peu de structures archéologiques, dispersées en trois groupes principaux. L'occupation du site se déroule depuis le Hallstatt jusqu'à La Tène D. L'occupation hallstattienne, qui comporte deux fosses datées formellement, consiste en un petit établissement ouvert, dont la fonction agricole est attestée par un silo.

Une aire de stockage découverte au sud du secteur comporte plus d'une trentaine de structures circulaires en creux. Leur étude a permis de distinguer trois groupes morphologiques. La rareté des restes carpologiques conservés dans ces fosses n'a pas permis d'affiner notre connaissance sur leur utilisation. Une étude des phytolithes permettra peut-être de préciser les fonctions de ces différentes structures agricoles. L'ensemble est attribué à La Tène ancienne.

Au sud et au nord de cette aire de stockage, de petits noyaux d'occupation ont également été observés. Ils mettent en évidence le probable déplacement des unités domestiques au cours de l'occupation du site. Un ou deux petits greniers sur poteaux constituent une alternative pour le stockage des récoltes. Au nord-ouest du secteur 4, une unité domestique datée de La Tène ancienne a été identifiée. Elle comporte une construction à six poteaux, cinq silos et deux fosses.

La dernière occupation du site, à La Tène D, voit le creusement d'une enceinte fossoyée curvilinéaire dont le tracé n'est connu que partiellement. Cet enclos, à vocation probablement pastorale, peut être mis en relation avec l'important établissement fondé à La Tène finale sur le site voisin au nord-ouest (la Petite-Contrée secteur 3).

Gregory Vacassy

Âge du Fer

ALLONNES L'Ouche Pigeonnier

Gallo-romain

Cette fouille avait pour cadre des terrains situés à la sortie nord de la commune d'Allonnes à l'ouest de la route nationale 154. Le diagnostic archéologique a mis en évidence la présence de vestiges attribuables à la période romaine. Une seule tranchée a été réalisée au cours du diagnostic sur une emprise limitée et dans un laps de temps restreint. Vingt faits archéologiques dont une construction maçonnée, une seconde moins bien

conservée, quelques fosses et trous de poteaux et des zones stratifiées ont été observés.

Les premières traces d'occupation, localisées dans la partie nord de l'emprise, correspondent à des traces de labours qui apparaissent sous la terre végétale et sont antérieures aux vestiges archéologiques localisés dans ce secteur. Elles se présentent sous la forme de traces

système d'enclos fossoyé. Cet isolement supposé du bâtiment 5 au sein d'un enclos dont les limites sont inscrites dans le paysage nous a conduit à penser que nous pouvions nous trouver en présence d'un *fanum*.

Au cours de la fin du II^e et au III^e s., les limites de l'enclos sont conservées et confortées par la construction de murs qui servent de clôture et de mur de terrasse aux abords de la vallée fossile de la Conie. De nouvelles constructions, mixtes (bâtiment 2) ou sur poteaux (bâtiment 9), voient le jour respectivement à l'est et à l'ouest du bâtiment 4.

Les travaux de terrassement et de consolidation de l'enclos mobilisent l'essentiel des énergies à la fin du

Haut-Empire. Cette nouvelle construction est doublée à deux reprises par de nouveaux fossés qui facilitent l'évacuation des eaux pluviales et le drainage de la parcelle. Le III^e s. et le IV^e s. sont marqués par un abandon de l'ensemble des bâtiments. La récupération des matériaux de construction semble se poursuivre de manière sporadique tout au long de cette période.

Il faut attendre la fin de la période tardo-antique pour voir une nouvelle occupation de la parcelle qui reste mal cernée et se signale par la présence d'une fosse.

Laurent Fournier

Néolithique

AUNEAU Le Parc du Château

Une dernière opération de fouille programmée pluriannuelle s'est déroulée jusqu'en 2010 sur le site du Parc du Château à Auneau (Eure-et-Loir). L'intervention s'est limitée à une partie de la zone 2, dans laquelle plusieurs trous de poteaux avaient été découverts en 2006. La fouille a porté sur une surface de plus de 120 m², à l'est du bâtiment circulaire du Néolithique moyen étudié précédemment (Agogué et *al.* 2007).

Le mobilier archéologique est abondant et plusieurs concentrations ont été mises en évidence. La céramique, très fragmentée, comprend des fragments de plats-à-pain, quelques anses en ruban et plusieurs tessons présentant une carène. L'industrie lithique en silex comporte de nombreux grattoirs, quelques pics, ciseaux et tranchets, ainsi que des armatures trapézoïdales souvent de petites dimensions. On dénombre plusieurs ébauches de hache en grès de Fontainebleau, ainsi que des percuteurs et un pic. À l'exception d'une petite concentration, la faune est plutôt rare. La majeure partie de cet assemblage peut être rapportée au Néolithique moyen 2.

Au total, 16 trous de poteaux creusés dans le calcaire ont été identifiés. Un alignement orienté nord – nord-est / sud – sud-ouest d'environ 8 m de longueur, regroupe une demi-douzaine de trous de poteau mesurant de 40 à 50 cm de diamètre et pouvant atteindre 40 cm de profondeur. Des pierres de calage en calcaire sont la plupart du temps présentes. Au nord de l'alignement, quelques creusements ont été découverts, mais aucun trou de poteau n'a été formellement identifié. À l'est, un autre ensemble de trous de poteaux est aligné sur 5 m de longueur, suivant un axe perpendiculaire au premier alignement. Partant du dernier poteau à l'ouest, presque à angle droit, 6 autres poteaux décrivent un arc de cercle en direction du sud, sur une distance de près de 9 m. La profondeur de ces creusements diminue progressivement en suivant la pente naturelle du terrain, les derniers ne mesurant plus que 10 cm de profondeur.

Cet ensemble organisé de trous de poteau semble correspondre à l'emplacement d'un bâtiment. Le matériel

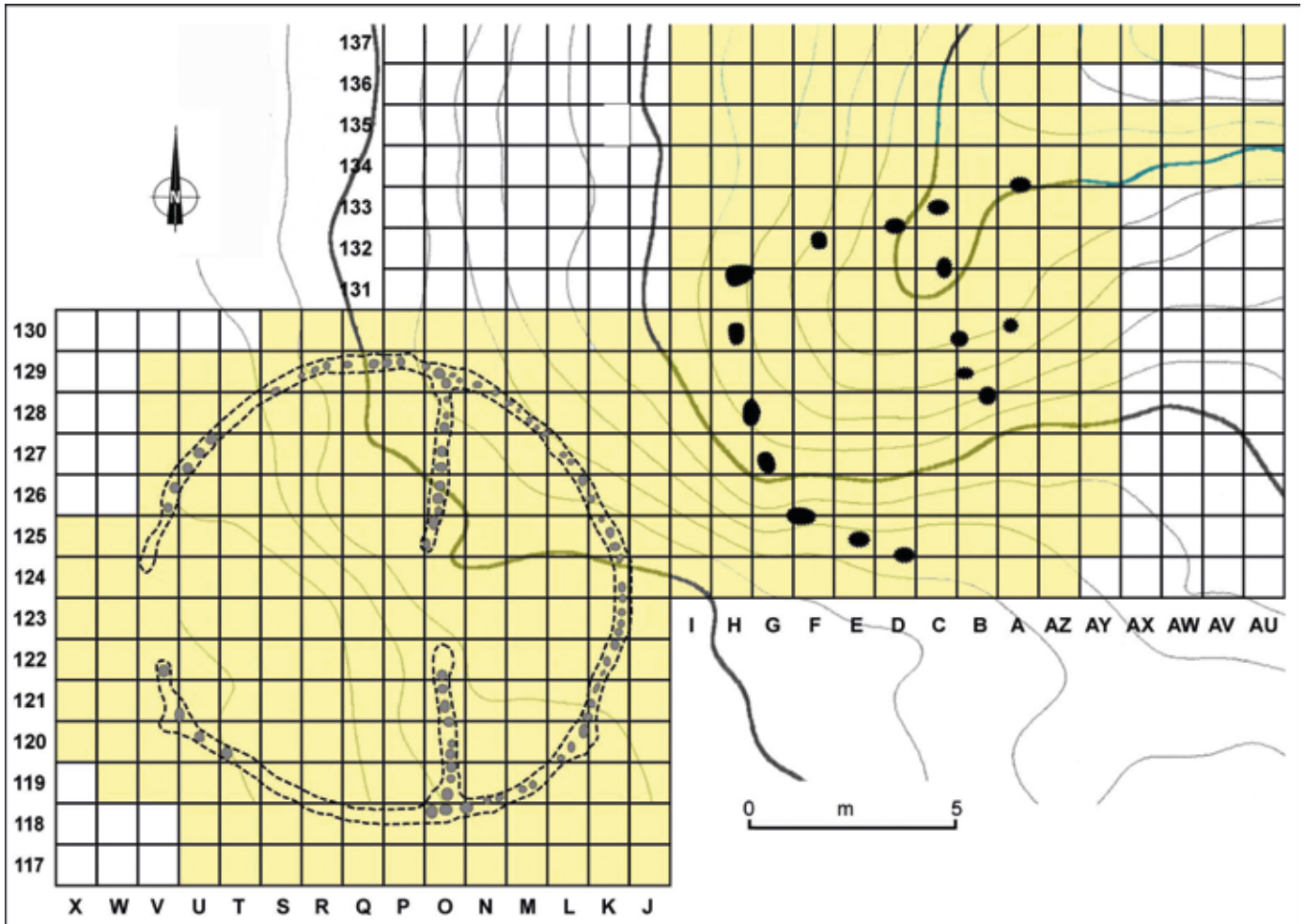
céramique et lithique issu du comblement des trous de poteau est homogène et se rapporte, comme celui de la nappe de mobilier sus-jacente au Néolithique moyen 2. L'identification des structures les moins bien conservées est difficile. Il est vraisemblable que des trous de poteau dans la partie sud de la fouille, ont été détruits par l'érosion naturelle et par la mise en culture du site au XVIII^e s.

Le plan du second bâtiment est incomplet et sa restitution délicate, d'autant plus qu'il n'est pas assuré que tous les trous de poteau soient strictement contemporains. Ses dimensions seraient au minimum d'environ 8 m du nord au sud pour 9 m d'est en ouest, soit une surface proche de celle du bâtiment circulaire voisin, d'un diamètre moyen de 11 m. L'hypothèse d'un second bâtiment de plan circulaire, dont l'alignement au nord aurait pu constituer la cloison de refend ne semble pas pouvoir être retenue, bien qu'il existe des variantes ne présentant pas un plan circulaire complet (Verjux 2007). Le plan pourrait donc être rectangulaire, ou avec des extrémités légèrement arrondis, mais ne peut être décrit plus précisément en l'état. La coexistence de deux types de bâtiments contemporains, mais d'architectures différentes, serait donc attestée au Néolithique moyen sur le site du Parc du Château à Auneau, rappelant en cela les découvertes d'Herblay (Val d'Oise).

Jean-Pierre Dubois et Christian Verjux

Agogue O., Dubois J.-P. et Verjux C. (2007), « Analyse spatiale du bâtiment circulaire d'Auneau « Le (Parc du Château) » (Eure-et-Loir). Premiers résultats », in Agogue O., Leroy D. et Verjux C. (Dir.) *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale*, Actes du 24^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, Novembre 1999, 27^e Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, p. 189-200.

Verjux C. (2007), « Les bâtiments circulaires du Néolithique moyen dans le Bassin parisien », in Agogue O., Leroy D. et Verjux C. (Dir.) *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale*, Actes du 24^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, Novembre 1999, 27^e Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, p. 209-216.



Auneau (Eure-et-Loir) « Le Parc du Château ». Situation du second bâtiment du Néolithique moyen, de plan incomplet, découvert à l'est du bâtiment circulaire (C. Verjux, SRA).

Néolithique

AUNEAU Le Parc

La fouille du site du Parc à Auneau a conduit à la découverte d'une nappe de vestiges diffus, perceptible dès la semelle des labours et jusqu'à un mètre de profondeur en moyenne. Elle est constituée de silex taillés et de tessons de céramique centimétriques et roulés. Le matériel lithique est à la fois en position primaire (niveau de sol) et secondaire (colluvionnements, remaniements agraires). Le reste du mobilier semble plus perturbé. De même, aucune organisation spatiale de ces vestiges, répartis sur plus de 1400 m², n'est mise en évidence. L'étude technologique et typologique du mobilier en silex, issu en partie d'un épandage « en place », envisage une attribution à la deuxième partie du Néolithique moyen, avec des réserves dues à la nature du site, à l'indigence du corpus, aussi bien lithique que céramique, ainsi qu'à la contingence des comparaisons régionales.

Des faits archéologiques ont été explorés, sans qu'ils puissent être associés au mobilier. Il s'agit essentiellement des trous de poteaux. Les fosses se répartissent entre cinq unités, dont deux probablement construites et une troisième très hypothétique. Les deux dernières unités concernent l'épandage *in situ* et un foyer à pierres chauffées. Ces creusements ont fait l'objet de datations au carbone 14, couvrent essentiellement le Néolithique moyen et le Néolithique récent, en adéquation avec ceux envisagés pour le mobilier lithique.

À l'heure actuelle, il n'est pas évident de déterminer avec précision la nature de cette occupation. Il s'agit probablement d'une aire domestique ou agropastorale, si ce n'est un habitat.

Jean-Yves Noël

Les recherches au le lieu dit le Prieuré à Auneau (Eure-et-Loir) ont été motivées par l'aménagement d'une déviation reliant la RD 71 à la RD 19. Ces fouilles se sont déroulées en septembre 2009. Elles ont été précédées par une campagne de diagnostic en 2008. À cette occasion, une concentration de vestiges datant de l'âge du Fer a été mise au jour.

L'occupation se limite à deux zones d'ensilage, un grenier et une palissade probables. Les réformes des silos en fosses dépotoirs renseignent sur différents aspects de la vie quotidienne. Le corpus de céramique présente presque exclusivement des formes ouvertes de présentation des aliments. Les pesons et la fusaïole témoignent d'activités textile. Enfin, des scories de réduction, une

scorie de fond de bas-fourneau et un massiot indiquent la présence d'un artisanat métallurgique.

Les structures mises au jour devaient faire partie d'un ensemble plus important, qui n'a cependant pas été mis en évidence. Le fait qu'aucune structure fossoyée n'ait été découverte lors du diagnostic dans le prolongement de la surface prescrite peut plaider pour l'exclusion de la zone d'ensilage au sein de l'habitat. En revanche, le mobilier présente un caractère domestique qui suggère une certaine proximité. Les mobiliers concernés par l'étude céramologique datent l'occupation de La Tène ancienne.

Julien Dupagne

Du 16 août 2010 au 11 février 2011, le Service archéologique du Conseil général d'Eure-et-Loir est intervenu pour la réalisation d'une fouille d'archéologie préventive, préalable au projet de déviation routière nord-ouest de la commune d'Auneau. L'emprise prescrite s'étend sur une superficie de 23 000 m².

Les vestiges mis au jour sont les témoins de trois occupations s'échelonnant de la Protohistoire au Moyen Âge. La plus ancienne est datée, d'après la céramique, du Hallstatt final ou du début de La Tène ancienne. Elle se caractérise par une aire d'ensilage, située au nord-ouest de l'emprise. L'habitat associé n'a pas été identifié lors de la fouille.

Dans la partie sud, une partie d'une *villa* gallo-romaine a été découverte. Elle a été construite dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. puis a été abandonnée dans la seconde moitié du III^e s. L'activité première de celle-ci a d'abord été l'élevage avant de s'orienter vers l'agriculture céréalière.

Enfin, dans la partie nord-est, un habitat rural du haut Moyen Âge a été mis en évidence. Il se compose de fonds de cabane, de fours domestiques et de fosses détritiques, datés des VI^e et VII^e s.

Séverine Gauduchon



Auneau, l'Hermitage, photographie de la villa (S. Gauduchon, CG28)

AUNEAU la Sente des Roches

Le lieu-dit la Sente des Roches, à Auneau, correspond à des terrains situés en limite du plateau sud formant un très large éperon, encadré au nord-est par la vallée de l'Aunay et au sud-ouest par la vallée de la Voise.

Si la fréquentation du lieu est attestée au Néolithique moyen, à la fin du III^e millénaire et à la période contemporaine (parcellaire coïncidant avec celui du cadastre napoléonien), la principale occupation se rapporte à la fin de l'âge du Bronze et correspond à une installation domestique ouverte (hameau, village). Les structures découvertes sont très arasées et composées de deux types : fosses d'implantations de poteaux et fosses réutilisées en dépotoirs (zone de rejets domestiques). L'organisation de l'espace est relativement lisible. Cependant, sa compréhension globale reste limitée, car elle outre-passe les limites de l'emprise fouillée.

Par ailleurs, toutes les architectures envisagées ne peuvent être rattachées de manière certaine à une seule phase. La datation du site repose sur les artefacts issus des fosses et sur des comparaisons avec d'autres sites régionaux. Le mobilier céramique, peu abondant, permet

une attribution chronologique au Bronze final IIIa (aux environs de 1000 av. J.-C.), confirmée par le 14C.

L'intérêt principal de ce site repose sur la découverte de plans de bâtiments circulaires (Bât. 1 et 2). Ces derniers, bien connus en Normandie ou en Grande-Bretagne pour cette période, restent rares en Eure-et-Loir. Ils sont généralement interprétés comme des habitations.

Un bâtiment quadrangulaire vient les compléter (Bât.4). Son interprétation comme unité d'exploitation reste hypothétique, tout comme son attribution à l'âge du Bronze. Par contre, il semblerait que cela soit bien le cas pour les petites constructions trapézoïdales périphériques, interprétées, comme des greniers ou des enclos (Bât.3, Unité B et F).

À cette période, caractérisée par des sociétés très hiérarchisées, les terroirs sont définis essentiellement par les nécropoles, les sites de hauteur plus aristocratiques, les habitats et leur parcellaire. Malgré quelques sites majeurs (nécropole d'Alluyes-Saumeray, occupation de hauteur du Fort-Harrouard à Sorel-Moussel), l'Eure-et-

Loir souffre d'un manque de données sur l'habitat et les systèmes agropastoraux.

L'opération de la Sente des Roches constitue donc une nouvelle référence pour cette période. Avec des structures circulaires courantes dans le complexe Manche-Mer du Nord, au nord-ouest, et du mobilier céramique aux caractères très continentaux (complexe Nord-alpin, à l'est), il montre que l'Eure-et-Loir se situe dans une zone de contacts, propice aux échanges culturels.

Jean-Yves Noël



Auneau, la Sente des Roches, restitution éclatée du bâtiment 1 (A. Louis CD28)

La construction d'une déviation autour de la ville d'Auneau en Eure-et-Loir a conduit à fouiller les vestiges paléolithiques et mésolithiques conservés au lieu-dit l'Hermitage, au bas d'un versant descendant vers la rivière Aunay. C'est au cours de la fouille historique, dirigée par Séverine Gauduchon, archéologue au Conseil général d'Eure-et-Loir, que les vestiges paléolithiques ont été identifiés et que l'extension et la nature des vestiges mésolithiques ont été précisés. Les fouilles ont été réalisées dans l'urgence avec un budget défini sans connaître la dimension de la zone à fouiller. Trois niveaux paléolithiques, dont un très bien conservé, ont été découverts sur une large surface. Le cadre budgétaire a contraint à une série de choix stratégiques afin de mener à bien l'étude des vestiges. Une zone de 800 m² a notamment été mise en réserve archéologique et un foyer empierré paléolithique a été prélevé en bloc pour une étude ultérieure.

La compréhension et l'enregistrement de la nature du contexte de fossilisation des vestiges ont été la priorité. Réflexion et innovation ont également été deux principes qui ont guidé les travaux. Un SIG permettant d'associer coordonnées et contexte et autorisant la vérification des données journalière a été mis en place sur le terrain ainsi qu'un système d'étiquetage avec code-barres évitant les erreurs de notation et de saisie manuelles. Sur le secteur mésolithique, nous avons mis en œuvre après les avoir adaptées des études géophysiques et physico-chimiques généralement utilisées sur des sites historiques. Nous avons construit sur le site une station de tamisage à l'eau sous pression de six postes, qui a fonctionné en continu tout au long de la fouille.

Situé sur la bordure nord du plateau de Beauce et orienté vers le nord-nord-est, le gisement se trouve à proximité de gîtes de silex et de ma-



Auneau, l'Hermitage, meule et broyon retrouvé dans l'amas Gs (D. Gliksman, Inrap)

tière colorante riche en hématite. Cette position topographique favorable a été à l'origine de la récurrence d'occupations sur ce versant, depuis la fin du Gravettien et durant le premier Mésolithique. La bonne conservation des vestiges est l'un des facteurs communs aux deux gisements. Le gisement paléolithique préserve plusieurs aires d'activités (amas de débitage, zone de travail et d'utilisation de l'ocre, foyer empierré et probable structure de protection du vent), fouillées sur 2862 m² dont un peu plus de 300 m² à la main. 800 m² ont également été mis en réserve archéologique. Le gisement mésolithique conservé dans des limons livre notamment une structure de combustion et plusieurs zones d'accumulation de vestiges. 213 m² ont été fouillés manuellement sur le secteur mésolithique (l'emprise totale comptait près de 6600 m², les secteurs paléolithiques et mésolithique se recouvrant partiellement).

Le gisement paléolithique est remarquable, car il s'agit du quatrième gisement du Gravettien final fouillé en France, et du seul gisement de cette époque dans la moitié nord de la France. Les premières études interdisciplinaires ont permis de mettre en évidence la qualité de conservation des vestiges, les principales caractéristiques des chaînes opératoires lithiques ainsi que l'importance et la nature des activités nécessitant des ocres rouges. Cette première exploitation des données n'a fait qu'effleurer la quantité d'informations que peut livrer un tel gisement. Nous souhaitons poursuivre les analyses, notamment celles portant sur la micromorphologie des dépôts, l'organisation et la nature du foyer empierré, la préparation et l'utilisation des ocres. Une même analyse interdisciplinaire a été menée sur le gisement du premier mésolithique. Elle montre qu'il y a là les vestiges de plusieurs occupations, individualisées ou imbriquées, dont certaines sont à rattacher au Beuronien occidental (la présence de triangles de Montclus et d'une lamelle scalène témoignant d'occupations par d'autres groupes). Des activités de débitage de lamelles, de débitage d'éclat et fabrication de denticulés ont été découvertes ainsi qu'une structure de combustion. Si l'étude du gisement paléolithique pointe vers une occupation septentrionale d'un groupe culturel jusque là connu uniquement dans le sud de la France (rappelons qu'il s'agit seulement du quatrième site fouillé rattaché au Gravettien final), l'étude du gisement mésolithique met en lumière la situation géographique particulière du gisement au carrefour des territoires de groupes du premier Mésolithique du Nord et du Sud de la France.

Cette opération confirme le statut particulier de la région Centre, au cœur du territoire national et met en lumière l'importance d'améliorer nos connaissances des occupations préhistoriques dans cette région située à la confluence de plusieurs influences, et cela depuis le Paléolithique.

BONNEVAL

Rue Alcide Hayer

La démolition au début des années 2000 de plusieurs immeubles situés à Bonneval, entre les rues de Chartres et Alcide Hayer a permis de remettre au jour une cave voûtée d'ogive, en partie comblée. Les immeubles démolis dataient du XIX^e s. : celui du 31 rue de Chartres était un ancien relais de poste, celui du 14 rue Alcide Hayer était un vaste magasin de grainetier. Ils étaient situés à l'emplacement de ce qui formait autrefois la maison du « Grand Cygne ».

La voûte de cette cave reposait sur des piliers munis de chapiteaux à crochets caractéristiques du XIII^e siècle. Cette cave se compose d'une salle orientée NW-SE, mesurant 11 m sur 5,5 m, divisée en 2 galeries de 4 travées chacune par une rangée de piliers. Elle était remblayée jusqu'à hauteur des chapiteaux. La ligne de faite de la voûte est situé 0,60 m sous le niveau de la chaussée de la rue Alcide Hayer (NGF 123,66 m). Les tailloirs des chapiteaux sont tous sensiblement à la même altitude 121,30 m NGF, alors que le niveau de l'eau dans les fossés qui ceinturent la ville est à l'altitude de 121,00 environ. Des sondages ont été réalisés en 2003, en accord avec le service régional de l'Archéologie par l'association des Amis de Bonneval. Ces sondages ont permis d'estimer la hauteur du comblement à environ 1,60 m.



Bonneval, rue Alcide-Hayer, cave de la Maison du « Grand Cygne » - angle sud-est (A. Lelong)

En raison de son intérêt architectural, la municipalité de Bonneval, propriétaire des lieux, a décidé de la dégager. En accord avec le service régional de l'Archéologie, la vidange des remblais a été réalisée en trois saisons (2013 à 2015) par le personnel communal, sous la surveillance archéologique de l'association des Amis de Bonneval.

En raison du volume à évacuer – environ 90 m³ – nous nous sommes bornés à suivre les différents niveaux de circulation repérés lors des premiers sondages à savoir 7 niveaux de circulation séparés par 6 couches de remblais d'une épaisseur moyenne de 25 cm.

Les claveaux des arcs doubleaux et formerets sont en calcaire dur (de Méroger ?). Ils ont une épaisseur de 0,34 m. Ceux des doubleaux sont façonnés sur les deux faces, et chanfreinés à l'intrados, ils ne comportent aucun autre décor. Les piliers latéraux, semi-engagés, sont de section quadrangulaire dans les angles, et semi-circulaire sur les parties latérales. Les piliers centraux sont de section circulaire, tous couronnés de chapiteaux à crochets, à décors rustiques, à tailloirs carrés, parfois biseautés dans les angles, voire octogonaux. Les voûtains sont faits de blocage de pierres de natures diverses (moellons de silex et de grison) liés par un mortier de chaux à liant grossier. On distingue sur ces voûtains, l'empreinte des couchis qui ont servi au maintien du mortier. Ces couchis étaient maintenus par des traverses (de bois ?) que l'on enfonçait dans des encoches réalisées dans les claveaux des arcs doubleaux et formerets.

La vidange des remblais donne une vue plus complète de la cave. Le premier constat, une fois évacués les derniers remblais, concerne le fond de la cave : il n'est pas rigoureusement horizontal. Il se situe à l'altitude moyenne de 119,50 m, soit près de 1,50 m sous le niveau de l'eau dans les fossés. Or cette partie de la ville est située dans le lit mineur du Loir, où le substrat est essentiellement composé de sables siliceux, matériaux qui permettent la circulation de l'eau. On est donc en droit de se demander pourquoi construire un monument de cette qualité aussi profondément dans le lit du Loir au risque de le voir inondé ?

Le comblement de la cave a dû commencer relativement tôt : deux pichets en céramique à pâte pseudo rouge, écrasés en place, ont été recueillis dans le 4^e remblai, près du pilier médian côté sud. Il est vraisemblable que l'urbanisme bonnevalais XIII^e s. ait permis cette construction, mais que les modifications liées à la réduction de l'emprise fortifiée ont imposé un comblement partiel de la cave.

Autre question que soulève cette intervention : comment se faisait l'accès à la cave ? Plusieurs options sont possibles, mais aucune n'est complètement satisfaisante.

CHARTRES

Le complexe monumental de Saint-Martin-au-Val, rue des Bas-Bourgs

La campagne 2009 apporte des précisions sur l'évolution du site. En premier, des limons témoignent probablement d'une occupation antérieure à la construction du complexe monumental ou d'une première étape dans sa construction. Les remblais d'esplanade qui leur succèdent ne doivent plus être vus comme une grande plate-forme plane mais plutôt comme un circuit carrossable pour les ouvriers. Deux nouvelles étapes dans la construction ont pu être déterminées pour la période 70-120. La première, entre 70 et 100, correspond à la mise en place des fondations des murs des portiques et du pavillon d'angle. La seconde, entre 90 et 120, marque la fin des travaux de fondation et le début des travaux en élévation. Vers 120-125, les bâtiments annexes tels que exèdres, absides et murs connexes au nord, sont construits. En même temps, les premiers cailloutis de circulation, assez grossiers, sont installés sur toute la zone extérieure afin de faciliter le transport des matériaux. Datée des années 260-280, la fosse aux squelettes humains 7263 est complétée. Divisée en quatre cuvettes, elle mesure désormais un peu plus de 50 m. La relation avec la fosse 7441/7954 au nord, qui contient aussi des squelettes, n'est pas encore établie. Elle a livré de nouveaux restes humains répartis sur toute sa surface, avec une plus forte concentration en façade de l'exèdre A. L'hypothèse d'une vidange de nécropole semble se confirmer par la présence de plusieurs objets plutôt caractéristiques de ces espaces funéraires (graffitis végétaux sur poteries, nouvelles monnaies perforées, bague-sceau en cristal de roche). La découverte, à proximité, de trois inhumations datées au minimum de la fin du II^e s., début III^e s., dont l'une possédait une monnaie perforée, étayerait encore cette ligne de recherche. Les ossements humains retrouvés dans la fosse 7263 proviendraient alors du bouleversement d'une nécropole dont les trois sépultures seraient les témoins encore en place. Au nord, l'activité des chauffourniers semble attestée, au IV^e s., avec la mise au jour d'un éventuel four inédit, à quelques mètres de celui dégagé en 2006-2007. Une fois abandonnée, une activité maraîchère se développe à une époque indéterminée après la fin du III^e s. pour perdurer jusqu'à nos jours.

La campagne 2010 apporte des précisions sur les phases marquantes du site. Ces nouvelles informations sont intégrées aux précédents résultats (fouilles et diagnostics) pour proposer une synthèse générale des données de cinq années de recherche sur le site de Saint-Martin-au-Val. Les travaux d'édification débutent par des aménagements du terrain naturel et l'installation d'un cailloutis de circulation vers les années 70 apr. J.-C. Par la suite, lors d'une première tranche, les fondations et les soubassements sont montés en rehaussant les niveaux des chantiers de construction internes et externes par l'apport de remblais de différentes natures. La mise en place de l'égoût en intérieur du portique est, ainsi que

les premières assises des élévations interviennent par la suite. Certains arrêts et irrégularités dans les maçonneries témoignent des différentes équipes qui ont œuvré. La seconde tranche est consacrée à l'édification des exèdres et absides en façade, vers 120-130 apr. J.-C. Les niveaux 130-200 apr. J.-C., censés correspondre à la pleine fréquentation du monument, sont toujours absents de la zone de fouille. L'hypothèse déjà émise d'un bâtiment non terminé est à nuancer puisque plusieurs arasements ont été constatés. Ces derniers ont pu faire disparaître certaines couches de construction et de fréquentation. Dès le début du III^e s. et jusqu'à la fin du IV^e s. apr. J.-C., le monument est détruit et les matériaux récupérés. De nouveaux cailloutis de circulation sont aménagés, vraisemblablement pour l'évacuation des pierres et briques démantelées. Deux bâtiments sur poteaux sont construits autour de l'exèdre A. Le second est synchronique des ateliers de bronziers qui s'installent vers le milieu du III^e s. apr. J.-C. au nord de l'exèdre et du pavillon d'angle. Le premier semble s'inscrire comme un atelier de fonderie-post-fonderie ; le second apparaît plus opportuniste et s'apparente à un atelier temporaire de recyclage d'objets. Ils sont entaillés par une grande fosse de plus de 50 m de long contenant huit sépultures et de nombreux ossements humains éparpillés (plus de 100 individus) associés à du mobilier domestique et funéraire. Ces dépôts singuliers pourraient être en lien avec une épidémie. La dernière occupation du site est marquée par la présence de deux fours à chaux, abandonnés à la fin du IV^e s. apr. J.-C.

La campagne 2012 apporte des informations complémentaires sur le dernier état du bâtiment 1 et son environnement immédiat. Le dégagement des murs et des tranchées de récupération a permis de compléter le plan. La fouille du mur ouest confirme l'existence de quatre piliers de fondation. Ces aménagements se prolongeraient vers l'est, au-delà de l'emprise du mur et rejoindraient peut-être le mur 10042 observé en 2011. Au nord, le mur de fermeture du bâtiment est complété par deux négatifs de piliers séparés par deux maçonneries en silex de longueurs inégales. À l'est, le mur, arasé plus profondément, présente la trace de six négatifs de piliers de fondation dont l'entraxe se situe entre 3 m et 3,20 m. Une interruption de plus de 10 m dans la moitié est du mur sud pourrait matérialiser un accès au bâtiment 1. Au centre, se développe une pièce de 75,80 m² dont le sol est construit en mortier de tuileau initialement recouvert de dalles de roches marbrières et divisé en deux parties inégales selon un axe nord-sud. La partie occidentale est conçue comme un podium. Cette pièce est ceinturée sur trois côtés par des murs de 90 cm de large et ouverte à l'est. L'hypothèse émise en 2011 d'un espace en lien avec de l'eau, en raison de l'utilisation de mortier de tuileau et de la présence d'une canalisation observée plus au sud lors du diagnostic de 1995, est aujourd'hui abandonnée.

La fouille a montré qu'aucune relation n'existait entre les aménagements de la pièce centrale et la canalisation. Le reste des sols intérieurs de l'édifice est constitué de mortier de chaux lié à des nodules de calcaire. Les fragments de céramique, peu nombreux, situent la destruction du bâtiment vers la fin du II^e s. ou le début du III^e s. apr. J.-C. L'étude du lapidaire montre la richesse décorative du monument, principalement dans la pièce centrale. À l'issue de la campagne 2012, la fonction du bâtiment 1 reste indéterminée. L'hypothèse privilégiée est celle d'un édifice religieux secondaire, en lien avec le grand

sanctuaire. Une réoccupation du site vers la fin du III^e s. apr. J.-C. est marquée par plusieurs traces d'activités artisanales (four à chaux, ateliers de bronziers, ateliers de verriers...). Sur le secteur situé à l'ouest du bâtiment 1, la fouille a dégagé une voie de direction nord-sud avec fossé de drainage à l'ouest. Cette voie est à mettre en relation avec les espaces de circulation déjà relevés en façade du sanctuaire principal, au niveau de l'exèdre A.

Bruno Bazin



Chartres, Saint-Martin-au-Val, portique est du complexe cultuel antique en cours de fouille (Thomas Sagory, www.du-ciel.com)

CHARTRES

1 Boulevard Chasles

La fouille de la parcelle située 1 boulevard Chasles à Chartres a mis au jour, sur moins de 160 m², six enclos quadrangulaires, cinq crémations en vase, deux crémations en fosse, un dépôt de vases associé à un enclos et des épandages charbonneux.

Les enclos, partiellement dégagés, sont de taille modeste. Leur surface interne oscille entre 4,50 et 17 m². Leurs angles sont dirigés vers les points cardinaux. Tous les enclos sont constitués de fossés dont le profil est en cuvette. Aucune trace de palissade n'a été détectée dans les fossés. Trois enclos possèdent une entrée située au centre de leur fossé nord-est. Pour un d'entre eux, un chemin empierré pénètre dans l'espace interne. Un seul enclos présente une zone d'accès aménagée dans l'angle est.

Deux des crémations en vase ont été découvertes dans l'enceinte du plus grand enclos. Les cinq autres crémations (en vase et en fosse) sont localisées entre les enclos. Les cinq crémations en urne contenaient entre 1,7 et 295,5 g d'esquilles osseuses. Il s'agit des restes crémés de trois enfants, d'un adolescent et d'un adulte de plus de 20 ans. Dans quatre urnes, les restes humains sont associés à des fragments osseux d'origine animale (porc et capriné). Vu les poids réduits, il y a eu une sélection partielle des ossements sur le bûcher avant la translation dans l'urne. Les restes crémés des trois enfants, uniquement, sont déposés par-dessus une ou trois fibules en fer. Pour ces cinq dépôts de crémation en urne, il n'y a pas de standardisation, que ce soit dans le choix des récipients qui servent de réceptacle funéraire ou dans la « mise en scène » des sépultures. Trois dépôts sont réalisés dans des urnes uniques. Les urnes des deux autres dépôts sont couvertes par des céramiques entières ou fragmentées. Toutes les urnes et leurs couvercles sont différents, ils appartiennent au service de table, de cuisson ou de stockage. Tous les vases présentent des traces de chauffe et l'un d'entre eux a été volontairement perforé. Ces stigmates s'inscrivent dans le cadre d'un rituel de « sacrifice » des vases pour leur utilisation en contexte funéraire.

Les dépôts de crémation en fosse ont livré 486,2 et 701,2 g d'esquilles osseuses. Il s'agit des restes de deux adultes auxquels sont mélangés des ossements animaux brûlés et non brûlés (porc et capriné). Les fosses de déposition contenaient aussi des fragments de céramiques brûlés et non brûlés, ainsi que des objets métalliques (monnaie, fragment de miroir, fragment de fibule, clous). Tout comme les dépôts en urne, il y a eu une sélection partielle des restes sur le bûcher. En

revanche, vu la présence de mobiliers divers, il n'y a pas eu de sélection préférentielle des restes osseux.

Les épandages charbonneux ont livré systématiquement des esquilles osseuses humaines et/ou animales et du mobilier céramique et métallique, brûlé et non brûlé. Ces épandages entourent les crémations ou occupent l'espace interne des enclos. Ils sont identifiés à des rejets de bûchers crématoires, voire pour certains à l'emplacement du bûcher même. Deux épandages, localisés dans des enclos, sont couverts par un amas caillouteux.

Toutes ces structures font partie d'une nécropole plus vaste, dont les premières traces ont été observées en 2004 sous le boulevard Chasles (C191). La suite, et la plus grosse partie de ce complexe, fut mise au jour en 2006, en bordure sud du boulevard (C219.1). Cette nécropole, datée la Tène D2b, est abandonnée dans le courant de la période augustéenne. La zone sert alors de pacage ou de terrain vague avant l'urbanisation, qui débute à la période tibérienne par l'installation d'une voie massive.

En dehors de cette voie et de ses aménagements bordiers (qui occupent près de 75 % de la surface du site), les vestiges gallo-romains sont peu nombreux. Ils concernent deux ateliers métallurgiques, en activité durant la période tibéro-claudienne. Les niveaux postérieurs sont trop perturbés pour donner lieu à une restitution de l'occupation. Il semble néanmoins que la zone soit abandonnée dès le milieu du II^e s. apr. J.-C.

Séverine Fissette





CHARTRES

Rues Danièle-Casanova et Pierre-Nicole

L'opération de Pilot Casanova fait partie d'un vaste projet de réhabilitation du secteur de la gare de Chartres. Elle concerne sept parcelles au sud-ouest de l'actuelle gare à l'angle des rues D. Casanova et P. Nicole, en bordure du plateau qui domine l'ancienne vallée des Vauroux. L'opération a été menée du 15 juillet au 13 novembre 2013 par une équipe de 20 personnes du Service Archéologie de la Ville de Chartres, complétée par un suivi de la construction du 23 avril au 2 juillet 2014 assuré par deux archéologues. Sur les 3180 m² disponibles et prescrits moins de 600 m² au sud-ouest ont révélé des vestiges. Leur puissance stratigraphique ne dépasse pas 0,6 m au-dessus du terrain naturel mais peut atteindre plus de 12 m en profondeur (caves, celliers et surtout série de puits). Le terrain naturel (argiles à silex et craie), atteint partout, affleure sous le reste de la surface prescrite (2580 m²). Sept phases d'occupation ont été reconnues. La première (La Tène D2b) concerne une partie de nécropole gauloise qui compte pas moins de cinq enclos quadrangulaires et des crémations pour parties déposées en urnes. Les axes des fossés des enclos suivent principalement les directions cardinales. La deuxième phase (tibéro-claudienne) révèle un habitat naissant

dans un quartier proche de la périphérie d'Autricum. Les structures sont surtout concentrées sur la partie nord-est du site. Les structures quadrangulaires et les espaces de circulation sont axés entre 43° et 54° par rapport aux directions cardinales, tout au long du Haut-Empire. La troisième phase (flavienne) montre la création d'un habitat doté d'équipements en fond de parcelle et de jardins, où règne un certain luxe (domus ?) avec présence d'un décor d'enduits peints et d'un mobilier qui reflète l'importation de produits de qualité. La quatrième phase (antonine) voit un réaménagement complet de la distribution des lieux dans lesquels des matériaux mixtes (pierre et bois) reviennent au goût du jour. De la cinquième phase (fin II^e s. à milieu III^e siècle) sont seulement conservées quelques structures en creux ou des tranchées de récupération. L'absence d'élément de l'Antiquité tardive et jusqu'au Moyen Âge confirme le repli de la ville au profit de terres cultivées en vignes principalement (phase 6). Il faut attendre la période moderne et surtout la période industrielle pour voir se redévelopper l'habitat dans ce quartier (phase 7) à la suite de la création de la gare en 1847.

Pascal Gibut

CHARTRES

Petit-Archelliers, ZAC d'Archevilliers (2^e tranche)

Prescrite suite à un diagnostic mené par l'Inrap en octobre-novembre 2005, l'opération de fouilles du Petit-Archevilliers s'est déroulée de mars à juin 2013. La fouille a révélé une succession d'occupations depuis l'Antiquité jusqu'à la période industrielle, avec quelques indices de présence pré- et protohistoriques. Elle a mis en évidence les franges d'un établissement à caractère agropastoral.

Quatre silex taillés paléolithiques, ont été découverts à la surface de l'horizon argileux. La Protohistoire (Hallstatt et La Tène) est représentée par quelques fosses éparses.

Le paysage est modelé à partir du I^{er} s. apr. J.-C. par le creusement de fossés délimitant au moins trois parcelles, bordées au nord par un chemin. Des structures de stockage (cellier) sont construites. Deux mares, dont le comblement est bien daté du IV^e s., sont aménagées vraisemblablement en rapport avec une activité d'élevage. L'occupation semble se rétracter au Bas-Empire.

Des tessons mérovingiens et carolingiens retrouvés en position secondaire, supposent la proximité d'une occupation alto-médiévale, mais aucune structure n'a été mise en évidence pour ces périodes.

Après un hiatus de quelques siècles, un hameau s'installe au sud-ouest de l'emprise de fouille au cours des X^e-XI^e s. Il est constitué de bâtiments construits sur poteaux plantés. Au nord, un large fossé semble marquer la limite de l'occupation. L'espace est subdivisé par des fossés

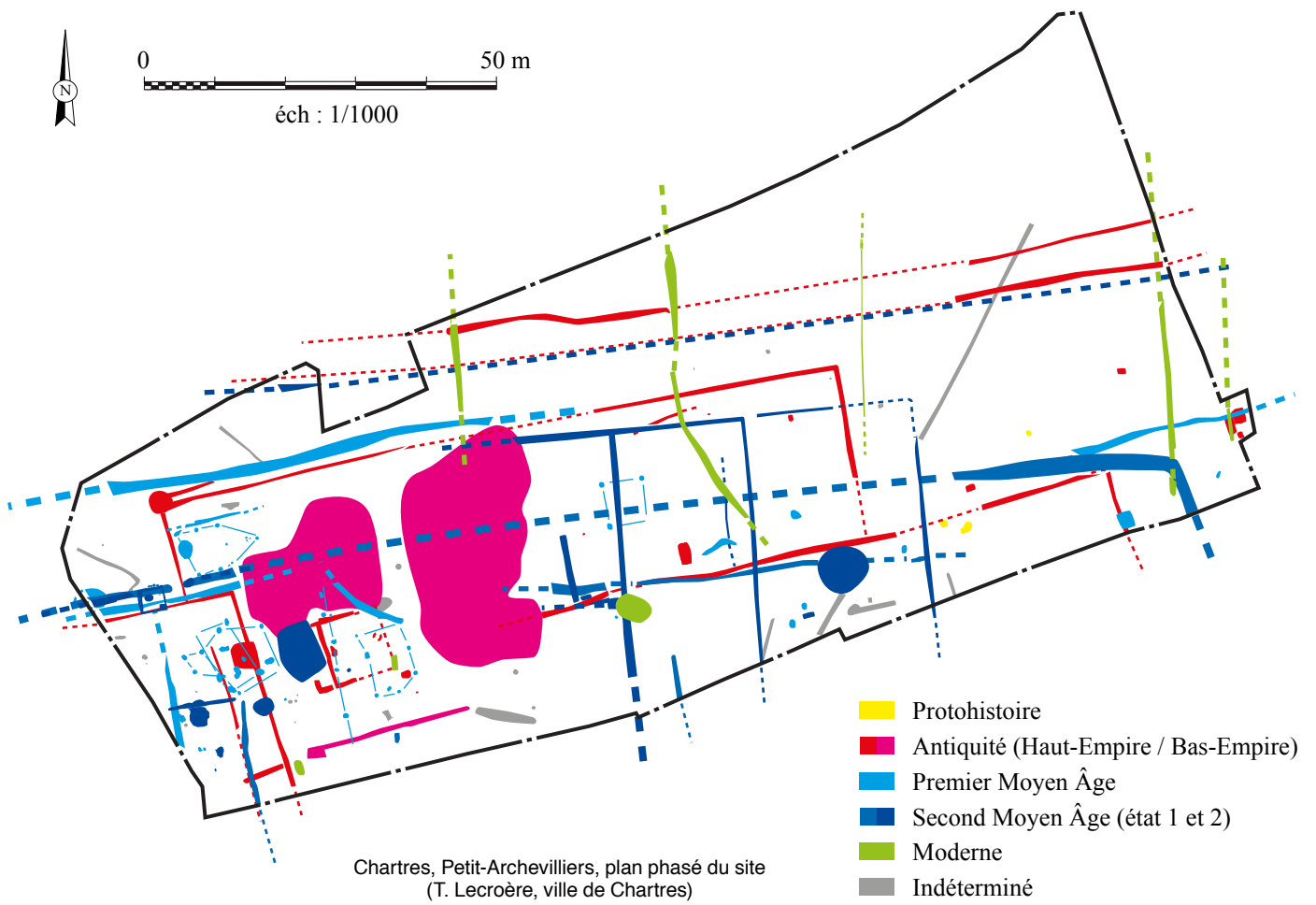
et une palissade. Un squelette de veau décédé en bas âge, déposé au pied de la palissade, indique une activité d'élevage.

À partir de la fin du XII^e s., le hameau est remplacé par un établissement correspondant à un des hébergements du chapitre de Notre-Dame mentionné dans les textes. Il est délimité par un important fossé, remplacé dans la première moitié du XIII^e s. par un mur en bauge sur soubassement de silex, présent à l'ouest de la fouille. L'entrée, située au nord en direction du chemin probablement conservé depuis l'Antiquité, est agrémentée d'une petite construction maçonnée semi-enterrée. L'espace intérieur est divisé en plusieurs parcelles en lanières caractéristiques d'une activité agricole.

L'occupation se rétracte définitivement à partir de la fin du Moyen Âge pour se concentrer au niveau de la ferme actuelle, et le paysage ne connaîtra plus de modifications majeures avant l'implantation du Jardin d'Entreprises à la fin des années 1990.

La conduite d'un diagnostic en 2009 sur la parcelle voisine a donné lieu à une fouille, au printemps 2014, réalisée par le service archéologie de la ville de Chartres (site C278). Les résultats de l'opération permettront de compléter les données de la présente fouille ainsi que de préciser les datations.

Thomas Lecroère



Chartres, Petit-Archevilliers, vue vers le nord de la construction semi-enterrée de l'entrée du domaine médiéval (T. Lacroère, ville de Chartres)

CHARTRES

36 rue des Grandes-Filles-Dieu

Le site des Grandes-Filles-Dieu est localisé dans un secteur connu pour la densité de ses vestiges antiques dans un secteur péri-urbain de la ville antique d'*Autricum* sur le flanc d'un coteau situé sur la rive droite de l'Eure. L'opération de fouille préventive s'est déroulée du 1^{er} mars au 5 juillet 2011 sur une superficie de 650 m². Des fosses et des fossés témoignent d'une première occupation, qui peut être augustéenne ou pré-augustéenne. À partir du début du I^{er} s., une voie de direction nord-est/sud-est, identifiée dans les années 1980, traverse le site. Une première chaussée aménagée sous le règne d'Auguste est bordée de structures en creux, de structures de combustion et de fosses d'extraction qui témoignent d'une occupation de caractère artisanal située au sud de la voie. Une sépulture isolée installée dans un fossé antérieur a été mise au jour. Durant la période tibéro-claudienne, la voie s'élargit et se dote de larges fossés bordiers. Seul l'îlot situé au nord paraît occupé (présence de deux celliers). À partir du milieu du I^{er} s., la voie atteint ses dimensions définitives (16 m de large). La création d'un trottoir au sud a nécessité d'importants remblais et s'accompagne de la création d'une terrasse pour aménager la pente naturelle du terrain. Cette terrasse constitue un espace à bâtir sur laquelle s'installe un petit bâtiment au sud-est. Il est rapidement associé à un édifice plus important occupé par une zone de tournage d'un atelier de potiers. Une vingtaine d'emplacements de tours ont été mis au jour dans un long bâtiment parallèle à la voie.

Deux caves lui sont associées. Des espaces secondaires (?), dont la fonction est indéterminée, lui sont accolés en direction du cœur d'îlot. Les fours associés à ces ateliers n'ont pas été identifiés. Au nord, deux bâtiments sont implantés le long du trottoir. Leur fonction est inconnue. À partir de la fin du I^{er} s., l'atelier de potier semble en partie détruit. Les pièces qui le constituaient servent de dépotoir et sont remblayées. La zone n'est pas abandonnée, comme en témoignent la création d'une cave et la modification des murs qui constituent la façade de l'ancien bâtiment. Les caves creusées au milieu du I^{er} s. sont toujours occupées. Bien qu'en relation avec un atelier de potier (ratés de cuisson, rejets de fours), la zone n'accueille plus les opérations de tournage. Dans l'îlot nord, trois caves constituent le sous-sol d'un bâtiment dont la fonction n'est pas connue. Une tablette de défixion a été mise au jour dans le comblement inférieur du fossé nord de la voie. L'arasement du site a conservé peu de vestiges postérieurs à la première moitié du II^e s. Entre le milieu et la fin de ce siècle, les caves sont toujours utilisées, le trottoir fait l'objet de réaménagements mais aucun vestige de bâtiment n'est identifié. Au III^e s., le site est progressivement abandonné et la voie finit par disparaître. Le site se trouve dans l'emprise des jardins de l'évêque de Chartres au Moyen Âge.

Jérémy Viret



Chartres, rue des Grandes-Filles-Dieu, vue partielle en direction du sud de l'atelier de potiers (J. Viret, ville de Chartres)

CHARTRES

Rechèvres îlot 17, avenue de Verdun, esplanade Maurice Fanon

Une fouille préventive a été réalisée en 2013 sur les parcelles cadastrales DD 231, 232, 233 (1800 m²), située au nord-ouest de l'agglomération chartraine actuelle, en contexte semi-urbain, au sein du quartier de Rechèvres. L'emprise de l'opération se situe immédiatement à l'est d'un établissement rural antique dont la fouille doit être conduite prochainement et à 400 m environ au nord-ouest du tracé supposé du fossé à talus massif qui délimite l'emprise de la ville antique.

Bien que situé à une centaine de mètres au sud-ouest d'un enclos fossoyé laténien, la zone fouillée n'a livré qu'une fosse qui pourrait être antérieure à l'Antiquité. À la période antique, deux segments de fossés délimitent un enclos associé à l'établissement rural. Leurs comblements interviennent entre le milieu du I^{er} s. et le milieu du II^e s. apr. J.-C et semblent antérieurs au dernier

état de l'habitat. Entre la fin du II^e siècle et le début du III^e s. apr. J.-C., une petite plantation de vigne prend place dans l'enclos. Elle est matérialisée par un petit ensemble de fosses oblongues regroupées sur une surface d'une soixantaine de mètres carrés. Une fosse dépotoir, datée du III^e s. apr. J.-C. pourrait être contemporaine de la destruction des bâtiments.

Les vestiges archéologiques de la période médiévale se résument à deux fosses, probablement de plantation d'arbres. Les sources textuelles attestent néanmoins la présence de plantations de vignes sur les coteaux de Rechèvres dès le XI^e s. et jusqu'au début du XIX^e s. Des fossés datés de la période moderne reprennent en partie le tracé des structures antiques.

Apolline Louis

CHARTRES

32 boulevard de la Courtille

Le site de la Courtille est situé dans la partie sud-est de la ville antique, entre le cœur de cette dernière sur le plateau central et le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val sur la rive gauche de la vallée de l'Eure. Il a permis l'observation d'une importante stratigraphie de plusieurs mètres sur une superficie de près de 3000 m². Les vestiges sont principalement concentrés dans la partie sud du site avec une très forte densité sur environ 2000 m². Dans la partie nord, les éléments sont beaucoup plus éparés.

Actuellement placée dans la pente de la vallée, la fouille a permis de constater que la physionomie des lieux a beaucoup changé depuis l'Antiquité. À l'époque, le site touche à la fois un coteau abrupt à l'ouest et le fond de vallée à l'est.

En raison de l'existence d'une cote de fond de fouille, les occupations antérieures à l'antiquité n'ont pu être observées, même par le biais de sondages profonds. Le substrat naturel n'a pu être reconnu qu'à l'emplacement du coteau.

Les occupations les plus anciennes consistent, dans le coteau, en des traces d'exploitation du calcaire par puits d'extraction et peut-être galeries. Elles sont légèrement antérieures ou synchrones de la première opération d'aménagement du site.

Durant le second quart du I^{er} s. de notre ère, une rampe est créée dans la partie sud du site.

De direction sud-ouest/nord-est, elle permet la liaison entre le sommet du plateau (à plus de 150 m NGF) et la

vallée (à environ 125 m NGF). Perpendiculaire à l'axe de la vallée, elle est construite en arasant le coteau à l'ouest et en remblayant la vallée à l'est. Cet aménagement du relief est suffisamment large pour accueillir à la fois une voie et les constructions qui la borderont.

Désormais la partie nord du site se trouve en contrebas à la fois du coteau et du nouvel aménagement.

Une voie est installée sur la rampe, probablement au centre de celle-ci. Assez étroite (moins de 5 m de large), elle présente une pente relativement forte à l'ouest qui s'adoucit à l'est. Assez vite, les premières constructions, mêlant maçonneries et matériaux périssables (bois, torchis), sont bâties du côté nord de la voie. Seulement deux de ces constructions ont pu être partiellement observées.

Pendant le troisième quart du I^{er} s., les bâtiments précoces sont arasés et après un nouvel apport de remblais, ils sont remplacés par de nouvelles constructions.

Un parcellaire est mis en place de chaque côté de la voie. Environ quinze parcelles différentes ont pu être identifiées, neuf au nord de la voie et six au sud. Trois ont été observées dans leur intégralité. Elles mesurent moins de dix mètres de large pour une longueur d'une vingtaine de mètres, leur superficie varie de 170 à 200 m².

Les nouveaux bâtiments sont bâtis au tout début de la période flavienne. Une sectorisation des types de construction apparaît très nettement. Dans la pente, à l'ouest, se situent exclusivement des bâtiments maçonnés, tandis qu'à l'est, où la pente s'adoucit au contact du

fond de vallée, les bâtiments sont en matériaux périssables (bois, torchis). Il faut peut-être voir là l'indice d'un changement de fonctionnalité.

Dans la pente, les constructions maçonnées présentent un étagement régulier de l'ouest vers l'est. Dans certaines parcelles, le sol des caves se trouve quasiment au rez-de-jardin. Ces bâtiments sont de plan rectangulaire et ont une superficie qui varie d'environ 80 m² à 110 m². La construction est soignée avec une réelle recherche de qualité esthétique. Chaque bâtiment est doté d'une cave de dimension relativement importante par rapport aux autres sites chartrains avec une superficie qui varie d'environ 20 m² à plus de 50 m². Il faut noter l'absence de tout mur mitoyen et la variété des types de maçonneries et de mortiers.

En raison de leur implantation dans les remblais de la rampe, plusieurs de ces bâtiments maçonnés présentent des problèmes d'instabilité qui génèrent des désordres dans les maçonneries des façades arrière. Assez vite, ces dernières sont reprises et ce sera l'occasion d'agrandir certains bâtiments. À cette occasion s'amorce une complexification des espaces internes arrière des constructions avec la multiplication de petites pièces.

À l'arrière de ces bâtiments, les fonds de parcelles sont des espaces soignés d'une superficie qui varie de 70 m² à 85 m². Ils sont clos de murets ou de murs. Pour une parcelle, l'espace est subdivisé en jardin privatif à l'ouest et une cour à l'est. Ils sont équipés de puits et de puisards et parfois de réseaux de caniveaux destinés à recueillir l'eau de pluie. Par contre, il faut noter qu'aucune latrines n'a été identifiée dans cette partie du site. Dans deux parcelles, de mystérieuses piles de maçonneries sont pour le moment interprétées comme de potentiels laraires. En raison de la pente de la rampe et de l'étagement des bâtiments, l'accès aux caves peut dans certains cas se faire directement depuis les fonds de parcelles. Des escaliers sont parfois nécessaires pour aller du jardin au rez-de-chaussée.

Dans la partie est du site, où la pente s'adoucit au contact du fond de vallée, les constructions sont essentiellement en matériaux périssables avec les éléments constitutifs habituels (sablères basses, blocs de calage...). Plus étroites et de dimensions plus modestes, elles ont une superficie qui atteint 70 à 80 m². Elles sont équipées de petites caves ou de celliers. Leurs tailles n'excèdent pas 5 m². La présence de plusieurs structures de séchage ou de fumage semble conférer un caractère artisanal à une partie de ce tronçon de rue.

En raison de leur position sous le plancher de fouille et dans la nappe alluviale, peu d'éléments permettent de comprendre à quoi pouvait ressembler la partie nord du site. Quelques indices montrent la présence de constructions, mais il n'est pas possible de les caractériser.

À partir de la seconde moitié du II^e s. commence un processus d'abandon progressif du site. Ce mouvement s'accélère au III^e s. et s'achève avant la fin de ce siècle.

Les bâtiments sont déconstruits. Les maçonneries sont récupérées et les caves comblées.

Le site semble rester inoccupé quelques décennies. Probablement dans le second quart du IV^e s., une nouvelle forme d'occupation, plus diffuse, voit le jour. Il s'agit désormais essentiellement de structures excavées (celliers, fosses) dispersées dans la partie sud du site. Il existe quelques indices d'une activité artisanale liée au travail de l'os.

Au minimum à partir du milieu du IV^e s., l'occupation précédente disparaît et le site est réaménagé. À l'emplacement des bâtiments qui bordaient au nord la voie est installée une nouvelle voie à peu près parallèle à la première. Cette dernière reste apparemment en usage. Entre ces deux voies est creusé un grand fossé, probablement collecteur qui descend du plateau et se dirige vers le fond de vallée et peut-être la rivière. Il est quasiment équidistant des deux voiries. La première voie au sud finit par disparaître sans que l'on puisse dater précisément cette disparition. La seconde voie perdura jusqu'au troisième quart du XIX^e s. Le grand fossé aura lui disparu avant le XII^e s.

Au nord du site se développe une zone de pacage accessible depuis la nouvelle voie par une petite rampe d'accès.

Durant le premier Moyen-Âge, le site est fréquenté (présence de quelques tessons épars). Les seules traces d'occupation ont un caractère funéraire.

Vers la fin du VII^e s. et au VIII^e s. (datation 14C) des inhumations sont pratiquées dans les fossés qui bordent la voie nord. Une vingtaine de sépultures appartiennent à cette phase.

À partir du XII^e s., de nouvelles traces d'occupation se multiplient dans la bande de terrain située au sud de la voie nord qui existe toujours. Cantonnées la partie est du site, elles sont matérialisées par des fosses dépotoirs qui font envisager la présence d'un habitat à proximité. À partir de ce moment et durant le XIII^e s., cette réoccupation du site se développe vers l'ouest le long de la voie. Mais elle reste limitée à la bande de terrain située au sud de cette dernière. Au nord, les terrains ont durant la période médiévale une vocation agricole. Il s'agit de vignes appartenant à l'abbaye toute proche de Saint-Père-en-Vallée. Le pic de cette occupation médiévale se situe vraisemblablement dans la première moitié du XIV^e s. Elle correspond à un ensemble de constructions, certaines sur cave ou cellier, qui s'étalent en front de rue le long de la voie. Elles sont accompagnées, le plus souvent en fond de parcelle, par des structures annexes (fosses dépotoirs, silos, latrines...). Plusieurs entités parcellaires, peut-être trois ou quatre, pourraient être discernables. Cet habitat est probablement une extension du hameau des Bas-Bourgs qui correspond à un faubourg de la ville peuplé de vigneron et de maraîchers. À l'extrémité ouest du site, cette phase de l'occupation médiévale est constituée par un espace destiné à une activité d'exploitation de calcaire. Cette carrière comprend des puits et des

galeries d'extractions qui ont été creusées en sape sous les niveaux antiques.

Probablement dans la seconde moitié du XIV^e s., une nouvelle rétractation de l'occupation touche le site. Les constructions abandonnées sont arasées, les caves comblées, les toits des galeries effondrés avant comblement. Une petite occupation semble perdurer durant le XV^e s. à l'extrémité est du site.

À partir de la charnière des XV^e et XVI^e s., une nouvelle densification de l'occupation se produit. Au sud de la



Chartres, boulevard de la Courtille, vue générale des bâtiments maçonnés de quatre parcelles situées en haut de pente. De gauche à droite: voie sud, trottoir, grand fossé collecteur, bâtiment avec cave, pièce annexe à l'arrière, cour et jardin (L. Coulon, ville de Chartres)
Vue générale depuis le haut des paliers de sécurité à l'angle nord-ouest du site

voie, en front de rue, se trouvent à l'époque moderne un ensemble de bâtiments correspondant à des habitations du faubourg des Bas-Bourgs. Au nord de la voie est installée une petite exploitation agricole groupée autour de sa cour. Il s'agit probablement du domaine des Grands-Noyers appartenant à l'abbaye de Saint-Père-en-Vallée. Il doit son nom à un verger planté de noyers. La partie sud-est du site est probablement une parcelle à vocation maraîchère. Elle était équipée d'une citerne à eau.

Avec la construction du boulevard de la Courtille au XVIII^e s., la partie nord du site qui a toujours une vocation agricole se trouve désormais en contrebas du nouveau boulevard, du coteau et de la partie sud du site. Il forme une espèce de cuvette.

L'avant-dernière grande phase de transformation du site correspond à la fossilisation de celui-ci. Entre 1857 et 1863, depuis l'angle nord-ouest du site est déversée une importante masse de remblais. Ce remblaiement se poursuit jusqu'à la voie nord. Le terrain ainsi gagné devient une annexe de la foire aux moutons.

Entre 1866 et 1876 est réalisé un second apport de remblais. Le remblaiement passe la voie nord qui disparaît et est décalée vers le sud et réinstallée sur les remblais (actuelle rue Victor Gilbert). L'habitat a disparu et est rejeté plus au sud.

Après 1945, le terrain nu de construction est cédé à la ville à condition d'y construire une piscine. Ce sera la piscine de la Courtille disparue en 2009-2010.

Laurent Coulon

Moyen Âge

CHARTRES Cathédrale Notre-Dame

Entre septembre 2010 et février 2012, l'entreprise Archeodunum SAS a été chargée de l'étude archéologique de la façade et des deux travées occidentales de la nef de la cathédrale Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir) préalablement à leur restauration.

Le cahier des charges scientifique fixé par le service régional de l'Archéologie de la DRAC Centre avait plusieurs objectifs : identifier les différentes phases de construction du massif occidental et d'en établir la chronologie relative ; appréhender l'organisation du chantier et son approvisionnement en matériaux (pierre, bois, métal, chaux, sable...) ; apporter des éléments nouveaux à la connaissance des matériaux et des techniques et à la chronologie, effectuer des prélèvements et le suivi des analyses ultérieures appropriées. Enfin, il s'agissait de comparer les résultats avec des observations effectuées sur d'autres parties de la cathédrale et d'autres édifices de même nature.

L'opération archéologique a renouvelé la documentation relative aux parties occidentales de la cathédrale

de Chartres et a permis de répondre aux objectifs fixés par la prescription.

On a pu établir la chronologie relative de la construction du massif occidental et en déterminer les différentes étapes au sein des chantiers successifs. Ainsi le clocher nord a été bâti probablement au nord-ouest de la façade de la cathédrale du XI^e s. avait probablement été prévu pour être bordé sur sa face sud par une sorte de galerie voûtée. Le clocher sud fut réalisé selon un principe très proche pour être relié au clocher nord par une façade. Celle-ci fut construite dans une troisième étape mais selon un projet cohérent avec la tour sud, comme l'indiquent les harpes d'attente dans son contrefort nord alors qu'elle est venue se plaquer contre le contrefort sud de la tour nord, isolée à l'origine. Probablement avait-on pour projet de réaliser un porche, peut-être surmonté par une tribune, mais il reste difficile, en l'état actuel des connaissances, de déterminer s'il a été réalisé ou non. À ces travaux, tous à attribuer au milieu du XII^e s., succédèrent les étapes du chantier dans les deux premières décennies du XIII^e s. Des piles cantonnées

furent tout d'abord accolées à l'est des clochers puis on édifia des supports engagés dans les tours à partir du niveau des corniches, on éleva les parties supérieures sur des encorbellements au-dessus des baies hautes des clochers, on construisit la rose occidentale puis on vouûta l'ensemble.

En deuxième lieu, l'organisation du chantier et son approvisionnement en matériaux ont pu être partiellement appréhendés mais restent encore largement à développer. On a pu constater que la construction du XII^e s. avait été bâtie exclusivement en pierre de Berchères pour les parements mais que la répartition des marques lapidaires, totalement absentes sur la façade, était différente entre la tour nord (claveaux des baies supérieures du clocher) et la tour sud (claveaux mais également parement du registre médian). Quant au chantier du XIII^e s., il a révélé l'emploi du métal au moins pour les supports engagés – laissés inachevés – montés à partir des corniches des tours ainsi que le recours à un jointolement au plomb – *a priori* sans coulée – pour la mise en œuvre de la rose.

En troisième lieu, l'intervention archéologique a contribué à apporter des éléments nouveaux à la connaissance des techniques. On a pu appréhender de façon très partielle, d'une part, la présence des échafaudages sur la tour nord, où un boulin était encore pris dans le blocage de la maçonnerie. Malheureusement, l'analyse dendrochronologique n'a pas permis de déterminer précisément la date d'abattage mais simplement de fournir deux propositions de fourchette, la première – le second tiers du XII^e s. – semblant la plus probable en raison des éléments de contexte historique et stylistique. Le débat reste donc encore largement ouvert. La mise en œuvre du chantier du XIII^e s., et notamment l'organisation des échafaudages, d'autre part, a pu être décelée non seulement au travers de la chronologie relative mais aussi par l'analyse des enduits. Véritable cas d'école du point de vue méthodologique, l'étude a permis de conclure que les parties supérieures des deux clochers ont été rhabillées à partir d'échafaudages installés depuis le niveau des corniches des tours alors que le revers de la façade a été totalement échafaudé. Quant au vouûtement – et préalablement, le montage de la rose –, il semble avoir été réalisé à partir d'un niveau de plancher situé au niveau

supérieur des piles, sans doute dans le but de pouvoir installer des cintres en bois.

En dernier lieu, la synthèse et notamment les débats autour des datations et du déroulement du chantier ont pu être confrontés avec des observations du même ordre effectuées sur d'autres parties de la cathédrale et sur d'autres édifices de même nature. Ainsi la datation des deux principales campagnes de travaux – le milieu du XII^e s. puis le début du XIII^e s. – s'inscrivent-elles dans les grandes réalisations de l'époque et montrent l'ambivalence de l'œuvre : à la fois des caractères de nouveauté, probablement soutenus par l'ambition des commanditaires et le faste des moyens à disposition, mais aussi des traits plus traditionnels, illustrant la culture et le savoir-faire des bâtisseurs.

À l'issue de cette intervention, on doit souligner la nécessité de pouvoir poursuivre l'accompagnement des restaurations de ces grands monuments, sur lesquels l'historiographie prégnante masque en partie le manque de données scientifiques et, en conséquence, la transmission de leur témoignage. À l'échelle de la zone prescrite, la mise en perspective de ces nouveaux résultats avec le montage des portails, leur sculpture et leur iconographie mais également celle des chapiteaux des tours, de la façade et de son revers ainsi que les vitraux et les peintures s'avère nécessaire pour mieux appréhender leur datation et leur signification. Il en va de même des fonctions, encore mal définies, qui ne peuvent passer que par une reprise des fouilles accompagnées par l'étude de bâti des espaces avoisinants (les couloirs de la crypte notamment). À l'échelle de l'édifice, la poursuite des analyses avant restauration apparaît tout aussi importante. Certes, la partie occidentale était sans doute la plus complexe. Toutefois, la possibilité de continuer la couverture topographique et de sérier les données scientifiques relatives au chantier du XIII^e s. offrira l'opportunité de mieux définir la part des contraintes liées aux constructions antérieures et les principes constructifs gothiques – notamment l'emploi du métal ou encore celui des bois (encore largement présents, par exemple, dans le déambulatoire qui a été malheureusement restauré sans suivi archéologique) – et de les confronter avec les résultats issus de l'opération réalisée en 2010-2012.

Pierre Martin

Gallo-romain

CHARTRES 3 rue Pierre-Nicole

La fouille préventive réalisée 3, rue Pierre Nicole à Chartres (Eure-et-Loir) a eu lieu en janvier et février 2011, préalablement à la construction d'un immeuble d'habitation. La surface décapée a atteint 1000 m². Ce secteur de la ville antique d'*Autricum*, malgré d'importants terrassements à l'époque industrielle, a conservé des vestiges gallo-romains.

Ces vestiges sont localisés dans l'angle sud-est de la parcelle, sur un replat peu touché par les remanie-

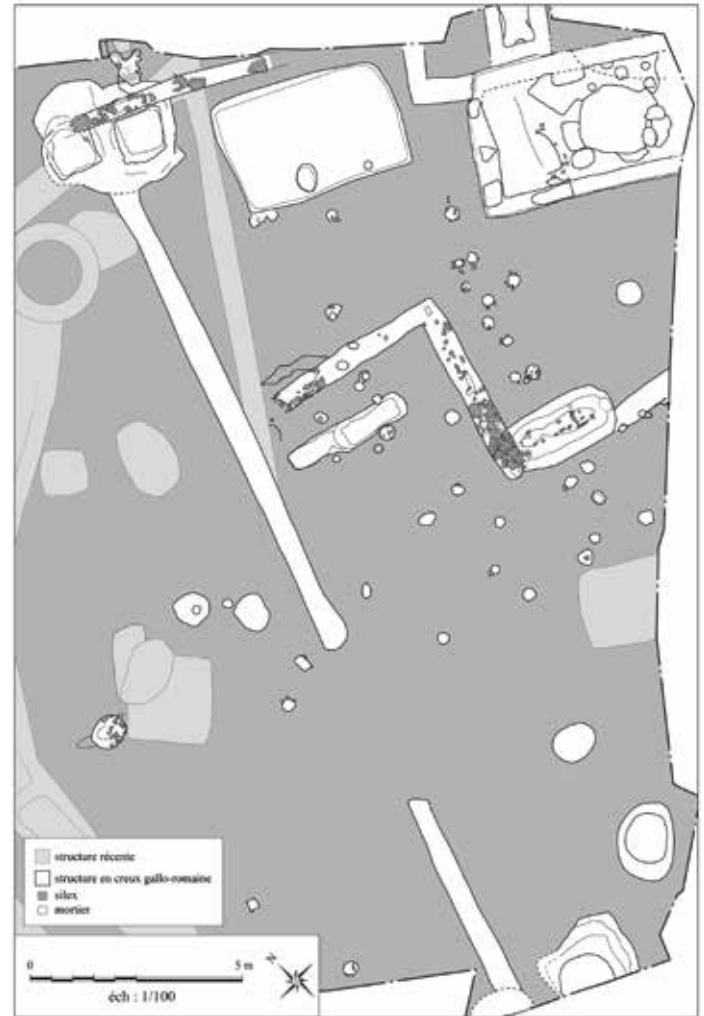
ments industriels (pour une superficie de 350 m²). Ils consistent en trous de poteaux, caves, fosses, latrines et fondations de murs (en grande partie récupérés). La plupart des structures datent du début du I^{er} s. (époques augustéenne et tibérienne). Un fossé interrompu (fossé 3) semble être un élément directeur de l'urbanisme de cette zone. Divergent d'une vingtaine de degrés par rapport au réseau orthonormé formé par les voiries antiques observées sur deux sites proches (95 et 149), il constitue une limite. La majorité des structures antiques (du

début du I^{er} jusqu'au début du III^e s.) est localisée au sud-est de celui-ci. Bien que des terrassements récents (bassins d'agrément et trous de plantation) aient fortement perturbé la pente, au nord du fossé 3, il semble que l'occupation antique y ait été relativement peu dense. En bas de la parcelle, aux abords de la voirie, les structures devaient être plus denses. Le nivellement récent (plus de 2 à 3 m) les a complètement oblitérées. Toutes les structures dont l'axe était perceptible (alignement de poteaux, fondations de mur, caves et cellier), sont perpendiculaires ou parallèles au fossé 3. Les trous de poteaux, au nombre de 46, sont mal datés. Ils semblent relativement précoces et antérieurs aux structures avec lesquelles ils sont en relation, dont les fondations de murs. Pour beaucoup d'entre eux, il n'est pas possible de lire une organisation et donc de préciser les bâtiments ou les structures qu'ils formaient (murs, palissades ?). Les fondations qui dateraient de la première moitié ou du milieu du I^{er} s., n'appartiennent pas toutes au même bâtiment. D'autres murs moins bien fondés n'ont pas laissé de trace. Leur absence limite les possibilités de restitution des architectures. Il faut noter la présence de profondes fosses ayant servi de latrines (au moins trois). Profondes de 2 m à plus de 5,20 m, elles sont comblées, par d'épaisses couches limoneuses verdâtres. Deux datent de l'époque augusto-tibérienne. La dernière est comblée entre le milieu du II^e et le milieu du III^e s. Des analyses paléoparasitologiques ont été réalisées. La faible biodiversité parasitaire et les concentrations très réduites en œufs ne permettent pas d'attester l'utilisation de ces profondes fosses comme latrines.

Comparativement avec d'autres sites chartrains, les traces d'artisanat sur le site Pierre-Nicole sont peu nombreuses. Les quelques scories de fer découvertes constituent de rares éléments attribuables à une activité artisanale sur le site ou à ses abords. Elles ont été retrouvées dans des structures du début du I^{er} au début du III^e s. L'étude archéozoologique (NR : 1913) montre l'existence d'activités de découpes liées à l'abattage ou à la préparation de la viande ou artisanales pour préformer des supports en vue d'une production de tabletterie. Les traces liées à l'industrie osseuse sont cependant sans commune mesure avec d'autres sites chartrains fouillés récemment. Ces sites livraient de nombreux ratés de fabrication ou ébauches d'objets, catégorie d'objets quasi-absente du site de la rue Pierre-Nicole. Bien que la céramique prélevée ne soit pas particulièrement abondante (NR : 3803, NMI : 408), elle comporte un certain

nombre de formes précoces (au moment du changement d'ère, jusqu'à la charnière augusto-tibérienne avec peut-être quelques formes de la fin du I^{er} s. av. J.-C.). Elles s'ajoutent à un corpus relativement faible pour cette période (avec celui issu d'une récente opération de diagnostic, rue Victor-Gilbert). Le peu de structures de la fin du I^{er} s. et des II^e et III^e s. pourrait suggérer que le site, ayant pourtant une position centrale dans la ville antique, se serait peu développé au cours du Haut-Empire. Mais la petitesse de l'emprise de fouille ne permet pas de tirer des conclusions définitives sur ce secteur d'*Autricum*, sur le versant est de la vallée des Vauroux.

Cyrille Ben Kaddour



Chartres, rue Pierre-Nicole, plan général de la fouille
(C. Ben Kaddour, ville de Chartres)

Gallo-romain

CHARTRES Porte-Guillaume

Moyen Âge
Époque moderne

La campagne 2010 apporte des premières informations sur l'occupation du site avant la constitution de la barbacane, sur l'agencement de celle-ci et sur son évolution jusqu'au XXI^e s. Une voie et un bâtiment sont édifiés au I^{er} s. apr. J.-C. selon un axe nord-ouest/sud-est. Une fosse et un trou de poteau sont installés au II^e s. dans cette voie. Au III^e s., une phase de destruction caractérisée

par des remblais charbonneux et des éléments architecturaux éparpillés indique la fin de l'occupation antique. À partir du XI^e s., une nouvelle phase d'occupation est matérialisée par des remblais. Au XIII^e s., l'occupation se densifie et le bâtiment antique est réutilisé. Une structure liée à l'utilisation de l'eau est installée au sud du site. Une phase de destruction représentée par des niveaux

creux, précède l'installation de la barbacane au XV^e s. La partie sud se compose d'une courtine orientale en forme de demi-accolade de direction nord-sud. Large de 2,50 m, elle rejoint au sud une plate-forme. Celle-ci supporte, à l'est, l'entrée principale large de 1,75 m, un petit espace indéterminé au centre, et une tour ouverte à la gorge et dotée d'une archère canonnière à l'ouest. La courtine ouest épaisse de 90 cm relie la tour et la plate-forme au pont de la porte Guillaume. Une voirie composée de cailloux et de terre traverse la barbacane. Un bâtiment sur solin est installé entre la courtine ouest et la voie et se compose de deux pièces avec une cheminée. Il semble s'agir d'un corps de garde. Un double tournois retrouvé dans une maçonnerie de la tour permet de dater la construction de la barbacane au plus tôt vers 1447.

Au XVI^e s., quelques réaménagements sont effectués dont le rehaussement de la voie et de l'entrée. Au XVII^e s., l'aspect civil prend le pas sur la fonction militaire. La tour est transformée en pièce d'habitation et deux caves sont creusées le long de la courtine ouest. Au nord-est, un atelier de plamage est installé en partie sur l'arase de la courtine est. Deux tonneaux utilisés pour des bains de chaux sont présents dans la pièce sud de l'atelier. La pièce nord se poursuit sous la voirie actuelle. Au XVIII^e s. l'entrée sud est condamnée et un bâtiment est édifié contre. La nouvelle entrée est située dans l'axe de la porte Guillaume. La courtine orientale est remplacée par un nouveau mur rectiligne. À la fin du XIX^e et au début du XX^e s., les habitations et l'atelier laissent la place à un espace public.

La campagne 2011 apporte des compléments d'informations sur l'évolution du site. Au I^{er} s. une voie d'axe nord-ouest/sud-est occupe la partie sud-ouest. Au nord, un mur associé à des niveaux d'occupation est daté du II^e s. Des fosses sont creusées à l'est dans les remblais et niveaux d'occupation vers le III^e s. Une fosse de la fin de la période mérovingienne est creusée dans les niveaux antiques dans la partie nord. Au sud, la présence de plusieurs tessons de céramiques mérovingiennes et carolingiennes permet de supposer la présence de structures alto-médiévales. Au XIII-XIV^e s. un bâtiment est édifié à l'ouest du site. Il est matérialisé par deux murs à angles droits associés à une tour au nord. À l'est de cette structure, une activité liée à la forge est présente vers le XIV^e s. La voie du XV^e s. présente une courbure qui permet de définir sa largeur (2,50 m). Elle est bordée à l'ouest et à l'est par de simples niveaux d'occupation. Un caniveau longe cette voie à l'ouest. Il se déverse dans une structure circulaire plus ancienne. Au sud-ouest de la voie est édifié un corps de garde constitué de trois pièces, dont deux sont chauffées. Au nord du site, un espace excavé de 32 m² permet d'accéder à deux loges de tir creusées dans la courtine nord. Ces loges de tir flanquent le fossé par l'intermédiaire de deux archères-canonnières. Le relevé du parement externe de la courtine nord a permis d'identifier une construction rythmée par des harpes de pierres en 1 sur 2. Le relevé de la courtine orientale a mis en lumière les modifications apportées, durant le XVI^e s., à l'entrée sud de la barbacane ainsi que les transformations du XVIII^e s. Au XVII^e s. deux maisons sont érigées au nord du site et l'espace excavé médiéval est divisé en deux caves. Au XVIII^e s. : deux



Chartres, Porte Guillaume, vue de la fouille (V. Achéré, ville de Chartres)

ponts sont construits dans l'axe de la porte Guillaume et la courtine orientale est remplacée par un mur rectiligne.

La campagne 2012 a affiné la chronologie de l'occupation de la zone sud. Des lambeaux de sols et de niveaux d'occupation, datés du Haut-Empire, sont situés au nord-ouest du site. Entre le II^e et le III^e s. des bâtiments sur caves sont édifiés au nord-est et à l'est de la zone, sur un remblai de destruction. À la fin du IV^e s., une fosse de grandes dimensions et des bâtiments sont implantés au centre de la zone. Aux V^e-VI^e s., ces structures sont recouvertes par un niveau d'occupation et un remblai. Une fosse est creusée à l'est sur un cellier antique. La période carolingienne est représentée par sept fosses, un remblai et un niveau d'occupation concentrés dans un petit périmètre. À partir de la fin du XII^e s., en lien avec la construction de l'enceinte urbaine, le site subit d'importantes modifications. Il est séparé de l'enceinte par un fossé, dont la berge orientale est longée par un chemin d'axe sud-est/nord-ouest délimité par une série de blocs de grès au sud et par un talus au nord. Des fosses dépotoirs sont creusées au nord-est. Dans un deuxième état, la berge est remaniée. Des murs sont édifiés afin de maintenir les remblais apportés pour créer un terre-plein sur le tronçon nord. Le tronçon central est creusé pour créer une zone de déchargement. Un petit bâtiment sur piquets est construit au nord-est du chemin. Dans un troisième temps, un atelier de métallurgie est implanté sur le terre-plein nord. Un ou deux bâtiments sont érigés dans l'espace central. Un conduit d'évacuation d'eau est installé au sud de la berge. Au nord-est, une fosse et un bâtiment en maçonnerie remplacent le petit bâtiment sur piquets disparu lors d'un incendie. Dans un quatrième état, les bâtiments centraux sont remblayés et, au nord-est, les structures précédentes sont remplacées par un creusement et un silo. À la fin du XV^e s. les murs de la barbacane sont érigés. La berge est remblayée et deux fosses sont implantées au nord-est de la zone. Un corps de garde est installé le long d'une voie qui relie l'entrée de la barbacane au pont de la porte Guillaume. L'occupation de la zone nord-est est difficile à comprendre. Le début

de la démilitarisation de la barbacane débute au XVII^e s. Un bâtiment sur cave, construit au nord-est, est remplacé par une fosse créée pour la réfection de la partie nord de la courtine orientale. Dans un quatrième état, une énorme fosse dépotoir est creusée le long de la courtine. Son comblement s'effectue lentement. La courtine est arasée à cette période. Dans la seconde moitié du XVII^e s., un atelier de plamage (une pièce de travail et une pièce de vie) est installé sur la courtine et la grande fosse dépotoir.

La campagne 2013 a permis de déterminer trois phases d'occupation avant l'édification de la barbacane, d'affiner l'étude de l'occupation médiévale et d'améliorer la compréhension de l'élévation des courtines. Au cours du I^{er} s., la zone, probablement marécageuse, est aménagée par l'apport de remblai, la mise en place d'une voirie et le creusement de fossés suivant un axe nord-ouest/sud-est. Au II^e s., le secteur subit un épisode d'inondation qui nécessite l'apport d'une plus grande quantité de remblais. Sur ces derniers, un habitat de qualité est édifié accompagné par une voirie bien développée (caniveau, bassin, fosse). Vers la fin du II^e s. – début III^e s., un incendie ravage ce quartier d'habitation. Du IV^e s. au XI^e s., la zone sert de dépotoir et les matériaux non calcinés sont récupérés. Au milieu du XV^e s. les murs de la barbacane sont érigés. La berge est remblayée et deux fosses sont implantées au nord-est de la zone. Un corps de garde est installé le long d'une voie qui relie l'entrée de la barbacane au pont de la porte Guillaume. L'occupation de la zone nord-est reste difficile à comprendre. Le début de la démilitarisation de la barbacane débute au XVII^e s. Un bâtiment sur cave est construit au nord-est. Ce bâtiment est remplacé par une fosse créée pour la réfection de la partie nord de la courtine orientale. Dans un quatrième état, une énorme fosse dépotoir est creusée le long de cette courtine. Son comblement s'effectue lentement. La courtine est arasée à cette période. Dans la seconde moitié du XVII^e s., un atelier de plamage (une pièce de travail et une pièce de vie) est installé sur la courtine et la grande fosse dépotoir.

Vincent Achéré

Gallo-romain

CHARTRES

28-30 rue Maréchal Leclerc, 1 rue Nicochet

Faisant suite à un diagnostic archéologique mené en juin 2011, la fouille s'est déroulée du 27 février au 9 mars 2012. Elle a permis de dégager une portion de l'aqueduc gallo-romain dit « de Landelles » sur une trentaine de mètres de long. Celui-ci mesure 1,60 m de large hors-œuvre pour un conduit de 70 cm de large. Il est construit en béton banché coulé dans une tranchée réalisée dans l'argile à silex. Des empreintes du coffrage ont été relevées. La couverture n'est pas conservée, mais des vestiges de maçonnerie et des empreintes indiquent que l'aqueduc était très probablement recouvert d'une voûte maçonnée. L'aqueduc n'est pas enterré très profondément. Le fond du radier est situé à environ 2 m sous le niveau actuel et comporte une pente régulière du sud-

ouest vers le nord-est de 0,082 %. Une proposition de restitution de l'extrados montre que la voûte affleurerait le niveau actuel du sol. Aucun élément pertinent ne permet de proposer une datation fiable.

Les maçonneries de l'aqueduc sont réutilisées durant les périodes médiévales et modernes. Ainsi, durant la période industrielle, certaines sont-elles intégrées dans les caves des constructions sus-jacentes.

Un tronçon d'aqueduc d'environ 1 m de longueur a été prélevé en vue d'une présentation future au public.

Thomas Lacroère

CHARTRES

103 rue Saint-Brice et 12-14 rue Saint-Martin-au-Val

Une intervention archéologique a été déclenchée en 2011 suite au décaissement important effectué dans un jardin privé (parcelle cadastrale AR 251). Celui-ci est situé dans un secteur à fort potentiel archéologique caractérisé par des occupations antiques (complexe cultuel gallo-romain de Saint-Martin-au-Val, carrières et nécropoles) et médiévales (prieuré de Saint-Martin-au-Val, église paroissiale Saint-Brice).

Deux sondages mécaniques ont été pratiqués sur une superficie totale de 118 m². La craie sénonienne blanchâtre constitue le terrain naturel. Elle est partiellement recouverte par des colluvions grossières. L'occupation gallo-romaine se matérialise par la présence d'un segment de fondation maçonnée arasée, d'axe ouest-nord-ouest/est-sud-est. Sa facture, ses dimensions (largeur 3 m, longueur dégagée 4,50 m) et sa position topographique confirment son appartenance à l'angle sud-ouest du grand quadriportique du complexe cultuel de Saint-Martin-au-Val, édifié entre 70 et 130 apr. J.-C. Une interruption dans la maçonnerie pourrait correspondre à un accès au pavillon d'angle qui constitue le lien architectural entre les portiques ouest et sud du quadriportique. Aucun sol n'est conservé mais la hauteur du sommet du

substrat, assez élevée par rapport aux données recueillies à proximité de l'église Saint-Martin-au-Val, soulève la question du niveau de la circulation dans l'ensemble du bâtiment.

Les maçonneries antiques sont environnées par plusieurs puits d'extraction du calcaire. Une première phase d'exploitation, est antérieure au XIII^e s. Il reste impossible de préciser si cette carrière est destinée à alimenter la construction du monument antique ou est implantée à l'issue de son démantèlement, effectif au début du III^e s. apr. J.-C. Une deuxième phase de fonctionnement de la carrière est attestée entre les XIII^e et XV^e s. La place centrale occupée à cette période par le prieuré voisin de Saint-Martin-au-Val et par l'église Saint-Brice ne semble pas avoir affecté la poursuite de ces activités dans le quartier.

L'absence de restes humains indique qu'aucune nécropole ne s'étendait à cet endroit, à moins que les occupations postérieures en aient effacé toute trace.

Apolline Louis

CHARTRES

75 rue du Grand-Faubourg

L'opération réalisée au n° 75 de la rue du Grand-Faubourg correspond à la fouille de la partie sud de la parcelle AV 66 diagnostiquée en 2012. Au total, l'emprise de la surface décapée est de 423 m². Cette fouille a permis de caractériser l'occupation d'un secteur situé en périphérie ouest de Chartres, à proximité du bord interne de l'enceinte fossoyée qui ceinture la ville antique d'*Autricum*. On constate que le secteur, situé à l'intérieur de l'enceinte antique, n'est pas urbanisé. Ceci est cohérent avec les observations réalisées à proximité du bord interne du fossé, en divers points de la ville. Elles révèlent l'existence d'une bande non-construite séparant le fossé périphérique de la zone urbanisée. La première occupation du secteur est matérialisée par quelques foyers épars, mal datés. Vers le milieu du I^{er} s., ces aménagements sont recouverts par une couche verdâtre interprétée comme les vestiges de terres végétales anciennes. Dans un troisième temps, un niveau d'argile à silex couvre toute la moitié ouest de la parcelle. L'hypothèse selon laquelle ce niveau constituerait, non seulement les vestiges du talus interne de

l'enceinte fossoyée mais témoignerait aussi de son étalement, n'est pas avérée. Pour valider cette hypothèse, une observation en continue de la séquence complète fossé/talus aurait été nécessaire. Vers le dernier tiers du I^{er} s., après le probable étalement du talus, un vaste espace de circulation en cailloutis de silex, de type « esplanade », est mis en place. La période d'utilisation de ce sol est difficile à déterminer. La transformation de la zone en aire de décharge, entre la fin du I^{er} s. et le courant du II^e s., ne semble pas marquer l'abandon du cailloutis, encore utilisé pour l'acheminement des terres et gravats. Cette occupation s'inscrit dans le prolongement de la décharge identifiée lors de l'opération C151. Elle en constitue les limites orientales. Les derniers comblements de la décharge sont déversés au plus tard au début du III^e s. Le secteur est ensuite abandonné jusqu'à l'époque industrielle. La parcelle est alors occupée par un jardin appartenant à la maison d'habitation située à l'extrémité nord, en bordure de la rue du Grand-Faubourg.

Sonia Papaian

CHARTRES

Ruelle du Grand-Sentier et sentier du Clos-Vert

Dans le cadre d'une surveillance de travaux en prévision de l'enterrement de réseaux aériens, cinq tranchées ont été ouvertes dans la ruelle du Grand-Sentier. Le quartier est connu depuis les années 1980 pour receler d'importants vestiges archéologiques de la période gallo-romaine (voirie, habitat, artisanat).

Des remblais datés du I^{er} s. ont été rencontrés dans quatre des cinq tranchées. La présence de ces remblais suggère que des niveaux en place peuvent être conservés à une profondeur supérieure à 90 cm (profondeur maximale atteinte par sondage) dans ce secteur.

Jérémy Viret

CHARTRES

6 ruelle du Grand-Sentier

L'opération de fouille préventive au 6 ruelle du Grand-Sentier, a été motivée par la construction d'une maison individuelle sur une superficie de 99 m². Le site occupe une parcelle voisine de la fouille menée au 36-38 rue des Grandes-Filles-Dieu. Il se situe dans le secteur nord-ouest de la ville antique d'*Autricum*, sur la rive droite de l'Eure, sur le flanc du coteau d'Aboville. Le terrain se trouve en retrait du tracé d'une voie de direction nord-est sud-ouest fouillée sur le site des Grandes Filles Dieu. Les traces d'une occupation antérieure au milieu du I^{er} s., peut-être augustéenne, sont extrêmement ténues. À partir des années 40 après J.-C., la pente naturelle est atténuée par un apport de remblais qui précède l'urbanisation du site, organisée en deux parcelles. La première suit l'axe de la voie nord-est sud-ouest. Elle correspond à l'arrière-cour de bâtiments riverains et paraît, au moins en partie, bâtie. Un deuxième ensemble situé plus en retrait pourrait correspondre à un espace ouvert associé à ces bâtiments. Un puits y est aménagé. La seconde parcelle suit une direction nord-sud dictée par la présence probable d'un autre axe de circulation dans le secteur. Elle accueille plusieurs petits espaces

extérieurs et intérieurs et un puits. L'organisation du site ne subit pas de modifications notables jusqu'à la fin du III^e s.. À partir de cette date, l'occupation paraît moins dense. Pour chaque parcelle, un puits est creusé puis abandonné successivement pour chaque état du site.

L'un des puits a été fouillé avec le concours de l'association Archéopuits. Creusé, utilisé et abandonné au III^e s. il mesure environ 9 m de profondeur. Le conduit est maçonné dans sa partie supérieure puis creusé dans le substrat crayeux. Des analyses palynologiques ont permis de récolter des indices sur l'environnement du site au III^e s.: un milieu ouvert où se côtoient de l'habitat, des friches, des cultures et des bois clairsemés qui semble correspondre assez bien à un secteur péri urbain entre ville et campagne. Des restes de jeunes humains dont le dépôt correspond au début de la phase d'abandon ont été retrouvés au fond du puits, ainsi que des vestiges mal conservés d'un cuvelage en bois et des outils agricoles.

Jérémy Viret

CLOYES-SUR-LE-LOIR

Prieuré d'Yron

Le projet de restauration du prieuré d'Yron a donné lieu à une prescription de fouilles portant sur ses élévations extérieures. Si l'histoire de ce dernier était déjà en partie connue grâce aux textes d'archives, on possédait peu de données sur sa construction initiale, son articulation avec le reste du site, ou encore sur la succession des campagnes de travaux du XIII^e et du XVI^e s. À ce titre, la mise en évidence de reconstructions partielles en pan-de-bois est totalement inédite.

Loin d'être toutes des détails de l'histoire, les phases mises au jour révèlent les traces concrètes de l'évolution d'un édifice. D'un lieu dédié à l'approvisionnement d'une

jeune abbaye en devenir, le prieuré devient un lieu de vie ostentatoire, inscrit dans son temps, si ce n'est précurseur, et témoin de la puissance de l'abbaye. Le déclin de cette dernière sonne aussi la transformation progressive du bâtiment dont les vastes proportions servent d'abri, voire d'écrin, à une nouvelle vocation agricole prépondérante. Enfin, dans un ultime revers de l'histoire, le bâtiment change de nouveau de statut pour être dédié au logement individuel.

Les analyses stratigraphiques des maçonneries encore accessibles ont démontré la présence d'un édifice inédit, pressenti en 2009. Cet édifice est antérieur à la chapelle

et au prieuré. Son plan complet n'est pas connu, mais il semble qu'il transcende ceux de la chapelle et du prieuré qui ont été en partie réimplantés dessus.

L'architecture de cet édifice relève un certain statut social. Il se caractérise par la présence de contreforts et de parements, extérieurs et sans doute intérieurs, en pierres de taille. Le développement de son plan suggère aussi un ensemble complexe et non un simple bâti civil.

En ce qui concerne la datation de cet ensemble, les différents critères retenus et les datations 14C s'accordent pour le XI^e s. Cette opération a permis de valider l'hypothèse suivant laquelle la chapelle serait construite (au moins pour son premier état) avant l'édification du prieuré. En revanche, elle a apporté des éléments de réflexion nouveaux quant à la datation de ce premier état. Au vu

des résultats acquis pour le bâtiment initial, il semble très probable que la chapelle soit édiflée au début du XII^e s. par l'abbaye de Thiron et constitue le fait générateur de l'implantation du prieuré.

Malheureusement, les données concernant le prieuré, ou les différentes phases de son réaménagement sont anecdotiques, car coupées de tout contexte stratigraphique par les travaux déjà engagés. Signalons toutefois que la mise au jour du pilier en bois reposant sur plusieurs assises de blocs en réemploi a conduit à émettre de nouvelles hypothèses, s'appuyant tant sur l'étude lapidaire que sur l'expertise dendrochronologique, quant au mode de couverture de la grande salle de stockage du rez-de-chaussée et son évolution.

Victorine Mataouchek

Gallo-romain

COURVILLE-SUR-EURE L'Orme des Mûriers

Moyen Âge

Quelques pièces en silex taillé suggèrent la présence d'un site préhistorique à proximité et confirme la forte occupation de la vallée de l'Eure et de ses coteaux durant la Préhistoire. La première occupation pérenne attestée au lieu-dit L'Orme des Mûriers est datée avec réserve de La Tène moyenne (-250 à -120). Il s'agit d'un bâtiment à parois rejetées, d'un type connu mais rarement identifié en région Centre. Les dimensions de 180 m² pour 17,5 x 11,5 m en font un bâtiment de grande taille. Le plan, organisé selon un module carré central est assez courant. L'emplacement des parois rejetées peut être marqué par un creusement périphérique destiné à recevoir une sablière basse, ou bien à l'emplacement d'une couronne de poteaux de petit diamètre visible côté ouest du bâtiment. Aucune fosse dépotoir ni grenier ou silo, n'ont été découverts à proximité.

Le site semble se poursuivre vers le nord et vers l'ouest avec un creusement linéaire qui pourrait appartenir à un second bâtiment à parois rejetées.

Aucune trace d'enclos fossoyé ou de haies n'a été relevée. Il s'agit probablement d'un habitat ouvert comprenant plusieurs maisons dont nous n'observons que l'extension méridionale.

Un autre site laténien a été identifié à environ 500 m, en direction de l'ouest, lors du diagnostic de la ZAC de la Croix-Badin. Un autre est présumé, à distance équivalente, en direction de l'est. L'occupation des sols à cette époque est donc relativement dense sur ce territoire quoi qu'en soit très mal connue.

Après une érosion des structures laténiennes, une couche vient les sceller. Elle pourrait résulter d'une mise en repos des sols, d'après l'analyse physico-chimique des sédiments et l'étude de lames minces. Des traces de chauffe pourraient être consécutives à un nettoyage

par brûlis ou à des apports. Dans un second temps, des traces de labours et une zone de prairie se répartissent de part et d'autre d'une clôture. La clôture est datée de la période augustéenne, période d'une nouvelle installation. La conservation de cette couche semble tributaire des constructions romaines qui ont fixé les terres et dont les comblements pierreux ont limité la profondeur des labours ultérieurs.

L'installation nouvelle a lieu sous le principat d'Auguste, vers la fin du I^{er} s. av. J.-C, voire au début du I^{er} s. apr. J.-C. Un grand fossé, de 120 m de long, 5 m de large et 1,7 m de profondeur compose la délimitation d'un établissement rural de grande taille. Aucun retour de fossé n'est connu de manière certaine mais un fossé (partition interne ?) a été découvert côté nord. Pourtant, un petit nombre de tessons de sigillée italique, céramique rare en milieu rural et marqueur d'une acculturation méditerranéenne précoce, ont été retrouvés dans les structures de période augustéenne ou en position résiduelle dans les structures ultérieures.

L'établissement augustéen est de très grandes dimensions avec un fossé en limite sud, une zone agropastorale au nord comprenant probablement champs labourés et pâture, et un habitat situé en dehors de la zone de fouille, plus au nord. L'usage de vaisselle d'importation peu courante, marque une romanisation précoce, habituellement observée en ville ou à proximité de grands axes de circulation. L'occupation de Courville étant placée à proximité de la voie Chartres-Le Mans, elle peut rentrer dans ce cadre.

Au I^{er} s. apr. J.-C., une zone est aménagée à l'aide de drains empierrés prolongés, au-delà d'une certaine limite, par de simples fossés. À cet endroit, une grande cave avec un escalier en terre est construite. Elle est équipée de cinq loges destinées au rangement des

amphores à huile ou vinaire et d'une fosse rectangulaire de 0,8 m de long et d'un mètre de profondeur Au I^e s., elle est remblayée et trois celliers lui succèdent jusqu'au début du III^e s. La fouille met en lumière la préparation des terrains, préalable à la construction des bâtiments. La pérennité de la fonction de stockage révèle aussi une spécialisation fonctionnelle des espaces. Le mobilier issu des comblements des caves est relativement peu abondant et le mobilier métallique est anecdotique. Ces différents éléments donnent l'image d'une zone dédiée à une fonction particulière : le stockage. La spécialisation des espaces est une des caractéristiques des villae romaine et cette partie peut constituer la pars fructuaria décrite par les agronomes latins.

L'évolution architecturale des structures de stockage, de la cave maçonnée du I^{er} s. aux celliers aux parois boisées aux II^e-III^e s., semble suivre le schéma inverse de ce qui est observé par ailleurs avec plutôt une transposition de l'architecture de bois et terre vers une architecture de pierre ou de pierre et terre. Aucune trace d'occupation n'est postérieure au début du III^e s.

L'aqueduc de Landelle dessert la ville d'*Autricum* (Chartres) et passe à Courville. Deux sondages ont permis d'accroître nos connaissances sur cet aménagement. Avec une construction possible en première moitié du I^{er} s., ce programme architectural prend place en plein essor de l'urbanisation de Chartres dont les trames viaires sont en place dès la fin du principat d'Auguste.

Aucun dispositif de descente dans le conduit d'aqueduc n'a été vu. Se pose la question de l'entretien de l'ouvrage.

Un petit habitat définit par la présence d'un bâtiment et d'un puits, et datable entre le V^e et le VII^e s., a été identifié. Le bâtiment à pans coupés, a une surface d'environ 60 m².

À partir du IX^e s. jusqu'au XII^e s., deux bâtiments se succèdent au même endroit et deux systèmes d'enclos se superposent, l'un quadrangulaire, l'autre circulaire. Aucune trace d'habitation n'a été reconnue, mais des puits sont systématiquement présents. Une organisation en deux pôles distincts peut être envisagée, avec un espace voué au nord aux habitations et un autre au sud, enclos, avec une activité agropastorale probable. Entre les deux zones, un four culinaire a été découvert. Ces groupes d'habitat, à caractère agropastoral, regroupent souvent une communauté d'habitants restreinte, probablement familiale.

Aucune occupation n'est attestée après le XII^e s., période réputée correspondre à la construction de l'enceinte de la ville. Il se peut qu'à cette période l'attraction de la ville proche déplace une partie de l'habitat voisin du bourg. Les terres restent des terres agricoles jusqu'aux récentes constructions de lotissements. Le parcellaire enregistré dans le cadastre du XIX^e s. a été en grande partie retrouvé en fouille, dont une partie marquée probablement par une haie vive.

Les traces d'une activité métallurgique de réduction ont été découvertes au nord du site, sans pouvoir être rattachées de manière certaine à une période précise.

Franck Verneau

Époque moderne

ÉPERNON

Étude du caveau de l'église Saint-Pierre

En juillet 2009, une opération de fouille programmée a été réalisée dans un caveau situé sous le chœur de l'église paroissiale d'Épernon (Eure-et-Loir). La structure, de forme carrée (3 m de côté), possède une voûte en plein cintre. On y accède par un escalier d'une dizaine de marches, disposé sur son côté ouest.

Ce caveau, funéraire à l'origine, a connu une fonction secondaire d'ossuaire à partir de 1760. Depuis cette date, il ne fut ouvert qu'en de rares occasions (1795, 1854, 1885 et 1941). C'est lors de la dernière ouverture qu'il fut vidé de son contenu par le curé de l'époque qui décida de mettre en ordre les vestiges osseux. Lors de ce rangement, il découvrit un corps momifié, attribué à Anne-Marie-Louise de Goth, fille du duc d'Épernon décédée en 1685 à l'âge de 17 ans. Cette identification fut facilitée par la découverte d'une épitaphe de cuivre apposée initialement sur un sarcophage en plomb, récupéré en 1795 pour la fabrication de « balles patriotes ». Le corps fut placé dans un cercueil de bois neuf en 1941.

Le projet mené en 2009 par une équipe composée d'archéologues, d'anthropologues et de spécialiste du textile avait plusieurs axes de recherches. Outre l'étude

architecturale et historique du caveau, il convenait de mener une étude sur le corps momifié placé dans un cercueil depuis 1941, en essayant de confirmer l'identité du défunt et en étudiant les vestiges textiles présents. Le second point d'intérêt était relatif à l'ossuaire et à certaines anomalies identifiées dès les premières visites du caveau. Ainsi, la présence de plusieurs crânes sciés au sein de l'amas d'ossements suggérait la pratique d'éventuels embaumements mortuaires pour certains défunts. De la même façon, l'ossuaire semblait illustrer certaines pathologies particulières qu'il convenait de répertorier et d'étudier.

Cet ossuaire, initialement placé dans le clocher de l'église a été introduit dans le caveau en 1760 et remanié en 1941. Les problématiques liées généralement à ce type d'aménagement étaient fortement réduites du fait des nombreuses manipulations pratiquées. Ce fut l'occasion de tester et d'évaluer une méthodologie particulière pour traiter et analyser le plus rapidement possible ce grand nombre d'ossements tout en tentant de perdre le moins d'informations possibles.

L'ossuaire a donc été vidé dans son intégralité en juillet 2009 en enregistrant les pièces osseuses, selon une répartition en grands ensembles qui constituaient le rangement de 1941. Lors de cette extraction, un second corps momifié a été identifié. Ce dernier était dans un état de conservation bien moindre que celui conservé dans le cercueil. Le « déménagement » de cet ossuaire a également permis de mettre au jour trois fragments de dalles calcaires épigraphiées se rapportant, pour deux d'entre elles, à des plates tombes du XV^e s.

L'étude des ossements a permis de dénombrer un minimum de 849 adultes et de 219 immatures soit un NMI de 1068. 10 pièces osseuses présentant des traces de sciages ont été reconnues. L'analyse a permis d'identifier au moins 2 crânes ayant fait l'objet de découpe en relation avec la pratique d'embaumement. Les fragments de 3 autres pièces osseuses suggèrent des sciages dans un cadre de préparations anatomiques et auraient pu être introduites postérieurement dans l'ossuaire. Enfin, 202 pièces pathologiques ont été isolées pour études, ainsi que de très grands nombre de résidus cérébraux. Certaines de ces pièces font actuellement l'objet d'études approfondies.

Le cercueil a été extrait (puis réintroduit) afin d'être transporté à l'hôpital de Garches (92) pour y subir un scanner et un examen extérieur afin de conserver l'intégrité physique du corps. Ce dernier a fait l'objet de micro-prélèvements de tissus humains afin de déterminer si le défunt avait pu bénéficier de produits d'embaumement. De la même façon, des fragments de textiles ont été recueillis pour reconnaître la présence de vêtements et/ou d'un linceul. Enfin, des restes d'insectes identifiés sur le corps et dans le cercueil, ont été prélevés.

Le principal apport de cette intervention est lié à l'étude du corps momifié en cercueil. Il ne s'agit pas de celui de la fille du Duc d'Épernon décédée en 1685. L'examen de la maturité osseuse a révélé une contradiction dans l'âge proposé à la fois par la plaque funéraire et par les registres paroissiaux. S'il s'agit d'un individu de sexe féminin, il ne peut s'agir d'une défunte de moins de 20

ans car les ossements correspondent plutôt à un adulte de plus de 30 ans.

La découverte d'un second corps momifié n'est pas plus conciliable avec un personnage jeune puisqu'il s'agit d'une femme adulte de plus de trente ans.

Nous remettons donc en cause la tradition locale qui visait à attribuer cette « momie » à la fille du 4^e duc d'Épernon, décédée en avril 1685. Les recherches en archives, encore en cours, permettent de proposer la « candidature » d'Anne Vialard, grand-mère d'Anne-Marie-Louise de Goth, probable commanditaire de ce caveau de famille, morte en mai 1680. Ce lieu reçu en effet, au XVII^e s., les corps d'au moins 4 personnes en l'espace de 10 années. En 1680, outre la dépouille d'Anne Vialard, ce sont les restes de son mari, Louis de Goth (3^e duc d'Épernon), décédé en mai 1661, qui furent descendus dans cet espace sous le chœur de l'église Saint-Pierre, son corps avait été mis en dépôt dans une tombe de l'église Saint-Médéric de Paris, en attente de la construction d'un caveau plus en adéquation avec son statut social.

En avril 1685, le caveau reçu le corps de leur petite fille Anne Marie-Louise de Goth décédée prématurément et promise, en l'absence d'héritier mâle, à la transmission du titre ducal. Enfin en 1690, c'est Gaston Jean-Baptiste de Goth (4^e duc d'Épernon), qui rejoint sa fille et ses père et mère.

L'identité du second corps momifié reste délicate. Il ne peut s'agir de la sœur aînée d'Anne-Marie-Louise de Goth décédée dans un couvent parisien en septembre 1706 et pourrait éventuellement se rapporter à Marie d'Étampes de Valençay, femme de Gaston Jean-Baptiste de Goth. Le lieu de sépulture de cette dernière est pas connu et des recherches en archives reprendront en 2010 pour tenter de préciser l'identité de ce personnage. La ré-introduction des os de l'ossuaire dans le caveau et leur rangement dans l'état antérieur à notre intervention, ont été réalisés en juillet 2009.

Philippe Blanchard

Le site antique du Bois d'Authon à Garancières-en-Beauce (008 AH) présente une succession d'occupations rurales des débuts de La Tène ancienne à la fin de l'Antiquité, entrecoupée de quelques hiatus. Cette zone ne peut être isolée de l'occupation protohistorique fouillée, à quelques dizaines de mètres au nord. Confirmant et précisant les résultats du diagnostic, ces deux fouilles mettent en évidence deux noyaux principaux d'occupation : l'un, exclusivement protohistorique (009 AH) et l'autre, couvrant une partie de La Tène finale jusqu'à la fin de l'Antiquité. Malgré les incertitudes persistantes concernant les dates de création des édifices aussi bien protohistoriques qu'antiques, la fouille met en lumière une évolution d'habi-

tats ruraux, ancrés sur un même territoire pendant près de 800 ans.

Au nord de ce secteur se développe un habitat rural (site 009 AH) dès la fin du premier âge du Fer ou au début du second. Sa durée d'occupation est incertaine, un peu plus d'un siècle s'écoulant avant qu'un nouvel établissement agricole s'implante, dans le courant de La Tène moyenne. La caractérisation de cette occupation est imprécise, mais son existence est avérée par quelques creusements, un silo contenant du mobilier céramique et des fibules, bien qu'elles aient pu être rapportées par les nouveaux arrivants. L'occupation a pu être continue et donner lieu, dès

le II^e s. av. J.-C., à la mise en place d'un enclos fossoyé entourant l'habitation et des bâtiments à usages divers. La durée de l'occupation ne dépasse pas le milieu du I^{er} av. J.-C. Les constructions sont ravagées par un incendie et le site est abandonné au profit d'un nouvel établissement à enclos établi deux cents mètres plus au sud (site 008 AH).

Ces établissements laténiens suivent un schéma d'occupation classique, caractérisé au début de la période par des habitats ruraux ouverts puis s'insérant dans un enclos à partir de La Tène moyenne.

L'exploitation agricole de la période romaine, est comparable à de nombreux établissements contemporains aussi bien dans sa forme que dans son évolution. Une cave soigneusement appareillée peut contraster au regard des constructions relativement sommaires de l'habitat. Les éléments de structuration de l'espace interne du site (pallissades, chemin, puits, réseaux fossoyés et zone de rejet des eaux) souffrent d'une datation incertaines. D'une part les relations permettant d'établir une chronologie relative évidente sont absentes, et d'autre part l'homogénéité des

ensembles céramiques, issus notamment des comblements des fossés, ne précisent pas toujours l'ordre de leur création ou de leur abandon, qui reste au stade d'hypothèses. Ce manque de lisibilité fige l'image de cette ferme et de son évolution. Entre sa création et son abandon s'écoulent un peu plus de 200 ans, période durant laquelle elle a évolué, s'est transformée, a modelé son environnement immédiat, a dû connaître des phases d'expansion et peut être même de déprise que l'archéologie n'a pas pu mettre en évidence. L'abandon du site et la concentration de l'occupation au Bas-Empire corroborent des observations souvent mentionnées sur des sites comparables.

Cette fouille archéologique livre en cela un exemple substantiel d'habitat du Bas-Empire. Son apport est significatif pour la connaissance de l'occupation du sol de ce secteur de la Gaule romaine et en particulier de l'habitat rural antique, à travers sa forme et son évolution ici constatées jusqu'aux environs de la deuxième moitié du IV^e s. Les données recueillies ont été confrontées ou mises en perspectives avec celles déjà acquises par ailleurs.

Thibaud Guiot

Âge du Fer

GARANCIÈRES-EN-BEAUCE Le Bois d'Authon

Le projet de création d'une vaste zone d'entrepôts logistiques au lieu dit le Bois d'Authon, à l'extrême nord de la commune de Garancières-en-Beauce (Eure-et-Loir), a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire deux opérations de fouilles archéologiques. Sur la base d'un diagnostic réalisé en 2011, il a été choisi d'explorer l'occupation de ce site à travers deux fenêtres. La plus au nord concerne des vestiges protohistoriques sur une surface de 12 000 m², tandis que la zone sud relative à l'époque romaine, s'étend sur 40 000 m². Les deux fouilles ont été réalisées au cours de l'été 2012. Le rapport traite de la période protohistorique mise en évidence dans la zone nord (parcelle A 117p). Quatre périodes d'occupation ont été révélées par le mobilier présent dans les comblements des structures. Les recoupements stratigraphiques entre les faits des diverses périodes sont rares et se limitent à la limite sud de la zone prescrite. A cet endroit, l'occupation protohistorique se superpose aux vestiges du Néolithique.

La fréquentation la plus ancienne remonte au Néolithique moyen 2 (4500 à 3200 av. J.-C. en Île-de-France). Concentrée le long de la limite sud de l'emprise, elle se limite à quelques fosses et quelques poteaux qui ne dessinent pas de plan de bâtiment cohérent. La datation repose sur la présence de céramique et d'éléments lithiques caractéristiques. Les trois phases d'occupation suivantes renvoient à la Protohistoire.

La seconde période correspond au Hallstatt final ou au début de La Tène A (VI^e et V^e s. av. J.-C.). Les vestiges sont tenus et se cantonnent à une poignée de silos et de fosses sur une surface de 570 m². Leur disposition

en groupe évoque un habitat en « aire ouverte », dont la proximité est suggérée par la nature de certains éléments recueillis dans les comblements. Les structures mises au jour relèvent d'une occupation agropastorale constituée en un petit hameau. Les résidus végétaux indiquent un environnement de prairies fraîches. Des traces d'activités bouchères ont été mises en évidence à plusieurs reprises.

La troisième période d'occupation semble remonter à La Tène C2 (première moitié du II^e s. av. J.-C.). Elle n'est perceptible qu'à travers le mobilier. Ce dernier est toujours accompagné de céramique datée du I^{er} s. av. J.-C., conférant à ces éléments anciens un caractère résiduel. La réalité de cette occupation est donc relative, les objets ayant tout aussi bien pu être amenés par les nouveaux arrivants.

La dernière phase d'occupation est la plus importante tant sur le plan de la quantité que de la qualité des vestiges. Elle a été datée du second quart du I^{er} s. av. J.-C. L'organisation spatiale et architecturale des bâtiments, la mise en perspective de l'entrée de l'enclos, les fossés larges et profonds, la présence d'un fourreau ployé et d'une zone funéraire à incinérations, semblent traduire la présence d'un personnage de rang élevé. Le faciès strictement indigène de la céramique ainsi que la nature de son répertoire s'intègre parfaitement au schéma défini pour le secteur parisien avec lequel le site de Garancières-en-Beauce partage bien plus de points communs qu'avec celui de la partie méridionale du territoire carnute pour la première moitié du I^{er} s. av. J.-C.

Jean-Philippe Gay

Les observations archéologiques, réalisées dans le cadre des travaux préparatoires à l'aménagement de la déviation routière de la commune de Gas, ont permis de mettre en évidence la présence, au lieu-dit Les Bordes, d'un établissement agricole de La Tène finale. Le site a été appréhendé partiellement, sur une surface de 4671 m².

Cet habitat rural fossoyé, au plan orthonormé, a livré un ensemble de 6 bâtiments dont 2 greniers et 4 bâtiments à abside trapézoïdale. L'un d'eux, d'une surface de 65,3 m², est interprété comme le bâtiment principal d'habitation, et les trois autres, dont les surfaces sont comprises entre 24 et 28 m², sont interprétés comme des annexes agricoles. Ces édifices témoignent d'une conception modulaire reposant sur des principes mathématiques relativement élaborés.

Le faible corpus mobilier mis au jour sur le site, constitué quasi-exclusivement de céramique, offre l'image d'un vaisselier domestique de tradition indigène assez homogène (prédominance des productions modelées, absence d'importation méditerranéenne et gauloise, faible présence de NPR). Deux objets (un *catillus* et une fusaïole) attestent la pratique d'activités artisanales, sans doute limitées à la sphère domestique.

Ce faciès mobilier est conforme à celui d'un habitat rural modeste dont la vocation agricole est confirmée par les résultats des études spécialisées. L'étude carpologique a notamment permis d'identifier un spectre céréaliier réduit (amidonnier, orge vêtue et avoine) ainsi qu'une part réduite des légumineuses, conformément aux grandes



Proposition de restitution du bâtiment d'habitation et des annexes agricoles du site de Gas « Les Bordes » (A. Louis, CD28)

tendances observées en France septentrionale pour la fin du second âge du Fer.

Le cortège taxonomique observé est également en adéquation avec les données protohistoriques, notamment

celles de la région Centre, avec l'apparition des landes à genêt/ajonc, probablement la présence d'une fruticée et d'une chênaie caducifoliée claire plus ou moins humide.

Emilie Fencke

GAS Le Moulin à Vent

Les observations archéologiques, réalisées dans le cadre des travaux préparatoires à l'aménagement de la déviation routière de la commune de Gas (Eure-et-Loir), ont permis de mettre en évidence la présence, au lieu-dit Moulin à Vent, de deux ensembles de vestiges datables de la Protohistoire récente.

Le premier, localisé dans la zone nord-est de l'emprise de fouille, se compose de quelques fosses et trous de poteau dont la fonction reste indéterminée. L'organisation spatiale du site est peu perceptible, même si les vestiges semblent se densifier vers le nord-est, suggérant une extension dans cette direction. Le corpus céramique

atteste la vocation domestique de l'occupation et permet de la rattacher à la phase finale du Hallstatt (Hallstatt D3). Le second ensemble, situé dans la partie sud de l'emprise, correspond à une partie d'enclos fossoyé composée de deux tronçons se joignant à angle droit. L'aire enclose, observée sur une surface de 376 m², n'a livré aucun vestige mobilier ou immobilier. Les rares éléments mobiliers, notamment céramiques, provenant du fossé permettent de proposer une datation rattachant cette structure à une occupation de La Tène finale.

Emilie Fencke

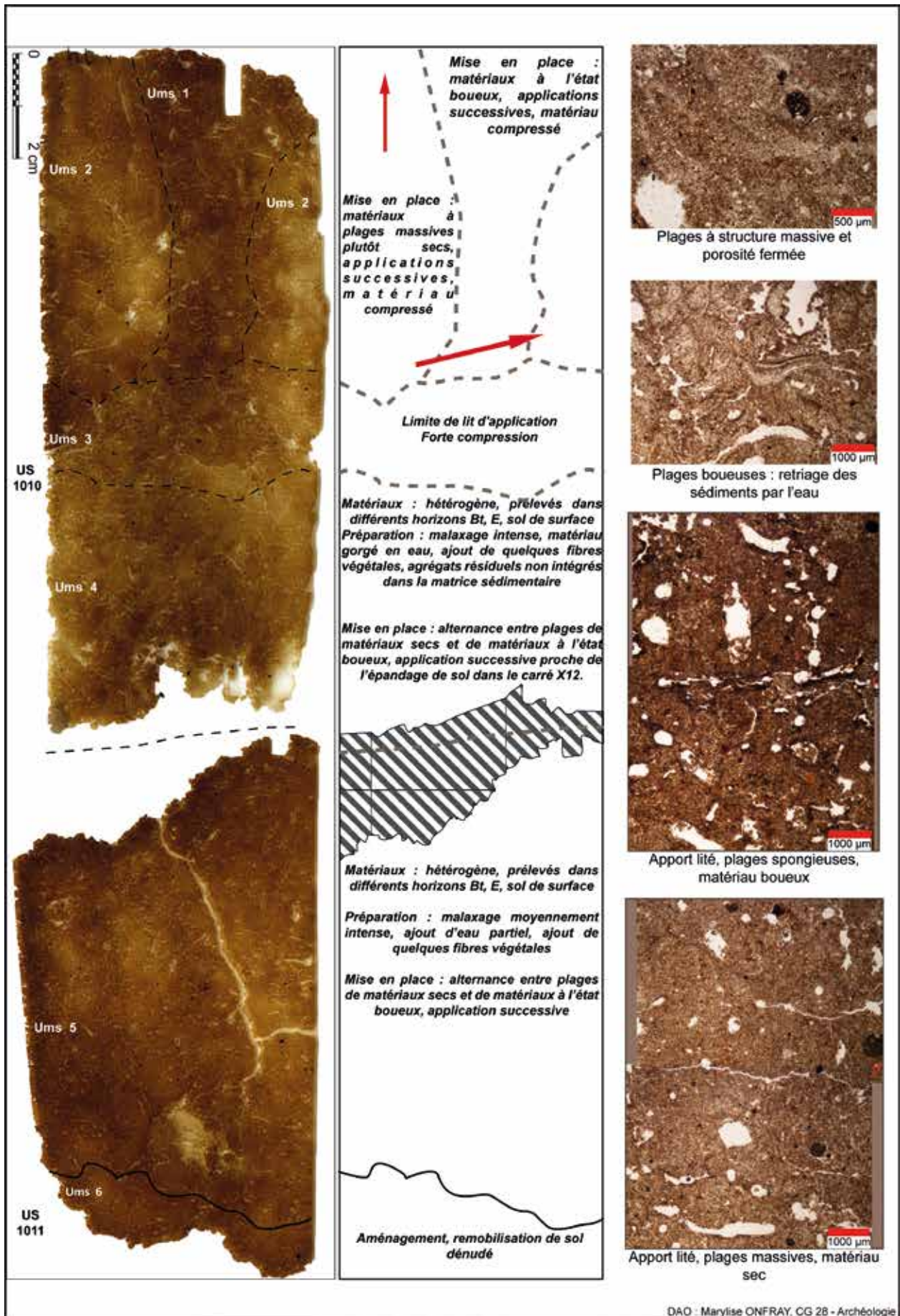
GAS Les Grands Noyers

En Eure-et-Loir, la majeure partie des sites archéologiques est reconnue en contexte de plateau. Ces formations peuvent être composées de calcaires et argile à silex, comme en Beauce ou d'argile à meulière et de sables au nord du département. Ils sont recouverts d'une couche plus ou moins épaisse de limons. Ces derniers sont soumis à des processus de pédogénèse et de remobilisations naturelles (érosion/accumulation) ou artificielles (pratiques culturales intensives). La combinaison de ces processus a des conséquences majeures sur la conservation des vestiges archéologiques. Elle complique la détection, la lecture et la compréhension des sites. Du fait de leur ancienneté, les occupations du Néolithique sont soumises à ces contraintes. C'est particulièrement le cas pour la fin de cette période chronologique, mal documentée dans ce secteur géographique. Il s'agit pour l'essentiel de nappes de mobiliers, appelées « épandages ». La nature des occupations (fonction, temporalité) qu'elles reflètent, reste mal élucidée. Le plus souvent, elles sont considérées comme des couches remaniées ou en position secondaire.

Le site de Gas Les Grands Noyers, localisé à la transition des plateaux de Beauce et du Hurepoix, livre ce type de vestiges, perturbés par une occupation protohistorique, peu lisible. Une approche géomorphologique et géoarchéologique fine de la stratigraphie du site a permis de montrer que la pente actuelle était initialement plus prononcée. Cette dernière serait à l'origine de différentes phases de colluvions, à la fois antérieures, contemporaines et postérieures aux occupations humaines reconnues et en partie responsable de leur altération. Une approche manuelle fine des niveaux de mobilier, relevés en trois dimensions, couplée à plusieurs phases de décapage et associée à une étude géoarchéologique (analyses de micromorphologie des sols) a permis de

préciser la nature des processus pédo-sédimentaires, naturels ou anthropiques, responsables de leur formation. L'identification des faciès liés à l'aménagement, à l'occupation et à la conservation du site a ainsi été possible. Enfin, cette approche a donné la possibilité de reconnaître, avec plus ou moins de certitude, des fosses d'implantation de poteau formant des alignements irréguliers mais parallèles. Ils dessineraient un vaste bâtiment à possible abside, orienté est-ouest, d'au moins 20 m de long pour 6 à 8 m de large. L'absence de trous de poteau clairement porteurs et d'aménagements visibles à l'emplacement théorique des parois oblige à envisager un mode de construction différent de ceux habituellement reconnus dans le nord de la France pour cette période. Des traces de matériaux de construction de type bauge ont été décelées lors de l'étude micromorphologique des sédiments de ce secteur. Elles permettent d'envisager une construction en terre et bois. L'une des nappes de mobilier correspondrait à des sols successifs (cumulés), identifiés dans la zone circonscrite par ces trous de poteau, donc à l'intérieur du bâtiment. L'autre, située à l'extérieur au nord-est de l'hypothétique abside, serait le fruit de rejets successifs en aire ouverte formant un dépotoir. L'homogénéité du mobilier, issu de ces deux zones, tendrait à démontrer leur contemporanéité.

Le mobilier céramique issu de ces nappes est essentiellement constitué de pâtes rouges, relativement épaisses, aux inclusions grossières. Les formes associées sont hautes, cylindriques ou tronconiques, parfois en « tonnelet ». Elles peuvent être associées à des moyens de préhension de type languettes. Des céramiques plus fines existent par ailleurs. Elles correspondent à des formes basses ouvertes, de couleur sombre et ornées de triangles incisés remplis d'impressions au poinçon. Cet assemblage est typique du Néolithique final régional,



Gas, faciès évoquant l'existence d'un mur en terre massive (M. Onfray CD28)

sans pour l'instant renvoyer à un groupe culturel particulier. Le mobilier lithique se compose de produits de débitage et d'éléments de mouture, qui laisse entendre un assemblage à vocation domestique. L'outillage est dominé par les micro-denticulés et les grattoirs. Il se singularise par la présence de tranchets sur éclat. Deux datations au 14C, effectuées sur des charbons de bois prélevés au coeur de la plus grande densité de mobilier, situeraient ce corpus à la transition entre le Néolithique récent et le Néolithique final soit autour de 3000-2900 av. J.-C.

Différents processus pédo-sédimentaires propres aux limons de plateau, ont rendu l'approche de ce site ardue. Une méthodologie adaptée a permis de mettre en évidence des vestiges suffisamment bien conservés pour faire de cette occupation l'une des mieux documentée de cette période, pour ce secteur du sud-ouest du Bassin parisien.

Jean-Yves Noël

Âge du Fer

GELLAINVILLE Avenue Gustave-Eiffel

Gallo-romain

Le site des Beaumonts à Gellainville est localisé dans une zone d'activité appartenant à la commune de Gellainville (Eure-et-Loir), à 4 km au sud-est de Chartres. Il est situé sur le plateau de Beauce, en limite du bassin de l'Eure. L'opération de fouilles préventives a été menée en 2009 sur une surface de 3,5 ha. Le site est le témoin de près de sept siècles d'occupation en milieu rural à proximité de Chartres-*Autricum*, du début du second âge du Fer au Haut-Empire. La question de la continuité entre chacune de ces phases d'occupation du site est difficile à déterminer, notamment pour les périodes les plus anciennes, où les aménagements sont sommaires.

Une première installation a lieu sous la forme de quelques bâtiments sur poteaux, aménagés en aire ouverte à La Tène ancienne, dans la partie nord-ouest du site. Un petit enclos marque l'existence d'une occupation à La Tène moyenne. Il est probable que son abandon, au cours de la période, implique la désertion temporaire du secteur.

Le site connaît un développement important à partir de La Tène finale, avec l'implantation d'un établissement rural à vocation agropastorale qui s'étend sur au moins 22 000 m². L'espace, bien structuré, s'organise à l'intérieur d'un vaste enclos qui abrite l'habitat et les aires d'activités.

Quelques aménagements (deux bâtiments sur poteaux et des systèmes de clôture), attribués au début du 1^{er} s. apr. J.-C., s'inscrivent dans une période de transition entre deux grandes phases d'occupation. Les bâtiments sur poteaux s'intègrent à la structuration de la ferme de la période gauloise (installés à l'intérieur d'espaces délimités par des fossés) et préfigurent l'organisation du nouvel établissement en place vers le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C.

L'unité d'exploitation s'inscrit progressivement dans un nouveau modèle d'occupation. On constate des évolutions dans les modes architecturaux et dans la délimitation des espaces d'activités, avec l'apparition de constructions sur fondations maçonnées (bâtiment, enclos de la cour et cave). Si la nature des aménagements a changé, on peut aussi percevoir des similitudes entre ces deux phases d'aménagement, notamment en termes de structuration spatiale, avec le maintien du lieu d'implantation de l'aire domestique (cour) dans les limites exactes de l'enclos d'habitat de la ferme gauloise. Dès la fin du 1^{er} s., la fréquentation de l'établissement décline et le site est finalement abandonné au milieu du 2^e s. de notre ère. Toutefois, la découverte d'un fragment de sigillée d'Argonne dans le comblement supérieur d'une mare, témoigne d'une petite occupation au Bas-Empire, soit totalement érodée, soit en lien avec l'établissement agricole situé sur le site du Radray, à proximité immédiate.

David Wavelet

Moyen Âge

LUCÉ 9-15 rue de la République, abords de l'église Saint-Pantaléon

Époque moderne

Au cours de travaux réalisés en juillet 2011, aux abords de l'église Saint-Pantaléon de Lucé, des ossements humains ont été découverts dans une tranchée. À la demande du service régional de l'Archéologie, la suite des travaux a été réalisée sous la surveillance du service archéologique du Conseil général d'Eure-et-Loir. Aucune autre découverte notable n'ayant été effectuée à cette

occasion, cette opération a surtout été l'occasion d'observer la stratigraphie de cette partie de l'agglomération chartraine et de rassembler quelques informations sur l'histoire de l'église Saint-Pantaléon.

Nicolas Payraud

MAINVILLIERS Boisville

Le site de Boisville, sur 2 500 m² est essentiellement caractérisé par une occupation domestique du Néolithique. Marquée par quelques structures en creux, surtout des foyers, cette occupation est datée du Néolithique moyen 1. Un ensemble de datations radiocarbone confirme cette attribution. La petite surface de prescription, l'état de conservation du site et la faible quantité de mobilier ne contribuent pas à une meilleure compréhension de cet espace.

L'assemblage lithique, pour huit structures, est homogène. Pour les autres corpus, l'attribution à une phase chronologique n'est pas possible. Cette conclusion émerge aussi de l'étude céramique. L'occupation néolithique semble avoir duré depuis le Villeneuve-Saint-Germain jusqu'au Néolithique moyen II.

Aucune implantation de bâtiment n'est certifiée. Des zones dédiées au travail des peaux ou au rejet de débitage sont supposées. Implanté en tête de vallons fossiles, ce site correspond probablement à un petit espace d'un habitat dont deux unités d'habitation ont été observées.

Le site a livré quelques données sur les occupations rurales, modernes et gallo-romaines, notamment une grande fosse d'extraction, des chemins aménagés et des fossés parcelaires reconnus sur le cadastre napoléonien. Ces structures perturbent les occupations antérieures qui apparaissent à faible profondeur.

Malgré la difficulté de cerner les bâtiments du Néolithique moyen dans un contexte limoneux, des informations chrono-culturelles intéressantes ont été acquises. Elles tendent à rapprocher les cultures du Cerny, entre Loire et Seine, de celles issues du Bassin de la Seine. Au-delà de son état de conservation et du peu de vestiges qu'il a livrés, le site de Boisville permet d'accumuler les données sur la densité des installations néolithiques sur le plateau à l'ouest de la vallée de l'Eure. Elles s'ajoutent aux informations récentes locales pour confirmer la présence pérenne du Néolithique moyen I, mais aussi une présence continue, et éparse, depuis le Villeneuve-Saint-Germain jusqu'aux périodes historiques.

Frédéric Dupont

MAINVILLIERS Boisville

La fouille du site Boisville, à Mainvilliers, a été réalisée sur deux secteurs distincts. Le premier s'est révélé quasi stérile d'un point de vue archéologique. Le secteur 2 a révélé deux occupations du Néolithique moyen et une occupation protohistorique, de la fin de l'âge du Bronze, qui n'a laissé que peu de traces. Quelques empierrements et fossés drainants modernes traversent le site.

Les structures sont perturbées par les racines des végétaux et les animaux fouisseurs dont les galeries ont fortement endommagé les stratigraphies des comblements, occasionnant un mélange important du mobilier archéologique. La datation des structures contenant des

vestiges mobiliers a néanmoins été possible pour environ deux tiers d'entre elles.

L'étude de la céramique date la première occupation du Néolithique moyen 1, groupe de Cerny de type Videlles, et la seconde, qui comporte moins d'éléments, du Néolithique moyen 2. Dans les deux cas les vestiges sont constitués de fosses, de structures de combustion creusées dans le sol, de mobilier lithique et de mobilier céramique. Ces vestiges correspondent aux traces d'une zone d'exploitation agropastorale. Ils s'accordent en ce sens avec ceux découverts précédemment sur cette zone du plateau beauceron entre Eure et Coinon.

Stéphane Durand

MIGNIÈRES Les Vergers

À 15 km au sud-est de Chartres, en frange sud du bourg de Mignières, la fouille préventive sur le tiers nord de la surface diagnostiquée au lieu-dit Les Vergers, a débuté le 1er mars 2010 par un décapage total de 8000 m². Sous 0.40 m de terre arable en moyenne, ont été dégagés des vestiges du Néolithique, des âges des métaux, des périodes gallo-romaine, mérovingienne, moderne et industrielle. Les niveaux d'occupation sont rarement

conservés, voire inexistant pour les périodes les plus anciennes. La fouille a surtout porté sur des structures en creux dans le terrain naturel (limons des plateaux colluvionnés). La chronologie relative des structures, le mobilier révélé par leur comblement et la « logique » du plan ont permis de distinguer dix phases d'occupation. La première remonte au Néolithique moyen I (bâtiment, aires d'activités, trois fours) et se caractérise par un habitat



Minières, les Vergers, fours néolithiques (Bruno Lecomte, ville de Chartres)

qualifié de pérenne au vu de l'abondant mobilier lithique et céramique associé. La phase suivante (indices de l'âge du Bronze, du deuxième âge du Fer et augustéen), trop lacunaire n'a pu être qualifiée. Les troisième et quatrième phases (Haut-Empire) présentent une occupation rurale (partie d'une ferme indigène ?) avec des bâtiments sur poteaux, une mare et des champs organisés selon une trame orthonormée. À la fin de l'époque antonine, la création d'un grand fossé au sud du site, la densité du bâti (caves, bâtiments semi-enterrés) au nord, le mobilier abondant et divers retrouvé dans les fosses de rejets, signalent un habitat de type « vieux ». Dès le Bas-Empire, l'économie se diversifie avec un rôle grandissant du

travail du fer. Cette activité dominera la septième phase (grand foyer de forge) pour une occupation mérovingienne très lacunaire. Après un hiatus de plus de 1000 ans dans le mobilier collecté, un grand chemin, probablement défini à partir de divisions parcellaires du XVIII^e s. marque le retour à des occupations agricoles, probablement dès le X^e s., comme le révèlent les sources écrites et historiques. Depuis 2005, le remodelage des espaces de circulation et la création d'une zone pavillonnaire marquent la dixième phase.

Pascal Gibut

Âge du Fer

NOGENT-LE-ROI

Déviation routière (tronçon AB) zone 1, le Pierré

Gallo-romain

Les observations archéologiques réalisées lors des travaux préparatoires à l'aménagement de la déviation routière de Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir) ont permis d'étudier un établissement rural occupé de La Tène finale au Bas-Empire et d'en percevoir les évolutions. À ces vestiges sont associés quelques indices isolés de fréquentation à d'autres époques : une fosse néolithique, une fosse médiévale, un réseau parcellaire contemporain.

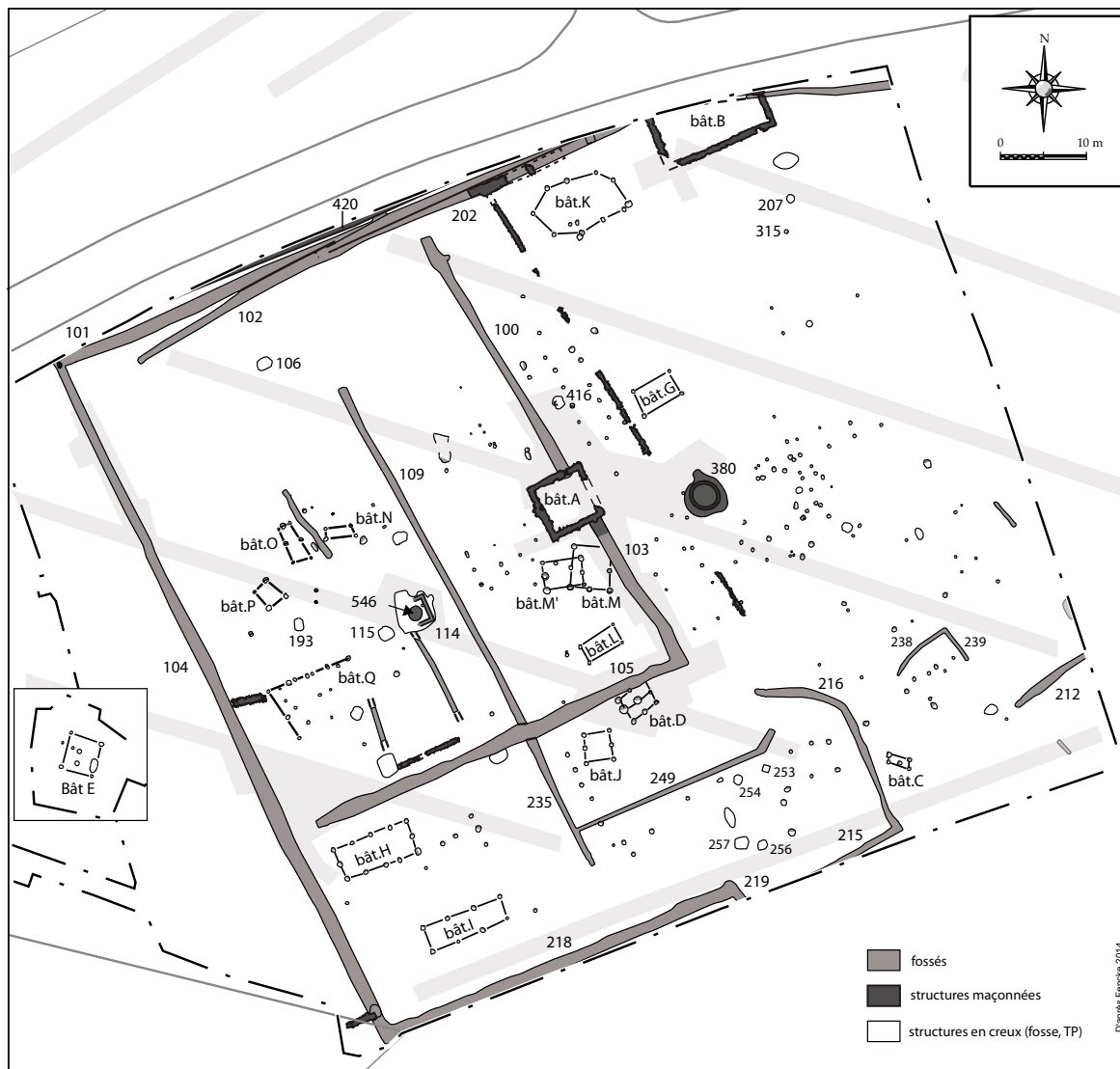
L'occupation antique, qui semble s'étendre au-delà de l'emprise de fouille, vers le sud et l'est, a été observée

sur une surface de 10 647 m². L'occupation laténienne est matérialisée par un réseau fossoyé complexe auquel sont associés des bâtiments sur poteaux à vocation agricole, artisanale et d'habitation. Cette phase reste mal caractérisée chronologiquement. Dès la conquête et jusqu'à l'époque augustéenne, le réseau fossoyé est étoffé par l'aménagement d'un fossé en L délimitant le cœur de l'occupation et notamment la zone d'habitat. Certains bâtiments disparaissent, en lien avec l'aménagement de ce fossé, tandis que d'autres semblent perdurer. De nouveaux sont également aménagés. Le réseau fossoyé

tombe en désuétude dès le courant du I^{er} s., avant d'être en partie remplacé par des murs de clôture sur fondations en pierre. Dans le courant du I^{er} s. puis durant le second, de nouveaux bâtiments, ainsi qu'une cave et un puits, sont édifiés selon le même mode architectural, tandis que perdurent les constructions sur poteaux plantés. Après un court hiatus dans la seconde moitié du III^e s., une ultime phase de fréquentation, dans la se-

conde moitié du IV^e et au début du V^e s., est matérialisée par un bâtiment sur poteaux et quelques fosses localisées dans le quart nord-est de l'emprise. L'utilisation comme dépotoir du puits durant cette phase semble témoigner d'un déplacement du cœur de l'occupation hors des limites de l'emprise, sans doute vers l'est.

Emilie Fencke



Nogent-le-Roi, le Pierrer, plan général de l'établissement rural (E. Fencke, CD28)

Âge du Fer

NOGENT-LE-ROI Déviation routière (tronçon AB) zone 3, le Pierrer

Gallo-romain

Quelques éléments mobiliers trouvés dans les structures gallo-romaines et dans les limons établissent la présence de l'homme sur le plateau dès la Préhistoire. Un tesson de céramique peu roulé, une hache polie, une lame micro-denticulée, etc. pourraient indiquer qu'un site néolithique se trouve à peu de distance de l'emprise de la fouille.

Les prospections aériennes réalisées sur le plateau de Nogent-le-Roi ont permis de localiser des occupations

protohistoriques en enclos fossoyés en bord de plateau et un indice d'occupation a été identifié sur le tracé de la déviation, à l'ouest de la fouille.

L'organisation et la nature des vestiges du I^{er} et du début du II^e s. apr. J.-C. indiquent que la zone de fouille peut se situer à la limite entre une zone dédiée aux pratiques agricoles (mouture du grain, stockage, pacage des bêtes, travail de la laine) et une zone résidentielle disposant

du confort d'une pièce thermale, de l'agrément de murs décorés et de sols en mosaïque. Les vestiges peuvent correspondre à l'articulation entre la pars rustica et la pars urbana d'une villa.

Le travail de la laine semble avoir composé une partie des activités de cette installation rurale sans qu'on sache s'il s'agit d'une ressource destinée à l'usage de l'établissement ou s'il s'agit d'un artisanat, c'est-à-dire d'une production commercialisée.

Des écueils se présentent pour déterminer le statut du propriétaire : la zone fouillée donne des informations sur la partie résidentielle équipée d'un hypocauste et de peintures murales et un graffiti laisse entendre que des lettrés sont présents. S'en dégage l'idée d'une certaine aisance des habitants. Cette impression est appuyée par l'absence de recyclage du verre et du métal

L'hypothèse d'une villa peut être avancée avec prudence. L'étude des restes osseux décrit des habitudes alimentaires compatibles avec ce qu'on connaît des consommations étudiées dans des villa d'Île-de-France et de Picardie. Toutefois, la partie fouillée est trop restreinte pour distinguer dans les quelques vestiges mis au jour les éléments caractéristiques qui composent une villa.

Dans la deuxième moitié du II^e s., un léger agrandissement a lieu, sans changement de nature de l'occupation et à la fin du II^e s. des bâtiments en dur sont construits à l'emplacement de bâtiments légers.

Les témoins d'une récupération partielle au cours du III^e s. amènent deux hypothèses. Ces démolitions peuvent correspondre à des réaménagements du domaine avec une contraction de l'occupation et un relatif

abandon des parties situées dans la zone fouillée, ou bien un abandon et une destruction de l'établissement dans son entier.

Une fosse comprenant du mobilier des IV^e - V^e s. en bordure de l'occupation précédente pose la question de la persistance de l'établissement rural.

Après un hiatus dans l'occupation de la zone située en marge orientale, courant depuis le III^e s. jusqu'aux X^e - XII^e s., un fond de cabane marque une nouvelle phase d'installation dans le secteur. À cette période, les terres de Nogent-le-Roi feraient partie des possessions d'Hugues le Grand.

L'histoire contemporaine a également marqué le paysage du plateau de Nogent-le-Roi avec l'installation d'un aérodrome sur 120 hectares. D'abord aérodrome auxiliaire des forces alliées pendant la guerre de 39-45, il sera maintenu en état de fonctionnement pendant l'occupation allemande avec des simulacres d'activité (avions en bois) jusqu'en 1944. A cette date, les Allemands feront quelques missions à partir de Nogent. C'est très probablement lors de cette courte période d'activité que les soldats ont installé des abris semi-enterrés à proximité des pistes d'envol. Deux de ces abris ont été retrouvés et un a été fouillé. Les soldats disposaient de deux banquettes et d'un espace de 6 m² pour le plus petit des deux abris. En l'absence de témoignages ou de documents complémentaires, le rôle exact de ces abris dans la vie de l'aérodrome n'est pas établi : seuls des morceaux de verre à vitre et une pièce de cinq pfennig ont été découverts dans le comblement de l'abri fouillé.

Franck Verneau

Gallo-romain

POUPRY Villeneuve

Gallo-romain

Le site gallo-romain a été identifié lors d'un diagnostic en 2003, préalable au projet de zone d'aménagement d'intérêt interdépartemental d'Artenay-Poupry. Il a fait l'objet d'une fouille du 22 octobre 2012 au 11 janvier 2013. Une tranche ferme de 8381 m² a concerné la moitié ouest de l'enclos et la fouille exhaustive des structures gallo-romaines associées. La tranche conditionnelle n'a été que partiellement mise en place dans la moitié est de l'enclos où aucune structure n'avait été observée au diagnostic.

La fouille du site a mis en évidence une petite exploitation agropastorale qui se développe au plus tard dans la seconde moitié du I^{er} s. et qui est abandonnée à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. ap. J.-C.

L'étude a permis de distinguer trois phases d'occupation. La première est caractérisée par la mise en place d'un enclos d'1,5 hectare. Situé à 700 m de la voie romaine Orléans-Chartres, il est orienté est-ouest. Il mesure 150 m de long pour 100 m de large. Il est scindé en deux

parties inégales par une voie qui relie deux accès symétriques situés dans les fossés nord et sud de l'enclos. Cette distribution distingue un tiers ouest aménagé où se concentre le bâti agricole, avec un usage probable de stabulation ; d'une partie plus vaste à l'est, vide de toute structure archéologique et interprétée comme une zone agropastorale.

Un second enclos est creusé à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. Il se caractérise par un rétrécissement du tiers ouest de l'enclos du précédent état.

Les fossés sud et ouest de l'enclos antérieur, font l'objet d'un curage partiel. Un nouveau fossé, au nord, est creusé. La moitié est du précédent enclos n'est probablement plus clos de fossés. Ce nouvel enclos connaît deux états d'aménagement et d'occupations successifs, le premier daté du II^e s., le second de la fin du II^e s. Le site paraît abandonné au début du III^e s.

Le décapage de la moitié ouest du site a permis la fouille d'un secteur bâti dans l'angle nord-ouest de l'enclos sur une surface d'environ 2000 m², soit 50 m par 40 m. Du fait de l'état de conservation très variable des structures et du manque de mobilier datant, l'organisation spatiale de cette phase est moins bien appréhendée et laisse de nombreuses incertitudes. Il se compose d'une ou plusieurs constructions en bois, ayant probablement un usage de stabulation, et de deux celliers. A proximité, une fumière a été identifiée. Sa présence accentue le caractère agropastoral de cette partie de l'enclos.

À la fin du II^e s., l'espace bâti évolue : les celliers sont remplacés par l'aménagement de deux caves successives. La fumière fait place à une petite activité d'extraction de marne calcaire.

Un bâtiment sur fondation de pierres de plan rectangulaire de 135 m² a également été fouillé. Distant d'environ 40 m au sud de l'espace bâti de la seconde phase d'occupation, il s'en distingue à la fois par son relatif

isolement et surtout par son orientation nord-ouest sud-est. Cette construction, arasée dont les murs ont été récupérés en grande partie, a fourni un unique tessou de céramique, daté de la première moitié du I^{er} s., dans les remblais des tranchées de récupération. Ces quelques éléments ne permettent pas de rattacher concrètement ce bâtiment à l'une ou l'autre ou aux deux phases d'occupation de l'établissement rural.

L'habitat de cet établissement rural n'a pas été identifié. Cependant, le mobilier archéologique mis au jour (brûle-parfum dit à serpents, vaisselle en verre...) indique son existence.

La troisième phase d'occupation postérieure à l'abandon de l'établissement rural, se caractérise par un fossé, orienté est-ouest qui traverse de part en part le site, parallèle à l'axe des anciens fossés d'enclos, mais à une période qui n'a pu être déterminée.

Aurélien Hamel

Âge du Fer

POUPRY Vers Artenay

Outre une fréquentation au Néolithique, les vestiges mis au jour sur la parcelle Vers Artenay témoignent d'une fréquentation intensive à la Protohistoire. Le mobilier céramique et les datations isotopiques permettent de situer chronologiquement les occupations autour de deux phases. L'une, ancienne, correspondrait à un large V^e s. av. J.-C. et l'autre, plus récente, pourrait couvrir une partie du IV^e s., la première moitié du III^e s. et même perdurer au début du II^e s. av. J.-C.

Les vestiges les plus anciens se situent au sud de la zone décapée. Ils sont diffus et montrent un certain déficit de conservation. Les structures de stockage y sont généralement de petite taille. Les vestiges les plus récents sont plus concentrés. Ils ont été identifiés plus au nord, sous forme de locus constitués de constructions sur poteaux plantés et de structures de stockage souterrain, regroupées ou isolées, souvent de plus grande taille. La majeure partie des faits archéologiques (90 %), notamment les trous de poteau, restent non datés. En raison de l'existence de plusieurs phases d'occupation, ces faits, majoritairement situés dans le quart nord-est de l'emprise, ne peuvent être objectivement rattachés à l'une ou l'autre de ces grandes phases.

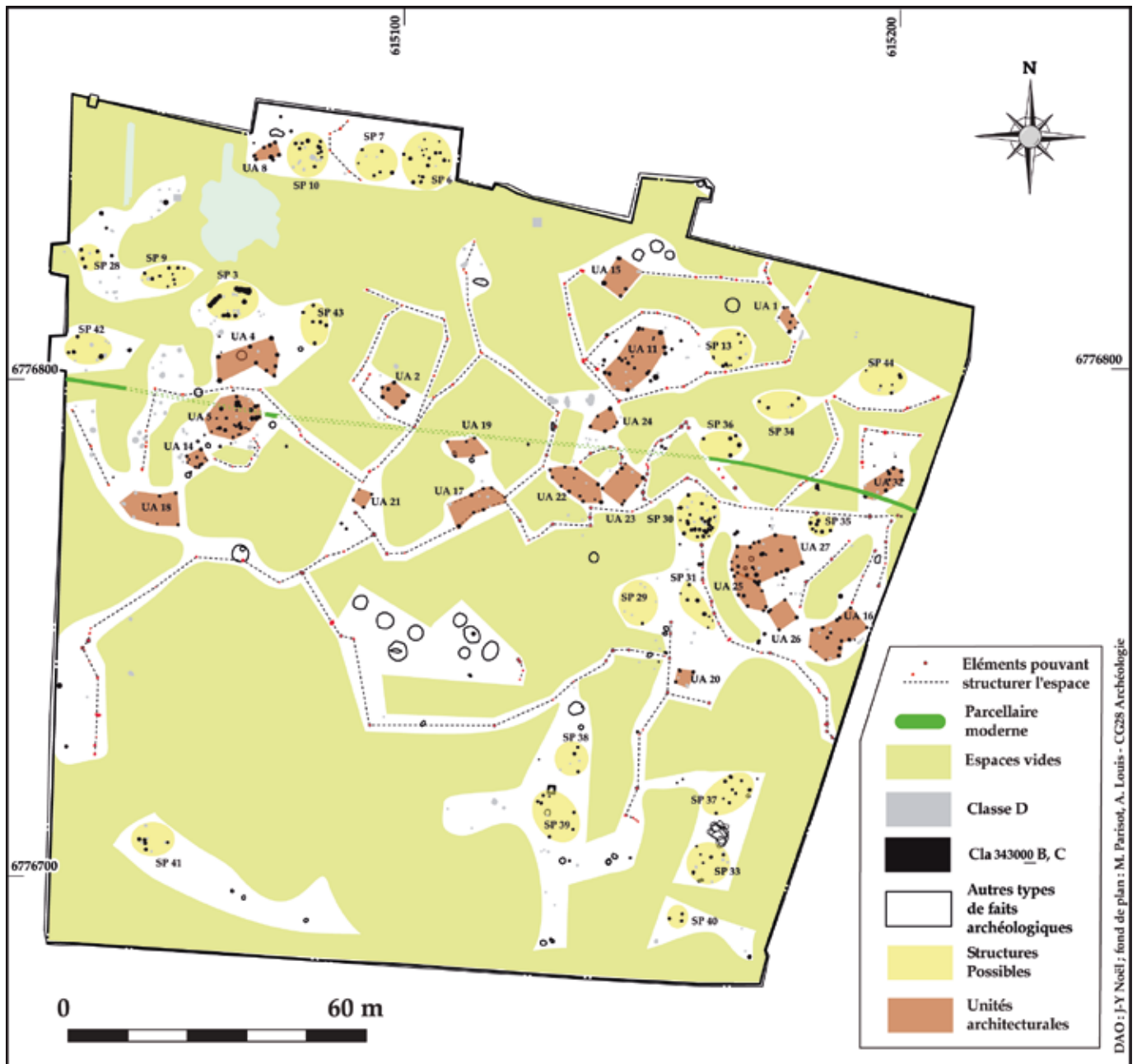
La structuration générale de cette/ces occupation(s) montre(nt) toutes les caractéristiques d'un habitat ouvert. Si aucune limite fossoyée ne le structure, l'espace apparaît globalement organisé. En effet, un système de partition de l'espace fondé sur d'hypothétiques clôtures peut être proposé, au moins pour la partie nord du site. De tels aménagements se justifient pleinement par l'activité agropastorale attestée sur le site par les études effectuées sur la faune, les carporesses et les charbons de bois.

Les données funéraires peu nombreuses mais bien présentes, ne documentent que la seconde phase de l'occupation protohistorique. Elles sont composées d'une inhumation en fosse et d'une autre au fond d'une structure de stockage.

Enfin, si l'extraction de la marne est bien présente (enrichissement des sols), notons que les vestiges traduisant une intense activité artisanale sont absents. Seuls une fusaïole et les fragments d'un peson, évoquent le travail du textile dans ce secteur. Une scorie de fer traduit la possibilité d'activités métallurgiques. Les structures habituellement associées à ce genre d'indices (fosses, structures semi-enterrées...) n'ont pas été repérées dans l'emprise.

En raison d'autres vestiges protohistoriques repérés aux alentours, sur une surface globale de 11 ha et de manière plus concentrée, sur une zone de 3-4 ha aux abords immédiats du site, ces résultats renvoient aux problématiques portant sur la naissance de « l'organisation villageoise » ou de la « proto-urbanisation », connue en Europe aux III^e et II^e s. av. J.-C.. En l'absence de décapage extensif du secteur, les données dont nous disposons semblent encore trop partielles pour ce genre de réflexion. Il a été jugé préférable d'évoquer un « habitat aggloméré » dont l'occupation principale se situerait entre la fin du IV^e et le début du III^e s. av. J.-C. Les vestiges exhumés dans ce secteur semblent correspondre à cette définition, un habitat ouvert, dense ou plus ou moins concentré, à vocation agricole. Il s'opposerait alors aux fermes « isolées » constituant l'exploitation de ce terroir au début du V^e s. av. J.-C..

Jean-Yves Noël



Poupry, mise en évidence de possibles systèmes de partition de l'espace (DAO J.-Y. Noël, fond de plan M. Parisot, A. Louis CD28)

Néolithique

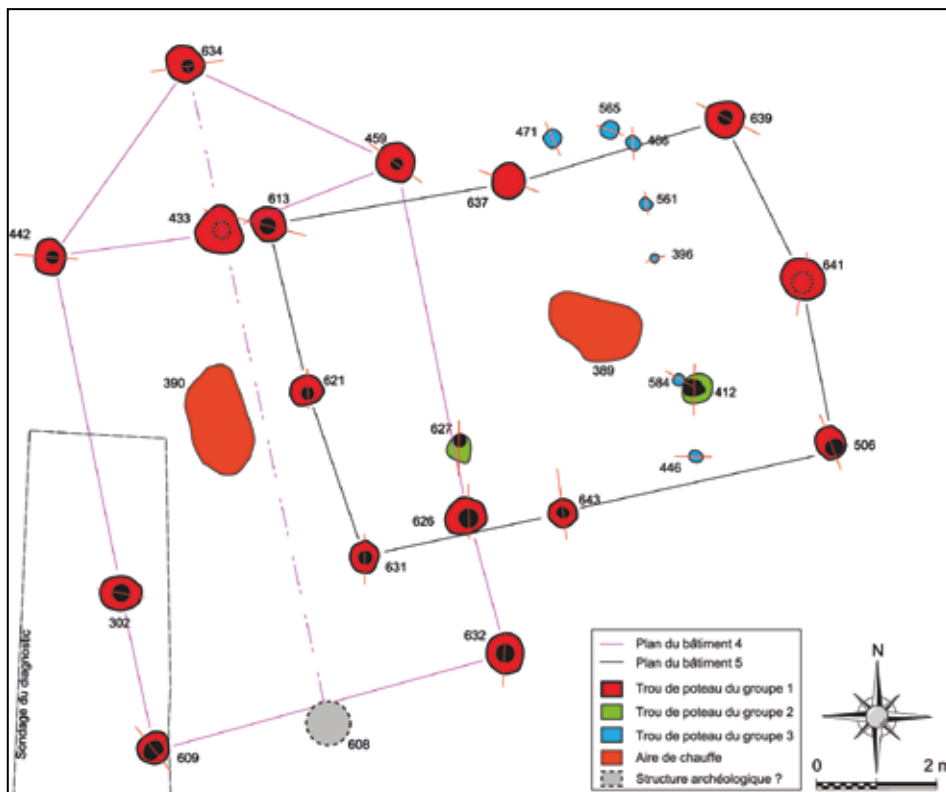
POUPRY Vers Artenay

Âge du Fer

Le site de Poupry Vers Artenay a été fouillé en 2013, dans le cadre de l'aménagement d'une vaste zone activités sur les communes de Poupry en Eure-et-Loir et d'Artenay dans le Loiret. Elle fait suite à la découverte d'une nappe de mobilier attribuable au Néolithique final et des vestiges d'un potentiel bâtiment sur poteaux à proximité, lors du diagnostic préalable.

La prescription concernait une surface d'un peu moins de 1,1 ha, au sud-est du village. Les décapages ont permis de reconnaître les vestiges d'un habitat attribué à l'étape finale du Néolithique et dans une moindre mesure des vestiges plus épars d'une occupation Hallstatt final/La Tène ancienne.

Le site se trouve sur le plateau de Beauce, en limite sud-est du département d'Eure-et-Loir, à une vingtaine de kilomètres au nord d'Orléans. Il se localise à la bordure sud-est de la « cuvette de Poupry », vaste dépression formée dans les calcaires de Beauce et comblée par des formations de marnes tertiaires. La couverture limoneuse y est peu épaisse et relativement épars. Ce secteur est exempt de matériaux siliceux exploitables, car les premiers affleurements se situent à plus de 20 km. Le relief est peu marqué, organisé par des talwegs larges et peu profonds et des buttes longilignes résultants de l'accumulation de sédiments en limite de parcelles par les pratiques aratoires (crêtes de labours). Le réseau hydrographique se limite à des cours d'eau intermittents,



Répartition spatiale des faits du locus III attribués à l'occupation du Néolithique final (M.-A. Rodot, CD28)

connectés au bassin versant de la Conie qui draine les eaux de ruissellement vers le Loir.

Les vestiges néolithiques se localisent sur le tiers ouest de l'emprise, au droit d'une crête de labours qui domine le terrain alentour d'environ 0,50 m. Ce léger relief a favorisé la conservation de formations argilo-limoneuses peu épaisses au sein desquelles se rencontre le mobilier néolithique. Ces vestiges se répartissent en deux locus (I et III) stratifiés associant couches de mobilier et structures archéologiques.

Réparti sur une surface d'environ 170 m², le locus III livre les plans de deux bâtiments rectangulaires, sur poteaux profondément implantés, dont la surface ne dépasse pas 60 m². Ils sont associés à des couches d'occupations d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, livrant du mobilier de la première moitié du III^e millénaire et deux zones de sédiments rubéfiés, interprétées comme l'emplacement de probables foyers, dans l'espace enclos par les poteaux.

Le locus I se matérialise par une forte densité de mobilier à vocation domestique identifié sur une surface de 140 m² et par une zone de sédiment rubéfiée, identique à celles observées au sein des bâtiments du locus III. La couche archéologique n'excède pas 10 cm d'épaisseur. Le type de mobilier, sa répartition spatiale et les analyses micro-morphologiques attestent de l'existence de couches d'occupation en rapport avec la sphère domestique comme le suggère la composition de l'assemblage mobilier. Aucun trou de poteau ne vient attester

la présence d'un bâtiment. Seul un effet de paroi et la présence d'un potentiel emplacement de foyer pourraient attester d'une construction dont les matériaux et la mise en œuvre ne laissent pas de traces perceptibles.

Avec 3468 artefacts, le corpus mobilier est un des plus importants numériquement pour le nord de la région Centre. L'étude de la céramique a permis de définir un assemblage propre au site, constitué par fond commun type « Gord », une composante à consonance arténacienne et un « faciès autre » qui reste à définir. Cet assemblage trouve des comparaisons sur de nombreux sites contemporains, répartis sur une vaste zone géographique allant de la région du Grand-Pressigny au sud de la vallée de la Seine.

La série lithique se compose essentiellement d'outils. Aucun nucleus n'a été repéré sur le site et les déchets de débitage sont minoritaires. Les modalités de

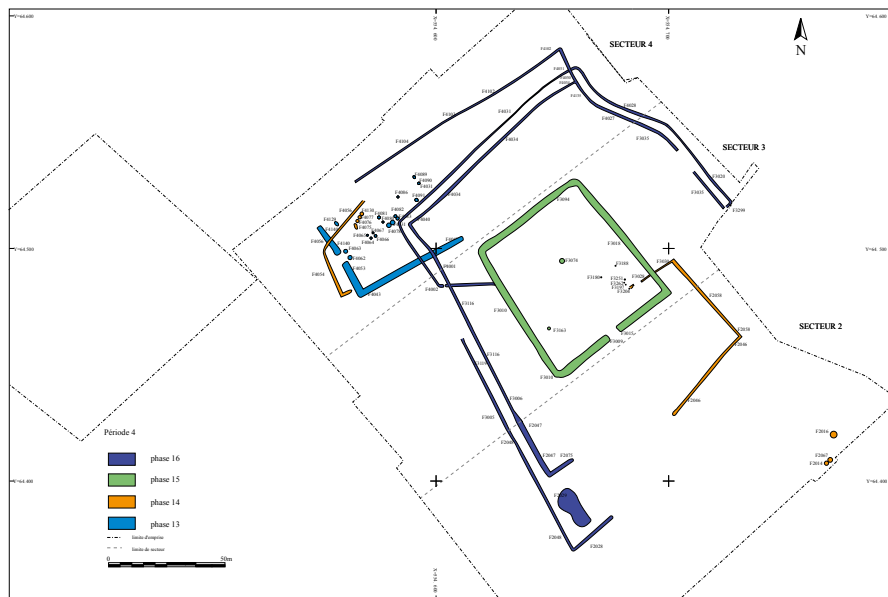
production de l'outillage et l'économie des matières premières s'accordent bien avec les observations effectuées pour le Centre-Nord de la France. L'acquisition d'outils à forte valeur ajoutée réalisés sur des matériaux locaux/régionaux et extra régionaux témoigne de l'intégration du site à des réseaux de circulations/échanges à plus ou moins longue distance. Le débitage domestique, le recyclage récurrent de l'outillage, ainsi que la collecte opportuniste et le réemploi de vestiges plus anciens, suggèrent une certaine souplesse des systèmes techniques, s'adaptant à un contexte environnemental pauvre en matériaux siliceux exploitable. Sur le plan typologique, l'outillage apparaît diversifié mais finalement relativement ubiquiste. Seules la rareté des micro-denticulés et la présence de scies à encoches en silex du Grand-Pressigny tendraient à rapprocher cette série des ensembles observés au sud de la Loire.

L'occupation protohistorique est plus diffuse et moins bien préservée. Elle se compose de cinq fosses aux dimensions variables, dont la fonction initiale n'a pas été identifiée (stockage, extraction). Deux d'entre elles ont été réutilisées comme dépotoir. Un petit bâtiment à absides, sur poteaux, venant par ailleurs perturber les vestiges néolithiques du locus III, peut être associé à cette occupation. Ces vestiges peuvent être interprétés comme la continuité de l'habitat « ouvert » de Poupry Vers Artenay I, datant du Hallstatt final et de la fin de La Tène ancienne, identifié et fouillé à 75 m au sud du présent site.

La fouille de la « zone C » et de l' « ensemble 1 » du site de Prasville Vers Chesnay a livré les vestiges d'occupations domestiques rurales perdurant de la fin de La Tène B2 (vers -300) jusqu'au début du III^e s. Aucun hiatus n'a été décelé, ce qui permet de proposer une analyse de l'évolution spatiale du site et de son mode d'occupation, à travers les structures conservées, le mobilier archéologique et les restes environnementaux. La période 1 (La Tène B2 – La Tène C1) voit la mise en place et le développement d'une unité domestique à vocation agricole,

dont les structures de stockage souterrain sont souvent les seules subsistantes. De petits fossés de partition, mis en place au cours de la période, introduisent la notion d'établissement fermé. La période 2 (La Tène C1 au début de La Tène D1) marque la mutation du site à travers l'aménagement du premier enclos fossoyé et son développement spatial. Ce changement d'échelle est également lisible dans l'élevage, où la part du cheval commence à augmenter. La période 3, à La Tène D1, comporte l'aménagement de trois enclos fossoyés successifs et de parcelles rectangulaires.

Le rang et la vocation agropastorale de l'établissement ne montrent pas d'évolution marquée pendant cette période. La période 4 (de La Tène finale au gallo-romain précoce) comporte des phases de construction plus ostentatoires, qui contrastent avec la modestie apparente des périodes précédentes. La période 5, de l'augustéen au début du III^e s., montre la réutilisation du paysage aménagé avant la conquête et l'introduction des techniques de constructions en dur. L'établissement connaît alors plusieurs phases de reconstruction essentiellement concentrées dans l'espace interne d'un enclos trapézoïdal laténien avant son abandon.



Prasville Période 4 de La Tène finale au Gallo-romain précoce (Pierre-Yves, Devillers, Inrap)

Grégoire Bailleux

L'occupation la plus ancienne du site de Rougemont remonte au Chalcolithique, entre l'extrême fin du troisième millénaire et le début du deuxième millénaire avant notre ère. Elle est liée à la culture campaniforme, représentée sur le site par deux lots céramiques distants de 120 m, dont la particularité réside dans l'unicité des décors onglés, déclinés sous toutes ses composantes connues. La nature de l'occupation n'a pas pu être déterminée, faute de structures visibles.

Après un abandon du site d'un millénaire, le site est de nouveau occupé. Entre les années 10 et 30, un premier enclos fossoyé, de 56 m sur 48 m, est implanté (enclos 1). Sa forme trapézoïdale l'apparente à l'enclos principal du site de Vers Chesnay. Un second enclos fossoyé, supposé rectangulaire au diagnostic (ses dimensions visibles sont de 154 m sur 124 m), vient se greffer au premier par le côté occidental en l'incluant dans sa surface interne (enclos 2). Enfin, des fossés sont creusés au sud-est afin de raccorder les deux enclos (structure

4). Entre 1^{er} et le II^e s., un bâtiment en pierres sèches est implanté à l'est, dans l'axe du côté septentrional de l'enclos 1, à l'extérieur de celui-ci mais dans l'espace circonscrit par l'enclos 2.

L'enclos 1 est progressivement aménagé, au moyen de fossés qui partitionnent son espace intérieur, tandis que les fossés qui le raccordent à l'enclos 2 sont comblés. Un four domestique est installé dans l'angle est de la structure 4 et, juste au sud, toute une série de fosses la recoupe.

Entre les années 20 et 50, des maçonneries de pierres sèches sont montées à l'emplacement des fossés de l'enclos 1 afin d'élever des murs ou d'établir une fondation en pierre pour un mur de terre ou à ossature de bois (enclos 3). Des fosses qui s'apparentent à des silos sont installées à l'intérieur. Une fosse, dont la fonction première pourrait être le stockage, atteste l'occupation du site jusque dans les années 60.

Le secteur d'habitat n'est pas localisé avec certitude. Il correspond peut-être au bâtiment 5, dont la fonction n'est pas identifiée. La découverte de trous de poteaux et de fosses à l'ouest, le long de la RD 107.2 prêle à penser qu'il pourrait également se situer au milieu de l'enclos 1/enclos 3. La découverte d'un four à cet endroit témoigne du déroulement d'activités domestiques.

La découverte de fosses qui s'apparentent à des silos évoque la pratique d'activités agricoles. Une fosse atteste la pratique d'une activité d'extraction de calcaire qui, compte tenu de la taille de la fosse, n'a pas pu suffire à l'édification de l'enclos 3 et du bâtiment 5. Les blocs utilisés proviennent sans doute d'une carrière environnante, Bois Brûlé à Moutiers ou encore le Moulin de Pierre à Prasville.

Le mobilier céramique et métallique, ainsi que la faune collectée confirment la présence d'habitat et le caractère agricole du site.

Le site gallo-romain de Rougemont présente des caractéristiques communes avec des sites datant La Tène finale et de l'époque augustéenne. La forme trapézoïdale de l'enclos 1 et la part importante d'équidés que le comblement de ses fossés a livrés le rapproche par exemple du site de « Vers Chesnay ». Par ailleurs, le site a livré une fibule en fer datée de La Tène finale ainsi que de la céramique attribuée à l'époque augustéenne.

Marjolaine de Muylder

Âge du Fer

PRASVILLE les Grandes Canettes

La fouille a été prescrite en raison du projet d'extension de la carrière SMBP à Prasville au lieu-dit Le Moulin de Pierre. L'aire d'extension de la carrière est prévue vers l'est aux lieux-dits Le Pilon (parcelles ZC 7 à 10) et Les Grandes Canettes (parcelles ZB 10 et 11) sur une surface totale de 314 530 m². La fouille a permis la mise au jour de fosses et de trous de poteaux relevant d'au moins deux occupations rurales successives. La première est attribuée à La Tène B, soit vers 400/300 av. J.-C. et la seconde à La Tène B/C soit vers 375/250 av. J.-C.

Les données disponibles pour la période 1 sont, pour la plupart, des silos de formes et de capacités variées. Au vu de la répartition spatiale en arc de cercle, les fosses semblent organisées en fonction d'installations qui ne nous sont pas parvenues. Leur position en limite de décapage laisse présumer une suite vers le nord. Notons que les structures attribuées à l'âge du Fer ou bien non attribuées chronologiquement, pourraient, pour tout ou partie, participer de cette première occupation du site.

L'occupation de la période 2 compte neuf fosses interprétées comme des silos. Les capacités de stockage et les formes sont diverses. Ces fosses renferment des rejets domestiques témoignant de la proximité d'un habitat, sans qu'il soit possible de distinguer la zone résidentielle qui pourrait se trouver hors emprise ou ne pas avoir laissé de trace au sol. La disposition apparaît aléatoire et ne répondant à aucune organisation précise. Deux pôles principaux semblent pouvoir être distingués : un premier au nord-est et le second au sud-ouest. Une zone vierge de tout vestige archéologique se dessine depuis le nord-ouest vers le sud-est. Les limites de l'installation ne sont pas connues.

Les études mis en œuvre : céramique, faune, *instrumentum*, macro-restes et terre crue, permettent de reconnaître des activités de la vie quotidienne au sein d'une exploitation et agropastorale classique avec des cultures, de l'élevage et des activités artisanales probablement en lien avec les besoins quotidiens.

Dorothee Lussion



Prasville, les Grandes Canettes, vue oblique du fond du creusement du silo F127 (S Joly, Inrap)



Prasville, les Grandes Canettes, vue en coupe du silo F127 (J Mortreau Inrap)

La fouille archéologique est localisée au lieu-dit Les Carreaux sur la commune de Prunay-le-Gillon (28). Le site se trouve sur la plaine de Beauce, dans un secteur présentant une très légère dénivellation en direction d'une petite vallée sèche. Cette fouille fait suite au diagnostic réalisé dans le cadre de la déviation de la route nationale 154 entre Allonnes et Prunay-le-Gillon. La prescription de fouille concerne l'occupation du Néolithique final détectée grâce à la présence d'une fosse presque exclusivement fouillée au diagnostic et apparemment associée à des aménagements périphériques de trous de poteaux avec calages en blocs de grès.

La fouille archéologique a donc été prescrite sur une superficie de 4500 m² autour de cette fosse. L'opération a duré 10 semaines (du 20 septembre au 9 décembre), dont une première phase de décapage qui a duré 8 jours. Le terrain est constitué, sous la terre végétale, de limons surmontant le calcaire de Berchères. En raison de la nature du sol, les difficultés de lecture ne nous ont pas permis de mettre au jour une grande partie des structures dans un premier temps. La nécessité s'est alors imposée de réaliser des décapages fins, manuels et mécaniques successifs qui ont permis une meilleure compréhension du site, la mise en évidence de chacune des occupations et leur caractérisation.

La fin du Néolithique moyen constitue la période la plus ancienne représentée sur le site. Elle est matérialisée

par une probable fosse, en attente d'une meilleure caractérisation par l'étude micromorphologique. Le mobilier céramique dont les caractères discriminants, communs à d'autres sites récemment mis au jour, permet d'envisager la reconnaissance d'un Néolithique moyen III, corroboré par l'assemblage lithique dont l'outillage est essentiellement représenté par des microdentculés sur éclat.

Pour le Néolithique final, le site est marqué par la présence de deux fosses distantes de 25 m ayant livré une panoplie variée de formes et de qualités représentatives. On remarque également une très faible représentativité de l'industrie lithique et surtout l'absence de pièces importées du Grand-Pressigny.

Un habitat ouvert de la fin du Hallstatt (D3), d'une courte durée d'occupation, intégrant les zones d'ensilage aux unités d'habitation, sans cependant d'organisation pré-établie, confirme les modalités d'implantation connues pour le nord de la France. Ainsi, il est tout à fait envisageable que le site s'étende sur plusieurs hectares. L'occupation du Hallstatt final, période peu représentée dans la région, a ici offert l'opportunité d'une étude d'un mobilier céramique homogène et caractéristique (céramique fine, parfois peinte et vases grossiers) permettant d'élaborer des liens culturels avec le nord-est de la France.

Tony Hamon

Des travaux d'enfouissement de réseaux au cœur du bourg de Senantes ont amené à la découverte d'ossements humains dans les déblais d'une tranchée. Le nombre des découvertes archéologiques s'est révélé faible lors des surveillances de travaux.

L'époque gallo-romaine est représentée par des céramiques et des terres cuites architecturales en faible quantité dans les déblais au centre du village, et plus présentes de part et d'autre du chevet de l'église. Entre 7 et 25 m au nord-est de celle-ci, deux remblais distincts, apparemment en place, semblent dater de cette époque.

Le haut Moyen Âge est attesté de manière indirecte : Depuis le XIX^e s. des sépultures en sarcophages sont signalées aux alentours de la Place des Carnutes. Les restes humains recueillis en janvier 2011 pourraient être rattachés à cette période de par leur localisation à proximité du lieu des découvertes anciennes : un sarcophage en plâtre serait situé à 30 m au nord-ouest des dernières trouvailles et un fragment de cuve en calcaire a été vu en

remploi dans un bâtiment en cours de démolition dans la ferme jouxtant l'église.

Le bas Moyen Âge et l'époque moderne sont aussi représentés. Comme pour la période antique, le mobilier se rencontre partout dans le centre bourg.

À 6 m au nord-est du chevet de l'église, une puissante fondation de silex non maçonnés perce un des niveaux antiques. Tout comme un hypothétique second mur, situé 4 m plus loin, elle n'est pas datée.

Enfin, l'enquête orale rapporte la découverte de fondations possiblement antiques au hameau du Coudray. La présence d'une butte artificielle à l'ouest de la Butte Rosignol est aussi signalée. L'observation des bâtiments de la ferme jouxtant l'église révèle le recours à des éléments architecturaux antiques et médiévaux dans leurs élévations.

Michel Douard

SOURS

Déviation RN154 de Prunay-le-Gillon Allonnes, le Haut de Flotville

La fouille archéologique est localisée sur la commune de Sours au lieu dit le haut de Flotville, sur 1,2 hectare, sur le projet de déviation de la RN 154 entre Allonnes et Prunay-le-Gillon, à environ 20 km de la ville de Chartres. Ce gisement est situé à l'interfluve entre le bassin de la Seine et celui de la Loire. Des conditions particulières font que le gisement est très bien conservé.

Des indices du Paléolithique moyen et du Paléolithique supérieur ont été repérés sur le site. Découverts en position remaniée, ce sont des indices d'une fréquentation ancienne de ce secteur de Beauce éloigné de tout axe fluvial important ou secondaire. Il en est de même pour l'armature Mésolithique ancien qui est isolée.

L'occupation sédentaire la plus ancienne du site est attribuable à la fin de la période du Néolithique ancien

(Villeneuve-Saint-Germain). À la fouille, les indices matériels sont disséminés dans un couloir d'une quarantaine de mètres de longueur, pour une dizaine de mètres de largeur. Il est possible que l'essentiel de l'occupation soit présente en dehors de l'emprise, sur des terrasses de ruisseaux situées à 2 km à l'est et à l'ouest du site. Dans l'emprise, la fréquentation serait plus sporadique (culture, passage, funéraire ?). Ceci expliquerait l'absence d'habitat découvert sur le site, le mobilier étant rare.

Au Néolithique moyen II, le gisement semble là encore très peu fréquenté. Les rares indices d'occupation sont concentrés dans un cercle de moins de 200 m² dans le secteur de découverte des indices de la fin du Néolithique ancien. Une utilisation funéraire du site pour cette période n'est pas exclue.



Sours, le Haut de Flotville, Les bâtiments 7,8,9 & 15 orientés sud-ouest nord-est (T. Hamon, Inrap)

L'essentiel de l'occupation du site est attribué au Néolithique récent. Elle occupe l'ensemble de l'emprise. Il s'agit probablement d'un Néolithique récent I et II. Cette occupation, à caractère domestique, a révélé la présence d'au moins quatre bâtiments orientés sud ouest nord est d'une dizaine de mètres de large, pour une trentaine de mètres de longueur. Au moins trois états différents de construction ont été reconnus sur le site. Les états les plus récents recoupent les plus anciens. Ces états sont en relation avec des sols sur lesquels sont répartis le mobilier. Le mobilier lithique est plus abondant et bien conservé et la céramique très fragmentée. L'industrie osseuse et les restes de faunes ne sont pas conservés.

Au Bronze final, deux bâtiments à abside ont été fouillés. Deux autres sont pressentis par la répartition du mobilier. Le bâtiment le mieux conservé est une construction sur poteaux plantés et accompagnée d'un silo à l'intérieur et d'un autre à l'extérieur. Située derrière le second bâtiment, une fosse polylobée a livré l'essentiel du mobilier de cette période. Un petit dépôt d'objets de type bijoux en bronze, de la même période, semble avoir été déposé le long d'un axe de circulation. Nous n'avons pas les limites du site.

Au Hallstatt final, l'occupation est décalée par rapport à celle du Bronze final. Elle est caractérisée par deux bâtiments dont seul le sol était conservé. Il est constitué

de limon et de micro calcaires tassés. Sur l'un deux, deux niches ménagées en surface ont livré de la céramique. Deux fosses de type cave, et deux silos ont également été fouillés. Les témoins du Hallstatt final semblent se répartir dans un couloir d'environ 30 m de largeur, qui prend en écharpe la partie sud-ouest de l'emprise, ce qui correspond à environ 1/4 de la partie décapée.

La partie occidentale du gisement est partiellement occupée par la voie romaine située sous l'axe de la route nationale Chartres-Orléans. Cet axe est déplacé dans le temps sur une trentaine de mètres à l'intérieur de l'emprise. Il comprend une phase avec chaussée remblayée sur plus d'un mètre d'épaisseur. La bande de roulement devait être gravillonnée. Cette chaussée semble abandonnée durant le Bas-Empire et décalée peut être sous la route actuelle. Cet axe pourrait avoir vu le jour dans le courant de la Protohistoire récente, peut-être dès le Hallstatt final.

Nous avons donc un gisement très bien conservé, mais illisible dans les limons. Il a été découvert en Beauce, un terroir réputé arasé par des pratiques culturelles intenses et ce dès la plus haute Antiquité. Nous avons en fait manifestement un terroir très anciennement et très densément occupé.

Tony Hamon

Gallo-romain

SOURS

Déviations RN154 de Prunay-le-Gillon Allonnes, les Fiches de Flotville

Moyen Âge

Un petit site funéraire a été diagnostiqué sur la parcelle Les Fiches de Flotville à Sours en préalable aux travaux du contournement de la ville d'Allonnes sur la Route Nationale 154 en 2009. Il a fait l'objet d'une fouille en 2010. Le site a livré une occupation allant de la période du Haut-Empire jusqu'au haut Moyen Âge.

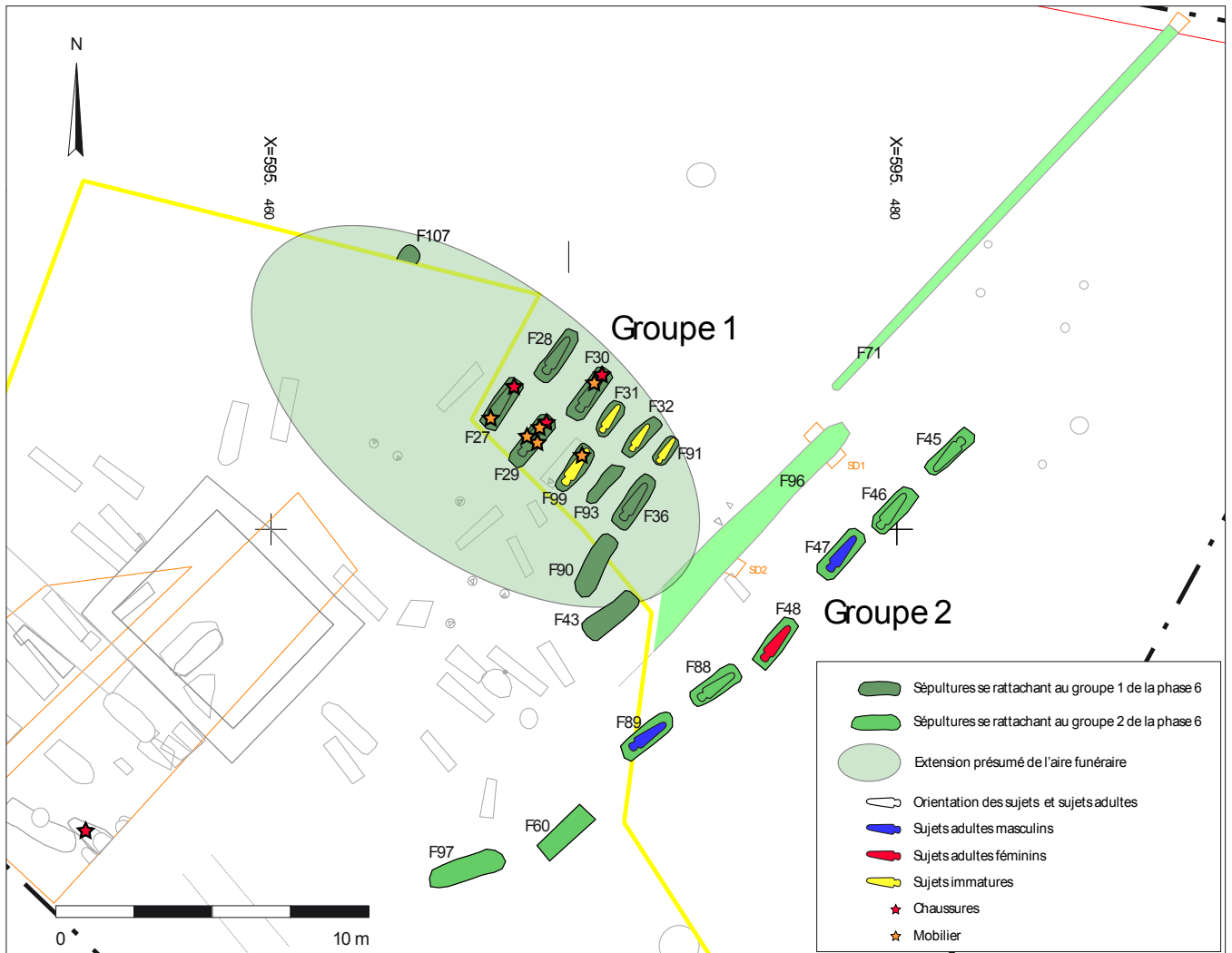
La période antique est représentée par une occupation, située en bordure de la voie Orléans-Chartres. Des constructions, dont un bâtiment carré et plusieurs portions de murs, ont été mises au jour. Ces vestiges correspondent à un petit établissement de bord de voie qui date du Haut-Empire. Les bâtiments ne faisant pas l'objet de la présente prescription, leur fouille a été reportée à une étape ultérieure. Des sépultures semblent s'installer avant la destruction des bâtiments et la reprise des éléments constituant les murs d'un bâtiment quadrangulaire. L'étude de ce secteur se fera en même temps que celle des constructions.

Le Bas-Empire voit l'installation de deux zones funéraires, au nord-ouest des bâtiments. La première est composée d'au moins douze sépultures organisées en rangées de manière à suivre un plan strict. L'aire d'inhumation est limitée à l'est par un fossé et semble s'étendre

vers l'ouest et le sud. La deuxième zone se situe à l'est du fossé. Ce sont toutes des sépultures d'adultes organisées en ligne, le long du fossé. L'architecture des tombes ainsi que leur organisation spatiale a permis d'associer ces deux groupes dans une même phase chronologique, datée par les dépôts dans les tombes du premier groupe de la fin du IV^e s. au début du V^e s.

Deux fossés bordiers successifs matérialisent probablement la limite de la voie Orléans-Chartres. Ils sont postérieurs au Bas Empire et antérieurs au deuxième tiers du VII^e s., période pendant laquelle ces fossés comblés sont recoupés par d'autres sépultures. Au VII^e s., alors que des sépultures sont disposées le long de la voie, une couche de remblai damé est installée sur les vestiges existants. Il peut s'agir d'une couche liée à la voirie de type radier de circulation ou à une remise en culture.

Plus d'une trentaine de tombes sont installées sur ce remblai. Trois orientations se dégagent : certaines sont parallèles à la voie (nord-ouest - sud-est), d'autres sont perpendiculaires (nord-est - sud-ouest). Quelques sépultures sont également orientées nord-sud. Ces trois orientations reflètent probablement trois états successifs du cimetière.



Sours, les Friches de Flotville, localisation des sépultures de la phase 5 et extension probable de la zone funéraire (P. Neury, M. Detante, Inrap)

La zone d'inhumation mérovingienne n'a pas été fouillée entièrement. De nombreuses sépultures n'ont pas été localisées. La prescription ne portant initialement que sur l'ensemble funéraire, la parcelle fera l'objet d'une fouille

ultérieure dont l'objectif sera de comprendre la relation entre les bâtiments et les nécropoles.

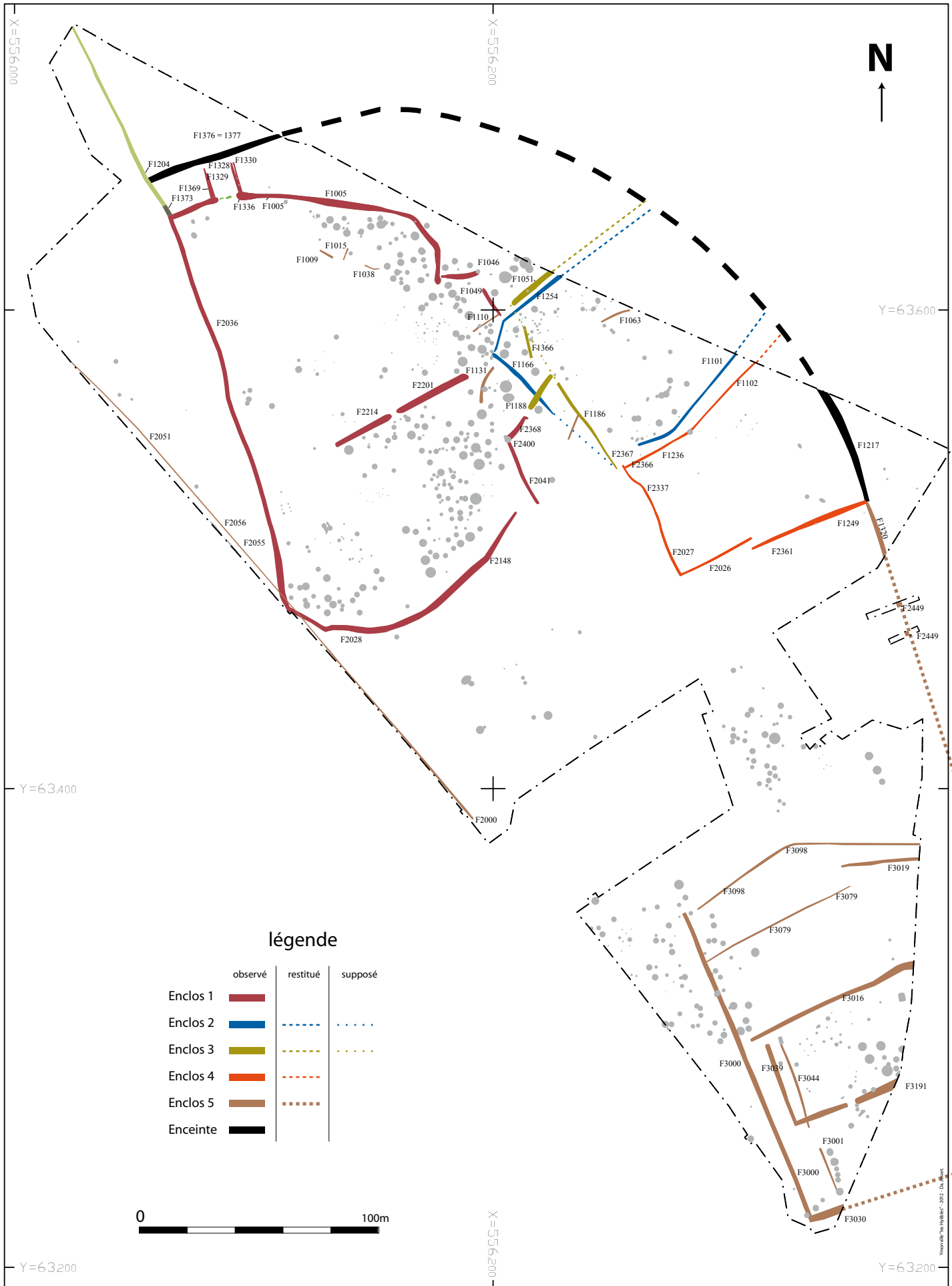
Magali Detante

YMONVILLE Les Hyèbles

Âge du Fer

Situé à 30 km au sud-est de Chartres, le site d'Ymonville les Hyèbles a été fouillé sur près de 8 ha, mais s'étend bien au-delà des limites de l'emprise étudiée. Il a livré une quantité remarquable d'informations, révélant certains aspects d'une communauté celte prospère, de la fondation présumée du site autour des V^e et IV^e s. av. J.-C., jusqu'à son abandon dans le courant du I^{er} s. av. J.-C. Les premiers témoins d'occupation remontent au Hallstatt D2/D3, mais le site prend réellement son essor aux V^e et surtout IV^e s., avec un événement majeur par l'impact qu'il aura sur le développement et l'organisation du site : l'implantation d'une tombe à armes et d'une seconde sépulture juste à côté. Leur position conditionnera l'organisation spatiale du site.

À partir de cette période, un vaste enclos en forme de D et des enclos quadrangulaires se mettent progressivement en place de part et d'autre d'un axe de circulation NNO/SSE, suivant une construction géométrique orthonormée, inédite pour cette période dans la région. Ce système d'enclos fossoyés est englobé dans une vaste enceinte en arc de cercle à laquelle ils sont adossés. L'enclos en D, d'une surface d'1,8 ha, présente deux dispositifs d'accès : l'un au nord avec un porche monumental à l'emplacement des deux tombes ; l'autre à l'est, s'ouvrant sur d'autres enclos. Au niveau de ces deux entrées, des fragments d'armes mutilées (épées, fourreaux, lances, orles et umbos de boucliers), ainsi que des fibules, des éléments de parures et des appliques



Ymonville, les Hyèbles, plan du site avec la localisation de l'enclos (David Josset, Inrap)

architecturales en terre cuite suggèrent des pratiques d'expositions de trophées.

Dans ce même enclos, de très nombreuses structures, principalement des silos (355 recensés sur le site), sont regroupées en périphérie est et sud, ménageant au nord un espace vide de 7000 m². Il s'agit probablement d'une place publique, desservant les espaces à vocation

culturelle, et ceux destinés au stockage de denrées agricoles et aux activités domestiques. Différentes activités économiques sont révélées par un mobilier abondant et diversifié : le stockage de denrées agricoles dans les silos, la meunerie, le filage et le tissage, le travail du cuir, la métallurgie du fer et du bronze.

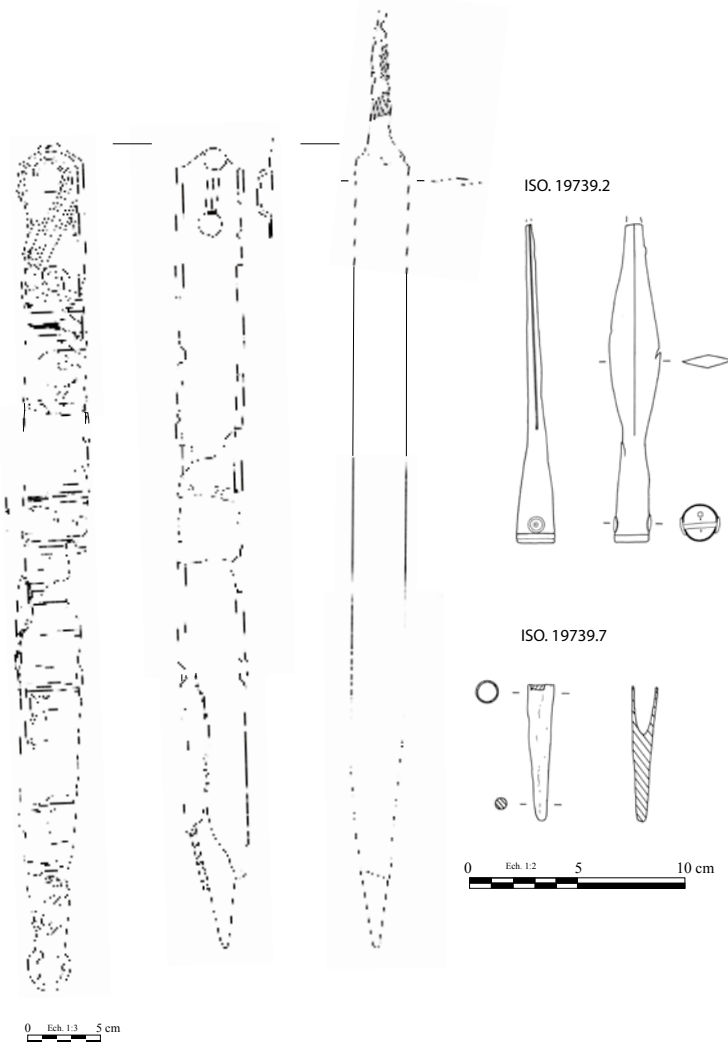
Jusqu'au milieu du II^e s., des aménagements et évolutions sont constatés, mais toujours dans une certaine continuité autour de cet enclos en D. À partir du milieu du II^e s. en revanche, quelques changements radicaux s'opèrent, tout en conservant le fond structurel initial. L'élément le plus marquant consiste en l'aménagement d'un vaste enclos fossoyé quadrangulaire à l'extrême sud du site (1,7 ha), accolé à l'axe de circulation des périodes précédentes et à une extension du fossé d'enceinte. L'espace interne de ce nouvel enclos est subdivisé en secteurs rectangulaires par des fossés transversaux. Une zone résidentielle est mise en évidence dans l'un des secteurs. Le mobilier céramique et faunique est toujours abondant.

Les activités artisanales observées précédemment sont, elles aussi, encore représentées.

Entre autres évolutions notables, on peut souligner le déclin de l'activité culturelle (du moins dans ce qui en est matériellement perceptible). L'occupation laténienne va s'interrompre durant la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère. Seule une carrière antique marque encore une occupation (peut-être occasionnelle) du site. Les dimensions du site, l'élaboration complexe du plan, le caractère monumental des accès, la présence de sépultures, l'association d'un sanctuaire ou d'une zone culturelle, la présence d'armes, de pièces d'harnachement de chevaux et d'attelage, d'éléments de parure et de toilette, d'objets artisanaux diversifiés et non sporadiques, d'un contrôle des récoltes et la présence d'oeuvres d'art sont autant de critères qui permettent d'établir l'existence d'une élite aristocratique à Ymonville, site qui est par ailleurs très atypique en région Centre comme dans le reste de la Gaule.

David Josset

Ymonville, les Hyèbles, mobilier en fer de F.1326. (Émilie Millet)



Ymonville, les Hyèbles, fourreau de tombe de F1326 (Renaud Bernadet)

L'opération de fouille du site Les Petites Vallées (28 426 036 AH) est localisée sur la commune d'Ymonville (Eure-et-Loir). Cette commune se situe à une trentaine de kilomètres au sud-est de la ville de Chartres (28) et à une cinquantaine de kilomètres au nord de la ville d'Orléans (Loiret). La fouille s'inscrit dans le cadre des recherches archéologiques menées sur le tracé de la future déviation de la RN154.

La première période, couvrant le I^{er} s. apr. J.-C., se caractérise par l'implantation d'une occupation. Des fossés délimitent des espaces sur lesquels s'érigent des bâtiments. Dans une seconde phase, la division spatiale est renforcée par la mise en place d'espace de circulation.

La période 2 se décompose en deux phases (C et D). Elle conserve strictement l'organisation spatiale du I^{er} s. Fin I^{er} s.-début II^e s., s'opère un changement radical du type d'architecture. Les maçonneries en pierres et mortier de chaux sont introduites. La construction d'un bâtiment dont le plan est répandu dans les trois Gaule indique le degré d'imprégnation des modes gallo-romaines. La phase D correspond au II^e s. et marque l'extension maximale des vestiges. Le bâti est ajusté aux

besoins de l'établissement rural en pleine expansion économique : extensions de bâtiments, création d'un enclos maçonné...

La période 3 correspond à une profonde réorganisation des structures impliquant un changement du type d'activités dans ce secteur du site, visible dès le début III^e s. et couvre tout ce siècle. Des constructions de la phase précédente sont détruites pour permettre la mise en place d'aménagements massifs.

La période 4, du IV^e au V^e s., se caractérise par son faible nombre de faits archéologiques. L'occupation est décelable grâce à la présence de lots céramique contenus dans ou sur les structures des périodes plus anciennes. Ce type de traces traduit certainement un abandon progressif de ce secteur du site avec en définitive son démantèlement.

La période 5, du haut Moyen Âge à nos jours, correspond à la mutation du secteur en espace cultivé, encore visible de nos jours.

Grégory Poitevin



Ymonville, les Petites Vallées, photographie de la fouille (G. Poitevin, Inrap)

Tableau général des opérations autorisées

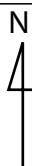
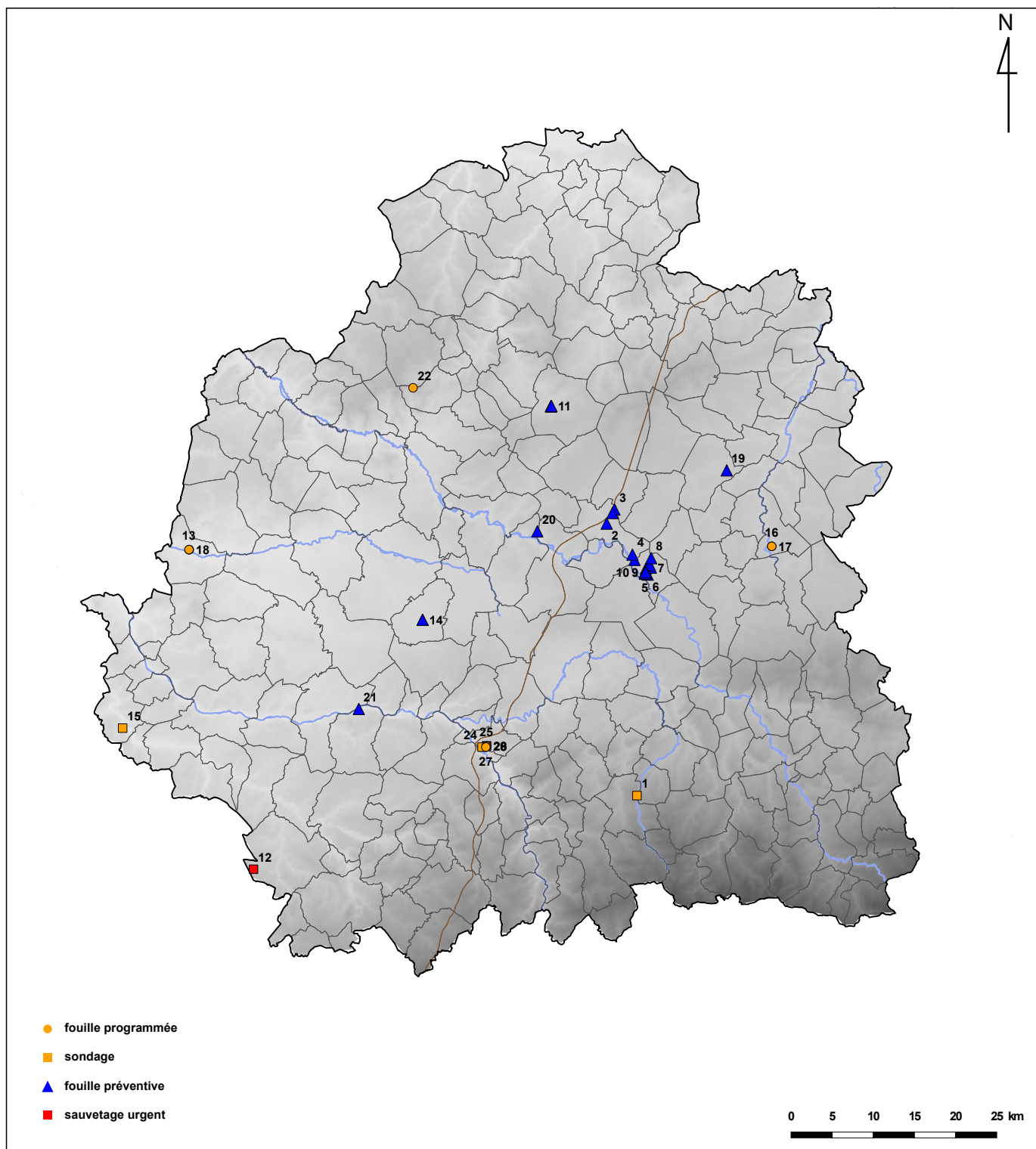
2009-2013

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
36	Inventaire archéologique du canton de Tournon-Saint-Martin	Renaud Benarrous (COL)		PRD		9218	2011	
36	Inventaire archéologique du canton de Tournon-Saint-Martin	Renaud Benarrous (COL)		PRD		9811	2012	
36	Inventaire archéologique du canton de Tournon-Saint-Martin	Renaud Benarrous (COL)		PRD		10088	2013	
36	Inventaire archéologique de la commune de Martizay	Renaud Benarrous (COL)		PRD		8757	2009	
36	Inventaire archéologique autour de Martizay	Renaud Benarrous (COL)		PRD		8892	2010	
36	Inventaire archéologique de la commune de Lignac	Renaud Benarrous (COL)		PRD		9822	2012	
36	Prospections aériennes et terrestres autour de Châteauroux	Didier Dubant (INRAP)		PRD		9217	2011	
36	Prospections aériennes et terrestres autour de Châteauroux	Didier Dubant (INRAP)		PRD		9840	2012	
36	Prospections aériennes et terrestres autour de Châteauroux	Didier Dubant (INRAP)		PRD		8229	2009	
36	Prospections aériennes et terrestres autour de Châteauroux	Didier Dubant (INRAP)		PRD		9209	2010	
36	Prospections aériennes et terrestres autour de Châteauroux	Didier Dubant (INRAP)		PRD		10255	2013	
36 056 001 AH	Cluis, Forteresse de Cluis-Dessous	Matthieu Munos (INRAP)	24	SD	MED	10198	2013	1
36 063 119 AH	Déols, les Bapaumes, les Connilles	Jean-Philippe Baguenier (INRAP)	14 15 16 18	SP	FER	8679	2010	2
36 063 125 AH 36 063 126 AH	Déols, Les Chamberlaines	Benoît Pescher (PRIV)	14 15	SP	FER	9311	2013	3
36 063 125 AH 36 063 126 AH	Déols, Les Chamberlaines	Benoît Pescher (PRIV)	14 15	SP	FER	9312	2013	3
36 063 131 AH	Déols, Saint-Sébastien	Raphaël De Filippo (INRAP)	20 22	SP	GAL	10220	2013	4
36 071 005 AH	Etrechet, ZAC d'Ozans, première phase d'aménagement, tranche 5	Claire Pesenti (PRIV)	20 24	SP	MA MOD	9337	2012	5
36 071 025 AH	Etrechet, ZAC d'Ozans (phase 1-tranche 1 : secteur 2) le Four-à-Chaux	Sébastien Raudin (PRIV)	20 25 26	SP	BRO FER GAL	8871	2011	6
36 071 026 AH	Etrechet, ZAC d'Ozans (phase 1, tranche 4) La Perrière	François Cherdo (INRAP)	14 15	SP	FER	9082	2010	7
36 071 027 AH	Etrechet, ZAC d'Ozans (phase 1, tranche 4) Croc-au-Loup	François Cherdo (INRAP)	14 15	SP	FER	9083	2011	7
36 071 028 AH	Etrechet, ZAC d'Ozans (phase 1, tranche 3) Croc-au-Loup	François Cherdo (INRAP)	14 15	SP	FER	9081	2010	7
36 071 029 AH	Etrechet, ZAC d'Ozans (phase 1, tranche 3) Croc-au-Loup	François Cherdo (INRAP)	14 15	SP	FER	9080	2010	7
36 071 031 AH	Etrechet, ZAC d'Ozans (phase 1-tranche 2), Les Marchats, Fets-de-Renier	Nicolas Fouillet (INRAP)	20 25 26	SP	GAL MA	9154	2011	8
36 071 035 AP	Étrechet, ZAC d'Ozans tranche 5 lot 2	Benoît Pescher (PRIV)	14 15	SP	BRO FER	9338	2012	9

Tableau général des opérations autorisées

2009-2013

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
36 071 036 AH	Étrechet, ZAC d'Ozans tranche 5 lot 2	Benoît Pescher (PRIV)	14 15	SP	BRO FER	9339	2012	9
36 071 039 AH	Etrechet, Village de Ménas	Sébastien Raudin (PRIV)	20	SP	MA	10221	2012	10
36 093 153 AH	Levroux, Les Arènes	Chrystelle de Belvata Balasy (INRAP)	15	SP	FER	8994	2011	11
36 093 156 AH	Levroux, Les Arènes	Chrystelle de Belvata Balasy (INRAP)	14 15 20	SP	FER	9119	2011	11
36 093 157 AH	Levroux, Les Arènes	Chrystelle de Belvata Balasy (INRAP)	15	SP	FER	9176	2011	11
36 093 158 AH	Levroux, Les Arènes	Chrystelle de Belvata Balasy (INRAP)	14 15 20	SP	FER	9175	2011	11
36 094	Lignac, Le Grand-Font-Audiger	Franck Tournadre (PRIV)	23	SU	MOD	9998	2012	12
36 113 021 AH	Martizay, Saint-Romain	Jean-Claude Marquet (BEN)	12 15	FP	NEO BRO	10127	2013	13
36 118 002 AH	Méobecq, 4, route de Migné et rue du Portail, ancienne abbaye Saint-Pierre	Victorine Mataouchek (INRAP)	23	SP	MA MOD	9456	2012	14
36 118 002 AH	Méobecq, 4, route de Migné et rue du Portail, ancienne abbaye Saint-Pierre	Victorine Mataouchek (INRAP)	23	SP	MA MOD	9457	2012	14
36 119 004 AH	Mérigny, Prieuré de Puychevrier	Simon Bryant (INRAP)	23	SD	MOD	9578	2011	15
36 121 001 AH	Meunet-Planches, Les Îles	Olivier Buchsenschutz (CNRS)	14	FP	FER GAL	9421	2011	16
36 121 001 AH	Meunet-Planches, Les Îles	Nadine Dieudonne (SUP)	14 25	FP	FER	10121	2013	17
36 133 026 AH	Martizay, Saint-Romain	Cristina Gandini (SUP)	19 20	FP	GAL	8221	2009	18
36 133 026 AH	Martizay, Saint-Romain	Cristina Gandini (SUP)	19 20	FP	GAL	8945	2010	18
36 140 063 AH	Neuvy-Pailloux, La Cornaillerie, les Grivaudones	Gwenaël Roy (INRAP)	20	SP	GAL	8883	2010	19
36 142 033 AH	Niherne, Parçay	Hélène Froquet (INRAP)	15 18	SP	FER	8954	2010	20
36 148 015 AH	Oulches, Prieuré de Longefont	Simon Bryant (INRAP)	23	SP	MOD	9722	2012	21
36 155 006 AH	Pellevoisin, Bois-Saint-Père, la Motte	Viviane Aubourg (SRA)	24	FP	MA	8220	2009	22
36 200	Argentomagus : de l'oppidum à la fabrica armorum omnium	Françoise Dumasy (SUP)	19 22	PCR	GAL	8944	2010	23
36 200	Argentomagus : de l'oppidum à la fabrica armorum omnium	Françoise Dumasy (SUP)	19 22	PCR	GAL	10191	2013	23
36 200 003 AH	Saint-Marcel, Théâtre du Virou	Auréli Marchadier (ASS)	19 21	SD	GAL	9593	2011	24
36 200 006 AH	Saint-Marcel, Les Mersans	Auréli Marchadier (ASS)	15 19	FP	GAL	8943	2010	25
36 200 006 AH	Saint-Marcel, Les Mersans parcelle D102 (AP 159)	Yoann Rabaste (INRAP)	19	FP	GAL	9846	2012	26
36 200 006 AH	Saint-Marcel, Les Mersans parcelle D102 (AP 159)	Yoann Rabaste (INRAP)	19	FP	GAL	10190	2013	26
36 200 073 AH	Saint-Marcel, Argentomagus, les Mersans	Stéphane Sindonino (INRAP)	19	FP	GAL	8264	2009	27
36 200 089 AH	Saint-Marcel, Les Mersans	Auréli Marchadier (ASS)	19	SD	GAL	8715	2009	28
36 200 093 AH	Saint-Marcel, Les Mersans : rénovation abords du Musée	Auréli Marchadier (ASS)	15 18 19	SD	GAL	9169	2010	29



Prospection-inventaire canton de Tournon-Saint-Martin, Parc naturel régional de la Brenne

Le Parc naturel régional de la Brenne en étroite collaboration avec le service régional de l'Archéologie conduit et coordonne depuis plusieurs années des recherches et des opérations archéologiques visant à améliorer les connaissances patrimoniales de son territoire tout en développant en parallèle une « veille » archéologique afin de mieux répondre aux enjeux locaux d'aménagement et d'urbanisme. Entre 2009 et 2013, un inventaire « croisé », associant inventaire archéologique et inventaire de l'architecture rurale, a également été engagé, en partenariat avec la Direction de l'Inventaire du Patrimoine de la Région Centre, dans le canton de Tournon-Saint-Martin.

L'inventaire archéologique dans le canton de Tournon-Saint-Martin

Son objectif est de dresser un nouvel état des connaissances par une vérification de la carte archéologique et par la collecte des données inédites au moyen de prospections pédestres, d'une enquête orale et d'un dépouillement documentaire associé à une consultation (voire un inventaire) des collections et fonds locaux (particuliers, institutions privées et associations).

Le canton de Tournon-Saint-Martin se compose de 10 communes et s'étend sur 21 242 ha. S'adossant aux départements de la Vienne et de l'Indre-et-Loire, il est traversé par trois cours d'eau principaux : la Creuse, l'Anglin et la Claise. Ce territoire présente une grande variété de paysages. Il chevauche le « pays d'Azay » et son plateau crayeux ouvert (Gâtine de l'Indre) ; la Grande Brenne, bien connue pour ses prairies oligotrophes, ses nombreux étangs et ses buttons ; le « pays blancs », aux assises calcaires du Jurassique, et fortement marqué par les reliefs souvent escarpés des vallées de la Creuse et de l'Anglin.

Du point de vue des données archéologiques, ce canton est certainement l'un des plus mal connus du Berry. La position géographique excentrée du canton par rapport aux zones supposées de peuplement (Champagne berriçonne) peut expliquer qu'il ait été peu investi par les chercheurs. Une partie de nos questionnements touche

notamment les périodes historiques à travers la notion de frontière territoriale. L'espace géographique occupé par ce canton formait effectivement une zone frontalière entre les trois cités gallo-romaines des Bituriges, des Pictons et des Turons. Jusqu'à présent, faute de données de terrain, nous ne pouvions qu'émettre des hypothèses sur l'occupation du sol antique dans ces marges territoriales. Le blanc archéologique traduit-il l'existence de « déserts-frontières » ou plutôt une méconnaissance de l'implantation humaine ? Cette question se pose également pour les périodes post-antiques. Au haut Moyen Âge, selon la tradition historiographique, la cité antique aurait donné ses limites aux pagus et diocèse de Bourges. Les historiens supposent toutefois que l'ouest du pagus a pu subir un remaniement territorial, à la fin du haut Moyen Âge, consécutif à la pénétration d'influences régionales voisines et dont témoignent les liens de vassalité en place jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Ceci nous amène à réfléchir sur les dynamiques territoriales au Moyen Âge et sur les héritages éventuels de ces influences en terme d'architecture rurale (étude toujours en cours).

Ce recensement, fondamentalement diachronique et multi thématique, a permis de collecter un grand nombre de données archéologiques dans le canton de Tournon-Saint-Martin mais également dans le reste du territoire du Parc de la Brenne. 187 sites inédits ont ainsi été inventoriés dans le périmètre strict du canton. 22 déjà inscrits à la carte archéologique ont fait l'objet de vérification au sol ou de compléments d'information déterminants.

En outre, une partie des prospections pédestres a été pratiquée de façon systématique sur sol nu sur plus de 570 ha. Les parcelles étudiées ont fait l'objet de 114 fiches descriptives recensant notamment le mobilier collecté dans le bruit de fond et les indices d'occupation ou de fréquentation assimilables dans certains cas à des indices de sites. Entre 1 et 10 % des surfaces communales ont ainsi été prospectées finement sur sol nu.

Ce recensement, par principe diachronique, couvre un spectre chronologique particulièrement large : de la Pré-

histoire au 19^e s. Par ailleurs, la nature des sites enregistrés est très diverse : habitats, bâtiments agricoles, fortifications de terres, artisanat/industrie (ateliers de potiers, de tuiliers, de réduction du fer, de taille du silex, moulins, etc.), sites funéraires, d'extraction de la pierre (carrières de calcaire des vallées de la Creuse et de l'Anglin), réseau viaire ancien, aménagements piscicoles, édifices religieux, etc.

Les recherches ont révélé une zone géographique à assez fort potentiel archéologique.

Parmi les découvertes remarquables, citons celle de l'atelier de potier de la Fosse des Forges à Martizay daté du premier haut Moyen Âge (VI^e s.- début du VII^e s.).

La période gallo-romaine est maintenant bien mieux représentée à l'échelle du canton. Son occupation du sol connue n'est plus cantonnée à quelques sites localisés en fonds de vallée mais couvre maintenant un espace plus homogène tout particulièrement sur les plateaux où on relève de nombreuses traces de la pratique sidérurgique antique.

En effet, la filière sidérurgique (réduction, extraction, charbonnage) représente près de la moitié des sites et indices de sites enregistrés depuis 2009. Le canton de Tournon-Saint-Martin apparaît comme un secteur de l'Indre particulièrement riche en vestiges de la transformation du fer notamment en ferriers assimilés pour la plupart à d'anciens ateliers de réduction du fer. Ces derniers ne sont pas systématiquement datés. L'étude du mobilier en terre cuite et les dimensions des sites indiquent que la pratique sidérurgique revêt un caractère plus industriel au cours de l'Antiquité même si elle paraît se poursuivre jusqu'à la fin du Moyen Âge. Des espaces de productions semblent se dessiner non plus seulement dans les marges occidentales de la Grande Brenne (Martizay, Lureuil) mais également sur les plateaux calcaires des autres communes du canton, de part et d'autre de la vallée de la Creuse et semblent se poursuivre à l'ouest dans le Poitou et en Touraine.

L'une des originalités du canton est la forte densité en carrières de pierre de taille réparties dans les coteaux des vallées de la Creuse et de l'Anglin. La qualité et l'accessibilité des roches en ont fait un secteur privilégié pour l'extraction de la pierre (calcaires à oïdes, silicifiés, fins, à coraux et à mollusques). L'activité est ancienne puisqu'elle pourrait remonter à l'Antiquité (carrière présumée de Mijault/Saint-Fleuret à Sauzelles). Toutefois l'intensification de l'exploitation en carrière semble globalement avoir débutée au XIX^e s. Une quinzaine de site d'extraction ancienne de la pierre (de sarcophages et de pierre à bâtir) a pu être enregistrée.

Les coteaux de la vallée de l'Anglin, à Mérigny et Lurais, mais également dans les autres communes riveraines, comptent un certain nombre de petites carrières à ciel ouvert où les fronts de taille à enlèvements trapézoïdaux et cuves inachevées témoignent d'une exploitation des

calcaires du Jurassique au haut Moyen Âge pour la fabrication de sarcophages.

La vallée de la Creuse abrite deux carrières souterraines (dont les plans ont été levés en 2011-2012) remarquables : la Cave Poirière à Preuilley-la-Ville, propriété ancienne de l'abbaye de Fontgombault, et la carrière de Terre-Chaude à Sauzelles qui pourrait remonter au Moyen Âge ou au début de l'Époque moderne.

Les vallées du canton apparaissent comme une zone de production lithique certes clairsemée mais d'une importance non négligeable dans le contexte régional.

Depuis 2006, le Parc a également une méthodologie originale pour l'étude des ouvrages d'art que sont les étangs. Une caractérisation du réseau de plans d'eau préindustriels parfois couplée à des prélèvements dendrochronologiques a été conduite dans le canton de Tournon-Saint-Martin. Elle a porté sur 23 plans d'eau préindustriels fonctionnels ou à l'état de vestiges, tous localisés dans l'est du canton, sur des terrains dits de la formation géologique de la Brenne. Cet inventaire s'est accompagné d'interventions ponctuelles telles un sondage effectué sur le pierris de la chaussée de l'étang Puraïs à Lingé ou le prélèvement et la datation dendrochronologique de la bonde de l'étang Groujon à Migné, datée du début et du milieu du 16^e s. (Laboratoire CEDRE).

Coordination d'opérations et « veille » archéologique

Ce travail d'inventaire s'est accompagné d'une « veille » archéologique. Le Parc de la Brenne s'est chargé, à la demande du service régional de l'Archéologie de vérifications de terrain (voire d'un suivi des travaux) et de recherches documentaires dans le cadre de projets d'aménagement du territoire ainsi que d'expertises sollicitées par les mairies ou des particuliers : enfouissement du réseau ERDF à Tilly et Néons-sur-Creuse, extensions des sites d'extraction de kaolin de la société Imerys à Lureuil, Tournon-Saint-Martin et Martizay, travaux BTP au Blanc, Martizay, projets d'implantation de parcs éolien à Sauzelles et photovoltaïque à Prissac, interventions à Martizay, Saint-Aigny, Pouligny-Saint-Pierre et le Blanc.

Une prospection archéologique et une recherche historique portant sur cet ancien prieuré de l'abbaye de Fontgombault ont été conduites en 2012, révélant là aussi une forte densité en sites sidérurgiques (pour certains antiques).

Par ailleurs, le Parc de la Brenne a été coorganisateur de la fouille programmée de la *villa* gallo-romaine de Saint-Romain à Martizay de 2009 à 2011 (sous la direction scientifique de C. Gandini) ainsi que des études géophysiques et géoarchéologiques menées sur les anciens matériaux de construction dans cette commune en collaboration avec l'Institut polytechnique LaSalle-Beauvais en 2010-2011.

Renaud Benarrous

En 2009, un vol a été effectué le 21 juin sous un ciel nuageux qui a compliqué l'identification et la prise des photographies. Bien que 10 communes aient été survolées, la priorité a été donnée à la future Zone d'Activité d'Ozans qui se situe sur la commune d'Étrechet au sud de la Base militaire de la Martinerie. Ce sont essentiellement des fossés qui étaient identifiables, leur teinte vert foncé tranchant sur le jaune ou le vert clair de parcelles non encore parvenues à maturité.

Ainsi sur la commune de Céré-Coings, un enclos incomplet était visible au lieu-dit les Turnes. Sur la commune de La Champenoise, le parcellaire viticole médiéval au lieu-dit les Vrillones, déjà photographié à plusieurs reprises, était encore visible cette année. Les murets démantelés et les fossés apparaissaient en vert sombre sur la teinte générale jaune de la parcelle. Sur la commune de Déols au nord du lieu-dit le Poirier, des fossés délimitant un ancien chemin apparaissaient en vert sombre sur des blés non encore parvenus à maturité. Ce chemin vient de la zone dénommée le Poirier et les Vignes de Mauvis où un parcellaire viticole d'époque médiévale a été photographié en 1995. Au lieu-dit les Pierrots il fut possible d'observer un ancien chemin suivant précisément la limite des communes de Déols et de Villers-les-Ormes. Les fossés bordant ce chemin apparaissaient en vert sombre sur des blés non encore parvenus à maturité. Sur la commune de Diors à l'est de l'ancienne base aérienne de la Martinerie, la teinte vert sombre des broussailles recouvrant les abris pour avions construits pour l'armée de l'air allemande pendant la seconde guerre mondiale contrastait avec la teinte vert clair du reste de la parcelle. Toujours sur la commune de Diors au sud du lieu-dit le Rebras une vaste parcelle de teinte vert clair laissait apparaître des traces plus sombres correspondant probablement à des traces d'anciens parcellaires et à des anomalies glaciaires.

Sur la commune d'Étrechet, des fossés délimitant un ancien chemin apparaissaient en vert sombre sur la teinte verte de la parcelle. Ce chemin partait des bâtiments du domaine des Ménas et se dirigeait plein nord. Sur la commune de Neuvy-Pailloux, un enclos incomplet était visible non loin du lieu-dit Atelier-La-Porcherie et au sud-est de la Mardelle aux Chevaux, les fossés d'un petit enclos et l'angle d'un grand enclos apparaissaient en vert sombre sur la teinte jaune qui dominait la parcelle. Pour finir près du centre bourg de la commune de Thizay, une forme fossoyée circulaire de petit taille était visible au sein d'une anomalie de forme sub-circulaire de jaune se trouvant elle-même dans une parcelle de teinte verte. En 2011, deux vols ont été effectués, l'un le 21 mai 2011 et le second le 12 juin 2011. La sécheresse précoce de cette année a largement favorisé les anomalies végétales ce qui a permis de photographier sur certaines communes de nombreux sites archéologiques. Lors de ces deux vols, les communes suivantes ont été concernées : Brion, Céré-Coings, La Champenoise, La

Chapelle Saint-Laurian, Déols, Diors, Diou, Étrechet, Levroux, Liniez, Lizeray, Ménétréols-sous-Vatan Montierchaume, Neuvy-Pailloux, Paudy, Saint-Maur, Saint-Valentin, Vatan, Villers-les-Ormes et Vineuil. Le nombre de sites archéologiques différents photographiés est de 36 (un site a été photographié lors des deux vols et quelques sites ont livré des traces d'époques différentes). Sur ces 36 sites, seulement 5 emplacements étaient déjà connus antérieurement.

La nature et le nombre de vestiges archéologiques photographiés permettent quelques constatations. En 2011, les structures en creux du type fossés plus ou moins larges étaient les traces les plus visibles, d'où le nombre impressionnant d'enclos photographiés (18 cas), suivi des traces de parcellaires (7 cas). Par contre cette année, les conditions n'étaient pas favorables à l'apparition des emplacements de fondations en dur. Les fondations des bâtiments du type villa gallo-romaine n'apparaissaient pas (pas de verse des céréales arrivées à maturité à leur emplacement).

Le premier vol avait pour objectifs outre le repérage de sites archéologiques, de positionner précisément et de vérifier depuis les airs l'emplacement des différents terrains aménagés, puis utilisés de 1917 à 1919 par l'école d'aviation de l'Armée de l'air américaine dans le département de l'Indre. Tous les sites qui avaient reçu des infrastructures ayant été remis en culture après la fin de la première guerre mondiale, le sous-sol à l'emplacement de ces anciens terrains d'aviation peut encore conserver des vestiges. Cette hypothèse a été confirmée par le vol du 21 mai 2011 qui a livré sur les communes de Lizeray et Paudy, à Volvault, des traces des anciennes voies ferrées qui desservaient le camp principal. Pour assurer une meilleure préservation du potentiel archéologique de ces sites pour l'avenir, 12 fiches de déclaration de site ont été réalisées. De plus, des photographies furent prises de la ZAC d'Ozans, commune d'Étrechet, précisément au moment où les décapages liés aux fouilles archéologiques préventives venaient de s'achever.

En 2012 un seul vol a été effectué, après les fortes précipitations du mois d'avril 2012, les pluies ont retardé les vols et atténué les contrastes. Ces conditions climatiques particulières ont été peu favorables à la détection aérienne de sites archéologiques. Sur les 14 communes survolées cette année, certaines n'ont rien révélé en 2012 (5), d'autres au contraire ont livré quelques sites : Chezelles (1), Diors (2), La Champenoise (1), Montierchaume (2), Neuvy-Pailloux (1), Saint-Maur (1), Thizay (2), Villers-les-Ormes (1), Vineuil (1). Mais dans l'ensemble la qualité des résultats obtenus est très largement décevante.

En 2012, les vestiges archéologiques photographiés correspondent à des traces d'anciens chemins médiévaux (3 cas), de voies ferrées américaines de 1918 (2 cas), de

fortifications médiévales (2 cas), d'enclos (1 cas), à une probable enceinte protohistorique (1) et diverses traces plus difficiles à interpréter. De plus, des photographies furent prises des travaux d'aménagement de la zone de dépassement à deux fois deux voies sur 1500 m de la RN151 Déols-Issoudun sur les communes de Neuvy-Pailloux et Saint-Aoustrille et à l'est de Châteauroux des décapages liés aux interventions archéologiques sur la ZAC d'Ozans, commune d'Étrechet.

En 2013, deux vols ont été effectués. Après un début d'année fort pluvieux, le mois de juillet 2013 en Champagne Berrichonne fut très chaud. Dans les cinq jours qui précédèrent le vol du 27 juillet 2013 des orages violents touchèrent à plusieurs reprises la zone de prospection. Ceci eut pour conséquence de repousser en Champagne Berrichonne le début de la moisson des parcelles plantées en céréales et de brouiller la lecture des contrastes liés à la pousse. Le second vol réalisé le 26 octobre 2013 avait pour objectif prioritaire de photographier les fouilles d'archéologie préventive menées par l'Inrap, sur la commune de Déols à côté de Grangeroux. Sur les 19 communes survolées cette année, certaines n'ont rien révélé en 2013 (3 communes), d'autres au contraire ont livré un ou plusieurs sites : Brion (2), Céré-Coings (3), Châteauroux (0), Déols (1), Diors (1), La Champenoise (2), Étrechet (1), Lizerey (5), Montier-

chaume (5), Neuvy-Pailloux (2), Niheme (0), Paudy (1), Le Poinçonnât (0), Saint-Aoustrille (2), Saint-Maur (4), Sainte-Fauste (4), Thizay (2), Villers-les-Ormes (3), Vi-neuil (2).

Le nombre de sites archéologiques photographiés au total est de 36, dont 6 emplacements qui étaient déjà connus antérieurement. Les vestiges archéologiques photographiés correspondent à des parcellaires anciens (11 cas), des traces d'anciens chemins médiévaux (8 cas), des traces de voies ferrées américaines de la période 1917-1919 (5 cas), aux bâtiments d'un sanctuaire gallo-romain (2 cas), des traces d'un ancien parcellaire de vignes (2 cas), des traces liées à un camp d'aviation français de 1917 (1 cas), des fortifications médiévales (1 cas), à un château médiéval (1 cas), à des traces d'extraction de minerai de fer (1 cas), à des traces probables de brûlis près d'une motte médiévale (1 cas) et à une série de fosses non datables (1 cas). Il faut ajouter le suivi de travaux : ZAC d'Ozans commune d'Étrechet, construction d'un pont sur la voie ferrée Paris-Toulouse à Montierchaume, terrassements et curages dans les marais de Jean Varenne à Thizay et Saint-Aoustrille, aménagements de la RN 151 à l'emplacement supposé du tombeau gaulois commune de Neuvy-Pailloux.

Didier Dubant

Âge du Fer

DÉOLS Les Bapaumes, les Connilles

De mars à juillet 2010, une fouille a été réalisée à Déols aux lieux-dits les Bapaumes et Les Connilles. Le site avait été découvert par Matthieu Munos lors de deux campagnes de diagnostic réalisées en 2007 et 2009. Les vestiges d'un habitat ouvert daté de La Tène C1 (250 av. J.-C.) auquel succède une ferme gauloise, à partir de La Tène C2 (180 av. J.-C.), ont été étudiés sur une surface de trois hectares. L'occupation la plus ancienne concerne un petit ensemble de bâtiments, six silos et trois grandes fosses polylobées répartis sur un hectare. L'extension de cet habitat ouvert se développe au nord et à l'est, hors des limites de la fouille. La ferme gauloise de La Tène C2 est caractérisée par un enclos à cinq côtés dont le type de plan est inconnu en région Centre.

Dans cet enclos de 7600 m² de nombreux vestiges ont été découverts : habitations, silos, celliers et puits. Le fossé de clôture mesure 338 m, 2 m de largeur et 1,50 m de profondeur maximum. Un talus interne est aménagé avec les déblais issus du creusement du fossé. Une unique entrée est matérialisée par l'interruption du fossé à l'ouest. Les vestiges d'un porche monumental ont été retrouvés. L'étude du mobilier céramique distingue deux phases successives qui couvrent une période d'environ cent ans. Chaque phase est marquée par un incendie général des bâtiments d'habitation. Il s'agit de la première ferme gauloise étudiée dans l'Indre.

Jean-Philippe Baguenier

Âge du Fer

DÉOLS Les Chamberlaines

Des perspectives d'aménagement à Déols au lieu-dit Les Chamberlaines ont motivé la prescription de deux fouilles, suite aux résultats positifs du diagnostic mené par François Cherdou (Inrap). Les deux fouilles sont situées de part et d'autre d'un ancien polygone de tir qui n'a pu être exploité.

Le chantier 1

Située au nord de la parcelle, cette petite emprise (1600 m²) a livré peu de vestiges. Des rejets de mobilier lithique et céramique d'époques diverses (Paléolithique, Néolithique, Protohistoire, âge du Bronze, âge du Fer, La Tène finale) ont été découverts en surface du terrain

naturel et dans des dépressions naturelles. Leur répartition est aléatoire et sans organisation. Leur présence est certainement liée à des occupations périphériques non identifiées.

Un structure de combustion très perturbée et contenant peu de mobilier a été identifiée. Elle est datée de La Tène C1 d'après deux datations radiocarbone cohérentes. Toutefois, cette méthode n'étant pas suffisamment précise pour cette période, une attribution à la fin de La Tène est plus probable. Cette structure est certainement liée à un habitat qui n'a pu être repéré. La présence de l'ancien polygone interdit toute recherche immédiate au sud de l'emprise fouillée.

Si ces occupations protohistoriques se manifestent essentiellement à travers le mobilier et sont difficiles à caractériser, la présence d'artefacts n'est pas étonnante tant les vestiges anthropiques sont nombreux dans ce secteur (moins de 4 km de rayon). Ils concernent toutes les périodes de la Protohistoire même si celles-ci ne peuvent pas toujours être précisées. Des vestiges d'habitat et des structures funéraires sont donc présents autour de cette fouille.

Deux squelettes de caprinés ont été fouillés, leur dépôt est probablement récent.

Le chantier 2

Située au sud de la parcelle, cette emprise de 2300 m² a essentiellement livré des vestiges de La Tène finale. Il s'agit de trous de poteau souvent très arasés et contenant peu de mobilier. Un grenier sur quatre poteaux a été identifié ainsi qu'un grand bâtiment sur paroi rejetée, probablement l'habitation. Un puits a été partiellement fouillé à proximité. Des concentrations de trous de poteau ont été repérées et fouillées mais les plans identifiés restent hypothétiques. Leur interprétation et leur datation restent donc sujettes à caution. Le mobilier, céramique, faune,

métal, est trop lacunaire pour analyser cette occupation de manière approfondie. La céramique présente des caractéristiques locales, seules les amphores attestent de la consommation de vin et des relations pouvant exister avec des territoires voisins. Le mobilier faunique se compose de bœuf, porc et capriné, traditionnellement présents sur les sites ruraux laténiens.

Ces quelques caractéristiques sont cohérentes avec un établissement rural à vocation agropastorale. L'occupation se présente sous la forme d'un habitat ouvert, sans organisation apparente. Toutefois, il apparaît évident que cette occupation ne se limite pas à la zone prescrite. La limite nord de la fouille a été définie par la présence de l'ancien polygone de tir qui reste inaccessible. De plus une concentration de trous de poteau située contre la limite est correspond très certainement à un ou plusieurs bâtiments situés hors emprise.

La fouille n'a donc permis de mettre en évidence qu'une partie d'un habitat protohistorique. Si plusieurs sites contemporains ou comparables ont été étudiés, les formes de l'habitat ne sont pas connues précisément. Des habitats ouverts constitués de plusieurs unités architecturales sont présents à Étrechet sur la ZAC Ozans à Croc au Loup et La Perrière. Des enclos fossoyés ont aussi été fouillés à Déols, aux lieux-dits les Bapaumes et les Connilles, et à Coings sur la zone aéroportuaire. Toutefois, les données sont encore trop limitées pour tenter d'approcher l'organisation du territoire, et les relations ou les hiérarchies existant entre les différents sites.

Les occupations identifiées à Déols les Chamberlaines contribuent à mieux connaître et à compléter les formes de l'habitat autour de Châteauroux, mais la surface restreinte des fouilles limite l'analyse de ces sites.

Benoît Pescher

Moyen Âge

ÉTRECHET ZAC d'Ozans tranche 5

Époque moderne

Dans le cadre du projet de la zone d'aménagement concerté développé par la Communauté d'agglomération castelroussine, plusieurs diagnostics ont été prescrits par le service régional de l'Archéologie de la région Centre. Le diagnostic de la phase 1 - tranche 5, dirigé par N. Holzem (Inrap), s'est déroulé à la fin de l'année 2010 au lieu-dit Ozans, situé sur la commune d'Étrechet (Indre), au sud-est de Châteauroux. Les résultats de cette opération ont conduit le Service régional de l'archéologie à prescrire deux fouilles préventives. La première opération concerne l'occupation protohistorique. La seconde, se rapportant aux occupations médiévales, moderne et contemporaine, fait l'objet de la présente notice. Elle a permis de préciser et de caractériser toutes les composantes du site. La fouille a permis également d'identifier plusieurs phases d'occupation réparties entre le XI^e s. et l'époque moderne.

Un habitat groupé de type agropastoral

La première phase d'occupation (XI^e-XII^e s.) est caractérisée par une occupation essentiellement agropastorale. Seize bâtiments sur poteaux, interprétés comme structures d'habitat et annexes, essentiellement des greniers, sont regroupés en cinq pôles. Un premier enclos fossoyé délimite, en partie, cet ensemble. Au centre du site, l'espace est resté vierge. Cependant, la présence d'une grande fosse circulaire, associée à des trous de poteau et dont la fonction n'a pu être déterminée, doit être signalée. Au nord de l'emprise, un chemin bordé par des fossés dessert probablement les parcelles voisines. D'autres sections de fossés ont pu avoir une fonction de drainage.

L'hypothèse d'un exploitant ayant accumulé des biens et s'étant hissé progressivement vers l'élite sociale pour-



Étrechet, ZAC d'Ozans, tranche 5, vue aérienne du chantier de la « ZAC d'Ozans-Tranche 5, lot 1 » et du château d'Ozans (Thomas Sagory, www.du-ciel.com, 2012)

rait être envisagée. Cette ascension se traduirait par la construction d'une maison plus confortable et plus imposante.

Le développement de la maison forte d'Ozans

Les bâtiments sur poteaux sont abandonnés au profit de cinq édifices maçonnés. Concentrés au sud de l'emprise, ils sont alignés selon un axe sud-est – nord-ouest. Le mobilier archéologique place l'occupation et l'abandon au cours des XIV^e-XV^e s. L'arasement des vestiges permet difficilement l'identification de ces constructions. Néan-

moins, il serait intéressant d'y voir les dépendances de la maison forte décrites plus précisément, dans les archives, depuis la fin du XIII^e s. Ces bâtiments pourraient également être liés à une première enceinte maçonnée, illustrée aujourd'hui par une tranchée de récupération, et organisés autour d'une cour.

Enfin, ils sont circonscrits à l'est par un chemin qui rejoint peut-être la voie qui mène d'Ozans à Chignay et Renier, représentée sur l'Atlas de Trudaine (1745-1780).

L'évolution de la basse-cour à l'époque moderne

Aux XV^e-XVI^e s., les bâtiments maçonnés sont abandonnés et rasés. Ils sont remplacés par une grande enceinte maçonnée flanquée de tourelles d'angles. Celle-ci subira par la suite des modifications architecturales. D'après les aveux et les dénombrements de 1545, elle pourrait ceindre la basse-cour. Elle évoque alors la volonté du seigneur de s'isoler et elle correspond davantage à un besoin symbolique que défensif. Elle reprend également et strictement le tracé et l'orientation des fossés médiévaux. Cette limite sera fossilisée dans le parcellaire comme en témoigne le cadastre napoléonien.

Durant l'Époque moderne, la basse-cour est occupée principalement par des fosses de plantations qui témoignent de la présence passée de jardins, d'allées bordées d'arbres ou de vergers. De ce fait, la maison forte apparaît comme un lieu d'agrément. Cet espace évoluera vers un parc arboré au début du XX^e s.

Claire Pesenti Etrechet

Âge du Bronze

Âge du Fer

ETRECHET

ZAC d'Ozans, le Four à Chaux

Gallo-romain

L'opération de fouille d'Étrechet le Four à Chaux s'est déroulée du 23 mai 2011 au 23 septembre 2011 sur une superficie de près de 6,5 hectares. Elle fait suite au diagnostic archéologique réalisé en 2009 sous la direction de Mathieu Munos. Deux périodes d'occupations sont principalement représentées sur ce site : la Protohistoire (âge du Bronze et premier âge du Fer) et l'Antiquité.

Première période d'occupation du site, l'âge du Bronze ancien n'a livré que quelques vestiges très éloignés entre eux. De ce fait, aucune organisation spatiale ne peut être établie pour cette occupation.

La seconde période se caractérise au sein de trois secteurs ayant livré des vestiges de l'âge du Bronze final. Il s'agit d'un bâtiment sur poteaux et de fosses très érodées (secteur 3) et de deux zones de concentration de fosses se recoupant entre elles (secteurs 1 et 2). Ces dernières, liées à l'exploitation du sous-sol limoneux, sont certainement associées à un habitat dont les traces n'ont pas pu être décelées sur l'emprise de fouille. Ces fosses ont servi dans un second temps de dépotoirs, le mobilier céramique remonte aux X^e et IX^e s. av. J.-C.

La période 3 correspond au premier âge du Fer. Les vestiges découverts sont relativement diffus au sein de l'emprise de fouille. Ils s'étendent sur un peu plus d'un hectare. Il s'agit essentiellement de fosses à comblements détritiques. Celles-ci peuvent être liées à une activité d'extraction de matériaux. Deux portions de fossés ou sablières basses ainsi qu'un trou de poteau pourraient attester la présence d'un habitat. Celui-ci n'a pas pu être découvert et ses traces sont probablement perturbées par les vestiges historiques et l'installation d'un établissement rural quelques siècles plus tard.

La période 4 correspond à une occupation antique se développant sur près d'un tiers de la surface prescrite (secteurs 4 et 5). Elle est relativement importante et couvre près de trois siècles. Elle se subdivise elle-même en deux phases. Tout d'abord, de la fin du I^{er} s. av. J.-C. (environ 30 av. J.-C.) au milieu du I^{er} s. ap. J.-C., elle se caractérise par la présence de deux segments de fossés d'enclos et de bâtiments en matériaux périssables. Ces derniers ne sont pas reconnus dans leur ensemble. L'arasement général du site et la restructuration postérieure du secteur avec l'installation d'infrastructures ma-

çonnées sont largement venus perturber cette première phase mise en évidence lors du second décapage. La seconde phase d'occupation antique voit le développement des maçonneries (bâtiment résidentiel, enclos et bâtiments annexes inscrits aux angles de ce dernier). Le passage d'un site de type ferme au statut de petite *villa*, dont l'activité principale reste liée à l'agriculture se fait progressivement sur quelques dizaines d'années. Certaines structures, comme trois fours à chaux, restent atypiques pour cet établissement.



Étrechet, le Four-à-Chaux, vue générale du four à chaux 1616 (J.-F. Jakubovski, Inrap)

Le secteur 5 est occupé jusqu'au III^e s. ap. J.-C. avec l'installation d'un atelier de potier (production de céramiques de type mortiers). Cette activité artisanale fait certainement suite à une zone qui était vouée aux activités agricoles et qui s'organisait autour d'un bâtiment de type grange. La période 5 (III^e - IV^e s. ap. J.-C.) correspond à l'abandon et au démantèlement des maçonneries de l'établissement. Un four à chaux et une série de fosses sont liés à cette période. Enfin, la période 6 correspond essentiellement à l'implantation de nouvelles trames parcellaires datant des époques médiévales et modernes.

Sébastien Raudin



Étrechet, le Four-à-Chaux, oenochoé (N. Holzem, Inrap)

Âge du Fer

ÉTRECHET ZAC d'Ozans, Croc au Loup, La Perrière

Les quatre fouilles, totalisant une surface de 6,5 hectares, prescrites dans le cadre de l'aménagement de la ZAC d'Ozans sur la commune d'Étrechet, se sont déroulées entre les mois de mai et septembre 2011. Outre de rares éléments mobiliers de la période préhistorique, l'essentiel des vestiges mis au jour date du premier et du deuxième âge du Fer.

La période 1 de la fin du premier âge du Fer au début du deuxième âge du Fer, est représentée par un ensemble de fosses ayant subi une forte érosion, ce qui explique qu'elles présentent des plans très irréguliers. Ces fosses d'extraction ont permis de récolter un mobilier céramique qui complète un corpus jusque-là très pauvre dans le département de l'Indre pour cette période de la Protohistoire.

Sur le site 36 071 027 AH, cette période est représentée par un ensemble de fosses de fonction inconnue venant largement se recouper les unes les autres. Les quelques éléments présents sur le site 36 071 028 AH sont du mobilier céramique récolté en surface de décapage et un

bâtiment fondé sur quatre poteaux associé à une palissade dont la fonction reste indéterminée.

La période 2 de La Tène moyenne se localise sur le site 36 071 029 AH. Elle correspond tout d'abord à un petit enclos palissadé reconnu sur trois côtés dont le système d'accès a été préservé. Il avait certainement une fonction agropastorale. Immédiatement au sud, un ensemble bâti de type ouvert correspondant à 12 unités architecturales a été mis au jour. Dans une zone de 2500 m², il met en relation quatre bâtiments d'habitation localisés au nord et huit « greniers » en partie sud. En outre, des vestiges d'une activité d'extraction perdurent durant cette seconde période d'occupation.

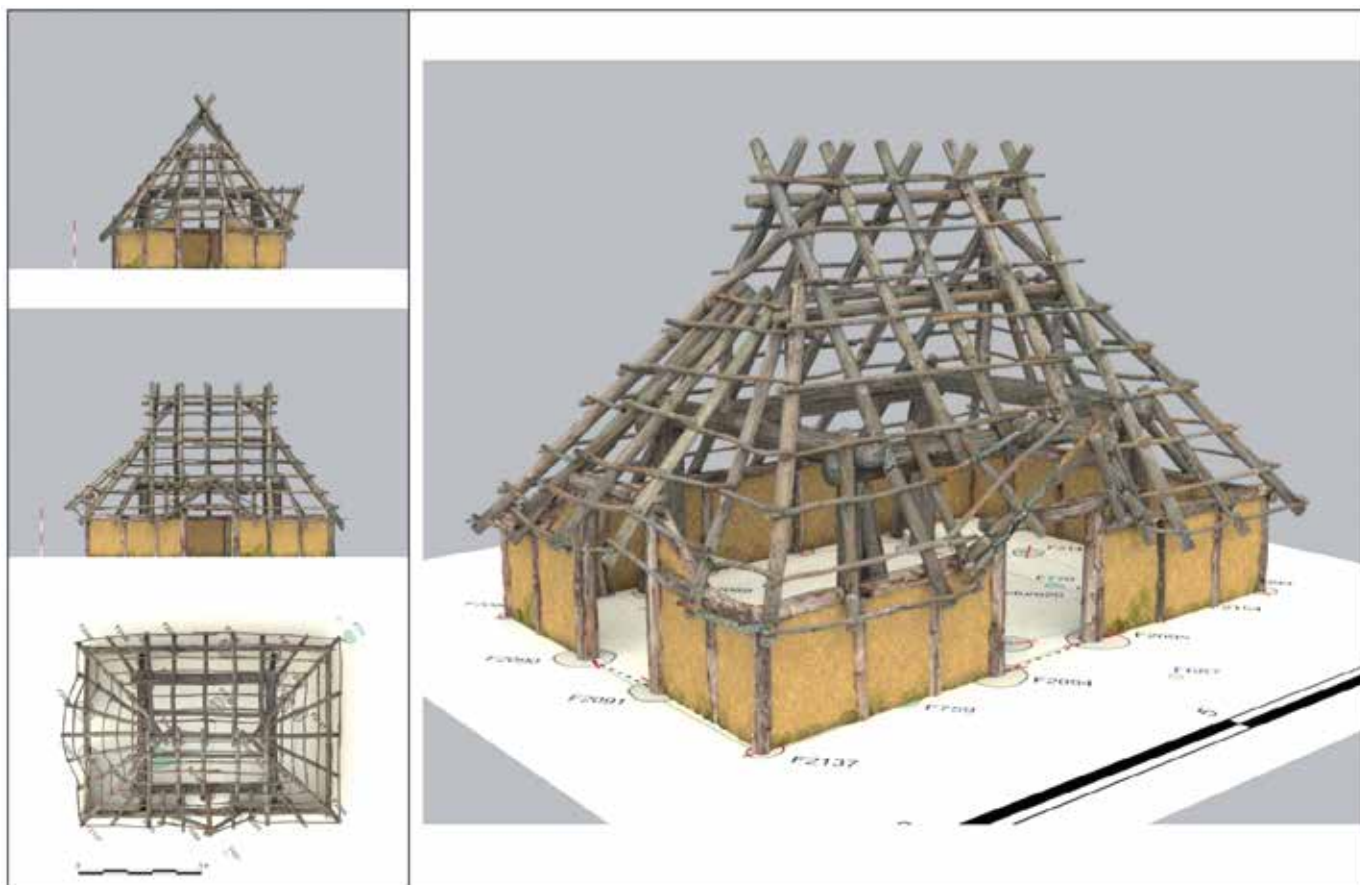
La période 3 du début de La Tène finale est présente sur les sites 36 071 027 AH et 36 071 029 AH. Sur le premier, un deuxième ensemble architectural composé de façon similaire à la période 2 a été étudié. Huit bâtiments « simples » se mêlent à quatre édifices « complexes » sur une surface de près de 6000 m². Sur le deuxième, un enclos fossoyé, reconnu sur trois côtés et comportant

un double système d'entrée original au nord-ouest est interprété comme un enclos pour l'élevage.

Ces fouilles ont donc permis de mettre au jour des indices de présence humaine dès la Préhistoire, puis de confirmer des occupations apparaissant à la fin du premier âge du Fer et d'étudier, enfin, des habitats ruraux

de La Tène moyenne et finale. Ces dernières pourraient s'inscrire dans des phases intermédiaires entre les formes d'habitats ruraux laténiens de type ouvert et la mise en place du modèle des établissements à enclos..

François Cherdo



Étrechet, la Perrière, Croq-au-loup, hypothèse de restitution en 3D du bâtiment 16 (N. Holzem, Inrap)

Gallo-romain

ÉTRECHET Les Marchats, Fêts de Renier

Moyen Âge

La fouille archéologique réalisée dans la commune d'Étrechet aux lieux-dits Fêts de Renier et les Marchats a livré une densité importante de vestiges se développant entre l'époque gallo-romaine précoce et la fin du haut Moyen Âge.

La période gallo-romaine précoce est marquée par l'aménagement d'un enclos fossoyé qui structure le paysage de Fêts de Renier durant tout le Haut-Empire (période 1). La configuration du premier état de l'établissement (phase 1) est emprunte de l'héritage laténien : un enclos fossoyé et un autre système de fossés sont probablement associés à un bâti sur poteaux plantés. Ce dernier n'a pas été clairement mis en évidence.

La physionomie générale de l'établissement antique évolue dans le cours du premier siècle et acquiert, à la fin

de ce siècle ou au cours du suivant, sa forme définitive (phase 2). La principale transformation est marquée par l'apparition du bâti maçonné. Un four à chaux est lié à ces constructions. Dans sa configuration finale, le site présente deux entités distinctes qui permettent d'identifier un espace à vocation résidentielle (bâtiment 1 et enclos maçonné) et un espace dévolu à la production et au stockage (bâtiment 2). Il s'agit d'un établissement à la transition entre l'exploitation familiale et la petite entreprise agricole, sans que celui-ci puisse prétendre à l'appellation de *villa*.

La fouille a permis de réviser les propositions formulées au diagnostic d'un établissement lié à la réduction du minerai de fer. En effet, l'activité de réduction est exclusivement caractérisée par d'importants remblais de scories épanchés préalablement à la construction du bâtiment 2

(phase 2). Cet épandage et la proximité des ferriers perçus en photographies aériennes laissent peu de doute quant à l'existence d'une activité de réduction sur les terres proches de l'exploitation et tendent à prouver les relations entre l'établissement agricole et la production métallurgique. La réalisation d'activité d'épuration et de forge directement sur le site est assurée. Le four et les déchets mis au jour dans l'angle oriental de l'emprise semblent correspondre à un atelier d'affinage.

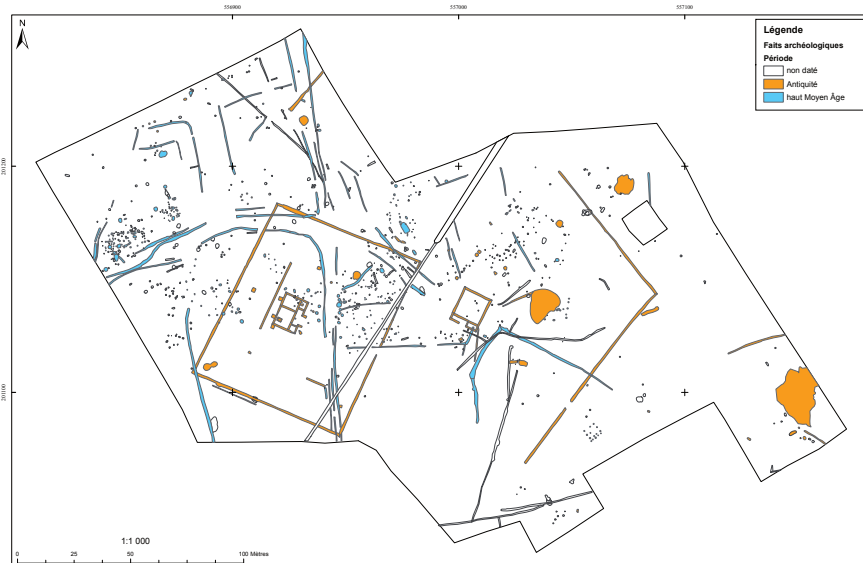
Après le premier tiers du III^e s. apr. J.-C., l'occupation gallo-romaine cesse et le site périclité. Il faut attendre le IV^e s., voire la deuxième moitié du V^e s., pour que le site soit réoccupé.

La fouille a mis en évidence une organisation rationnelle et planifiée du terroir pour le haut Moyen Âge. Cette mise en valeur de l'environnement est matérialisée par un système de fossés qui délimite trois chemins et cinq parcelles.

La répartition spatiale des vingt-quatre plans de bâtiment identifiés et les zones d'ensilage suggèrent l'existence d'au moins trois unités d'exploitations agricoles. La nature des mobiliers recueillis, corrélée à celle des différentes structures mises au jour, traduit la vocation agropastorale de ces installations. L'indigence du matériel archéologique ne permet pas toujours de les rattacher aux deux phases individualisées pour cette période (phase 1, époque mérovingienne et phase 2, époque carolingienne). L'étude des constructions met en évidence des architectures variées, parfois complexes, dont les superficies sont comprises entre 3 m² et 78 m². La morphologie de certaines constructions et l'étude des

superficies permettent de proposer, dans certains cas, des attributions fonctionnelles.

L'absence de témoin céramique, appartenant à une période postérieure au X^e s. suggère l'abandon du site à cette époque. Cette désertion pourrait correspondre à un



Étrechet, Les Marchats, Fets-de-Renier, plan périodisé des vestiges antiques et médiévaux (N. Fouillet, Inrap)

déplacement des populations vers des lieux proches dont certains peuvent former des hameaux ou des bourgs actuels. Ainsi, l'occupation médiévale mise au jour lors du diagnostic du « Parc du Château » d'Ozans est datée du XI^e s et se développe jusqu'au XIII^e s..

Nicolas Fouillet

Âge du Bronze

ÉTRECHET ZAC d'Ozans tranche 5 lot 2

Âge du Fer

Dans le cadre du projet de zone d'aménagement concerté d'Ozans, développé par la communauté d'agglomération castelroussine sur la commune d'Étrechet, une série de diagnostics et de fouilles préventives ont été entrepris depuis 2009. Plusieurs tranches ont ainsi été réalisées. La tranche 5 est constituée de deux lots de fouilles préventives, confiés à Éveha suite au diagnostic réalisé à la fin de l'année 2010. Le lot 2 (sites 36 071 035 AP et 36 071 036 AH) présenté ici, a fait l'objet de deux prescriptions correspondant chacune à une emprise de fouille distincte. Les deux fouilles, distantes de 18 m, ont été menées du 9 mai au 22 juin 2012 et se rapportent à des vestiges du Bronze final et de La Tène.

Une occupation du Bronze final

La première opération a été réalisée sur une petite emprise de 530 m² et a révélé deux épandages de céramique du Bronze final IIb-IIIa. Il s'agit probablement de



Étrechet, ZAC d'Ozans tranche 5 lot 2, photo par cerf-volant des emprises de fouille (Thomas Sagory – www.du-ciel.com. D.R.©Éveha 2013)

rejets d'activités domestiques, cependant les structures fouillées à la périphérie du site, et pauvres en mobilier, ne permettent pas de caractériser le type d'occupation. L'emprise de fouille étant exiguë, il peut s'agir de rejets d'un habitat situé à proximité immédiate mais non repéré. Autour du château d'Ozans, d'autres découvertes réalisées dans le cadre de diagnostics suggèrent une occupation de la fin du l'âge du Bronze présente mais néanmoins difficile à caractériser.

Une occupation de La Tène

L'emprise principale (environ 9 000 m²) a révélé, quant à elle, quelques fosses d'extraction d'argile qui datent de La Tène ancienne. Le mobilier découvert est essentiellement constitué de céramique, peut-être liée à un habitat qui pourrait se développer à proximité immédiate mais en dehors de l'emprise de fouille, dans une zone non diagnostiquée.

Le comblement final de la principale fosse de La Tène ancienne est attribuable à La Tène moyenne, mais aucun autre vestige de cette période n'a été identifié.

La principale phase d'occupation prend place à La Tène finale et à la période augustéenne. De nombreux trous de poteau de grandes dimensions et révélant des plans sur quatre poteaux représentent la part la plus importante des vestiges. Les dimensions des bâtiments sont variables mais il s'agit probablement de greniers (entre 6 et 12 m²). Des superficies plus importantes (entre 30 et 56 m²) permettent de suggérer trois bâtiments d'habitation. Six des bâtiments découverts présentent la même orientation (sud-ouest - nord-est). Une palissade orientée du nord-ouest au sud-est est également présente. Son rôle exact dans la structuration de l'habitat n'est pas défini, elle est située un peu à l'écart des principaux bâtiments et ne présente pas de retour.

Le mobilier faunique est extrêmement indigent. Des amphores ont été découvertes in situ mais il n'est pas certain que leur contenu ait été consommé sur place. Le mobilier métallique ne permet pas de préciser les activités du site.

Il s'agit probablement d'un habitat ouvert à vocation agricole, structuré et dont nous ne connaissons pas l'emprise totale.

Par ailleurs, des fossés de parcelles et des ornières de voiries d'époque romaine à moderne ont été relevés en plan.

Synthèse

L'occupation de l'âge du Bronze final IIb-IIIa est très difficile à définir. Elle est surtout marquée par deux épanchages de céramique, probablement des rejets domestiques liés à la présence d'un habitat dans les alentours. Les formes découvertes sont classiques ; elles renvoient notamment à des objets découverts lors des diagnostics autour de la zone fouillée sur la ZAC d'Ozans et également à des ensembles régionaux (Loiret, Cher) contemporains. Les traces d'occupation de l'âge du Bronze sont généralement assez fugaces dans les environs.

Les occupations de La Tène se divisent en trois phases d'inégale importance. La phase la plus présente est la dernière et appartient à La Tène finale. Il s'agit d'un habitat structuré voué à l'élevage et l'agriculture. Les preuves d'échanges avec les régions environnantes sont ici plus nombreuses que sur les sites locaux comparables.

Les découvertes de la ZAC d'Ozans et des environs de Châteauroux montrent l'existence de formes d'habitat possédant des caractéristiques similaires et pouvant se succéder dans le temps.

Benoît Pescher

Moyen Âge

ÉTRECHET Village de Ménas

L'opération d'Étrechet, au lieu-dit Village de Ménas, couvre une superficie d'environ 1,7 hectare. Les indices les plus anciens remontent à la Préhistoire. Il s'agit de quelques pièces lithiques découvertes de façon isolée et en position secondaire. Concernant la Protohistoire, une fosse contenant de nombreux restes céramiques constitue le témoignage d'un site se trouvant dans un environnement proche de l'opération. La présence d'un fragment de fusaïole permet d'avancer une attribution entre la fin de l'âge du Bronze et le début du premier âge du Fer (900 av. J.-C. à 625 av. J.-C.). Du mobilier peu abondant a pu être mis au jour au sein de quelques faits, en position résiduelle, ou encore de façon isolée.

Quelques fragments de céramiques antiques indiquent également une fréquentation discrète sur le site. Il s'agit la plupart du temps d'éléments résiduels. Seuls de rares faits peuvent être rattachés sans certitude à cette pé-

riode. Le peu de formes identifiées sur le site est attribuable aux III^e - IV^e s. apr. J.-C.

Le premier Moyen Âge est la période la mieux représentée avec deux pôles d'occupation. Le premier se concentre essentiellement dans la partie nord de la surface prescrite. Il est matérialisé par la présence de nombreuses fosses et trous de poteau et par deux structures de combustion. La fonction de ces fours reste difficile à interpréter. Cependant, l'absence d'indices évoquant une activité artisanale amène à penser qu'il s'agit de fours à usage domestique. Bien que le mobilier découvert lors de la fouille des vestiges de cette partie du site soit peu abondant, les quelques restes céramiques mis au jour remontent aux VI^e-première moitié du VIII^e s.

Le second pôle d'occupation médiéval est matérialisé par un regroupement de faits (ensemble 4), quelques

fosses situées autour de ce dernier, et une structure de combustion, le tout situé dans la partie sud de l'opération. Une sépulture isolée, à proximité de l'occupation mérovingienne a également été mise au jour dans la partie nord de l'opération. Les résultats de l'analyse radiocarbone effectuée sur cette dernière font état d'une fourchette chronologique couvrant les VIII^e s.- IX^e s. La structure de combustion repérée dans cette partie du site est également attribuée à cette période. Cependant, il n'est pas exclu que ce four soit installé dès la phase mérovingienne. La datation de ce pôle d'occupation carolingien, seconde moitié du VIII^e s.-X^e s., repose sur les quelques fragments de céramiques issus essentiellement des fosses. On signalera tout de même la présence de mobilier antérieur à la seconde moitié du VIII^e s., qui

pourrait être en position résiduelle ou encore signifier une installation légèrement plus précoce.

Un réseau fossoyé s'implante ensuite à partir du XIV^e s. et perdure au moins jusqu'au XIX^e s.

La rareté du mobilier céramique et le mauvais état de conservation des vestiges n'ont pas favorisé leur analyse et leur interprétation fonctionnelle. La restitution de plans de bâtiments reste très délicate. Il est fort probable que des éléments n'aient pas pu être mis au jour. Le site se trouve en effet dans une zone de fluctuation du réseau hydrographique de cette partie de la vallée de l'Indre.

Sébastien Raudin

Âge du Fer

LEVROUX Les Arènes

La fouille des Arènes est située au sud du centre-bourg de Levroux. Elle porte sur quatre parcelles, P1340, P1490, 1491 et 1492.

Sur la parcelle 1340, un bâtiment sur poteaux certainement laténien, ainsi que des réseaux enterrés datés de l'ère industrielle ont été mis au jour. Les vestiges protohistoriques font partie d'un ensemble de découvertes archéologiques datées du II^e s. av J.-C. concentrées dans ce secteur que l'on appelle le Village des Arènes. Sur la parcelle 1491, deux trous de poteau (dont un appartient à un bâtiment) et une fosse datés de la période laténienne, un puisard et des réseaux enterrés de l'ère industrielle ont été mis au jour.

Sur la parcelle 1490, seul un bâtiment industriel a été mis au jour.

Sur la parcelle 1492, une partie d'un bâtiment sur poteaux, des trous de poteaux annexes, un puits et des fosses appartenant à la période laténienne, ainsi qu'un réseau électrique de l'ère industrielle ont été mis au jour. Les vestiges protohistoriques font partie d'un ensemble de découvertes archéologiques datées du II^e s. av J.-C. concentrées dans ce secteur.

Le site découvert est daté de La Tène moyenne à La Tène finale. Il est caractérisé par deux bâtiments sur poteaux, un puits et deux fosses. Il peut, par sa localisation, sa nature et sa datation, être rattaché au site laténien.

Les indices manquent toutefois pour le définir comme une zone d'habitat périphérique (absence de rejets domestiques et de traces probantes de la vie quotidienne). Par ailleurs, tout comme la partie ouest du site Charbonnier qui le jouxte au sud, il ne présente aucune forme d'activité métallurgique, activité qui occupe principalement cette zone à La Tène C et D. Les deux bâtiments mis au jour sont peut-être liés à une activité agropastorale.

Globalement, les vestiges sont diffus et il est probable que l'on ne soit plus au cœur du Village des Arènes mais dans une zone périphérique plutôt à caractère agricole. Le site pourrait donc être défini comme un secteur de transition entre un espace voué à une activité artisanale (travail du fer) et un secteur ouvert sur des zones agricoles ou d'élevage.

Chrytelle de Belvata-Balasy

Néolithique

MARTIZAY Saint-Romain

Âge du Bronze

Les campagnes de fouilles des années 1960 et 1970 avaient permis de mettre en évidence, sous les couches gallo-romaines, grâce à la présence de tessons de céramique, des niveaux du Néolithique et de l'âge du Bronze Soubrier J.-L. Marquet J.-C., 1979,. Le mobilier a été revu récemment par Roland Iribarria (Inrap) et Anne Hauzeur (Paléotime) qui en ont confirmé le grand intérêt et l'âge néolithique moyen I.

Nous avons pu d'autre part avoir accès au mobilier non tourné néolithique et protohistorique provenant des trois campagnes de fouille dirigées par C. Gandini (2009-2011). Ce mobilier provient des sept fenêtres ouvertes au cours des trois campagnes de fouilles. Il a été extrait uniquement en repérant l'unité stratigraphique à laquelle il appartenait mais malheureusement jamais avec son repère tridimensionnel. Nous disposons donc d'un mo-

bilier très abondant contenant des tessons remarquables avec éléments de préhension et nombreux décors.

Au vu des comptes-rendus de fouille rédigés par C. Gandini pour les campagnes 2009 et 2010, il s'avère que les niveaux préhistoriques (Néolithique) et protohistoriques (âge du Bronze) qui existaient dans la parcelle Barnier, à l'est de la route qui conduit au cimetière, sont encore très nettement présents et même particulièrement bien représentés en certaines zones du site. C'est ce fait qui a déclenché notre décision de demander en 2013 une autorisation de fouille sur la zone 3 du site.

Les différents lots de céramiques ont été séparés, chacun des trois lots étant ensuite vu par les différents spécialistes concernés : R. Irribarria pour le Néolithique moyen I, R. Martineau pour le Néolithique final, Christophe Maitay et Hélène Froquet-Uzel pour les tessons protohistoriques. Le diagramme montre une répartition très hétérogène des trois ensembles chronologiques de tessons, la zone 3, sélectionnée pour la fouille de 2013, étant également riche en tessons du Néolithique final et du Bronze final.

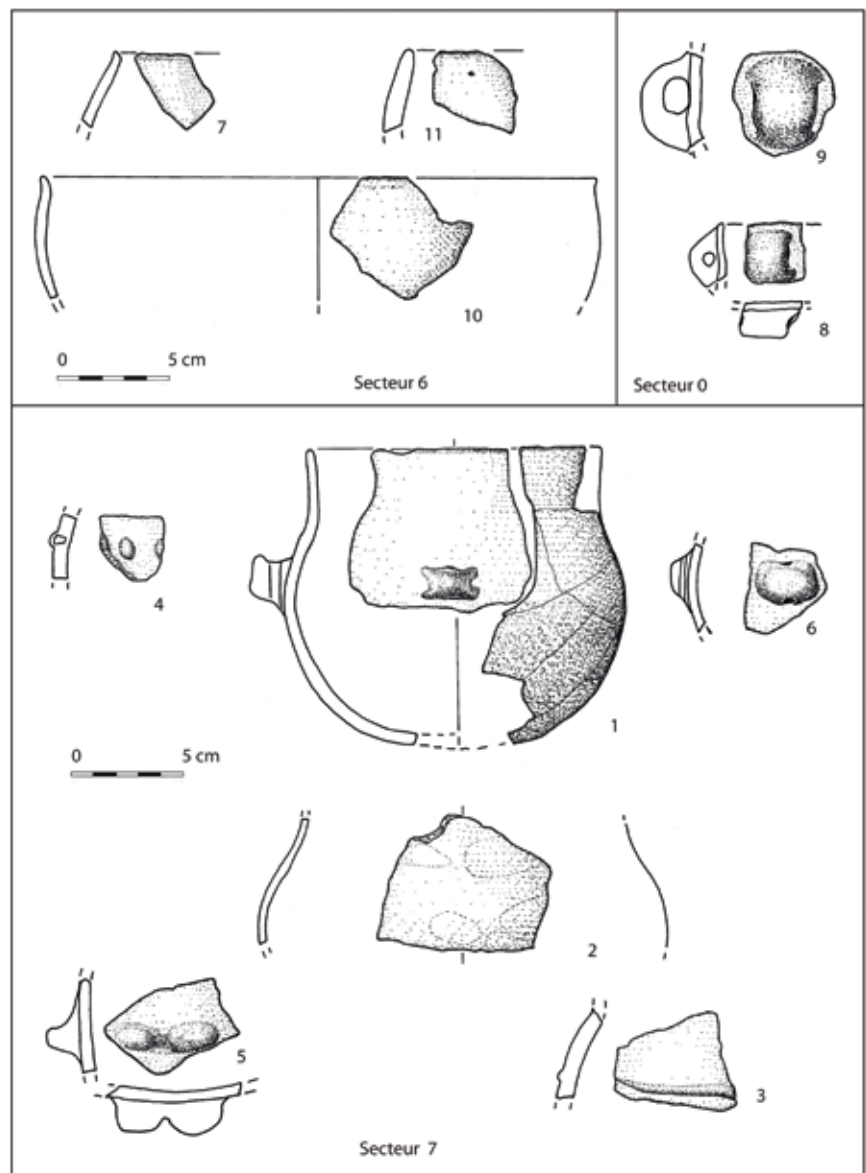
Grâce aux décomptes et à la détermination des tessons, nous avons vu que parmi les fenêtres ouvertes par C. Gandini, c'était celle de la zone 3 qui avait donné le plus grand nombre de tessons de céramique non tournée. Nous avons ainsi décidé (c'était le sens de l'autorisation demandée) de procéder à un élargissement de cette zone pour y localiser systématiquement tous les artefacts (tessons et éléments d'industrie lithique notamment) afin de déterminer l'existence éventuelle d'un ou plusieurs niveaux d'occupation.

À partir de la zone 3 créée par C. Gandini, une bande de deux mètres de largeur a été ouverte au nord le long du petit côté du rectangle et à l'est le long du grand côté. Trente-quatre carrés de 1 mètre de côté, au total, ont été ouverts. Tous les artefacts de plus de 3 cm de longueur ont été systématiquement repérés à l'aide d'un tachéomètre (matériel du laboratoire Archéologie et Territoires de Tours) avec l'objectif d'un traitement par le logiciel ArcView (Mémoire de Master I de Clément Recq) et, éventuellement, à moyen terme par la mise en place d'un SIG du site dans son ensemble et de ses diverses occupations. Les sédiments ont été systématiquement prélevés par sous-carrés de 50 cm sur 50 cm et par sous-couches de 5 cm d'épaisseur. Ils ont été tamisés, à sec, sur un tamis à maille de 2 mm. Les artefacts ont été collectés pour être identifiés (recherche de microlithes, de fragments d'opale-résinite, d'éclats spé-

ciaux, etc.) mais également été comptés par lots afin de déterminer d'éventuelles concentrations.

Observations sur la céramique du Néolithique moyen I (R. Irribarria)

Il existe sur l'ensemble de la production présentée, des caractères techniques généraux qui montrent une réelle homogénéité de la production céramique. Tous les tessons ont des épaisseurs comprises entre 4 et 7 mm. La fréquence des inclusions dans les pâtes est comprise entre 5 et 10 %. Ces éléments sont constitués essentiellement de sable (quartz dominant et micas), puis de nodules d'oxyde de fer/manganèse. La cuisson des vases se termine toujours par une phase oxydante. Les couleurs externes (outre les coups de feu) varient du beige clair au rose-orangé. Le traitement des surfaces qui gardent un aspect global bosselé procède dans un premier temps d'un grattage des parois, puis la surface est ré-humectée et lissée soit à la main mouillée, soit brunie à la pointe mousse. L'aspect général des tessons rappelle parfaitement les productions de Ligeuil Les Sables-de-Mareuil, de Reignac-sur-Indre La Haute-Prairie et de Maillé La Forgeais..



Martizay, Saint-Romain, mobilier céramique du Néolithique moyen I (R. Irribarria)

Observations sur la céramique du Néolithique final (R. Martineau)

La fragmentation est moyenne et les tranches sont peu usées. Quelques collages sont possibles. Dans l'ensemble les tessons donnent l'impression d'être solides et bien cuits. Cette impression est certainement liée à la nature des pâtes qui sont constituées d'inclusions fines peu abondantes et de matrices contenant une bonne proportion d'argile. Ces pâtes sont bien différentes de celles qui ont été étudiées dans les vallées de la Claise au Petit-Paulmy à Abilly et de la Creuse à Bergeresse (Martineau 2010 et 2013, Martineau et al. 2012). On postule pour le moment que les matériaux utilisés proviennent de sources de natures différentes. Un examen très rapide a permis d'observer la présence de chamotte dans certains tessons. Or, si cette observation était confirmée, elle aurait une grande importance car dans les sites du secteur des affleurements de silex du Grand-Pressigny, sans qu'on sache très bien pourquoi, les pâtes céramiques ne contiennent jamais de chamotte (Martineau et al. 2012). Les quelques éléments typologiques sont assez caractéristiques du Néolithique final. Quatre languettes, dont deux très proéminentes, et un large bouton caractérisent bien ce corpus et suffisent presque à le classer dans le Néolithique final. Treize fonds plats et un fond rond épais confirment l'attribution à cette période chronologique. Quelques bords sont plus caractéristiques que d'autres et montrent des profils tout à fait typiques de cette période dans cette région. Un bord droit comporte des incisions. On ne connaît aucun exemple comparable dans un autre site régional, mais le profil et les incisions sur la lèvre sont compatibles avec le Néolithique final. En conclusion, ce petit corpus appartient sans aucun doute au Néolithique final et à la première moitié du 3^e millénaire.

Observations sur les céramiques protohistoriques (H. Froquet-Uzel)

Les éléments céramiques attribuables à l'âge du Bronze recueillis au cours de la fouille de l'année 2013 sont hétérogènes et passablement érodés. On note une fréquente altération des surfaces et des tranches, mais aussi un taux de fragmentation important qui laisse supposer un remaniement postérieur de plusieurs couches d'occupations successives. Certains tessons sont toutefois de bonne facture et attestent d'un enfouissement rapide et d'une absence de perturbation.

L'étape initiale du Bronze final (1350 à 1150 av. J.-C.) est documentée par quelques fragments de panses de pots à profil indéterminé soigneusement lustrés, ornés de cannelures couvrantes, horizontales et verticales, qui trouvent indéniablement leur place au sein du groupe céramique cannelé méridional défini par M. Roscio (Roscio 2011). Ces restes peuvent être associés à des formes munies d'un petit rebord individualisé.

L'étape moyenne du Bronze final (1150 à 950 av. J.-C.) a pu être identifiée grâce à la présence de quelques rebords moulurés d'assiettes et/ou de pots à épaulement.

Durant ces deux étapes chronologiques, les récipients réalisés en pâte grossière (pots et jarres de stockage) se caractérisent fréquemment par des surfaces rugueuses,

les parois externes étant simplement égalisées à la main afin d'éliminer les raccords entre colombin. La partie supérieure de la panse fait généralement l'objet d'un lissage assez soigné tandis que la partie inférieure, localisée sous la carène, est laissée brute, la rugosité étant volontairement accentuée par des traînées digitales horizontales, afin d'offrir une meilleure adhérence lors du portage. Par ailleurs, quelques rebords de pots à lèvre impressionnée au doigt ou à l'ongle ont été isolés. Bien que les profils généraux ne puissent être déterminés, ces éléments trouvent naturellement leur place au sein des ensembles céramiques des deux séquences chronologiques du Bronze final précédemment présentées.

Malgré le caractère fragmentaire du lot recueilli sur le site de Martizay attribuable au Bronze final, ce dernier permet de documenter, certes de manière fugace, un site d'habitat dont l'implantation pourrait remonter au Bronze moyen II, si on prend en compte les rares tessons à décor excisés signalés lors des précédentes campagnes de fouilles. La mise en évidence d'une continuité d'occupation durant la phase initiale et moyenne du Bronze final constituant à ce jour une information majeure et sans comparaison en région Centre.

Observations sur l'industrie en roche dure (Laure-Anne Millet-Richard)

Le lithique mis au jour évoque le plus souvent le Néolithique, mais des indices de Paléolithique ancien ou moyen et de Paléolithique supérieur, voire d'Épipaléolithique sont également présents (notamment dans le matériel des précédentes campagnes de fouilles de 2009 à 2011). Le Néolithique final est attesté sur le site par une scie à encoches. Certaines armatures indiquent le Néolithique récent, voire le Néolithique final, mais plusieurs armatures tranchantes sont plus ubiquistes. Le débitage de tranchets avec vrai coup du tranchet évoque une période du Néolithique plus ancienne que le Néolithique final mais sans pouvoir la préciser.

Le mobilier lithique, comme bien souvent, ne peut donc à lui seul caractériser les périodes représentées sur le site, c'est l'étude de la céramique qui apportera plus de précisions.

Le mobilier en pierre dure se compose également d'un nombre important de meules, molettes et fragments de meules pratiquement tous en grès de Brenne qui affleure dans la moitié sud de la commune.

La méthode de fouille a privilégié le relevé tridimensionnel de tous les objets de plus de 3 cm de longueur à l'aide d'une station totale. Cette pratique a permis de réaliser des diagrammes de projection verticale et de projection horizontale.

Le diagramme de projection horizontale permet de visualiser les tessons de céramique distingués chronologiquement. Il montre un mélange des tessons du Néolithique moyen I, du Néolithique final et de l'âge du Bronze mais, en revanche, le calcul du z moyen des trois ensembles donne une succession correctement ordonnée chronologiquement.

La richesse de cette zone en mobilier céramique pas totalement perturbé, de même que la richesse du secteur (terrain Barnier) fouillé pendant les années 60 et 70, laissent penser que ce léger bombement de terrain sur lequel les gallo-romains ont construit leur riche *villa* (peintures, mosaïques) a, au préalable, été occupé par des populations successives d'agriculteurs qui y avaient donc installé leur habitat.

Outre son intérêt pour ses vestiges gallo-romains et mérovingiens, le site de Saint-Romain présente donc un indéniable intérêt pour ses occupations néolithiques et protohistoriques.

Martineau R., 2010, « La céramique de l'amas 2009_1. Étude typologique et technologique préliminaire », in : Verjux C., Weisser S. (dir.), avec la collaboration de R. Martineau, *Ateliers de taille du silex du Néolithique final à Abilly «Bergeresse» (Indre-et-Loire) : rapport 2009*, DRAC Centre SRA, p. 21-24, 3 fig.

Martineau R., 2013, « Étude typologique, technologique et culturelle de la céramique », in : Marquet J.-C., Millet-Richard L.-A. (dir.), *Le Petit-Paulmy. Abilly. Indre-et-Loire. Un habitat du Néolithique final de la région pressignienne*, (Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France ; 46), ARCHEA/FERACF, p. 255-323 et 333-349.

Martineau R., Macaire J.-J., Gay-Ovejero I., Buillit N., Rodot M.-A., Verjux C., Bréhéret J., 2012, Provenances des matériaux et productions locales des poteries du Néolithique final dans la région du Grand-Pressigny, *Annales de la Fondation Fyssen*, n° 26, p. 150-173.

Roscio M., 2011 - *Nouvelles approches des nécropoles de l'étape ancienne du Bronze final (Bz D-Ha A1) du Bassin parisien au Jura souabe*, Thèse de Doctorat de l'Université de Bourgogne sous la co-direction de Cl. Mordant et de S. Wirth, 3 Vol.

Soubrier J.-L. Marquet J.-C., 1979, « Le site archéologique de Saint-Romain : 1^{ère} partie », *Cahier historique de Martizay*, n°8

Jean-Claude Marquet

Moyen Âge

MÉOBECQ

4 route de Migné et rue du Portail, ancienne abbaye Saint-Pierre

Époque moderne

Le site de la basse-cour occidentale de l'abbaye de Méobecq offre la possibilité d'aborder de multiples problématiques, militaire, civile, et monastique. Ce potentiel justifie, depuis 1996, la poursuite d'un programme de recherches archéologiques de longue haleine, qui se met en place au rythme des aménagements urbains et des projets de restauration.

Bien que le programme de recherches 2012-2014 ait porté sur une zone réputée déjà étudiée, le nombre d'informations nouvelles recueillies dépasse les attentes initiales.

La restitution du tracé de l'enceinte de la basse-cour a ainsi été revue, notamment pour son front sud, où un nouveau linéaire de courtine a été identifiée. La conception de l'enceinte relève d'un projet original et novateur qui voit la mise en place d'un front bastionné préfigurant la poliorcétique du XVII^e s. et les fortifications de Vauban.

Cette enceinte est sans doute construite dans l'urgence et la basse-cour attenante ne reste pas longtemps non *aedificandi*. Sans que l'on sache encore pour quel usage ils sont édifiés, les premiers bâtiments sont implantés contre la courtine et en limitent sérieusement les capacités défensives. Ces constructions étant édifiées juste après la fin de la guerre de Cent Ans, il faut croire que la perception du danger n'était plus la même. Du fait de l'abbaye ou de la vitalité de ses faubourgs, la pression foncière se ressent dans la basse-cour et le nombre de constructions augmente progressivement.

L'histoire et l'évolution de certains de ces bâtiments sont désormais bien maîtrisées. À l'exemple de l'ensemble B1-B2, appelé plus tard la Cellerie et le Prieuré, qui béné-

ficie d'une qualité architecturale indéniable, perceptible jusque dans ses moindres équipements, comme l'évier



Méobecq, ancienne abbaye Saint-Pierre, vue d'ensemble de l'évier après son dégagement complet (S.Serre, Inrap)

monumental découvert au rez-de-chaussée de sa cage d'escalier.

Cette dernière campagne d'étude a également donné lieu à la mise au jour des vestiges de bâtiments inédits, implantés dans la partie nord de la basse-cour. On reconnaît dans leur architecture de nombreuses similitudes avec les programmes des autres bâtiments déjà connus, dans la partie sud de la basse-cour.

La mise à sac de l'abbaye en 1569 par les troupes du prince de Condé nécessite de nombreux travaux dont une nouvelle vague de constructions ou d'améliorations du bâti existant dans la basse-cour occidentale. La tradition veut que ces travaux aient été engagés par les moines se refusant à restaurer les bâtiments de l'abbaye et privilégiant leur emménagement définitif dans la basse-cour.

Malgré ces investissements, l'abbaye décline vite sous l'effet de la commende et sa fermeture est arrêtée en

1673, alors que ses derniers revenus sont intégralement récupérés pour le compte de l'évêché de Québec au Canada.

Par chance, les constructions du XIX^e et du XX^e s. qui ont été adossées de toute part contre les portions d'enceinte du front ouest n'ont pas entraîné des dégâts irréversibles qui nous empêchent de percevoir la qualité des vestiges.

Le site de la basse-cour de l'abbaye jouit ainsi encore d'un beau potentiel archéologique et patrimonial. De nombreux bâtiments restent à étudier pour mieux appréhender les modalités de vie quotidienne des moines dans la basse-cour, comme la Pitancerie, l'Infirmierie, ou encore la Prévôté. Et l'intérêt de ces bâtiments ne doit pas occulter celui des vestiges de l'abbaye elle-même, encore perceptibles en de nombreux lieux du centre bourg de Méobecq.

Victorine Mataouchek

Époque moderne

MÉRIGNY Prieuré de Puychevrier

Le prieuré de Puychevrier se situe dans la commune de Méridigny, à la limite du département de l'Indre, à 10 km à l'ouest du Blanc. Il est à l'écart de l'actuel hameau de Puychevrier sur le versant sud de la vallée de l'Anglin, à 225 m de la rivière. L'altitude des collines boisées à l'ouest s'élève à 110 m NGF tandis que les berges de la rivière se trouvent à 75 m NGF environ. Il s'agit d'un des ensembles les mieux conservés de cet ordre dans le Berry. Classé Monument Historique en 1979, le site a été progressivement restauré jusqu'à nos jours. L'ensemble claustral conserve encore la chapelle, l'aile orientale avec la salle capitulaire et l'essentiel de l'aile sud. Les travaux associés à la restauration de ces bâtiments ont fait l'objet de deux interventions archéologiques (Bryant 1998a et 1998b).

En revanche, l'aile ouest avec l'hôtellerie et le réfectoire, situé dans l'aile sud, furent démolis, probablement au cours d'une réorganisation du prieuré au XVI^e ou au XVII^e s. La réduction du nombre des religieux sous la Commende et les nouvelles exigences de la vie monastique en ont sans doute été la cause. Cet effacement d'une partie importante du cloître rend difficile la lecture de cet espace. Le projet architectural concerné par cette intervention vise à rendre une certaine visibilité au cloître disparu en évoquant les volumes que celui-ci pouvait avoir : il s'agit de mettre en exergue des différences entre les espaces bâtis des galeries et des espaces ouverts du carré central, ainsi que l'évocation du cloître comme espace coupé du monde extérieur.

L'organisation générale de l'espace pouvait être supposée à partir d'autres sites connus et à partir de vestiges architecturaux des élévations subsistantes. Si l'architect-

ture grandmontaine est sensiblement plus homogène que celle des autres ordres monastiques, même celle des cisterciens, les grandes similitudes entre les sites ne peuvent pas être assimilées à une standardisation rigoureuse des formes et des dimensions.

Au total, trois sondages ont été réalisés à l'intérieur de la carrée du cloître : un dans l'angle sud-ouest ; un devant le mur sud de la chapelle et le dernier devant la façade de la salle capitulaire.

Le premier sondage a permis de constater le bon état de conservation des vestiges du réfectoire avec l'arasement de son mur nord et la présence d'un sol en dur à l'intérieur. Un autre niveau de sol recouvre l'extrémité ouest de ce mur et pourrait correspondre à la condamnation d'une porte entre le réfectoire et le cloître. À l'extérieur, la stratigraphie archéologique est mal conservée mais la fouille a toutefois réussi à mettre en évidence les vestiges de l'angle sud-ouest du mur bahut du cloître. Il est donc possible de restituer une largeur de 2,45 à 2,55 m pour les galeries sud et ouest : le mur bahut de 50 cm de largeur reposait alors sur une semelle de fondation de 70 cm de large environ.

Le deuxième sondage s'est avéré négatif, exception faite d'une couche d'occupation avec du mobilier céramique datable du XIV^e-XV^e siècle. En revanche, le troisième sondage a révélé l'existence d'une tranchée de fondation à 3,75 m de la façade de la salle capitulaire : la largeur plus importante correspond à la nécessité d'accommoder le massif d'un escalier accolé à la façade et qui permettaient aux religieux de descendre dans le cloître depuis le dortoir situé au premier étage de l'aile orientale.

Cette intervention a donc pu répondre aux questions essentielles concernant les dimensions du cloître mais nos connaissances du traitement de la pente du terrain (2 % du sud vers le nord) et des niveaux de circulation : la stratigraphie superficielle des sols n'est pas conservée.

Simon Bryant

Bryant 1998a : BRYANT (Simon) - Mérigny (Indre), le prieuré de Puychevrier (36 119 004 AH). Rapport des observations archéologiques devant la façade occidentale de la chapelle. Orléans : Service Régional de l'Archéologie du Centre, 1998.

Bryant 1998b : BRYANT (Simon) - Mérigny, le prieuré de Puychevrier (36 119 004 AH) (Indre). Rapport de sondages archéologiques. Série Médiévale. Orléans, Service Régional de l'Archéologie 1998.

L'art grandmontain... : L'art Grandmontain. Editions Zodiaque, 1984

L'ordre de Grandmont... : L'ordre de Grandmont, art et histoire, actes des journées d'études de Montpellier, 7-8 Octobre 1989, Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc, 1992.

Gallo-romain

NEUVY-PAILLOUX

La Cornaillerie, les Grivaudines

Cette opération a permis la mise au jour de vestiges datés du I^{er} s. apr. J.-C. au III^e s. apr. J.-C. L'environnement archéologique immédiat de l'emprise est riche : enclos fossoyé, sépulture « aristocratique » des années 40-50 apr. J.-C. et une *villa* des II^e-III^e s. apr. J.-C.

L'occupation du I^{er} s. apr. J.-C. se caractérise par un bâtiment maçonné, un système de palissades et un séchoir à céréales, qui adoptent une même orientation. Le caractère agricole des structures est manifeste bien que les productions n'aient pu être clairement identifiées. L'hypothèse d'un habitat dans cet ensemble est également envisageable.

Les II^e-III^e s. apr. J.-C. voient une densification de l'impact humain dans le paysage. Le réseau parcellaire adopte une orientation légèrement décalée par rapport à celle de l'occupation antérieure. L'activité agricole est clairement établie pour cette période avec la mise au jour de celliers et de semences. La fonction domestique est également représentée au travers d'une structure s'apparentant à

une cuisine et de mobilier céramique à vocation culinaire. Si l'habitat n'a pu être identifié, la découverte de petits objets en bronze destinés au soin du corps atteste sa proximité. L'identification d'une nécropole à incinérations et de vestiges caractéristiques de monuments funéraires (mausolées) témoigne des pratiques funéraires en vigueur chez une partie de la société gallo-romaine. Les vestiges du IV^e s. apr. J.-C. repérés marquent une période de récupération des matériaux de construction utilisés au cours des périodes antérieures.

Les résultats de cette fouille révèlent des liens étroits entre les nombreux vestiges reconnus dans le secteur de l'opération. Ils ouvrent également des perspectives pour mieux comprendre la romanisation du monde rural dans la cité des Bituriges et les mutations qui s'y opèrent. Ils permettent enfin d'aborder la genèse de l'environnement d'un établissement rural important, une villa aristocratique, au cours de l'époque antique.

Gwenaël Roy

Âge du Fer

NIHERNE

Prolongement du créneau de dépassement de la RD943 entre l'A20 et Villedieu-sur-Indre

Cette petite opération (2600 m²) a permis d'observer une série de structures d'extraction de limons attribuables au premier âge du Fer (entre 725 et 650 av. J.-C.). Les vestiges se situent à proximité d'un thalweg, sans doute encore présent durant la période.

Si les résultats de la fouille permettent d'enrichir la documentation mobilière pour cette période chronologique encore très lacunaire dans le département, il est toutefois délicat de tenter une caractérisation plus précise du site, tant la fugacité des vestiges a été contraignante (fragmentation élevée des éléments céramiques, absence de charbons de bois et de graines, fugacité des creu-

séments anthropiques). En effet, on peut légitimement supposer que l'habitat ne se situe pas dans ce secteur, mais plutôt en amont ou en aval. Les indices relevés font état d'une fréquentation saisonnière, propice à des activités d'extraction, peut-être spécifiques, nécessitant éventuellement un point d'eau à proximité.

Au-delà de ces considérations, seule une surveillance accrue du secteur offrira les éléments de réponse manquant pour dérouler le fil de l'histoire.

Hélène Froquet-Uzel

Le prieuré de Longefont est situé dans le sud du département de l'Indre, sur la rive sud de la Creuse, entre les villes d'Argenton-sur-Creuse en amont, à l'est, et Le Blanc, en aval, à l'ouest. Fondé avant 1130, il est un des quatre prieurés de l'ordre de Fontevraud dans le diocèse de Bourges. La chapelle en ruines fait l'objet d'un programme de restauration qui restitue les volumes de la nef et réaménage les sols à l'intérieur. Un diagnostic prescrit en 2011 a permis de retrouver les niveaux de sol de la chapelle depuis sa construction dans les années 1130-1140 jusqu'à son abandon à partir de 1830. Cette intervention a également mis en évidence la présence de nombreuses inhumations bien conservées à l'intérieur de l'édifice ainsi que des vestiges d'un jubé, vraisemblablement ajouté au cours du XVI^e s.

La nécessité de décaisser une partie du sol dans la nef a conduit à la réalisation d'une fouille sur l'emprise du jubé qui sépare le chœur de la nef et de l'espace immédiatement devant. De cette manière, il devient possible de mettre en valeur le dénivelé entre le sol tardif de la nef et celui du chœur, 40 cm environ plus haut, conservant ainsi les vestiges du jubé.

La fouille des vestiges et l'analyse des élévations internes de la chapelle à l'emplacement du jubé ont permis de restituer l'évolution de cet aménagement liturgique destiné à séparer le chœur des moniales (l'actuelle nef) de celui du prêtre officiant ou des éventuels moines. Les premières devaient entrer dans la chapelle depuis le cloître au nord au moyen d'une porte au milieu du mur nord de l'édifice. Les moines et le prêtre ou confesseur accédaient au chœur depuis une porte dans le mur sud, située juste à l'ouest du pilier du doubleau qui sépare le chœur de la nef. Le premier état consiste en un mur écran de 2,30 m de haut composé de deux pans droits, perpendiculaires aux murs nord et sud de la chapelle, qui flanquent un pan central en retrait de 1,20 m par rapport au reste du mur. L'élévation était composée d'une maçonnerie en petit et moyen appareillage, renforcée à la base et au sommet par des poutres ancrées dans les murs de la chapelle. Cette cloison sépare donc la porte

méridionale de la chapelle de la nef. Il a été possible de restituer le décor d'enduit peint associé à ce premier état, daté pour l'instant du début des années 1520 sur la base des décors et du contexte historique. En effet, les jubés servaient dans les églises à séparer le chœur et les prêtres des fidèles rassemblés dans la nef. L'application des mesures de réforme de la liturgie promulguées lors du Concile de Trente a conduit à une disparition progressive des jubés des églises paroissiales et des cathédrales. En revanche, la règle de l'ordre de Fontevraud stipule clairement la séparation des moniales des hommes, que ce soit des prêtres ou des moines. La mise en œuvre de la réforme de l'ordre au cours du XVI^e s. a sans doute renforcé le besoin de garder ou d'aménager des dispositifs architecturaux pour respecter les conditions de la clôture monastique : la création ou la restauration du jubé de Longefont peut donc s'inscrire dans le cadre de cette réforme, votée en 1518 pour ce prieuré et appliquée dès 1520.

Au cours du XVII^e s., le jubé est modifié par l'ajout de deux pilastres flanquant le panneau central, sans doute destinés à renforcer la structure et en accentuer le caractère monumental. L'ensemble a reçu un nouveau programme d'enduits peints à cette occasion. Le dernier état d'aménagement consiste en l'application d'un épais badigeon blanc qui sert de base pour un nouveau décor peint aux motifs architecturaux. Très abîmé, ce dernier programme est datable de la fin du XVII^e s. ou du début du XVIII^e s.

Le mobilier archéologique mis au jour est très pauvre, composé de quelques fragments d'enduits peints issus de la démolition du jubé au XIX^e s. et trois clous de cerceuil hors contexte. Cependant, il faut signaler la découverte dans une des couches de remblais récents d'une stèle funéraire portant une inscription. Celle-ci indique le décès en 1617 d'une prieure inconnue des textes concernant le prieuré. La pierre sera mise en valeur à l'intérieur de la chapelle.

Simon Bryant

ARGENTOMAGUS : de l'oppidum à la *fabrica armorum omnium*

Depuis le précédent bilan, le PCR a été renouvelé trois fois. On peut considérer aujourd'hui que le premier axe affiché comme prioritaire a été atteint : la carte archéologique géoréférencée est achevée et désormais exploitée par un SIG. Par ailleurs quatre campagnes de prospections géophysiques menées sur près de 10 hectares ont profondément renouvelé notre connaissance de l'agglomération, nous livrant des informations essentielles pour la gestion des interventions archéologiques et la mise en valeur du site des Mersans.

Le deuxième axe de nos travaux concernait les publications et en particulier celle des fouilles programmées 1989-2002 qui portent sur un ensemble d'îlots et de rues du centre urbain. Cette étude, riche et complexe, a notablement progressé avec la numérisation des centaines de relevés réalisés sur le terrain, avec l'établissement d'une chronologie fine qui couvre toute la période antique et avec des études spécialisées portant sur le mobilier (céramique, objets métalliques, meules) et les différents bâtiments (boutiques en terre et bois des premières pé-

riodes, basilique, bâtiments de commerce, portiques à ordonnance toscane).

À ces deux axes, le conservateur régional de l'archéologie nous a demandé d'en ajouter un troisième portant sur la mise en valeur du site et ses multiples volets : conception d'un circuit pour les visiteurs avec création de cheminements et de stations, propositions de restauration et de restitution des édifices, reprise, à la demande de la CDC, dans le cadre de la rénovation du Musée, des fouilles à l'est du Musée, complétant celles menées par G. Coulon lors de la construction du Musée (fouilles programmées dirigées par A. Marchadier, puis par Y. Rabasté)

Pour rassembler et présenter nos recherches sur la ville, le montage, en juillet 2013, d'une exposition intitulée « *Argentomagus*, la ville se dévoile 25 ans de recherches archéologiques » s'est imposée comme un geste fort vis-à-vis de la CDC, du public et de la communauté scientifique. Consacrée à la progression de nos connaissances sur la ville et à la réalisation de cartes allant de l'oppidum à la période alto-médiévale, puis au Moyen Âge et à la période moderne, avec des focus sur des thématiques renouvelées comme la scénographie urbaine, les élites, le « paysage religieux », les nécropoles, l'« ouvrage d'art », cette exposition a proposé une vision enrichie de la première des agglomérations secondaires de la cité des Bituriges Cubes.

Carte archéologique géoréférencée et mise en place d'un SIG

Aux 42 sites répertoriés en 2006, se sont ajoutées les interventions réalisées en archéologie préventive, les concentrations repérées par prospection pédestre sur le plateau des Courates, ainsi que de nombreuses découvertes de hasard, signalées notamment dans le mémoire de Maîtrise de N. Dieudonné qui avait recueilli les témoignages oraux de R. Albert (*Inventaire et cartographie des vestiges gallo-romains d'Argentomagus et de sa région*, Paris 1, 1986), ce qui porte le total à une centaine de sites.

En février 2014, nous avons rencontré P. Alilaire chargé au service régional de l'Archéologie de la carte archéologique Patriarche et fait le point avec lui. Afin d'harmoniser nos démarches, nous avons décidé d'intégrer sur notre listing des communes de Saint-Marcel et d'Argenton, les sites relevant de la préhistoire, de la protohistoire et de la période médiévale. Nous disposons désormais de 220 sites, toutes périodes confondues, ce qui permet de compléter les cartes chronologiques, jusqu'ici dédiées essentiellement à la période antique.

À l'image des notices Patriarche, nous avons rédigé pour chacun des sites une fiche de synthèse d'1 à 2 pages, comportant un certain nombre de renseignements (localisation, descriptif, fonctions, chronologie, mobilier, plans, bibliographie) permettant de le caractériser rapidement, le but étant que cette base de données soit non seulement transmise au SRA, mais aussi accessible aux membres du PCR. Enfin nous avons réactualisé la bibliographie du site dont une première version numérisée avait été établie en 2006. Nous disposons maintenant

d'un document numérique que tous les membres du PCR peuvent partager et alimenter facilement.

Les informations récoltées se sont révélées si nombreuses et si importantes qu'il nous est apparu indispensable de franchir un seuil qualitatif dans l'exploitation des données en recourant à un SIG (fig.1). Mis en place en 2011 par E. Le Goff, il permet désormais d'intégrer et d'exploiter l'ensemble des données archéologiques et topographiques, ce qui a conduit à la création de cartes thématiques et chronologiques et affiné un certain nombre de nos analyses sur le site.

Les prospections géophysiques

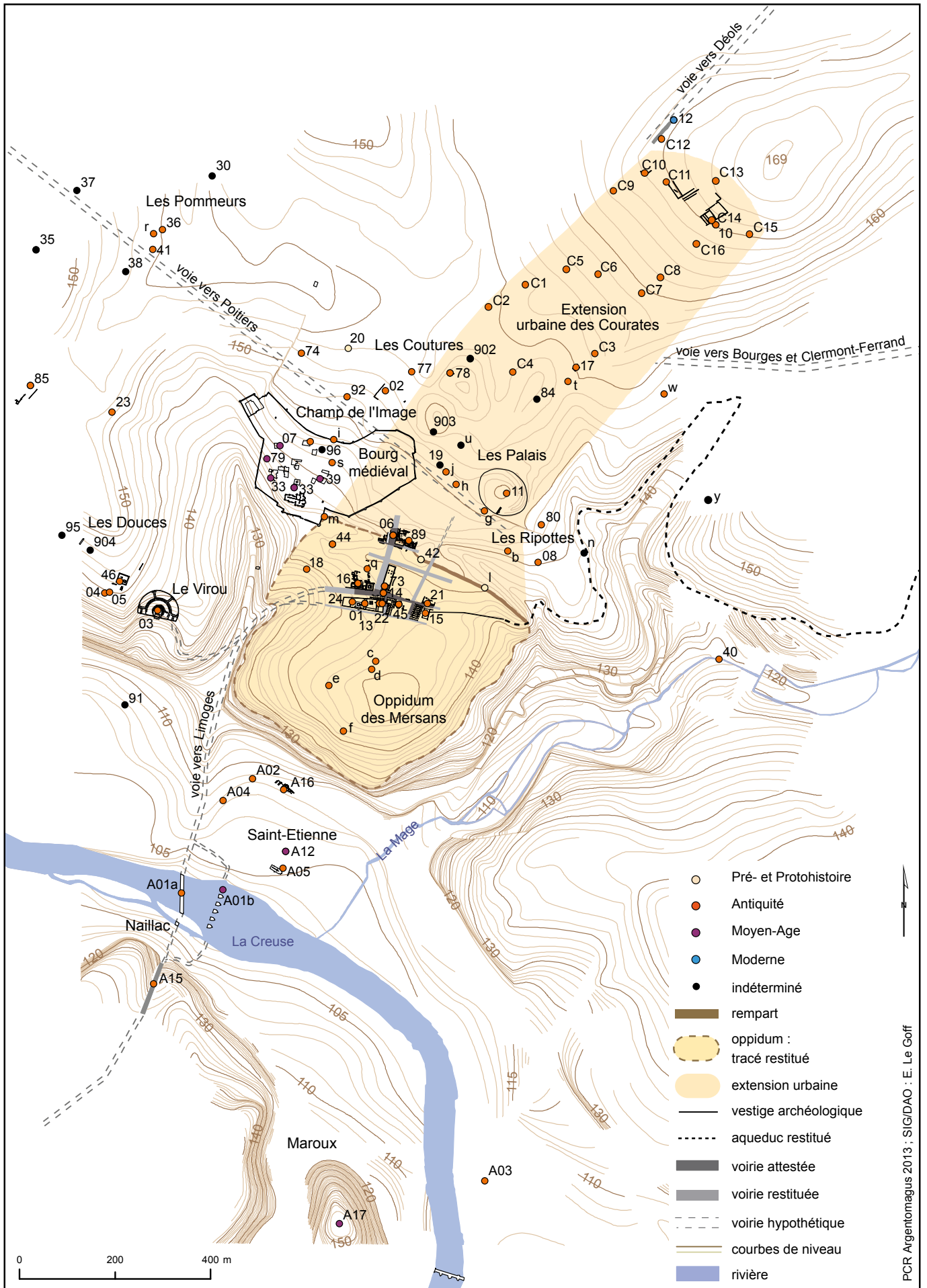
Ce qui a considérablement amélioré notre approche du site, ce sont les campagnes de prospection géophysique qui ont été menées par Géocarta entre 2007 et 2012 sur près de 10 hectares de l'emprise de la ville antique. Sur les Mersans, nous connaissons maintenant un ensemble de quatre rues d'orientation Nord-Ouest / Sud-Est et de deux rues Nord-Sud, orientées entre 20 et 30° vers l'est. Nous pouvons désormais parler, non pas d'un quadrillage, car les irrégularités sont importantes, mais d'un réseau viaire déterminant onze *insulae* de superficie variable (fig. 2). Comme nous ne souhaitons pas utiliser les termes latins de *cardo* et de *decumanus*, nous proposons les dénominations suivantes : rue EO 1 (en partant du sud), 2, 3 et 4 et rue NS 1 (en partant de l'ouest), 2, 3 et 4.

La prospection géophysique a révélé la présence, au nord des îlots occupés par le sanctuaire, les bâtiments de commerce et la fontaine, d'une place publique comportant une basilique à deux rangées de colonnes et des bâtiments de commerce. L'absence significative d'un temple sur le 4^e côté nous rappelle qu'*Argentomagus* n'est qu'une agglomération de la cité biturige. Les îlots situés à l'est et au sud de ce centre monumental présentent un aspect très différent : ils sont découpés en parcelles étroites, parallèles entre elles et perpendiculaires à la rue qui les borde. Elles comportent des espaces de cours avec fosses et des pièces de plan carré ou rectangulaire dont certaines présentent des sols en dur. On a manifestement affaire à des quartiers à fonction artisanale dont les fouilles de Bliesbruck offrent un bon exemple. Ici devaient se concentrer les ateliers et les habitats des artisans d'*Argentomagus*.

Sur le plateau des Douces qui domine le théâtre, les prospections géophysiques ont confirmé la présence d'un sanctuaire de près d'un hectare, comprenant deux fana avec leurs annexes, répartis de part et d'autre d'un espace central, apparemment vide.

Reprise des fouilles à l'est du Musée

À la demande de la CDC, le PCR a été chargé de reprendre l'analyse des murs à contreforts découverts sous le Musée et de poursuivre les fouilles à l'est du Musée. Nous appuyant sur l'analyse de leurs orientations et sur les modalités de leur construction, nous avons proposé un phasage chronologique en quatre temps qui a été affiné par M. Guiblais dans le cadre d'un Master appliquant les démarches de l'archéologie de la construction. Nous avons proposé de qualifier cet ensemble d'« ou-



Saint-Marcel, Carte chronologique des vestiges découverts (F.Dumasy, L.Lebrun, SIG-DAO E. Le Goff)

vrage d'art », puisqu'il s'agit du franchissement du fossé gaulois, profond de plus de 6 m, par une rue nord-sud qui passe sur un remblai de terre maintenu par de puissants murs à contreforts.

À la suite de ces analyses, a été lancée une fouille programmée d'abord dirigée par A. Marchadier, puis par Y. Rabasté qui a confirmé les hypothèses avancées dès 2010. Est apparu, à l'extrémité est de l'ensemble fouillé en 1983-1988, un mur de retour nord-sud. Nous sommes donc bien en présence de deux quadrilatères de mêmes dimensions, aménagés au sud de l'ensemble, contrebutés au nord par un mur à contreforts orienté est-ouest. Ce mur préserve en contrebas un espace, qui couvre au moins 200 m², espace dans lequel ont été découverts les deux édicules religieux. Ce quadrilatère est accueillie, probablement au moment où l'espace en contrebas est comblé, à la fin du III^e ou au début du IV^e s., un bâtiment tardif, plusieurs fois remanié : c'est dans une des pièces de ce bâtiment qu'a été découvert, en 2013, un dépôt d'objets en bronze qui s'est révélé être un service à vin, découverte remarquable et exceptionnelle pour cette agglomération.

Exposition « Argentomagus la ville se dévoile 25 années de recherche archéologique »

Onze ans après la première exposition consacrée à la ville d'Argentomagus (« Argentomagus, nouveau regard sur la ville antique », Musée d'Argentomagus, 2002), a été montée une nouvelle exposition. Il nous est en effet apparu impératif de dresser le bilan de ces 25 dernières années de recherche pendant lesquelles les fouilles programmées et préventives et surtout les prospections - aériennes, pédestres et géophysiques - ont joué un rôle moteur dans la progression, voire le renouvellement de nos connaissances. A cette occasion a été rédigé par les membres du PCR un ouvrage scientifique de 175

pages et de plus de deux cents figures, chargé de faire le point sur les avancées les plus récentes. Nos connaissances sur la ville englobent désormais la période gauloise avec les réflexions sur le tracé du murus gallicus, ainsi que les périodes postérieures à l'Antiquité, puisque les découvertes de sépultures du V^e au XI^e s. ont permis de dresser une carte du site au haut Moyen Âge et que nous avons poursuivi nos réflexions sur le prieuré de Saint-Marcel du XII^e au XVIII^e s.

Quant à la ville antique mieux connue désormais dans son extension maximale, avec ses installations suburbaines et périurbaines, elle apparaît comme une agglomération importante, venant en seconde position après le chef-lieu de cité, dont elle se rapproche par sa parure monumentale. Son forum, équipé d'une basilique et de bâtiments de commerce, s'inspire manifestement du plan régulier et du décor des fora de chefs-lieux. L'association du théâtre à une aire cultuelle comprenant au moins deux fana dote la ville d'un sanctuaire suburbain, dont les exemples se trouvent plutôt dans des chefs-lieux de cités (Autun, Meaux ou Trèves). La présence d'un amphithéâtre double les possibilités d'accueil de la ville en matière de spectacle et de cérémonies religieuses, privilège habituellement réservé aux chefs-lieux et qui fait, pour l'instant, d'Argentomagus la seule agglomération secondaire de Gaule, équipée à la fois d'un théâtre et d'un amphithéâtre. Mais cette agglomération d'origine gauloise sait aussi affirmer ses traditions et ses spécificités en honorant des divinités aux jambes croisées, en élevant des fana et en mettant en valeur, au moins pendant les trois premiers siècles de l'empire, un lieu de mémoire qui renvoie à son passé pré-romain (ensemble monumental de l'« ouvrage d'art » situé sous le Musée).

Françoise Dumasy

Tableau général des opérations autorisées

2009-2013

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
37	Atlas de Touraine	Elisabeth Zadora Rio (SUP)	15 20	PCR	FER MA MOD CON	8215	2009	
37	Atlas de Touraine	Elisabeth Zadora Rio (SUP)	15 20	PCR	FER MA MOD CON	8941	2010	
37	Néandertal en Touraine	Jean-Claude Marquet (BEN)	3	PRT	PAL	8318	2009	
37	Prospection au sol, communes d'Esvres, Azay-sur-Cher et Truyes	Jean-Philippe Chimier (INRAP)		PRD		10062	2013	
37	Prospection sur le territoire des communes de Neuillé-Pont-Pierre, Neuvy-le-Roi, Rouziers-de-Touraine	Matthieu Gaultier (COL)		PRD		8119	2009	
37	Prospections aériennes en Indre-et-Loire	Jacques Dubois (BEN)		PRD		8231	2009	
37	Prospections aériennes en Indre-et-Loire	Jacques Dubois (BEN)		PRD		8964	2010	
37	Prospections aériennes en Indre-et-Loire	Jacques Dubois (BEN)		PRD		9241	2011	
37	Tours nord, 12 communes	Dorothee Lusson (INRAP)		PCR		10185	2013	
37 001 088 AP	Abilly, Bergeresse	Christian Verjux (SRA)	12	FP	NEO	8936	2010	1
37 001 088 AP	Abilly, Bergeresse	Christian Verjux (SRA)	12	FP	NEO	10200	2013	1
37 001 100 AP	Abilly, Les Roches	Thierry Aubry (INE)	4 5 6	FP	PAL	8211	2009	2
37 001 100 AP	Abilly, Les Roches	Thierry Aubry (INE)	4 5 6	FP	PAL	8930	2010	2
37 001 100 AP	Abilly, Les Roches	Thierry Aubry (INE)	4 5 6	FP	PAL	9817	2012	2
37 001 100 AP	Abilly, Les Roches	Thierry Aubry (INE)	4 5 6	FP	PAL	10119	2013	2
37 003	Amboise, Oppidum des Châtelliers	Jean-Marie Laruzac (COL)		SD	FER	10122	2013	3
"37 019								
37 114"	Barrou, la Guerche, Les Marais, la Creusette	Jean-Gabriel Breheret (SUP)	12	PRT	NEO	9420	2011	4
37 019 065 OP	Barrou, le Moulin à Vent	Agnès Couderc (INRAP)	25	SP	GAL MA	9890	2013	5
37 035 002 AH	Braye-sous-Faye, cimetière du bourg	Daniel Morleghem (SUP)	23 25	SD	MA	9878	2012	6
37 042 004 OP	Candes-Saint-Martin, route de Compostelle	Matthieu Gaultier (COL)	20	SU	GAL MA	8979	2010	7
37 045 014 AP	La Celle-Saint-Avant, Carrière du Carroi Potet, les Fontenelles	Céline Landreau (INRAP)		SP	PAL MES NEO MA	7475	2012	8
37 045 017 AP	La Celle-Saint-Avant, Carrière du Carroi Potet, les Belounes	Céline Landreau (INRAP)	12 13 15	SP	NEO BRO	7096	2011	9
37 045 019 AP	La Celle-Saint-Avant, Carrière du Carroi Potet, les Belounes, Montfort	Céline Landreau (INRAP)		SP	NEO	8122	2011	10
37 045 021 AH	La Celle-Saint-Avant, Le Carroi Potet, les Belounes	Aurélien Sartou (PRIV)	20	SP	GAL	8123	2009	11
37 076 003 AH	Cinçais, rue du Stade, les Onglées	Fabrice Couvin (INRAP)		SU	GAL	9366	2011	12
37 083 005 AH	Cormery, La Métairie Notre-Dame	Aurélien Schneider (SRA)	23	SU	MA	8760	2011	13

Tableau général des opérations autorisées

2009-2013

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
37 083 005 AH	Cormery, La Métairie-Notre-Dame	Magali Detante (INRAP)	23	SU	MA MOD	9026	2009	13
37 091 008 AH	La Croix-en-Touraine, Lotissement les Pièces du Thé	Marie-Denise Dalayeu (INRAP)	20	SP	MA	10078	2013	14
37 104	Esvres, La Dorée, l'Hommais, les Recais : prospection systématique	Benjamin Lefevre (ASS)		PRD		9210	2011	
37 104	Esvres, EVENA : évaluation archéologique d'une agglomération d'origine protohistorique	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	PCR	FER GAL	9427	2011	
37 104	Esvres, EVENA : évaluation archéologique d'une agglomération d'origine protohistorique	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	PCR	FER GAL	9821	2012	
37 104 030 AH	Esvres, Mairie	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 23	SU	MOD	8716	2009	15
37 104 034 AH	Esvres, Centre bourg	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9584	2011	15
37 104 035 AH	Esvres, Centre bourg	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9582	2011	15
37 104 036 AH	Esvres, Centre bourg	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9583	2011	15
37 104 039 AH	Esvres, la Haute Cour : rue du Chanoine Carlotti (E2771 et 2776)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)		SP	GAL	10009	2013	15
37 104 039 AH	Esvres, la Haute Cour : rue du Chanoine Carlotti et du Stade (E2770, 2775, 2772 et 2777)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	22	SP	GAL	10014	2013	15
37 104 040 AP	Esvres, les Hameaux du Peu	François Cherdo (INRAP)	15	SP	FER MA	10007	2013	15
37 104 041 OP	Esvres, PCR Evena (sondage 6, E1032)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9952	2012	15
37 104 042 OP	Esvres, PCR Evena (sondages 17 et 18, E1605)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9953	2012	15
37 104 043 OP	Esvres, PCR Evena (sondage 20, DP rue de la Tour)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9954	2012	15
37 104 044 OP	Esvres, PCR Evena (sondages 23, 29, 30, 31, 32, E 2349)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9955	2012	15
37 104 045 OP	Esvres, PCR Evena (sondage 24, place Georges Lhermite)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9956	2012	15
37 104 046 OP	Esvres, PCR Evena (sondages 25 et 26, E 1669)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9957	2012	15
37 104 046 OP	Esvres, PCR Evena (sondages 33 et 34, rue du Château)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9960	2012	15
37 104 047 OP	Esvres, PCR Evena (sondage 27, E 2623)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9958	2012	15
37 104 048 OP	Esvres, PCR Evena (sondage 28, E 2619)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9959	2012	15
37 104 050 OP	Esvres, PCR Evena (sondage 35, E 2450)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SD	GAL	9961	2012	15

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
37 104 051 OP	Esvres, Surveillances réseaux PCR Evena (sondages 14, 15, 16, 19, 20, 21 et 22)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SU	GAL	9962	2012	15
37 104 052 OP	Esvres, Création d'un caniveau PCR Evena (sondage 13)	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19 20	SU	GAL	9963	2012	15
37 104 109 OP	Esvres, 11 rue de Tours	Jean-Philippe Chimier (INRAP)		SD	GAL	10372	2013	15
37 104 120 AH	Esvres, Partie est du bourg, rue du Vallon	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	19	SU	GAL	10371	2013	15
37 112 003 AH	Gizeux, La Garenne	Daniel Morlegthem (SUP)	25	SD	MA	8856	2010	16
37 113	Le Grand-Pressigny au Néolithique final	Alain Villes (MCC)	12	PCR	NEO	8319	2009	
37 122 032 AH	Joué-lès-Tours, place Victor-Hugo et François-Miterrand	Pierre Papin (COL)	23	SP	MA MOD	9375	2011	17
37 123 001 AP 37 123 017 AP	Langeais, La Roche-Cotard	Jean-Claude Marquet (BEN)	3	FP	PAL	8210	2009	18
37 123 001 AP 37 123 017 AP	Langeais, La Roche-Cotard	Jean-Claude Marquet (BEN)	3	FP	PAL	8929	2010	18
37 123 001 AP 37 123 017 AP	Langeais, La Roche-Cotard	Jean-Claude Marquet (BEN)	3	FP	PAL	9418	2011	18
37 123 001 AP 37 123 017 AP	Langeais, La Roche-Cotard	Jean-Claude Marquet (BEN)	3	FP	PAL	9802	2012	18
37 123 019 AH	Langeais, Tagueau	Christophe Bours (INRAP)	23	SU	MA	9310	2009	19
37 132 008 AH	Loches, Château, parc du Logis royaux	Pierre Papin (COL)	24	SU	MA MOD	9951	2012	20
37 132 009 AH	Loches, Forteresse de Loches, sondages C1 et C2	Pierre Papin (COL)	24	SD	MA	10256	2013	20
37 132 011 AH	Loches, Forteresse de Loches, sondage A	Pierre Papin (COL)	24	SD	MA	10381	2013	20
37 132 012 AH	Loches, Forteresse de Loches, sondages B	Pierre Papin (COL)	24	SD	MA	10492	2013	20
37 154 004 AH	Montbazou, Le château de Montbazou	Marie-Denise Dalayeun (INRAP)	24	FP	MA	8201	2009	21
37 154 004 AH	Montbazou, Le château de Montbazou	Marie-Denise Dalayeun (INRAP)	24	FP	MA	9055	2010	21
37 154 004 AH	Montbazou, Le château de Montbazou	Marie-Denise Dalayeun (INRAP)	24	FP	MA	9915	2012	21
37 154 004 AH	Montbazou, Le château de Montbazou	Marie-Denise Dalayeun (INRAP)	24	FP	MA	10183	2013	21
37 167 177 AH	Neuillé-Pont-Pierre, ZAC de l'échangeur de la A28-Polaxis	Jean-Marie Laruaz (COL)	15	SP	FER	7946	2013	22
37 178 013 AH 37 178 014 AH 37 178 015 AH	Panzoult, La Barbauderie	Daniel Morlegthem (SUP)	25	SD	MA	8227 8853 8854 8855	2009	23
37 195 026 AH	La Riche, Aménagement du Prieuré Saint-Cosme	Bruno Dufay (COL)	23	SP	MA MOD	8238	2009	24
37 216 004 AH	Saint-Epain, Les Roches	Daniel Morlegthem (SUP)	16 25	SD	MA	9060	2010	25
37 216 004 AH	Saint-Epain, Les Roches	Daniel Morlegthem (SUP)	16 25	FP	MA	9413	2012	25

Tableau général des opérations autorisées

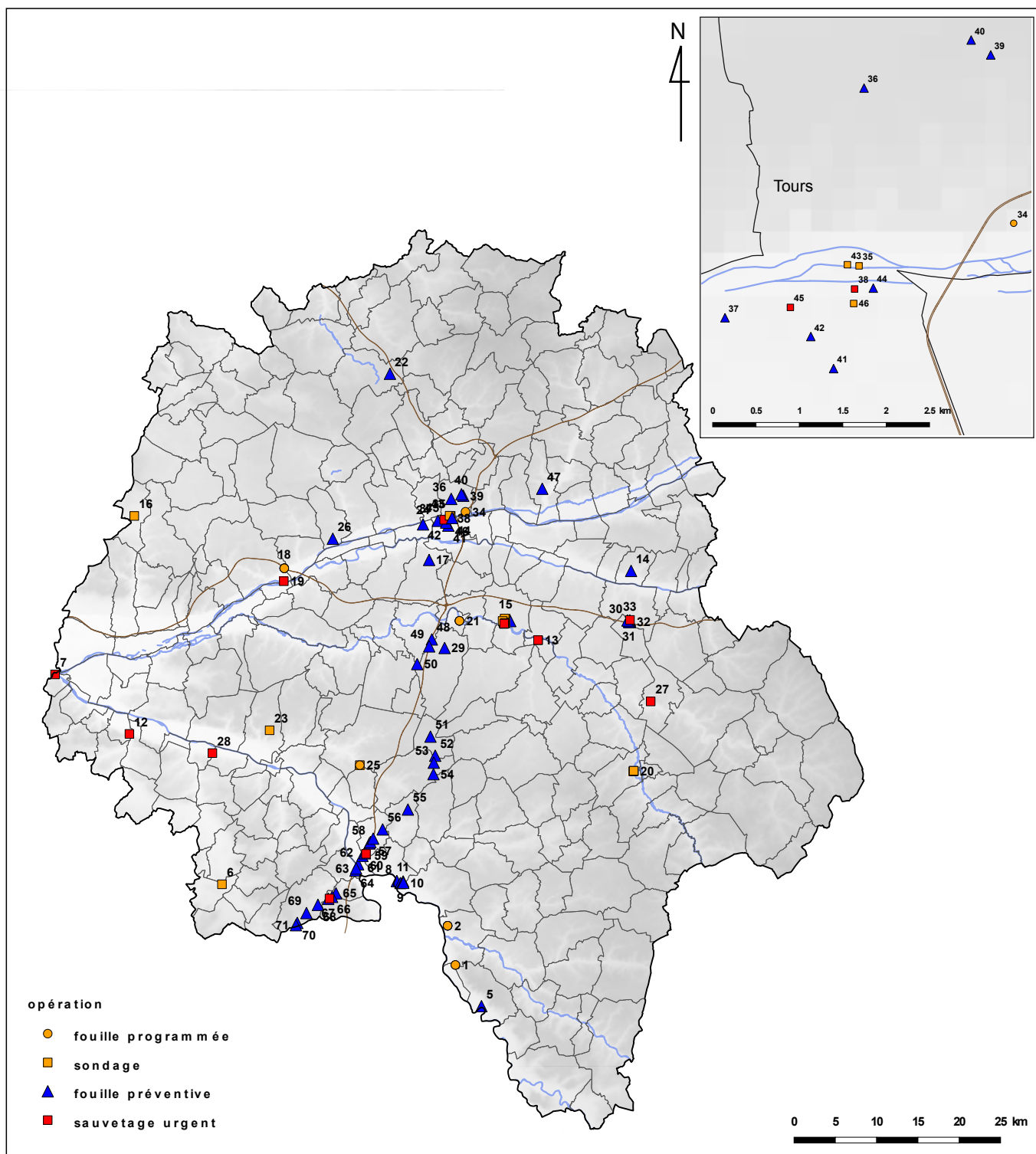
N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
37 217 005 AH	Saint-Etienne-de-Chigny, ZAC des Terres Noires	Agnès Couderc (INRAP)	20	SP	GR	9139	2011	26
37 234 006 AH	Saint-Quentin-sur-Indrois, rue de l'église	Jean-Marie Laruzac (COL)	23	SU	MA	8787	2009	27
37 244 003 AH	Sazilly, les Varennes des Roches-Gasniers	Jean-Marie Laruzac (COL)	16	SU	MOD	9488	2011	28
37 250 003 AH	Sorigny, Thais	Marie-Denise Dalayeun (INRAP)	20	SP	MOD	9900	2012	29
37 253 012 PH 37 253 009 AP	Sublaines, Bois Gaulpied, le Grand-Ormeau (zones 1 et 2)	Eric Frenée (INRAP)	12 15	SP	NEO	9759	2012	30
37 253 013 AH 37 253 016 AP	Sublaines, Bois Gaulpied (zone 4 antique)	Grégory Vacassy (INRAP)	20	SP	NEO BRO FER GAL	9761	2012	31
37 253 014 AH	Sublaines, Bois Gaulpied (zone 4 médiéval)	Séverine Chaudriller (INRAP)	20	SP	BRO MA	9762	2012	32
37 253 015 PH	Sublaines, Bois Gaulpied (zone 5)	Sophie Larde (INRAP)	15	SP	NEO	9763	2012	33
37 253 015 PH	Sublaines, Bois Gaulpied (zone 5)	Sophie Larde (INRAP)	15	SU	NEO	9986	2012	33
37 261 001 AH	Tours, Abbaye de Marmoutier à Sainte-Radegonde	Elisabeth Lorans (SUP)	23	FP	MA	9197	2009	34
37 261 001 AH	Tours, Abbaye de Marmoutier à Sainte-Radegonde	Elisabeth Lorans (SUP)	23	FP	MA	9804	2012	34
37 261 074 AH	Tours, Pont de l'île Aucard	Vincent Hirn (COL)	27	SD	GAL	9591	2011	35
37 261 081 AH	Tours, Champ Chardon	Agnès Couderc (INRAP)		SP	FER GAL	7962	2009	36
37 261 082 AH	Tours, Dames Blanches, 33-39 rue Courteline, 1-15 rue de la Madeleine	Nicolas Fouillet (INRAP)	19	SP	GAL MA	8771	2010	37
37 261 091 OP	Tours, Logis des Gouverneurs	Anne-Marie Jouquand (INRAP)	19	SU	CON	8900	2010	38
37 261 093 AH	Tours, Tramway (1ère ligne) Centre de maintenance : Boulevard Abel Gance	Jean-Marie Laruzac (COL)	15 20	SP	FER GAL MA	9110	2011	39
37 261 094 AH	Tours, Tramway (1ère ligne) parking-relais nord, rue du Colombier et rue de la Chambrerie	Jean-Marie Laruzac (COL)	15 20	SP	FER GAL MA	9111	2011	40
37 261 095 AH	Tours, Tramway (1ère ligne), rue Charles Gille	Philippe Blanchard (INRAP)	19	SP	GAL MA	9130	2011	41
37 261 096 AH	Tours, Tramway (1ère ligne), rue Nationale et place Jean Jaurès	Philippe Blanchard (INRAP)	19	SP	GAL MA MOD	9132	2011	42
37 261 100 AH	Tours, Pont Eudes	Vincent Hirn (COL)	27	SD	GAL	9590	2011	43
37 261 104 AH	Tours, Chapelle Saint-Libert	Samuel Riou (COL)	19 23	SP	MA MOD	9902	2012	44
37 261 113 AH	Tours, Hôtel-Gouin, 25 rue du Commerce	Samuel Riou (COL)	19	SU	MA	10384	2013	45
37 261 126 AH	Tours, Cathédrale Saint-Gatien, transept nord, rose nord	Marc Vire (INRAP)	25	SD	MA	9058	2010	46
37 270 080 AH	Vernou-sur-Brenne, Zone artisanale Foujouin	Vincent Hirn (COL)	20	SP	MA	9303	2012	47
37 272	Villandry, La Motte de Gemmes	Virginie Serna (MCC)		PRD		8324	2009	
37 272 37 219	Villandry et Saint-Genouph, La Motte-de-Gemmes, Port-Foucault	Virginie Serna (MCC)		PRD		8966	2010	
37 098 034 AH	LGV SEA2 - Draché, Taille de Randoux	Nicolas Pimpaud (PRIV)		SP	FER	9991	2013	55

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
37 142 020 AH 37 142 021 AH	LGV SEA2 - Maillé, Villiers, la Roche	Gwenaël Roy (INRAP)	20	SP	FER GAL MA MOD	9703	2012	56
37 142 024 AP	LGV SEA2 - Maillé, La Forgeais	Fabrice Marembert (INRAP)	12 13 15	SP	NEO BRO FER GAL MA	9702	2012	57
37 142 025 AH 37 142 044 AP 37 142 045 AH	LGV SEA2 - Maillé, Le Perrou	Philippe Sale (INRAP)	20	SP	NEO BRO FER GAL MA	9701	2012	58
37 142 026 AP	LGV SEA2 - Maillé, Le Perrou	Jean-François Chopin (INRAP)	12 13	SP	NEO BRO	9700	2012	59
37 142 036 AP	LGV SEA2 - Maillé, Bois Adrien	Tony Hamon (INRAP)		SP	NEO BRO	9997	2013	60
37 142 036 AP	LGV SEA2 - Maillé, Bois Adrien	Tony Hamon (INRAP)		SU	NEO BRO	10207	2013	60
37 142 036 AP	LGV SEA2 - Maillé, Bois Adrien	Tony Hamon (INRAP)	12	SU	NEO	10391	2013	60
37 148 015 AH	LGV SEA2 - Marigny-Marmande, Le Toucheau 1	Magalie Dartus (PRIV)	20	SP	MOD	9564	2012	70
37 148 016 AH	LGV SEA2 - Marigny-Marmande, Le Toucheau 2	Aurélien Sartou (PRIV)	14 15	SP	FER	9827	2012	71
37 148 020 AH	LGV SEA2 - Marigny-Marmande, Psé	Catherine Legeard-Hervé (PRIV)	14 15 20	SP	NEO BRO MA	10071	2013	68
37 148 023 AH 37 148 024 AH	LGV SEA2 - Marigny-Marmande, la Fuye, la Perrière	Emilie Tomas (PRIV)		SP	FER MA	10072	2013	69
37 159 020 AH	LGV SEA2 - Monts, Le Petit Nétilly	Denis Godignon (INRAP)	20	SP	GAL	9742	2012	48
37 174 046 AP	LGV SEA2 - Nouâtre, Les Arrentements	Dorothee Lusson (INRAP)	15	SP	FER	9492	2012	61
37 174 047 AH	LGV SEA2 - Nouâtre, La Fondrière	Céline Aunay (COL)	20	SP	MA	9493	2012	62
37 187 025 AP 37 187 027 AH 37 187 028 AH 37 187 029 AH	LGV SEA2 - Ports, Le Barrage	Matthieu Munos (INRAP)		SP	NEO GAL MA	9304	2012	63
37 187 026 AP	LGV SEA2 - Ports, Le Barrage	Hélène Froquet (INRAP)		SP	BRO	9305	2012	64
37 190 023 AH	LGV SEA2 - Pussigny, Les Prés d'Arrêt, le Cosson, les Fonds d'Arrêt, Grouet : phase 9	Stéphane Joly (INRAP)		SP	NEO BRO FER GAL MA	9514	2012	65
37 190 029 AP	LGV SEA2 - Pussigny, le Fond d'Arrêt, la Pierre Levée	Marie Laroche (PRIV)	12	SP	NEO BRO FER MA	9516	2012	66
37 190 030 AH 37 190 039 AH	LGV SEA2 - Pussigny, Le Vigneau	Arnaud Coutelas (PRIV)	20	SP	NEO BRO FER GAL MA	9515	2012	67
37 190 042 AP	LGV SEA2 - Pussigny, Le Vigneau	Arnaud Coutelas (PRIV)	12	SU	NEO	10143	2013	67
37 212 011 AH	LGV SEA2 - Sainte-Catherine-de- Fierbois, Pré de la Fosse, les Clavaux	Cyrille Ben Kaddour (PRIV)		SP	FER GAL MA	10036	2013	51
37 226 046 AH	LGV SEA2 - Sainte-Maure-de- Touraine, La Croneraie	Jean-Philippe Baguenier (INRAP)		SP	FER GAL MA	10039	2013	54
37 226 047 AH	LGV SEA2 - Sainte-Maure-de- Touraine, Devant la Boisselière	Philippe Blanchard (INRAP)	20	SP	MOD	10038	2013	53
37 226 047 AH	LGV SEA2 - Sainte-Maure-de- Touraine, Les Bates, les Douettes	Etienne Jaffrot (PRIV)		SP	MA	10037	2013	52

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
37 250 049 AH	LGV SEA2 - Sorigny, Montison	Grégory Poitevin (INRAP)	15 20	SP	FER GAL	9729	2012	50
37 250 057 AH 37 250 060 AH 37 250 063 AP	LGV SEA2 – Sorigny, Nétilly	Sylvia Bigot (INRAP)	20	SP	PAL GAL	9743	2012	49



Atlas archéologique de Touraine

L'Atlas archéologique de Touraine a été entrepris dans le cadre d'un Projet collectif de recherche (PCR) du ministère de la Culture, piloté par le Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR 7324 CITERES-LAT). Sa réalisation réunit 82 auteurs appartenant à diverses institutions (CNRS, Université, INRAP, Conseil général, Ministère de la Culture...).

Il comprend :

- une publication électronique en accès libre (<http://a2t.univ-tours.fr>), qui comprend notices, cartes et documents. Son but est de faire un bilan des connaissances actuelles sur le territoire qui est, aujourd'hui, celui de l'Indre-et-Loire. Son champ chronologique s'étend de la Préhistoire à l'époque contemporaine.

- une plate-forme de webmapping qui permet de croiser les données mises en œuvre dans les notices afin de produire de nouvelles cartes. Réalisée avec la collaboration du Pôle géomatique de la MSH de Dijon, elle constitue un outil de travail pour les étudiants et les chercheurs.

Les notices ont été présentées, discutées et amendées au cours des réunions de travail du PCR (25 séminaires entre octobre 2005 et décembre 2013), avant d'être relues par des experts. Elles ont été mises en ligne au fur et à mesure de leur achèvement.

L'Atlas archéologique de Touraine est envisagé avec la RACF et un manuscrit sera proposé en 2014.

Elisabeth Zadora-Rio

Paléolithique

NÉANDERTAL EN TOURAINE

En octobre 2006, deux chercheurs locaux publient un frontal découvert sur un banc de sable de la Vienne au lieu-dit Rassay sur la commune de Saint-Germain-sur-Vienne. Ce frontal est déterminé comme appartenant à Neandertal (Symbioses n°16 Oct. 2006). Les mêmes prospecteurs découvrent, quelques semaines plus tard, à quelques dizaines de mètres du précédent, un autre grand fragment crânien humain d'un aspect très différent du précédent. Ces deux pièces sont découvertes en surface, elles ont été déposées là par la rivière. La proximité de ces deux pièces est due au hasard des dépôts de matériaux au niveau des bancs de sable.

Le programme de travail prévoyait : un diagnostic et la datation de ces deux pièces, l'étude sédimentologique de l'environnement de ces deux découvertes et la prospection des cavités présentes sur la rive gauche de la Vienne à proximité du lieu de découverte.

Diagnostic

Les deux pièces sont montrées à B. Maureille (Laboratoire PACEA Bordeaux) qui ne se prononce pas mais préfère que des datations soient effectuées sur les deux pièces avant de conclure.

Datation

La recherche du collagène sur chacune des deux pièces ne permet la datation que de la première (le frontal). La datation obtenue à la demande de D. Henry-Gambier (Laboratoire PACEA Bordeaux) est de 2560 +/- 30 BP (GrA-40164).

Le second fragment mesure 14 cm de longueur, 9 cm de largeur et 6 mm d'épaisseur (fig. 1). Son aspect est complètement différent de celui du premier fragment, il semble plus fortement fossilisé et ne contient pas de collagène permettant une datation. Son aspect laisse penser à une certaine ancienneté mais la découverte en

dehors de tout contexte (trouvé à la surface d'un banc de sable de la Vienne) limite son intérêt. Une autre méthode de datation que celle du radiocarbone pourrait être utile cependant.

Étude sédimentaire

Le contexte sédimentaire proche a été étudié par Vincent Ollive (Complément au rapport de prospection thématique 2008). Deux sondages aussi profonds que possible (3 mètres) ont permis d'observer la présence de fragments d'ardoises et de céramique dès la base des sondages attestant d'une mise en place de ces dépôts au plus tôt après le 12e siècle.

Prospection inventaire des cavités

La prospection-inventaire géologique avec recherche des cavités a été faite en deux temps, d'une part par deux élèves-ingénieurs de l'institut polytechnique la Salle Beauvais dans le cadre de leur stage de 3e année d'études (R. Desforges et N.L Merlu) et d'autre part par deux étudiantes en Histoire et Archéologie de l'Université de Tours dans le cadre de leur stage de fin d'année (J. Cornuet et C. Lévi).

La zone prospectée par la première équipe a concerné une zone centrée sur la vallée de la Loire entre Luynes et Candes-Saint-Martin (confluent de la Vienne et de la Loire). Il s'agissait de rechercher les gîtes à silex, tandis

que pour la zone prospectée par la seconde équipe, il s'agissait d'explorer la rive gauche de la Vienne ainsi que les vallons tributaires en amont et en aval de Saint-Germain-sur-Vienne, lieu de découverte des deux fragments de crânes.

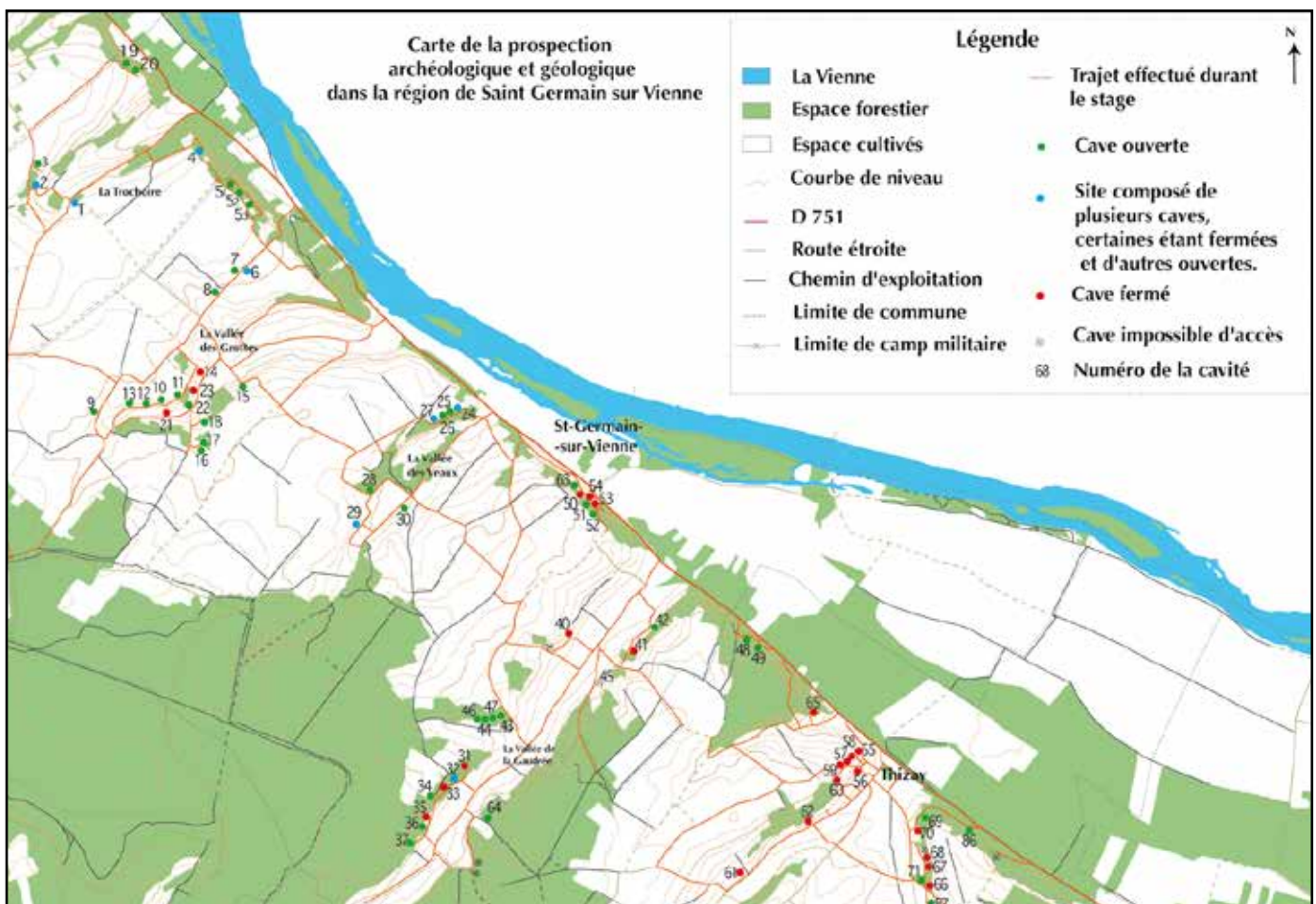
La première prospection a mis en évidence 8 zones d'affleurements de silex (rapport SRA 2009) tandis que la seconde a permis la visite d'un grand nombre de cavités essentiellement artificielles : pour la plupart, ce sont d'anciennes carrières d'extraction de la craie tuffeau.

À retenir cependant deux entrées qui pourraient correspondre à des cavités du type de celle de La Roche-Cotard :

- une entrée dans la vallée de la Roumer, à l'ouest de Langeais
- une entrée dans la propriété de Chemilly à Langeais. L'entrée de la cavité se trouve sur la commune de Cinq-Mars-la-Pile.

Ces deux sites mériteraient une exploration mais l'un et l'autre nécessitent un dégagement pour une pénétration dans les éventuelles cavités. Il s'agit bien, en tout cas, de cavités naturelles.

Jean-Claude Marquet



Cartographie des cavités inventoriées dans le secteur de Saint-Germain-sur-Vienne (C. Lévi, J. Cornuet, 2008)

PROSPECTIONS AÉRIENNES Indre-et-Loire

Jamais deux sans trois... Comme 2007 et 2008, l'année 2009 a été peu propice aux prospections archéologiques aériennes. Le printemps avait pourtant été très sec ; mais la période valable pour les photographies, fin juin début juillet, est arrivée à la suite de quelques semaines assez froides et humides. De plus, nous n'avons pas eu les quelques jours de grande chaleur nécessaires à l'apparition d'indices convaincants. La canicule, elle, bien marquée cette année, n'allait se produire qu'au mois d'août... Nous avons effectué des vols sur la commune d'Esvres-sur-Indre, afin de réaliser quelques clichés pour l'exposition organisée conjointement par la ville d'Esvres, le service régional d'Archéologie, et l'Inrap, du 19 septembre au 18 octobre 2009.

Nous avons ensuite photographié des structures en fossés inédites à Reignac, et aussi sur Maillé, à proximité du site du Pérou, vers le tracé de la future LGV. Au passage,

nous avons fait un cliché du Prieuré du Louroux, qui a fait récemment l'objet de travaux de restauration.

Fait assez étonnant, le remarquable ensemble gallo-romain de l'Aulnaye, à La Celle-Saint-Avant, étudié depuis des années, ressortait très distinctement, les murs enfouis apparaissant en clair dans les cultures. Par contre, les indices sur les sites de Marcé-sur-Esves étaient plus discrets. Il en était de même à Luynes, au coteau Saint-Venant, pour des traces rectilignes au nord-ouest du site de la Berthellerie, découvert en 2008 par Willy Cuvier.

Nous avons enfin réalisé, comme à l'habitude, quelques photographies sur les travaux du périphérique nord-ouest de Tours, qui n'est pas encore achevé.

Jacques Dubois

Âge du Fer

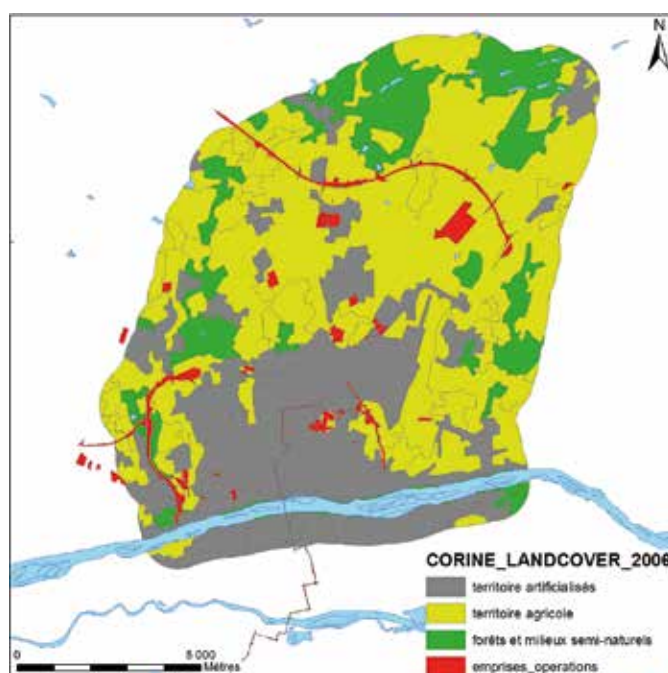
Occupation du plateau au nord de la Loire : entre Choisille et Bédouire du V^e s. av. J.-C. au I^{er} s. apr. J.-C.

Gallo-romain

L'accroissement des données issues de diagnostics et de fouilles dans le secteur géographique du plateau nord de l'agglomération de Tours (Indre-et-Loire) a conduit au regroupement de chercheurs ayant des problématiques communes et /ou complémentaires. Le territoire concerné est situé en rive droite de la Loire. Il est délimité au sud par la Loire, et se situe entre les affluents de la Bédouire à l'est et de la Choisille au nord et à l'ouest. La zone couvre une surface d'environ 14 000 ha et concerne douze communes. Les informations archéologiques disponibles pour ce secteur sont hétérogènes. Deux raisons expliquent cela : la multiplicité des acteurs sur le terrain d'une part, service Archéologique du Département de l'Indre-et-Loire et Institut national de recherches archéologiques préventives, et la nature des interventions d'autre part. Celles-ci couvrent des surfaces variables (jusqu'à 50 ha) ou affectent la forme de longs transects (autoroutes, boulevards, tramway, etc.). Le choix de cette zone se justifie par son caractère ramassé permettant de travailler sur un terroir. Cet espace présente par ailleurs l'avantage de rassembler plusieurs types de milieux naturels : plateaux, vallons, versants, etc. De surcroît, il se situe à proximité immédiate d'une probable agglomération gauloise reconnue dès la première moitié du II^e s. av. J.-C. et de plusieurs sites de hauteur fortifiés. Enfin, cette zone située pour partie au sein et en périphérie de l'agglomération de Tours offre l'avantage de surfaces actuellement encore cultivées et/ou boisées qui seront prochainement aménagées.

À la faveur de la création de l'autoroute A28 en 2002-2003, puis des nombreuses zones d'aménagement concerté, des lotissements, des logements et plus ré-

cemment du tramway ainsi que du boulevard périphérique ouest de Tours, les informations relatives au second âge du Fer et à l'époque romaine précoce se sont accumulées. Parallèlement, une mise en commun des compétences a vu le jour entre le Sadil et l'Inrap, grâce à une convention. Une première intervention de terrain a ainsi été réalisée en co-traitance en 2010. Au vu des données nombreuses concernant les occupations synchrones de



Le plateau nord de l'agglomération de Tours, cartographie des opérations (Inrap, Sadil)

la fin de l'âge du Fer et du début de la période romaine, il est donc apparu nécessaire de fédérer les recherches des différents intervenants et de regrouper l'ensemble des données sur des supports communs. Ce projet est porté par le Laboratoire Archéologie et Territoire de l'UMR CITERES 7324. L'hébergement des données sur le serveur de la Maison des Sciences de l'Homme de Tours doit garantir leur pérennité et permettre une mise à disposition d'outils de travail par l'accès à la plate-forme informatique du laboratoire Archéologie et Territoire.

Plusieurs axes de recherches ont été définis collectivement. Les chercheurs vont travailler sur les formes et la structuration de l'habitat. Cet axe de recherche vise à caractériser les formes de l'habitat présentes sur le plateau de Tours nord au cours du deuxième âge du Fer et jusqu'au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C., et à cerner les principales évolutions. Le premier enjeu est d'établir un corpus homogène et fiable des habitats reconnus pour ces périodes, d'en définir la nature et le statut, notamment à partir de l'étude de leurs caractéristiques morphologiques, de leur organisation interne et de l'analyse des bâtiments. Un deuxième axe, intitulé réseaux, voiries et parcellaires s'attachera plus particulièrement à l'organisation du territoire du plateau de Tours nord au travers de l'étude de la répartition des habitats groupés ou isolés, des indices de parcellaires et de voiries. Un troisième axe consacré à la culture matérielle s'intéressera au profil de consommation des populations au sein du secteur géographique considéré. Il s'agira également de constituer un référentiel typo-chronologique pour la période

comprise entre le V^e s. av. J.-C. et le 1^{er} s. apr. J.-C. à travers l'étude des différents domaines qui constituent la culture matérielle. Ces derniers sont ici représentés par la céramique, l'*instrumentum* et la numismatique.

L'axe 4, activités sidérurgiques, vise à mieux cerner les zones de production du minerai et de sa transformation primaire sur le plateau au nord de la Loire par la collecte des informations contenues dans la carte archéologique et les récentes prospections et interventions archéologiques menées sur ce territoire. En effet, les recherches concernant la métallurgie gauloise sur ce plateau ont été initiées par l'étude du mobilier métallurgique recueilli lors de l'intervention sur les terrains de la ZAC de La Grande Pièce à Chanceaux-sur-Choisille sous la responsabilité de M.-F. Creusillet. Au cours de cette intervention, seuls un examen macroscopique et une classification des déchets métallurgiques avaient été possibles. Ils avaient cependant permis de mettre en évidence une spécialisation du site dans des opérations d'épuration du minerai de fer afin de le transformer en barres/lingots destinés à une commercialisation vers des ateliers de production d'objets. Les récentes études effectuées par C. Galtier et L. Fournier sur les sites du tramway de Tours ont confirmé l'organisation de cette chaîne opératoire et sa partition en différents pôles spécialisés. Cette organisation très singulière de l'activité sidérurgique constitue une particularité dont le groupe de recherche a pour objectif de déterminer tous les aspects.

Dorothee Lusson, Jean-Marie Laruz

Néolithique

ABILLY Bergeresse

Le site de Bergeresse à Abilly se trouve en rive droite de la Creuse, sur le versant est de la vallée, à quelques centaines de mètres en contrebas des formations d'altération du Turonien supérieur, livrant les dalles de silex exploitées au Néolithique final pour la fabrication des grandes lames sur livres de beurre. La fouille d'ateliers de débitage du silex a porté sur une surface de plus de 9 000 m², dont 1 400 m² ont été fouillés manuellement au cours de 7 campagnes de fouille programmée de 2006 à 2012.

Les amas de débitage

21 amas de débitage ont été découverts au sein des colluvions sablo-limoneuses de versant, protégés ainsi des labours récents. Les amas couvrent des surfaces de 15 à 30 m² (Fig.) et la quantité de restes de taille est très variable, tout comme le nombre de nucléus. Au total, environ 200 000 silex taillés, dont 226 nucléus, ont été recueillis sur l'ensemble du site, représentant une masse de 2,3 tonnes. Une dizaine de petits amas comptent moins de 5 000 restes de taille, représentant 20 à 30 kg, nucléus non compris. 7 amas, de taille moyenne, ont livré entre 7 500 à 12 000 silex taillés, pour 50 à 110 kg. Enfin, 4 amas se distinguent nettement avec plusieurs dizaines de milliers de restes et de 15 à 20 nucléus, pour une masse totale entre 200 et 320 kg de silex taillés.

A l'exception des grands éclats corticaux d'entame des dalles de silex et de mise en forme initiale des blocs, les restes de taille appartiennent à toutes les étapes de la production de grandes lames sur livre de beurre (épannelage, délamage, ré-épannelage), mais aussi à différentes phases de reprises des nucléus.

Les productions lithiques

La production principale correspond au débitage de grandes lames à talon dièdre piqueté, sur nucléus de type livre de beurre, les blocs ayant été préalablement mis en forme sur les gîtes de matière première puis transportés sur le site. Destinées à l'exportation, les lames n'ont été retrouvées qu'à l'état de fragments au sein des amas. L'analyse technologique des nucléus et de l'ensemble des produits et sous-produits de la chaîne opératoire, conduit à estimer qu'entre 2 000 et 6 000 lames auraient pu être produites sur le site. Plusieurs niveaux de savoir-faire ont été mis en évidence, témoignant de la présence de tailleurs inexpérimentés ou malhabiles (apprentis ?), aux côtés des artisans spécialisés. D'autres débitages sont également présents sur tous les amas de débitage, avec notamment la reprise très fréquente des livres de beurre pour le débitage de lames plus courtes, qui indique également une maîtrise variable des techniques et méthodes de débitage.

Enfin, une production de lames de hache est également attestée par une dizaine d'ébauche, ainsi qu'un petit amas correspondant au façonnage d'une pièce bifaciale.

Des vestiges domestiques en contexte d'atelier

Du mobilier domestique a été découvert dans plusieurs zones et en particulier en relation étroite avec les trois amas de débitage les plus importants, dans lesquels plusieurs centaines de tessons de céramique étaient associés aux restes de taille. L'outillage en pierre comprend de nombreux outils de fortune (éclats ou lames et fragments à retouche limitée), une dizaine de lames de hache polie ou taillée, des poignards, des scies à encoches, des racloirs et grattoirs... Les premières analyses tracéologiques ont révélé des traces d'usure attestant une grande diversité d'activités. Une trentaine de fragments de meule et une meule entière, en grès et en granite, sont également présents. Les nucléus abandonnés ont parfois été utilisés comme percuteurs ou comme pilons (broyage, bouchardage ?).

Organisation spatiale

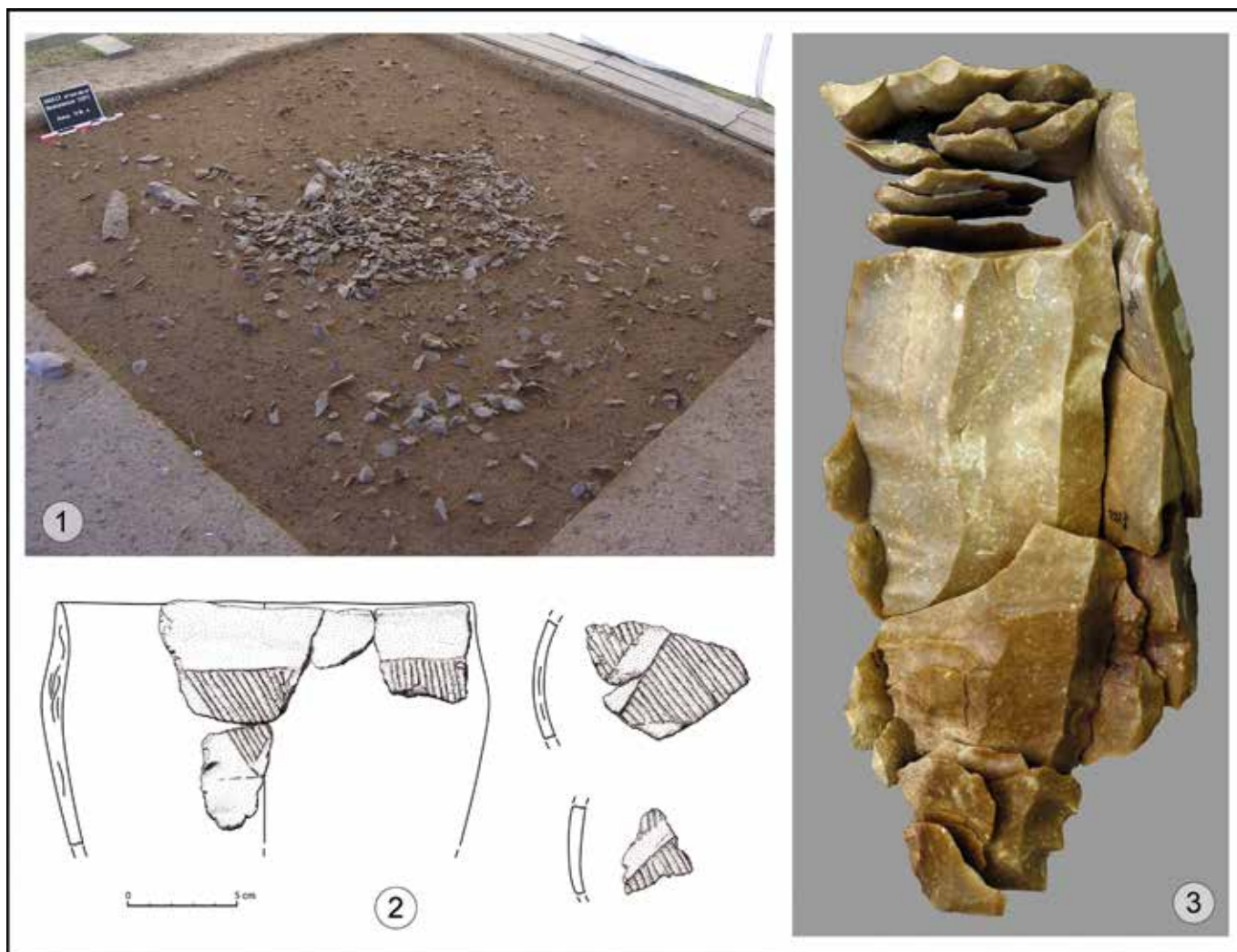
L'examen de la répartition des amas de débitage sur l'ensemble de la surface fouillée montre que certains sont relativement isolés, distants de 20 à 25 mètres des plus proches, en particulier à l'est, tandis que d'autres sont

presque contigus, notamment au nord-ouest et à l'ouest, où 5 amas se rencontrent sur une surface de moins de 300 m². Globalement la densité est beaucoup plus forte dans la moitié occidentale de l'emprise, qui a livré les deux tiers des restes de taille.

L'association entre vestiges de taille du silex et rejets domestiques pourrait indiquer que certains amas étaient proches de zones habitées, mais aucune trace de bâtiments ou de foyers n'a été découverte au cours de la fouille. Dans les zones les moins denses, en particulier au centre et au sud-est de l'emprise, d'autres activités auraient pu se dérouler, comme l'atteste la présence d'outils de mouture éclatés au feu ou de nombreux nucléus réutilisés.

De nouvelles données sur le contexte chrono-culturel des ateliers du Grand-Pressigny

La céramique de Bergeresse, originale et abondante dans ce contexte d'atelier, s'intègre dans les productions de la fin du Néolithique, auxquelles se rattachent les rares ensembles de la région pressignienne : vases de grandes dimensions à fond plat, parfois débordant, à paroi épaisse, pâtes grossières, languettes de préhension, oreilles perforés ou non... Plus de 1 500 tessons ont été découverts sur le site, attestant la présence de



Abilly (Indre-et-Loire) Bergeresse. 1. Vue d'un amas de débitage en cours de fouille (cliché C. Verjux) ; 2. Céramique décorée (dessin R. Martineau) ; 3. Remontage attestant la présence des différentes étapes de la chaîne opératoire, depuis la mise en forme de la livre de beurre initiale jusqu'au débitage de lames de reprise (remontage et cliché S. Weisser).

plusieurs dizaines de vases différents. Quelques-uns portent un décor incisé original, organisé en panneaux de triangles hachurés alternés, séparés par des bandes obliques non décorées (Fig.), qui se rapprochent de certains décors du groupe de Conguel, mais pourrait aussi attester de liens avec le Campaniforme.

De nouvelles perspectives de recherches

La fouille de Bergeresse représente de loin la plus vaste opération menée sur les ateliers de taille du silex de la région du Grand-Pressigny. Considéré d'abord comme un lieu spécifiquement dédié au débitage du silex, avec de petits ateliers distincts des zones d'extraction de la matière première, le site s'est révélé d'une plus grande complexité, avec la mise en évidence d'activités diversifiées et la découverte de nombreux vestiges domestiques.

La vingtaine d'amas de débitage fouillés constitue des ensembles relativement clos qui offrent pour la première fois l'opportunité d'étudier des séries lithiques homogènes et cohérentes, contrairement à celles recueillies sur les ateliers installés sur les gîtes de matière première. L'étude du site de Bergeresse permettra de documenter les questions relatives à l'organisation et la durée des sessions de taille, à l'économie du débitage et à quantification des productions, au nombre d'artisans ou encore à la transmission des savoir-faire, et contribuera également, avec les études sur la céramique, à une meilleure définition du cadre chrono-culturel de l'exploitation du silex du Grand-Pressigny à la fin du Néolithique.

C. Verjux et S. Weisser
avec la collaboration de **D. Leroy, J. Linton,**
J.-J. Macaire, R. Martineau et L.-A. Millet-Richard.

ABILLY Les Roches

Le site localisé juste en aval de la confluence de la Claise avec la Creuse est signalé pour la première fois en 1925, lorsque M. Barreau prend date de l'existence d'un gisement découvert l'année précédente "au pied d'un coteau qui recèle encore des carrières exploitées". Ce n'est que près d'un quart de siècle plus tard que Paul Fitte, Simon Rouzié, Pierre Ranvoizé et Pierre Boussin, déclarent officiellement avoir découvert un site solutréen dans un abri effondré situé à l'ouest de la portion exploitée en carrière. Il est fouillé en 1949 et en 1950. Les résultats obtenus sont publiés succinctement (Bordes et Fittes, 1950). La coupe stratigraphique présentée est constituée de 7 unités lithostratigraphiques. La couche 2 est attribuée au Moustérien de tradition acheuléenne et la couche 4 au Solutréen. La possibilité d'existence de vestiges magdaléniens anciens dans la couche 6 est évoquée. Les auteurs soulignent l'aspect "aberrant" de l'industrie solutréenne qu'ils attribuent à la dimension des dalles du silex local. La faune comprend le cheval, un bovidé abondant, le renne, le cerf élaphe, le rhinocéros (Tichorhinus), l'hyène des cavernes et le renard.

Dans sa thèse, P. Smith écrit que les Roches d'Abilly « est peut être le seul site solutréen dans la partie nord de la France qui pourra être refouillé » (Smith, 1966). En l'absence de pointe à cran, il attribue cette série à une phase moyenne du Solutréen, tout en soulignant le caractère original et différent de l'outillage solutréen qui est jugé lourd et grand sans la délicate retouche observée ailleurs.

En 1967, André Chollet réalise un sondage à quelques mètres à l'est du secteur des fouilles de P. Fitte, où il observe un mètre environ d'épaisseur de sable remanié, des éclats, déchets de silex, mais pas d'outils déterminables. En 1968, il recule la coupe laissée sous le chemin par Fitte qu'il dégage sur 3 mètres environ de longueur et retrouve deux niveaux archéologiques qu'il

interprète comme ceux du Paléolithique moyen et supérieur de la fouille Bordes et Fitte.

J.-C. Marquet effectue des sondages en 1982, à l'est de l'abri, où il est aussi arrêté par d'énormes dalles de calcaire silicifié, et dans la partie moyenne du versant qu'il interprète comme le résultat de la reprise et du mélange de vestiges lithiques résultant de plusieurs occupations vidangées depuis les abris du sommet du versant (Marquet, 1982).

C'est à l'occasion de la préparation du colloque sur le Solutréen de Preuilly-sur-Claise en 2007 et en prévision de la visite du site des Roches d'Abilly que nous avons décidé d'y entreprendre une nouvelle opération. L'objectif était aussi de pouvoir compléter et comparer les données recueillies sur le site solutréen de plein air des Maîtreaux à Bossay-sur-Claise que nous avons précédemment fouillé (1994-2004). Rapidement, nous y rencontrons le même problème que nos prédécesseurs et il fut nécessaire de résoudre la question logistique liée à l'existence de grandes dalles correspondant aux toits effondrés d'abris formés sous les bancs silicifiés compacts du sommet du coteau. Au cours des différentes campagnes nous avons mis au point une méthodologie qui utilise l'éclatement, en collaboration avec les membres du Spéléoclub de Touraine, ou le soulèvement des dalles à la pelle mécanique, permettant d'accéder sans dommage aux niveaux archéologiques qu'elles scellent et protègent.

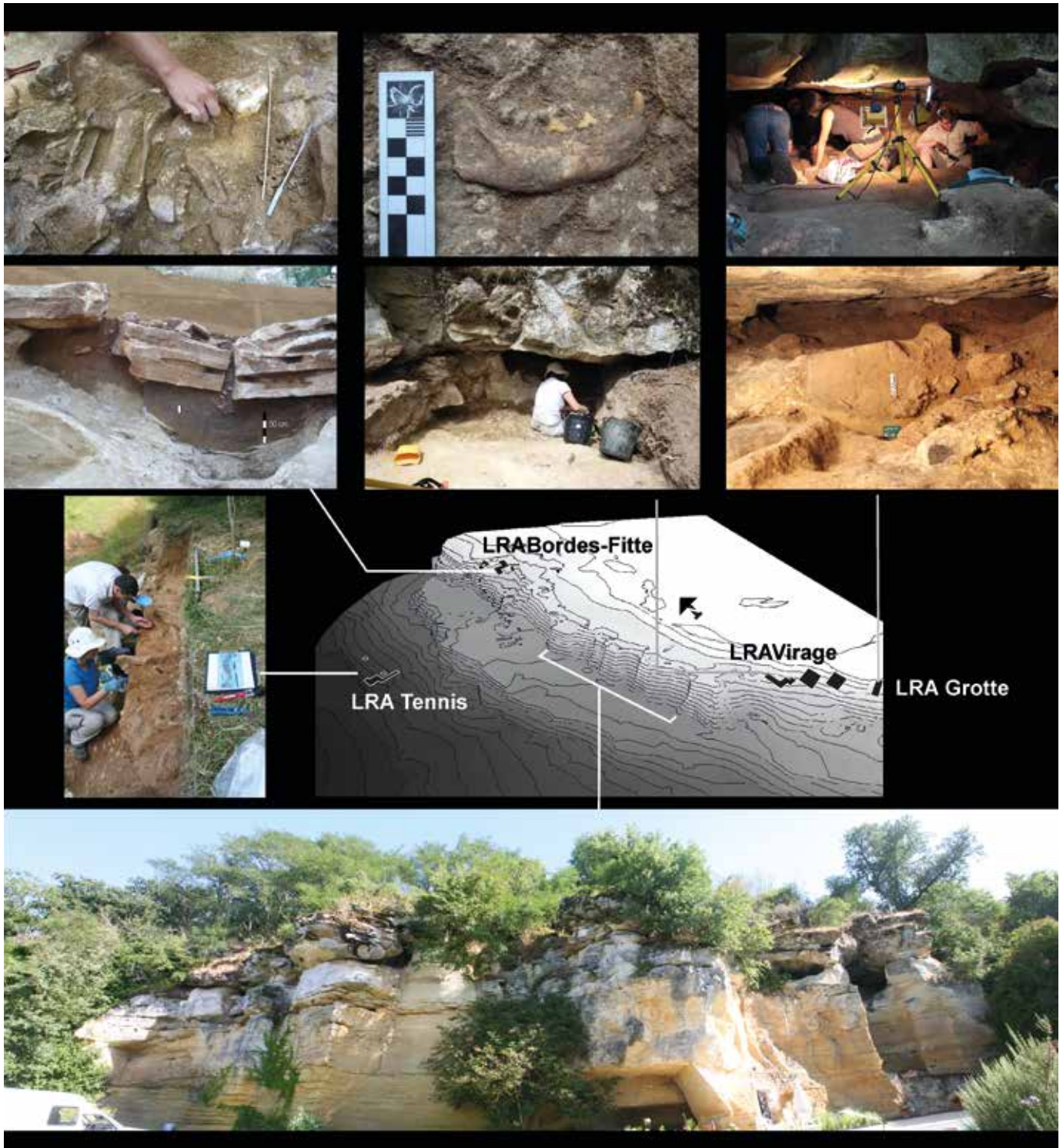
Notre intervention s'est tout d'abord concentrée dans le secteur des fouilles de P. Fitte. Des études géologiques et géomorphologiques ont permis de reconstituer les processus de formation des abris en relation avec la lithologie du substrat crétacé, leur mode de remplissage et d'évaluer le potentiel de conservation des dépôts et des vestiges d'occupation dans les bancs sommitaux de la

falaise. Ceux qui présentent les meilleures conditions de conservation correspondent à ceux des abris du niveau supérieur de karstification de la séquence lithologique du Turonien supérieur et se sont conservés sous des dalles compactes d'effondrement de leurs toits.

Les différentes campagnes de fouilles ont montré que le secteur fouillé par P. Fitte correspondait à la limite de l'abri vers le versant et qu'il se prolongeait sous le chemin d'accès au Château et de compléter notre connaissance de la séquence pendant plusieurs phases du Paléolithique moyen et supérieur (Châtelperronien, Aurignacien et Solutréen). Les premiers résultats expliquent certains

des problèmes posés par l'hétérogénéité de la série lithique décrite par F. Bordes et P. Fitte en établissant plusieurs phases d'effondrement du toit de l'abri qui ne sont pas contemporaines et interviennent pendant cette longue séquence d'occupation, expliquant le mélange des vestiges solutréens et aurignaciens dans le secteur le plus proche du versant.

Le Solutréen est essentiellement constitué par des pièces foliacées entières ou fragmentées de modules variés. La présence de nombreux éclats solutréens atteste d'une activité de façonnage sur le site. Ces éclats appartiennent à différentes phases de la taille des feuilles



Localisation et clichés des fouilles dans les différents secteurs du site des Roches d'Abilly.

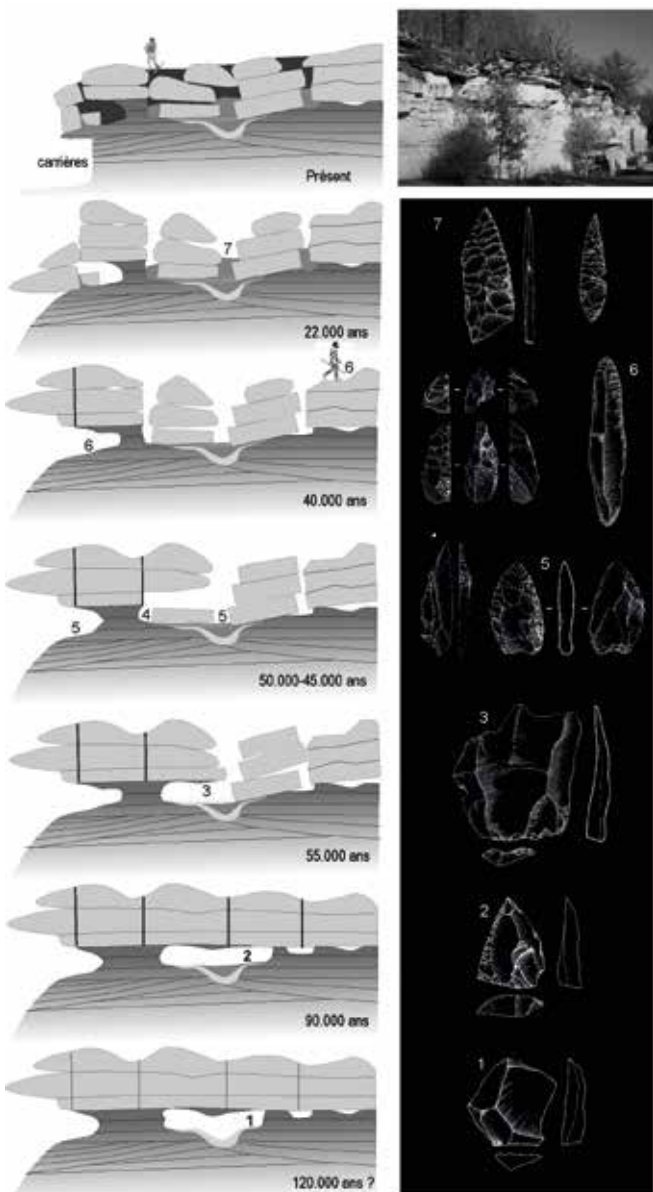
de laurier. Ainsi, des pièces réalisées à partir de dalles de silex d'origine locale semblent avoir été en grande partie réalisées sur place alors qu'une feuille de laurier dont la source de silex est située à plusieurs dizaines de kilomètres est arrivée sur le site au stade de pré-forme avancée puisque seule la dernière série d'éclats de façonnage est présente. Cela vient compléter notre connaissance de l'histoire de la conception de ces grandes feuilles de laurier en prolongement des données du site des Maîtreaux, situé sur un gîte de matières premières siliceuses, où il y manque l'étape ultime de la finition des grandes pièces foliacées.

À partir de 2009, nous avons étendu nos travaux à l'ensemble du site, en limite ouest et au dessus de la zone exploitée en carrière. Les sondages ont mis en évidence d'autres remplissages d'abris de faible hauteur et de cavités à développement horizontal et permis de démontrer que ceux dont le toit n'est pas effondré ont été largement affectés par les fousseurs ou vidangés naturellement. D'autres phases d'occupation du Paléolithique moyen, du Gravettien et du Magdalénien supérieur sont attes-

tées. L'étude de leur processus de formation et de leur contenu fournissent un cadre paléo-environnemental et constitue maintenant une séquence stratigraphique de référence régionale pour la connaissance de l'évolution des industries lithiques (Aubry et al., 2012, 2013), et des faunes (étude en cours par Laure Fontana, CNRS, UMR 7041 Equipe Archéologies environnementales, Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie R. Ginouvès).

En 2009, les premières datations radiométriques par le carbone 14 (laboratoires Beta Analytic, Lyon et Oxford) et par la luminescence (Nordic Laboratory for Luminescence Dating, Department of Earth Sciences, Aarhus University), sont obtenues dans la région pour la séquence de l'abri Bordes-Fitte (Aubry et al., 2012). D'autres sont en cours.

En contrebas de la zone d'exploitation en carrière ouverte et en limite de la plaine alluviale, des vestiges lithiques avaient été recueillis par J.-C. Marquet et L.-A. Millet-Richard, sur un terrassement destiné à la réalisation d'un terrain de tennis. Ils indiquent la réalisation sur place de grandes feuilles de laurier, semblables aux vestiges solutréens de l'abri Bordes-Fitte. Leur présence à ce niveau du versant a été interprétée comme le résultat d'un déplacement sur la pente depuis un abri qui serait situé plus haut sur le versant. Cependant, un remontage entre deux éclats de façonnage, retirés des bords opposés d'une feuille de plus de 7 cm de largeur, n'allait pas dans le sens de cette interprétation. On pouvait penser qu'il puisse s'agir du rejet d'une vidange d'un abri lors de l'exploitation des carrières ou bien du résultat d'un déplacement post-dépositionnel limité. Les travaux que nous avons effectués dans ce secteur ont révélé l'existence de nombreux vestiges solutréens principalement constitués d'éclats de façonnage et de plusieurs fragments de feuilles de laurier. Si les nombreux remontages plaident pour un déplacement réduit des dépôts sédimentaires, la présence de pièces magdaléniennes et aurignaciennes atteste cependant de leur perturbation. L'analyse géologique, la distribution spatiale et les remontages indiquent plutôt l'existence d'occupations humaines, originellement sur la plateforme de la base du versant, qui auraient été postérieurement affectées par des ruissellements concentrés et des phénomènes de succions karstiques. Les observations de terrain et l'étude des vestiges lithiques et osseux ont largement complété notre connaissance du site dont le Solutréen ne constitue qu'une phase -bien que précieuse- de l'abondante occupation. Il convient de noter que les secteurs qui ont fait l'objet de nos investigations archéologiques ne couvrent qu'une portion limitée du versant qui en outre a été très largement perturbée par l'exploitation du tuffeau dans le cadre de vastes carrières. L'abri Bordes-Fitte comme les autres locus fouillés correspondent à des parties situées en retrait des fronts de carrière ou à leurs périphéries, comme c'est le cas pour le secteur de la grotte située au-delà de la limite est des exploitations de calcaire. Ce constat permet de considérer les données archéologiques recueillies comme un échantillonnage limité de ce qui dut être un très important site paléolithique qui bénéficiait d'un positionnement stratégique à la confluence Claise-Creuse et d'une longue ligne d'abris de hauteur



Représentation schématique des phases d'occupation et d'effondrement de l'abri Bordes-Fitte.

réduite mais tout à fait exceptionnelle dans ce secteur de Touraine.

Les effectifs et la nature des vestiges lithiques et fauniques des différentes unités stratigraphiques de l'abri Bordes-Fitte en font le secteur du site le plus riche en informations. Cet abri conserve une des rares séquences de la région Centre qui soit datée par plusieurs méthodes et qui permette une étude de l'évolution des industries lithiques du Paléolithique moyen et de la transition vers celles du Paléolithique supérieur dans son cadre paléo-environnemental. Il est ainsi possible d'appréhender la variabilité technique du Paléolithique moyen en limite méridionale du Bassin parisien qui reste encore essentiellement connu par des séries lithiques de surface non datées.

Thierry Aubry, Bertrand Walter

Aubry, 2012 : Aubry T., Dimuccio L.A., Almeida M., Buylaert J.P., Fontana L., Higham T., Liard M., Murray A., Neves M.J., Peyrouse J.B., Walter B. : « Stratigraphic and technological evidences from the Middle Palaeolithic-Châtelperronian-Aurignacian record at the Bordes-Fitte rockshelter (Roches d'Abilly site, Central France) », *Journal Human Evolution*, 62, 2012, pp.116-137.

Aubry, 2013 : Aubry T., Almeida M., Chauvière F.-X. : « Le Paléolithique supérieur ancien dans le sud-ouest du Bassin parisien : du Châtelperronien au Gravettien dans les vallées de la Creuse et de la Claise », in Chehmana L., Klaric L., Mevel L., Teyssandier N., Soriano S., Bodu P. (dir.), *Le Paléolithique supérieur ancien de l'Europe du Nord-Ouest : réflexions et synthèses à partir d'un projet collectif de recherche sur le centre et le sud du Bassin parisien*, colloque (Sens, 2009), 2013, pp. 299, coll. « Mémoire de la Société préhistorique française », 56.

Bordes, Fitte, 1950 : Bordes F., Fitte P. : Un abri solutréen à Abilly (Indre et Loire). *Bulletin de la Société Préhistorique française*, 3-4, pp.146-153.

Smith, 1966 : Smith P. : *Le Solutréen en France*, Bordeaux, Imprimeries Delmas, (Mémoire n° 5), 449 p.

Néolithique

BARROU, LA GUERCHE Les Marais, la Creusette

Le présent résumé fait état du résultat des recherches géologiques développées en 2012 et 2013 sur les archives sédimentaires de paléochenaux de la Creuse dans le sud du département d'Indre et Loire, à proximité immédiate de deux sites archéologiques majeurs liés à l'industrie sur silex du Grand Pressigny.

Problématique et objectifs

La région du Grand-Pressigny est connue pour l'importance de l'exploitation du silex du Turonien supérieur au cours du Néolithique, et les abondantes exportations des produits laminaires. Si ces industries ont fait l'objet de recherches archéologiques nombreuses, le contexte paléo-environnemental local des activités humaines de cette époque (2800-2400 cal BC) est inconnu.

Les ateliers de taille se trouvent souvent sur les plateaux, à quelques décimètres de profondeur sous des formations superficielles très peu épaisses et remaniées par les activités humaines récentes (labour notamment). Dans ces contextes il n'y a pas d'archives sédimentaires utiles, pouvant renseigner sur les paléo-environnements contemporains de l'industrie pressignéenne.

Il y a des sites archéologiques dans les vallées de la Creuse et de la Claise, sur les terrasses alluviales, à différents niveaux morphologiques. Certains de ces sites sont très proches de paléochenaux, comme ceux de La Creusette à La Guerche et du Marais à Barrou. Quel était le fonctionnement hydro-sédimentaire de ces paléochenaux à l'époque du développement de l'industrie pressignéenne : étaient-ils en eau toute l'année, la sédimentation y était-elle active ? Cette question en ouvre deux autres. La localisation des ateliers de taille (et habitats ?) a-t-elle été guidée par la proximité de l'eau et son utilisation potentielle ? Au site du Marais, des poteries ont été trouvées dans le paléochenal, dans ce qui a pu être un ancien point d'eau (une mare actuellement), un atelier de taille se trouvant en bordure. Ces

paléochenaux renferment-ils des archives sédimentaires favorables à une étude paléo-environnementale détaillée sur la fourchette de temps contemporaine des sites pressignéens ? La vallée de la Creuse a été façonnée depuis le Pliocène. Cependant, il n'y a pas eu d'étude détaillée des paléochenaux qui sillonnent la basse plaine alluviale (alluvions FX sur la carte géologique) non inondable actuellement dans ce secteur.

Il a été décidé de faire une étude préliminaire du comblement sédimentaire des paléochenaux à proximité immédiate des deux sites archéologiques de La Creusette de La Guerche et du Marais à Barrou. L'objectif était de comprendre l'évolution hydro-sédimentaire de ces chenaux, de dater les phases de cette évolution et d'en déduire s'il y a des indices d'impact anthropique local sur cette évolution et si l'archivage sédimentaire (âge, nature des sédiments et résolution de l'enregistrement) est favorable à des études paléo-environnementales détaillées ultérieures.

Localisation des recherches et méthodes

L'étude a porté particulièrement sur un paléochenal situé en rive droite de la Creuse sur les communes de La Guerche et de Barrou où se trouvent les sites archéologiques de la Creusette et du Marais respectivement, distants de 2 km.

L'étude géologique a été effectuée par le laboratoire de géologie de l'UFR Sciences de l'Université François Rabelais de Tours (EA 6293 GeHCO).

Elle a comporté :

- 26 forages carottés effectués selon deux transects transversaux (nord est - sud ouest) au paléochenal, situés au niveau des sites de la Creusette et du Marais. Au Marais, un court transect nord ouest-sud est recoupant la mare (site archéologique) a aussi été réalisé.

- un relevé topographique détaillé de chacune de ces zones,
- une prospection géophysique détaillée (cartographie de conductivité électrique par induction électromagnétique - EM31) de chacune de ces zones
- 35 datations 14C effectuées sur les échantillons prélevés en forages. Les âges sont répartis entre 12098 et 412 années calibrées BP (10148 BC à 1538 AD).

Le site de la Creusette de la Guerche

Les forages ont traversé environ 3 m de sédiments alluviaux au-dessus du substrat crétacé (craies du Turonien inférieur). Le paléochenal, profond de 2 m, a été façonné dans les sédiments sablo-graveleux de la formation Fx rapportés au Pléniglaciaire supérieur. Il a été ultérieurement comblé de sédiments silto-argilo-sableux parfois riches en matière organique (silts tourbeux ou tourbes silteuses) pouvant atteindre 1,2 m d'épaisseur.

Le modèle chronostratigraphique synthétique construit à partir des forages et de 12 datations 14C montre que : Le paléochenal a commencé à se combler de sédiments fins avant 7868 ± 184 BC (Boréal), peut-être dès le Tardiglaciaire, puis sur toute sa largeur pendant la période atlantique (6590-4440 cal BC), par des dépôts riches en matière organique (MO), comblement classique de marais topogène.

Au Subboréal (4440-1890 cal BC), le comblement d'abord encore assez riche en MO devient plus détritique fin (dominante silteuse). Le comblement dans le chenal est dissymétrique : plus épais en rive gauche qu'en rive droite où s'esquisse une dépression à sédimentation riche en MO. Cette dépression est-elle un chenal naturel creusé par un regain d'énergie de l'eau au Subboréal ou ultérieurement, ou a-t-elle été entretenue par les humains ? La seconde hypothèse pourrait être appuyée par :

- la grande proximité du site préhistorique de La Creusette de La Guerche dont la situation non inondable mais en fond de vallée montre le besoin d'eau probable ;
- la période de la formation de cette dépression, le Subboréal qui comprend la période d'occupation du site à industrie pressignéenne (2800-2400 cal BC) de la Creusette ; mais il n'est pas possible d'être plus précis à cet égard ;
- l'élargissement du paléochenal dans ce secteur qui pourrait être le résultat d'une intervention humaine (creusement au niveau de la rive droite du chenal au pied du site préhistorique ;
- la poursuite du comblement de cette dépression par des sédiments tourbeux à cette période ou après, qui s'accorde mal avec une reprise d'énergie hydraulique,

Au Subatlantique (1890 cal BC-actuel), le paléochenal a continué à se combler avec des sédiments à dominante silteuse. La sédimentation tourbeuse a repris au cours des derniers siècles ou décennies dans le fossé artificiel.

En conclusion, le paléochenal paraît avoir été actif (à haute énergie hydraulique) jusqu'au Boréal au plus tard. Il a ensuite fonctionné en chenal secondaire en cours d'abandon (sédiments de faible énergie), alors que le chenal principal (Creuse actuelle) s'enfonçait plus à l'ouest. À l'Atlantique, il a surtout fonctionné en marais, le plus souvent en eau. Puis, sans doute en lien avec la dégradation climatique du Subboréal, il a été atteint par des crues qui ont apporté des phases détritiques fines venues se mêler aux résidus organiques. Le comblement sédimentaire naturel du paléochenal par des sédiments fins pourrait avoir été perturbé par un creusement local artificiel en rive droite, près du site préhistorique, à une période non précisée au cours du Subboréal. Dans le Subboréal, les sédiments pouvant correspondre à la période de l'industrie pressignéenne (2800 à 2400 cal BC environ) sont très minces (1 dm maximum ?) et pauvres en MO. Ces archives sédimentaires ne sont donc pas prometteuses pour une analyse paléoenvironnementale.

Le site du Marais de Barrou (Freslier 1979)

Le transect principal 1 orienté NE-SW, a recoupé trois paléochenaux (PC1, PC2 et PC3). Il passe à proximité immédiate de la fosse en eau (site archéologique) qui se trouve dans PC2 (Fig. 2). Cette fosse est distante d'environ 500 m du chenal actuel de la Creuse. On observe un épaississement des faciès fins (silt argilo-sableux) et organiques (silt organique ou tourbe silteuse) au droit des trois paléochenaux façonnés dans des sables et graviers du Weichsélien supérieur probable, remaniés superficiellement à l'Holocène inférieur et reposant sur le substrat marneux cénomanien. PC1, plus élevé que PC2 et PC3, donc plus ancien, ne contient que du silt argilo-sableux. PC2 et PC3 semblent appartenir à un même ensemble mais ils se distinguent par leur remplissage : sédiments riches MO recouverts de sédiments à dominante silteuse dans PC2 près de la fosse, sédiments riches en MO sur l'essentiel du remplissage dans PC3. Dans PC2 le plan d'eau nécessaire au dépôt de sédiments riches en MO s'est asséché pour laisser place à des venues détritiques silteuses allochtones lors des crues, tandis que dans PC3 le plan d'eau a été sub-permanent ce que l'on peut encore constater actuellement.

Le transect secondaire 2 qui recoupe la fosse est orienté NW-SE (selon l'axe de PC2) montre que l'unité riche en MO disparaît très vite en amont et en aval de la fosse. Cette géométrie suppose que la dépression en eau, de petite dimension (20-30 m) en regard de la longueur totale du chenal (environ 3 km), qui a permis l'accumulation de sédiments riches en MO, était fermée, ce qui est difficilement explicable par le fonctionnement naturel d'un chenal. Cette dépression, qui correspond au site archéologique, pourrait résulter d'un creusement artificiel (bassin pour utilisation de l'eau ?).

Dans PC2, à proximité de la fosse, les sédiments s'accumulent dans le paléochenal depuis le Dryas récent (date à 10148 ± 388 BC) ce qui confirme les données obtenues par Richard (2007). Les sédiments riches en MO ont commencé à se déposer au Boréal (avant 7069 ± 185 BC) puis à l'Atlantique et au Subboréal. Il n'y a pas de date proche de 2400-2800 BC permettant de préciser le

faciès lithologique à la période de développement de l'industrie pressignéenne. Dans l'environnement immédiat de la fosse, la sédimentation semble n'être devenue silteuse que durant le Subatlantique alors que c'est la règle pendant tout l'Holocène un peu à l'écart. Les artefacts attribués au Néolithique final associés à des poteries qui pourraient remonter au Bronze ancien ont été récoltés dans la fosse jusqu'à 3,40 m de profondeur. Dans la fosse elle-même, les Néolithiques ont donc creusé dans les sédiments qu'ils ont perturbés jusqu'au contact sédiments organiques-sables et graviers. L'utilisation et le creusement de ce site comme point d'eau ne fait pas de doute au Néolithique final et peut-être au Bronze. La question de la fréquentation du site avant la période pressignéenne se pose, car il y a des couches riches en MO plus anciennes, dont la mise en place dans un système naturel reste mal expliquée (occupation du site dès le Néolithique ancien, voire le Mésolithique ?).

Dans le paléochenal PC3 la sédimentation a toujours été riche en MO depuis le Tardiglaciaire jusqu'à maintenant.

Les couches contemporaines à l'industrie pressignéenne se trouvent à 50 - 60 cm de profondeur et paraissent d'épaisseur réduite.

Conclusion

Les paléochenaux inscrits dans les alluvions Fx (Weichsélien) de la basse plaine de la Creuse ont été comblés de sédiments peu épais (2 m maximum) depuis le Tardiglaciaire jusqu'à l'époque actuelle. Les sédiments riches en matière organique (tourbeux), permettant des datations et des analyses paléoenvironnementales se sont surtout développés à l'Atlantique. Les archives sédimentaires contemporaines de l'industrie du Grand-Pressigny (2800-2400 BC) sont surtout détritiques, difficiles à dater avec précision et très peu épaisses. Elles semblent peu favorables à des analyses paléoenvironnementales fines ultérieures. Leur géométrie paraît indiquer une exploitation des zones humides au Néolithique dans les deux sites étudiés.

Jean-Gabriel Bréheret

Gallo-romain

BARROU Le Moulin à Vent

Moyen Âge

La fouille de la parcelle ZP 37 au lieu-dit le Moulin à Vent, située à l'entrée du bourg actuel de Barrou, a permis de confirmer la présence à cet endroit d'un quartier de l'agglomération gallo-romaine, lié à des activités artisanales et à de l'habitat. Organisée dans un réseau parcellaire resserré et orthonormé, avec des îlots se développant vers l'ouest, cette occupation dense et riche en quantité de vestiges et de mobiliers s'établit au cours du I^{er} s. apr. J.-C. et se densifie au cours du II^e s., jusqu'au début du III^e s. apr. J.-C. À l'intérieur des îlots, des traces d'habitat et d'activités artisanales ont été mises au jour, parmi lesquelles deux ensembles bâtis sur poteaux, peut-être liés à un habitat, et un four de potier très bien conservé. L'étude de son mobilier céramique a permis de déterminer une production locale. Celle-ci semble tournée essentiellement vers de la vaisselle culinaire.

Les traces d'activités métallurgiques liées à la forge et à la réduction du minerai de fer sont également avérées, mais aucun vestige ne s'y réfère pour la période. Enfin, un abondant mobilier (céramique, verre, faune, objets

en bronze, monnaies, parure) témoigne d'un contexte d'habitat mais également d'activités culturelles, peut-être en relation avec un culte de l'eau (*ex-voto* oculaire). Une zone de dépôt de monnaies et d'objets a été ainsi mise en évidence dans l'un des fossés parcellaires du site. Dans un autre fossé, l'inhumation d'un nouveau-né a été également découverte.

Le site est réoccupé de façon très ponctuelle à la fin du VII^e - première moitié du VIII^e s., et conserve sa fonction artisanale et domestique. Cette continuité se traduit également par une dévolution identique des espaces, et la reprise en partie du parcellaire gallo-romain préexistant.

La découverte la plus importante est un probable bas-fourneau, mis au jour à proximité du four de potier gallo-romain, qui représente, pour cette période, l'un des rares exemples en contexte d'habitat pour la région Centre.

Agnès Couderc

Moyen Âge

BRAYE-SOUS-FAYE Cimetière du bourg

Connue depuis le milieu du XIX^e s., la nécropole à sarcophages de Braye-sous-Faye (Indre-et-Loire) n'a pourtant jamais fait l'objet de recherche ou de publication si ce n'est un bref article en 1862. C'est dans le cadre d'une thèse en archéologie portant sur la production et la diffusion des sarcophages du haut Moyen Âge de la région réalisée à l'Université de Tours (LAT, UMR 7324 CITERES) que nous avons été amené à nous intéresser à ce site au fort potentiel. L'étude menée en 2012 a

consisté en un sondage à l'intérieur du cimetière actuel où affleurent encore une vingtaine de cuves et en l'observation des remplois de sarcophages dans les constructions du bourg.

Les sarcophages de pierre constituent les premiers témoins d'utilisation du site funéraire au cours du haut Moyen Âge. La diversité des types de tombes, des pratiques funéraires (la position des bras notamment) ainsi

que le mobilier (principalement des épingles en métal) attestent une occupation du site jusqu'au XV^e s. au moins. La faible ampleur des investigations en sous-sol ne permet pas encore de bien appréhender la raison d'une nécropole si vaste en milieu rural, sa topographie, ses changements.

L'étude des sarcophages entiers ou fragmentaires conservés à Braye-sous-Faye a également livré quelques informations inédites. D'un point de vue typologique d'abord par la présence de couvercles en légère

bâtière mais également de couvercles plats ornés de croix à triples traverses d'origine poitevine. Les cuves sont assez simples, peut-être même sommaires dans leur ensemble. Deux exemplaires possèdent une logette céphalique (en oméga ou quadrangulaire). Tous les sarcophages proviennent de la vallée de la Vienne : de Panzoult et Saint-Epain pour la majorité ; la cuve à logette montante pourrait provenir du département de la Vienne.

Daniel Morleghem

Gallo-romain

CANDES-SAINT-MARTIN

Route de Compostelle

Moyen Âge

Cette intervention d'urgence n'a duré qu'une seule journée et les conditions ont été rendues complexes et inadaptées par un décapage de la surface d'observation prématuré oblitérant une quantité non négligeable de données archéologiques.

Ce sauvetage a permis de caractériser et dater les vestiges archéologiques dans leur ensemble, de constater la bonne qualité de conservation des vestiges archéologiques préservés par le parc du Château-Neuf. Une stratigraphie complexe est préservée à cet endroit du parc sur environ 2,5 m de hauteur et à environ 100 m plus à l'ouest, la stratigraphie tout aussi complexe est conservée sur environ 5 m comme il a été observé en 2009 au moment de la réfection d'une première portion de ce même mur. Ces vestiges sont de nouveaux témoins de l'existence d'une importante agglomération secondaire antique à Candes-Saint-Martin.

Les vestiges du haut Moyen Âge montrent plus de densité et une dévolution plus précise à un espace de stockage. Nous pouvons également associer ces quelques vestiges à ceux découverts en 2009. Les deux surfaces d'observation révèlent la présence de silos et autres fosses ce qui, s'ils sont contemporains, indiquerait une zone spécialisée dans le stockage d'une dimension tout à fait remarquable. En 2009, une quinzaine de silos sur 75 m² avaient été découverts, aujourd'hui nous rendons compte de huit silos/fosses sur 35 m². Les deux opérations révèlent des densités semblables sur un espace d'au moins 150 m de long sur 5 m de large, soit au moins 750 m² de surface sur laquelle nous pouvons extrapoler un nombre d'environ 150 silos à raison de 0,2 silos par m². Cette importante zone d'ensilage pourrait corres-

pondre à la structuration d'un domaine aristocratique, peut-être lié à la châtellenie dépendant des archevêques de Tours, citée plus tardivement dans les sources mais dont nous ne connaissons pas l'origine.

Suite à l'occupation du haut Moyen Âge, il semble que cet espace de bord de butte change complètement de fonction. La stratigraphie nous montre qu'il s'agit dès lors d'un espace plus périphérique et éloigné des activités humaines. Les terres rapportées sont composées de terre végétale homogène.

C'est à partir de ce moment que les murs de terrasses apparaissent. La forme de la butte évolue avec la construction d'un mur dont l'orientation ne sera pas reprise par les murs de terrasses suivants. Ce mur est abandonné et il semble que l'espace de la butte gagne du terrain vers le nord avant d'en reperdre au profit de la route de Compostelle construite à une période inconnue et pérennisée jusqu'à nos jours.

Tout au long de la séquence stratigraphique, de l'Antiquité jusqu'à nos jours, nous avons constaté un rehaussement des sols soit par une succession de petits niveaux de sols soit par l'apport de remblais massifs de terre végétal. La butte semble avoir été agrandie en gagnant vers la rive jusqu'à avoir atteint son altitude actuelle contrainte par le mur de terrasse et la voie sur berge stabilisée dans la Route de Compostelle. Il est probable qu'avant la construction de cette route, la voie sur berge fluctuait depuis l'Antiquité entre le trait de rive et le bord septentrional de la butte.

Mathieu Gaultier

Paléolithique
Néolithique

LA CELLE-SAINT-AVANT

Carrière du Carroi Potet, les Fontelles

Mésolithique
Moyen Âge

Le site des Fontelles est situé sur les terrasses sableuses du bord de Creuse, à La Celle-Saint-Avant. La fouille a mis en évidence une succession d'implantations humaines du IX^e millénaire au premier Moyen Âge. Ce palimpseste de structures archéologiques a rendu dif-

ficile l'attribution chrono-culturelle de bon nombre de creusements.

Les vestiges préhistoriques sur le site des Fontelles couvrent une période de sept millénaires (du IX^e au III^e)

millénaire av. J.-C.), représentée par une grande quantité de mobilier lithique se trouvant dans les sédiments sableux. Ces derniers ont été affectés par les battements de nappe, comme en témoignent la mise en place de bandes d'argiluviation, et l'évolution des terrains due aux activités agricoles anciennes et récentes. Dans la région Centre, de nombreux sites ont révélé ce type de taphonomie qui induit un déplacement vertical et horizontal des vestiges.

La culture préhistorique la mieux représentée est l'Azilien récent se développant sur une grande partie de l'emprise du site. Par la suite, le Belloisien n'est attesté que par un nucléus, de rares lames et une armature. Le premier Mésolithique est aussi reconnu, mais de manière fugace. Le Néolithique, objet de la prescription, est quant à lui présent aussi bien sous forme de structures en creux que de mobilier épars mélangé avec les vestiges lithiques plus anciens mais aussi des éléments gallo-romains ou médiévaux. Les éléments néolithiques appartiennent au Néolithique ancien/moyen I, pour le mobilier collecté lors du décapage, et au Néolithique moyen II pour le mobilier découvert dans quelques structures en creux. Cette implantation humaine chasséenne marque le bord

ouest du site du Carroi-Potet fouillé en 2001 par Olivier Ranger. Le mobilier archéologique de cette fouille n'a pas fait l'objet d'une étude ; il sera donc bon de rassembler la totalité du mobilier afin d'en reprendre l'étude. En effet il est très important pour l'évolution des connaissances sur le Chasséen de produire les données du site du Carroi-Potet, Les Fontenelles du fait de sa présence à la confluence des influences méridionales et septentrionales et du manque flagrant de sites dans le sud du Bassin parisien.

Le premier Moyen Âge est l'occupation anthropique la plus importante du site. L'intérêt évident de ce site nous a incité à prêter une attention particulière à la fouille de ces vestiges ainsi qu'à l'étude des différents types de mobilier même si seul le Néolithique était prescrit. La présence d'un bâtiment d'habitation, de deux bâtiments de stockage ou à vocation artisanale, ainsi qu'un probable enclos de parcage fossoyé, permet de proposer que l'occupation alto-médiévale correspond à un habitat de type agropastoral.

Céline Landreau

Néolithique

LA CELLE-SAINT-AVANT Carrière du Carroi Potet, les Belounes

Âge du Bronze

La poursuite de l'exploitation de la carrière de matériaux alluvionnaires sur la commune de La Celle-Saint-Avant (Indre-et-Loire) au lieu dit les Belounes, a incité le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération. Cette fouille fait suite à un diagnostic réalisé en 2006 par Olivier Ranger et ayant révélé des vestiges du Néolithique ancien, final et du Bronze ancien. La surface concernée par ce projet d'exploitation est à l'origine de 7 150 m². Le Néolithique ancien est la période la plus ancienne représentée sur ce site. La réalisation du décapage n'a pas mis au jour de données complémentaires à celles du diagnostic, soit la présence de deux vases attribuables à la phase récente du Villeneuve-Saint-Germain.

Quelques éléments céramiques très localisés ont été révélés lors de cette fouille ; même s'ils ne sont pas indubitablement attribuables au Campaniforme, une occupation de cette période pourrait être associée à l'implantation du bâtiment ovale non daté.

Pour la période du Bronze ancien, les éléments céramiques sont assez peu nombreux et quasiment absents des structures en creux. Seules quelques fosses de rejet ont livré la presque totalité du corpus céramique. La présence du bâtiment ovale peut aussi être ici attribuable à l'âge du Bronze ancien, et fonctionner concomitamment avec le premier état de la palissade.

Un enclos circulaire ouvert associé à deux fosses oblongues sont présents à l'ouest de l'emprise. Seule la fosse centrale est datée par radiocarbone de l'âge du Bronze ancien. Face à l'ouverture de cet enclos fossoyé se développe une palissade à trois côtés possédant trois entrées. À l'intérieur de l'aire enclose, le bâtiment ovale dont il est question plus haut se trouve contre le petit côté nord-ouest de la palissade. Ces deux derniers éléments ne sont pas datés.

Céline Landreau

Néolithique

LA CELLE-SAINT-AVANT Carrière du Carroi Potet, les Belounes, Montfort

Le site de Montfort à La Celle-Saint-Avant (Indre-et-Loire), en bord de Creuse a révélé des occupations du Néolithique, de la période antique et une structure médiévale. Une petite quantité de mobilier de l'âge du Bronze ancien a aussi été mise au jour.

Pour le Néolithique, des épandages de mobilier, des structures de combustion et quelques structures en creux

témoignent d'une occupation de l'extrême fin du Villeneuve-Saint-Germain corroborant les deux dates 14C de la fouille et celle du diagnostic. Le mobilier céramique présente des décors plastiques de cordons appliqués en V, en U ou en médaillon, ainsi que des décors poinçonnés ou à la spatule qui permettent une attribution chronologique à la transition Villeneuve-Saint-Germain/Cerny. Le mobilier lithique confirme cette attribution à

une phase de transition Néolithique ancien-Néolithique moyen avec la prévalence de la production d'éclats sur celle des lames, associée à un outillage au sein duquel les tranchets tiennent une place importante. Le seul assemblage lithique évoquant l'économie typique du Villeneuve-Saint-Germain se situe dans le comblement de la fosse F1015.

Aucun bâtiment néolithique n'a été mis en évidence, mais la présence d'épandages de mobilier très circonscrits pourrait évoquer des fosses latérales de maisons. De plus, la répartition des structures de combustion laisse un espace vide entre les épandages 1 et 3, confortant ainsi l'idée d'une zone dédiée à l'habitat.

Des éléments matériels de l'âge du Bronze ancien font aussi partie des découvertes. Il ne s'agit que d'éléments céramiques et d'une hache plate en bronze. Ceci confirme une occupation à l'âge du Bronze centrée sur le site des Belounes.

Pour la période gallo-romaine, des structures en creux de type fossés et trous de poteau suggèrent une occupation à vocation agropastorale. L'époque médiévale n'est représentée que par le creusement d'un puits à cuvelage de blocs calcaires.

Céline Landreau

Gallo-romain

LA CELLE-SAINT-AVANT

Carrière du Carroi Potet, les Belounes

L'extension d'une carrière a motivé une opération de fouille préventive au lieu dit Les Belounes à La Celle-Saint-Avant (37). La fouille a été effectuée sur une surface de 5000 m² centrée sur un enclos maçonné mis en évidence en 2008 lors du diagnostic par Céline Landreau (Inrap). L'opération, réalisée en juillet 2009, a permis de préciser la fonction de cet enclos et d'en définir la chronologie.

Le mauvais état de conservation des vestiges est essentiellement dû au fort taux d'arasement causé par les labours. À l'exception de quelques traces de mobilier attribuable au Néolithique moyen, l'ensemble des vestiges mis au jour est attribué à l'Antiquité. Le mobilier néolithique peut être rattaché aux occupations contemporaines mises en évidence lors de diagnostics précédents.

L'occupation antique se caractérise tout d'abord par la mise en place d'un réseau parcellaire fossoyé dont le comblement n'a pu être daté faute de mobilier. De longs alignements de trous de poteaux peuvent également être interprétés comme des limites parcellaires. Après le comblement des fossés, un enclos quadrangulaire maçonné mesurant vingt-six mètres de côté est construit. Seules les fondations des murs subsistent et les restes d'un niveau de sol sont conservés en périphérie intérieure de l'enclos ainsi qu'à l'extérieur le long du mur sud-ouest. On peut restituer de simples murets sur trois des côtés, le mur nord-ouest pouvant correspondre à un mur de façade dont l'élévation est traitée différemment des autres, en *opus vittatum* à assises réglées. Ce mur se distingue également par la présence à chaque extrémité de deux appendices qui n'ont a priori aucune fonction structurelle pour l'édifice. Aucune trace d'accès n'a pu être formellement mise en évidence. Deux hypothèses sont envisagées, l'une sur le côté sud-est à proximité de l'angle est au niveau d'une variation de comblement de la tranchée de fondation, et l'autre au niveau du mur sud-ouest permettant de faire le lien entre les niveaux de sol intérieur et extérieur. La fonction funéraire de l'édi-

ifice est attestée par la découverte au centre de l'enclos d'une zone cendreuse pouvant correspondre à l'emplacement d'un bûcher. Cette structure est complétée par la présence, quelques mètres au nord-ouest, d'une sépulture à incinération fortement arasée qui a livré le fond d'une urne en céramique contenant des esquilles osseuses brûlées. Deux fragments de strigiles en fer ont également été retrouvés à proximité de l'urne. L'urne et le mobilier funéraire ont probablement été déposés dans un contenant périssable tel qu'une caisse en bois. Une grande fosse circulaire située le long du mur sud-ouest à l'intérieur de l'enclos a livré un abondant mobilier céramique brûlé constitué de vaisselle fine et des fragments de quinze amphores vinaires de type Pascual 1. Ce mobilier était accompagné d'esquilles osseuses brûlées et de cendre provenant du nettoyage du bûcher. Malgré l'état de conservation des vestiges, la quasi-totalité des rites funéraires a pu être mise en évidence : de la crémation aux rites d'accompagnement du défunt en passant par les différents dépôts funéraires. Des traces d'offrandes, postérieures à la sépulture, sont visibles à l'intérieur de l'enclos et à l'extérieur, le long du mur sud-ouest. L'ensemble du mobilier est daté du milieu du I^{er} s apr. J.-C.. L'enclos semble n'avoir servi qu'à une seule sépulture. L'abondance de mobilier ainsi que les dimensions importantes de l'édifice pourraient indiquer le statut relativement élevé du défunt. Cet édifice pourrait être en lien avec une grosse propriété comme celle perçue en prospection aérienne à environ 800 m au nord du site. Il semble abandonné assez rapidement ; les matériaux de construction sont récupérés et les lieux retrouvent leur fonction agraire jusqu'à nos jours. Le site des Belounes a permis d'apporter un exemple supplémentaire de sépulture privilégiée en milieu rural pour le Haut-Empire. Cependant, de par ses dimensions et son organisation, il ne trouve en l'état actuel des connaissances pas d'équivalent en Gaule.

Aurélien Sartou

CINAIIS

Rue du Stade, les Onglées

La construction d'un espace intercommunal, à Cinais (Indre-et-Loire), a occasionné la destruction de vestiges antiques. L'interruption des travaux, suivie d'un décapage et d'une fouille de sauvetage urgent, a permis d'identifier un ensemble thermal de plus de 450 m². Le balnéaire, fréquenté entre le II^e s. et le IV^e s. apr. J.-C., est composé de quatre à cinq salles qui s'organisent autour d'une palestre bordée d'une galerie. Les dimensions de l'en-

semble, ainsi que la présence de deux circuits de bains indépendants, laissent supposer qu'il s'agit de thermes publics desservant une agglomération secondaire. Les comparaisons avec les plans les plus proches renvoient à des sites comme Aubigné-Racan (Sarthe), Antigny (Vienne) et Rom (Deux-Sèvres).

Fabrice Couvin

CORMERY

La Metairie-Notre-Dame

Après la découverte de nombreuses sépultures lors de travaux de construction, une surveillance du creusement des réseaux à l'est des bâtiments a été diligentée par le service régional de l'Archéologie afin de quantifier les sépultures et de déterminer l'étendue et la datation de cet espace funéraire jusqu'alors inconnu. Si la parcelle explorée n'apparaît jamais comme ayant une vocation funéraire dans les documents anciens, elle est située à 100 m au sud de l'église Notre-Dame de Fougeray (en dehors de l'enclos abbatial de Cormery), datée du XII^e s.

Trente-huit sépultures et un ossuaire ont été découverts dans les 80 m² de tranchées ouvertes. Elles sont toutes orientées ouest-est avec la tête à l'ouest. On observe une organisation de l'espace, avec des rangées de sépultures parallèles les une aux autres. Très peu de recoupements sont remarquables, mais probablement des associations de sujets.

Magali Detante

LA CROIX-EN-TOURAINE

Les Pièces du Thé

L'opération de fouille archéologique préventive qui s'est déroulée au lieu-dit les Pièces du Thé sur la commune de La Croix-en-Touraine en octobre 2013 aura permis de mettre au jour 214 vestiges archéologiques majoritairement datés du IX^e au X^e s., répartis sur deux secteurs de fouille éloignés d'environ 500 mètres.

En zone 1, la répartition fonctionnelle des vestiges montre une occupation de l'espace répartie en trois principaux secteurs qu'il convient toutefois de nuancer par les limites de l'emprise de fouille : le premier est dédié à l'extraction de matières premières et aux activités liées au feu ; le second comprend l'habitat principal et ses structures annexes ; le troisième est dévolu aux activités agropastorales. La trop faible quantité de vestiges retrouvée en zone 2 ne permet pas d'analyse similaire. Malgré l'indigence du mobilier archéologique, l'économie du site est perçue au travers des études du mobilier

céramique et des restes carpologiques. L'approvisionnement en céramiques, bien que toujours tourné vers un marché local, opère un changement au tournant du X^e s., d'abord tourné vers le Blaisois puis vers le sud et la vallée du Cher. Les motivations d'un tel changement demeurent floues. Le spectre des restes carpologiques est, quant à lui, le reflet d'une production agricole classique pour cette période avec une très grande proportion de céréales. La fouille de ce secteur, en périphérie de la commune actuelle de La Croix-en-Touraine, aura apporté les renseignements nécessaires à la description de cette petite unité d'exploitation agropastorale. Ils demeurent toutefois lacunaires en raison des limites des emprises de fouille et ne permettent pas de comprendre au mieux l'organisation générale de ce terroir dont l'occupation du sol doit prendre la forme d'un habitat polynucléaire.

Marie-Denise Dalayeu

La fouille d'une surface de trois hectares, prescrite dans le cadre de l'aménagement du lotissement Les Hameaux du Peu sur la commune d'Esvres-sur-Indre, s'est déroulée entre les mois de mars et mai 2013. Outre de nombreuses formations naturelles ayant piégées des restes mobiliers, l'essentiel des vestiges mis au jour date du premier âge du Fer et du haut Moyen Âge.

La période de la Protohistoire ancienne est figurée par sept ensembles définis selon la proximité spatiale de faits avérés dans l'environnement de vestiges dont l'attribution chronologique a pu être établie. La fugacité des faits archéologiques et l'altération des vestiges mobiliers qu'ils contenaient n'ont pas permis d'établir avec exactitude la nature de cette occupation du VII^e s. av. J.-C. (Hallstatt C2-D1). Il n'en reste pas moins que ces vestiges viennent

enrichir un corpus jusque là faiblement représenté sur cette commune.

Le haut Moyen Âge est illustré par des carrières d'extraction et un four à chaux. La pratique de ces activités artisanales s'est déroulée entre les VII^e et VIII^e s. Il n'existe pas de lien direct entre ces deux activités puisque le calcaire extrait était impropre à la fabrication de chaux. En revanche, c'est de manière opportuniste que le four a été implanté contre la paroi de l'une des carrières. Ce four est d'une morphologie inédite pour la région et la provenance du calcaire utilisé, la destination de la chaux produite, ainsi que l'identité du commanditaire sont des questions restant en suspens.

François Cherdo

Au lieu-dit La Garenne à Gizeux (nord-ouest de l'Indre-et-Loire), à l'entrée d'un bois, de nombreux affleurements de grès du Sénonien sont visibles et présentent des traces d'extraction encore très distinctes : des emboîtures notamment.

Signalée comme carrière de sarcophages, un sondage a été entrepris dans le cadre d'un travail universitaire réalisé à l'Université de Tours portant sur les carrières de sarcophages du haut Moyen Âge de Touraine.

L'objectif principal était de définir s'il s'agissait effectivement d'une carrière de sarcophages ou non. Malheureusement, aucun élément (forme des blocs, traces d'outils, mobilier datant...) n'a permis d'apporter d'information en ce sens.

La carrière de la Garenne est apparemment antérieure au XIX^e s., sans que l'on puisse en préciser davantage la datation, ni même la nature de sa production.

Daniel Morleghem

Origine et évolution d'un centre paroissial rural (fin VIIe-XIXe s.)

L'opération des places François-Mitterrand et Victor-Hugo à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) a été provoquée par la construction de la première ligne de tramway de l'agglomération tourangelle. Il s'agissait d'explorer le site d'une ancienne église paroissiale rurale. Le cœur de la fouille, la plate-forme du tramway, formait sur une zone de 325 m² traversant l'ancien édifice de culte. Une première tranche a duré deux mois et demi. Elle a été complétée en 2012 pour atteindre une surface totale ouverte de 470 m².

La fouille a livré 650 faits archéologiques, dont 451 sépultures. La chronologie du site, en tant que lieu de culte chrétien, s'étale du début du VIII^e s. à la fin du XIX^e s. L'étude du site a occasionné une analyse fine de la mise en place d'un pôle paroissial et de son évolution des

origines à la période contemporaine. L'approche anthropologique a permis, à partir d'un corpus ostéologique solide, une série d'analyses sur la population inhumée : la démographie, la chrono-typologie des contenants, les pratiques funéraires au cours du Moyen-Âge et de l'époque moderne.

La première phase d'inhumations mise au jour apparaît contemporaine de la construction d'un édifice de culte maçonné à la fin du VII^e ou au début du VIII^e s. Il prend la forme d'un bâtiment rectangulaire de 5,50 m de large et de longueur inconnue. La topographie funéraire évolue peu jusqu'aux XI^e-XII^e s. : l'espace est utilisé de manière lâche autour de l'édifice, sans contraintes topographiques majeures, bien que la densité d'inhumations soit plus importante à l'approche des murs. Le secteur abordé par la fouille, centré sur la partie orientale de l'édifice de culte, apparaît alors privilégié pour une population

d'individus immatures. Les inhumations sont pratiquées majoritairement en une enveloppe souple et en coffrage de bois, souvent maintenus par des calages de pierre.

Le site subi un bouleversement important du XI^e au XII^e s. Dans le courant du XI^e s., des zones funéraires sont abandonnées et loties par des occupations domestiques (habitat sur poteaux, fosses, fossés). De manière concomitante, l'église est dotée d'une abside orientale semi-circulaire. La reconstruction des murs de la nef puis la construction d'une chapelle accolée au mur gouttereau septentrional, sont effectuées entre la fin du XI^e s. et la fin du XII^e s. Au XIII^e s. ce dispositif est complété par la construction d'un bras de transept au sud. Un hiatus dans l'occupation funéraire au sein de l'emprise de fouille intervient jusqu'à l'investissement des espaces intérieurs de l'église au XIII^e s.

La chapelle nord et le bras sud du transept sont d'abord investis par les inhumations. La chapelle apparaît réservée à une population privilégiée. La nef sera intensivement utilisée seulement partir du XV^e s., tandis que le chœur de l'édifice sera toujours préservé. La typologie des tombes à partir de cette période est caractérisée par l'apparition de contenant en bois cloués et de rares types marquant des inhumations privilégiées (coffrages, brancard). À l'époque Moderne, l'inhumation en cercueil

devient majoritaire et l'utilisation d'épingles fermant les linceuls se répand largement. La pratique de la fumigation est attestée par une série d'une dizaine de tombes s'étalant des XIII^e-XIV^e s. au XVII^e s.

L'analyse croisée des registres paroissiaux et des données archéologiques nous enseignent que le recrutement des inhumations dans l'église semble obéir durant les XVII^e et XVIII^e s. à des facteurs simultanés comme la classe d'âge et l'appartenance sociale. Une conservation différentielle des sépultures d'immatures est néanmoins avérée. Du reste, la « mixité » sociale parmi les inhumations à l'intérieur de l'église est également démontrée dans cette modeste paroisse rurale. Les registres permettent de fixer avec précision la date d'abandon de l'église en tant qu'espace funéraire en 1775-1776. À ce moment, le cimetière du Morier, à l'extérieur du village, attesté dès 1619, devient l'unique espace funéraire de la paroisse. La fouille et les archives permettent enfin d'apprécier la fin de la vie de l'édifice aux XVIII^e et XIX^e s., passablement en mauvais état, et dont les réparations se sont avérées inefficaces. La décision de reconstruire une église sur un nouvel emplacement est prise et intervient en 1868.

Pierre Papin

Paléolithique

LANGEAIS La Roche-Cotard

Moyen Âge

Le site de La Roche-Cotard se trouve à Langeais (Indre-et-Loire). Il se développe à mi-hauteur du versant rive droite de la vallée de la Loire un peu en amont de la ville et à l'ouest de Cinq-Mars-la-Pile. Exposé au sud, il se compose d'une grotte, d'une station en pied de falaise, d'un petit abri très bas et d'une grotte-abri de faibles dimensions.

Les trois campagnes de fouille des années 1970 ont donné des résultats extrêmement intéressants qui se résument en :

- la découverte de lambeaux de couches en place dans la grotte de La Roche-Cotard (LRC I), quelquefois assez volumineux,
- la découverte d'un niveau moustérien en place dans la fouille conduite en avant de l'entrée de la grotte (LRC II), d'où provient le masque,
- la découverte d'un abri très bas (LRC III), à l'est de la station en pied de paroi. Cet abri contient, comme la grotte (LRC I) au moins un niveau moustérien et une couche d'occupation par les hyènes.

Lors de ces campagnes, nous avons peu travaillé à l'intérieur de la cavité. Nous avons examiné les parois, observé le très curieux "retrait" géologique de la paroi jusqu'à une certaine hauteur, dans toute la première moitié de la grotte, et la présence de traces sur les parois, traces de griffures animales et tracés digités humains. Les nouvelles recherches, à partir de 2008, ont mis en

évidence, à l'est, une petite-grotte abri et une imposante succession de strates de 10 m de hauteur.

La Roche-Cotard I (La grotte François d'Achon), habitat moustérien puis repaire de hyènes

La découverte de lambeaux de couches en place dans la grotte permettait de proposer une stratigraphie en trois couches :

- une couche profonde contenant l'industrie moustérienne dont quelques éléments ont été retrouvés. Des fragments osseux ont permis de dater cette occupation ;
- une couche moyenne sans industrie mais très riche en ossements de grands mammifères éclatés et rongés par les hyènes, attestant d'une phase climatique tempérée ;
- une couche supérieure également sans industrie mais contenant une riche faune de moyens et de petits mammifères marqueurs d'un épisode de climat très froid.

Les datations absolues confèrent à la couche la plus récente du remplissage de la grotte un âge au moins égal à 35 000 ans.

La réouverture du chantier a permis de travailler sur d'autres couches jusqu'alors négligées. Dans la partie nord de la salle du pilier, une couche très compactée, tassée, conserve un peu de mobilier archéologique dont un très grand nombre de petits fragments d'os spon-

gieux qui attestent une occupation longue et un fort piétinement de la surface. Cette couche se trouve devant les panneaux de tracés digités. Elle se trouve d'autre part au-dessous de la dalle siliceuse très dure (chert) qui existait à l'origine sur toute la surface de la salle du pilier. La partie de cette dalle qui se trouvait au-dessus de cette couche tassée n'étant plus en place, on privilégie l'hypothèse de l'enlèvement de cette dalle par les préhistoriques qui seraient donc responsables du piétinement. Les ouvriers de François d'Achon, en 1912, n'ont occupé cette partie de la grotte que très peu de temps, s'ils étaient responsables de l'enlèvement des dalles de cherts, du fait de leur masse très importante, nous les aurions retrouvés près de l'entrée de la grotte.

Dans la dernière salle de la grotte, la salle de la hyène, une grande quantité de sédiment est encore présente. Localement, le remplissage se termine par une couche tassée comme dans la salle du pilier. C'est à la surface de cette couche que d'Achon a retrouvé un grand nombre d'ossements et de dents ; nous y avons également retrouvé une dent d'équidé en place, reposant sur cette surface. Enfin, devant l'entrée de la grotte, un lambeau de la couche moyenne du remplissage existe encore, protégé dans une profonde anfractuosités. Il marque la base de la couche moyenne car nous y avons trouvé un éclat de silex taillé et une boule de roche dure qui a manifestement été utilisée.

La Roche-Cotard II (station moustérienne de pied de paroi) et le masque de La Roche-Cotard

Un sondage devant l'entrée de la grotte met en évidence un niveau d'occupation moustérien dans un lambeau de banc de sable de Loire, encadré par différentes couches archéologiquement stériles. Ce niveau d'extension très limité à quelques mètres carrés, en partie oublié au moment de l'emprunt de matériaux devant la grotte pour la mise en place de la voie ferrée en 1846, avait conservé, autour d'un foyer, quelques outils typiquement moustériens taillés sur des matières dures étrangères au site, de rares déchets de taille, quelques esquilles osseuses et, au milieu de petits blocs constituant une sorte de dallage, un objet composite que Michel Lorblanchet appelle « le masque de la Roche-Cotard ».



Langeais. La Roche-Cotard II, le masque de La Roche-Cotard (J-C Marquet)

Cet objet est constitué d'un bloc de mauvais silex local fissuré dont la plupart des faces résultent de fracturation par le gel. Il possède un conduit naturel dans lequel une esquille d'os a été placée, débordant de manière égale de part et d'autre. Cette esquille semble bien avoir été bloquée à l'intérieur du passage grâce à deux petits graviers plats glissés en force entre l'esquille et le bloc. Enfin, le bloc a subi quelques enlèvements par percussion probablement pour lui donner une forme plus symétrique. La surface qui montre l'esquille donne l'image d'une face (animale ?, humaine ?), conférant à cet objet un caractère symbolique. Trois datations par le 14C ont été réalisées sur du matériel osseux de cette couche : une première datation faite au moment de la découverte, donnait un âge supérieur ou égal à 32 100 (Gif 4383), deux autres ont été faites plus récemment, elles attribuent à la couche un âge de 46 800 +/- 3 800 (Lyon 6963) et de 48 400 +/- 3 800 (Lyon 9086). Ces dates bien que proches de la limite de validité de la datation par le C14, confèrent cependant à cette couche et à son contenu un âge supérieur à 40 000 ans.

La Roche-Cotard III, occupation moustérienne puis repaire de hyènes

En 1976, un sondage effectué dans le versant, à quelques mètres à l'est de l'entrée de la grotte, a permis de découvrir un abri très bas contenant un remplissage jusqu'à son plafond. Les deux couches rencontrées, bien qu'à un niveau inférieur aux couches inférieure et moyenne du remplissage de la grotte, rappellent le contenu de ces deux couches. Une couche inférieure plaquée contre le plancher de l'abri, a donné des indices d'occupation humaine : un galet de silex prélevé dans la Loire a été débité, des blocs de pierre d'une taille relativement homogène (10 à 20 cm) ont été disposés intentionnellement et retrouvés en deux ensembles sur le plancher de l'abri. Cette couche a été datée par le 14C d'un âge supérieur ou égal à 44 200 ans (Lyon 10163). Elle était recouverte par un sédiment de même composition que celui de la couche moyenne de la grotte qui contenait, comme lui, des os de grands mammifères éclatés et rongés par les hyènes. Cette seconde couche a été datée deux fois par le 14C qui a donné un âge supérieur ou égal à 45 000 ans (Gif 4384) et un âge supérieur ou égal à 45 600 ans (Lyon10162). Une datation par la méthode OSL (Budapest) a donné un âge de 56 100 +/- 4 500.

La Roche-Cotard IV, occupation moustérienne et coupe géologique de référence pour le Quaternaire de la Loire moyenne

La réouverture du chantier en 2008 était notamment motivée par le souhait de reprendre un ancien sondage ouvert au-delà de La Roche-Cotard III et qui n'avait pas permis d'atteindre la paroi de craie tuffeau. Une tranchée d'un mètre de large puis une fouille dans une petite grotte-abri découverte à la base de la paroi ont permis de mettre en évidence une stratigraphie de dix mètres de hauteur, tout à fait exceptionnelle dans quelque versant du Val de Loire que ce soit.

Les couches rencontrées sont le résultat d'apports divers : des apports latéraux externes dus à des débordements de la Loire, des apports latéraux internes dus à la dissolution

des calcaires qui forment le substrat et enfin des apports verticaux, riches en plaquettes de gel ou essentiellement argilo-limono-sableux, issus du démantèlement de la paroi et des colluvionnements venus du plateau. La couche la plus ancienne a été datée de 189 000 +/- 14 900 ans par la méthode OSL (Budapest). Les couches de la partie moyenne du remplissage la partie souterraine ont donné quelques silex taillés, toujours d'une très grande fraîcheur et quelques os brisés, parfois brûlés, rarement travaillés (incisions par silex, retouchoir). À la différence de ce que nous avons trouvé dans la Roche-Cotard III, ici il n'y a jamais d'os éclatés ou rongés par les hyènes. Cette petite grotte abri a donc bien été occupée par l'homme comme les trois autres espaces cités précédemment.

Les tracés digités et les taches d'ocre de la grotte de La Roche-Cotard I

La grotte de La Roche-Cotard est une cavité naturelle creusée dans le tuffeau jaune du Turonien supérieur. Cette craie est une roche tendre qui s'altère assez facilement à l'air et *a fortiori* au contact de l'eau. D'autre part, au cours d'une phase récente de sa très longue histoire, la grotte a été occupée par une eau chargée de particules limono-argileuses dont une partie est restée accrochée sur la paroi donnant ainsi un revêtement épais au maximum de quelques millimètres et dont la couleur tranche nettement avec celle de la surface de tuffeau altéré. C'est ce film très fragile qui a été entamé par de nombreuses griffures d'animaux mais surtout par des tracés faits avec les doigts ou avec un instrument à extrémité souple et de la taille et de la forme d'une extrémité de doigt. Par endroits, le tracé a complètement enlevé le film de sédiment limono argileux et a entamé la pellicule d'altération du tuffeau.

Si les griffures d'animaux sont nombreuses un peu partout dans la grotte y compris dans sa première partie, la galerie moustérienne, en revanche les tracés, que nous qualifierons de digitaux sont présents seulement dans la partie nord de la salle du pilier qui forme une sorte de rotonde avec la paroi très concave du pilier de ce côté. Ces tracés sont visibles au niveau de quatre panneaux qui sont, pour trois d'entre eux, situés sur la partie haute de la paroi mais d'autres tracés existaient à l'origine notamment à la surface du pilier où leur présence n'est attestée que par des reliefs peu visibles qui affectent la surface de la craie.

Les quatre panneaux remarquables et très lisibles sont :

- un panneau triangulaire couvert de tracés digitaux parallèles verticaux, organisés, appliqués, rythmés dont la symétrie est soulignée par une bande axiale également verticale aboutissant à la pointe du triangle où se trouve un élément chertueux de section ovoïde ;
- un panneau rectangulaire couvert de tracés parallèles ayant fait complètement disparaître le film de limon brun et ayant également entamé la couche superficielle de tuffeau altéré ;
- un panneau dont les tracés très appuyés dessinent une figure circulaire d'une vingtaine de centimètres de diamètre ;

- un panneau constitué d'un ensemble de ponctuations bien regroupées. Ces ponctuations résultent, comme pour les panneaux précédents, d'enlèvements localisés du film de limon.

Dans le boyau étroit qui relie la salle du pilier à la salle de la hyène, quatre taches de peinture rouge ont été observées, la première est très accessible mais peu visible tandis que les trois autres ne peuvent être vues qu'en mettant la tête dans une petite niche qui se trouve au niveau du sol un peu avant la fin du boyau.

Les tracés digitaux et les ponctuations d'ocre ont-ils été réalisés par les Néandertaliens ?

L'industrie lithique découverte sur le site de La Roche-Cotard est exclusivement une industrie Moustérienne.

La couche moustérienne de la galerie d'entrée dite galerie moustérienne a été datée grâce à quelques fragments osseux de 38 060 +/- 940 BP par le 14C (Lyon 7864). Dans la salle du pilier, devant les panneaux de tracés digitaux, à un niveau inférieur à celui d'une dalle naturelle continue qui a été enlevée pour avoir une plus grande hauteur de plafond, une couche particulièrement tassée contenait également un peu de mobilier archéologique ancien : un silex taillé, des dents, de nombreux petits fragments d'os spongieux, quelques esquilles d'os dont une a été datée d'un âge supérieur à 45 000 ans BP (Lyon 7865).

L'analyse de la morphologie artificielle actuelle du versant montre à l'évidence qu'avant l'emprunt de terre pour les besoins de la voie ferrée, la forme de la moitié supérieure du versant était, devant l'entrée de la grotte, latéralement identique à ce qu'elle est aujourd'hui devant La Roche-Cotard IV et qu'en conséquence l'entrée de la grotte était complètement occultée avant que l'emprunt de terre n'ait été effectué.

Lorsque les hommes de Néandertal occupent le site, l'entrée de la grotte est complètement libre. Plus tard, lorsque le limon de débordement de la Loire emplit presque complètement la première partie de la cavité, la plus basse, seules les hyènes peuvent alors pénétrer. Les colluvions de pente, qui se mettent en place au cours des épisodes froids qui vont suivre, masquent complètement et sur une forte épaisseur, l'entrée de la grotte qui ne sera à nouveau pénétrée qu'en 1912.

Ainsi, la géométrie des colluvions de versant d'une part, l'histoire du remplissage de la cavité d'autre part, nous conduisent à considérer que seul l'homme de Neandertal a pu effectuer les tracés que l'on observe sur la paroi de la salle du pilier. À la découverte du masque dans la Roche-Cotard II, vient donc s'ajouter l'attribution des tracés au même homme de Neandertal même si, bien évidemment nous n'avons, pour l'instant aucune idée de l'ordre dans lequel les deux productions ont été réalisées. Étant donné la durée d'occupation de la cavité qui peut s'étendre sur un petit nombre de milliers d'années, nous faisons naturellement l'hypothèse que ces deux productions ne sont pas contemporaines. Le masque est très vraisemblablement la représentation d'une face. Le pan-

neau triangulaire de tracés digités, avec sa régularité, sa symétrie, son environnement laisse songeur. Des hypothèses pourraient être avancées mais nous ne sommes là qu'à l'orée du système des représentations à caractère

symbolique de l'histoire de l'homme et les énoncer serait une preuve de très grande imprudence.

Jean-Claude Marquet

Moyen Âge

LANGEAIS Tageau

L'opération de sauvetage urgent s'est effectuée dans le lit de la Loire suite à la découverte d'un coffre monoxyle dans une zone constituée par un banc de sable à près de 50 m de la rive nord, faisant face du côté de la rive sud, à la commune de La Chapelle-aux-Naux, au lieu-dit les Taboureaux. La localisation de la découverte conduit à le répertorier sur la commune de Langeais. Cette dernière se situant par voie terrestre à un peu plus d'un kilomètre en aval et entre deux et trois kilomètres par voie fluviale. La configuration de la zone où s'est échoué l'artefact n'est pas par définition un site archéologique proprement dit mais un lieu de dépôt par le fleuve, d'éléments anthropiques de tout genre. Il s'agit d'un contenant quadrangulaire, légèrement trapézoïdal, monoxyle, en bois de chêne (dimensions externes 2,6 x 0,82 x 0,70 m). La dé-

couverte est à ce titre exceptionnelle par son caractère fortuit mais également par la nature de l'objet qui induit de nouvelles sources de réflexions et d'informations historiques et archéologiques.

Le terrain naturel et la dynamique du fleuve rendent difficile toute stabilisation dans l'espace et sur le très long terme, d'éventuels dépôts archéologiques. Les alluvions sans cesse charriées, les bancs de sable en migration régulière, les variations de débit du fleuve modèlent en continu les berges. Tout cela contribue bien sûr à rendre difficile la possibilité de pratiquer un suivi stable et régulier du potentiel archéologique du fleuve.

Christophe Bours

Moyen Âge

LOCHES Château, parc du Logis royaux

Époque moderne

L'opération de sauvetage urgent, réalisée en 2012, souligne l'absence d'informations sur les périodes antérieures au XIII^e s. dans la partie nord du castrum de Loches. Ce constat est significatif pour les élévations des remparts de cette zone, que la tradition situait au XII^e s. Or les analyses et observations effectuées lors de l'opération montrent que les éléments les plus anciens remontent au mieux au XIII^e s., avec la mise en évidence de portions de courtines et d'une tour circulaire. Ainsi le mur à baies romanes reste le vestige apparemment le plus ancien conservé au nord de l'éperon. Ceci amène à se poser la question de la topographie du castrum avant le XIII^e s. Des fouilles ou des sondages implantés stratégiquement, ainsi qu'une étude fine des élévations du rempart, pourraient seuls à l'avenir répondre à ces interrogations.

Les fouilles effectuées à l'occasion de cette opération ont aussi permis de mettre en évidence la présence de nombreux bâtiments annexes des logis royaux situés dans son environnement proche, datés entre le XV^e s. et le

XVIII^e s. Au sud des logis royaux, ce sont deux nouveaux corps de bâtiments, ayant vraisemblablement fonctionné avec les logis royaux qui ont été découverts. Il faut ajouter à cela une probable cuisine, au nord le long du rempart, ainsi qu'une écurie située plus à l'ouest.

Cette opération a permis de souligner une densité importante, doublée d'une bonne conservation, des vestiges situés dans les jardins actuels des logis royaux. Néanmoins, la faible profondeur des investigations archéologiques n'a pas permis de bien caractériser ces occupations. Par ailleurs, elles n'ont fourni l'occasion d'apprécier que le sommet de la stratigraphie de cette zone. Le diagnostic pourrait être poursuivi efficacement par la réalisation de sondages ponctuels jusqu'au rocher. Ils permettraient de trouver également des éléments de réponses aux problématiques des occupations antiques et alto-médiévales du castrum, pourtant assurées par des sources indirectes, mais jamais reconnues archéologiquement.

Pierre Papin

Moyen Âge

LOCHES Forteresse

Époque moderne

Dans le cadre de sa réflexion pour une nouvelle muséographie du site des logis royaux de Loches, le Conseil général a confié à son service de l'archéologie la réalisation d'un programme de recherches. En 2013, le SADIL a obtenu l'autorisation de réaliser une campagne de

sondages visant à évaluer le potentiel du secteur nord de la forteresse, jusqu'ici peu documenté. Des problématiques variées ont été soulevées : de quelle nature est l'occupation avant la construction des logis des XIV^e et XV^e s. ? Où se trouvent et à quoi ressemblent les

remparts avant cette époque ? Où sont les bâtiments disparus ayant fonctionné avec les logis royaux à partir de la fin du Moyen Âge ? Les quatre sondages ont permis de mesurer la qualité de la conservation des niveaux médiévaux.

Bien que quelques tessons datant de l'Antiquité et du très haut Moyen Âge aient été découverts en position résiduelle, les vestiges les plus anciens datent de la fin du haut Moyen Âge (VII^e-X^e siècles). Ils prennent la forme de niveaux d'occupation stratifiés dans lesquels quelques structures en creux sont présentes (fosses, trous de poteaux, foyers, silo).

Dans les sondages 3 et 4, ces niveaux surmontent directement le rocher naturel. Les sondages 1 et 2 ont permis de mieux caractériser les vestiges d'un bâtiment à baies romanes situé dans le parc de logis royaux. Les indices de datation suggèrent une installation de l'édifice dès la première moitié du XI^e s. La qualité du matériel retrouvé (vitraux décorés, enduits peints) présume sans doute de la vocation d'apparat. L'hypothèse d'une « grande salle » des comtes d'Anjou, d'une surface de plus de 150 m² et possédant plus de 11 m d'élévation, peut être alimentée. Des constructions maçonnées ont également été mises en évidence dès le XI^e s. au sud des logis royaux actuels, pour l'instant mal caractérisées. Aux XII^e et XIII^e siècles,

de nouvelles constructions ont été découvertes dans les sondages 1, 2 et 4. Elles correspondent vraisemblablement à l'adjonction de nouveaux bâtiments contre les édifices préexistants.

D'importantes destructions et une réorganisation de l'espace nord de la forteresse interviennent aux XV^e et XVI^e siècles, certainement à mettre en parallèle avec la construction des logis royaux entre 1377 et 1499. L'existence d'une aile supplémentaire jusqu'ici inconnue du programme des logis royaux de la fin du XIV^e s. a par ailleurs été prouvée. Les découvertes permettent d'identifier la chapelle dédiée à saint Louis, mentionnée par des textes du XVII^e s.

Au sud des logis, les vestiges d'un bâtiment construit à la fin XVI^e ou au XVII^e s. ont été découverts, surmontant les arases antérieures. Il s'agit du « logis des vétérans » identifiable sur des documents de 1806. Il accueillait sans doute une partie de la garnison du château, délaissé par la famille royale et sa cour à partir du XVI^e s. De nombreuses destructions, dont celles de la chapelle et de ce corps de logis, interviennent à la charnière du XVIII^e s. et du XIX^e s., moment où la forteresse connaît l'installation de la sous-préfecture et du tribunal de Loches.

Pierre Papin

Moyen Âge

MONTBAZON Château

Époque moderne

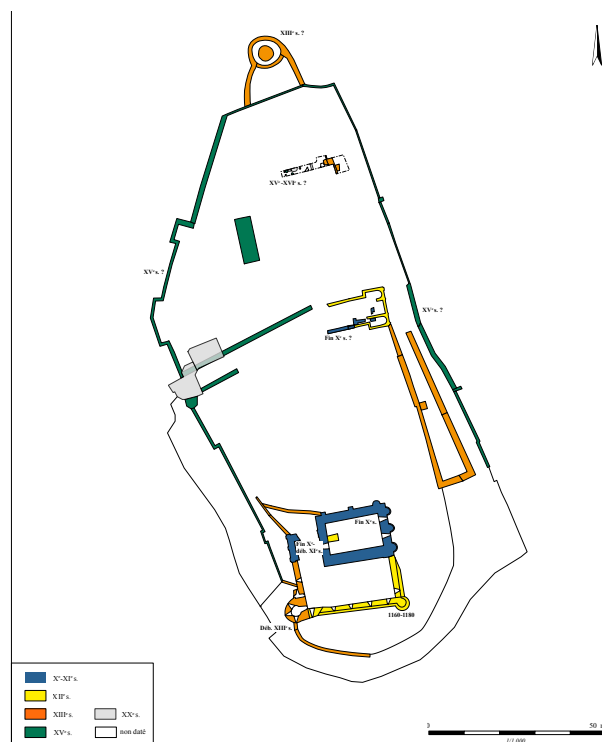
Présentation du site castral et de la ville de Montbazon

Le château de Montbazon se trouve à une quinzaine de kilomètres au sud-est de la ville de Tours. Il est installé sur un promontoire rocheux formé par la confluence entre la rivière de l'Indre et un vallon où coule un ruisseau intermittent creusé dans la terrasse alluviale d'un large méandre. Situé à une altitude de 80 m NGF, il domine de 25 à 30 m le village établi dans la vallée.

L'agglomération se développe majoritairement sur la rive sud de l'Indre et englobe le promontoire rocheux. Elle est enclose à une date inconnue, mais l'est assurément à la fin du Moyen Âge, par une enceinte dont le tracé est fortement conditionné par la topographie des lieux. Elle est traversée par deux voies principales et franchissable par quatre portes dont une seule subsiste encore aujourd'hui.

Le site s'organise aujourd'hui en trois terrasses distinctes différenciables par leur niveau altimétrique (environ 79 m NGF au sud et 74 m au nord). La première terrasse, au sud, comporte l'ensemble architectural majeur du site, celui constitué par une tour maîtresse, un avant-corps ou « petit-donjon » et une chemise. Le tout est séparé, au sud, du reste du plateau par un large fossé. Cet ensemble architectural surplombe les deux autres terrasses qui se développent vers le nord : celle intermédiaire comporte les vestiges de la chapelle castrale et ceux d'un logis seigneurial disparu, la dernière en bout d'éperon comportait jusqu'en 1999, date de son effondrement,

les vestiges d'une imposante tour circulaire, et un vaste réseau de caves. Le tout est enclos par une enceinte qui prend place sur le pourtour extérieur du promontoire.



Montbazon, château, plan phasé des éléments bâtis du site castral (D. Dalayeun, Inrap)

Les recherches archéologiques menées depuis 2009 sur le site castral ont eu pour principal objectif d'achever l'acquisition et l'analyse des données historiques et archéologiques, lesquelles sont produites depuis le début des recherches en 2003. De surcroît, il s'agissait également d'établir une évaluation du potentiel archéologique du site restant encore à acquérir.

Les résultats ont porté sur les relevés architecturaux de la tour maîtresse à partir d'orthophotographies, sur l'expertise archéologique du potentiel stratigraphique des deux basses cours (étude de sol et relevés stratigraphiques), et sur l'achèvement des fouilles archéologiques de la chapelle castrale Saint-Georges.

Les travaux en laboratoire ont porté sur l'analyse des données mobilières, sur l'informatisation des données et leur traitement spatial dans un SIG et sur l'étude et la synthèse des ressources archivistiques.

La prospection géotechnique et l'évaluation du potentiel archéologique du site

L'ensemble des observations apporte des éléments complémentaires à celles issues des opérations programmées et préventives, et d'apporter un éclairage sur le potentiel archéologique du site à partir d'une prospection géotechnique effectuée à l'aide d'un PANDA®. Une image de la stratification très hétérogène du site peut être donnée suivant un transect orienté nord-ouest/sud-est. Elle montre que le dépôt archéologique peut atteindre jusqu'à 3,5 m d'épaisseur, voire 6,50 m sous la tour maîtresse. Ce résultat reste toutefois à relativiser du fait que certains sondages pénétrométriques sont très certainement positionnés dans des structures excavées ponctuelles (fosse, fossé ?), notamment au niveau des basses cours, comme l'a également suggéré les observations de terrain. Le relevé stratigraphique d'une large coupe placée au sud et en contrebas de la chapelle castrale a permis de montrer une grande variété des vestiges et leur bon état de conservation (structures de stockage, inhumations, jardins...).

La chapelle Saint-Georges

La dernière campagne de fouille à l'emplacement de la chapelle castrale Saint-Georges a permis de répondre aux principaux questionnements relatifs aux premiers aménagements du promontoire rocheux et aux occupations successives de l'édifice religieux.

Les niveaux les plus anciens détectés dans ce secteur correspondent à des horizons peu épais de terre brune, peu ou pas anthropisés.

C'est au-dessus de ces niveaux que l'on construit aux alentours du X^e s. un premier édifice religieux. Celui-ci est installé sur le bord oriental du promontoire et surplombe la vallée de l'Indre et la ville en contrebas. Il se compose d'une nef unique d'une longueur interne de 7,4 m au minimum pour 6,2 m de largeur. Elle est prolongée par un chevet plat de plan carré mesurant 4,2 m de côté. À l'échelle du site, cette chapelle constitue le premier élément de cette période daté sur la base de données archéologiques. La topographie du site en est renouve-

lée montrant que dès cette période le château se dote de manière simultanée d'une grande tour et d'un édifice religieux à part entière. La localisation de la chapelle suppose un accès primitif du site par le côté est du promontoire, ce qui perdurera, sachant que de nombreux autres exemples confirment cette volonté fréquente de positionner l'édifice religieux au point d'entrée des sites castraux.

Une seconde chapelle est construite entre le XI^e et le XII^e s. après abandon et destruction partielle du premier bâtiment. Elle est plus longue de quelques mètres vers l'est et implique un remblaiement important dans ce secteur. Elle comprend désormais un chœur composé d'un chevet plat encadré de deux chapelles en absides. Elle est agrémentée au sud d'une petite pièce, accessible par une porte percée dans le mur gouttereau de la nef, dans laquelle on trouve une sépulture d'enfant. Les baies des chapelles latérales sont équipées de vitraux et les murs accueillent un décor peint coloré (géométrique et floral). La toiture est faite d'ardoises contrairement au premier édifice religieux que l'on soupçonne avoir été couvert par des tuiles.

Cette seconde chapelle enregistre plusieurs étapes de travaux importants, la première se produit aux alentours du XIII^e s. et fait suite à un violent incendie. La seconde a lieu entre le XIV^e et le XV^e s. et fait disparaître par dérasement la quasi intégralité des niveaux de la nef.

L'édifice religieux aura aussi servi à plusieurs reprises de chapelle funéraire. On dénombre aujourd'hui un minimum de huit individus enterrés dans ou à proximité du bâtiment. Les deux sujets périnataux retrouvés dans l'espace le plus sacré de l'édifice indiquent un potentiel choix dans le recrutement des défunts. Une seule sépulture d'adulte a été retrouvée dans la chapelle. Datée du XVII^e s., le corps inhumé la tête à l'est, permet d'être sûr qu'il s'agit d'un personnage religieux, probable chapelain du bâtiment.

Les fouilles auront donc permis de renseigner précisément l'histoire de cet édifice religieux, ce que les sources écrites, peu nombreuses, ne permettent malheureusement pas. L'appellation de « chapelle Saint-Georges », dite « chapelle du château », n'apparaît en effet qu'à la toute fin du XIV^e s. Les fouilles ont donc montré que l'édifice mentionné à cette époque existe déjà depuis deux siècles au moins et qu'il succède à une première chapelle plus ancienne encore.

La tour maîtresse et son avant-corps

En 2012, le relevé orthophotographique des élévations de la tour maîtresse, bientôt complété par des prises de vue au moyen d'un drone, livre une première analyse archéologique des élévations. Celles extérieures suggéreraient, de fait, l'existence de deux phases de construction. À la première phase, datée de la fin du X^e s., on associe une maçonnerie en moellons et silex équarris, bien assisés, avec un recours ponctuel à l'*opus spicatum*. Les chaînages sont quant à eux constitués de blocs de travertin réemployés de provenance locale, qui laissent suggérer l'existence d'un édifice en pierre antérieur à

proximité. On note l'emploi concomitant de contreforts rectangulaires, au nord et à l'ouest, et de contreforts semi-circulaires, au nord et à l'est. Dans une seconde phase, placée dans la première moitié du XI^e s., la tour est surélevée de deux niveaux et dotée d'un avant-corps sur sa face ouest. Le silex est à nouveau utilisé, mais en assises moins régulières. Le recours à l'*opus spicatum* semble à nouveau occasionnel, et les chaînages, ainsi que l'encadrement des baies, sont réalisés en blocs de tuffeau. L'espace intérieur contemporain de la phase 1 ne peut qu'être très partiellement appréhendé compte-tenu de l'arrachage des parements et du comblement du niveau inférieur. Le second niveau se signale notamment par deux baies à l'est, les autres murs étant aveugles. Les murs sud et ouest conservent les témoins d'un troisième niveau équipés de deux baies à ouvertures géminées et d'une latrine. Dans sa seconde phase, la tour comprend quatre niveaux séparés par des planchers dont la communication avec l'extérieur est assurée par la présence de l'avant-corps. Lui-même sera relié plus tard, à partir du XII^e s., à une première chemise défensive placée au sud dont le niveau de chemin de ronde peut être restitué. Classiquement, les systèmes défensifs du site fonctionnent par emboîtement. La chemise du XII^e s., reconstruite au tout début du XIII^e s. est raccordée à une large enceinte défensive dont le tracé peut être désormais envisagé sur tout le pourtour du promontoire. Les systèmes défensifs du site

On connaît encore peu de choses sur les aménagements du site aux époques les plus anciennes identifiées, c'est-à-dire contemporaines des constructions de la tour maîtresse, de son avant-corps et de la chapelle, vers la fin du X^e s. et le début du XI^e s. Comme à Loches, il est vraisemblable que la tour maîtresse constitue, dans un premier temps, le premier barrage défensif faisant face au plateau. Ignorées des sources écrites, les données topographiques relevées à l'arrière de la tour maîtresse tendent à faire penser que celle-ci pouvait en revanche être emmottée du côté sud, hypothèse également évoquée pour la tour du château de Loches. Le niveau de sol situé actuellement à 85,3 m NGF et probablement aux environs de 84,8 m NGF dans le courant du XII^e s., est plus haut d'environ 6 m par rapport au niveau actuel de circulation au nord de la tour maîtresse (79,16 m NGF). Il subsiste donc une différence altimétrique conséquente entre ces deux espaces qui pourrait trouver une explication dans la présence d'un emmottement primitif. Les sondages effectués au pénétromètre à l'arrière de la tour maîtresse iraient dans ce sens puisqu'ils révèlent la présence d'un remblai homogène de terre brune sur une épaisseur minimale de 5 m. D'anciennes photographies du site, prises depuis le plateau au sud, montre

par ailleurs les restes d'un talus de terre recoupé par la chemise.

D'après les données archéologiques et architecturales, c'est dans le dernier tiers du XII^e s. (1160-1180) qu'une chemise est construite au sud de la tour maîtresse. Fortement endommagée ou non achevée, il ne subsiste de cet état qu'une portion du mur sud et le mur oriental qui vient buter contre l'angle sud-est de la tour maîtresse. Si le dispositif d'origine venait se refermer sur l'avant-corps au nord-ouest, l'espace enclos par cette chemise atteignait, dès cette époque, environ 300 m².

L'existence d'une enceinte au XIII^e s. encerclant l'ensemble du promontoire rocheux est désormais avérée. On y adjoint également une grande tour circulaire, initialement présente à la pointe nord du promontoire rocheux, pour laquelle toute documentation a malheureusement disparu. La coexistence de cette enceinte avec celle aujourd'hui visible sur le pourtour extérieur du promontoire remet en question la datation traditionnellement admise de cette dernière, jusqu'alors fixée au XV^e s., puisqu'elle sert, au moins pendant un temps, à bloquer les remblais plaqués contre la base du mur d'enceinte du XIII^e s. nouvellement mis au jour.

Le mobilier en métal et l'*instrumentum* (Sonia Boutier)

Il résulte de cette étude une double cohérence : la première entre l'interprétation des couches et les objets qui y ont été mis au jour ; la seconde entre la datation céramique des niveaux et celles, typo-chronologiques, des objets exhumés. Ainsi, aucun témoin de la sphère agropastorale n'a été découvert dans ce contexte castral. De même, aucun objet antérieur au X^e s., période supposée de la construction primitive du château, n'a été mis au jour.

Le mobilier en verre (Céline Aunay)

Le corpus issu des campagnes de fouille sur le château de Montbazou est l'occasion de présenter un vaisselier médiéval d'une certaine qualité. Le château semble être intégré dans un réseau commercial bien desservi. Les indices ténus de la vaisselle de luxe durant la période médiévale se confirment aux siècles suivants avec la vaisselle d'influence vénitienne. Quant aux vitraux, ils offrent un répertoire figuré riche pour les XII^e-XIII^e s. en Indre-et-Loire. Leur découverte en position primaire est l'occasion de dater précisément des décors, des techniques de fabrication. Ils constituent un référentiel régional qui permettra de dater plus finement d'autres ensembles.

Marie-Denis Dalayeun

Le site de Boulnay présente les caractéristiques assez classiques d'une petite occupation protohistorique, peu étendue et pauvre en mobilier. En raison de leur caractère modeste, ces établissements sont très rarement

l'objet d'une prescription de fouille. Leur interprétation se limite donc en général à des schémas traditionnels du type « unité d'exploitation dépendant d'une grande ferme ». La fouille des vestiges de Boulnay permet pour

une fois de battre en brèche cette interprétation, avec des données issues d'une étude exhaustive.

Le bilan de cette opération est très positif, dans la mesure où un puits de type inédit et des plans de bâtiments peu fréquents dans la région ont été mis au jour. L'interprétation qui est faite des vestiges permet d'inscrire l'établissement de Bournay dans le long processus de structuration des établissements ruraux, pour la période de La Tène moyenne, pour laquelle nos connaissances sont pauvres, voire nulles. Entre les occupations diffuses et peu structurées de La Tène ancienne et les enclos ostentatoires de La Tène finale, se trouve peut-être en effet un intermédiaire illustré par Bournay. Il s'agit d'une

petite unité ramassée, et structurée, qui pourrait posséder tous les éléments utiles à un cadre familial, pour peu que l'on admette les arguments en faveur de l'interprétation du bâtiment 4.

Dans tous les cas, ces données posent des questions fondamentales sur l'interprétation fonctionnelle des bâtiments à 6 poteaux de type « élargis » et sur les capacités d'autarcie d'un tel ensemble. Seule la multiplication des fouilles sur ce type d'établissement permettra de valider ces hypothèses.

Jean-Marie Laruz

Moyen Âge

PANZOULT La Barbauderie

Les sondages réalisés dans les carrières Barbauderie 2 et 3 situées dans la vallée du Bottereau sur la commune de Panzoult ont apporté de nouveaux éléments concernant les deux phases du site.

Les carrières de sarcophages trapézoïdaux

Le sol de carrières a été atteint dans tous les sondages. Aucun niveau ni mobilier archéologique lié à l'exploitation n'a été retrouvé ; les éléments de datations sont toujours cruellement défaut. La salle 1 de Barbauderie 2 a livré les traces d'extraction les mieux conservées et les plus complètes. Les premières observations ont permis de

repérer deux techniques d'extraction correspondant vraisemblablement à deux phases d'exploitation de la salle.

L'occupation troglodytique

Après un abandon d'une durée difficile à appréhender, les cavités du vallon sont utilisées comme troglodytes à vocation d'habitat (Barbauderie 2) ou comme dépendance agricole (Barbauderie 3). La céramique retrouvée en abondance daterait l'occupation de la fin du XV^e s. jusqu'au XVI^e s.

Daniel Morleghem

Moyen Âge

SAINT-EPAIN Les Roches

Suite à la découverte d'ossements humains dans une cave troglodytique de Saint-Epain (Indre-et-Loire) un sondage archéologique a été programmé en août 2010. Outre cette découverte fortuite, l'intérêt de la cave réside dans le fait qu'il s'agit d'une ancienne carrière.

La fouille a permis de définir les conditions de dépôts de l'individu, et d'évaluer le potentiel archéologique des niveaux archéologiques correspondant à la période d'exploitation de la carrière.

Le squelette découvert est celui d'une jeune femme (17-20 ans), déposé au fond de la cave, dans des conditions relativement peu respectueuses. Les raisons de cette « relégation », plutôt qu'une inhumation dans un espace funéraire n'ont pas pu être déterminées.

La fouille a mis en évidence la présence de remblais d'extraction, en partie en place, sur toute la surface du sondage, d'une épaisseur de 60 cm en moyenne. Pour des questions logistiques, ils n'ont pu être fouillés finement. Le sol de carrière a pu être dégagé, révélant plusieurs négatifs trapézoïdaux. On peut affirmer, vue la forme caractéristique des négatifs, qu'il s'agissait de blocs correspondant à des cuves et couvercles de sarcophages trapézoïdaux attribuable au haut Moyen Âge. Une étude générale du site des Roches a permis de retrouver d'autres carrières de sarcophages, d'une surface totale exploitée d'environ 1000 m².

Daniel Morleghem

Moyen Âge

SAINT-EPAIN Les Roches

Les fouilles effectuées en 2010 et 2012 apportent de nombreuses informations sur les techniques et méthodes d'extraction ainsi que sur les stratégies d'exploitation

mises en œuvre dans la carrière LR1. Pour autant, il reste difficile de préciser les différentes phases d'exploitation de la carrière. On est également contraint à ne pouvoir

formuler que des hypothèses, plus ou moins assurées, en ce qui concerne le nombre de sarcophages produits (environ 170 unités) et la période de fonctionnement de la carrière (courant VII^e s.).

Cette carrière apparaît ainsi comme assez représentative des autres excavations du site de la vallée de la Manse,

qui peuvent être plus vastes et où les traces d'extraction sont généralement mieux conservées. L'étude archéologique des parois, menées en 2012, livre de nombreuses informations nouvelles. Ces premiers travaux nécessiteraient d'être complétés par des sondages ciblés.

Daniel Morleghem

Moyen Âge

SAINT-ETIENNE-DE-CHIGNY ZAC des Terres Noires

Époque moderne

La fouille du site des Terres Noires à Saint-Etienne-de-Chigny a livré une forte densité de vestiges localisés sur les bords ouest et sud de l'emprise, laissant une zone quasiment vide au centre. Ces vestiges sont datés de la période romaine, à l'exception de quelques structures attribuées au Moyen Âge, à la période moderne ou contemporaine.

Deux états d'un établissement rural gallo-romain ont pu être identifiés, qui se rattachent à deux phases chronologiques : une première phase, datée de La Tène finale/ Gallo-romain précoce - I^{er} s. apr. J.-C., et une seconde phase datée des II^e-III^e s. apr. J.-C. Ces deux formes d'occupation sont superposées et offrent une grande similitude dans la nature et la finalité de leurs aménagements, leur disposition spatiale et leur orientation.

L'établissement rural le plus précoce est formé d'un enclos fossoyé quadrangulaire, probablement en place dès la fin de La Tène, et d'une clôture palissadée, qui déli-

mitent l'aire principale d'occupation au sud et à l'ouest, en dehors de l'emprise. Un riche dépotoir ainsi que deux bâtiments sur poteaux sont également associés à cette période. Au cours des II^e-III^e s., deux bâtiments en pierre, dont un porche, sont édifiés sur les anciennes installations désormais à l'abandon, tandis qu'un nouveau parcellaire se met en place. Le mobilier traduit la présence d'habitats ainsi qu'une économie vivrière de type agricole.

À la fin de la période, le site est toujours occupé, de façon ponctuelle, et sans qu'il soit possible d'en déterminer la nature, notamment au Bas-Empire et au haut Moyen Âge. La récupération des murs antiques ainsi qu'une probable réorganisation parcellaire interviennent plus tardivement, au cours du Moyen Âge et de la période moderne.

Agnès Couderc

Moyen Âge

SAINT-QUENTIN-SUR-INDROIS Rue de l'église

La découverte fortuite d'un sarcophage lors des travaux d'aménagement de la place de l'église de Saint-Quentin-sur-Indrois, a motivé la réalisation d'un sauvetage urgent le 12 et le 13 novembre 2009. Les autres tranchées réalisées à l'occasion de ces travaux ont également permis d'observer la présence d'ossements humains erratiques.

La sépulture mise au jour consiste en une cuve en calcaire jaune, très altérée, de forme trapézoïdale (1,80 m de longueur, pour 0,60 à 0,40 m de largeur) Les parois subsistent sur 15 cm maximum, et possèdent une épaisseur standard de 8 cm. Les ossements découverts *in situ*, appartiennent à un adulte de sexe indéterminé. Au-

tour de la sépulture, des ossements épars appartiennent à un adulte de sexe masculin et à deux immatures.

La présence d'un sarcophage aux abords immédiats de l'église de Saint-Quentin rend probable l'existence d'un lieu de culte antérieur à l'an mil. Cette découverte constitue le premier indice archéologique concernant le développement de cette paroisse par ailleurs renseignée par de nombreuses sources écrites, notamment la *Vita* de Saint Quentin, qui est réputé avoir ramassé sa tête coupée afin de se baptiser dans une fontaine sacrée située à cet endroit.

Jean-Marie Laruz

Époque moderne

SAZILLY Les Varennes des Roches-Gasniers

Le sauvetage urgent réalisé le 2011, au lieu-dit Les Varennes des Roches Gasniers, commune de Sazilly, a été déclenché suite à la découverte d'ossements humains par des ouvriers de l'entreprise Veolia, à l'occasion de

l'enfouissement d'un réseau de fibre optique. La découverte se situe à un kilomètre à l'ouest du bourg de Sazilly, le long de la D760, reliant L'Île-Bouchard à Chinon. Elle est plus précisément située au carrefour de la D760 avec

le chemin rural desservant le hameau de la Reignière. 50 mètres plus à l'ouest se trouve le mur de clôture du château de Brétignolles. La Vienne se situe à moins d'un kilomètre vers le nord.

La fenêtre ouverte représente 6 m², au sein desquels trois sépultures ont été mises en évidence. Elles consistent en des fosses rectangulaires orientées Est / Ouest, dont seule la première, a été reconnue intégralement. Bien qu'elle ait été fortement altérée au moment de sa découverte par l'action des ouvriers, il a été possible de mettre en évidence qu'elle contenait deux individus adultes, dont un en position de réduction. Seule une limite de la seconde sépulture a été perçue en limite sud du sondage. Pour finir, une troisième sépulture, fouillée par moitié le long de la berme nord, contenait au moins un individu adulte.

Les fosses n'ont livré aucun clou, en revanche, elles contenaient chacune un à plusieurs blocs de calcaire de module assez similaire (décimétrique). Des blocs semblables étaient également présents dans toute l'épaisseur stratigraphique recouvrant les vestiges. Il est donc possible qu'il s'agisse de sépultures en coffre, qui étaient matérialisées en surface par de petits cairns. Le pourrissement des planches aura entraîné la dispersion des pierres jusqu'à l'intérieur des sépultures. Par ailleurs, la première sépulture a livré une petite lame de couteau, retrouvée sous le fémur droit du corps en position primaire. La position topographique de cet ensemble, situé à un carrefour de voies (dont l'ancienneté reste néanmoins à démontrer), est notable. Deux échantillons, datés grâce au programme Artémis, offrent un âge similaire situé entre 1450 et 1630 (âge 14C calibré ; Lyon -11441 et 11442).

Jean-Marie Laruaz

Époque moderne

SORIGNY Thais

La fouille réalisée sur les bâtiments qui composent le domaine de Thais à Sorigny aura détaillé le potentiel archéologique du site. Les douze sondages archéologiques ont démontré la présence d'une stratification importante sur l'ensemble des bâtiments. Des propositions de phasage ont été avancées pour les bâtiments dont l'étude a été la plus poussée (B1, B5 et B6). Les autres n'ont fait l'objet que de simples observations.

Le premier bâtiment (B1), dont la fonction est celle d'une habitation, comprend au moins quatre principales phases de construction. La plus ancienne reconnue remonte à la seconde moitié du XV^e siècle, datation émise sur la base de critères stylistiques et confirmée par des analyses dendrochronologiques. Les phases suivantes, qui correspondent à des transformations plus ou moins importantes des différents espaces du bâtiment, sont plus difficiles à appréhender et à dater.

D'autres vestiges peuvent appartenir à cette phase de construction du site ; il s'agit d'une petite tour défensive placée au-devant de l'entrée sud du site (B4) et d'un colombier à l'est (B10).

Les autres bâtiments (B2, B5, B6), à vocation agricole, appartiennent à des phases plus récentes, à partir des XVII^e ou XVIII^e s. L'ensemble des résultats doit être envisagé avec précaution. L'analyse ne peut être considérée

comme aboutie qu'à partir du moment où elle permet la fouille exhaustive de l'ensemble des vestiges. Ainsi, même si certains bâtiments (comme les granges par exemple) semblent moins complexes, leur compréhension globale ne peut pas faire l'économie d'une mise en perspective à l'échelle de l'intégralité du site. C'est bien à la description de l'évolution d'un ensemble bâti que l'étude doit aboutir. Par ailleurs, les conditions d'intervention n'auront pas permis d'étudier exhaustivement les bâtiments les plus complexes, comme celui d'habitation par exemple. De nombreuses observations ont soulevé des questions auxquelles nous ne pouvons répondre pour le moment. On est encore dans l'impossibilité de mesurer les rapports entretenus entre cette ferme et la seigneurie dont elle dépend, et à travers elle, le château situé directement à l'ouest du site. Plusieurs pistes de travail, qui découlent à la fois de l'étude des plans anciens et des observations de terrain (comme le changement d'orientation des façades principales), montrent pourtant un rapport dialectique fort entre ces deux éléments, la ferme et le château. Les travaux de réhabilitation de cet ensemble, comprenant probablement des destructions et des réaménagements importants, auront pour conséquence la perte d'informations essentielles à la compréhension de l'histoire de ce site.

Marie-Denise Dalayen

Néolithique

SUBLAINES Bois Gaulpied, le Grand Ormeau (zones 1 et 2)

La fouille archéologique du site de Sublaines (Indre-et-Loire) le Bois Gaulpied zones 1 et 2 (37 253 009 AH et 012 PH), effectuée de septembre à octobre 2012, fait

suite aux découvertes archéologiques réalisées par l'Inrap lors d'un diagnostic archéologique sur une superficie de 22,4 ha. Le décapage archéologique de 15 000 m² a

permis de mettre au jour 233 faits, parmi lesquels des trous de poteau, des fosses ou structures apparentées, un silo et de nombreuses traces qui se sont révélées être soit des bioturbations soit le comblement d'irrégularités du substrat.

De plus, du mobilier archéologique composé de silex taillés néolithiques et de tessons céramiques essentiellement protohistoriques a été découvert hors structure, à l'interface entre la terre végétale et les limons des plateaux. Ce mobilier est réparti dans une bande est-ouest longue d'environ 40 m et large de 25 m. L'ensemble de ces vestiges témoigne d'occupations relevant autant des périodes préhistoriques, que protohistoriques et historiques.

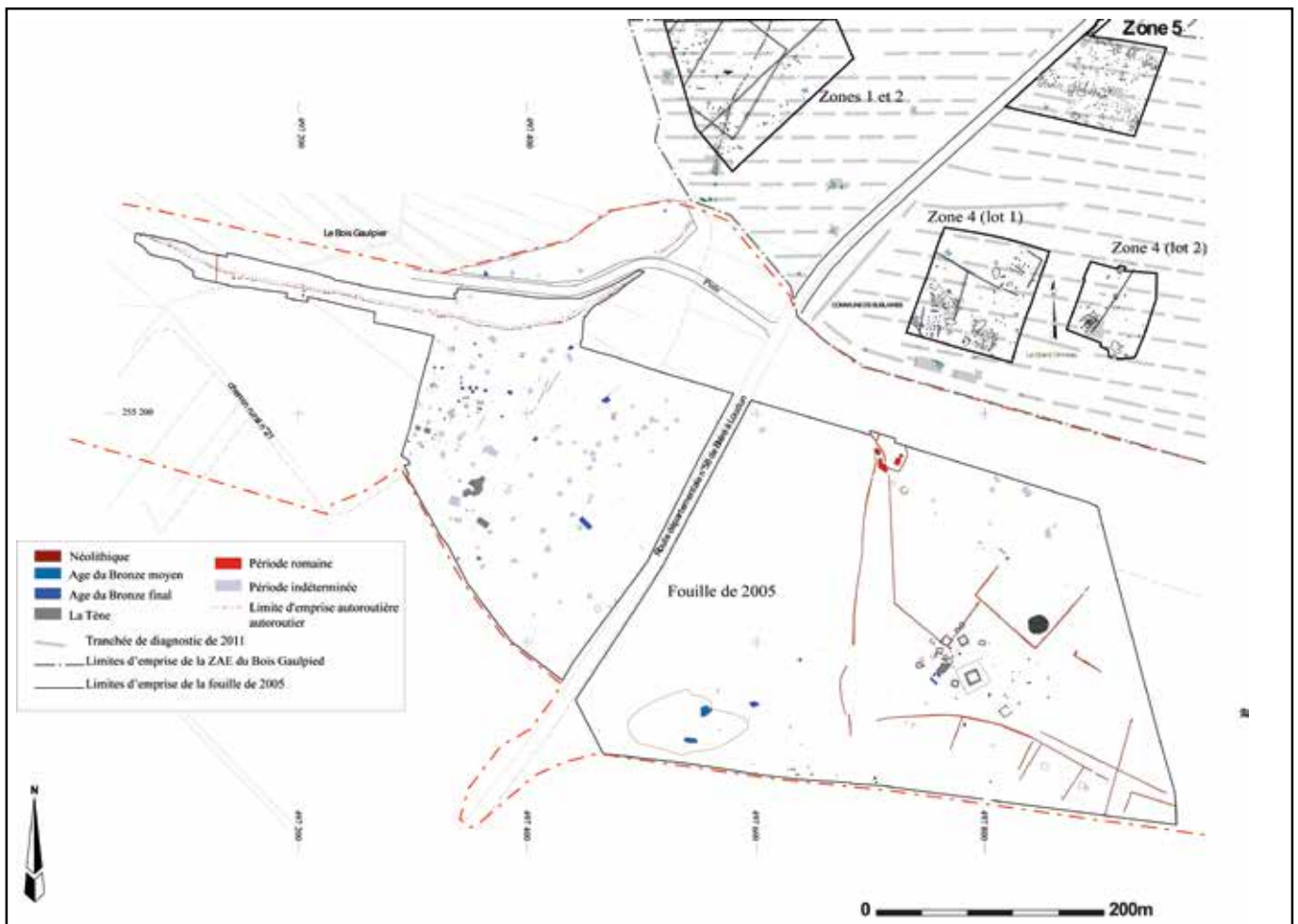
La fréquentation la plus ancienne remonte au Paléolithique moyen. Elle est caractérisée par cinq pièces lithiques comprenant un éclat et un nucléus de type levallois. Leur répartition ne montre aucune concentration. Un fragment de lamelle à bord abattu présentant de nombreuses similitudes avec les pointes épipaléolithiques à bord abattu aziliennes semble indiquer que le secteur fut également fréquenté à l'Épipaléolithique.

L'occupation la plus importante est attribuée au Néolithique ancien/Moyen I. Il s'agit de l'extension vers le nord d'une vaste enceinte partiellement fouillée en 2005 dans le cadre de la construction de l'autoroute A85.

Ce nouveau tronçon, composé de 77 trous de poteau, se développe selon un axe sud/nord sur 145 m et se prolonge au nord, au-delà de l'emprise de la fouille. L'enceinte est constituée d'une ligne légèrement sinueuse de 63 trous de poteau ainsi que d'une seconde rangée très clairsemée de 14 trous de poteau, en retrait d'environ 1,5 à 2 m à l'ouest par rapport à la première. La reconstitution architecturale de l'enceinte repose sur la contemporanéité des deux alignements de poteaux. Elle inclut une palissade composée de poteaux accolés les uns aux autres, dont il ne subsisterait que les trous des poteaux les mieux fondés, fonctionnant avec une seconde ligne de poteaux ne nécessitant pas une profonde assise. Placés deux mètres en retrait, ces poteaux verticaux permettraient de soutenir une sorte de chemin de ronde.

La datation de cette enceinte s'appuie sur quatre analyses au radiocarbone, comprises entre 5216 cal BC et 4716 cal BC, réalisées par le laboratoire de Poznan (Pologne).

La troisième période correspond à l'âge du Bronze final IIb/IIIa. Les vestiges se limitent à du mobilier céramique mis au jour sous la semelle de labour. Ils s'intègrent parfaitement au contexte local qui comprend plusieurs bâtiments et de nombreuses fosses répartis sur une superficie d'environ 40 ha, et mis en évidence lors d'opérations archéologiques antérieures.



Sublaines, Bois Gaulpied, plan de synthèse des occupations (Inrap)

Du mobilier céramique et trois fosses se rapportent à une occupation hallstattienne. Les traces sont ténues mais confirment la fréquentation du secteur à cette période, ce que les résultats de la fouille de 2005 laissent supposer.

Une occupation de La Tène ancienne est matérialisée par un bâtiment à six poteaux et un silo. D'autres faits peuvent appartenir à cette période mais l'absence de mobilier n'a pas permis d'affirmer leur datation. Un autre silo et une construction à six poteaux avaient également été mis au jour lors du diagnostic à quelques dizaines de mètres au nord-ouest (Frénée, Guiot 2011). Ces vestiges confirment l'extension vers le nord de l'occupation laténienne fouillée dans le cadre de la construction de l'autoroute A85.

La période romaine, bien représentée sur la fouille de 2005 et sur celle de la zone 4, se limite à un fossé parcellaire.

Des fossés parcellaires, qui forment un enclos quadrangulaire orienté sud-ouest – nord-est, sont attribués à la période moderne, voire contemporaine.

L'apport le plus important de la fouille concerne l'enceinte néolithique, dont la partie sud avait été étudiée sur 450 m environ lors de l'opération de 2005. Les observations ont été étendues vers le nord-est, dans une zone où la présence de limons rend la détection des vestiges par tranchées de diagnostic particulièrement difficile. Contre toute attente, l'enceinte ne se referme pas dans l'angle sud-ouest du Bois Gaulpied, mais poursuit son développement vers le Nord, suggérant une superficie enclose plus importante qu'initialement proposée. Avec quatre nouvelles datations au radiocarbone, l'attribution de cette construction à la fin du Néolithique ancien ou au début du Néolithique moyen I est affirmée.

Eric Frénée

Néolithique

Âge du Fer

SUBLAINES

Bois Gaulpied, le Grand Ormeau (zone 4 antique)

Âge du Bronze

Gallo-romain

La maison de la culture Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain du Néolithique ancien (début du Ve millénaire) est située dans un contexte néolithique bien particulier : elle appartient à un village, composé d'autres maisons de même type, dont cinq ont été détectées plus au nord, associées à un riche mobilier (zone 5). De plus, une enceinte palissadée passe à 200 m du pignon arrière de la maison étudiée. Cette dernière présente un plan complet dans l'emprise de la fouille, peu perturbé par les occupations postérieures. Elle est pseudo-trapézoïdale, orientée nord-ouest - sud-est et mesure de 33 m de long. Elle est supportée par dix systèmes de tierces transversales, l'avant de la maison présente une ante, et, l'arrière forme une légère abside. Deux tierces en J inversé ou non sont situées aux deux extrémités de la partie centrale de la maison traduisant deux ouvertures possibles sur la façade sud. Les trous de poteau de la maison sont remplis par des sédiments argilo-limoneux grisâtres très calcaires et assez compacts, qui ont subi des altérations vraisemblablement liées à un phénomène climatique, qui aurait eu lieu avant le Bronze final. À l'extérieur du bâtiment, le long des parois, s'étalent des zones grises de calcaire dégradé qui témoigneraient peut-être de creusements anthropiques liés à la maison (extraction de limon pour l'édification de murs en torchis ?). Par ailleurs, de part et d'autre du bâtiment, parallèlement à son axe et à 2 m environ des parois latérales, des alignements de trous de poteau – dont certains sont implantés dans des tranchées – et de fosses, ont un lien évident avec la maison. Devant l'indigence du mobilier archéologique et la fiabilité relative des datations au radiocarbone, deux hypothèses sont proposées : ces structures seraient contemporaines de la maison, ou bien postérieures, associées à une structure de type Passy du Néolithique moyen I. Nous en avons une vision tronquée, car elles se prolongent vraisemblablement au-delà de la limite d'emprise, vers le nord-ouest.

Au Bronze final IIb-IIIa l'occupation est matérialisée par deux grandes fosses polylobées ayant livré un important lot de céramique.

Pour La Tène, plusieurs bâtiments à six et quatre poteaux ont été identifiés, sans qu'il soit possible de les dater avec plus de précision. Ils sont répartis de manière lâche sur l'ensemble de la superficie. Ce type d'édifice a également été mis au jour sur la fouille voisine de l'A85 en 2005.

À La Tène finale ou au début de l'époque romaine, un établissement rural est créé. Trois de ces bâtiments ont été mis au jour. L'architecture présente de fortes traditions indigènes. À l'ouest, deux de ces édifices sont bordés par un probable chemin se dirigeant vers le sud. Dans le courant du I^{er} s, l'établissement subit des modifications. Les anciens bâtiments sont détruits et deux autres prennent leur place. Cependant, les liens étroits qui les unissent (constructions voisines sans recouplement des superficies, orientations similaires) montrent que la transition s'est effectuée lentement et que des liens de contemporanéité ont pu exister.

Cet établissement rural, qui ne présente aucun signe de prestige, paraît déserté dès le II^e s.

Après un long hiatus chronologique, une occupation médiévale a été identifiée dans la partie nord de l'emprise. Elle correspond à un bâtiment sur poteaux installé à l'intérieur d'une parcelle limitée par des fossés. Bien que le mobilier soit peu abondant, le site a pu être daté de la seconde moitié du XI^e et début du XII^e s., contemporain du souterrain mis en évidence dans la fouille voisine (zone 4 médiéval).

Grégory Vacassy

L'opération archéologique, réalisée durant l'été 2012, couvre une surface de 4200 m² et a mis au jour des vestiges d'habitat domestique de la période protohistorique : Bronze final pour les éléments datés, et une zone annexe d'un habitat médiéval X^e-XI^e s. avec quelques silos, quelques trous de poteaux et un souterrain aménagé.

L'occupation protohistorique reconnue sur l'emprise de la fouille se compose de quelques bâtiments ou unités construites, de quelques trous de poteaux isolés et de quelques fosses. L'emprise décapée de 4200 m² offre une vue très limitée au cœur d'un probable établissement rural ouvert. Ces quelques vestiges repérés au sein de la fouille complètent la vision de l'extension et de l'organisation de du site fouillé par Eric Frénée en 2005.

La petite occupation médiévale reconnue sur le site Zone 4 lot 2 est composée d'un souterrain aménagé, d'un probable bâtiment annexe dissimulant l'entrée du souterrain, de quelques silos et d'un fossé axé nord-est sud-ouest clôturant l'espace.

À la différence des souterrains recensés en Touraine jusqu'à maintenant, l'exemplaire fouillé dans le cadre de notre intervention est conservé dans son intégralité et bien calé chronologiquement. Cette occupation médiévale est atypique et il semble important de ne pas la dissocier de l'ensemble de l'occupation du terroir alto-médiéval environnant, et des autres fouilles archéologiques qui ont été réalisées sur le même projet d'aménagement.

Séverine Chaudriller

Depuis 2004, le Laboratoire Archéologie et Territoires a engagé un programme de recherche sur le site de l'ancien monastère de Marmoutier établi sur la rive droite de la Loire à deux kilomètres en amont de la cité de Tours. Cet établissement monastique qui perdura jusqu'à la Révolution française tire son origine d'un ermitage fondé par saint Martin, évêque de Tours de 371 à 397.

Les travaux associent différentes formes d'investigations de terrain (prospections géophysiques, carottages, fouilles et relevés) à une collecte systématique des sources planimétriques, iconographiques et écrites soumises à de nouvelles analyses.

Les travaux archéologiques ont porté principalement sur la bande de terrain situés au pied du coteau où se dressent presque tous les vestiges médiévaux de l'ancien monastère, exception faite de l'enceinte. L'emprise de l'église abbatiale gothique (zone 1) et celle de l'hôtellerie (zones 3 et 4) ont constitué les principales zones de fouille auxquelles se sont ajoutées des investigations menées sur le coteau (zone 6) et en particulier sur la tour des cloches (zone 5), clocher séparé des églises romane puis gothique. Des prospections géophysiques et des carottages géologiques ont été réalisés plus au sud (zone 7) pour préciser la localisation d'un paléochenal et l'évolution du trait de rive.

Entre coteau et Loire : de l'île à la terre ferme

L'impact morphologique et sédimentaire de la proximité de la Loire sur l'évolution de la topographie du monastère constitue une problématique fondamentale du programme en cours. En particulier, l'existence d'un paléochenal ayant traversé l'emprise de l'enceinte actuelle d'est en ouest, et mentionné dans les sources écrites comme « l'ancien lit de la Cisse qui passait autrefois

par le jardin », restait à démontrer. L'exploitation par E. Morin des données récemment acquises a permis de restituer un schéma général, selon cinq phases, des évolutions morphologique et sédimentaire dans l'emprise de l'enceinte actuelle. Le changement majeur détecté résulte du développement d'une barre sédimentaire dans le chenal de la Loire entre 5000 av. J.-C. et le VII^e s. apr. J.-C., barre qui entre les VII^e-IX^e s. et le XI^e s., a progressivement évolué en île, plus fixe dans le paysage. Un chenal secondaire peu actif isolait alors l'île de la berge mais l'alimentation en eau et la sédimentation fluviale se sont progressivement tarées et cette dépression topographique fut comblée par des dépôts anthropiques, permettant l'extension de l'enceinte vers le sud au plus tard au début du XIII^e s.

L'occupation antique et du haut Moyen Âge (zones 1 et 4)

L'origine antique du site avait été mise en évidence par les fouilles conduites par Charles Lelong entre 1973 et 1982 sous la forme de maçonneries et de niveaux d'occupation et de destruction ; d'autres ont été mis au jour, uniquement en zone 1, mais la caractérisation de cette occupation demeure difficile en raison de la faible superficie observée, les structures les plus anciennes ayant été largement recouvertes et/ou détruites par les églises médiévales.

On retient néanmoins plusieurs points majeurs :

- la diversité des techniques de construction observées entre les I^{er}-II^e s. et la fin du haut Moyen Âge ;
- la pérennité de certains murs antiques utilisés jusqu'aux VIII^e-IX^e s. ;
- impossibilité de distinguer archéologiquement le moment où commença l'usage monastique ;

- le caractère très hypothétique de l'identification d'une église antérieure à celle de l'an mil, identification reposant surtout sur la présence de sépultures aux abords de la construction identifiée comme le bâtiment 8.

Après avoir proposé l'hypothèse d'une *villa* suburbaine (Lorans, 2012), qui apparaît finalement peu probable sur le bord même de la Loire, une nouvelle interprétation privilégie celle d'une station routière puisqu'une voie est attestée par Sulpice Sévère entre coteau et Loire, voie qui n'a pas été identifiée par l'archéologie et dont l'emplacement exact (pied de coteau ou bord du fleuve ?) demeure une question ouverte (Lorans, Creissen, 2013). Une activité de tabletterie attribuable aux IV^e-V^e s. a été détectée en zone 1 après la démolition des maçonneries les plus occidentales. Dans l'état actuel des investigations, la zone 4 n'a pas révélé de niveaux antiques ce qui suggère que l'occupation d'époque romaine observée en zone 1 constituerait la partie occidentale de l'établissement.

Dans la zone 4, les plus anciennes traces d'occupation reconnues correspondent à une couche très carbonneuse contenant des tessons de céramiques des Ve-VI^e s. Cette couche, qui semble directement reposer sur un niveau de sable naturel, a été observée uniquement au sein d'un sondage profond percé au travers d'épais remblais de terre et de tuffeau. Observés sur l'essentiel de la zone 4, ces remblais sont traversés par des structures en creux, principalement des fosses dont la fonction est encore difficile à déterminer (la faible quantité de mobilier n'incite pas à voir des dépotoirs). Quelques trous de poteaux sont également présents. Le mobilier suggère le travail de l'os, du bois de cerf, du plomb et du cuivre, témoin d'un artisanat souvent présent dans les monastères du haut Moyen Âge. Ces niveaux du haut Moyen Âge sont ici scellés par une surface empierrée portant des traces d'ornières.

Les églises abbatiales successives de la fin du X^e au XIII^e s. (zone 1)

Trois églises abbatiales sont en général distinguées depuis les travaux de Charles Lelong :

- la construction des environs de l'an mil dressée ;
- l'église romane ;
- l'église gothique.

Cette présentation donne toutefois une vision simplificatrice de l'enchaînement des chantiers et des constructions car d'une part la première église a pu fonctionner un temps avec la crypte qui remplaça une partie de son chevet peut-être dès 1025, d'autre part l'église romane, édifiée à partir de cette crypte, connut un allongement de la nef vers l'ouest entre la seconde moitié du XI^e s. et le début du XII^e (date qui reste à préciser). Ceci suggère que le monastère fut le théâtre d'une activité de construction quasi continue pendant plus d'un siècle, d'autant plus que d'autres bâtiments de pierre furent érigés à cette période, au moins la tour des cloches, après 1046, un probable bâtiment d'accueil ainsi que le réfectoire et le dortoir financés par Guillaume, duc de Normandie, et son épouse Mathilde.

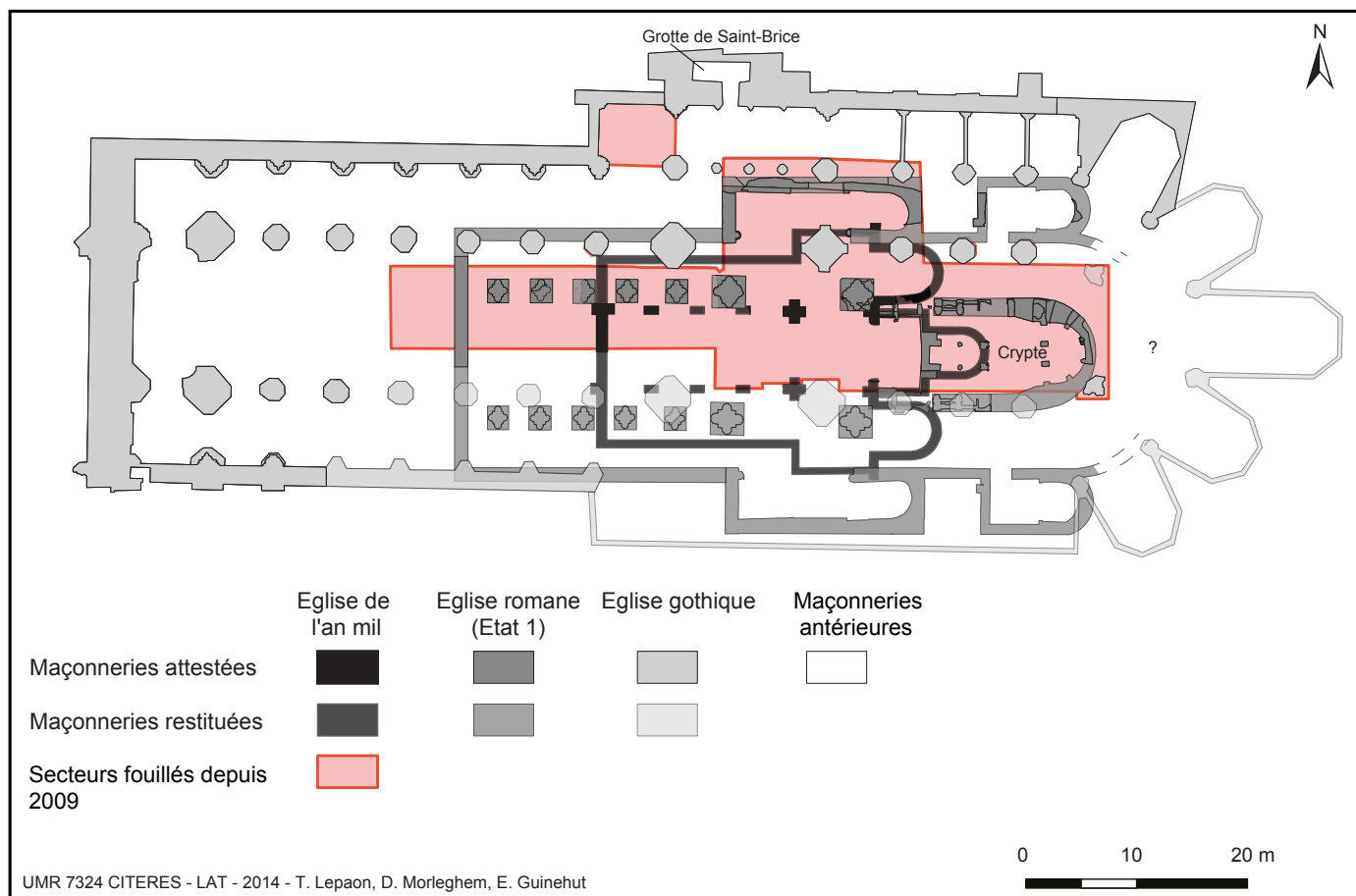
Les églises abbatiales présentent toutes un plan à trois vaisseaux mais la forme du chevet, à trois absides, n'est à peu près connue que pour la première. Cet édifice est caractérisé par l'usage conjoint de petit appareil pour les murs et de moyen appareil pour les supports alors que dans l'église suivante le recours à un moyen appareil irrégulier est généralisé. Ce bâtiment est le premier à témoigner d'un usage important du moyen appareil sur le site de Marmoutier. Les chantiers suivants feront quasi-exclusivement usage de ce module de pierre, tout au moins pour l'abbatiale. C'est le cas pour la crypte, les deux phases de l'église romane ou bien encore la grande abbatiale gothique. Avec la construction de la crypte, on assiste par ailleurs à une complexification des supports de l'édifice, souvent assez richement ornés, dans un double souci d'esthétique et de technique, les édifices étant désormais largement voûtés. Outre leur décor sculpté, ces édifices comportaient un décor peint. On peut supposer que la première église charpentée fut remplacée par un édifice entièrement voûté.

L'usage funéraire de ces églises a varié : un nombre réduit de sépultures a été repéré en avant de la façade de l'église de la fin du X^e s. et de celle du premier état de l'église romane mais aucune tombe ne l'a été à l'intérieur jusqu'à présent. Dans l'église gothique, un petit nombre d'individus, probablement des dignitaires du monastère ou des bienfaiteurs, a été inhumé dans des caveaux maçonnés médiévaux dans la partie orientale (fouilles anciennes), alors que la nef a reçu un grand nombre de sépultures, toutes implantées en avant du jubé de 1527, à l'époque moderne (fouilles anciennes et récentes).

La fouille des éléments appartenant aux églises est achevée dans l'emprise actuellement ouverte en zone 1 correspondant à une charpente protégeant les vestiges. Seule l'extension de la fouille vers l'est et vers le sud permettra d'une part de connaître les plans des chevets les plus récents, d'autre part de mettre au jour l'intégralité des édifices religieux dont les plans sont actuellement restitués par symétrie.

Les édifices d'accueil et le cimetière de laïcs adjacent (zones 3 et 4)

Entamée en 2006, la fouille de la partie détruite de l'ancienne hôtellerie (zone 4), dont le tiers occidental demeure en élévation (zone 3), a révélé ces dernières années une succession complexe d'édifices et de transformations architecturales entre les X^e-XI^e s. et le XIX^e s. (Lorans, Marot, Simon à paraître). Au moins deux bâtiments en pierre, édifiés en moyen appareil, ont précédé la grande hôtellerie de 50 m de longueur érigée à la fin du XII^e s. en prolongeant la construction antérieure. La qualité du bâti, l'existence probable d'un étage et la localisation de ces édifices successifs à proximité immédiate de l'entrée principale du monastère incitent à y reconnaître des lieux d'accueil. L'étude de la charpente montée au XIX^e s. sur la partie conservée de l'ancienne hôtellerie, devenue maison du grand prieur à l'époque moderne, a montré l'utilisation de pièces de bois provenant de cinq charpentes médiévales différentes (Avrilla, 2012). Enfin, un cimetière de laïcs a été identifié sur le flanc nord de ces constructions, dont l'usage remonte au moins aux X^e-XI^e s. et qui perdura jusqu'au XIV^e s.



Tours, Marmoutier, plan des églises abbatiales successives et des vestiges maçonnés sous-jacents (T. Lepaon, D. Morleghem, E. Guinehut, UMR 7324 CITERES-LAT).

Les interventions de l'Inrap (Philippe Blanchard et Raphaël de Filippo)

Trois interventions ont été pratiquées par des agents de l'Inrap du centre de Tours en 2011 et 2012. D'une part, Philippe Blanchard a surveillé le décaissement du terrain situé au pied de la tour des cloches qui avait accueilli le cimetière des religieuses du Sacré-Cœur de Jésus entre 1855 et 1989, date à laquelle il fut désaffecté et la majorité des tombes déplacées. Cette surveillance de travaux a permis d'observer les restes de cinq sépultures en cercueil de bois cloué et de forme trapézoïdale.

D'autre part, Raphaël De Filippo a réalisé des tranchées de diagnostic dans la partie méridionale de l'enclos, qui appartient aujourd'hui à l'établissement scolaire de Marmoutier désireux d'édifier de nouveaux bâtiments. Ces

sondages ont révélé l'absence de niveaux d'occupation anciens mais la présence au sud-est de quelques sépultures disposées de manière très lâche.

Avrilla, 2012 : Avrilla R. : *Etude archéologique de la charpente de l'ancienne hôtellerie de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire)*, mémoire de master II d'archéologie, Université de Tours, 2 vol. dactyl.

Lorans, 2012 Lorans E. : « Aux origines du monastère de Marmoutier : le témoignage de l'archéologie », in : B. Judic (dir.), *Les abbayes martinienues en Europe, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest (Anjou, Maine, Poitou-Charente, Touraine)*, 119-3, 2012, p. 177-203.

Lorans, Creissen 2013 : Lorans E., Creissen T. : « Marmoutier : archéologie d'un site monastique dans la longue durée », *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, LIX, 2013, p. 123-147.

Élisabeth Lorans, Thomas Creissen

Gallo-romain

TOURS Pont de l'île Aucard, pont Eudes

Le fort étiage de la Loire, au début de l'été 2011, a permis de réaliser une campagne de relevés topographiques et de prélèvements. Cette opération constitue un jalon supplémentaire pour la compréhension des dynamiques d'évolution des ouvrages de franchissement de la Loire à Tours. Le premier apport est d'ordre quantitatif. En effet, nous avons détaillé sensiblement les plans des ponts de l'île Aucard et Eudes. En plus de ces deux ponts, nous

avons pu relever un certain nombre d'autres structures en bois liés à l'aménagement du fleuve. Les dimensions des ponts ont été précisées. Le pont Aucard devait supporter un tablier d'environ sept mètres de large avec des palées espacées d'environ cinq mètres. Le pont Eudes comprend des piles dont les longueurs avoisinent treize à quinze mètres de long, avant-bec inclus. Le tablier peut alors atteindre une largeur d'environ huit à dix mètres.

Le second apport est d'ordre chronologique. D'une part, ces datations nous ont apporté des éléments de réflexion quant à la dynamique d'évolution du pont Aucard. Nous avons pu constater que deux groupes de pieux de bois dataient deux phases de ce pont : sa construction entre le début du III^e s. et le début du IV^e s. et une vaste réfection, voire une reconstruction, au début du VI^e s. Les

conclusions concernant le pont de Eudes sont plus incertaines. On sait qu'une des six piles identifiées date de la fin du XVII^e s. (1678-1679), mais la datation des autres piles reste inconnue.

Vincent Hirn

Gallo-romain

TOURS

Dames Blanches, 33-39 rue Courteline, 1-15 rue de la Madeleine

Moyen Âge

La fouille, réalisée durant l'été 2010, a livré une concentration importante de vestiges archéologiques. Les recherches, menées sur près de 4500 m², ont révélé différents états d'aménagements de la berge de la Loire durant l'Antiquité et le Moyen Âge. Les études ont été conduites de manière interdisciplinaire associant archéologues, géologues et historiens. La fouille a permis de restituer selon quels rythmes et sous quelles formes l'espace urbain a été conquis sur le fleuve : embarcadère du Haut-Empire et voie, nécropole du Bas-Empire, habitat et cimetière médiévaux.

Durant le Haut-Empire, la Loire se trouve à quelques dizaines de mètres au nord du site. Une voie de berge mène au centre-ville de Caesarodunum, situé quelques centaines de mètres plus à l'est. L'actuelle rue Courteline est superposée à cet axe. La fouille a mis en évidence quatre états d'aménagements de la berge. Le dernier, daté du II^e s., est caractérisé par un assemblage complexe de caissons en bois d'environ huit mètres de côté, disposés en damier. Une rampe d'accès à la Loire fait alors office d'embarcadère. Cette construction est destinée à consolider la berge et à en limiter l'érosion, particulièrement active dans ce contexte de plaine d'inondation.

À la fin du III^e s. ou au début du IV^e s., une incursion de la Loire vers le sud entraîne l'abandon de l'embarcadère, alors complètement ensablé. La transformation de la zone étudiée en cimetière intervient à cette époque.

L'ensemble funéraire antique situé le long de la voie comporte 23 individus hommes, femmes et enfants de tous

âges, sans répartition spatiale particulière. La plupart des sépultures sont datées du Bas-Empire (IV^e s. apr. J.-C.) d'après le mobilier funéraire et les datations par radiocarbone.

L'étude anthropologique indique des inhumations majoritairement en contenant : cercueils cloués, cercueils chevillés ou coffrages. Trois sépultures à caractère ostentatoire (dépôts funéraires, dimensions des fosses...) sont situées en bordure de la voie.

L'installation médiévale prend place au moment où s'amorce le recul de la Loire vers le nord. Cet espace libéré, situé en périphérie du bourg qui se crée autour de l'ensemble basilical de Saint-Martin, est alors rapidement aménagé par les hommes. Tandis que l'axe antique perdure, une nouvelle voie de berge est aménagée au nord du site et contient les occupations jusqu'au XII^e s. au moins. Ces habitats domestiques, implantés entre le IX^e et le XII^e s. sont matérialisés par des trous de poteau, des celliers, des silos, et des fosses diverses ; cinq sépultures sont également dénombrées. Sans connaître précisément l'emplacement des bâtiments, il est vraisemblable qu'ils soient implantés en bordure de voie.

À partir du XIV^e s. le trait de rive paraît stabilisé à Tours ; simultanément, en avant de l'enceinte médiévale, des digues sont attestées et peuvent être considérées comme les premières formes de turcies censées canaliser le cours du fleuve.

Nicolas Fouillet

Époque contemporaine

TOURS

Logis des Gouverneurs

La surveillance archéologique, réalisée lors des travaux de renouvellement du système d'illumination du Logis des Gouverneurs de Tours, en contrebas de la façade septentrionale de l'édifice, n'apporte pas d'informations supplémentaires. Les tranchées mécaniques très limitées ont seulement recoupé des remblais du XIX-XX^e s. et des sables grossiers de la Loire.

Cela fait une trentaine d'années que le parement nord de l'enceinte du *castrum* du Bas-Empire, qui sert de fondation au Logis et au château, est visible depuis les quais. Si sous le Logis, la maçonnerie relativement abritée n'a semble-t-il que très peu évolué depuis les années 80, en revanche, ailleurs, elle montre partout des signes de détérioration parfois importants. Traitée comme une

ruine romantique, la végétation reprend doucement mais assurément ses droits et les racines s'installent progressivement dans toutes les failles de la maçonnerie. La poterne, qui à l'origine permettait l'accès à l'angle nord-

ouest du *castrum* depuis la Loire, est aujourd'hui recouverte par la végétation.

Anne-Marie Jouquand

Âge du Fer
Moyen Âge

TOURS

Tramway (1ère ligne) Centre de maintenance, parking-relais

Gallo-romain

Les fouilles du tramway apportent un lot d'informations considérables sur l'occupation d'un petit secteur du plateau de Tours nord à la fin de l'âge du Fer. Elles éclairent plus généralement sur les rythmes d'occupation de la campagne tourangelle. Les vestiges, compris entre la Préhistoire ancienne et le XI^e s. apr. J.-C., illustrent diverses formes d'occupation du sol plus ou moins développées. Dans ce contexte, le mauvais état de conservation général des structures et du mobilier n'en est que plus déplorable.

Ces découvertes illustrent les modalités de l'habitat en territoire turon, et éclairent sous un jour nouveau la question des terroirs et de la propriété. Néanmoins, ces questions dépassent le cadre de cette fouille. Les discussions induites ont conduit à la création d'un groupe de recherche. C'est donc désormais l'ensemble du plateau de Tours nord qui servira de support à ces réflexions.

En l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible d'établir un lien entre les productions (métallurgiques par exemple) des nombreuses fermes de ce plateau, dont celles du tramway, et l'agglomération ouverte de Clocheville. Néanmoins, les indices convergent petit à petit. La spécialisation des activités (réduction/épuration/forge), mise en évidence à l'occasion des fouilles du tramway, constitue désormais un argument important. La relation avec les deux *oppida* voisins, reste malheureusement inabordable en raison de données beaucoup trop lacunaires.

Au terme de cette recherche, un certain nombre de recommandations peuvent être formulées pour le bon déroulement des fouilles d'établissements ruraux gaulois à venir. Ces recommandations sont valables pour le secteur du plateau de Tours nord, mais aussi dans le territoire turon en général.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'il est souhaitable de prélever l'intégralité du mobilier, même les déchets

liés à la métallurgie et la terre cuite, et pas seulement d'échantillonner ces matériaux. Les pierres et la terre cuite doivent être soigneusement triées, afin de prélever les objets et fragments d'objets qui peuvent prendre diverses formes (torchis, pesons, broyon, lissoir, fragments de meules...). Les indéterminés peuvent être rejetés après le tri, tout en conservant l'information relative à leur poids, leur matière, leur état (brûlé ou pas), et leur position en vue d'une cartographie ;

Il paraît ensuite judicieux que les futures équipes s'enquière de rechercher du minerai à l'état natif à l'occasion des travaux mécanisés. En effet, la multiplication des points d'information devrait permettre, à terme, d'offrir une forme de traçabilité, afin de mieux cerner les réseaux, et de mieux comprendre la chaîne opératoire de l'activité métallurgique. Dans cette optique, un choix des déchets liés à cette activité et ces prélèvements de minerai doivent faire l'objet d'analyses physico-chimique ;

Jean-Marie Laruz



Tours, vue aérienne des fouilles réalisée dans le cadre de l'aménagement de la première ligne de tramway.

Gallo-romain

TOURS

Tramway (1ère ligne), rue Charles Gille

Moyen Âge

Cette partie de l'actuelle ville de Tours a toujours été considérée par les historiens et archéologues comme la périphérie sud de l'occupation urbaine antique puis médiévale et enfin moderne. Les rares données écrites et interventions archéologiques ont toujours qualifié ces espaces comme peu densément occupés (voire pas du

tout) et le caractère rural de l'environnement a été dès lors supposé. La problématique majeure avant l'intervention concernait l'Antiquité pour laquelle une importante nécropole à crémation a toujours été soupçonnée dans l'environnement de l'actuelle gare de Tours sans qu'une localisation précise ne puisse être donnée. Cette hypo-

thèse repose principalement sur des découvertes isolées d'urnes en céramique lors de travaux d'aménagement relativement anciens tels ceux de la gare à la fin du XIX^e s.

Les fouilles réalisées dans le cadre de la première ligne de tramway étaient l'occasion de vérifier les hypothèses sur le caractère urbain, rural ou péri-urbain de ce secteur de l'actuelle ville de Tours durant ces périodes historiques en caractérisant au mieux la nature de l'occupation humaine. Si la largeur des fenêtres était très limitée, l'intervention donnait surtout l'opportunité de faire des observations archéologiques sur un transect est-ouest d'une longueur de 250 m.

Les résultats de l'opération sont particulièrement intéressants puisqu'ils ont permis d'exclure sans ambiguïté possible la présence d'un espace funéraire antique sous l'actuelle rue Charles-Gille. En revanche, le fait particulièrement surprenant a été la mise au jour de vestiges de bâtiments antiques dont la fonction reste délicate à interpréter. Ces découvertes posent la question de la nature de cette occupation (rurale, urbaine, péri-urbaine ?) et donc de l'étendue et des limites de la ville gallo-romaine.

Pour la période médiévale, le fait marquant a été la mise au jour d'un espace funéraire insoupçonné et composé d'au moins 34 individus. Le caractère simultané de cer-

taines fosses ainsi que deux datations radiocarbones du XIV^e s. permettent de proposer l'hypothèse d'un secteur destiné à accueillir les victimes de plusieurs crises de mortalité dont peut-être celle de la peste noire à partir de 1347. L'étude des données confrontées aux sources d'archives et à la bibliographie permet de supposer que les individus mis au jour sont en relation étroite avec un ou plusieurs établissements d'accueil plus ou moins temporaires destinés à isoler les malades durant les épisodes épidémiques qui surviennent aux XIV^e et XV^e s. (hôpital de peste, asile pour syphilitiques...). Cette hypothèse est établie en raison du caractère extra-muros des lieux à la fin de la période médiévale et également en raison de l'existence d'une léproserie distante de seulement 250 m. Cette zone située en sortie de ville correspond donc très certainement à un secteur de relégation des personnes malades ou risquant d'être contagieuses lors des épisodes de crise épidémique.

Enfin, la période Moderne est matérialisée par quelques structures, notamment des murs ou des tranchées de récupération de maçonnerie liés à des limites de parcelles ou des bâtiments d'habitation qui furent détruits lors du percement de la rue à la fin du XIX^e s.

Philippe Blanchard

Gallo-romain

Époque moderne

TOURS

Moyen Âge

Tramway (1^{ère} ligne), rue Nationale, place Jean-Jaurès

La réalisation de la première ligne de tramway de l'agglomération tourangelle a impliqué le dévoiement de nombreux réseaux dont deux collecteurs d'eaux pluviales (XIX^e-XX^e s.) situés sous la rue Nationale, principal axe nord-sud de Tours. Malgré les destructions importantes liées aux constructions des collecteurs, une partie de la stratigraphie était préservée et a offert l'opportunité de recueillir des données sur un long transect nord-sud à l'emplacement de la ville antique puis médiévale/moderne. L'intérêt résidait en outre, dans la possibilité de compléter les informations acquises sur d'autres fouilles en périphérie immédiate de la rue Nationale, ces 20 dernières années.

L'intervention archéologique avait pour axes de recherches principaux : la présence de paléo-chenaux antérieurs à l'occupation antique, l'organisation de la trame viaire antique, l'observation des limites sud de la ville antique, celle des limites ouest des ensembles monumentaux (thermes et temple) situés en partie orientale et l'articulation avec les quartiers résidentiels reconnus à l'ouest, l'observation des systèmes défensifs de la ville médiévale et moderne, et la caractérisation des terres noires.

L'opération réalisée entre février 2011 et février 2012 a permis de mettre en évidence la présence d'un paléo-chenal qui incarne le tracé de la Loire entre 10 000 et 4000 BP. Un chenal de moindre importance a ensuite persisté et correspondait très certainement à un cours

d'eau drainant la plaine d'inondation. Ce dernier sera définitivement comblé dans le courant du I^{er} s. après J.-C.

L'occupation antique est caractérisée majoritairement par des niveaux de circulation reconnus sur une longueur d'environ 400 m selon un axe nord-sud et pour une largeur minimum comprise entre 5 et 9 m. La partie centrale de cette rue antique est longue d'un peu plus de 200 m et a livré au moins 6 niveaux de circulation successifs dont les premiers pourraient être mis en place durant le I^{er} s. apr. J.-C. Cette chaussée se trouve limitée dans sa partie sud par le chenal évoqué précédemment. Ce dernier, une fois comblé (fin I^{er} s.), permettra une poursuite de la chaussée sur environ 75 m vers le sud.

Les constructions périphériques à cette voie n'ont quasiment jamais été reconnues à l'exception d'une maçonnerie et d'une série de plots qui pourraient correspondre respectivement à un mur de façade délimitant un îlot d'habitation situé plus à l'ouest et aux fondations d'un probable portique sur rue.

La chronologie relative à l'abandon de la voie n'est pas assurée. On suppose qu'elle fonctionne au moins jusqu'au IV^e s., et peut-être même durant tout le haut Moyen Âge.

Durant le haut Moyen Âge, les études des terres noires ont révélé que le secteur de la rue Nationale correspond

à une mise en culture, à des friches ou à des jardins plus ou moins densément occupés.

Les aménagements médiévaux sont peu nombreux. Ils se rapportent à quelques tranchées dont la fonction n'est pas reconnue (peut-être de la récupération, sans certitude toutefois) ainsi qu'à un vaste creusement observé sur environ 65 m et remblayé massivement. L'interprétation de cet aménagement qui intervient entre le XII^e et le XVI^e s. n'est pas assurée mais il pourrait se rapporter à une récupération massive des matériaux de la voie

antique en lien avec l'édification de l'enceinte du XIV^e s. et le comblement par des matériaux issus du creusement des fossés défensifs.

Enfin, une maçonnerie large de 2 m a été mise au jour sous la place Jean-Jaurès et correspond au mur d'enceinte érigé à la fin du XVI^e s. ou au début du siècle suivant.

Samuel David

Moyen Âge

TOURS

Cathédrale, transept nord, rose nord

Cette opération d'archéologie du bâti a porté sur la rose et sa galerie éclairant le mur pignon du croisillon nord du transept de la cathédrale. L'étude a été prescrite dans le cadre d'un vaste chantier de restauration portant sur l'ensemble du mur pignon nord. L'ensemble du pignon a été échafaudé, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, permettant un accès aisé à l'ensemble de la structure.

Le fenestrage de ce mur pignon est formé de deux parties superposées : une galerie du *triforium* assurant la circulation sur les trois faces du croisillon. Cette galerie est à double rangée d'arcades, celle du dehors étant vitrée. Cette dernière porte une vaste rose circulaire inscrite dans un carré. La rose est doublée sur l'intérieur d'un arc formeret séparé permettant d'obtenir un jour carré. À une date inconnue, mais probablement proche de la construction, la rose a subi d'importants désordres nécessitant la construction d'un pilier central soutenant le linteau de la rose.

La prescription pose la question de l'étude des roses autrement que d'un point de vue purement stylistique, et demande d'approfondir la question des matériaux, de la pose, et de la structure tant dans sa forme que dans son

exécution. L'étude des dégradations et des traitements appliqués pour y remédier fait partie aussi de cette étude. Les résultats de cette étude d'archéologie du bâti permettent de classer les matériaux par origine géologique et de les situer sur l'ouvrage afin de chercher les règles suivies par les appareilleurs médiévaux. Mais, et surtout, cette étude a permis de mettre en évidence une forme architecturale très particulière, qui n'a pas, à ce jour, encore été saisie par les historiens de l'art. Cette forme particulière est celle des roses à structure carrée. Il s'agit d'un mode original élaboré au milieu du XIII^e s. dans les grands chantiers parisiens financés par le roi. Ce mode a été reproduit dans quelques édifices majeurs jusqu'au tournant des années 1300, puis abandonné. Ces roses carrées ont toutes posé des problèmes de structure, à cause d'un report de charge très mal appréhendé par les maîtres d'œuvre. Dans la plupart des cas, les roses ont été reconstruites. Celle de Tours ne l'a pas été, en raison de la présence du renfort central qui, même s'il a été jugé inesthétique, a permis de conserver ainsi la seule rose carrée entièrement originale. Elle montre ainsi les ambitions et les prises de conscience devant les limites de la technique architecturale par les maîtres médiévaux.

Marc Viré

Moyen Âge

VERNOU-SUR-BRENNE

Foujouin

Le site de Foujouin à Vernou-sur-Brenne (Indre-et-Loire), d'une surface d'1,7 ha, a été fouillé au cours de l'été 2012 et a révélé la présence d'un habitat du haut Moyen Âge. Nous avons pu observer plusieurs indices d'occupations antérieures connues ou soupçonnées à proximité. Celles-ci se présentent sous la forme de céramiques redéposées des périodes néolithique, protohistorique et antique. L'occupation médiévale, homogène dans son organisation spatiale, aurait duré peu de temps, trois ou quatre générations tout au plus, entre 750 et 850.

Les vestiges, constitués essentiellement de creusements (trous de poteaux, silos, sépultures...), sont répartis en zones de concentrations de part et d'autre d'un chemin creux empierré et bordé de fossés. L'axe de circulation traverse le site et contraint la disposition des parcelles

adjacentes qui constituent autant d'unités bordées de fossés parcellaires et de haies. Les bâtiments de chaque unité se trouvent à proximité du chemin mais leur emplacement ne respecte pas de règle stricte. Les plans et dimensions des bâtiments sont semblables sans être identiques et plusieurs détails dans les techniques de constructions diffèrent. Les recoupements de vestiges sur le site sont assez rares et les plans des bâtiments ne se chevauchent que dans deux cas.

Plusieurs zones d'occupations spécialisées ont été identifiées. Les parcelles sont, dans trois ou quatre cas, destinées à l'habitat associant aux bâtiments des petits dépotoirs et des silos à vocation domestique. L'une des parcelles, ayant livré une importante quantité de sories de post-réduction liée à un bâtiment, a accueilli une

forge. Une seconde concentration de scories de post-réduction pourrait indiquer la présence d'une autre forge. Nous avons également mis en évidence deux zones de stockage. La première est composée de silos et la seconde associe des silos et un grenier. Par ailleurs, trente inhumations ont été mises au jour. En groupe ou bien isolées, elles se répartissent au bord du chemin, à une exception près.

Le site de Foujouin est une occupation homogène qui résulte de la volonté d'un groupe d'individus ayant respecté des règles communes et partagé un certain nombre d'équipements : zones de stockages et forge. Outre ces équipements communs, les activités agropastorales démontrent l'existence de pratiques particulières. Les carcasses des animaux étaient principalement préparées pour le commerce en retirant le crâne et les bas de pattes. Proportionnellement, les résidus de consom-

mation sont peu nombreux. Par ailleurs, les processus de stockage des grains de céréales suivaient deux logiques distinctes. La première, sous forme de silos présents dans les bâtiments, était liée à l'activité domestique, la seconde qui se présentait sous la forme de deux zones de stockage était plutôt dévolue à l'échange local.

Le hameau de Foujouin se serait ainsi spécialisé dans la production de céréales et légumineuses ainsi que dans la production de viande fournie au réseau d'échange local. Cette occupation présente le cas d'un petit habitat groupé, fondé, à l'écart mais non loin du village plus ancien de Vernou, afin de répondre à un besoin de modification de la structure de l'habitat et de la production locale.

Vincent Hirn

Grands travaux le tracé de la LGV SEA

Le projet de ligne à grande vitesse « Sud Europe Atlantique » traverse 3 régions (Centre-Val de Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine), 6 départements et 113 communes. La nouvelle ligne créée permettra de relier Tours à Bordeaux en TGV à partir de l'été 2017.

Les infrastructures de ce projet sont colossales : 302 km de voies nouvelles, 40 km de raccordements, 500 ouvrages d'art, 4 bases de travaux/maintenance et de nombreuses zones annexes (stockage de matériaux, voies,

etc.). Converties en surfaces, elles restent considérables, surtout pour la région Poitou-Charentes (2 400 ha affectés pour un tracé de 240 km), mais aussi pour la région Centre (960 ha affectés pour un tracé de 52 km).

Face à l'ampleur de ces travaux et à la menace de destructions de sites, de nombreuses opérations de diagnostics et de fouilles ont été mises en œuvre dans le cadre de l'application de la législation sur l'archéologie

N°	commune et lieu-dit	Responsable d'opération	Opérateur	Emprise
1	Monts – le Petit Nétilly : phase 43 - 37 159 020 AH (suite 010 AH)	Denis GODIGNON	Inrap	2,8723 ha
2	Sorigny – Nétilly : phase 43 - 37 250 057 AH, 060 AH et 063 AP	Sylvia JOUANNEAU-BIGOT	Inrap	0,5451 ha
3	Sorigny – Montison : phase 42 et phase 100 - 37 250 049 AH	Grégory POITEVIN	Inrap	2,1196 ha
4	Sainte-Catherine-de-Fierbois – Pré de la Fosse, les Clavaux : phase 41-3 - 37 212 011 AH	Cyrille BEN KADDOUR	Eveha	3,2951 ha
5	Sainte-Maure-de-Touraine – les Bates, les Douettes : phase 41-3 - 37 226 048 AH	Etienne JAFFROT	Eveha	1,1604 ha
6	Sainte-Maure-de-Touraine – Devant la Boisselière : phase 41-3 - 37 226 047 AH	Philippe BLANCHARD	Inrap	0,7134 ha
7	Sainte-Maure-de-Touraine – la Croneraie : phase 41-3 - 37 226 046 AH	Jean-Philippe BAGUENIER	Inrap	2,8865 ha
8	Draché – Taille de Randoux : phases 41-1 et 107 - 37 098 034 AH	Nicolas PIMPAUD	Eveha	0,7649 ha
9	Maillé – Villiers, la Roche : phase 40 - 37 142 020-21 AH	Gwenaël ROY	Inrap	7,4109 ha
10	Maillé – la Forgeais : phase 40 - 37 142 024 AP	Fabrice MAREMBERT	Inrap	1,4132 ha
11	Maillé – le Perrou 1 : phase 40 et phase 109 - 37 142 025 AH, 044 AP et 045 AH	Philippe SALE	Inrap	2,5015 ha
12	Maillé – le Perrou 2 : phase 40 - 37 142 026 AP	Jean-François CHOPIN	Inrap	0,1463 ha
13	Maillé – Bois Adrien : phase 111 - 37 142 036 AP	Tony HAMON	Inrap	0,5521 ha
14	Nouâtre – les Arrentements : phase 39 - 37 174 046 AP	Dorothee LUSSON	Inrap	2,7834 ha
15	Nouâtre – La Fondrière : phase 39 - 37 174 047 AH	Céline AUNAY	Sadil	0,1016 ha
16	Ports – le Barrage 1 : phase 9 - 37 187 025 AP, 027 AH, 028-029 AH	Matthieu MUNOS	Inrap	1,5224 ha
17	Ports – le Barrage 2 : phase 9 - 37 187 026 AP	Hélène FROQUET-UZEL	Inrap	0,2296 ha
18	Pussigny – les Prés d'Arrêt, le Cosson, les Fonds d'Arrêt, Grouet : phase 9 - 37 190 023-28, 32-37	Stéphane JOLY	Inrap	8,1890 ha
19	Pussigny – le Fond d'Arrêt, la Pierre Levée : phase 9 - 37 190 029 AP	Marie LAROCHE	Paléotime	3,6934 ha
20	Pussigny – le Vigneau : phase 9 et 113 - 37 190 030 AH et 039 AH et 37 190 042 AP	Arnaud COUTELAS	Arkemine/Archéo-Loire/Paléotime	2,3490 ha
21	Marigny-Marmande – Psé : phase 114 - 37 148 020 AH	Catherine LEGEARD HERVE	Archéoloire	1,5144 ha
22	Marigny-Marmande – la Fuye, la Perrière : phase 114 - 37 148 023 AH et 024 AH	Emilie TOMAS	Arkemine	0,8448 ha
23	Marigny-Marmande – le Toucheau 1 : phase 9 - 37 178 015 AH	Magalie DARTUS	Eveha	0,1949 ha
24	Marigny-Marmande – le Toucheau 2 : phases 9 et 114 - 37 148 016 AH	Aurélien SARTOU	Eveha	4,3487 ha

préventive. En Indre-et-Loire, des diagnostics archéologiques ont été conduits sur la quasi-totalité des surfaces (à la demande de Réseau Ferré de France (RFF) puis de son concessionnaire LISEA), hormis quelques merlons ainsi que quelques zones directement prescrites en fouilles (soit 920 ha environ). Ces opérations ont été effectuées essentiellement par l'Inrap et par le SadIL entre les mois de juillet 2010 et novembre 2012. Au terme de cette première grande phase de terrain, ce sont 170 sites archéologiques, principalement des sites inédits qui ont été découverts (suite aux opérations de fouilles, le corpus de sites a encore été augmenté et ce nombre atteint 182 sites). Une première lecture de la carte de répartition des sites mis au jour par les diagnostics montre deux grandes zones de densité : les bassins versants de l'Indre et de la Vienne. Ils se sont révélés, sans grande surprise étant donné l'état des connaissances précédant cette opération, riches en indices d'occupation de toutes les périodes. Parallèlement, la configuration du tracé et la courbe qu'il effectue vers l'Est ont rendu possible l'exploration de zones moins renseignées par des opérations antérieures telles que les plateaux de Sainte-Maure-de-Touraine et Sainte-Catherine-de-Fierbois. L'exploration

de ces vastes zones agricoles, peu perturbées par les aménagements modernes, a été riche en découvertes, renvoyant donc l'image d'un secteur densément occupé par un maillage d'occupations agricoles dès la Protohistoire jusqu'à nos jours.

Après analyse des résultats des différents diagnostics, 33 secteurs ont fait l'objet de prescriptions complémentaires, la plupart d'entre elles étant des fouilles préventives (24), réalisées entre mars 2012 et octobre 2013.

La nature des aménagements a également nécessité la mise en place de mesures conservatoires sur 7 zones, par le biais d'arrêtés de modification de la consistance du projet. Enfin, deux sauvetages urgents ont été prescrits pour des sites dont la nature n'avait pas totalement été perçue au diagnostic.

Au total, 52 ha ont été fouillés, par 6 opérateurs d'archéologie préventive (Inrap, SadIL, Éveha, Arkemine, Paléotime, ArchéoLoire), pour 26 fouilles réalisées sur le reste du tracé (dont 25 en Poitou-Charentes).

Paléolithique

SORIGNY Netilly

Gallo-romain

La fouille est située au sud du lieu-dit Nétilly à de Sorigny (Indre-et-Loire). Elle fait suite à la phase 43, zone 3 de diagnostic archéologique, sur la LGV SEA, dirigé par Marc Gransar (Inrap) durant l'été 2011. Ce diagnostic ainsi que les autres opérations réalisées dans le secteur de Sorigny et les communes limitrophes ont mis en avant un fort potentiel archéologique. Ainsi, une prescription de fouille, localisée sur la partie sud de la zone 3, a été mise en place par le service régional de l'Archéologie. Cette opération a été menée du 25 juin au 17 août 2012, sur une superficie de 5500 m². Elle est située sur le replat et le versant d'un petit vallon axé nord-est/ sud-ouest et qui barre la moitié nord de l'emprise décapée sur toute sa largeur. Les vestiges archéologiques, très nombreux (580), sont encaissés entre 0,30 et 0,80 m sous les labours, dans un substrat hétérogène fait de calcaire, de marne et de limon des plateaux.

Deux périodes distinctes sont mises au jour sur le site de Nétilly.

Le Paléolithique supérieur

Les premiers indices anthropiques mis au jour se situent au Belloisien (Tardiglaciaire - Dryas récent). Des pièces et outils lithiques (132) sont récoltés dans la partie sud de l'emprise, dans la zone de limon argileux. Cette culture se distingue par la production de lames rectilignes. L'outillage est largement dominé par un type particulier : les pièces mâchurées. Le corpus lithique découvert sur ce site constitue, à ce jour, le point d'extension le plus méridional du territoire des groupes des chasseurs-cueilleurs belloisiens dont la sphère chrono-culturelle se rattache au nord-ouest de l'Europe (culture de l'Ahrensbourgien).

Le Haut-Empire

Une occupation agropastorale enclose s'installe et se déroule sans hiatus apparent depuis La Tène finale jusqu'au III^e s. apr. J.-C. Trois phases s'y distinguent.

La première phase (La Tène finale-époque augustéenne) est marquée par une occupation organisée selon deux pôles : au nord, au niveau du vallon et au sud, dans la zone de limon des plateaux. L'organisation spatiale que revêt ces installations est régie à la fois par le vallon, mais aussi par d'autres contraintes (climatiques, techniques, etc.).

De vastes bâtiments à caractère résidentiel sur d'imposants poteaux porteurs et profondément ancrés au sol sont associés à des annexes et des clôtures construites en matériaux légers et peu fondées. Des enclos palissadés ou fossoyés ceinturent deux des habitats. Des fossés sont creusés dans l'axe du vallon et ont ainsi une fonction double de drainage et de limites parcellaires. Il est à noter que les plans des bâtiments et la position topographique de ces occupations précoces semblent hérités des établissements laténiens. Au I^{er} s. apr. J.-C., le caractère fonctionnel de l'occupation semble changer. Celle-ci est marquée par l'aménagement et l'extension du parcellaire. L'orientation est conservée, le système fossoyé s'étend du nord au sud de l'emprise. Aucun bâtiment à vocation résidentielle n'est repéré mais il est fort probable que les constructions récentes et plus anciennes se soient côtoyées. Cette phase est marquée par une activité agropastorale : unités construites de petites dimensions peu ancrées au sol et enclos palissadés pour parquer le bétail. La faible superficie du décapage archéologique

ainsi qu'une fouille partielle des vestiges en creux ne permettent pas de définir le type d'occupation en présence. Avons-nous affaire à un secteur d'une pars *rustica* d'une villa, une partie d'une petite exploitation agricole autonome ou encore une « ferme » gallo-romaine précoce ? Quoi qu'il en soit, l'indigence des vestiges mobiliers et leur type nous renseignent sur le statut peu aisé des habitants.

Aux III^e et IV^e s., l'occupation du site de Nétilly est nettement plus ténue. Soit le mode de construction change et ne laisse plus de trace au sol, soit on assiste ici, à l'abandon des lieux et au déplacement de la population.

Sylvia Bigot

Âge du Fer

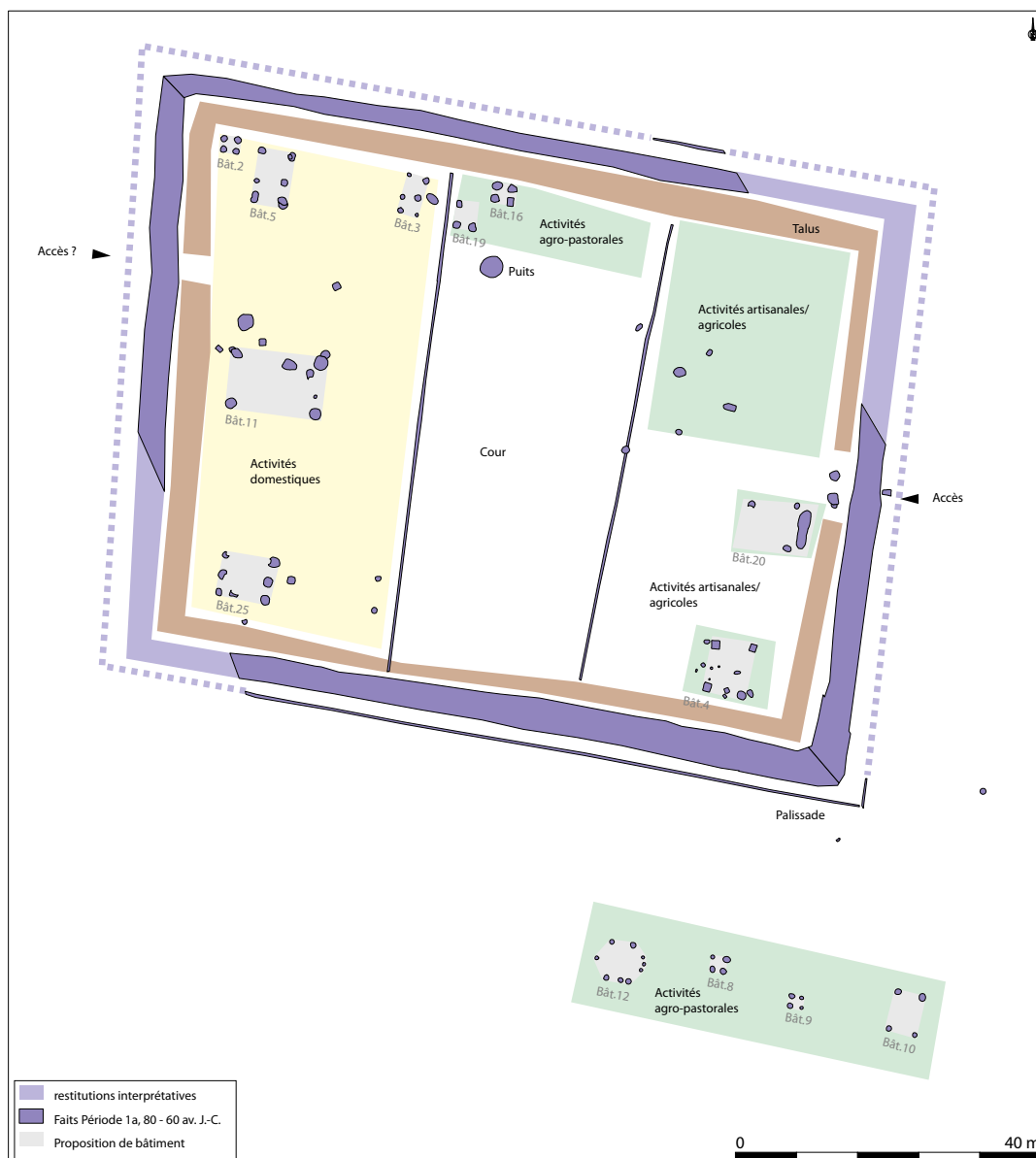
SORIGNY Montison

Gallo-romain

L'opération de fouille est localisée sur la commune de Sorigny (Indre-et-Loire), à une vingtaine de kilomètres au sud de la ville de Tours (Indre-et-Loire) et à une cinquantaine de kilomètres au nord de Châtelleraut (Vienne). Une partie des structures se développe à l'est et à l'ouest de l'aire étudiée.

La première période, de 80 av. J.-C. à 70 apr. J.-C., se caractérise par la mise en place et l'évolution d'un habitat

rural fortement structuré, gaulois à l'origine, sur un laps de temps relativement long. La mise en valeur anthropique de l'espace se manifeste par l'implantation d'un fossé palissadé délimitant et protégeant temporairement et brièvement l'habitat. Un puissant fossé d'enclos quadrangulaire prend rapidement le relais. De nombreux bâtiments d'habitation et annexes (agricoles et artisanaux ?) sont également édifiés (phase a : 80 av. J.-C. -60 av. J.-C.).



Sorigny, Montison, plan interprétatif de l'enclos gaulois (G. Poitevin, Inrap)

Dans une seconde phase, la division spatiale et fonctionnelle est conservée et même renforcée par la construction et/ou la rénovation de nouveaux bâtiments (phase b : 60 av. J.C. - 40 av. J.-C.). La phase c, comprise entre 40 av. J.-C. et 70 apr. J.-C., marque le maintien au Haut Empire de l'organisation interne de l'établissement et des techniques de constructions gauloises.

À la période 2, 70 apr. J.-C. - II^e s., s'opère un changement radical du plan d'ensemble de l'occupation. Le colmatage des fossés d'enclos, la vétusté des constructions,

datant parfois de la période gauloise, l'introduction de plan et de techniques de construction typiquement gallo-romains aboutissent à la transformation progressive d'un établissement protohistorique à enclos vers une villa de type à deux cours avec pars *urbana* et pars *rustica*.

Après l'abandon des lieux, entre la fin du II^e s. et le III^e s., cette partie du plateau est épisodiquement occupée dans un but agropastoral au début du haut Moyen Âge.

Grégory Poitevin

Âge du Fer
Moyen Âge

SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS Pré de la Fosse, les Clavaux

Gallo-romain

La fouille, portant sur près de 3 hectares, a eu lieu du 8 avril au 2 juillet 2013. Le site est localisé sur un versant exposé sud/sud-est. Un petit cours d'eau (ruisseau des Coudrais) est présent en bordure d'emprise, au sud. Les fortes pluies, couplées au caractère argileux du substrat, ont amené de fréquentes élévations du niveau du ruisseau, ainsi que le débordement de celui-ci dans la partie basse du site. Une cuvette, probablement en partie naturelle, au milieu de l'emprise, était aussi régulièrement submergée. De fréquents lessivages du terrain ont également porté préjudice aux structures archéologiques. Ces conditions géologiques et climatiques ont grandement compliqué la fouille.

Plus de 900 structures archéologiques ont été observées, dont 110 sépultures (toutes fouillées exhaustivement), une quarantaine de fossés ou tronçons de fossés et près de 600 trous de poteau.

Les plus anciens témoignages d'une présence humaine sont une vingtaine de pièces préhistoriques en silex retrouvées éparses sur la frange ouest de l'emprise fouillée, parfois redéposées dans des structures antiques.

Quelques structures très arasées remontent à la fin de La Tène, dans la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. Il s'agit essentiellement, au nord-ouest du site, de fossés très arasés et au comblement relativement stérile (hormis deux petites accumulations de cendres, témoignant de vidanges de foyer). Quatre trous de poteau, au sud de l'emprise, pourraient également appartenir à la fin de La Tène.

À l'époque gallo-romaine (entre la première moitié du I^{er} et la fin du III^e ou le IV^e s. apr. J.-C.), le terroir est à nouveau exploité et habité. Plusieurs systèmes de fossés parcellaires se succèdent. Certains constituent des enclos dans lesquels étaient construits des bâtiments sur poteaux de bois, ainsi que deux bâtiments en pierre. L'un de ces bâtiments comporte des éléments attestant d'un chauffage par le sol et les murs (par hypocauste) et un balnéaire, signes d'un certain confort et du statut privilégié du propriétaire. Il est entouré par un fossé courbe destiné à drainer les eaux de ruissellement. L'autre bâtiment avec fondations en pierre serait une construction à vocation agricole (probablement une grange). Au II^e ou III^e s., cet établissement se dotera d'un enclos palis-

sadé s'ouvrant à l'est par une tour-porche en matériaux périssables. Cet aménagement clôturant un espace de plus de 3800 m² est peu fréquent dans le monde gallo-romain. La présence d'un bâtiment résidentiel avec aménagements de confort et l'existence d'un système parcellaire rigoureux invitent à envisager cet établissement agricole comme une petite *villa*.



Sainte-Catherine-de-Fierbois, photographie verticale de la fouille (C Ben Kaddour, Évéha)

Un enclos fossoyé reprenant plus ou moins l'emprise de l'enclos palissadé est creusé après 265/266 comme l'atteste une monnaie retrouvée dans un des fossés qu'il recoupe. De plus, les niveaux de démolition/récupération du bâtiment résidentiel maçonné comportent du mobilier céramique du IV^e s. La récupération de matériaux et/ou la réoccupation des ruines se poursuivra pendant le haut Moyen Âge.

Au haut Moyen Âge, le site sera à nouveau habité, avec la construction d'autres bâtiments sur poteaux, quelques creusements ou re creusements de fossés et des inhumations. La création de l'habitat et les premières inhumations ont lieu dans le courant du VII^e s. Deux vastes structures excavées, dont une probable mare, succèdent à des bâtiments sur poteaux, au VIII^e ou au IX^e s. Un

édifice est particulièrement remarquable : partiellement inscrit dans l'emprise du bâtiment agricole antique sur fondations en pierre, ses vestiges consistent en 12 trous cylindriques de grandes dimensions (1 m à 1,30 m de diamètre pour des profondeurs entre 1 m et 1,40 m) dans lesquels étaient fichés des poteaux d'une quarantaine de centimètres de côté. Dans leurs comblements ont été retrouvés quelques tessons de céramique datant de la fin de la période mérovingienne ou de l'époque carolingienne. Trois mesures radiocarbone confirment cette datation (fin VII^e - IX^e s.). La présence de tombes (d'adultes et d'enfants) aux abords de cette construction, sa taille (16 m par 7,65 m), la puissance de ses fondations, ainsi que son plan (un grand rectangle associé à un plus petit rectangle à l'est), laissent penser qu'il s'agit d'un édifice religieux (une église ou une chapelle).

L'emprise de fouille circonscrit probablement l'intégralité de la nécropole (même si un développement au sud du cours d'eau est aussi envisageable). Elle concerne une population naturelle, comme l'attestent le fort ratio d'enfants et l'absence de recrutement spécifique. Aucune

tombe ne comporte de dépôt de mobilier (mais l'une d'entre elles pourrait avoir subi un pillage). Seuls quelques tessons de céramique résiduels (protohistorique, antique ou alto-médiévale) ont été prélevés dans les comblements de fosses. D'après les datations radiocarbone, certaines sépultures pourraient être antérieures à l'édifice religieux, d'autres seraient contemporaines, d'autres sont postérieures (X^e-XII^e ou début XIII^e s.). Les ossements humains sont généralement très mal conservés. Certaines tombes sont de type anthropomorphe (avec des fonds de creusement présentant un élargissement au niveau des épaules et un aménagement céphalique). Des vestiges de bois attestent l'existence de planches recouvrant certains défunts et de quelques contenants.

Le site ne fut plus investi après le début du XIII^e s. au plus tard, le terrain étant définitivement dévolu aux cultures. Il faut noter l'existence de drains agricoles récents qui ont endommagé des structures archéologiques et gêné la lecture générale du site.

Cyrille Ben Kaddour

Moyen Âge

SAINTE-MAURE-DE-TOURAINÉ

Les Bates, les Douettes

L'opération archéologique est située à un peu plus de 5 km au nord-est du bourg de Sainte-Maure-de-Touraine et concerne une partie des parcelles dénommées les Bates et les Douettes. Celles-ci sont localisées à 500 m au nord-est de la ferme de la Boisselière. La fouille, d'une surface de plus d'un hectare, a mis au jour 254 faits archéologiques relatifs à un habitat rural de la fin du haut Moyen Âge et, dans une moindre mesure, à l'impact de vestiges naturels anciens d'une part et aux fossés parceliaires de l'époque moderne d'autre part.

Des chablis anciens

Ces anomalies naturelles sont caractérisées par un comblement de couleur blanchâtre dont le faciès indique l'ancienneté du dépôt. Deux d'entre elles sont datées par radiocarbone de l'âge du Bronze ancien/moyen et de La Tène B/C. La forme et la dynamique de remplissage de deux autres évoquent trait pour trait le modèle de formation des chablis. Par extrapolation, on argumente que ces vestiges témoignent de la présence ancienne d'arbres sinon de forêts.

Une occupation médiévale de courte durée

L'établissement médiéval serait une création *ex-nihilo*, dans le courant du X^e s., et de courte durée, jusqu'au milieu du XI^e s. Cet habitat est caractérisé dans l'emprise de fouille par deux unités distantes de 200 m environ et de fonctions différentes.

Située au centre de l'emprise, l'unité d'exploitation s'étend sur 1200 m² environ. L'absence de recoupements et, en conséquence, la bonne lecture de son organisation constituent un modèle intéressant de ferme ou de manse. Cette unité est structurée par un fossé palissadé

qui la scinde en deux espaces fonctionnels distincts, l'un résidentiel et l'autre économique. En effet, au sud est implanté un bâtiment de 61 m² que l'on suppose être une habitation d'après ses grandes dimensions relatives et son ossature, d'après le fait qu'il abrite deux silos et un hypothétique aménagement de confort (foyer ?) et d'après le caractère domestique des rejets qu'il contenait. Au nord, se déploient deux greniers avérés et un troisième potentiel. La circulation entre les deux espaces est assurée par une large ouverture sur le fossé palissadé.

L'unité spécialisée, au sud-est de la fenêtre de fouilles, n'est repérée que sur 430 m² et se développe sans conteste hors emprise. Ce pôle comprend un espace bâti au nord représenté par deux bâtiments successifs et une aire d'activité spécialisée au centre et au sud, structurée par une série d'aménagements sur poteaux que l'on ne sait interpréter (palissades, paravents, garde-feux, appentis ?). Plusieurs fosses et une partie des fossés qui composent l'unité présentent, dès la surface, un même dépôt spécifique associant de nombreux charbons et des nodules de terre rubéfiée, et ce durant quatre états chrono-stratigraphiques. Ainsi plusieurs prélèvements de sédiments ont fait l'objet d'analyses micromorphologique, anthracologique et dendro-anthracologique afin d'argumenter la présence d'une activité liée à un art du feu. En définitive, la concentration spatiale des rejets dans l'unité, la densité des fosses-cendriers et la conformation particulière de l'une d'elles, leurs comblements charbonneux stratifiés, parfois la diversité taxonomique des charbons et les conclusions de l'analyse micromorphologique d'une part, et l'absence de déchets artisanaux ou de restes de céréales d'autre part, permettent de restituer des fours domestiques à usage culinaire dans le giron

de l'unité. Plus avant, on les restitue dans l'emprise de fouilles, à quelques décimètres au-dessus de la surface de décapage.

L'unité spécialisée du site relève de la mise en commun des fours à vocation culinaire par une communauté nécessairement plus vaste que celle reconnue dans l'emprise des fouilles. À l'unité d'exploitation doivent s'ajouter d'autres fermes, formant alors un habitat à plan lâche.

L'emprise de fouille, étroite, ne permet pas de juger de l'abandon strict du site au XI^e s. Un déplacement du site de quelques dizaines de mètres suffirait pour qu'il échappe à nos observations. Ainsi, si la période d'occupation évoque le concept de l'*incastellamento*, rien ne permet d'illustrer le phénomène. La vocation agricole du site suggère, au contraire, un maintien des exploitations dans le proche territoire de l'agglomération, le site étant

situé sur l'axe reliant le bourg de Sainte-Maure (constitué autour du château construit sous Foulques Nerra, et d'une église mentionnée très tôt) et le prieuré du Louroux, fondé au X^e s.

Vestiges du parcellaire moderne

L'étude de l'ensemble fossoyé au nord de l'emprise permet de restituer le parcellaire depuis le XVII^e s., d'après la découverte de deux productions de grès dans le comblement des fossés et la mise en évidence de deux états de parcellaire, antérieurs au levé cadastral de 1827. Ce parcellaire ne semble pas hérité de l'établissement médiéval. En revanche, il est repris, très à la marge, pour le découpage fiscal actuel des parcelles des lieux-dits les Bates et les Douettes.

Étienne Jaffrot

Âge du Fer

DRACHÉ Taille du Randoux

La fouille du site de Draché, Taille de Randoux - Varennes de la Grande Lie, a eu lieu du 15 avril au 3 mai 2013, dans le cadre de l'aménagement du tronçon Tours-Angoulême de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique. L'opération a été menée sur une emprise en forme de fer à cheval d'une surface de 7 700 m², enserrant au centre une zone non fouillée protégée par des mesures conservatoires, où se développe l'essentiel des vestiges perçus au diagnostic.

La fouille a permis la mise au jour d'un ensemble très limité de 16 structures archéologiques : 6 sont attribuables à la période protohistorique (dont trois au premier âge du Fer) et sont probablement à rattacher à l'occupation hallstattienne identifiée au diagnostic ; 4 segments de fossés sont récents et correspondent à des délimitations de parcelles cadastrales ; 6 structures sont de datation indéterminée.

On relève, en outre, un ensemble conséquent de 46 anomalies sédimentaires : majoritairement situées dans les parties est et sud-est du site, boisées jusqu'au début de l'opération, elles peuvent pour la plupart être interprétées comme des chablis récents.

Le principal résultat délivré par la fouille est la mise en évidence des limites de l'occupation du premier âge du Fer. Le noyau de cette occupation, situé sous la zone de mesures conservatoires, n'a pu être appréhendé par la fouille. Les données dégagées viennent compléter les observations effectuées lors du diagnostic, en confirmant le caractère ouvert de cet habitat ainsi que sa faible extension.

Nicolas Pimpaud

Néolithique

Âge du Bronze

MAILLÉ La Forgeais

Âge du Fer

Gallo-romain Moyen Âge

La fouille du site de La Forgeais est implantée dans le département de l'Indre-et-Loire, sur la commune de Maillé. L'emprise prescrite suite aux diagnostics des phases 40 et 109 portait initialement sur 1,2 ha, superficie étendue à 1,5 ha en cours de fouille avec l'engagement de deux tranches conditionnelles.

Le site s'implante sur les hautes terrasses alluviales de la Vienne qui constituent son assise à une altitude moyenne de 51 m NGF. Le sommet de la séquence sédimentaire, qui englobe toutes les occupations holocènes, est constitué par des dépôts superficiels à dominante sableuse, fortement marqués par l'hydromorphie dans leur dynamique de mise en place ou dans leur pédogénèse. D'un

point de vue micro-topographique, le périmètre fouillé se trouve en pied de versant à faible pente et surplombe de quelques dizaines de centimètres à peine des zones d'affluences plus ou moins bien drainées du Réveillon dont le lit actuel s'écoule plus de 300 m au nord. Compte tenu de cette position topographique précise, la fouille s'est attachée à mettre systématiquement en parallèle les occupations anthropiques et ce cadre environnemental, pour confirmer l'impact des fluctuations du régime hydrique (remontées de nappes, abaissement et mise en place de petites surfaces érosives sur le versant). Ces deux facteurs – occupations humaines et contexte environnemental – se répondant, différents épisodes d'expansion ou de replis respectifs ont pu être phasés.

Principes méthodologiques

Le nombre de structures négatives avérées (plus de 500, sous forme de fosses, fossés, silo, etc.) signent une forte implantation historique. Plusieurs structures positives avec foyers, arase de murs et empiérement de berge d'une zone humide (mare) complètent l'ensemble. Dans le même temps, les nappes de vestiges, dont l'étude constituait un axe fort de la prescription, s'avéraient très denses et réparties, avec quelques hiatus il est vrai, sur la quasi-totalité de la surface étudiée. Enfin, dès la fin du décapage, les levées et études des premières coupes sédimentaires jusqu'au stérile, complétées par une projection orthonormée des isolats discriminés selon leur datation, prouvaient la possibilité d'une stratification chrono-sédimentaire sur quelques secteurs de la fouille.

Celle-ci devait donc faire face techniquement à quatre contraintes, certaines contradictoires : prise en compte de la géométrie potentielle des dépôts, dans un contexte de léger versant avec les pendages et variations latérales qu'il induit ; caractérisation et enregistrement des marqueurs d'activités hydriques ; étude et restitution spatiale fines des artefacts des nappes de vestiges ; étude des structures négatives et positives.

Pour y répondre, la surface a été dans un premier temps scindée en six caissons séparés par des bermes de deux mètres de large. Ces bermes servaient à la fois de témoins stratigraphiques tout en facilitant le cheminement des engins. Elles ont été intégralement démontées avant la fin de l'opération. Nous avons ensuite privilégié le prélèvement par isolats, pointés au théodolite, de l'ensemble des pièces découvertes par décapages mécanisés fins. Plus de 12000 isolats sont au final décomptés. Seule cette méthode, calquée sur les études de sites paléolithiques, nous assurait de pouvoir travailler lors des études en post-fouille dans les trois dimensions, et de tenir compte de toutes les observations sédimentaires ou autres enregistrées sur le terrain. Dans le cas d'une plus grande densité avérée par géotraitement actualisé quotidiennement, la méthodologie était redéployée vers une fouille manuelle par carroyages métriques (6 zones en tout). La fouille des structures négatives procédait de façon classique pour les fosses ou creusements dont les périmètres étaient visibles. Les autres s'avéraient illisibles et n'ont pu être restituées qu'a posteriori par l'analyse de répartition de certains isolats.

Les occupations en présence

Un tableau assez fin des rythmes et modalités d'occupations du site de Maillé La Forgeais sur la longue durée peut être proposé, en s'appuyant sur des analyses spatiales systématiques prenant en compte aussi bien les typologies et chronologies des pièces que les marqueurs taphonomiques (usures, fracturations, remontages).

Si l'on écarte les restes marginaux liés au Mésolithique, une première phase attribuée au Néolithique ancien de type NACA est attestée dans une zone au nord-est du site. Difficile à identifier au sein du Néolithique moyen du Chambon omniprésent, la répartition de certains tessons et leurs remontages confirment cette installation précoce préalable.

L'occupation principale concerne le groupe du Chambon, avec une véritable gestion de l'espace qui peut être mise en avant. Au nord, deux ensembles distincts de foyers (dont un allongé de plus de neuf mètres, stratifié et support à une datation 14C) ne livrent que peu de matériel en proportion du reste du site. Des remontages inter-structures vont cependant dans le sens de leur fonctionnement sur une durée limitée. En position centrale et éloigné d'un cinquantaine de mètres des foyers, un petit bâtiment sur six poteaux délimitant une surface d'une dizaine de mètres carrés a été fouillé. Les analyses spatiales des artefacts lithiques et céramiques confirment toutes le rapprochement entre le bâtiment et les mobiliers. Par exemple, des vases aux remontages poussés sont alignés selon des effets de parois liés aux murs du bâtiment. De même, les répartitions sur critères typologiques et technologiques de l'industrie lithique délimitent des espaces spécifiques de débitage d'éclats, d'éclats laminaires. Enfin, encore plus au sud, un épandage de céramiques à forte densité est tangent à de nouvelles zones de débitage potentielles. Sans exclure la possibilité d'un second bâtiment tout proche mais hors emprise, l'hypothèse d'une zone d'activités est privilégiée. En effet, le matériel lithique y est plus varié avec une recrudescence des outils (pics, tranchets, fragments de hache...).

Le site de La Forgeais est ensuite abandonné, avant de connaître des fréquentations plus ou moins soutenues successivement au Néolithique récent, au Néolithique final, au Bronze ancien et au Bronze moyen. Pour chacune de ces phases, la structuration de l'espace est plus complexe à saisir (pas de structures avérées à une exception près). Elle repose sur la répartition des mobiliers céramiques, dont une partition récurrente reste tout de même observée. Plusieurs nappes de vestiges diachroniques s'emboîtent dans la zone méridionale du site, alors que des points d'installations septentrionaux sont attestés et sont à mettre en relation avec la mise en place progressive d'une zone humide, postérieurement aux occupations Chambon.

Si le Bronze final II marque une reprise nette de l'occupation de la zone, c'est au Bronze final IIIb et au Hallstatt C que renvoie l'essentiel des structures fouillées. Plusieurs grandes fosses sub-circulaires se répartissent autour d'une concentration de près de 200 mètres carrés, l'ensemble se fixant là encore en bordure de la zone humide.

La mise en place d'un vaste enclos quadrangulaire du début du Haut-Empire constitue la première manifestation d'occupations antiques qui s'étaleront jusqu'à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. Tout un réseau de fossés, creusés en priorité dans la zone humide, montrent une volonté de drainage du secteur. Un deuxième état voit la mise en place d'un autre fossé courbe, qui recoupe toute la surface de fouille. Il délimite clairement les espaces externe et interne de fonctionnement d'une possible ferme gallo-romaine. Si nous n'avons mis au jour aucun plan d'un véritable bâtiment, sur poteaux ou sur solin, plusieurs indices donnent du corps à cette interprétation : découverte de squelettes partiels et en connexion de bovidés au fond de fosses ; présence de morceaux de meules

rotatives ; analyses des ensembles céramiques. On note surtout la mise en place d'une passerelle dont les restes de fondations des supports (culées ?) ont été dégagés de part et d'autre du fossé principal. Le test de fabrication des blocs les constituant confirme leur fonction architectonique avec un double pendage opposé. Cette passerelle est implantée à moins de 50 m d'une dépression circulaire, située partiellement dans l'emprise de fouille, et dont la zone centrale est marquée par des imprégnations sédimentaires prouvant le caractère hydromorphe du remplissage. Il s'agirait d'une mare aménagée à l'aide de blocs calcaires sur la berge. Ils sont disjoints, répartis sur une assise irrégulière, et servaient selon toute vraisemblance à stabiliser cette berge et limiter l'impact des piétinements des troupeaux.

Entre les II^e et IV^e s., le site semble à nouveau abandonné. Quelques restes céramiques et de tuiles témoignent de brefs passages durant l'Antiquité tardive, limités au quart sud-ouest de l'emprise. C'est sur la même zone que se superposent une concentration de matériel mérovingien et carolingien, un nouveau parcellaire dont l'orientation dévie de quelques degrés par rapport à la trame antique, et les restes d'un bâtiment sur solin (sablrière pour les murs externes ?) et poteaux en bois pour les renforts internes. Cette construction de nature indéterminée - petit oratoire ? - est implantée sur une nécropole d'époque carolingienne (datation 14C). En effet, l'un des calages des renforts internes a été dégagé sur la liaison humérus/radius-cubitus d'une des sépultures. Ces dernières sont disposées en pleine terre, alignées sur le parcellaire et déposées directement dans un fossé ou dans des fosses creusées parallèlement à ce dernier.

À l'est de ces indices, le plan d'un vaste bâtiment sur poteaux de près de 120 m² a été topographié. Il est

exempt de tout matériel. Les cotes d'ouverture des trous de poteaux et des calages l'attribuent stratigraphiquement à une phase postérieure aux niveaux antiques. Il est tentant d'y voir une grange ou étable qui complète le parcellaire et la nécropole du haut Moyen Âge.

Tous ces témoignages marqueraient l'extension maximale d'un site se développant plus largement autour du site fouillé, notamment dans l'emprise des différents diagnostics menés ainsi que de la fouille du Perrou 1.

Le site s'avère très bien conservé. Si une partie des occupations historiques demeurent partiellement écrêtées par l'érosion conjuguée des dynamiques naturelles de versant et des travaux agricoles modernes, les restes protohistoriques et surtout du Néolithique moyen I livrent des séries de référence. Face à cet afflux de données, l'étude a souligné tous les arguments techniques démontrant cette bonne conservation. Dans un second temps, toute la documentation a été confirmée en vue de faciliter son éventuelle reprise. Des séries d'études micro-morphologiques sont ainsi réalisables. Un phasage plus précis des occupations antiques du I^{er} s. peut aussi être espéré. De même, les contextes de sables peu propices à la préservation des surfaces des pièces lithiques, comme la masse à traiter, nous ont contraints à écarter les tentatives de remontages ou l'approche tracéologique pour nous contenter de décomptes typologiques et technologiques pour lister toute la série. Les conclusions que livrent les analyses spatiales, avec le zonage d'espaces de débitages bien délimités, remettent ces problématiques en avant.

Fabrice Marembert

Âge du Bronze
Moyen Âge

**MAILLÉ
Le Perrou**

Âge du Fer

Située au Perrou, à Maillé en Indre-et-Loire, l'opération de fouille concerne des vestiges répartis sur une surface de 2,5 ha et datés du Néolithique à la période moderne. Les périodes du Néolithique (moyen et final) et du début de l'âge du Bronze sont représentées par du mobilier lithique et céramique relativement abondant au sein de couches alluviales et colluviales. Quelques fosses ont été identifiées, mais la réalisation d'un second décapage n'a pas permis de confirmer l'existence d'un site structuré.

Au moins deux phases protohistoriques ont été déterminées, le Bronze final et le premier âge du Fer. En limite ouest de l'emprise, un ensemble de fosses a été découvert. Il est localisé au niveau d'une dépression du substrat. Les sédiments les plus humides sont riches en matériaux organiques. Un important volume de mobilier divers a également été découvert. Ces différentes fosses sont attribuées, pour l'essentiel, au Bronze final. Leurs caractéristiques laissent supposer une activité artisanale ou agricole qui reste à préciser.

L'ensemble le plus conséquent est situé à l'est de la fouille. Il est constitué de plusieurs fosses polylobées qui correspondent à des structures multiples. Elles sont pauvres en mobilier, et elles pourraient être attribuées au premier âge du Fer. En limite est du site, une structure recoupe les fosses polylobées bien qu'également datée du premier âge du Fer. Elle s'en distingue en raison de la grande quantité de mobilier qui a été découverte : de la céramique de table et de cuisson surtout, mais également des fusaïoles, un objet en fer et sept en bronze. Ce mobilier forme un ensemble de grand intérêt. D'autres fosses plus modestes sont attribuées à la Protohistoire. Elles présentent des caractéristiques diverses (trou de poteau, silo, fond de vase, fosses indéterminées...) et sont réparties sur toute l'emprise.

Les vestiges attribués à la période antique sont minoritaires. On retiendra la présence d'une vaste dépression associée à des fossés destinés à la récupération ou à l'évacuation de l'eau pluviale et la découverte de deux

sépultures isolées. Les occupations du haut Moyen Âge couvrent les périodes mérovingiennes et carolingiennes. Elles correspondent à de petits ensembles distincts qui semblent se développer essentiellement hors des limites d'emprise. On notera la présence d'un bâtiment daté du X^e s au XI^e s, aux fondations en pierre, construit le long d'un chemin. Des vestiges attribués du XII^e s. à la période contemporaine ont été également découverts, mais ils

sont relativement dispersés et témoignent surtout de l'exploitation des terres.

Ce site forme un plan très dont l'interprétation est particulièrement ardue. Les vestiges protohistoriques présentent un intérêt manifeste, ne serait-ce que pour la qualité du mobilier.

Philippe Salé

Néolithique

MAILLÉ Le Perrou

Âge du Bronze

Cette opération de fouille est située dans le département de l'Indre-et-Loire, sur la commune de Maillé, au lieu-dit le Perrou. Elle fait suite au repérage, lors de la phase de diagnostic, de quelques structures néolithiques et protohistoriques représentées par deux dépôts de silex provenant du Grand-Pressigny associés à des vestiges mobiliers céramiques attribués à l'âge du Bronze ancien. Cette opération a concerné une emprise de 1500 m² et s'est déroulée en juin 2012.

Le mode opératoire de l'intervention a consisté en une approche manuelle (zones de carroyage fouillées par mètre carré) et mécanique (décapages fins à la mini-pelle). Le niveau archéologique se développe globalement entre 0,30 et 0,50 m de profondeur. Il faut préciser que ce secteur a fait l'objet de labours profonds entrepris dans le cadre d'activités agricoles récentes (voire anciennes). Les niveaux ont donc été affectés jusqu'à environ 0,40 m de profondeur en moyenne. Quelques structures en creux ont été identifiées grâce à la présence du sédiment coloré de leurs remplissages ou encore à la concentration de matériaux ou de mobiliers. La fouille a livré des vestiges immobiliers appartenant aux périodes historiques. Ils sont représentés par des trous de poteau, des fosses et des fossés. L'ensemble de ces aménagements ne laisse toutefois pas apparaître de plan d'occupation cohérent.

Concernant la Protohistoire, quelques structures en creux datées des âges du Bronze moyen et final ont été mises au jour de manière éparse. Ces indices sont à rattacher à une occupation plus vaste également repérée dans le cadre du diagnostic sur la commune de Maillé.

Le Néolithique est représenté par des vestiges mobiliers. Ces objets lithiques (lames, grattoirs, armatures, polissoirs, scies à encoches, éclats, etc.) ont été presque uniquement façonnés à partir de silex du Grand Pressigny. Le mobilier céramique, très fragmenté, a subi une forte altération de ses surfaces (concrétions sableuses ferromanganiques) compte-tenu du contexte pédo-sédimentaire local, hydromorphe et acide. À cet égard, il faut noter que seuls les restes osseux appartenant aux périodes historiques ont été préservés de l'acidité ambiante. Une fosse avérée appartenant au Néolithique et trois concentrations de mobiliers attribuées au Néolithique, suggérant la présence d'hypothétiques structures en creux, ont été mises au jour mais aucun dépôt comparable à celui qui avait été découvert lors du diagnostic n'a été repéré à l'occasion de nos recherches. Celles-ci ont pourtant concerné l'ensemble de l'horizon sédimentaire anthropisé, ce qui tend donc à confirmer que ce type de découverte ponctuelle relevait bien en l'occurrence de l'exception remarquable. Les zones de fouilles manuelles (carroyages) et l'étude spatiale ont démontré que le niveau archéologique du site a subi divers remaniements d'origine naturelle et anthropique. Il faut néanmoins souligner la découverte isolée d'une extrémité d'épée, datée de l'âge du Bronze moyen, interprétée comme étant un dépôt.

En dépit de l'absence de structure néolithique bien conservée et du caractère diachronique des occupations de ce site, cette fouille a permis la constitution d'ensembles mobiliers du Néolithique, notamment lithique, tout à fait exceptionnels sur le plan typo-technologique.

Jean-François Chopin

Âge du Fer

NOUÂTRE Les Arrentements

Âge du Bronze

Cette fouille de près de 3 ha a permis d'observer principalement deux occupations de type habitat rural pour les périodes de transition premier/second âge du Fer et pour La Tène B2/C. Il s'agit vraisemblablement d'établissements à vocation agropastorale, à occupation lâche et non enclose. Les vestiges consistent essentiellement en bâtiments sur poteaux, fosses et traces de palissades et/

ou de haies. La particularité de ces occupations réside dans la localisation topographique de ces gisements en fond du val de Vienne, mais dans le secteur stratégique de confluence entre Vienne et Creuse. Les difficultés de fouille de ce site occasionnées par la remontée des eaux souterraines posent évidemment la question de la salubrité des lieux durant l'âge du Fer et l'Antiquité. Il

semble toutefois que le milieu ait été jugé propice à des installations d'habitats depuis la fin du VI^e s. jusqu'au début du II^e s. av. J.-C.

Pour l'Antiquité et les périodes moderne et contemporaine, les vestiges sont ténus et révèlent tout au plus une

fréquentation des lieux et une volonté d'assainissement au moyen de mares et de fossés drainant.

Dorothee Lusson

Moyen Âge

NOUÂTRE La Fondrière

Situé à Nouâtre, le lieu-dit la Fondrière se trouve en rive droite de la Vienne. À mi-chemin entre l'ancienne abbaye de Noyers à 2,5 km au nord et la commune de Port-de-Piles sur la rive gauche de la Vienne, le site archéologique est à une altitude proche de 43 m NGF. Entre les crues de la Vienne et une nappe phréatique remontant très haut en période pluvieuse, le site a subi une omniprésence de l'eau qui interroge sur les conditions d'implantation des silos mis au jour au cours de la fouille. L'emprise de fouille de 1016 m² a révélé une aire de stockage céréalier daté du IX^e s., d'environ 30 m². Une seconde aire d'ensilage, de 20 m², se situe dans l'angle nord-est de la fouille.

L'ensemble de la parcelle est circonscrite par la rivière de la Vienne au sud, une route reliant Nouâtre à Port-de-Piles au nord, un fossé à l'ouest et un chemin à l'est, tous deux orientés sud-ouest nord-est.

La datation de l'occupation repose sur un lot céramique de 366 restes pour un nombre d'individus de 84 au minimum. La quasi-absence de recoupements stratigraphiques entre les faits nous amène à supposer qu'ils sont relativement synchrones. Cette hypothèse est confortée par les datations du mobilier céramique centrées sur le IX^e s.

Quelques trous de poteaux, peu profonds, dessinent au moins deux limites internes : une clôture nord-ouest - sud-est et une autre sud-ouest - nord-est.

L'ensemble est composé de cinq silos et dix-neuf fosses dont certaines sont très arasées quand d'autres adoptent un profil en auge. Semblables à de petits silos piriformes écrêtés, leur fonction première peut être associée au stockage de céréales. À chacun de ces silos est associé deux à trois fosses à profil en auge et un gerbier.

Le deuxième ensemble comprend moins de structures en creux. Trois trous de poteaux laissent supposer l'implantation d'un grenier sur poteaux plantés. Une seule fosse à profil en auge est creusée aux abords du petit bâtiment. L'espace vierge de faits archéologiques pourrait correspondre à une cour.

Après le X^e s., l'occupation agricole se résume à six potentiels trous de poteaux. Les limites parcellaires semblent se maintenir. Cette dernière phase d'agencement de la zone agricole nous apparaît de manière ténue.

La fouille du site de la Fondrière fut l'occasion de mettre au jour un corpus d'objets en fer relativement conséquent, notamment pour l'outillage agricole, avec la découverte d'un émondoir, d'une faucille et d'une houe. Les analyses carpologiques et anthracologiques effectuées pour les comblements de silos et de certaines fosses à profil en auge ont mis en évidence une activité agricole tournée vers la culture du froment et de la vigne.

Céline Aunay

Âge du Bronze

PORTS Le Barrage

La fouille du site de Ports-sur-Vienne le Barrage a été motivée par la découverte, lors du diagnostic mené en 2010, d'un abondant mobilier céramique caractérisant une occupation attribuable à la phase moyenne du Bronze final, période encore peu documentée dans la région.

L'emprise décapée sur une superficie de 2300 m² a permis de mettre au jour une série de fosses d'extraction. Ces dernières sont localisées dans la plaine alluviale de la Vienne, sur la rive gauche de la berge et à proximité immédiate d'un ancien petit chenal de décharge comblé depuis 15 000 ans av. J.-C. Dans ce secteur, l'altitude moyenne avoisine les 45 m NGF.

L'implantation de cette zone d'extraction en périphérie d'un habitat se justifie donc pleinement par la recherche de matériaux sableux et limoneux, ressources dévolues manifestement à des travaux de constructions et de réfections des maisons d'habitation, mais aussi, à diverses activités domestiques.

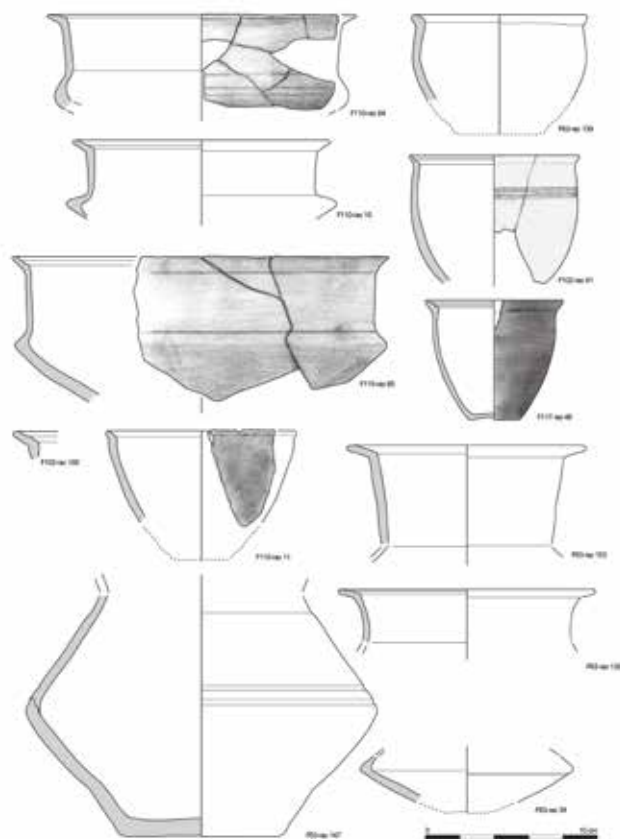
Une fois les matériaux extraits, les fosses sont ensuite abandonnées en l'état. Certaines se comblent naturellement, d'autres en revanche, sont remblayées volontairement à l'aide de déchets domestiques (poteries brisées, fragments de plaques foyères, torchis, vidanges de foyer...). Ces comblements volontaires et rapides affectent alors seulement la partie sommitale des creux

sements, attestant une fonction secondaire de dépotoirs occasionnels, découlant manifestement de diverses activités réalisées au sein de la sphère domestique.

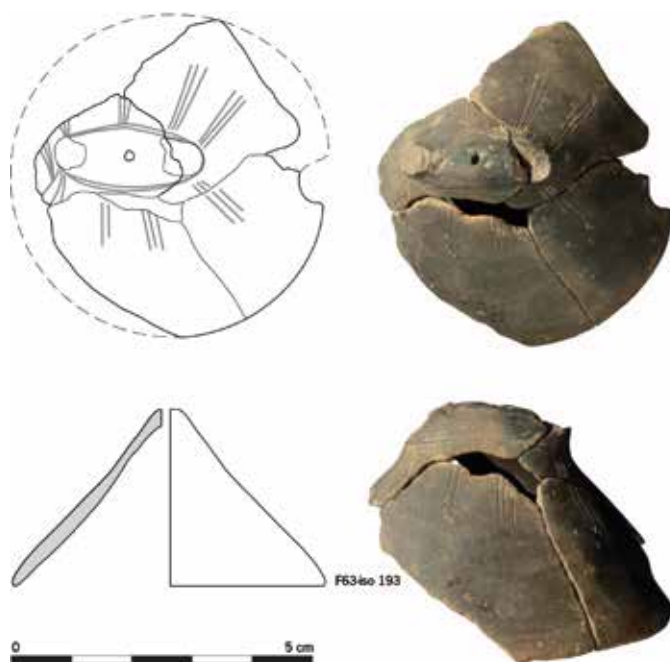
La richesse des rejets dans certains comblements des lobes et leur caractère erratique dans d'autres apportent également un éclairage intéressant sur la sélection d'un type de matériaux plutôt qu'un autre en fonction du type d'activité à réaliser. En revanche, il est difficile d'estimer le laps de temps qui s'écoule entre chaque intervention anthropique (rythme annuel ou pluriannuel ?), même si l'abondance du mobilier céramique permet de suivre l'évolution générale d'un vaisselier d'habitat sur une

période de plus d'un demi-siècle, soit durant la seconde moitié du XI^e s. et le début du X^e s. av. J.-C. Le corpus céramique offre par ailleurs des affinités culturelles indéniables avec les ensembles céramiques du Centre Ouest de la France attribuables à la même période chronologique.

Parmi les vestiges recueillis, les graines carbonisées fournissent quelques indicateurs sur la consommation végétale des habitants. Elle est basée avant tout sur les légumineuses (la lentille, le pois, l'ers et la fève) et les céréales (l'orge, l'amidonner et le millet), certaines céréales ayant été consommées sous forme de galettes non levées, tandis que les diverses essences boisées identifiées par l'étude anthracologique permettent de brosser le tableau d'un milieu naturel déjà largement ouvert (paysage de bocages).



Ports, le Barrage, mobilier céramique, les formes fermées les gobelets et les pots à épaulement (A. Zobri, Inrap)



Ports, le Barrage, mobilier céramique les formes insolites couvercle décoré (A. Zobri, Inrap).

Hélène Froquet-Uzel

Néolithique
Âge du Bronze

PUSSIGNY Le Fond d'Arrêt, la Pierre Levée

Moyen Âge
Âge du Fer

Les travaux archéologiques menés sur le gisement le Fond d'Arrêt et la Pierre Levée à l'ouest de la commune de Pussigny (Indre-et-Loire), totalisent une superficie de 3,7 ha. Trois zones ont été créées : zone 1- occidentale, zone 2 - centrale et zone 3 - orientale.

La préservation des vestiges archéologiques est directement liée à la topographie du terrain. En effet, le site se développe sur les craies et les tuffeaux du Turonien, en amont d'un vallon secondaire de la vallée du ruisseau de la Veude, qui se jette dans la Vienne. Sur les versants, le profil de la pente est parcouru en plusieurs points par des dépressions d'axe ouest/est. Elles ont permis la conservation des structures en creux et la mise

en place d'un niveau pédo-sédimentaire brun foncé à noirâtre dans lequel plusieurs concentrations de mobilier archéologique ont été piégées.

Au-delà de ces zones dépressionnaires, l'érosion est significative, entraînant la disparition des niveaux archéologiques. Ainsi, le substrat apparaît directement sous la terre végétale. Dans ces parties du site mal conservées, seul le fond des structures en creux nous est parvenu.

Trois grandes périodes sont identifiées sur le gisement : le Néolithique final, le premier âge du Fer et le Moyen Âge. Le Néolithique est localisé au centre de l'emprise avec deux concentrations de vestiges bien distinctes.

En zone 1, un important niveau sédimentaire brun s'étire du nord au sud sur quasiment toute la largeur de l'emprise formant une bande d'environ 10 m de large. Dans la partie haute, l'érosion reste conséquente et cette couche y présente un faible développement, alors qu'en partie basse elle est mieux conservée. Le mobilier archéologique découvert dans ce niveau est homogène avec beaucoup de tessons de céramique retrouvés à plat. D'un point de vue morphologique et stylistique, la céramique est rarement décorée et les quelques moyens de préhension identifiés, sont majoritairement des languettes horizontales. L'industrie lithique est principalement réalisée à partir de « jaspe » de Fontmaure et de silex turonien de type Grand-Pressigny. Ces deux matériaux témoignent d'un approvisionnement local en matière première. Les objets lithiques taillés se composent de fragments de lame, retouchés ou non, d'armatures à pédoncule et ailerons, de grattoirs sur lame, de scies/raclours à encoches, de poignards à soie... Le jaspe ne compte pratiquement que des éclats, seul un perçoir a été identifié. En lien avec ce niveau brun et le mobilier qui lui est associé, quelques structures en creux ont été découvertes. Plusieurs alignements de trous de poteau apparaissent, et même si un seul bâtiment se dessine clairement, l'hypothèse de cinq bâtiments sur poteaux peut être avancée dans ce secteur.

La seconde concentration de vestiges attribuée au Néolithique final, est localisée en zone 2. La superficie du niveau est moins étendue que la zone 1, car les vestiges ont été préservés uniquement dans la dépression centrale. De plus, ce secteur a aussi été occupé durant le premier âge du Fer avec un fossé parcellaire qui traverse pratiquement toute la largeur de l'emprise, perturbant quelque peu la lecture de la nappe de mobilier dans sa partie occidentale. Dans cet ensemble nous retrouvons des données à peu près identiques à celles de la zone 1. La fragmentation de la céramique est plus importante dans ce secteur. Les décors, comme en zone 1, sont rares. Au niveau du mobilier lithique, les éclats de silex et de jaspe sont nombreux. En revanche, le nombre d'objets finis est proportionnellement très inférieur à celui de la zone 1.

De manière générale, la réoccupation au début de l'âge du Fer, couplée à une activité de charrue pluri-millénaire et aux colluvionnements récurrents, semblent avoir sensiblement plus perturbés le niveau d'occupation. Suite à la fouille manuelle et mécanique de cette couche brune, plusieurs trous de poteau ont été, là encore, mis au jour. Au total dans la zone 2, l'hypothèse de trois bâtiments sur poteaux a été proposée.

En résumé, le Néolithique final s'illustre par une occupation avec des bâtiments sur poteaux. Il existe une certaine homogénéité des modalités architecturales avec d'une part, une orientation dans un axe généralement sud-ouest/nord-est, perpendiculaire à l'inclinaison du terrain et d'autre part, une largeur moyenne de bâtiment de 5 m pour les parties conservées. Ce sont des architectures à deux nefs avec une ligne de poteaux centraux et des extrémités en abside. Malgré la déclivité du terrain en direction du sud-est et l'accumulation sédimentaire du

comblement de la dépression en zone 3, aucun vestige se rapportant au Néolithique final n'est clairement avéré.

Le début du premier âge du Fer (Hallstatt C/D) est représenté par quelques rares structures mais en revanche, le mobilier céramique associé est relativement riche. Le fossé traverse l'emprise est daté de cette période. Conservé sur une profondeur de 30 cm, il présente un profil en U à fond plat. En direction du sud-est, il est plus évasé et moins profond. Deux niveaux de comblement ont été identifiés. Le niveau supérieur a livré des éléments céramiques datant. Outre ce fossé, les vestiges protohistoriques se concentrent à l'extrémité nord-est de l'emprise en zone 3.

Dans le secteur 3, le niveau d'occupation se caractérise par la présence de trois vases de stockage conservés uniquement dans leur partie inférieure. Aucun creusement n'a pu être identifié ; un remplissage rapide et la faible différence sédimentaire entre l'encaissant et le comblement rendent la lisibilité d'un creusement impossible. Néanmoins, l'un d'eux reposait directement sur un aménagement de blocs de calcaire de taille moyenne. Ce niveau compte aussi deux petites fosses, dont une avec un mobilier céramique conséquent. À proximité de ce secteur, de part et d'autre du creux de la dépression, plusieurs petits aménagements pourraient correspondre à des fonds de trou de piquet. Ils sont tous comblés par le niveau organique brun foncé. Aucun élément datant, ni aucune organisation ne permet d'avancer une quelconque hypothèse sur la fonction et la chronologie de ces creusements.

Ainsi, malgré l'érosion, les vestiges découverts en zone 2 et au nord de la zone 3, témoignent d'une occupation au début de l'âge du Fer qui semble se développer au-delà de l'emprise.

La dernière période identifiée remonte au Moyen Âge. Trois silos creusés dans le substrat ont été découverts à l'ouest de l'emprise, en zone 1. Leur profondeur varie entre 1,20 m et 1,60 m. Dans un cas, les dalles de couverture du silo ont été retrouvées sur son ouverture. Dans les deux autres, les blocs de calcaire ont été retrouvés au centre et au fond du creusement de la structure. Ces silos se rencontrent fréquemment dans la région à l'époque médiévale.

Au terme de ces travaux, les apports scientifiques sont nombreux et diachroniques. L'essentiel des découvertes porte sur le Néolithique final, avec un mobilier archéologique et des architectures significatives pour la période au niveau régional. Bien que les éléments du premier âge du Fer soit réduit en superficie, la richesse du niveau et les quelques structures en creux qui nous sont parvenues attestent une occupation non négligeable dont l'étendue se développe au-delà de l'emprise de fouille en direction du nord-est. Enfin, les silos se positionnent dans la continuité des vestiges de cette époque découverts sur les gisements voisins, avec des aménagements souterrains.

Le site, situé au lieu-dit Le Vigneau (Pussigny, Indre-et-Loire), se développe dans la partie supérieure du plateau qui domine la vallée de la Vienne, à l'est, et le ruisseau de la Veude, au nord. Dans ce secteur, le substrat est constitué de craie micacée, ou « tuffeau blanc », du turo-nien moyen (C3b). Les occupations s'étagent le long d'un versant exposé plein ouest, à une altitude moyenne de 86-90 m NGF.

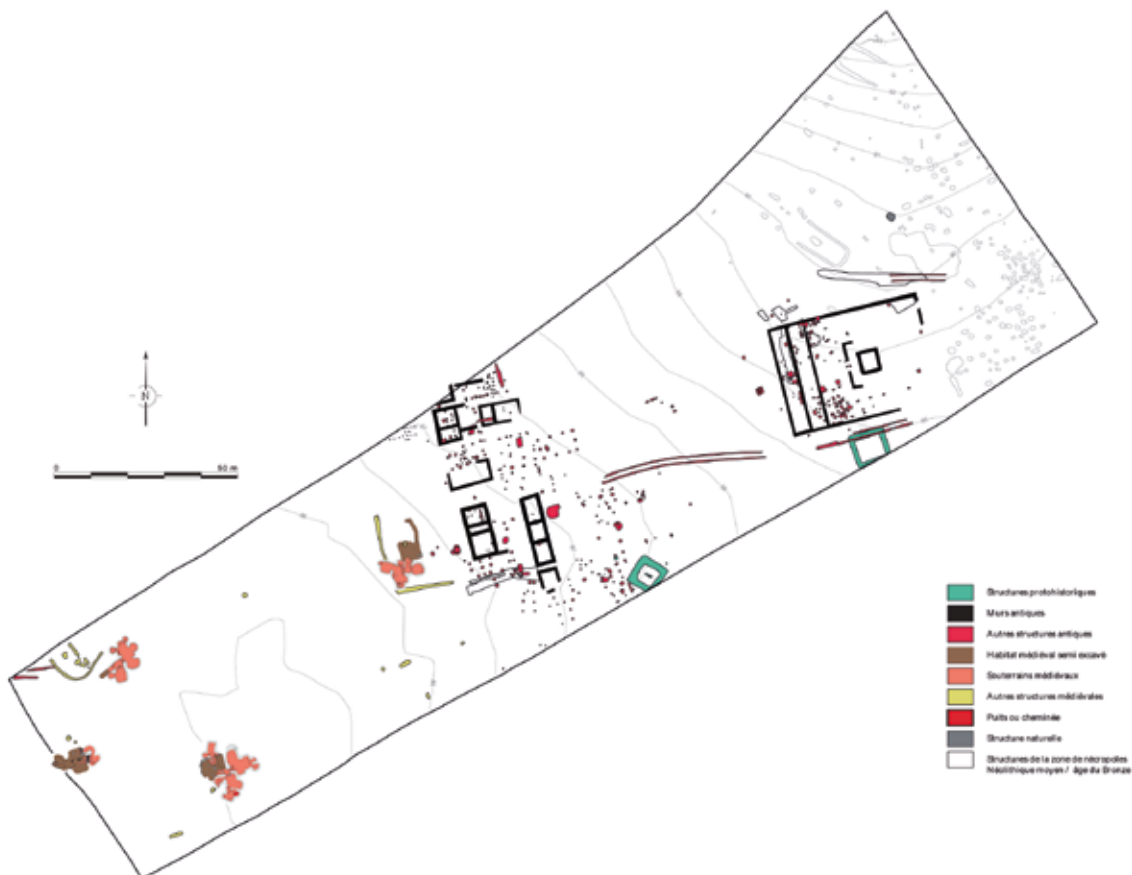
L'occupation antique

Le centre de l'emprise de la fouille se caractérise par une occupation antique, divisée en deux secteurs. Le premier, au nord-est, est occupé par un temple de plan centré, extrêmement arasé, daté de la période augustéenne. La *cella* est légèrement quadrangulaire, aux murs axés nord-nord-ouest sud-sud-est et longs de 6,60 m, et aux murs ouest-sud-ouest est-nord-est, longs de 6,10 m. Deux murs en équerre, au nord-ouest et au sud-ouest, semblent témoigner de la présence d'une galerie large de 2,45 m. Dans son état final (milieu du II^e s. apr. J.-C.), le temple présente une enceinte périphérique de 42 x 30,5 m, avec un portique double à l'ouest, de deux fois 3,60 m de large.

Des structures en creux sont densément réparties dans les angles nord-ouest et sud-ouest du périmètre et secondairement au sein du portique est. Une série de structures étroites et oblongues évoque des fosses de plantation ou de provignage. Leur écartement et leur ré-

partition tributaire des maçonneries du temple indiquent qu'il s'agit d'un aménagement paysager de type pergola, à l'image de l'allée couverte du grand temple du Vieil-Evreux dans l'Eure (Bertaudière et Cormier, 2013, 106-107). Les autres fosses sont liées aux rites culturels et ont, à de rares exceptions près, livré des ossements animaux, essentiellement des restes d'ovicaprinés déposés en vrac. On note deux pics d'abattage pour les moutons (entre 0 et 10 mois et après 3 ans), tandis que les chèvres ne sont abattues qu'après 11 mois, voire surtout après 3 ans. Il s'agit vraisemblablement de résidus ou de prélèvements du sacrifice et/ou du banquet, enfouis là dans un acte de dévotion. Seule une fosse témoigne d'un dépôt rituel, une offrande particulière aux dieux. Elle possède, en sus d'un peu de céramique et de TCA, près de 2600 restes de faune correspondant à un jeune bovin (âgé de moins de 18 mois) presque complet, déposé par quartiers avec le crâne placé en dernier au sommet, et accompagné d'ovicaprinés et d'un suidé. Offrir toute la bête (dans le cadre d'un holocauste pratiqué sur l'autel ?) n'est pas sans rappeler l'exemple de certains sacrifices aux dieux « d'en bas » (Van Andringa, 2013 ; 103).

Ceci pourrait confirmer l'existence d'un lien entre la nécropole et l'édifice de culte romain. Elle se repère surtout dans l'implantation même du bâtiment situé juste au sud des sépultures, l'enceinte s'insérant même en périphérie exacte. Le faible recouvrement sédimentaire explique que ces deux ensembles funéraires aient durablement



Pussigny, le Vigneau 1, plan d'ensemble des structures (Arkémine, Archéoloire)

impacté le paysage et, par extension, la mémoire collective. Mégalithes, levées ou buttes de terre, enclos fossoyés, autant de signes de la présence des ancêtres qui nous semblent expliquer la fixation de l'occupation culturelle autour du changement d'ère.

Le temple est longé au nord et au sud par deux voies, signalées par la présence d'ornières parallèles. La voie méridionale s'oriente vers un ensemble de bâtiments densément répartis 70 m à l'ouest qui s'organisent selon un axe nord-nord-ouest – sud-sud-est. Ceux maçonnés sont le plus souvent constitués d'une unique pièce ou de pièces successives. Les plus grands font une surface de 103 m².

Les aménagements internes à ces édifices sont rares, de même que leur mobilier. Le bâtiment E n'a livré ni l'un ni l'autre. Le bâtiment C a révélé quelques trous de piquets et des fosses ; le mobilier se compose notamment de quelques fragments de cruches ainsi que de deux objets en métal : une tige et un crochet de suspension de balance à fléau. Le bâtiment B a livré quelques trous de piquets, au moins deux foyers dont un fait de *tegulae*, et du mobilier varié : cruches, bol, gobelet, assiettes ou écuelles, pot et vases de stockage, *dolium*, amphore, un jeton en terre cuite et un autre en os, plus de la quincaillerie diverse, une clé, un stylet et une fibule en alliage cuivreux. Le bâtiment F comprend quelques massifs de pierres qui pourraient participer d'un aménagement intérieur, de même que des trous de poteaux ; le mobilier y est aussi diversifié, avec des éléments de cruches, bols, tasse, gobelet, assiette, ainsi que de la quincaillerie diverse (dont un anneau en fer) et, fait notable, des huîtres.

Le bâtiment D est riche d'aménagements (foyer maçonné, fosses, trous de poteau et « sablières ») et de mobilier : amphore, tripode, gobelet, coupe, cruche, bouteille, bouilloire, etc., ainsi que de la quincaillerie, une lame en fer, une boucle et une applique en alliage cuivreux, et des monnaies. Les aménagements sont singuliers, surtout le foyer qui est fait d'une sole de *tegulae* inversées et encadrées de part et d'autre par une sorte de jambage maçonné, avec au pied une petite fosse et, au-devant, une structure en arc de cercle révélée par des trous de piquet. Cette structure de combustion rentre dans la catégorie des « foyers ouverts en forme de canal maçonné » retrouvés en plusieurs endroits à Bliesbruck (Moselle) et qui ont pu être interprétés selon les sites proches comme des installations de fumage des céréales (Petit, 2005 ; 177-178).

Les édifices sur poteaux sont au moins aussi nombreux que ceux construits en pierres. Ceux dont l'existence dépasse le cadre de l'hypothèse sont les bâtiments G et L au nord, et les bâtiments H, I, J et Q au sud. Les éléments de datation nous indiquent qu'ils ont pu côtoyer les édifices en dur, mais il est probable, dans le détail, qu'ils aient connus eux aussi plusieurs phases d'édification ou d'abandon. Le bâtiment I, sur quatre ou six poteaux, de 5,25 ou 10,50 m², apparaît comme une structure légère (un grenier à plate-forme ?) en comparaison du bâtiment H. Celui-ci est rectangulaire, sur neuf poteaux, peut-être plus, avec calages, d'au moins 22 m². Le bâtiment J est

lui aussi constitué de neuf poteaux, pour une surface d'un peu moins de 20 m². Il touche presque le mur sud du bâtiment C et possède une même orientation. Plus au sud et peut-être plus tardif (postérieur à la seconde moitié du II^e s. ?), le bâtiment Q est aussi moins assuré du fait d'une profondeur très réduite de la plupart de ses trous de poteau. Ceux-ci forment néanmoins un ensemble quadrangulaire d'environ 15 m², avec un septième poteau au nord.

Au nord, c'est avant tout le bâtiment G qui se distingue. C'est un édifice rectangulaire, de 51 m², sur dix poteaux larges et profondément enfouis. Ses dimensions rappellent celles du bâtiment E, maçonné, ainsi que celles des unités occidentale et orientale du bâtiment F. Il semble difficile de parler ici de dépendance ou d'annexe, ou de simple bâtiment d'exploitation (une grange, une remise ou encore un atelier). Au niveau du bâtiment E, le bâtiment L se présente lui aussi comme une structure rectangulaire, sur six poteaux, d'environ 15 m². Les trous de calage sont imposants, ce qui, avec les dimensions finalement réduites de la structure, suppose une forte élévation, peut-être en lien avec celle du bâtiment E juste au sud.

Il ressort de tout cela - structuration dense et bâtiments d'architectures et d'usages variés (habitation, artisanat, stockage et/ou exploitation agricole, enclos) - que ces « édifices occidentaux » présentent toutes les caractéristiques d'un habitat groupé. Cependant, le vaisselier indique une occupation domestique limitée (faible proportion de la vaisselle de cuisine par rapport à la vaisselle de table) et la proximité du temple, dans ce contexte rural isolé, ne peut être anodine, d'autant que les indices chronologiques laissent penser à un développement commun. Nous proposons donc de voir dans ces édifices une forme d'habitat groupé en lien avec la présence du temple, avec son entretien, peut-être sa surveillance, et surtout sa gestion. Simple lieu de vie la plus grande partie de l'année, ce pôle pourrait avoir servi pour les activités culinaires (et la tenue des banquets ?) lors des cérémonies, en fournissant peut-être une partie des offrandes, prélevée sur le cheptel et les réserves agricoles. L'accueil de pèlerins pouvait aussi être une des occupations temporaires de l'endroit.

L'occupation médiévale

Le quart sud-ouest de l'emprise, en bas de pente, a révélé quatre souterrains médiévaux dans un maillage d'occupation relativement serré, les trois premiers distants de 30 m environ, le quatrième 85 m à l'est. L'occupation débute semble-t-il au milieu du XI^e s., alors que le site proche de Marigny-Marmande (Psé) périclite.

Le souterrain 1 s'inscrit globalement dans un rectangle de 21 x 20 m, pour une surface totale de 102 m². Il se développe depuis une plate-forme semi-excavée supérieure à partir de laquelle rayonnent des salles souterraines. Ces dernières s'organisent en cinq pièces distinctes réparties sur quatre niveaux, pour atteindre une profondeur maximale de 4,2 m dans le substrat calcaire. Les différents niveaux sont connectés entre eux par un pan incliné et des escaliers. Une pièce à laquelle on accède par une chatière a pu être identifiée

comme une zone refuge. L'observation des aménagements de calages creusés dans le sol et les parois a permis de rendre compte de structures de soutènement. Les séparations entre les différentes pièces semblent marquées de fermetures ou de simples délimitations. Enfin, de nombreuses structures de stockage ont été identifiées : alcôves, niches, silos.

Le second ensemble souterrain s'inscrit globalement dans un rectangle de 15 x 11 m. Il se développe sur une surface totale d'environ 58 m². Il s'organise autour d'une plate-forme supérieure semi-excavée qui donne accès à une petite salle souterraine creusée 2,4 m dans le substrat calcaire. Il a vu se succéder plusieurs phases de réaménagement de son espace entraînant le creusement de deux escaliers successivement condamnés. Plusieurs éléments de calage rendent compte d'un cloisonnement des pièces. Les soutènements sont restreints compte tenu de la faible étendue du souterrain. Quant à l'aménagement de fermeture, il n'a existé que lors d'une phase préliminaire de l'occupation.

Le troisième ensemble souterrain s'inscrit dans un carré de 16 m de côté, pour une superficie effective de 57 m². Il se différencie de ses voisins par l'absence de plate-forme semi-excavée supérieure. Un pan incliné donne directement accès depuis la surface à un réseau de cinq salles souterraines étagées sur deux niveaux, atteignant une profondeur maximale de 3,2 m dans le substrat calcaire. Présentant encore des espaces souterrains préservés, mais très largement déstabilisés, il n'a pu être que partiellement fouillé. Plusieurs éléments de calage observés dans les sols ainsi que dans les parois des salles souterraines rendent compte d'aménagements de fermeture, mais également de délimitation des espaces. Enfin, de nombreuses structures de stockage ont été identifiées : alcôves, niches, silo creusé en paroi.

Le quatrième ensemble souterrain s'inscrit dans un rectangle de 21 x 17 m, pour une superficie de 81 m². Il est le seul autour duquel des murs de clôture ont pu être partiellement observés. Il se définit à partir d'une cellule supérieure semi-excavée partiellement parementée donnant accès à des niveaux souterrains. Ces derniers se développent selon trois salles sur seulement deux niveaux, atteignant une profondeur maximale de 3,7 m dans le substrat calcaire. L'observation des éléments de calage a mis en évidence la présence de structures de soutènement, de fermeture ou de délimitation de certains espaces. Les éléments de stockage sont également représentés par la présence de silos et de très larges niches/alcôves creusées dans les parois. La taille

de ces dernières est particulièrement caractéristique de cet ensemble.

Il apparaît que l'habitat se développe tout d'abord en surface au niveau d'une plate-forme semi-excavée, percée de silos, parfois nombreux et dont la forme est en lien avec l'unité d'habitation. Les parties souterraines ont ensuite été ménagées. Elles étaient accessibles par des pans inclinés creusés depuis la surface puis, après un premier palier, par des escaliers permettant de pénétrer dans les salles souterraines proprement dites. Celles-ci présentaient des hauteurs sous plafond importantes et de nombreux aménagements liés au stockage, de même que des foyers. Les aménagements défensifs sont en revanche rares, localisés pour la plupart dans le souterrain 1. L'appellation de « souterrain refuge » est souvent employée pour désigner les cavités médiévales, mais de plus en plus souvent écartée au profit du terme « souterrain aménagé », plus neutre ; les souterrains du Vigneau confirment cette nécessité d'évolution du vocabulaire, en témoignant de la richesse des fonctions de ces espaces. L'intervention d'artisans spécialisés n'est pas à exclure, notamment pour le creusement de la salle refuge du souterrain 1 et de son puits. Cependant, le gros du travail de percement, confortement, d'aménagement et réaménagement intérieur a probablement été effectué au fil du temps par la cellule familiale, en fonction des besoins. On notera d'ailleurs que si l'occupation d'une structure souterraine peut être considérée comme peu contrainte par l'espace, dans la mesure où il suffit de creuser une nouvelle salle souterraine pour développer sa surface d'occupation, l'étude du souterrain 2 montre que les différents réaménagements ont été réalisés dans le cadre d'une optimisation d'un espace déjà disponible, qui apparaît ainsi fixé dès le début de l'occupation. Cette dernière cesse finalement vers le milieu du XII^e s., pour tous les souterrains.

Bertaudière, Cormier, 2013 : Bertaudière S., Cormier S. : « Le grand sanctuaire central du Vieil-Evreux (Eure) : résultats de la campagne 2011 », in Lequoy M.-C. et Liogier L. (dir.), *Journées archéologiques de Haute-Normandie* (Rouen, 2012), Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013, p. 103-112.

Petit, 2005 : Petit J.-P. : « L'artisanat alimentaire dans les petites villes gallo-romaines de Bliesbruck (France, dép. Moselle) et Schwarzenacker (Allemagne, Land de Sarre) au III^e s. ap. J.-C. », in Pol-fer M. (dir.), *Artisanat et économie romaine : Italie et provinces occidentales de l'Empire*, Monographies Instrumentum, Montagnac, Ed. M. Mergoïl, 2005, p. 169-193.

Van Andringa, 2013 : Van Andringa W. : « Les dieux mangent aussi. Religion et pratiques alimentaires en Gaule et Germanie romaines », *Pallas - Revue d'études antiques*, 90, 2013, p. 101-111.

Arnaud Coutelas, Adrien Arles

Le site, situé au lieu-dit le Vigneau (Pussigny, Indre-et-Loire), se développe dans la partie supérieure du plateau qui domine la vallée de la Vienne, à l'est, et le ruisseau de la Veude, au nord. Dans ce secteur, le substrat est constitué de craie micacée, ou « tuffeau blanc », du turo-nien moyen (C3b). Les occupations s'étagent le long d'un versant exposé plein ouest, à une altitude moyenne de 86-90 m. Une nécropole occupe la partie haute de la pente (le Vigneau 2). Elle a connu plusieurs phases d'uti-lisation, la plus ancienne datant du Néolithique moyen I.



Pussigny, le Vigneau 2, aménagement de blocs en périphérie d'une fosse contenant deux inhumations (Arkémine, Paléotime)

La nécropole néolithique

La nécropole compte 102 sépultures à inhumation en fosse, qui ont été datées du Néolithique moyen : attribution culturelle et stylistique de la céramique, présence de mobilier lithique et similarité des pratiques funéraires. S'y ajoute une sépulture de chien dans une fosse, en forme de cloche. La densité des sépultures et leur distribution spatiale sont variables. Aucune ne se recoupe, certaines d'entre elles se touchent pratiquement et d'autres semblent isolées, distantes de près de 10 m avec la voisine la plus proche. Ce maillage découpe implicitement la nécropole en trois secteurs : septentrional avec la trame la plus lâche, médian avec la plus forte densité et méridional avec un maillage intermédiaire.

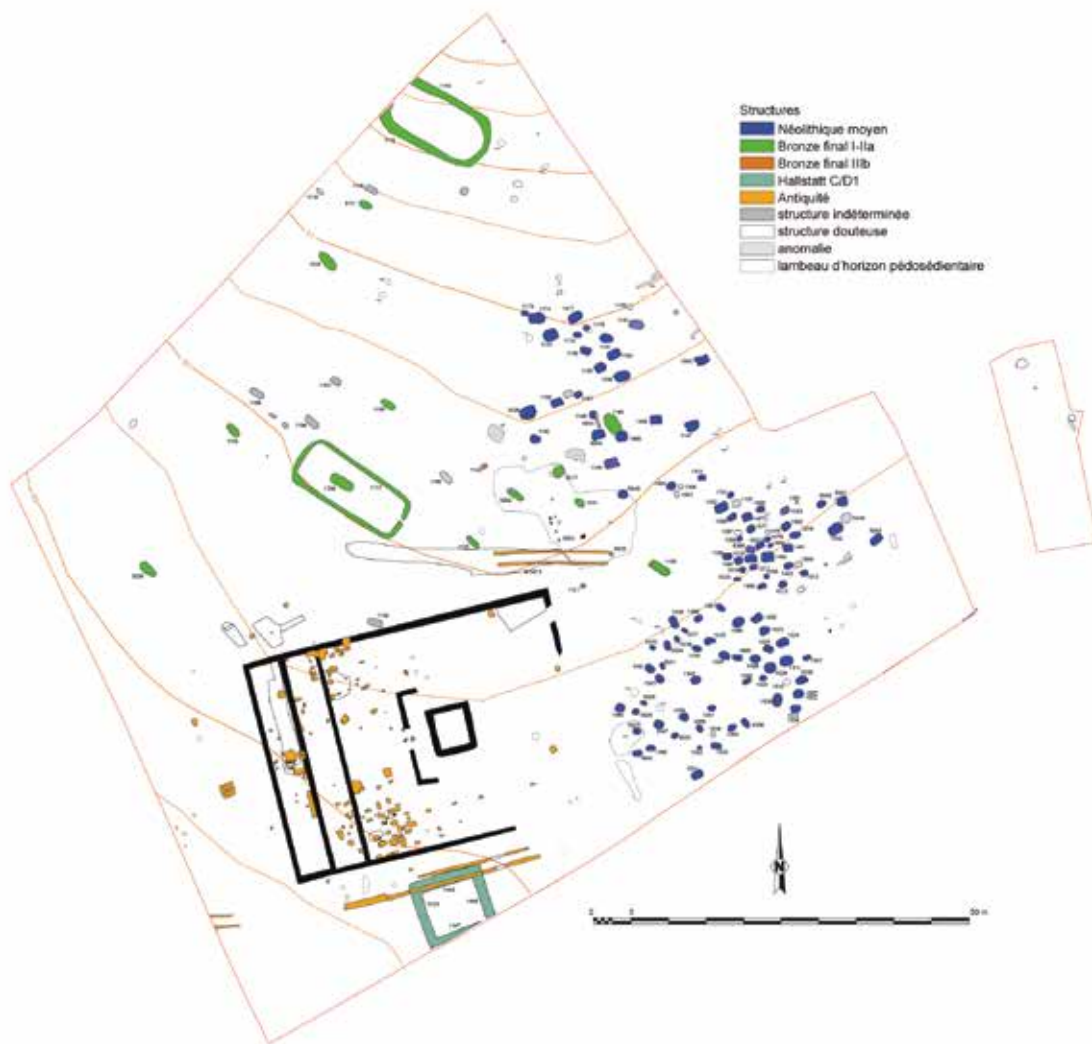
Les fosses sont creusées dans le substrat calcaire. Dans l'ensemble, elles sont de forme oblongue avec des dimensions moyennes de 138 x 100 cm, la plus petite faisant 60 cm de long, contre 230 cm pour la plus grande. La profondeur moyenne, conservée sous le niveau de décapage, est de 34 cm, la plus profonde atteignant les 82 cm. Le fond est plat, ou plus irrégulier lorsque le calcaire est noduleux. De nombreuses fosses sépulcrales ont révélé la présence de blocs de pierre, isolés ou agencés, et de traces noires de matériaux organiques, dont la position atteste l'existence d'aménagements internes variés, de la simple pierre de calage à la ciste et de la paroi en matière périssable au coffre monumental. Certains aménagements peuvent être combinés (mixtes), en particulier des enveloppes

souples avec l'un des aménagements en matière périssable. Il s'agit de sépultures primaires individuelles pour 92 fosses. Les 10 autres sont des sépultures primaires doubles. Le nombre minimal d'individus est donc de 112. Aucun cas avéré de sépulture secondaire n'a été mis au jour. Les individus reposent tous en position globalement fœtale sur le côté gauche, et ce, quelle que soit la taille du creusement. La tête est orientée grosso modo à l'est. Les membres inférieurs sont fléchis à hyperfléchis. Les individus sont inhumés au sein de contenants souples, rigides, voire mixtes. L'étude des données biologiques a été fortement limitée par l'état de conservation des squelettes. Ce sont seulement 14 femmes et 7 hommes qui ont été identifiés sur un nombre total d'individus matures de 68. L'analyse du recrutement funéraire sur les individus immatures a montré un déficit des plus jeunes (périnataux et 1-4 ans) ainsi que pour les adolescents (15-19 ans). A contrario, les individus de la classe [5-9] ans montrent un sureffectif. La population sort donc des schémas classiques des mortalités préjennériennes. L'étude paléopathologique a également été fortement conditionnée par l'état des ossements ; elle a montré que les individus avaient globalement une bonne hygiène bucco-dentaire.

Dix-neuf fosses contenaient un dépôt de faune, presque exclusivement des agneaux (24 individus) indiquant un abattage axé sur les très jeunes animaux (0 à 9 mois), les individus plus âgés faisant exception. Ils étaient préférentiellement déposés en avant des défunts, les animaux les plus âgés ayant tendance à être allongés le long du corps du défunt, de manière à ce que les parties anatomiques de l'homme et de l'agneau se trouvent au même niveau dans la sépulture.

Dix-neuf sépultures contenaient au moins un élément céramique. L'ensemble du corpus recueilli fait état d'une homogénéité stylistique indéniable, qui a permis de le situer d'emblée au Néolithique moyen I et de le rattacher à la sphère culturelle du Chambon, bien que certains traits l'en démarquent. Il s'agit avant tout d'un ensemble de céramique lisse non décorée. Les formes les plus courantes sont des récipients de taille modeste, de type bol ou gobelet à anse unique. Quelques récipients - le plus souvent complets - ont été déposés à côté du défunt. L'étude du mobilier lithique en silex et autres roches a montré le caractère inhabituel des dépôts qui témoignent à la fois d'une absence de qualité dans la fabrication et d'une sélection opportuniste des objets déposés, brisés, pars pro toto ou bruts. Le mobilier en silex accompagnant les sépultures est au nombre de 83. Les armatures de projectile sont largement prédominantes dans la panoplie de l'outillage en silex, avec 13 spécimens. L'analyse tracéologique révèle que 9 d'entre elles ont effectivement servi. La plupart des autres objets étudiés ont été utilisés en boucherie ou pour la vénerie.

Les datations directes sur ossements humains par AMS (12 dates) circonscrivent l'utilisation de la nécropole sur



Pussigny, le Vigneau 2, plan des vestiges (Arkémine, Paléotime)

toute la durée du Néolithique moyen I, avec des dates situées entre -4700 et -4300. La nécropole aurait été fréquentée ensuite plus discrètement, comme en témoigne une date vers -4150.

Les nécropoles protohistoriques

Plusieurs sépultures à inhumation individuelle et quelques incinérations en urne ou en pleine terre forment l'ensemble funéraire protohistorique. Des enclos quadrangulaires et oblongs leur sont associés, ainsi que deux structures à pierres chauffées. Des structures sans mobilier funéraire ni ossement humain, mais de morphologie et aménagements (coffrages de pierres) analogues complètent l'ensemble. Ce sont finalement 17 sépultures en coffre ou en coffrage de pierre qui peuvent être attribuées au Bronze final Ib-IIa. Après le creusement d'une fosse orientée globalement nord-ouest/sud-est, un pavement est installé. S'ensuit l'installation des parois, qui ont fait l'objet de soins de qualité variable. La tombe la plus remarquable possède un double parement de dalles d'orthostate, posées de chant sur le sol et en continu sur le pourtour. La question d'une fermeture ou d'un couvercle reste soulevée car malheureusement aucune sépulture ne conserve d'indices suffisants. Seulement 8 sépultures ont révélé la présence de restes osseux, dans un état de conservation très médiocre. Les ossements,

placés directement sur le fond de la fosse, attestent une position générale des individus en décubitus dorsal, la tête au nord-ouest. Le mobilier consiste principalement en éléments de parure, avec notamment 5 épingles et quelques perles en bronze. On distingue 2 épingles à tête évasée de type discoïdale épaisse, 2 épingles à tête évasée de type Courtavant et 1 épingle à tête en forme de crosse. Une perle hélicoïdale et 7 fragments de tubes cylindriques décorés de rainures horizontales appartenaient apparemment à un même objet (une ceinture ?). À ces inhumations s'ajoutent 7 incinérations. Les crémations ont en commun un dépôt partiel des restes des individus incinérés. Deux modes funéraires opératoires sont présents sur le site : le dépôt en pleine terre et l'enterrement en urne.

Deux enclos quadrangulaires fossoyés, de 8 à 9 m de côtés, se placent au sud et au sud-ouest de cet ensemble funéraire du Bronze. Le second enclos a livré trois incinérations en fosse et en urne. Une attribution à la période de La Tène ancienne est la plus probable, ainsi que l'attestent les récipients portés par des petits pieds annulaires ou creux évasés ou les cordons d'un vase à col cylindrique.

Arnaud Coutelas, Anne Hauzeur

Le site de Psé a été fouillé en mai et juin 2013, la surface décapée représente une emprise totale de 12 957 m² et ce sont 343 faits archéologiques qui ont pu être fouillés et identifiés.

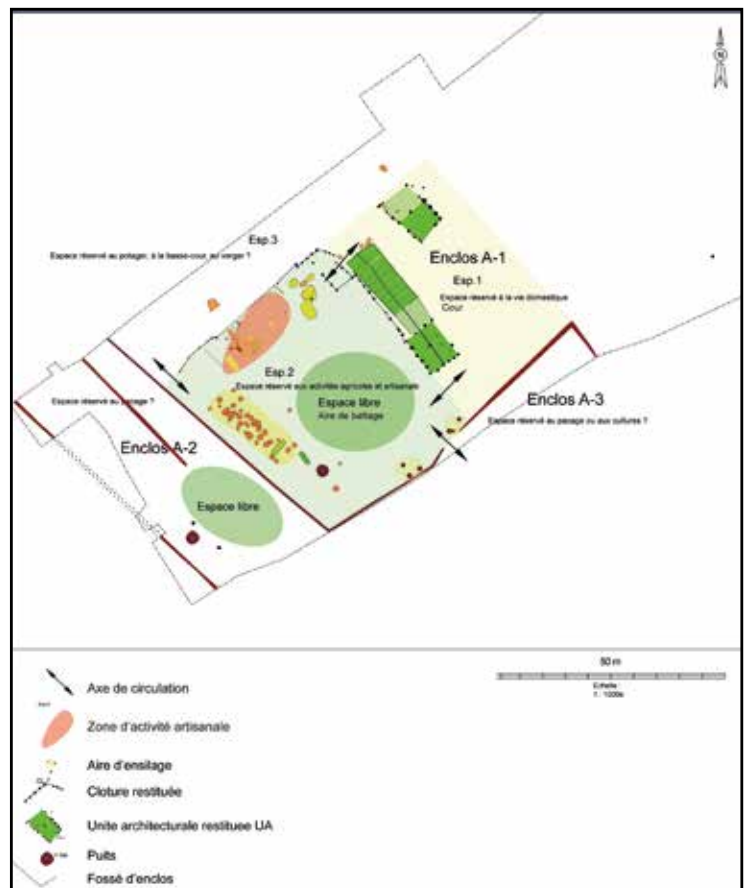
Les débuts de l'occupation du site sont caractérisés par la présence de fosses réparties sur l'ensemble du site. De plan circulaire ou ovale et dont la profondeur est généralement supérieure à un mètre mais pouvant atteindre plus de deux mètres sous le niveau du décapage, leurs parois sont abruptes. L'analyse stratigraphique de leur comblement atteste qu'elles sont restées ouvertes et qu'elles se sont naturellement comblées. Elles se sont avérées stériles à l'exception de quelques-unes livrant des fragments osseux issus d'animaux sauvages comme le cerf d'Europe. Difficile à interpréter, le comblement d'une seule de ces fosses a pu être daté du début du V^e millénaire d'après une datation radiocarbone alors qu'une fosse de plus petites dimensions, ayant pu servir de foyer excavé, a livré des charbons de bois datés du milieu du V^e millénaire. D'après leurs profils et leur répartition aléatoire et dispersée, elles ont peut-être servi de pièges vers lesquels un groupe de chasseurs repoussait des animaux.

Pour la période protohistorique, quatre petits fossés de plan annulaire délimitant un espace d'un diamètre d'une dizaine de mètre ont été repérés. Deux ont fait l'objet d'une fouille complète. Quelques tessons de céramique recueillis dans le comblement d'un des fossés permettent de le dater de l'âge du Bronze, sans plus de précision en raison du mauvais état de conservation du mobilier. Malgré l'absence d'indice particulier tel que des esquilles d'os ou d'un dépôt permettant de corroborer l'hypothèse qu'il s'agisse de structures à vocation sépulcrale, ces quatre fossés pourraient être des composantes d'une nécropole. En effet, ils sont situés à 1,5 km à vol d'oiseau d'une vaste nécropole installée dès le Néolithique et dont fait partie le dolmen La pierre levée au lieu-dit Doué à Pussigny.

À proximité, mais sans qu'un lien soit établi, deux autres fosses identiques à celles observées au cours de la période précédente ont été comblées au cours de la Protohistoire.

La phase principale d'occupation se caractérise par la création et l'installation d'une unité d'exploitation agricole à partir du IX^e s. apr. J.-C. et qui perdure jusqu'au début du XI^e s. apr. J.-C. La fouille livre une vision partielle de son organisation interne et une partie du cadre dans lequel elle s'insère et ne permet pas de l'observer en totalité dans son environnement immédiat.

L'importante quantité de mobilier céramique recueilli essentiellement dans le comblement des silos et fosses atteste une occupation à partir du IX^e s. et qui s'étend jusqu'au cours de la première moitié du XI^e s. sans interruption. À la différence de nombreux sites de cette



Marigny-Marmande, Psé, proposition d'organisation de l'espace durant les premières phases du haut Moyen Âge (C. Legéard-Hervé, Archéoloire)

période, la majorité des trous de poteaux dessinent des ensembles architecturaux ou des clôtures, attestant une certaine pérennité des constructions malgré l'utilisation de matériaux périssables. Quatre aires principales d'ensilage ont été observées et sont réparties dans la moitié ouest de l'emprise du site. Bien que se succédant probablement dans le temps, elles regroupent pas moins de 96 silos. De profils et de volumes variés, tous avaient été vidés de leur contenu originel pour ensuite servir de fosses dépotoirs ou être réemployés à d'autres fins ou pour être finalement rebouchés ultérieurement. La fouille quasi exhaustive de ces derniers a livré un lot important de mobilier en céramique, mais également des restes de graines carbonisées, de fruits déshydratés, de charbons de bois issus probablement des rejets de foyers, ainsi que de nombreux ossements animaux. Les études de l'ensemble de ces déchets permettent de découvrir partiellement la réalité quotidienne des habitants de cette exploitation : quelle vaisselle ils utilisaient, ce qu'ils produisaient et ce qu'ils mangeaient en supposant que la plupart de ces restes organiques étaient issus de leurs propres activités qu'elles soient liées aux travaux des champs ou à la cueillette.

Des objets métalliques tels qu'une faucille et un éperon ont également été mis au jour au fond d'un des nom-

breux silos, scellé par une demi-colonne d'origine gallo-romaine et de nombreux déchets de construction en terre brûlée. À proximité, des indices tels que de larges traces charbonneuses au sol, des fosses aux parois rubéfiées ou dans lesquelles des rejets de battitures ont été retrouvés, laissent supposer la présence d'un petit atelier de forge.

Enfin, deux puits ont été repérés, légèrement excentrés par rapport au secteur bâti et habité mais contemporains de l'occupation du haut Moyen Âge.

À l'exception d'un squelette trouvé au fond d'un des silos, aucun indic funéraire et aucune trace anthropologique n'ont été trouvés.

Aucune trace d'incendie ou de destruction violente n'a été observée, suggérant que cette unité d'exploitation qui

semble avoir connu une certaine prospérité, aurait été volontairement désertée au cours de la première moitié du XI^e s.

Ce n'est qu'à la fin du Moyen Âge ou au début de la période moderne que l'on retrouve des traces d'occupation avec la création d'un nouveau parcellaire. Constitué d'un fossé implanté nord-sud et bordé d'un chemin, ce axe semble structurer le paysage puisqu'un enclos à vocation agropastorale y est accolé.

Une dernière phase d'occupation marque la mise en place d'un dernier réseau parcellaire dont l'un des principaux vestiges est un long fossé en V traversant d'est en ouest le site suivant la pente naturelle et dont la fonction drainante apparaît indubitable.

Catherine Legeard-Hervé

Âge du Fer

MARIGNY-MARMANDE La Fuye, la Perrière

Moyen Âge

Une fouille d'archéologie préventive s'est déroulée en mai et juin 2013 aux lieux-dits La Fuye et la Perrière, sur une emprise de 8500 m². Les résultats obtenus permettent de distinguer deux phases d'occupation : la première, mise en évidence au nord-est de l'emprise archéologique, correspond à une aire d'ensilage protohistorique, la seconde phase, localisée dans la partie sud-ouest, est constituée d'une unité d'habitation rurale semi-excavée avec souterrain médiéval. La lecture de cette dernière structure n'est pas exhaustive en raison de sa situation en limite d'emprise archéologique.

Pour l'aire d'ensilage, aucun enclos protégeant ces structures n'a été mis au jour. Les sept silos qui la constituent ne datent pas de la même période. La première phase de comblement est fixée à la transition entre les étapes ancienne et moyenne du premier âge du Fer (Ha C2-D1). Le mobilier mis au jour n'est pas résiduel, il doit appartenir à une occupation pour laquelle aucune structure n'a été attestée.

La seconde phase correspond à l'installation d'un bâtiment et à l'extension de l'aire d'ensilage. Les structures de stockage constituent les vestiges où la plus dense quantité de mobilier a été découverte. La forte proportion de céramique grossière évoque une vocation agricole. Par ailleurs, la mise au jour dans les silos de fragments de meule de grès accompagnés de deux molettes en grès laisse présumer l'existence d'une activité de mouture domestique in situ ou à proximité des silos. Cependant, il faut reconnaître que les éléments en notre possession ne sont pas assez conséquents pour confirmer ou infirmer cette hypothèse. De plus, comme beaucoup de sites de cette période, on peut se demander si cette fréquence de la céramique grossière est un choix, ou la simple conséquence d'une conservation préférentielle liée à des cuissons moins bien maîtrisées qu'auparavant. Par conséquent, il ne faut pas non plus exclure une

aire d'occupation domestique liée au bâtiment, comme l'attestent plusieurs récipients de qualité, à l'esthétique soignée.



Marigny-Marmande, la Fuye, la Perrière, photogrammétrie du souterrain et de l'habitat (É. Tomas, A. Arles, Arkémine)

La fouille a permis d'observer que la zone d'habitat et de souterrain médiéval a recoupé des silos anciennement creusés. Ce secteur est ceinturé par un fossé ayant fait l'objet d'une réorganisation comme en témoigne, par exemple, l'aménagement d'un deuxième fossé délimitant l'emprise du souterrain. Quant à l'habitat, il se compose d'au moins une salle semi-excavée, d'une superficie de 25 m², qui communique avec les autres espaces par au moins un escalier, en pente douce, voire deux, parallèles, taillés dans le socle rocheux. De nombreux aménagements creusés dans le calcaire ont été identifiés : trous de poteaux, trous de piquets, niches, banquettes. Un four domestique, de type four à pain a également été taillé dans le calcaire. Son bon état de conservation permet d'avancer l'hypothèse qu'il a été remis en état au moins une fois puisque la dernière sole utilisée – datation par archéomagnétisme en cours de traitement – est installée sur des tuiles fragmentées posées de chant qui reposent sur une sole antérieure. Dans les deux cas, la sole de cuisson était formée d'une plaque d'argile indurée. La salle semi-excavée était également dotée de trois zones de foyers lenticulaires disposés à même le sol du fond de l'excavation. Les escaliers ouvrant sur cette pièce devaient communiquer avec un autre espace mis au jour en limite d'emprise archéologique dont la fouille a permis de découvrir un niveau d'occupation charbonneux riche en mobilier céramique.

Le complexe souterrain est, lui aussi, largement appréciable en raison de sa bonne conservation qui a permis

d'observer divers aménagements taillés dans le calcaire dont un escalier d'accès, un puits de creusement, des niches à lampe, des encoches de fermeture dans le couloir, des feuillures, des trous de piquets et une banquette. L'ensemble des aménagements découverts offrent la possibilité de retracer l'histoire du creusement et de l'occupation de ce souterrain. Une galerie, dont l'accès se faisait depuis la salle semi-excavée, donne dans une salle voûtée de plan triangulaire. Celle-ci ouvre sur une galerie qui donne accès à une salle. Dotée d'une banquette et de plusieurs aménagements en trous de piquets, cette dernière communique avec la surface par un escalier, ainsi qu'avec une salle refuge protégée par un ensemble de deux chatières successives. On signalera que le creusement de la galerie se trouvant entre ces dernières a été réalisé à partir d'un couloir muré dans un second temps.

Le mobilier archéologique collecté se compose d'une dizaine d'objets métalliques dont une clé enroulée et un ciseau, de matériel lithique comme un jeu de marelle et de céramique (vases de stockage, pots sans anse). La chronologie de l'occupation établie à partir de l'étude typologique du mobilier céramique est comprise entre le X^e et le XIII^e s. ; la datation par 14C de trois échantillons provenant du souterrain resserre le phasage d'occupation entre le X^e et le XII^e s.

Émilie Tomas

Époque moderne

MARIGNY-MARMANDE Le Toucheau

La fouille concerne une ferme ou un habitat seigneurial et dont la majorité des éléments révèle une occupation allant du XVIII^e au XIX^e s. Certains indices pourraient caractériser une occupation médiévale. L'opération archéologique avait pour but de faire une analyse du bâti, concentrée sur le bâtiment principal, afin d'en déterminer les phases de construction et d'appréhender les types de bâtiments ayant pu exister au Moyen Âge.

Des problèmes de sécurité ont compliqué l'opération, le bâtiment ayant subi de très importantes dégradations entre les phases de diagnostic et la réalisation de la fouille. Le corps de ferme principal menaçant de s'effondrer, une interdiction formelle de rester plus d'une heure dans le bâtiment a été signifiée aux archéologues. La destruction totale des élévations a dû être déclenchée alors qu'elle n'était initialement programmée qu'à l'issue de l'intervention archéologique. L'étude de la façade sud-est qui comportait un élément médiéval (latrines) a donc été privilégiée aux dépens de celle de la façade nord-ouest estimée du XVII^e s. car le temps imparti avant la destruction des bâtiments ne permettait pas d'effectuer les deux analyses. De même, la charpente du bâtiment principal n'a pas pu être étudiée en détail. En effet, la tentative de récupérer la charpente encore assemblée lors de la démolition, sur demande du service régional

de l'Archéologie, n'a malheureusement pas abouti malgré toutes les précautions prises lors du démontage du bâtiment.

Même si le nom de Marignan apparaît pour la première fois dans les chartes de l'abbaye de Noyers à la fin du XI^e s. sous la forme *Marigniacus*, puis *Maricmiacus* au XII^e s. le lieu-dit Le Toucheau n'est pas connu avant son apparition sur la carte de Cassini (fin XVIII^e s.).

Le complexe de bâtiments se présente sous la forme d'un quadrilatère enclos de murs avec un accès à l'ouest. Treize bâtiments ont été identifiés dont le corps de ferme principal qui présente des éléments architecturaux plus anciens : un escalier à vis situé au centre du bâtiment et des latrines en encorbellement sur la façade sud-est qui sont des indices d'une construction antérieure, probablement de la fin du Moyen Âge.

Les informations recueillies permettent cependant de proposer un phasage chronologique relatif des constructions, en trois périodes.

La première comprend le corps de logis et le pigeonnier qui semblent avoir été construits à la fin du Moyen Âge. L'étude de l'escalier à vis a révélé que ce dernier se trouvait en position secondaire. En effet, l'escalier d'origine,

placé dans une cage d'escalier ronde, a été déposé et reposé dans une cage d'escalier carrée. Il n'est pas possible d'affirmer que l'escalier appartenait à ce bâtiment lors de sa première utilisation. En revanche, les latrines en encorbellement, situées sur la façade sud-est du bâtiment principal, sont en place. C'est ici le seul élément qui permette de confirmer qu'il y a eu un bâtiment plus ancien. Lors de la démolition des bâtiments, des échantillons de deux traverses de plancher ont été prélevés. Les analyses dendrochronologiques révèlent une datation de la deuxième moitié du XVI^e s.

Lors de la seconde phase, les habitants ont construit un enclos au nord du corps de logis, ainsi qu'une grange. Un second enclos, au sud, servait probablement pour les animaux.

La troisième phase se caractérise par la construction de plusieurs bâtiments annexes, indice probable de la diversification des activités de la ferme. Il est fort possible que les réfections effectuées sur le bâtiment principal aient été faites à ce moment-là avec notamment la

reconstruction de la façade nord-ouest et la repose de l'escalier à vis.

Les deux sondages effectués, l'un dans l'enclos nord et l'autre dans l'enclos sud, n'ont pas révélé de système défensif. Il n'y a donc pas d'indice de fortification et il est difficile de parler d'habitat seigneurial pour la première occupation de ce site si ce n'est la présence d'un pigeonnier, privilège réservé au seigneur. Lors de la destruction du pigeonnier et des bâtiments qui lui étaient accolés, un front de taille a été découvert dans la strate calcaire. Il s'agit probablement de la carrière d'extraction ayant servi lors de la construction primitive.

Les quelques rares tessons de céramiques et restes fauniques retrouvés lors des sondages concernent uniquement les niveaux de terre végétale. La céramique a été identifiée comme étant de la période contemporaine ; le mobilier n'a donc pas été conservé, car il n'était pas significatif pour la présente étude.

Magalie Dartus

Âge du Fer

MARIGNY-MARMANDE Le Toucheau

Gallo-romain

La fouille de l'occupation protohistorique et antique du Toucheau, à Marigny-Marmande, s'est déroulée du 15 octobre au 21 décembre 2012. Cette opération, menée sur 4,5 ha, a mis au jour un peu plus de 200 structures dont les datations s'échelonnent de La Tène C2 aux iie et iiiie s. apr. J.-C.

La première phase d'occupation est caractérisée par la création, durant La Tène C2-D1 (phase A), d'un grand enclos fossoyé trapézoïdal de 100 m de côté. Il est délimité par un fossé à profil en V à fond plat étroit, mesurant 5 m de large à l'ouverture et 3,50 m à 4 m de profondeur. Un talus interne a pu être reconnu grâce aux éléments effondrés présents dans le comblement des fossés. Un parement en pierre a été mis en évidence sur tout le pourtour extérieur du talus.

L'accès à l'enclos devait se situer vers le milieu du côté est, là où le talus présente une interruption de 3 m de large associée à un retour de ses parements. En revanche, le fossé ne présente aucune interruption et il faut envisager la présence d'une passerelle pour le traverser. Les vestiges du porche sont constitués de deux sablières basses, construites au niveau de l'interruption du talus.

À l'intérieur de cet enclos, les structures n'ont pu être repérées qu'à proximité du fossé en raison de l'arasement important du site. Les effondrements postérieurs du talus ont permis de sceller et de protéger les vestiges. Il s'agit essentiellement de trous de poteau et de fosses. Un petit fossé interne a pu être mis en évidence le long des talus ouest et sud. Hormis le porche, deux bâtiments sur poteaux pourraient être rattachés à cette première phase d'occupation. Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire sur 6 poteaux qui prend place à proximité de l'angle sud-

est de l'enclos et d'un petit bâtiment sur 4 poteaux de type grenier qui est situé le long du talus nord.

Ce grand enclos est associé à un second enclos fossoyé trapézoïdal situé 60 m plus à l'est. Seuls ses côtés ouest, sud et est ont été perçus partiellement. Les fossés mesurent en moyenne 2,5 m de large et n'excèdent pas 2 m de profondeur. Ils présentent un profil en V et fonctionnent ouverts comme l'indiquent les phénomènes d'érosion des parois et des pendages observés dans leur comblement. Aucune trace d'occupation n'a été perçue

Un fossé d'axe est-ouest, parallèle au fossé sud de l'enclos 1 et situé 60 m au sud de celui-ci, pourrait égale-



Marigny-Marmande, Le Toucheau, vue du fossé ouest de l'enclos aristocratique (A. Sartou, Èveha, 2014)

ment être lié à cette phase d'occupation. De dimensions beaucoup plus modestes, il présente un creusement à fond plat très soigné. Son comblement a livré de nombreuses scories ainsi que des fragments de parois en argile rubéfiée témoignant de l'existence d'une activité métallurgique conséquente à proximité. Le même type de rejet a été retrouvé dans le comblement du fossé sud de l'enclos 1 et pourrait indiquer la présence de cette activité au sein de l'espace délimité par ces deux fossés. Les restes d'une petite structure de chauffe ont été dégagés aux abords de ce fossé et une structure excavée quadrangulaire pourrait correspondre à un fond d'atelier. Ces deux structures n'ont pu être datées, mais elles pourraient être en lien avec cette activité métallurgique. Le comblement des fossés du premier enclos a livré un abondant mobilier céramique ainsi que de nombreux ossements d'animaux. Parmi ces ossements, quelques restes humains ont été découverts. Les objets métalliques témoignent d'activités variées en lien avec une exploitation agricole.

Durant cette première phase, le site semble correspondre à une grosse exploitation agricole appartenant à une petite aristocratie, comme en témoignent les aménagements architecturaux, l'abondance et la diversité du mobilier. Les aménagements de l'enclos 1 répondent davantage à une fonction ostentatoire qu'à une fonction défensive comme c'est fréquemment le cas sur ce type de site. On notera en revanche la très faible quantité de mobilier d'importation.

On assiste ensuite à une phase de destruction partielle du talus de l'enclos principal, basculé dans le fossé qui se trouve alors en grande partie comblé.

C'est probablement au cours de La Tène D2b (phase B) que les fossés de l'enclos principal sont recreusés. Ces fossés présentent alors un profil en U très évasé de 5 à 6 m de large et de 2 m de profondeur au maximum. Le talus interne est reconstruit vraisemblablement selon le même mode opératoire.

L'accès à l'enclos reste le même mais un nouveau porche est construit en remplacement du précédent. Sa morphologie change puisqu'il est construit sur huit poteaux formant un bâtiment rectangulaire de 15 m². La zone de circulation sous le porche semble être aménagée avec une sorte de dallage dont il ne subsiste qu'un lambeau aux abords du fossé. Le fossé ne présente à nouveau aucune interruption et il faut envisager la présence d'une passerelle pour le traverser.

À l'intérieur de l'enclos, le bâtiment sur 6 poteaux semble être remplacé par un nouvel édifice. Celui-ci se présente sous la forme d'un bâtiment reposant sur 4 poteaux associés à une sablière basse périphérique en partie arasée au nord et qui est partiellement implantée à l'emplacement du talus du premier état. Ce type de plan de bâtiment avec une structure porteuse centrée et des parois déportées est relativement courant pour le second âge du Fer. Un petit poteau pourrait marquer l'emplacement d'une ouverture au milieu de la paroi nord. La surface importante du bâtiment (125 m²) peut induire une struc-

ture d'habitat ou une structure mixte associant habitat et/ou étable.

Une série de petits bâtiments sur 4 poteaux pourrait venir compléter l'occupation interne de l'enclos. De petites dimensions, ils pourraient correspondre à des greniers. Une série de palissades semble également participer à l'organisation interne de l'enclos.

La fonction du second enclos semble évoluer car des bâtiments sont construits à sa périphérie. Il s'agit notamment de deux bâtiments à parois déportées se succédant. Ils sont associés à un ou deux silos dont le comblement a livré de nombreux restes d'éléments architecturaux brûlés (torchis et charbons). La fonction de ces deux édifices pourrait être la même que celle du bâtiment à parois déportées de l'enclos 1. Un petit bâtiment sur 4 poteaux de type grenier vient compléter cet ensemble le long du fossé nord de l'enclos.

Une petite fosse hexagonale située dans l'angle nord-est de l'enclos pourrait être en lien avec cette occupation. Sa fonction demeure inconnue, mais elle a livré des fragments d'amphore vinnaire associés au *catillus* d'une meule disposée à plat au centre de la fosse.

Le fossé situé au sud du site semble être abandonné à la fin de la phase précédente et on ignore quel type d'activité se développe dans cet espace.

L'essentiel du mobilier céramique provient du comblement des fossés de l'enclos 1. Celui-ci correspond à un assemblage classique de site d'habitat. Là encore, les céramiques d'importation sont rares. Les ossements animaux y sont encore abondants et on note la présence d'une tête humaine en connexion avec quelques vertèbres cervicales dans le fond du récurage de l'angle nord-est de l'enclos. Ce type de dépôt n'est pas rare pour la période mais on ignore précisément son origine et sa signification.

Les fossés de l'enclos 2 semblent également servir de dépotoir durant cette phase d'occupation. On y trouve aussi des dépôts d'épées et de fourreaux pliés et mutilés dans le fossé ouest. Ces pratiques de dépôt d'objet sont d'ailleurs perceptibles dans les fossés de l'enclos 1 mais avec des types d'objets différents, notamment une crémaillère complète soigneusement pliée.

L'occupation se poursuit durant la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. avec la construction, dans le second enclos, d'un bâtiment rectangulaire sur solins le long du fossé ouest. Celui-ci présente un plan partitionné proche de celui des bâtiments standardisés retrouvés dans les exploitations agricoles antiques. Ses dimensions sont en revanche bien inférieures à celles de ces bâtiments. Il semble être associé à une petite structure excavée quadrangulaire au fond de laquelle deux pesons en calcaire et une fusaïole ont été mis au jour.

Un puits maçonné appartient également à cette occupation. Il prend place le long du fossé nord. Il a été fouillé mécaniquement jusqu'à 6,40 m de profondeur sans que son fond n'ait pu être atteint. Il se présente sous la forme

d'un cylindre de 1 m de diamètre creusé dans les niveaux calcaires. En partie supérieure, une grande fosse tronconique a été creusée sur 2 m de profondeur dans les niveaux argileux afin de monter un conduit maçonné. Le niveau de la nappe phréatique actuelle se situe environ 30 m sous la surface et il est probable que ce puits ait été excavé très profondément.

Une première série de grandes dépressions pluri-métriques est implantée sud au sein de l'enclos 2. Ces dépressions ont des comblements très hydromorphes indiquant la présence prolongée d'eau dans la structure. La fonction de mare est avancée pour ces vestiges.

En parallèle, il semble que l'enclos 1 soit abandonné et partiellement détruit comme l'indiquent les niveaux d'effondrement du talus dans les fossés.

Il est probable que cette occupation se soit développée hors emprise au sud, dans l'enceinte de l'enclos 2 dont le fossé devait être quasiment intégralement com-

blé. Au sud du site, le chemin servant actuellement de limite administrative aux départements de la Vienne et de l'Indre-et-Loire pourrait reprendre l'emplacement d'un ancien itinéraire d'axe est-ouest qui pourrait avoir fonctionné en même temps que les différentes occupations et avoir participé à leur organisation. Au iie siècle apr. J.-C., de nouvelles grandes dépressions polylobées sont creusées. Elles ne tiennent plus compte des limites de l'enclos 2 et présentent des profils à fond plat peu profonds et des comblements hydromorphes. On y retrouve du mobilier céramique et une grande quantité de matériaux de construction pouvant provenir du démantèlement du bâtiment sur solins ou d'autres bâtiments situés hors emprise. Ces apports de matériaux sont interprétés comme des remblais visant à stabiliser le comblement de ces zones humides. De nombreuses fosses dépotoirs sont également creusées dans l'enclos 1 à proximité de l'angle sud-est. Ces vestiges semblent totalement dissociés de zones d'habitat.

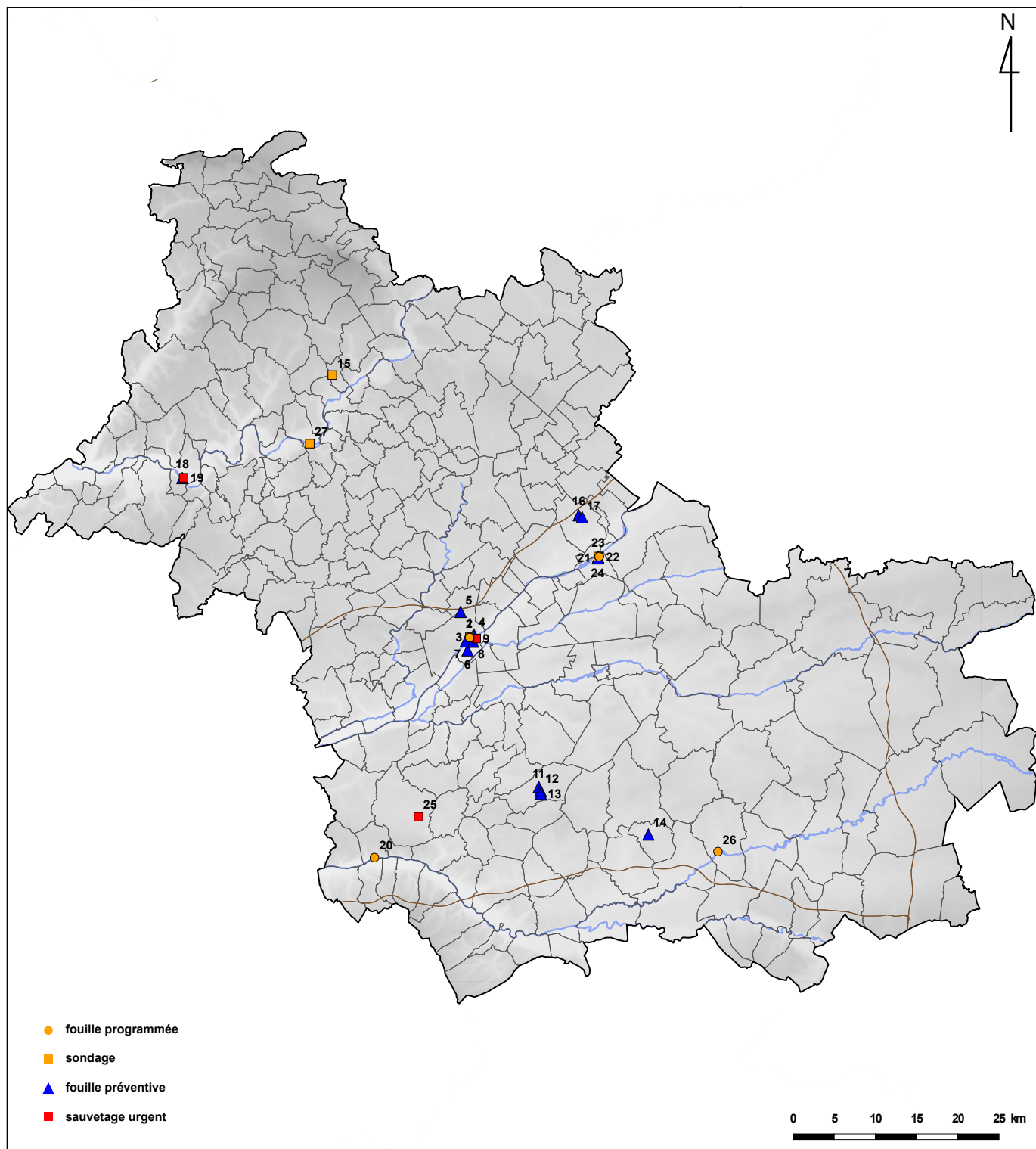
Aurélien Sartou

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
41	Loir-et-Cher : Prospections dans les forêts de Boulogne, Chambord et Russy	Louis Magiorani (BEN)		PRD		8182	2009	
41	Loir-et-Cher : Prospections dans les forêts de Boulogne, Chambord et Russy	Louis Magiorani (BEN)		PRD		8852	2010	
41	Loir-et-Cher : Prospections dans les forêts de Boulogne, Chambord et Russy	Louis Magiorani (BEN)		PRD		9242	2011	
41	Loir-et-Cher : Prospections dans les forêts de Boulogne, Chambord et Russy	Louis Magiorani (BEN)		PRD		9828	2012	
41	Loir-et-Cher : Prospections dans les forêts de Boulogne, Chambord et Russy	Louis Magiorani (BEN)		PRD		10132	2013	
41 018	Blois : ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours	Didier Josset (INRAP)	19 24 27 31	PCR	MA MOD	10182	2013	
41 018	Prospections aériennes et pédestres secteur de Blois	Didier Josset (INRAP)		PRD		10385	2013	
41 018 002 AH	Blois, Le château	Simon Bryant (INRAP)	24	FP	MA MOD	8320	2009	1
41 018 002 AH	Blois, Le château	Simon Bryant (INRAP)	24	SD	MA MOD	9577	2011	1
41 018 002 AH	Blois, Château de Blois, aile François 1er	Simon Bryant (INRAP)	24	FP	MA MOD	10251	2013	2
41 018 031 AH	Blois, le château, place du Château	Simon Bryant (INRAP)	24	FP	MA MOD	9819	2012	3
41 018 076 AH	Blois, Terrasses de l'Evêché	Marie-Denise Dalayeu (INRAP)	19 23	SP	MA MOD	8150	2011	4
41 018 087 AP	Blois, Le Bout des Hayes Ouest	Muriel Pellissier (PRIV)	12	SP	NEO	8041	2009	5
41 018 088 AH	Blois, La Motte	Nicolas Payne (PRIV)	15	SP	FER	8769	2010	6
41 018 094 AH	Blois, 40-42 rue Florimond-Robertet	Raphaël De Filippo (INRAP)	19	SP	GAL	9573	2012	7
41 018 097 AH	Blois, Reconversion hôpital en Vienne	Didier Josset (INRAP)	19 22 23	SP	GAL MA MOD	10082	2013	8
41 018 106 AH	Blois, 13b rue des Ponts Chartrains	Victorine Mataouchek (INRAP)	19 20	SU	MOD	10443	2013	9
41 034 035 AH	Chambord, Barrage de la Fosses-des-Ysles	Louis Magiorani (BEN)	23 25	PRT	MA MOD CON	8948	2010	10
41 059 018 AH	Contres, Déviation de Contres, tronçon 1	Marion Lahaye (PRIV)		SP	BRO MA	8316	2010	11
41 059 021 AH	Contres, Déviation de Contres (tronçon 3 - secteur 1)	François Cherdo (INRAP)	14 20	SP	FER GAL	9069	2011	12

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
41 059 022 AP	Contres, Déviation de Contres (tronçon 3 - secteur 2), les Fosses Plates	Hélène Froquet (INRAP)	14 15	SP	BRO	9070	2011	13
41 112 005 AH	Lassay-sur-Croisne, la Charmille	Mathieu Munos (INRAP)	20	SP	MA	8730	2010	14
41 116	Lisle, L'Epau, les Arrachis	Jackie Desprée (AUT)	3	SD	PAL	10373	2013	15
41 136 016 AH	Mer, ZAC des Portes de Chambord, Beaudisson	Fabrice Couvin (INRAP)	15 20 22	SP	GAL MA	8844	2011	16
41 136 024 AH	Mer, ZAC Les Portes de Chambord, La Gueule II	Fabrice Couvin (INRAP)	20	SP	GAL	9173	2011	17
41 149 013 AH	Montoire-sur-le-Loir, Quartier Marescot-Médiathèque (couvent des Augustins)	Mathias Cunault (INRAP)	19 23	SU	MA MOD CON	8818	2009	18
41 149 013 AH	Montoire-sur-le-Loir, Quartier Marescot-Médiathèque	Gaël Carre (PRIV)	19 23	SU	MOD CON	8952	2010	19
41 151 004 AH	Montrichard, le château	Cécile Leon-Holzem (BEN)	24	FP	MA	9053	2010	20
41 155 020 AP	Muides-sur-Loire, Rue des Flénats	Roland Irribarria (INRAP)	12 20	SP	GAL	8258	2009	21
41 155 022 AP	Muides, le Bas-des-Flénats	Roland Irribarria (INRAP)	12	FP	NEO	9057	2010	22
41 155 022 AP	Muides, le Bas-des-Flénats	Roland Irribarria (INRAP)	12	FP	NEO	9581	2011	22
41 155 022 AP	Muides-sur-Loire, Rue des Flénats, Le Bas des Ports	Roland Irribarria (INRAP)	12	SP	NEO	9174	2011	22
41 155 022 AP	Muides, le Bas-des-Flénats	Roland Irribarria (INRAP)	12	FP	NEO	10188	2013	22
41 155 023 AH	Muides-sur-Loire, Le Bas-des-Flénats	Roland Irribarria (INRAP)	12	SD	NEO	8709	2009	23
41 155 024 AP	Muides-sur-Loire, rue de la Croix	Roland Irribarria (INRAP)	8 12	SP	NEO	9725	2012	24
41 180 004 AH	Pontlevoy, Rue du Colonel Filloux	Mathias Cunault (INRAP)	23	SU	MA	8817	2009	25
41 194 021 AH	Romorantin-Lanthenay, Le Grand-Jardin Centre Hospitalier	Simon Bryant (INRAP)	19 25	FP	MOD	8865	2010	26
41 269 093 AH	Vendôme, Hôtel du Saillant, 45 rue Poterie	Gaël Simon (SUP)	19	SD	MA	9823	2012	27



L'objectif du PCR « Blois, ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours » est de proposer un système d'analyse des données archéologiques urbaines de la ville de Blois. Cet objectif est le même que celui des documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France (Depavf). L'accent sera tout d'abord mis sur l'étude archéologique et historique du faubourg de Vienne et de la plaine alluviale de la rive gauche.

Le but de cette équipe interdisciplinaire est de parfaire la connaissance de l'évolution du paysage blésois et de restituer la topographie urbaine et celle de l'espace ligérien, par l'étude des éléments matériels (culture matérielle) que l'on appréhende dans divers types de sources, en mettant notamment en œuvre l'ensemble des connaissances patrimoniales répertoriées sur les communes de Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Gervais-la Forêt et Vineuil. Ce projet associe une vingtaine de chercheurs de différentes institutions (Inrap avec 10 chercheurs, SRA Centre, SDA bureau 1, CD Loiret Sedil, EHESS UMR 8558, EA 6293 GeHCO Université de Tours, UMR 7324 CITERES-LAT, UMR 7619 Sysiphe).

Les sources exploitées dans le cadre du PCR

- Archéologie de terrain

Depuis le début des années 1990, la commune de Blois a connu un essor de l'archéologie urbaine, à travers plus d'une centaine d'opérations archéologiques préventives. Ce sont 65 diagnostics, 34 fouilles et 3 sauvetages urgents.

- Prospections

Une prospection inventaire a eu lieu en 2003 dans le lit de la Loire et sur ses berges sur la commune de Blois lors d'une période d'étiage du fleuve particulièrement longue. Elle a permis d'inventorier et de relever au théodolite laser les vestiges faiblement immergés ou émergents dans le lit mineur du fleuve et de procéder à des prélèvements sur des pièces de bois afin de pratiquer des datations au radiocarbone et dendrochronologiques. Ce sont pour l'essentiel des pieux qui ont été relevés

appartenant à des ponts antique, médiéval et moderne, ainsi que des duits et pêcheries d'époque médiévale.

- Architecture

La principale source est celle de la documentation de la direction de l'Inventaire du Patrimoine. Pour la commune de Blois, elle comprend 205 notices sur la base de données Mérimée du Ministère de la Culture et de la Communication. Les données enregistrées sont issues du travail d'Inventaire d'A. Cospérec, ingénieure au service régional de l'Inventaire. Ce travail d'inventaire a donné lieu à la publication d'un ouvrage fondamental sur la ville de Blois en 1994 : *Blois la forme d'une ville*.

- Sources écrites, documents planimétriques et vues

Ils sont nombreux et disponibles dans plusieurs lieux : les archives municipales, départementales, le fonds patrimonial de la Bibliothèque Abbé-Grégoire de Blois-Agglopolys, les Archives nationales. Les sources écrites sont d'origines diverses : administratives, juridiques, comptables, patrimoniales, etc. L'étude de l'évolution du parcellaire nécessite de procéder à la numérisation du cadastre ancien. Le cadastre dit napoléonien de 1810 est le seul document parcellaire communal antérieur aux destructions de la seconde guerre mondiale. On utilise également les plans de la reconstruction qui donnent à voir, superposés, les parcellaires ancien et contemporain. Les autres documents couramment consultés sont les photos aériennes et les images satellites sur lesquelles se devinent parfois des vestiges enfouis. Les vues concernent les gravures, les lithographies, les dessins, les cartes postales anciennes ou contemporaines et les photographies.

- Rapports, publications.

Plusieurs articles de sites ou de synthèse ont été publiés et une bibliographie abondante existe. Pour la littérature du XIX^e et du début du XX^e s., il faut se tourner vers les sociétés savantes pour étudier Blois et prendre connaissance des bulletins ou mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher et ceux de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais. Parmi la

liste longue des écrits, on citera en particulier l'ouvrage d'A. Trouëssart, celui de J.-M. Lorain ainsi que la longue bibliographie de F. Lesueur.

Les travaux réalisés en 2013

Les actions menées en 2013 répondent à la méthodologie suivante : réunir les données existantes, les compléter, les analyser et les ordonner, dresser un bilan des opérations de terrain dans le cadre de l'archéologie préventive, et enfin rédiger les synthèses d'évolution urbaine par période ainsi que les notices d'entités urbaines, à partir des différentes sources. Les actions de terrain menées en 2013 sont quatre prospections (géophysique, géotechnique, inventaire et aérienne) et un sauvetage urgent. Les prospections se sont déroulées dans le lit majeur de la Loire, aux abords du quartier de Vienne en rive gauche et le sauvetage a porté sur un hôtel particulier encore en élévation dans le quartier de Vienne, rue de Boulogne.

Les prospections géophysique et géotechnique ont permis de reconnaître le contexte morpho-sédimentaire du lit majeur de la Loire et d'indiquer la présence de paléochenaux colmatés invisibles dans le paysage actuel du val. Ces recherches participent à l'étude de l'évolution du paysage ligérien à Blois. La prospection a couvert 31,2 hectares. Elle a permis de reconnaître le tracé de deux paléochenaux et un probable gué, en plan. La prospection géotechnique s'est superposée à la prospection géophysique suivant un transect traversant la zone étudiée, au sud-est de la ville en bordure de terrasse alluviale. Huit sondages ont été réalisés. Le pas théorique proposé était de 100 m. La prospection géotechnique a été effectuée à l'aide d'un PANDA (Pénétromètre Automatique Numérique Dynamique assisté par ordinateur). Les sondages ont tous été arrêtés suite à un refus à l'enfoncement à des profondeurs comprises entre 2,28 et 4,56 m. Les pénétrogrammes permettent de visualiser les différentes formations et de reconnaître les paléochenaux en coupe suivant un transect nord-ouest – sud-est.

La prospection inventaire a eu lieu dans le lit mineur de la Loire, sur les berges ainsi que sur les hauts fonds, entre les ponts Jacques Gabriel et Mitterrand. Le duit en aval du pont Jacques Gabriel a été étudié dans six sondages manuels, à l'intérieur desquels les structures ont été relevées. Il est composé de plusieurs parties comprenant pieux et clayonnages destinés à maintenir des blocs de pierre. Des datations ¹⁴C et dendrochronologiques ont été réalisées sur une trentaine de bois. Une première chaussée aurait été mise en place autour de 1140 et aurait connu plusieurs phases de réfections autour de 1180 et 1260.

La prospection aérienne a été décevante en ce qui concerne les prises de vue sur les aménagements immergés et émergés. Elle dépendait du niveau du fleuve et l'étiage n'était pas favorable. Toutefois, elle a permis de photographier l'hôtel particulier étudié en novembre 2013.

Le sauvetage urgent a été réalisé sur une construction avant démolition sise au 14 rue de Boulogne. Cette bâtisse était composée de trois niveaux. Une vingtaine de sondages ont été effectués dans les maçonneries de manière à comprendre l'organisation du bâtiment et ses évolutions. Des prélèvements dendrochronologiques réalisés sur la charpente confirment la date de construction de l'édifice au début du XVI^e s. L'analyse du parcellaire et du bâti, à la fois sur les parcelles du projet d'aménagement et les parcelles environnantes, atteste le fort potentiel archéologique et historique de ces éléments pour la compréhension de la structuration et de l'évolution du quartier depuis au moins le XIII^e s.

La collecte des données de 2013 et des années à venir nécessite la mise en place d'outils de recherches adaptés. Ces outils seront créés pour la tri annuelle 2014-2016. L'inventaire du bâti sera entrepris de façon systématique sur le quartier de Vienne. On poursuivra, prioritairement, selon les mêmes méthodes, l'étude historique et archéologique du quartier de Vienne, de son environnement, de son cadre géographique, topographique et naturel, soit l'ensemble du lit majeur du val de Blois. Parallèlement, on prolongera les investigations sur les nombreux aménagements de toutes périodes présents dans le lit mineur de la Loire. Ceux-ci soulignent l'importance du fleuve pour le dynamisme et le développement de la ville, voire aussi pour sa structuration, en particulier au second Moyen Âge du XII^e au début du XIV^e s.

En attendant que la synthèse des résultats de ces investigations soit publiée, des actions de communication ont d'ores et déjà été engagées :

Colloque international *Paysage(s) et Patrimoine(s) : connaissance, reconnaissance, protection, gestion et valorisation*, les 24 & 25 septembre 2013 à Blois, organisé par l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage et l'équipe IPAPE de l'UMR 7324 CITERES : communication de Viviane Aubourg et Didier Josset intitulée : *Connaissance du patrimoine archéologique de Blois et du val.*

Site web : le web documentaire LATETEDANSLARIVIERE.TV (www.latetedanslariviere.tv) suit l'ensemble des prospections de la campagne 2013 du PCR pour faire paraître un sujet sur ce site d'information pédagogique sur l'actualité scientifique du bassin ligérien. latetedanslariviere.tv est un projet qui s'intègre au volet *Nouvelles actions* de la plate-forme *Communication* du Plan Loire grandeur nature 2007-2013 ; ce projet est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional (*mention obligatoire*).

Conférence Amis du Vieux Blois, le 19 décembre 2013 : Blois et son Val, *présentation et bilan d'une première année de recherche collective.*

Didier Josset

Le château de Blois fait l'objet d'un projet de recherches programmées financé par la ville de Blois et la DRAC depuis 2009. L'intervention sur le terrain en 2011 a ciblé les latrines présumées de l'aile Louis XII. Érigée assez rapidement à partir de 1498, celle-ci fut probablement achevée en 1501. L'espace concerné par l'intervention se trouve à l'extrémité nord du grand couloir formé par la galerie, délimité à l'est par les grandes salles du logis et, à l'ouest, par le massif de l'escalier. Il couvre quatre niveaux depuis le premier sous-sol de la Salle des États et le grand escalier Louis XII, jusqu'au deuxième étage du logis, sous les combles.

Le premier niveau consiste en une petite pièce rectangulaire totalement fermée sous le massif de l'escalier. Elle est orientée est-ouest et sa partie occidentale est couverte par une voûte en berceau tandis que l'extrémité orientale, ouverte à l'origine, est couverte par une dalle en béton. Le seul accès consiste en un passage étroit creusé dans le mur sud de la Salle des États. Aux autres niveaux, l'espace consiste en une petite pièce de 4,60 m de longueur nord-sud sur 2 m de large qui correspond à la partie « ouverte » de la salle voûtée.

L'étude archéologique et le relevé topographique de la petite salle voûtée ont montré que celle-ci était partie intégrante du système des latrines dès le début de la construction. La partie voûtée se trouve sous l'escalier tandis que la partie ouverte est directement sous les pièces des étages supérieurs et devait servir d'ouverture pour recevoir les eaux sales des étages supérieurs.

L'érosion du parement ouest dans la pièce du rez-de-chaussée et le lessivage des joints de la voûte de la salle du premier sous-sol indiquent l'écoulement prolongé des eaux. Les vestiges d'une ouverture bouchée dans la salle du rez-de-chaussée suggèrent une trappe d'accès pour les travaux d'entretien et de vidange : la fosse n'était donc accessible que depuis les caves de la Salle des États au nord.

L'absence de toute reprise de cette fosse maçonnée suggère que celle-ci avait servi pendant toute la durée de l'utilisation des latrines, soit jusqu'à la fin du XVIII^e s., sinon jusqu'aux années 1840, période à laquelle l'Armée commence à quitter le château.

Aux niveaux supérieurs, les pièces au-dessus de cette fosse voûtée sont séparées du couloir de la galerie par un mur mais au deuxième étage, une petite porte permet d'y accéder depuis le couloir (celle de la pièce du premier étage est sans doute un ajout plus tardif).

L'étude archéologique a été concentrée sur la salle voûtée du sous-sol et sur les parements internes du premier étage. Les parements des autres niveaux sont masqués ou trop restaurés pour faire des observations archéologiques poussées.

L'analyse stratigraphique et le croisement avec les sources iconographiques ont permis de confirmer l'existence d'un système de latrines et de retracer en partie leur évolution. D'après les plans de Du Cerceau, la pièce à l'extrémité du couloir du rez-de-chaussée et du premier



Blois, le Château, la salle voûtée de la fosse latrine sous l'escalier Louis XII (Pièce L.S. 00.04). Vue générale du mur ouest prise depuis l'est (éch. 1 m). Noter les deux dernières assises en pierre de tuffeau, taillées pour se conformer au profil de la voûte (S. Bryant, Inrap).

étage servait de cabinets d'aisance avec des bancs de sièges contre le mur ouest. La superposition des bancs de latrines laisse supposer un système de descente intégré dans l'épaisseur du mur.

Les cabinets du rez-de-chaussée et du deuxième étage étaient accessibles depuis la galerie tandis que ceux du premier étage ne communiquaient qu'avec les grandes salles du logis. Ceux du premier étaient donc « publics », accessibles depuis les espaces de circulation tandis que ceux du deuxième étaient plutôt privés, réservés à l'usage des occupants des appartements du logis. En dehors de cette porte, peu de traces de cette première disposition ont été retrouvées, car le parement ouest semble avoir été remonté lors d'une réorganisation postérieure.

La deuxième phase d'aménagement correspond à la continuité du fonctionnement des latrines mais sous une autre forme. Il est possible que les conduits de descente d'origine aient posé problème, car le parement du mur ouest semble avoir été totalement remonté en brique. Il intègre une petite cloison coudée, également en briques, qui s'appuie contre le parement du mur oriental en face. L'espace est désormais divisé en un lieu de passage ou d'accès aux cabinets dans la partie nord et une petite pièce aveugle au sud. On ignore la datation de cette

modification, mais elle pourrait être antérieure à 1692 : un plan de cette date indique clairement la présence de cabinets dans la pièce au-dessus, au deuxième étage et les parements du mur ouest et de la cloison dans la pièce du premier étage sont couverts de déjections.

Dans la partie nord de cette pièce, une porte a été insérée dans le mur de la Salle des États, permettant ainsi la circulation entre les chambres du logis et l'édifice médiéval. Ce percement correspond également à une reprise du montant gauche (nord) de la porte entre la pièce des latrines et le logis. La création de cette porte et la mise en place de la cloison pourraient être contemporaines car l'ouverture d'un lieu de passage à cet endroit aurait nécessité une séparation de l'espace de la descente des latrines de l'étage supérieur.

La dernière phase d'aménagement consiste en la mise en place d'une voûte en berceau qui couvre la pièce du premier étage et en la condamnation de la porte dans le mur nord. La voûte intègre une ouverture qui correspond à la descente des latrines du dernier étage : cette organisation implique la suppression de la fonction sanitaire de la pièce du premier étage qui sert désormais de descente pour les eaux sales.

Simon Bryant

Moyen Âge

BLOIS Château, aile François I^{er}

Époque moderne

L'intervention sur le terrain en 2013 a été orientée vers un enregistrement des vestiges médiévaux conservés dans les élévations de l'aile François I^{er}, construite à cheval sur la courtine médiévale. Lors du travail sur le terrain, la densité stratigraphique était plus importante que prévue, notamment en ce qui concerne la tour de Châteaurenault et l'évolution du plan de circulation entre celle-ci et le reste de l'aile. Il a donc été décidé de concentrer les efforts sur une analyse plus fine de ce secteur.

Il a été possible d'établir un bilan assez complet de l'état de conservation des maçonneries anciennes dans l'ensemble étudié et d'en proposer un schéma d'évolution. Malgré les modifications successives et les restaurations, la tour de Châteaurenault conserve une partie importante de ses maçonneries d'origine, suffisante en tout cas pour pouvoir restituer son organisation générale et son plan de circulation. L'apport majeur de l'opération a été la datation de sa construction grâce aux planchettes du coffrage de la voûte. La fourchette chronologique pour l'abattage du bois se situe entre 1251 et 1256. Jusqu'alors, la construction de la tour et de l'enceinte a été considérée comme l'œuvre du comte Thibaud VI, connu pour sa participation à la reconstruction de la cathédrale de Chartres après 1194 et à la deuxième campagne de l'abbatiale Saint-Lomer de Blois entre 1210 et 1218. La tour relève donc d'une campagne de fortification plus récente, attribuable au comte Jean I^{er} de Blois-Châtillon (1241-1280) et à sa femme Alix de Bretagne. Cette datation soulève la question de l'intégration

des murailles du château dans celles de la ville dont la chronologie reste encore très imprécise. Il est intéressant de noter que la tour Beauvoir, siège d'un fief indépendant, est devenu propriété du comté en 1256, plus ou moins en même temps que la construction de la tour de Châteaurenault. Il est tentant d'y voir un programme de consolidation ou d'agrandissement du domaine comtal avec une mise en défense concomitante.

La transformation du tissu bâti médiéval a été en partie retracée par l'analyse archéologique des élévations. Il a été possible d'établir des séquences chronologiques pour chaque niveau malgré les incertitudes quant à la datation absolue : les données archéologiques ne permettent pas encore d'identifier avec certitude des transformations de la fin du Moyen Âge par rapport à celles induites par les constructions de François I^{er}. La période de Charles d'Orléans et de Louis XII demeure alors une quantité inconnue.

De manière générale, il semblerait que le plan de circulation de la tour et des passages intégrés dans la courtine de chaque côté de celle-ci ait été plus ou moins conservé, voire reconstruit au XVI^e siècle ; le remplacement du couloir des deuxième et troisième étages par des escaliers relève des contraintes imposées par la nécessité de faire communiquer les niveaux et des espaces différents. En tout cas, ces modifications, dont la reconstruction totale du passage au niveau du troisième étage, attestent de la persistance de cet axe de circulation en dépit des

transformations importantes opérées sur les pièces à l'intérieur de la tour.

L'incertitude quant à la datation de certains aménagements est également un facteur constant pour la période suivant la construction du pavillon de Gaston d'Orléans (à partir de 1640 environ) et pour le XVIII^e s. Les niveaux de circulation restent sensiblement les mêmes mais la nécessité d'articuler deux bâtiments a conduit à la création de planchers et d'escaliers en bois dans l'espace entre la tour et le nouveau bâtiment. On ignore toutefois quand et exactement comment cette organisation a été mise en place. Le dernier plan du XVIII^e s. fut réalisé par l'architecte Blondel en 1760, une période de grand déclin du château. En effet, les fonctions officielles du château royal avaient depuis longtemps cessé de s'exercer dans les lieux.

D'après les recherches historiques publiées, ceux-ci avaient été divisés en appartements par de nombreuses cloisons associées à des couloirs et des escaliers. Ils étaient, en conséquence, peu ou pas entretenus et en fort mauvais état, surtout les niveaux sous les combles (Cosperec 1994 : 305). Le plan de 1760 donne un aperçu de l'état des lieux à cette date mais la restitution de son état au milieu du XVII^e s. reste délicate. Pour ces périodes tardives, l'apport de l'analyse archéologique a été plus mitigé à cause de l'état de conservation. Il a toutefois été possible de distinguer des séquences de transformation sans pour autant pouvoir les dater. Des investigations plus poussées dans le cadre des éventuels travaux d'aménagement pourraient améliorer cette situation.

Finalement, l'occupation du site par l'Armée reste encore peu documentée malgré la richesse de la documentation écrite et le volume des travaux entrepris pendant toute cette période. L'invisibilité apparente de ce XIX^e s. mal-aimé est due à plusieurs facteurs dont les campagnes successives de restauration menées depuis

les années 1860. Celles-ci visaient justement à supprimer les aménagements de la caserne et en effacer les traces. La disparition des entresols, des cloisons et des escaliers en bois sont les résultats les plus tangibles. Seuls quelques éléments subsistent, notamment dans l'aile Gaston d'Orléans où la hauteur sous plafond et le besoin de garder des espaces de stockage ont permis leur conservation. Ailleurs, des traces de peinture sur les murs et certaines portes en bois sont autant de « reliques » de cette époque qui a fortement marqué l'histoire du château.

En ce qui concerne notre intervention, quelques vestiges de la caserne ont été identifiés, dont la porte blindée de la prison du premier étage de la tour et les inscriptions dans le passage voûté. La pièce carrée du deuxième étage conserve les traces des boulines que l'on interprète, pour l'instant, comme des étagères pour stocker des lits, si ce n'est pas des lits superposés, fixés aux murs. Pourtant, la documentation historique indique l'importance des aménagements liés à l'intendance dans l'aile François I^{er}. Il est question à plusieurs reprises de l'entretien ou du remplacement des poêles à bois mais surtout de l'installation de plusieurs batteries de marmites couplées. En 1821, est citée « une cuisine commune de 4 couples de marmites du nouveau modèle » dans une pièce au rez-de-chaussée de l'aile François I^{er}. La nature de ces fourneaux reste inconnue mais pourrait correspondre à une sorte de potager en maçonnerie connu des cuisines des XVII^e et XVIII^e siècles. Dès 1834, on parle des modèles « Choumara ». A priori anecdotique, la mention de ces fourneaux ouvre une piste de recherche sur l'intendance militaire au château et les traces qu'elle aurait pu laisser dans le tissu bâti. Suite à l'exposition « Festins de la Renaissance » de 2012, l'évolution des façons de cuisiner et de son architecture associée constitue un axe de recherche à approfondir dans le cadre des futures publications des résultats de ce projet.

Simon Bryant

Moyen Âge

BLOIS Terrasses de l'Évêché

Époque moderne

L'opération de fouille réalisée aux Terrasses de l'Évêché à Blois devrait permettre de répondre aux questions relatives à l'origine de l'occupation de ce secteur de la ville encore peu exploré par les fouilles archéologiques. L'emprise de la fouille se positionne derrière le chevet de la cathédrale Saint-Louis, ancienne église Saint-Solenne, à l'ouest, hors les murs. En dépit de conditions d'intervention souvent difficiles, l'opération aura permis de comprendre l'évolution de l'occupation du sol de ce secteur depuis son origine jusqu'à l'époque contemporaine.

La plus ancienne occupation correspond à une sépulture datée des V^e-VII^e s. Elle est installée sur la pente naturelle du coteau, dans un niveau de colluvions pro-

venant du plateau. On ne sait pas précisément à quelle implantation humaine cette inhumation se raccroche. L'aire funéraire se densifie ensuite à partir du VIII^e siècle et atteint son apogée aux alentours du XI^e s. Elle forme un des cimetières associé à l'église Saint-Solenne. Après le XII^e s., les inhumations semblent être rares.

En marge de cette occupation, un habitat des XI^e-XIII^e s., représenté par des silos et des trous de poteaux, se développe. La présence de l'église Saint-Solenne a joué un rôle attractif important dans l'installation de cet habitat.

C'est autour du XIII^e s. qu'est également creusé le fossé de l'enceinte urbaine retrouvé au sud-ouest des ter-

rasses. Il a été régulièrement entretenu par le biais de curages successifs durant les XIV^e et XV^e s. À la fin du XVI^e s., il est en grande partie comblé et n'assure plus son rôle défensif.

L'aménagement des terrasses, par l'apport d'un important remblai, intervient dès le XV^e s. comme en témoigne l'installation d'un bâtiment construit en partie sur le fossé

d'enceinte. Ces habitations devaient composer le faubourg Saint-Jean mentionné par les sources écrites dès la fin du XIV^e s. Les terrasses sont par la suite réaménagées à plusieurs reprises jusqu'à la création du palais épiscopal et des jardins au XVIII^e s.

Marie-Denise Dalayeu

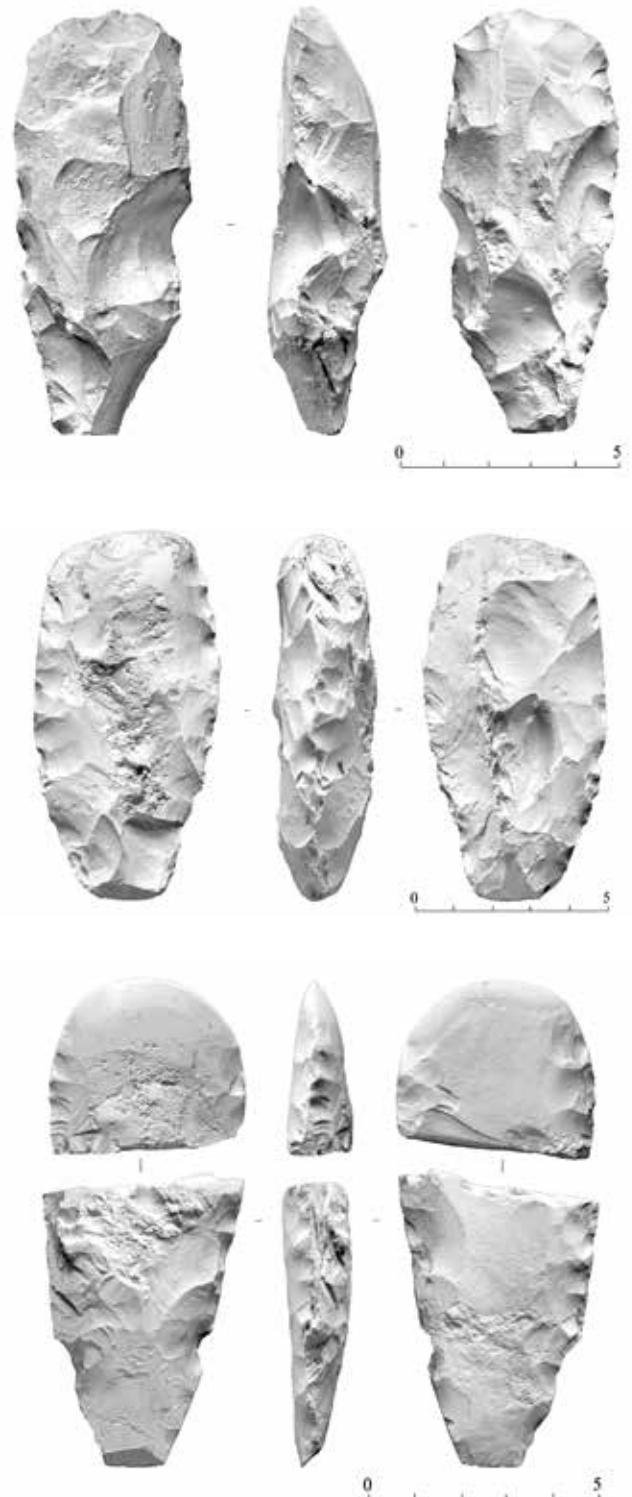
Néolithique

BLOIS Le Bout des Hayes Ouest

Situé à 3 km au nord de Blois et de la Loire, le site « les Misagroux » se déploie sur un plateau où sont représentés trois types de formation géologique : les limons de plateaux, le calcaire et marne de Beauce et les sables de l'Herbault. La fouille, menée de mars à juin 2009, a mis au jour un ensemble de vestiges attestant de plusieurs occupations humaines inscrites dans la durée, du Paléolithique aux périodes historiques.

L'implantation principale, artisanale et domestique, est rattachée au Néolithique moyen I et au Néolithique récent (datation 14C sur noisetier et sorbier, et typologie du mobilier). Elle a été appréhendée par des vestiges immobiliers tels que des fosses (n = 5) et des foyers (n = 4), mais aussi et surtout par une pléthore de mobiliers (poids total = 604 kg) à la base du premier niveau remanié sous les labours et au sommet du second en place. Il s'agit de silex (574 kg, soit 95,11 % du mobilier total), de céramique et de très rare ossements (70 g de bœuf, capriné et ongulé indéterminé), répartis uniformément sur l'ensemble de la surface, soit plus de 6 000 m², et sur une épaisseur de près de 40 cm.

L'industrie lithique atteste la présence d'un atelier de façonnage et de débitage de silex avec des dizaines de milliers d'éclats, des nucléus, des percuteurs et quantité d'esquilles. Elle a été réalisée sur deux types de matériau. La majorité des silex utilisés (92,4 %) provient des calcaires lacustres tertiaires d'origine locale, les autres proviennent de formations turoniennes qui se trouvent à 20 km au sud ouest (Amboise) et au sud (vallée du Cher) du site. Cela témoigne d'un choix quasi exclusif « lointain », bien que le domaine minéral proche soit varié avec des silex sénoniens pourtant proches (moins de 4 km). Ces données sur les matières premières sont à mettre en relation avec le type de production. En effet, les supports transformés de petite dimension ou à usage domestique sont plus fréquents dans le second type (produits laminaires retouchés, grattoirs, micro-denticulés et denticulés, armatures tranchantes et perçantes). Quant aux outils sur très grands éclats comme les tranchets sur éclat axial, transversal, et les ébauches de hache (sur éclat transversal et axial) illustrant tous les stades de la fabrication, ils sont réalisés à partir de silex Aquitaniens.



Blois, Le Bout des Hayes Ouest, ébauches de haches illustrant tous les stades de fabrication (Jean Airvaux, Paleotime)

L'originalité de ce site réside en son industrie lithique, qui présente une standardisation des produits ainsi qu'une utilisation privilégiée de silex du Turonien inférieur pour la confection de lames et d'outils alors que d'autres matériaux sont géographiquement plus proches du site. Quelques sites de la même période dans le Loir-et-Cher présentent quelques traits similaires, comme Le Bas du Port Nord à Muides-sur-Loire (Iribarria 1996, 2003 ; Creusillet, Iribarria 2007) et Les Sables à Suèvres (Iribarria dir. 2008). Toutefois la technique « Sublaines » mise en œuvre à la fois pour la fabrication des armatures et des tranchets est une spécificité du site « Les Misagroux ».

Creusillet, Iribarria, 2007 : Creusillet M.-F., Iribarria R. : « L'enceinte néolithique de Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) », in Agogue O., Leroy D., Verjux C. (dir.), *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale*, Actes du 24^{ème} Colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, 19-21 novembre 1999, RACF, 27^{ème} supplément, Tours, FERACF, p. 131-144.

Hauzeur, 2009 : Hauzeur A. « Découverte inattendue du Néolithique moyen en région Centre : les fours Chambon à Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher) », in Giligny et Praud (dir.), *Internéo 7 - 2008*, Journée d'information du 22 novembre 2008, Saint-Germain-en-Laye, Paris,

Association pour les études interrégionales sur le Néolithique 2008, SPF, 217 p., p. 47-53.

Iribarria, 1996 : Iribarria R. : « Groupe de Chambon - Cerny-Sud, d'après les fouilles de Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) », in Duhamel P. (dir.), *La Bourgogne entre les bassins rhénan, rhodanien et parisien : carrefour ou frontière ?*, RAE, supplément n°14, Dijon, Société archéologique de l'Est de la France, p. 375-382.

Iribarria, 2003 : Iribarria R. : « Les structures à pierres chauffées du site néolithique de Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher, France) », in Frère-Sautot M.-C. (Dir.), *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Ages des métaux*, Montagnac, Editions Monique Mergoïl, 2003, p. 421-428.

Iribarria R., 2008 : Iribarria R., et al., *Suèvres « Les Sables », Néolithique et Protohistoire (Loir-et-Cher, 41) : rapport de fouille*, Pantin, Inrap CIF, 2008.

Salé, Iribarria, 2007 : Salé P., Iribarria R. : « Le site Chambon de Reignac-sur-Indre (Indre-et-Loire) », in Agogue O., Leroy D., Verjux C. (dir.), *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale*, Actes du 24^{ème} Colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, 19-21 novembre 1999, RACF, 27^{ème} supplément, Tours, FERACF, p. 179-187.

Muriel Pellissier

Âge du Fer

BLOIS Rue de la Motte

L'opération de fouille préalable à l'aménagement d'un lotissement, au lieu-dit la Croupe à Blois, a permis d'étudier une partie d'un habitat aggloméré, situé en territoire carnute sur la rive gauche de la Loire et occupé de La Tène C1 jusqu'à La Tène D2a. Il se développe au sommet d'une petite montille située entre la Loire et le Cosson.

Les critères qui permettent de caractériser ce site d'agglomération sont multiples : la densité des vestiges (nombreux puits), la quantité d'amphores enfouies, la qualité de la céramique (céramique peinte et décors zoomorphes), le spectre faunique avec la prédominance du porc parmi les trois espèces domestiques communes, l'utilisation courante du fer dans la construction, la présence d'élites (9 objets liés à l'armement), la présence d'objets en métal permettant les préparations culinaires, la diversité des parures vestimentaires (et plus globalement la diversité des objets de *l'instrumentum* mis au jour), la production d'objets en alliages cuivreux (creusets, moule à alvéoles) et la fabrication d'objets en fer (12 kg de déchets). Enfin, la coexistence de plusieurs artisanats et les témoignages d'une activité commerciale relativement importante sont des éléments primordiaux qui permettent de qualifier ce site d'agglomération.

La phase Ia

Les nombreux sondages profonds réalisés pour observer la formation de la montille et la fouille des puits n'ont révélé aucune trace d'occupation antérieure à l'implantation laténienne.

La première phase d'occupation de cette partie de l'agglomération commence à La Tène C1. Les habitants profitent d'une stabilisation hydro-climatique marquée par la présence d'un paléosol. Dans un premier temps, les vestiges ne sont présents que dans la partie sud-est, la plus haute topographiquement, signifiant que l'occupation s'étend certainement au-delà des limites de la fouille. Les deux premiers aménagements sont un four à alandier et un puits à eau quadrangulaire. Il s'agit d'infrastructures pérennes témoignant d'une forme d'occupation identique du III^e s. av J.-C. jusqu'à la fin du premier quart du I^{er} s. av J.-C.

La phase Ib

À la charnière des III^e et II^e s. av J.-C., l'occupation s'étend largement pour couvrir la quasi-totalité de l'espace fouillé. La répartition du mobilier et la localisation des puits permettent de distinguer très nettement l'habitat des autres espaces occupés.

Une trame orientée à 26° nord est visible. La partie haute des parcelles étudiées, à partir de l'altitude 70,50 m NGF, correspond à un habitat exploré sur une surface d'environ 3 800 m². Les rejets domestiques et les objets personnels sont concentrés au sud de cette zone. Les six puits à eau ne fonctionnent pas tous au même moment. Au sud-ouest de la fouille, deux puits se succèdent durant cette phase. Dans le même laps de temps, au sud-est, trois puits sont successivement aménagés. Un dernier puits dans l'angle sud-est du décapage pourrait témoigner d'un troisième pôle d'approvisionnement en eau.

Au sud-ouest de cette partie haute, un bâtiment supposé forme un ensemble avec les deux puits à eau dont le plus ancien est daté par dendrochronologie de 193 av J.-C. De part et d'autre de ce bâtiment, deux fours en fosse construits en pierres ont été mis au jour. Un autre ensemble de trous de poteau situé dans l'angle sud-ouest de la zone fouillée et en partie hors emprise peut correspondre aux restes d'un deuxième bâtiment.

Au sud-est, le four de la phase 1a est toujours utilisé. Un ensemble de cinq trous de poteau peut correspondre à l'emplacement d'un bâtiment.

En-dessous de la cote de 70,50 m, les infrastructures, clairessemées, correspondent aux abords de l'agglomération. Un four à alandier, deux silos, trois greniers, de rares fosses et quelques trous de poteau occupent une bande large de 43 m. Il semble qu'il existe une organisation raisonnée du sol ayant influencé la répartition des creusements observés en profondeur.

La phase II

Vers 130 av J.-C., de nombreux bouleversements modifient la physionomie du site, sans en altérer le statut. L'orientation de la trame change (46° nord).

L'espace situé en dessous de la cote 70,50 m NGF change de vocation. Une grande partie des structures utilisées durant la phase précédente est comblée rapidement. Seulement deux fosses sont réaménagées laissant une importante surface libre (5 100 m²). Cependant, un espace situé tout au nord est réaménagé en une large zone de circulation, bordée par une rangée de trous de poteau au sud. Deux inhumations sont situées de part et d'autre de la zone de circulation. L'individu inhumé au sud a été trépané et a survécu à cette opération. L'autre défunt, au nord, portait un bracelet en tôle de bronze au bras gauche et un bracelet en fer au bras droit.

Dans le même temps, une séquence de réaménagements est entreprise avec la mise en place de poteaux non jointifs alignés. Plusieurs puits sont construits à proximité des premiers. Le mobilier recueilli sur ce secteur et l'emplacement des puits montrent que la zone consacrée à l'habitat ne s'est pas déplacée. Néanmoins, la zone densément occupée à la phase précédente, se rétracte.

L'ensemble de l'agglomération semble être déserté vers 80-70 av. J.-C..

Phase antique à nos jours

Plusieurs fossés divisant l'espace correspondent à des limites de parcelles. Leur comblement date au plus tôt de la période gallo-romaine (moellons calcaires, tuiles à rebords, *imbrices*, céramique). De même, la zone de circulation située en partie basse du site perdure ; des ornières témoignent de son utilisation. Cette dernière correspond au chemin rural actuel du Haut de la Bonne.

Les vestiges d'occupation sont recouverts par une très importante quantité de dépôts contenant quelques tes-

sons de la fin du Moyen Âge, de la céramique moderne et des fragments d'ardoise. Cette sédimentation, qui vient sceller le site, est certainement imputable aux crues de la Loire.

Habitat

L'habitat occupe la partie haute du site durant les trois phases : on y trouve les principaux rejets de céramique et de faune, les parures et les instruments de toilette (rasoirs), la vaisselle métallique (situles et passoires), les crocs à chaudron et les autres éléments de foyers (nombreux fragments de plaques de foyers et de quelques chenêts). Une importante quantité de torchis et plusieurs éléments d'huissierie y étaient présents.

Les puits sont relativement nombreux (13 au total). Ils possèdent généralement un cuvelage de planches de chênes. Ils semblent se succéder à intervalle régulier (de 20 à 40 ans). La plupart du temps, sur la zone fouillée, deux puits fonctionnent simultanément.

Alimentation

Des silos et des greniers attestent le stockage de denrées agricoles. La présence d'ossements de fœtus ou de néo-nataux, de dents de lait, ainsi que la mise en évidence d'animaux reproducteurs indique qu'au moins une partie des animaux consommés est élevée sur place.

Une part importante est laissée aux trois principales espèces domestiques (porc, bœuf, caprinés) avec une prédominance du porc. Peu d'animaux sauvages sont présents. Certains animaux sont utilisés pour leur force de travail ou pour la production textile. Mais le plus souvent les animaux sont abattus au moment où leur rentabilité en viande atteint son maximum.

Artisanat

Trois types d'activités ont été reconnus sur le site : la production de céramique, la fabrication de petits objets en fer et le travail des métaux fusibles.

La production de céramique se manifeste par la présence de ratés de cuisson, de trois probables tours de potier et de deux fours en fosse avec placage d'argile à l'intérieur et équipés d'un alandier.

Une activité sidérurgique de faible importance a été identifiée grâce à la mise au jour de barres, de chutes de barres présentant des traces de découpe et de culots de forges standardisés. Les étapes de la chaîne opératoire correspondent exclusivement au travail d'une forge d'élaboration. Il est probable qu'une production de faible ampleur de petits objets en fer a eu lieu sur le site.

Les creusets et les polissoirs (ébarbeurs) en pierre volcanique témoignent du travail des métaux à base de cuivre. Les scories verdâtres sont des rejets issus de ce travail.

Les deux fragments de moules à alvéoles ont probablement servi au travail de métaux nobles. Leur présence pourrait évoquer la frappe de monnaie sur place.

Commerce

Le numéraire (50 monnaies), de faible valeur, ne semble pas avoir eu d'autre fonction que celle de l'échange dans un commerce de proximité. Ces monnaies montrent que Blois est une zone de contact entre les Bituriges, les Turons et les Carnutes.

Les meules rotatives ou à va-et-vient sont en grès. Elles proviennent principalement de la région de Châteaumeillant - Saint-Christophe-le-Chaudry à 180 km au sud-est de Blois et de la région de Dun-le-Poëlier à 60 km dans la même direction.

Des points communs existent entre la céramique du site et certaines formes ségusiaves. La céramique de type Besançon, qui représente environ 5 % de la vaisselle, provient d'Auvergne.

Les amphores gréco-italiques et Dr. 1A sont importées dans des quantités relativement importantes (160 individus au minimum) mais la céramique campanienne est quasiment absente du site (un tesson en campanienne A).

Conclusion

L'habitat, implanté sur un léger relief, permettait à ses occupants d'être à l'abri de la majorité des crues de la Loire. Les voies de communication des bords du fleuve permettaient aux artisans d'écouler leurs produits et de s'approvisionner tant en matières premières qu'en denrées alimentaires. Une occupation synchrone, marquée essentiellement par des fragments de poterie, se

retrouve dans le lotissement du Puy-Cuisy à 90 m de distance du site. Cette occupation est située à une altitude de 70,50 m environ. Le choix de cette cote semble être un élément prépondérant dans le choix du lieu d'implantation de l'habitat. Il est probable que le site a occupé toute l'éminence de la Motte à partir de ce niveau. En suivant cette hypothèse, il pourrait s'étendre selon un axe nord-est - sud-ouest et couvrir environ 7 hectares.

La partie fouillée de l'agglomération laténienne de Blois est occupée dès le milieu du III^e s. av. J.-C., ce qui est le cas pour de nombreuses agglomérations ouvertes. Cette occupation ne connaît pas de hiatus jusqu'à l'abandon du site dans les années 80-70 av. J.-C., début de l'occupation identifiée sur le promontoire situé à 1 600 m au nord-est du site, sur la rive droite de la Loire. Le mobilier issu de la fin de l'occupation de la Croupe est identique à celui de la première phase d'occupation du Promontoire, ce qui montre que les deux sites ont coexisté, au moins pendant une courte période. Le processus de déplacement d'un habitat de plaine vers une hauteur est connu pour plusieurs sites tels que Levroux, Aulnat et Bâle. On peut donc s'interroger sur l'éventuelle migration des occupants de la Croupe vers le Promontoire au début du I^{er} s. av. J.-C. Pour répondre à cette question, il faudrait disposer de plus de données chronologiques concernant la période d'installation sur le Promontoire, pour s'assurer que cette occupation n'est pas aussi ancienne que celle de l'agglomération artisanale de plaine.

Nicolas Peyne

Gallo-romain

BLOIS 40-42 rue Florimond-Robertet

L'opération archéologique consiste en une simple surveillance de terrassement de la surface prescrite (1011 m²) jusqu'à la cote 70 m NGF, soit un nivellement du terrain à 0,50 m au-dessus du toit de la stratification antique. L'apport de cette opération archéologique demeure modeste dans son résultat, limité à la reconnaissance par un sondage d'observation de l'extension des vestiges jusqu'à la limite nord du site, à l'amorce du coteau sur laquelle est établie la rue Florimond-Robertet percée à la fin du XIX^e s. Les cinq diagnostics archéologiques réalisés dans le secteur depuis les années 2000 ont tous permis la reconnaissance d'une occupation plus ou moins dense en le milieu du I^{er} et le milieu du II^e s. Conformément aux découvertes anciennes, il apparaît

que ce secteur périphérique occidental de la ville antique fut essentiellement dédié à l'activité artisanale, le long de la voie Orléans-Tours dont le tracé supposé se confondrait à l'actuelle rue du Foix qui longe la Loire sur sa rive droite. La construction en amont d'un premier pont jeté sur la Loire, au milieu du II^e s., attestant le dynamisme édilitaire de la cité qui ouvre ainsi un nouvel axe de communication, aurait provoqué l'abandon dès cette époque de ce secteur ouest éloigné de ce nouveau pôle d'attraction, à l'origine sur l'autre rive de l'actuel quartier de Vienne.

Raphaël de Filippo

Époque moderne

BLOIS 13b rue des Ponts Chartrains

Une fouille de sauvetage urgent a été prescrite par le SRA Centre sur un bâtiment voué à être démoli dans le cadre d'un vaste projet immobilier. Ce bâtiment réputé être du XVIII^e s. présentait, en effet, des ouvertures aux modénatures attribuables au XV^e s. L'intervention, menée sur

une durée très courte, a permis de confirmer que l'édifice était bien construit au début du XVI^e s. mais qu'il s'insérait dans un contexte bâti comportant des vestiges attribuables au XIII^e s. Ce bâtiment est aujourd'hui dans un bon état de conservation et la plus grande partie de ses

ouvertures correspondent aux équipements d'origine. Le bâtiment comprend dès l'origine un niveau de caves voûtées, un rez-de-chaussée, un étage noble et un comble à charpente apparente. L'accès à l'étage se faisait par une cage d'escalier hors-œuvre, adossée à la façade orientale. La charpente et les structures planchéifiées sont également homogènes et d'origine. Elles ont fait l'objet d'une campagne de datation par dendrochronologie qui donne une saison d'abattage 1511-1512. au XVIII^e s., le programme de cet édifice est modifié pour le transformer en immeuble de rapport. Une cage d'escalier en bois, rampe sur rampe avec main-courante sur balustres, est

créée en position centrale et dessert des appartements indépendants. Il faut attendre le XIX^e ou le XX^e s. pour que ces appartements soient réunis et que le bâtiment n'accueille qu'une seule famille. L'intervention archéologique menée en urgence sur ce bâtiment a ainsi permis de montrer la présence d'un site au potentiel archéologique indéniable, correspondant à un programme de logis avec dépendances encore inconnu pour la ville de Blois et témoignant d'une extension du bâti en rive gauche inédit.

Victorine Mataouchek

Moyen Âge
Époque moderne

CHAMBORD

Barrage de la Fosse des Ysles

Époque contemporaine

La découverte, localisation, description

La présence de pierres sur les deux rives du Cosson actuel semble avoir été de longtemps connue. Les basses eaux de 2007 permettent un diagnostic : ce qui barre une vallée est un barrage. L'ouvrage se situe dans le parc de Chambord, entre le château et le mur du parc, côté est. Le Cosson actuel, canalisé, coule entre deux berges artificielles, surélevées par rapport au fond de la vallée. Côté rive droite, un petit canal (égout) récupère les eaux du versant.

Archives

La visite de 1547. Le texte (A.N. Q1 463) parle clairement de la métairie des Ysles ; « les visiteurs se dirigent vers Saint Dyé et doivent traverser le Cosson ». Le non signalement de l'ouvrage laisse entendre qu'il était déjà abandonné.

Le plan de 1745 (Plan géométral de la Principauté de Wagram, château de Chambord, salle 143), dernier témoignage d'une rivière sauvage dans cette partie du Parc, montre un Cosson partagé en trois bras. de 1745. Le plan de 1787 montre le Cosson tel qu'aujourd'hui. Cette partie du Cosson a été redressée entre 1745 et 1787.

Morphologie du barrage

On note, du nord au sud, un épandage de blocs calcaires, suivi d'une maçonnerie élevée d'1,5 m, puis d'une autre zone éboulée jusqu'au petit canal. Celui-ci donne l'opportunité d'une coupe transversale. La maçonnerie est en élévation. La longueur de cette partie est de 12 m, sur les 48 m jusqu'à la rivière. La maçonnerie se compose d'un noyau de pierres calcaires et de mortier de chaux reposant sur un socle en béton de chaux. Le côté ouest se parement de deux assises bâties en pierres équarries, encore en place sur 8,4 m de long. Le côté est en est privé. Les pierres de parement sont rares sur l'ensemble de l'ouvrage. L'est délivre une quantité significative de tuiles (16 kg) et des tessons de céramique culinaire (76 tessons) ainsi qu'une lame de couteau (partie distale). Une maison était édiflée en ce côté de la maçonnerie.

Des trous de poteaux, d'un diamètre de 7 à 12 cm, bordent le côté est sur une longueur de 7,6 m ; 16 emplacements ont été localisés. La disposition est irrégulière. Certains sont enchâssés dans le mortier ; la plupart sont en limite. On distingue parfois le négatif de l'écorce. Ils évoquent un entrelacement destiné à contenir le mortier lors de la construction.

Lors de la poursuite du dégagement vers le sud, une anomalie se présente : la maçonnerie s'écarte vers l'ouest (comme à chaque bief). Un secteur est dégagé sur une largeur d'1,5 m, sans que soit trouvée l'extrémité. Une bande d'1,5 m de long vers le sud est ensuite mise au jour, dans l'axe du barrage. La cote Z de cette extension se situe autour de 76 m, valeur du fond du bief 2 (partie sud). L'hypothèse d'un bief au sud immédiat de la partie en élévation est possible. La maison serait alors un moulin.

La berge sud (rive gauche)

Le contraste entre les deux rives est saisissant. Rien en rive droite. Rive gauche, une maçonnerie de dix mètres de long, probable reliquat sud d'un autre bief de régulation présent à l'origine. Canaliser le Cosson entre deux berges rehaussées supprimait les anciens passages d'eau, c'est-à-dire les deux biefs cités ainsi qu'un autre point de débordement, plus au sud.

On retrouve les 3 rivières du plan de 1745.

Supprimer deux bras impliquait que l'ouverture existante fut agrandie. Cette nécessité explique la disparition de la rive droite du bief, élargie pour le Cosson actuel.

Datation

Aucun élément céramique n'est antérieur au XIV^e s. La présence de quelques grès tire le lot vers le XV^e. La période d'occupation du site serait donc XIV^e - XV^e s.

Un charbon (prébief1) permet une analyse 14C : âge calibré 1329 à 1450 apr. J.-C., probabilité maximum : 1396 à 1450.

Conclusion

Ouvrage en pierre, le barrage des Ysles reste une singularité. Si l'on tente une description résumée du site, on compte : un barrage de toute la largeur de l'ancienne vallée du Cosson, la présence de deux bâtiments, l'un à l'extrémité nord (possible moulin), l'autre (un moulin) au centre de l'ouvrage, l'existence de plusieurs biefs, l'un dans le lit du Cosson actuel, un autre submersible (B1), un troisième (B2), incluant un seuil et une chute. Ce barrage paraît avoir été construit d'une pièce. La maçonnerie est homogène.

Le bloc large de la zone centrale, section 2 comprise, témoigne de l'élaboration de la conception et du défi re-

levé. Il s'agissait de bâtir dans une zone marécageuse une plate-forme en pierre, accueillant moulin(s) et bief(s) moteur(s). Les éléments récents de cet ensemble sont les travaux opérés entre 1745 et 1787 pour la régularisation du cours du Cosson : les opérations de fouille pourraient se prolonger sur la berge sud pour confirmer l'hypothèse d'un bief à cet endroit, mais aussi au nord, entre la partie en élévation et le petit canal : cet espace était-il ou non occupé par un quatrième bief ? Ce qui renforcerait l'hypothèse que la maison nord soit aussi un moulin.

Louis Magiorani

Âge du Fer

CONTRES

Gallo-romain

Déviations de Contres (tronçon 3 - secteur 1), les Maisons Rouges, Baldu

Cette fouille de 3600 m², motivée par la mise en place d'une déviation routière, s'est déroulée sur la commune de Contres dans le Loir-et-Cher durant le mois de mars 2011. Elle a permis de mettre au jour des vestiges archéologiques datés de La Tène finale jusqu'à l'époque contemporaine. L'évolution de la nappe phréatique a eu des conséquences sur l'environnement et l'occupation du site.

Le vestige le plus ancien est un enclos fossoyé de La Tène finale, dont seul l'angle sud-est a été fouillé. Malgré le fait qu'aucune trace de bâtiments en relation avec celui-ci n'ait été détectée, le mobilier archéologique rejeté au sein du fossé atteste que cet enclos avait une fonction d'habitat. Le niveau de la nappe souterraine, ainsi que celui de la rivière de la Bièvre toute proche, devaient être suffisamment bas pour permettre l'implantation et le fonctionnement de cet établissement.

Par la suite, un réseau parcellaire peu dense, daté de la période de transition entre La Tène finale et le gallo-romain précoce, se met en place. L'abandon du site d'habitat a probablement été motivé par une remontée des eaux souterraines au profit d'une simple exploitation des terres agricoles.

La période antique est marquée par une densification du réseau parcellaire et par la mise en place d'aménagements au sein d'une dépression naturelle exploitée en tant que « mare ». En effet, les empièvements repérés en périphérie de cette structure permettaient d'en faci-

liter l'accès, tant pour les hommes que pour le bétail. Par contre, la fonction exacte d'un ensemble de trous de poteau présent au nord de cette structure n'a pas pu être déterminée. En tout état de cause, le niveau de la nappe phréatique devait être sensiblement le même que de nos jours quand ces installations ont été mises en place.

Les périodes médiévale, moderne et contemporaine concernent principalement des réseaux parcellaires liés à l'exploitation des terres agricoles. Ils ne semblent pas avoir subis de modifications majeures jusqu'au XIX^e s., car ils sont encore visibles sur le cadastre napoléonien de 1816 et trouvent encore des relations avec l'actuel découpage cadastral. Le seul vestige notable est un puits daté des XIV^e-XV^e s. dont la simple présence valide le fait que l'eau de la nappe phréatique devait être à un niveau beaucoup plus bas qu'aujourd'hui lors de sa mise en fonction.

Cette fouille a été l'occasion d'appréhender la mise en place et l'évolution des exploitations anthropiques en milieu humide. L'étude des vestiges mis au jour permet de cerner les différents moments où le niveau de l'eau était suffisamment bas pour que l'homme puisse exploiter et/ou habiter sur les lieux. Le faciès de ces occupations est donc directement lié aux modifications environnementales engendrées par les fluctuations de la nappe phréatique et de la rivière de la Bièvre.

François Cherdo

Le site les Fosses Plates à Contres est localisé en fond de vallon, sur la rive gauche de la Bièvre, à une altitude voisine de 102 m NGF. Cette rivière s'écoule actuellement d'est en ouest.

Les populations se sont judicieusement installées en bordure de cette zone humide, l'accès à l'eau, ressource élémentaire, étant facilité par la présence d'une nappe phréatique affleurante. La fouille a été motivée par la découverte, lors du diagnostic mené en 2010, d'une concentration de structures très diversifiées et dans un très bon état de conservation général. Elles sont toutes datées de la fin de l'âge du Bronze (fin IX^e s. av J.-C.). Une superficie de 1900 m² a été ouverte. Les vestiges détectés, une quarantaine de structures d'activités domestiques environ illustrent la présence d'au moins une unité à vocation agropastorale dont il est difficile d'estimer la taille, l'emprise de la fouille correspondant à une bande de 20 m de largeur et d'environ 100 m de longueur.

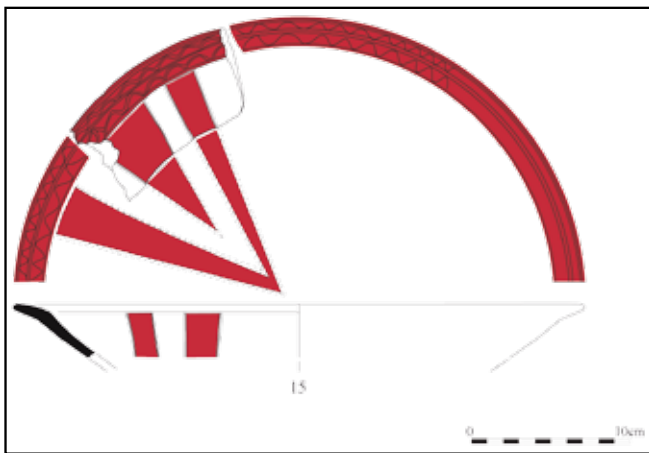
Fait assez rarissime dans la région Centre pour la période considérée, un puits alimentant la population en eau potable a été dégagé. De faible profondeur, il n'a pas nécessité un investissement collectif important pour son creusement. Il est associé à plusieurs structures de combustion et de vidange de foyer qui résultent, semble-t-il, de diverses activités domestiques et/ou artisanales au-

tour du feu. Les restes isolés ne permettent toutefois pas d'appréhender véritablement leurs fonctions primaires, bien que ce type de structures soit dévolu à des activités multiples. La présence de faisselle évoque en revanche la fabrication de fromages, fait d'ailleurs confirmé par l'étude archéozoologique montrant une forte variation des âges d'abattage du bétail.

Les activités agricoles sont illustrées par une petite aire d'ensilage dévolue au stockage des céréales et deux petits greniers sur plate-forme, réservés quant à eux, au séchage des récoltes. Ces derniers possèdent des modules assez semblables et une emprise au sol inférieure à 10 m².

En revanche, aucun indice tangible ne permet encore une fois d'identifier la maison d'habitation, mais il n'est pas certain qu'elle soit située sur l'emprise ouverte. L'intervention archéologique a donc confirmé la présence d'une occupation à vocation agropastorale de la fin de l'âge du Bronze sur une commune où les sites et les indices de sites attribuables à l'âge du Bronze de manière générale sont par ailleurs très nombreux, témoignant ainsi de l'implantation ancienne d'une population sédentaire prospère.

Hélène Froquet-Uzel



Contres, les Fosses Plates, fragment d'assiette à marli à décor complexe découvert dans la structure F238, US 1028 (H. Froquet-Uzel, Inrap)



Contres, les Fosses Plates, coupe est-ouest du puits 239 (H. Froquet-Uzel, Inrap)

LASSAY-SUR-CROISNE

La Charmille, voie communale n°9

Pendant l'hiver 2011 une fouille archéologique réalisée en Sologne, près de Romorantin a permis l'étude d'une occupation carolingienne diffuse, remaniée en un site fossoyé médiéval circulaire. Aucun emmottement n'a été identifié, la plate-forme centrale est à la même altitude que les terres extérieures au fossé défensif. Occupée du XI^e au XIII^e s., les comblements fouillés n'ont révélé aucun mobilier marqueur d'un statut social élitair. Toutefois la morphologie des vestiges indique bien une implantation qui peut correspondre aux toutes premières strates d'une élite sociale médiévale. Lors de changements cli-

matiques entraînant des périodes d'inondations de plus en plus fréquentes, le site est abandonné.

Une occupation des XIV^e - XV^e s. a été observée en périphérie du village, avec notamment une activité d'extraction d'argile qui devait fonctionner avec des ateliers de fabrication de matériaux de construction en terre cuite signalés dans les archives.

Matthieu Munos

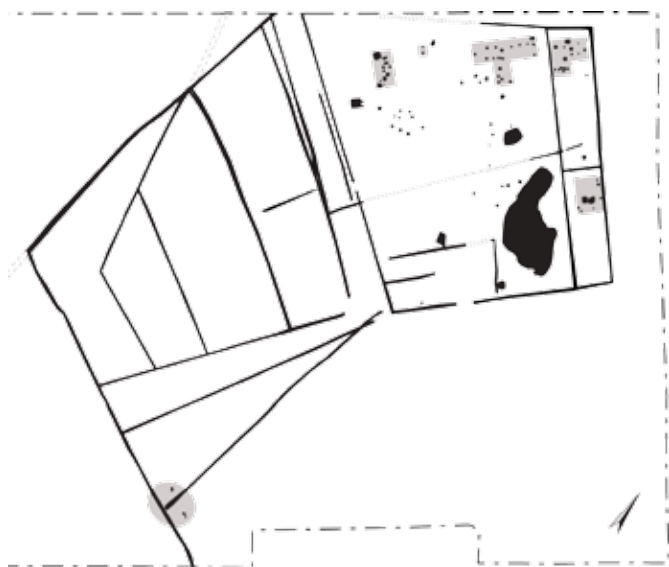
MER

ZAC des Portes de Chambord, Beaudisson

Cette fouille de 32 500 m², qui précède l'aménagement d'une ZAC, a permis d'observer des traces d'occupations de la période protohistorique, dont une section d'enclos fossoyé de La Tène finale, de relever les plans complets d'un établissement rural du I^{er} s. apr. J.-C. - à double enclos accolés, l'un dédié à l'habitat, l'autre à vocation agropastorale - d'une villa des II^e - III^e s. apr. J.-C. (pars

urbana, pars rustica, parcellaire et enclos funéraire), présentant des traces de réaménagements au IV^e s. apr. J.-C., ainsi qu'un grand bâtiment et des structures de stockage de la période carolingienne (X^e - XI^e s.).

Fabrice Couvin



Mer, Beaudisson, l'établissement du I^{er} s. apr. J.-C., éch 1/2 000



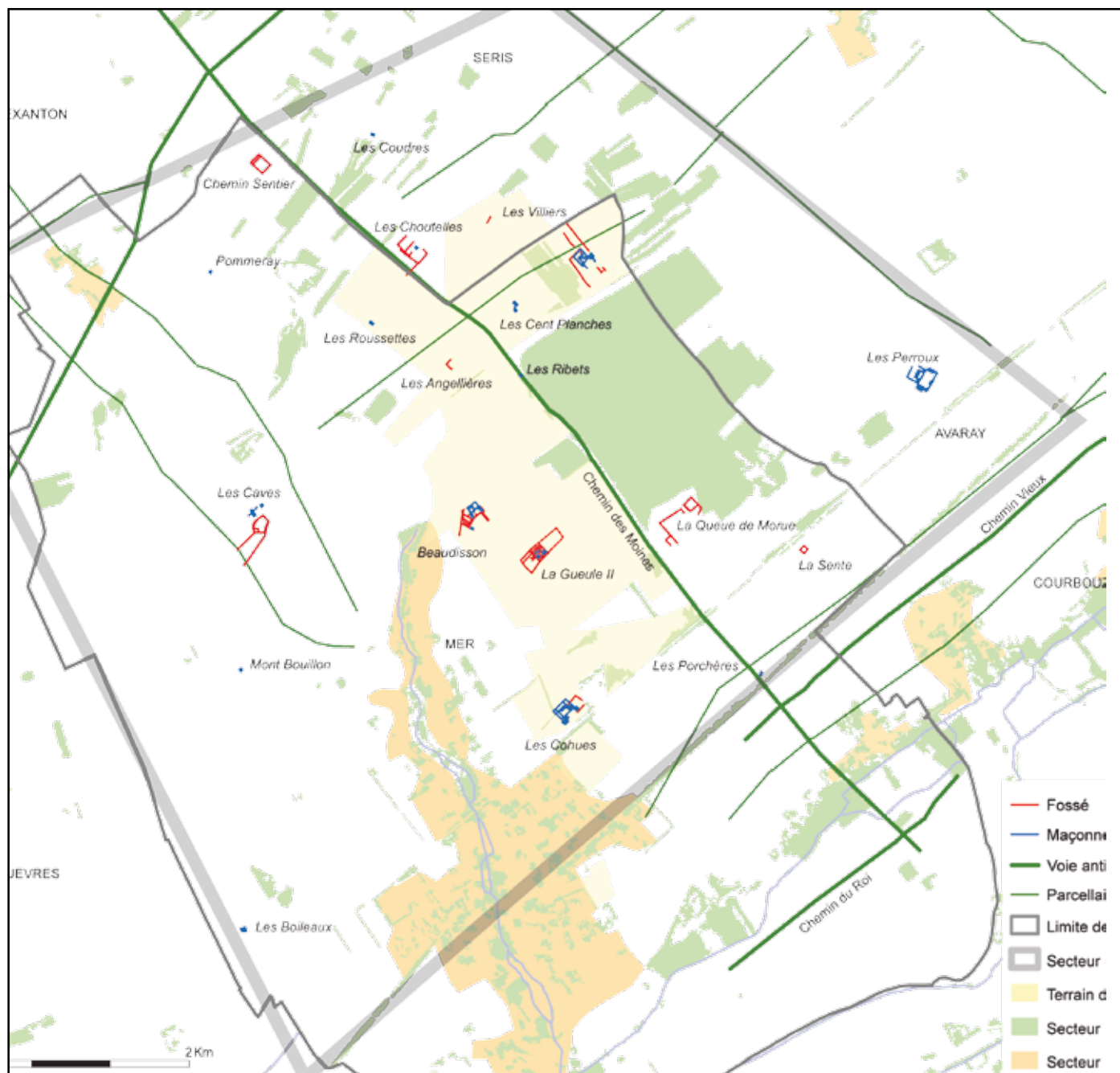
Mer, Beaudisson, la villa des II^e-III^e s., éch 1/2 000.

Cette fouille de 28 160 m², qui précède l'aménagement d'une ZAC, a permis de relever les traces de vestiges diffus datés du Néolithique ancien, de La Tène ancienne et moyenne.

Elle livre également les plans les plus souvent complets d'établissements à vocation agropastorale qui se succèdent depuis La Tène finale jusqu'au IV^e s. apr. J.-C.

Ces résultats peuvent être mis en perspective grâce aux résultats d'une étude documentaire réalisée à l'échelle du territoire de la commune, soit plus de 26 km², ceci pour les périodes allant de la Protohistoire au haut Moyen Âge.

Fabrice Couvin



Mer, localisation des établissements protohistoriques et antiques relevés à l'échelle du plateau de Mer (F. Couvin, Inrap)

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Quartier Marescot, Médiathèque

L'étude de bâti, menée dans le cadre d'un sauvetage urgent, a montré qu'une partie de l'élévation du mur sud de la nef de l'église du couvent des Augustins, édifié dans la première moitié du XV^e s., subsiste toujours en élévation. Certains aménagements originels ont été clairement identifiés. Une niche liturgique avec étagère murale, bassins, décor peint et un arc brisé au contour trilobé, est notamment assez bien préservée. À proximité de cette dernière, l'arrachement vertical d'une maçonnerie semble indiquer l'amorce du chevet qui possédait

peut-être une largeur réduite par rapport à celle de la nef. L'analyse du bâti a, par ailleurs, révélé que l'essentiel des modifications (perçements et remaniements des baies) est attribuable aux XIX^e et XX^e siècles. Le parement intérieur de la nef a été transformé en une façade, dépendante d'un bâtiment adossé, implanté à l'emplacement de l'aile nord du cloître du complexe religieux.

Gaël Carré

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Quartier Marescot, Médiathèque (couvent des Augustins)

L'opération de sauvetage urgent à Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher) a concerné le couvent des Augustins fondé en 1427. Les résultats ajoutés à ceux d'une opération de diagnostic archéologique en 2004 ont permis de proposer une restitution du cloître et d'entraîner l'aména-

gement intérieur d'un des bâtiments conventuels utilisé par les moines jusqu'en 1790 ; bâtiment qui pourrait précéder la création du couvent.

Mathias Cunault

MONTRICHARD

Château

Le château de Montrichard est une forteresse seigneuriale du début du XII^e s. constituée de deux enceintes abritant une cour haute et une cour basse, dominées par une tour maîtresse carrée à contreforts, elle-même protégée par sa chemise. Cette forteresse a été bâtie sur un éperon rocheux naturel qui domine la ville et la rivière du Cher ; les murailles suivent la déclivité du terrain.

totallement Montrichard ainsi que sa « tour forte ». Dans les années qui suivent, et jusqu'en 1205, le château est successivement dans le domaine royal (1188-1189 puis à partir de 1194) et dans le domaine Plantagenêt (1189-1194). En 1199, après la mort de Richard Cœur de Lion, son frère Jean sans Terre revendique la Touraine. Durant cette période, le château reste donc en état de siège.

Une première forteresse, appelée oppidum ou castrum dans les textes, a été construite par le comte d'Anjou Foulques Nerra entre 1005 et 1007, quelques années après la tour de Montbazou (1004) et celle de Langeais (995-996). Son emplacement n'est pas connu mais les vestiges d'une motte et d'un large fossé au pied de la chemise nord de la tour semblent pouvoir y être associés.

Entre le XIII^e et le XVI^e s., on construit de vastes logis à trois étages au pied du donjon, à l'intérieur de l'enceinte castrale, face à la ville et au Cher mais le château est abandonné dès le XVII^e s.. Il ne reste que quelques pans de murs de ces logis suite à leur effondrement au XVIII^e s. Une étroite tour circulaire (diamètre 5,70 m), abritant un escalier en vis desservant les étages du logis, et une petite salle voûtée avec cheminée et coussièges à chaque étage, était encore accolée à la chemise du donjon jusqu'à sa démolition par un obus français en 1940.

En 1110, Hugues 1^{er}, seigneur de Montrichard et d'Amboise, vassal de Foulques IV le Réchin, y fait construire une turre et une aula en pierre après s'être emparé de la forteresse occupée par Albéric de Montrésor, descendant du seigneur de Montrichard sous Foulques Nerra.

L'objectif de cette première campagne, d'une durée de 3 mois, était de faire un relevé topographique des vestiges du château pour disposer d'un plan au sol et d'une élévation de toutes les maçonneries afin de comprendre la topographie du site. Il n'y avait, jusqu'à présent, aucun plan précis du château, celui-ci n'ayant jamais fait l'objet d'une étude de bâti exhaustive. Quelques articles ont été publiés (Lesueur, 1926/ Deyres, 1974/Deyres, 1981), plus récemment sur la tour maîtresse (Impey, 2000). Ce

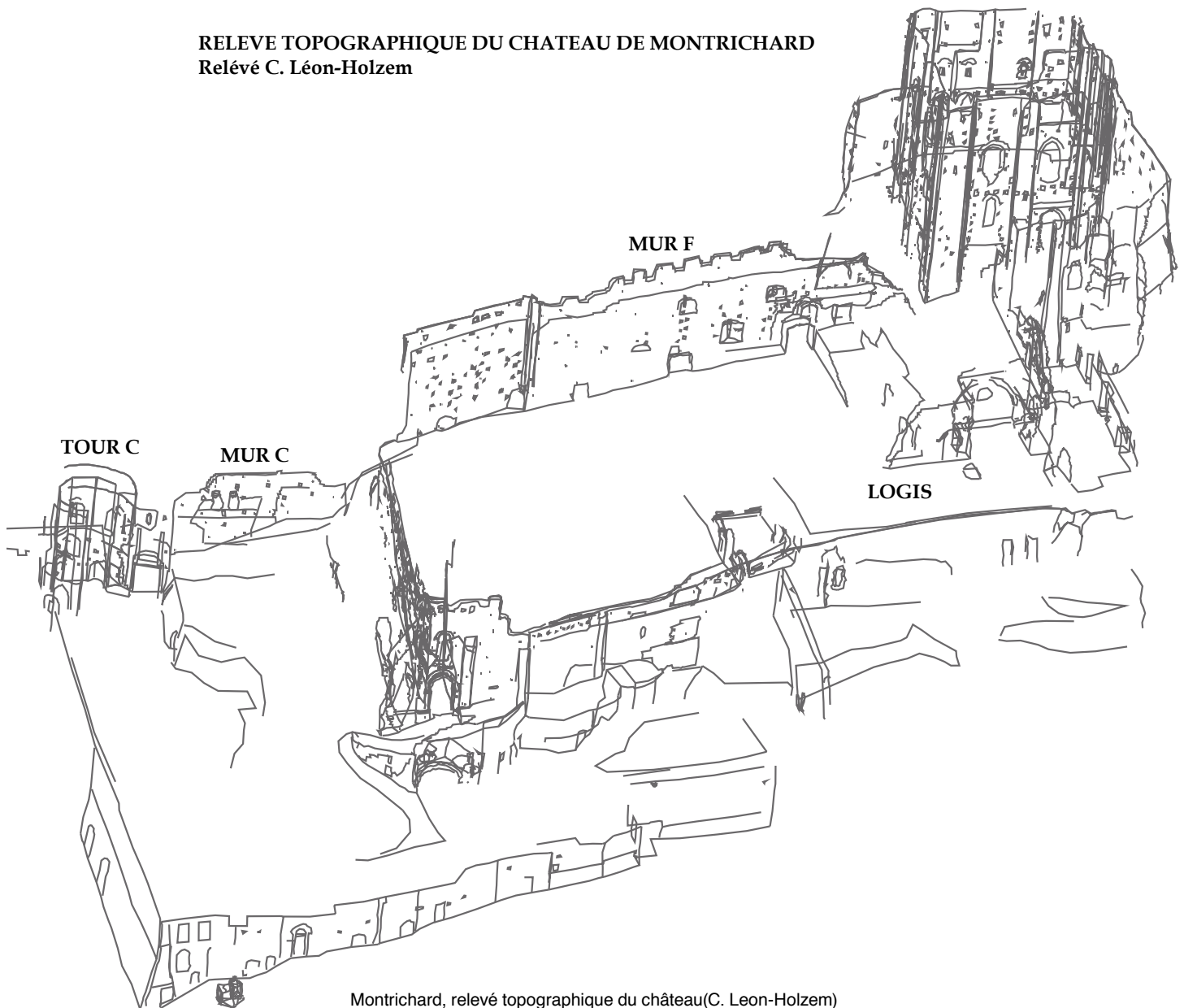
En 1188, Philippe Auguste assiège Montrichard qui appartient alors à Henri Plantagenêt, roi d'Angleterre et comte d'Anjou. D'après Guillaume le Breton, le château est alors constitué d'une « tour forte » et de « hautes murailles » mais le roi « renverse toute la citadelle » (arcs dans le texte). Selon Rigord, Philippe Auguste détruit

dernier a montré qu'il s'agit bien de la turre construite au début du XII^e s. et qu'elle n'a pas été entièrement détruite lors du siège de 1188.

Si la tour maîtresse a fait l'objet d'un relevé détaillé, l'objectif n'était donc pas d'en faire une étude approfondie, d'autant que de très nombreux remaniements ont été mis en évidence. L'étude de cette tour n'étant pas achevée, nous ne présentons ici que les résultats de l'étude de bâti des deux enceintes castrales.

Le relevé a été effectué à l'aide d'un tachéomètre laser associé à une couverture photographique exhaustive du château. Après redressement, sur le canevas topographique, les orthophotos ont servi de support aux relevés de bâti palliant ainsi l'absence d'échafaudage et la hauteur importante des murs. Seuls les logis n'ont pas fait l'objet d'un relevé par orthophoto car cela n'était pas prévu durant cette campagne.

RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE DU CHATEAU DE MONTRICHARD Relève C. Léon-Holzem

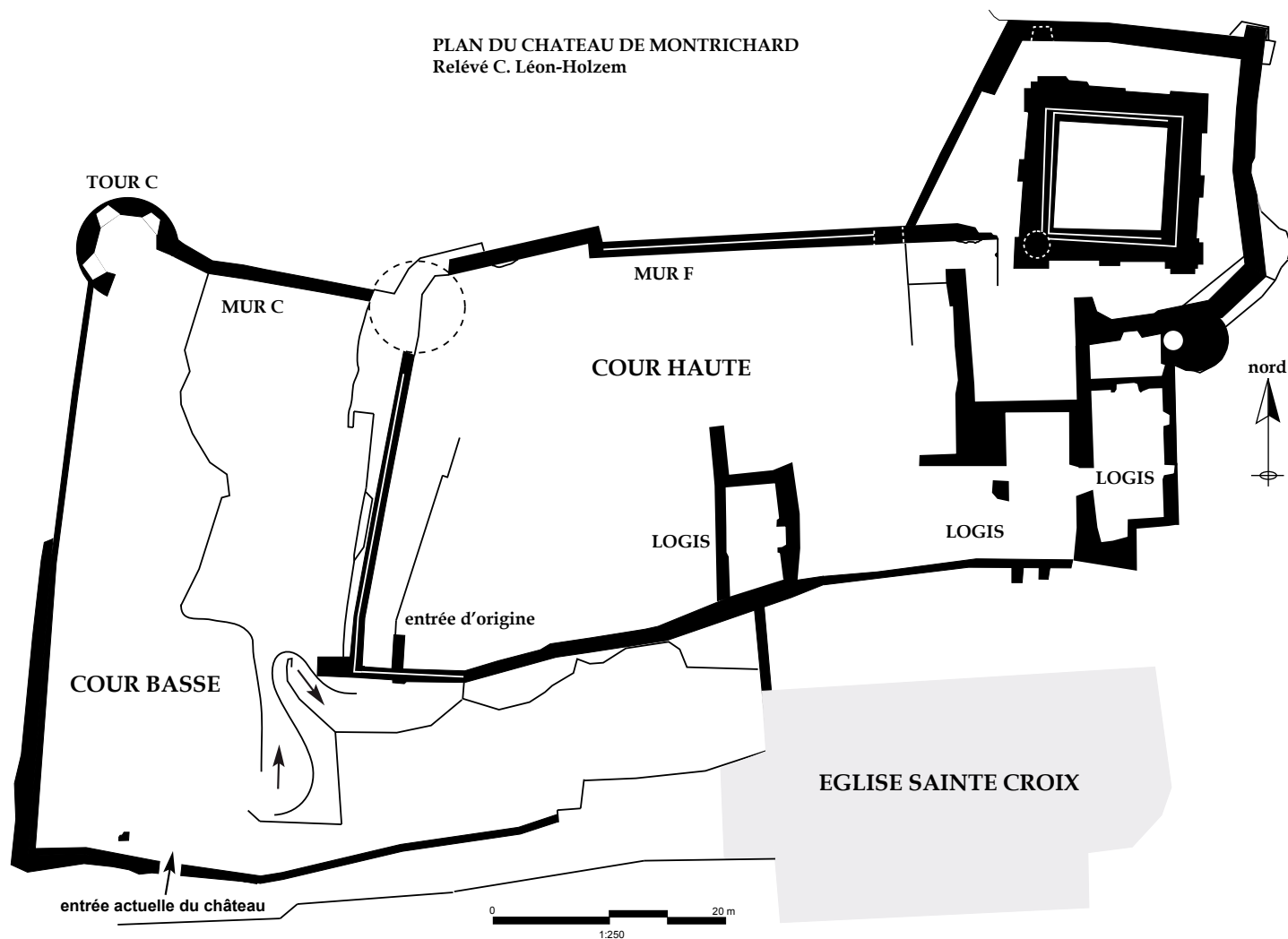


Montrichard, relevé topographique du château(C. Leon-Holzem)

Il apparaît d'abord que la cour basse du château n'existait pas encore au Moyen Âge et que la forteresse se cantonnait alors à la cour haute et à sa tour maîtresse. Dans l'enceinte basse, seule la tour C date du début du XIII^e s. Il s'agit d'une tour circulaire à l'extérieur et de plan octogonal à l'intérieur, d'un diamètre de 8,80 m, flanquée de deux niveaux d'archères à niches à étrier triangulaire qui permettent de la dater des années 1200 lorsque Montrichard appartenait au domaine Plantagenêt. Elle est par ailleurs mentionnée dans une charte dès 1218.

On retrouve ce système d'étrier sur les tours en amande construites par Richard Cœur de Lion au château de Loches. À l'origine, cette tour appartenait à l'enceinte urbaine construite sous les Plantagenêt à la fin XII^e-début XIII^e s. La description des tourelles de cette enceinte, avant leur démolition à la fin du XVIII^e s., correspond parfaitement à la tour C. Quant au rempart qui reliait la tour C à l'enceinte haute du château, seule une partie du mur primitif est encore visible à l'est tandis qu'à l'ouest il a été reconstruit, au début du XVII^e s., avec le percement

PLAN DU CHATEAU DE MONTRICHARD
Relévé C. Léon-Holzem



Montrichard, plan du château (C. Leon-Holzem)

d'une porte à pont-levis à flèches non défensive. À cette époque, la cour basse du château était utilisée comme jardin par le seigneur de Montrichard qui résidait dans son hôtel particulier construit au pied de la muraille ouest du château (aujourd'hui « l'hôtel d'Effiat »). Les textes révèlent que le reste de la cour basse existait à la fin du XV^e s. C'est là que se trouve l'actuelle porte d'entrée du château mais, au Moyen Âge, la porte fortifiée se trouvait plus haut, au niveau de la cour haute. Elle ne présente presque plus, aujourd'hui, d'éléments défensifs. C'est donc à la fin du Moyen Âge que la topographie générale du site change avec l'apparition de cette cour basse à usage non défensif. Notons également que les quelques pans de murailles de l'enceinte urbaine qui subsistent aujourd'hui dans la ville datent du XV^e s.

Dans la cour haute du château, la muraille nord (mur F), la mieux conservée, présente de nombreux remaniements datables des XII^e-début XIII^e s. et notamment de la guerre entre Philippe Auguste et les Plantagenêt. La partie est du rempart a d'abord été entièrement reconstruite avec percement d'une fenêtre surmontée d'un arc en tiers-point. C'est à cet emplacement que se trouvait le système défensif (entièrement disparu) qui protégeait l'accès à la tour maîtresse. Dans une deuxième phase,

ce mur primitif, d'une hauteur d'environ 6 m (le sol était plus bas à l'origine), a été surélevé sur 5,50 m avec la construction d'un étroit chemin de ronde crénelé et de hourds. Peu de temps après, six archères ont été aménagées assez grossièrement dans la partie ouest du mur. Il n'y a en pas à l'ouest, car des bâtiments étaient adossés à ce mur. Cinq sont des archères à niche de la fin du XII^e-début XIII^e s., de style Plantagenêt. La sixième est une archère à ébrasements triangulaires, sans niche, caractéristique des fortifications royales françaises. Toutes ces archères ont été percées à la fin du XII^e s. pendant la courte période où le château a été tantôt dans domaine royal, tantôt dans le domaine Plantagenêt. À une époque plus tardive, l'une des archères haute a été condamnée afin qu'un bâtiment soit adossé à la muraille. La fenêtre en tiers-point a également été bouchée et une autre porte a été percée au niveau du sol de la cour.

D'autres campagnes seront nécessaires pour poursuivre l'étude architecturale du château et notamment de la tour maîtresse. Des sondages archéologiques dans la cour haute permettront d'évaluer le potentiel archéologique du site.

Cécile Léon-Holzem

MUIDES-SUR-LOIRE

rue des Flénats

L'opération de fouille menée sur la parcelle 168 du Bas-du-Port-Nord à Muides-sur-Loire fait suite à une longue série d'interventions sur le coteau est du bourg, ayant fait l'objet d'un zonage archéologique. En dehors d'une fouille programmée menée depuis 1989, de nombreuses parcelles constructibles ont donné lieu à des opérations préventives dont certaines (ZE 19) sont immédiatement attenantes à la parcelle 168.

Le contexte archéologique était donc bien connu, notamment après le diagnostic de 2005. Il révélait une occupation gallo-romaine importante ainsi que des occupations néolithiques et épipaléolithiques surtout piégées dans une dépression d'axe nord-ouest/sud-est qui concernait essentiellement le nord de notre emprise.

Diverses modifications de l'aménagement prévu ont abouti à l'abandon du projet de fouille sur la partie nord de l'emprise, rendant ainsi caduque toute possibilité d'exploiter les niveaux préhistoriques de la dépression sableuse.

Le projet de fouille s'est donc déplacé vers l'occupation romaine du site qui est apparue d'abord sous forme d'épandages de mobiliers et de tuiles dont la fouille a démontré qu'ils masquaient une série de calages de poteaux. Ces derniers forment selon les interprétations, un ou plusieurs plans de bâtiments légers qui semblent avoir réutilisé des éléments de couverture d'un bâtiment proche mais hors emprise. Un petit cellier maçonné a été ensuite dégagé et une série de grandes fosses a illustré les travaux d'extraction de matériaux du sous-sol.

La fonction de ce petit ensemble rural semble davantage liée aux activités artisanales ou à l'élevage, plutôt qu'à l'habitation. De futures opérations dans les parcelles alentour, non encore urbanisées pourraient compléter la vision trop partielle de cette fenêtre de taille réduite. Ces vestiges n'en constituent pas moins les premiers éléments construits découverts sur la commune de Muides-sur-Loire pour cette période.

Roland Irribarria

MUIDES-SUR-LOIRE

rue des Flénats, le Bas des Ports

Les fossés antique et moderne, déjà connus sur les parcelles adjacentes ont eu leur tracé complété par cette opération. Les projections stratigraphiques montrent un compactage des niveaux néolithique, mésolithique et paléolithique qui ne se dilatent légèrement qu'à l'aplomb de la dépression sableuse centrale de la fouille, tout en restant en contact.

L'opération s'est donc polarisée sur la surface de la zone déprimée, bénéficiant d'une prescription complémentaire pour atteindre les niveaux les plus profonds.

C'est l'occupation néolithique qui représentait l'objectif principal de la prescription. Par rapport au diagnostic et aux fouilles réalisées de part et d'autre de l'emprise, le fossé d'enceinte et sa palissade du Néolithique moyen 1 ont bien été retrouvés. Il présente sur l'emprise une interruption correspondant à une entrée du camp. Un bâtiment de plan original a été construit à l'intérieur du

camp près de l'entrée. Une fosse latérale de ce bâtiment livre l'essentiel du mobilier céramique et lithique, qui permettent de compléter les données sur l'occupation du Cerny-Chambon ancien.

Pour ce qui concerne le niveau Mésolithique il se réfère essentiellement au premier Mésolithique, mais la présence de quelques éléments plus récents permet de nuancer l'homogénéité du dépôt. Il n'existe aucune concentration de mobilier sur la surface fouillée.

L'occupation paléolithique présente des vestiges mieux conservés (remontages lithiques) autour d'une structure de combustion en creux. Les restes d'industrie lithique sont accompagnés de restes de faune chassée (cheval). Ils sont datés de l'Azilien récent.

Roland Irribarria

MUIDES-SUR-LOIRE

Rue de la Croix

Le diagnostic réalisé sur la parcelle 95-165 du Bas du Port-Sud à Muides-sur-Loire avait révélé trois occupations principales du site et un réseau de fossés lié à une voirie contemporaine. Deux occupations néolithiques (Néolithique moyen II et récent) sont présentes, sur un

même niveau et une zone d'atelier de débitage du Paléolithique final se situe à l'extrémité nord-est de l'emprise. L'occupation du Néolithique moyen II livre au moins deux plans partiels de bâtiments et une dizaine de fosses adjacentes. Le mobilier exhumé se rapporte à un groupe

culturel encore mal défini, dont les traits culturels trouvent des parallèles avec le Néolithique moyen Bourguignon et le Chasséen tardif. Le Néolithique récent est lui aussi représenté par un plan partiel de bâtiment, mais dont le matériel est assez pauvre.

L'atelier de débitage à objectif laminaire du Paléolithique final dont une partie avait déjà été exhumée au diagnostic a été mieux documenté. S'il appartient bien à la séquence de la fin du Tardiglaciaire et du début de l'Holocène, il est encore délicat de lui accorder une attribution plus précise.

Roland Irribarria

Époque moderne

Romorantin-Lanthenay le Grand Jardin - le centre hospitalier

Les recherches historiques menées pendant trois ans par Pascal Briost, Romano Nanni et Martine Vallon dans le cadre de la préparation du colloque « Léonard ingénieur, peintre et architecte de François I^{er} » ont permis de faire le point sur un projet d'aménagement de la ville des années 1516-1519 qui devait être confié par François I^{er} à Léonardo Da Vinci.

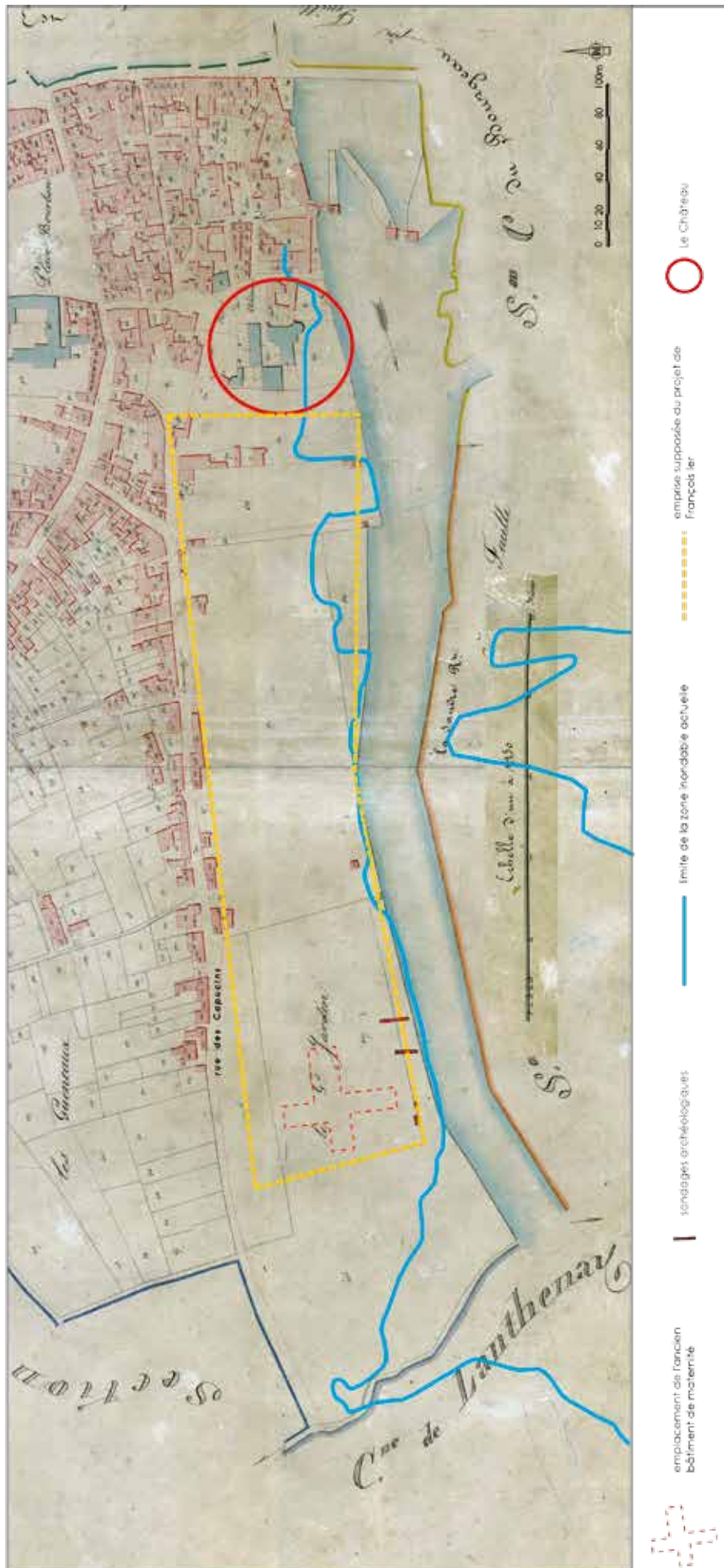
Un faisceau d'indices topographiques et historiques indiquent que ce projet avait été commencé en 1516 avec la réfection des routes principales de la ville et la création d'une importante levée de remblais pierreux. Les textes ont permis d'identifier l'emprise, ce qui a poussé à la réalisation de sondages archéologiques par une équipe de l'Inrap dans le cadre d'opération programmée.

Le site se trouve au lieu-dit Le Grand Jardin, à l'intérieur de l'actuel hôpital, à l'ouest de la ville sur la route entre Romorantin et Pruniers-en-Sologne. Il consiste en une plate-forme de 80 m nord-sud sur 250 m est-ouest, restée vierge de toute construction jusqu'à la fin du XIX^e s. Son extrémité orientale est formée par l'enclos de l'ancien château. La limite sud, le long des berges de la rivière, présente un talus important, résultat d'une levée de terre et le terrain se trouve en dehors des zones susceptibles d'être inondées.

Les dimensions sont conformes à celles indiquées sur les plans et des croquis dans les carnets de Léonardo (codex d'Arundel et codex Atlanticus) montrent un ensemble rectangulaire composé d'un palais précédé par une avant-cour au bord d'un cours d'eau. D'autres notes indiquent d'importants travaux hydrauliques destinés à assainir la ville et relier la Sauldre au Cher.

Trois sondages ont été réalisés afin d'observer la stratigraphie du talus qui délimite le site. Ils ont montré que la partie supérieure du talus et son profil escarpé proviennent de l'épandage des déblais issus de la construction de l'unité de maternité de l'hôpital au début des années 1980. Ces déblais ont une épaisseur de 0,75 à 1,60 m. En revanche, la stratigraphie indique également l'existence d'une phase de rehaussement du terrain par l'apport de 1 à 1,20 m de remblais stériles, scellés par un horizon de terre végétale. Les remblais ont été déposés entre le Moyen Âge et le XVII^e s. environ et la surface de terre végétale contient du mobilier indiquant une utilisation entre le XVIII^e et la fin du XIX^e s. La fourchette chronologique n'a pu être précisée, faute de mobilier. Les résultats des sondages ne permettent pas d'affirmer que ce talus soit le résultat des travaux préparatoires du XVI^e s. mais, ils ne vont pas non plus à l'encontre des indices topographiques et textuels.

Simon Bryant



Romorantin-Lanthenay, Le Grand-Jardin Centre hospitalier, localisation du site. Extrait du cadastre de 1827 (Section A2, la ville ouest) avec l'emprise supposée du projet de Léonardo Da Vinci et l'emplacement des sondages archéologiques.

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
45	Forêt d'Orléans	Patrick Baroni (BEN)		PRD		8247	2009	
45	Forêt d'Orléans	Patrick Baroni (BEN)		PRD		9824	2012	
45	Prospection aérienne, cantons de Beaune-la-Rolande et Bellegarde	Dominique Chesnoy (BEN)		PRD		8251	2009	
45	Prospection aérienne, cantons de Beaune-la-Rolande et Bellegarde	Dominique Chesnoy (BEN)		PRD		9022	2010	
45	Prospection aérienne, cantons de Beaune-la-Rolande et Bellegarde	Dominique Chesnoy (BEN)		PRD		9392	2011	
45	Prospection aérienne, cantons de Beaune-la-Rolande et Bellegarde	Dominique Chesnoy (BEN)		PRD		9740	2012	
45	Prospection aérienne, cantons de Beaune-la-Rolande et Bellegarde	Dominique Chesnoy (BEN)		PRD		10133	2013	
45	Prospection aérienne, cantons de Puiseaux, Malesherbes, Pithiviers, Outarville	Dominique Godefroy (BEN)		PRD		8248	2009	
45	Prospection aérienne, cantons de Puiseaux, Malesherbes, Pithiviers, Outarville	Dominique Godefroy (BEN)		PRD		9022	2010	
45	Prospections pédestres dans le secteur de Férolles	Eric Jan (BEN)		PRD		9024	2010	
45	Prospection Inventaire, secteur de Neuville-aux-Bois	Lucien Malnoury (BEN)		PRD		9842	2012	
45 008 072 AH	Artenay, ZAI Artenay-Poupry, La Route de Patay	Pascal Rieunier (PRIV)	20 23 26	SP	MA	9017	2011	1
45 022 023 AH	Batilly-en-Gâtinais, les Pierrières	Stephan Fichtl (SUP)	15	FP	FER	8200	2009	2
45 029 038 AH	Beaulieu-sur-Loire, Chemin rural n° 41 des Terres Paulmier	Philippe Jarret (BEN)		SD	GAL	8962	2010	3
45 050 006 AH	Boynes et Batilly-en-Gâtinais, le Haut-des-Bordes, les Pierrières	Stephan Fichtl (SUP)	15	FP	FER	9426 9816	2011	2
45 050 006 AH	Boynes, le Clos à Janlis	Emilie Roux (SUP)	15	FP	FER	9425	2011	2
45 050 029 AH	Boynes, La Porte de Puiseaux	Stephan Fichtl (SUP)	15	FP	FER	8940	2010	2
45 069 003 AH 45 228 001 AH	Chambon-la-Forêt et Nibelle, Relevé topographique du camp romain des Deux-Gardes	Cédric Duprez (EN)		PRD	MA	8244	2009	
45 075 018 AH	La Chapelle-Saint-Mesmin, Eglise Saint-Mesmin	Julien Courtois (COL)	23	SU	MA	10375	2013	4
45 075 025 AH	La Chapelle-Saint-Mesmin, Les Chesnats, Les Placeaux. Zone A nord (médiéval)	Bruno Zelig (PRIV)	20	SP	MA	8168	2009	5
45 075 026 AH	La Chapelle-Saint-Mesmin, Les Chesnats, Les Placeaux. Zone B-1 sud	Fabien Loubignac (PRIV)	15 20	SP	GAL MA	8435	2009	6
45 075 028 AH	La Chapelle-Saint-Mesmin, Les Chesnats et La Patrie Zone B-2 sud	Fabien Loubignac (PRIV)	15 20	SP	MA	8439	2011	7

Tableau des opérations autorisées

2009-2013

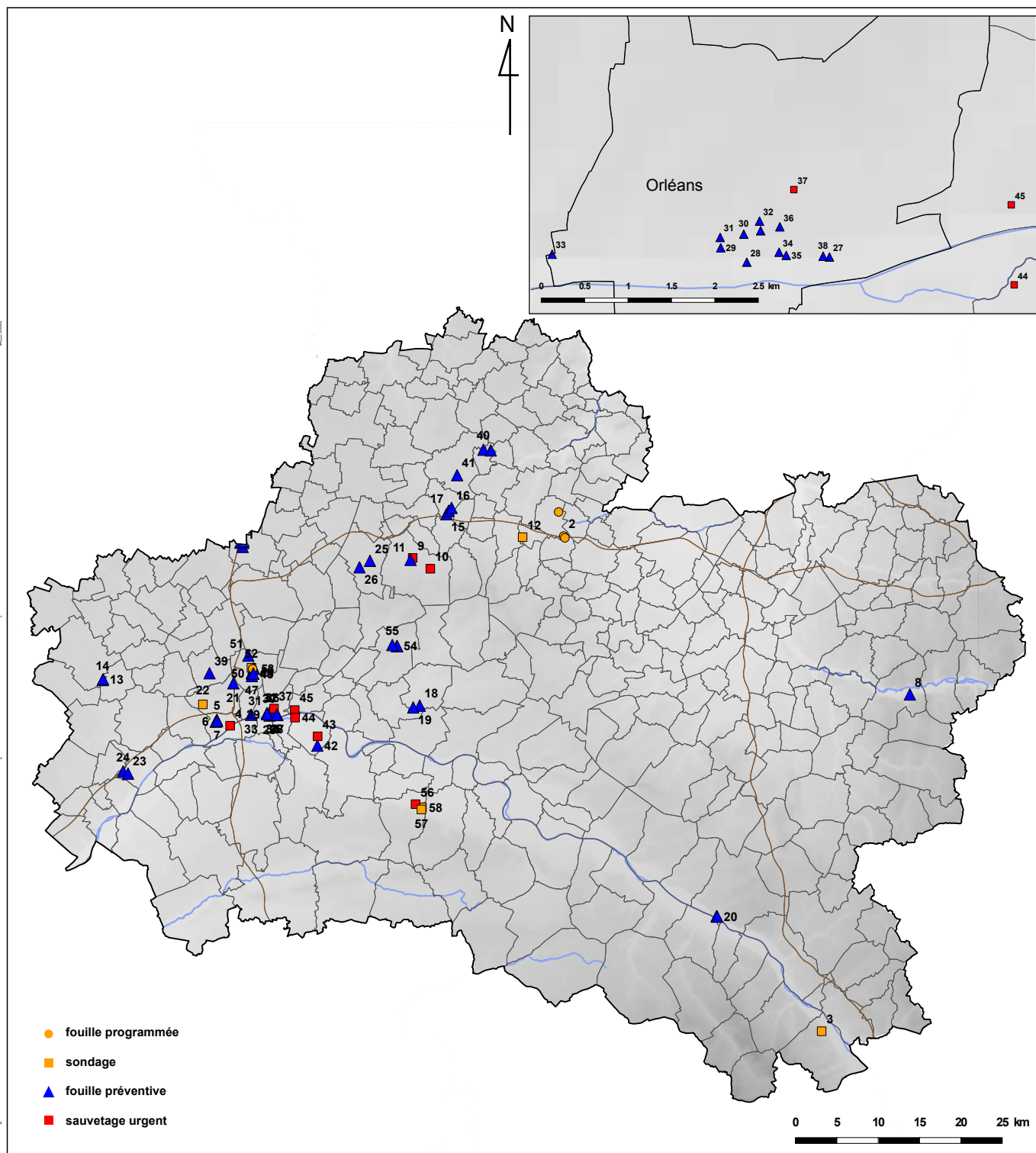
N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
45 083 027 AH	Chateau-Renard, ZAC de Pense-Folie, le Ru-Charlot	Eric Frenee (INRAP)	15 18	SP	FER	9136	2011	8
45 276 45 087	Communes de Châtillon-sur-Loire et Saint-Firmin-sur-Loire	Christophe Joneau (BEN)		PRD		8218	2009	
45 095 007 AH	Chilleurs-aux-Bois, rue de l'Église	Laure de Souris (COL)	19	SU	MA	9277	2011	9
45 095 011 AH	Chilleurs-aux-Bois, Château de Chameroles	Jean-Michel Morin (COL)	24	SU	MA MOD	9739	2012	10
45 095 034 AH	Chilleurs-aux-Bois, rue de Laveau et Grande Rue, Lavau	Thomas Guillemard (INRAP)		SP	GAL	9503	2012	11
45 110 003 AH	Courcelles, château de Cour- celles-le-Roy	Eric Jan (BEN)	24	SD	MA MOD	10193	2013	12
45 134 053 AH	Epieds-en-Beauce, ZAI des Chan- taupiaux (tranche 2 : zone nord)	Jean-Philippe Gay (INRAP)	14 15 20 22	SP	FER GAL	8285	2010	13
45 134 053 AH	Epieds-en-Beauce, ZAI des Chantaupiaux (tranche 2 : zone sud, phases 1 à 3)	Christine Pueyo (INRAP)	15 16 17 20	SP	FER	8287	2011	14
45 137 017 AH	Escrennes, ZAC Saint-Eutrope (tranche 1, zone 1, secteur 4) (lot 3) le chemin de Saint-Eutrope	Florent Mercey (INRAP)	14 15 18 20	SP	FER GAL	8675	2010	15
45 137 018 AH	Escrennes, ZAC Saint-Eutrope (tranche 1, zone 1, secteur 1) (lot 1) chemin de Laas	Hélène Maveraud (PRIV)	20	SP	GAL	8677	2010	16
45 137 019 AH	Escrennes, ZAC Saint-Eutrope (tranche 1, zone 1, secteur 2) (lot 2)	Florent Mercey (INRAP)	14 15 18	SP	FER	8676	2010	17
45 142 009 AH	Fay-aux-Loges, La Loge-Cognet, ZA des Loges (2 ^{ème} phase)	Alexis Luberne (INRAP)	20	SP	MOD	8192	2009	18
45 142 009 AH	Fay-aux-Loges, la Loge-Cognet. ZAC des Loges (1 ^{ère} phase)	Sébastien Jesset (INRAP)	20 25 26	SP	MA	7739	2010	19
45 155 010 AH	Gien, château-musée de la Chasse Terrasse sud	Mélinda Bizri (COL)	19 24	SP	MA	9968	2013	20
45 155 010 AH	Gien, château-musée de la Chasse Rez- de-chaussée bas de l'aile sud, corps de bâtiment est	Mélinda Bizri (COL)	19 24	SP	MA	10095	2013	20
45 155 010 AH	Gien, Château-musée de la Chasse Belvédère ouest	Mélinda Bizri (COL)	19 24	SP	MA	10110	2013	20
45 169 029 AH	Ingré, ZAC des Guettes, le Pré	Yves Biere (PRIV)	15 17 18	SP	MA	8752	2011	21
45 169 909 AH	Ingré, La Grande-Nouette	Philippe Fortin (BEN)	25	SD	GAL	8711	2009	
45 169 911 AH	Ingré, La Gaubardière	Philippe Fortin (BEN)		SD	GAL	8712	2009	22
45 169 928 AH	Ingré, Les Garapins	Philippe Fortin (BEN)	25	SD	GAL	8710	2009	
45 203 047 AH	Meung-sur-Loire, L'Herbaudière, collège Gaston Couté	Florent Mercey (INRAP)	15 18	SP	FER	9324	2011	23
45 203 050 AH	Meung-sur-Loire, Extension Parc Synergie Val de Loire, les Grands champs	Florent Mercey (INRAP)		SP	BRO FER	9294	2011	24

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
45 224 035 AH	Neuville-aux-Bois, sud de Montfort et les Selliers	Bruno Vanderhaegen (INRAP)		SP	MA	7098	2009	25
45 224 050 AH	Neuville-aux-Bois, Rue Garde : lotissement le Haut Sentier	Sitâ Andre (PRIV)	15 16 20	SP	BRO MA	10074	2013	26
45 234 143 AH	Orléans, Boulevard de la Motte Sanguin (lot 3)	Grégory Vacassy (INRAP)	19	SP	FER GAL MA	7525	2011	27
45 234 175 AH	Orléans, 8-10 rue des Halles	Sylvie Serre (INRAP)	19	SP	FER GAL MA MOD CON	8203	2009	28
45 234 184 AH	Orléans, place du Cheval Rouge	Sébastien Jesset (COL)	19	SP	GAL MA	8810	2012	29
45 234 185 AH	Orléans, CLEO, deuxième ligne de tramway - rue Jeanne d'Arc et place Sainte-Croix	Pascal Joyeux (INRAP)	19	SP	MA	8307	2009	30
45 234 185 AH	Orléans, CLEO, deuxième ligne de tramway - rue Jeanne d'Arc et place Sainte-Croix	Pascal Joyeux (INRAP)	19	SP	MA	8910	2010	30
45 234 186 AH	Orléans, CLEO, deuxième ligne de tramway - secteur centre : zone 1 place de Gaulle	Pascal Joyeux (INRAP)	19	SP	FER GAL MA MOD	8280	2009	31
45 234 188 AH	Orléans, CLEO, deuxième ligne de tramway - Place de l'Étape	Pascal Joyeux (INRAP)	19	SP	MA	8368	2009	32
45 234 189 AH	Orléans, CLEO, deuxième ligne de tramway rue faubourg Madeleine	Pascal Joyeux (INRAP)	19	SP	GAL MA	8691	2010	33
45 234 190 AH	Orléans, ZAC Bourgogne, rue Calvin, rue de l'Université et rue du Gros Anneau	Didier Josset (INRAP)	19	SP	FER GAL MA MOD	8692	2010	34
45 234 192 AH	Orléans, ZAC Bourgogne, rue Saint-Flou	Didier Josset (INRAP)	15 18 19	SP	GAL MA MOD		2010	35
45 234 206 AH	Orléans, Hôtel Dupanloup	Julien Courtois (COL)	19	SP	GAL MA	9494	2012	36
45 234 217 AH	Orléans, rue de l'Église Saint-Vincent	Sébastien Jesset (COL)	19 23	SU	MOD COM	9527	2011	37
45 234 224 AH	Orléans, La Motte Sanguin, rue de Solférino	Boris Robin (COL)	19	SP	GAL MA MOD	10020	2013	38
45 235 029 AH	Ormes, Le Bois d'Ormes	Laurent Fournier (INRAP)	15 18 20	SP	GAL MA	8800	2010	39
45 252 012 AH 45 252 013 AH	Pithiviers, Le Vieux Chemin d'Étampes (site gaulois : zone 1)	Bastien Dubuis (INRAP)	15 17 18	SP	FER	8312	2010	40
45 252 013 AH	Pithiviers, Bois Médor, Senives et Le Passage à Niveau (site gaulois : zone 2)	Bastien Dubuis (INRAP)	15 17 18	SP	FER	8313	2010	40
45 253 061 AH	Pithiviers-le-Vieil, Les Jardins du Bourg (lot 51)	Philippe Sale (INRAP)		SP	GAL	7517	2009	41
45 274 012 AH	Saint-Denis-en-Val, Voie Zone Horticole	Florent Mercey (INRAP)	15	SP	NEO FER	8108	2009	42

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
45 274 014 AH	Saint-Denis-en-Val, Voie horticole, rue du Château ancienne turcie médiévale	Amélie Laurent (COL)	25 31	SU	MA	8733	2009	43
45 274 018 AH	Saint-Denis-en-Val, La Pointe des Prés	Virginie Serna (MCC)	29	SU	CON	9838	2012	44
45 284 043 AH	Saint-Jean-de-Braye, 78 av. Charles Péguy	Jocelyne Vilpoux (SRA)		SU	MA	8237	2009	45
45 302 001 AH	Saran, Lac de la Médecinerie	Sébastien Jesset (INRAP COL)	25	FP	MA	8241	2009	46
45 302 001 AH	Saran, Lac de la Médecinerie	Sébastien Jesset (INRAP COL)	25	PRT	MA	9820	2012	46
45 302 001 AH	Saran, Lac de la Médecinerie	Sébastien Jesset (INRAP COL)	25	FP	MA	9881	2012	46
45 302 019 AH	Saran, ZAC Portes du Loiret Sud (secteur 1 : zones A et B)	Jean-Michel Morin (COL)	20	SP	MA	8275	2009	47
45 302 020 AH	Saran, ZAC Portes du Loiret Sud (secteur 2 : zones C, Protohistoire)	Emilie Fencke (COL)	15	SP	FER	9206	2011	48
45 302 020 AH	Saran, ZAC Portes du Loiret Sud (secteur 2 : zones C et D)	Amélie Laurent (COL)	20	SP	FER MA	8276	2010	49
45 302 021 AH	Saran, ZAC Portes du Loiret Sud (secteur 3 : zone E)	Amélie Laurent (COL)	20 26	SP	MA	8277	2011	50
45 302 027 AH	Saran, Les Montaubans et Les Pendus	Pascal Rieunier (PRIV)	20 23	SP	MA	8845	2010	51
45 302 029 AH	Saran, 369 rue du Bourg	Sébastien Jesset (COL)	25	SD	MA	9066	2010	52
45 302 030 AH	Saran, Ancienne route de Chartres, La Guignace (Phase 1, zone sud)	Jérôme Bouillon (INRAP)	19 25	SP	MA	9967	2013	53
45 302 030 AH	Saran, Ancienne route de Chartres, La Guignace (Phase 2, zone nord)	François Capron (INRAP)	19 25	SP	MA	9974	2013	53
45 302 035 AH	Saran, Lac de la Médecinerie	Jérôme Bouillon (INRAP)		PRD		10386	2013	
45 327 012 AH	Trainou, collège La Forêt	Laure de Souris (COL)	16 20	SP	GAL MA	9785	2012	54
45 327 012 AH	Trainou, collège La Forêt	Laure de Souris (COL)	16 20	SP	GAL MA	9786	2012	54
45 327 013 AH	Trainou, le Clos du Vieux Moulin	Bruno Vanderhaegen (INRAP)	20 25	SP	MA	9994	2013	55
45 335 095 AH	Vienne-en-Val, ZA de Saint-Ger- main (voie d'accès ouest)	Christian Cribellier (MCC)		SU	GAL	9117	2010	56
45 335 098 AP	Vienne-en-Val, Le Grand-Montmasse II	Eric Jan (BEN)	15 18	SD	BRO	9120	2010	57
45 335 099 AP	Vienne-en-Val, Le Grand Montmasse I	Eric Jan (BEN)	15 18	SD	BRO FER	9073	2010	58



Forêt d'Orléans

Les prospections ont permis d'identifier deux sites. Le premier est un édifice romain sur butte de Foulaubin à Chambon-la-forêt. Il est situé à proximité de la voie romaine. Il s'agit d'une vaste structure peu visible dans sa partie sud, mais bien marquée dans sa partie nord par un dénivelé important de 1 m environ sur moins de 1 m au sol avec angle droit à son extrémité (pente à plus de 45° sur 1 mètre).

Le second site est situé sur la commune de Nancray-sur-Rimmarde, aux lieux dits la Grosse Borne et les Corvées. Il s'agit visiblement d'un menhir couché, à moitié enfouis dans le sol. Cet édifice est à relier aux deux grands tumulus de Chambon-la-forêt.

Patrick Baroni

PROSPECTION AÉRIENNE Cantons de Beaune-la-Rolande et Bellegarde

La sécheresse du printemps 2010 a constitué des conditions favorables pour l'apparition des sites archéologiques. Les survols se sont échelonnés du 13 juin au 11 juillet et curieusement les sites à fossés sont restés absents ou peu visibles. Les prospections se sont avérées probablement trop tardives pour la plupart des sites fossoyés. Leur fenêtre d'apparition s'est sans doute située en mai et début juin. Les sites à substruction, sans être exceptionnels, se sont révélés plus intéressants dans la mesure où les anomalies phytographiques ont été plus marquées.

Sites à substructions

Parmi les sites les plus intéressants à noter les *villae* de Nienville et de Montvilliers sur la commune de Beaune pour lesquelles les photographies permettront de préciser les plans de leur construction.

À Boiscommun-Chemault, le site des Sommeries révèle une construction rectangulaire avec deux absides. Sur ce *vicus*, cette structure confirme la présence d'édifices publics autre que le sanctuaire.

Sur la commune de Vrigny, au lieu dit la Fontaine, le site gallo-romain repéré par des prospections au sol, laisse apparaître des traces de substructions révélant la présence probable d'une *villa*.

Sur la commune de Bouzonville, les clichés sur le site du Pétré confirment la présence d'une *villa* à proximité d'un

enclos quadrangulaire. À noter, dans ce secteur Nord de Bouzonville et sud d'Ascoux (le Pétré, la Beuve), une densité importante des sites archéologiques à fossés.

Sur la commune d'Attray au lieu dit les Caves une nouvelle *villa* est bien visible. À quelques dizaines de mètres de ce site, au lieu dit la Brosse, une construction rectangulaire pourrait être une dépendance (grange) de cette *villa* à moins qu'elle n'appartienne à une autre *villa* située sous le hameau.

Enfin, à Nancray, sur le site médiéval de Bagueau, connu uniquement par ses larges fossés, apparaît pour la première fois une construction (maison forte ou petit château).



Attray, les Caves, photographie aérienne de la villa (D. Chesnoy)

Sites à fossés

Sur la commune de Barville à proximité du château du XIIe s., un large cercle pourrait matérialiser une ancienne motte féodale. Il peut également indiquer la présence d'un tumulus qui, dans ce cas, est susceptible d'être en relation avec le site repéré juste au nord du château en 2001 (enclos et cercles). Une prospection au sol devrait permettre de préciser la période d'appartenance de ces sites.

Des structures indices de nécropoles protohistoriques

Le site de l'Orme à la grue, à Corbeilles, révèle à côté d'un enclos fossoyé, un petit enclos carré et deux cercles à vocation funéraire. Le contexte protohistorique est confirmé par des prospections au sol mais jamais le site n'était apparu d'avion.

Sur la commune de Juranville près du hameau de Longcourt, au lieu dit la Chaume aux Loups, quelques structures pourraient être des cercles funéraires mais la confusion reste possible avec des traces géologiques. Ces traces demandent donc à être confirmées. Ces cercles se situent à proximité d'un site gallo-romain repéré par prospection au sol.

Sur la commune de Lorcy au lieu dit Montaigu un cercle semble isolé, mais d'autres structures sont possibles.

À proximité de l'enclos de la Folie, à Boynes, le cercle funéraire aperçu furtivement sur des clichés précédents, est cette fois bien visible. L'enclos est resté masqué.

À Mareau-aux-Bois, au lieu dit la mare de Buzeau, l'enclos quadrangulaire semble environné de structures carrées et circulaires qui pourraient être d'origine funéraire. Cette hypothèse reste à confirmer, les structures n'étant pas très marquées.

Enfin, sur la commune de Santeau, le bois de l'Huilley révèle un enclos trapézoïdal et des traces de structures qui pourraient être à vocation funéraire. Un ancien bois

visible sur la carte IGN ne semble pas en rapport avec les indices photographiés. Une prospection au sol est nécessaire sur l'ensemble du site.

L'année 2012 n'a pas été riche en découverte de sites archéologiques. Les pluies abondantes du printemps et du début de l'été n'ont pas favorisé l'apparition des sites. La plupart des sites à fossés se sont révélés partiellement et aucun site à substructions n'a été détecté. Les vols se sont effectués au gré des fenêtres météorologiques favorables. Un dernier survol a été effectué en septembre sur les champs de betteraves sans beaucoup plus de résultats car trop tardif.

L'absence de sites facilement repérables aura néanmoins permis la découverte de petites structures jusque là passées inaperçues. C'est le cas à Boynes de l'enclos carré des Bonnets. Situé à proximité des enclos protohistoriques de la Croix Blanche et du Fossé Blanc, cette structure pourrait correspondre à un enclos funéraire. Structure identique, bien qu'un peu plus grande, à Batilly au lieu-dit Sneuvre. Dans ce secteur, les sites protohistoriques les plus proches se situent au sud de la voie romaine. Cet enclos peut donc trahir la présence à proximité d'un site rural plus important qui reste à détecter.

Sites inédits également sur la commune de Juranville, au lieu-dit la Basse Jarry, où le grand enclos avait déjà été repéré mais le cercle et la structure carrée fossoyées situés dans son environnement étaient restés inconnus.

À Corbeilles, non loin du sanctuaire à triple enceinte et de l'enclos protohistorique, un enclos funéraire circulaire révèle probablement la présence d'une nécropole plus importante. Ce site reste néanmoins à confirmer.

Également sur la commune de Corbeilles, a été repéré partiellement un ensemble fossoyé qui correspond probablement à un habitat rural protohistorique.

Dominique Chesnoy

La commune d'Artenay (Loiret) est située à 26 km au nord d'Orléans, traversée par la nationale 20. L'emprise de la fouille est localisée à 1,7 km du centre ville, au hameau d'Autroche. Elle est délimitée au sud par la route départementale n° 5.

Le substrat de la zone fouillée est constitué de calcaire de la Beauce (mla2) et de Marne de Blamont (mla3) de l'Aquitainien. Ces formations sont recouvertes par plusieurs séquences limoneuses de plateaux, d'origine éolienne, déposées au Pléistocène.

Les vestiges découverts s'échelonnent de l'Antiquité à la période moderne, et se répartissent en sept phases consécutives. La première, correspondant à l'époque

gallo-romaine, est représentée par les restes d'une trame parcellaire, qui servira d'appui au système mis en place aux périodes suivantes. Le haut Moyen Âge se divise en trois phases, deux pour la période mérovingienne, et une pour la période carolingienne. Celles-ci voient l'installation et la structuration d'un système parcellaire et d'une voie, autour desquels s'articulent : trois fours domestiques des VII^e - VIII^e s., et trois ensembles funéraires utilisés de la fin du VIII^e s. au tout début du XI^e s. La proximité directe d'un habitat est plus que probable, même si aucun autre vestige n'a été observé. Le Moyen Âge classique se divise lui aussi en trois phases. Entre la fin du X^e s. et la fin du XI^e s., les abords de la voie se structurent avec la création de petits enclos où prennent place des aires d'ensilage et de stockage, ainsi qu'une

possible aire de battage. Ces zones sont réorganisées dans la première moitié du XII^e s. Un seul enclos va subsister, à l'intérieur duquel un grand bâtiment sur poteaux, avec un souterrain, et quelques gerbiers vont se substituer aux silos. De part et d'autre de l'enclos des aires d'ensilage et de stockage se développent. Durant cette même phase, un nouveau parcellaire laniéré est créé au nord. Il a peut-être coexisté avec celui du haut Moyen Âge. Durant la deuxième moitié du XII^e s., deux bâtiments sur solin de fondation en moellons calcaires sont construits et remplacent les zones de stockage abandonnées. Ces édifices pourraient correspondre à une unité d'habitation et un bâtiment agricole. Ils sont abandonnés entre le XIII^e et le XIV^e s., et systématiquement épierrés. La période moderne n'est représentée sur le site que par

une grande fosse d'extraction avec un squelette humain déposé dedans, et un unique silo.

L'évolution, et les éléments constitutifs de ce site sont caractéristiques des habitats médiévaux ruraux régionaux. La capacité de stockage et l'implantation des aires d'ensilage le long d'une voie nous amènent à suggérer un rôle centralisateur de l'habitat, probablement dans un but commercial. Enfin l'étude archéozoologique, ainsi que celle du mobilier métallique, laisse transparaître une certaine richesse des habitants, pondérée par la présence d'un mobilier céramique modeste.

Pascal Reunier

Âge du Fer

BATILLY-EN-GÂTINAIS

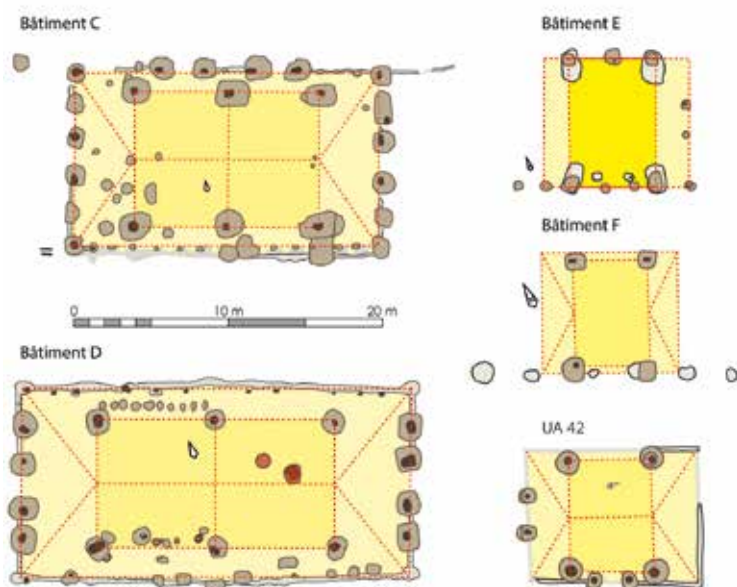
Les Pierrières

Le site des Pierrières à Batilly-en-Gâtinais est un habitat rural de la fin de la période gauloise. Il est situé à cheval entre les communes de Boynes (lieu-dit Haut des Bordes) et Batilly-en-Gâtinais (lieu-dit Les Pierrières). Il était connu par des photographies aériennes réalisées par Dominique Chesnoy. La première intervention sur ce site fut un diagnostic, réalisé par Renée Chemin (Inrap) en 2005 dans le cadre du projet autoroutier A19 Artenay-Courtenay (site I1 1-2), suivi d'une fouille préventive, sous la direction de Sophie Liégard (Inrap), de juillet 2006 à mars 2007. Une prospection géophysique réalisée par Michel Dabas (Terra Nova) a permis de compléter de façon significative les informations sur ce site. Depuis 2008, le site est le cadre d'un chantier école de l'université de Tours.

L'habitat rural de Batilly est composé de deux enclos emboîtés : l'enclos principal, de forme rectangulaire, mesure 150 par 130 m de côté et il est délimité par un important fossé de 6,50 à 7 m de large, pour une profondeur de 3,50 m. Cet enclos, dans sa phase finale, présente une subdivision régulière de l'espace interne en quatre bandes d'une trentaine de mètres de large, délimitées par des palissades. Ces bandes sont à leur tour découpées en espaces plus restreints qui forment de véritables cours intérieures. Le franchissement des palissades se fait par l'intermédiaire de tours porches reposant sur 12 poteaux. On accède à l'enclos par une autre tour porche monumentale placée au milieu de la délimitation occidentale. Cet ensemble, qui peut être interprété comme l'équivalent de la *pars urbana* d'une *villa*, se trouve lui-même à l'extrémité d'un enclos plus vaste, de forme trapézoïdale, de plus de 670 m de long, et de, respectivement, 200 m et 388 m de large ; sa surface totale dépasse donc les 19 ha. Ce fossé externe mesure, dans sa partie orientale, 2 m de large pour 1,40 m de profondeur. Cette seconde partie du site est organisée autour d'une vaste esplanade, de 170 m de large et qui s'étire sur près de 400 m de long. Elle est bordée par deux palissades parallèles au fossé du grand enclos. Cet espace, de 45 m de large environ, renferme deux lignes

de bâtiments plus modestes à usage d'habitation, de stockage ou destinés à des activités artisanales. L'aménagement général du site correspond à celui d'une *villa* romaine du type « à pavillons multiples alignés », avec sa *pars urbana* et sa *pars rustica*. La datation couvre un siècle environ, entre le milieu du II^e et le milieu du I^{er} s. av. J.-C.. La taille et l'organisation du site, de même que la qualité du mobilier (importations d'amphores républicaines, peinture murale avec bleu égyptien et petite figurine en bronze représentant un rapace) permettent d'y voir un site à caractère aristocratique.

Les campagnes de 2011 à 2013 se sont concentrées sur la partie agricole de l'établissement. Lors de la campagne 2011, une partie de la palissade nord a fait l'objet d'un décapage, de même que trois sondages ont été réalisés dans le fossé de contour. En 2012, le sondage a concerné un grand bâtiment (Bât D), situé sur l'esplanade, et en 2013, la campagne a touché la partie sud de l'esplanade avec un second grand bâtiment (Bât C).



Batilly-en-Gâtinais, Les Pierrières, plan des bâtiments C, D E et F (S. Fichtl)

La campagne 2011

Lors de cette campagne, on a pu vérifier que l'enclos délimité par un petit fossé (F 204), correspond à un aménagement antérieur au site aristocratique. Cet enclos de forme presque quadrangulaire couvre une surface d'environ 2 ha (160 m x 135 m). Ce fossé avait déjà été fouillé partiellement par S. Liégard (str. 2). Il se composait d'un remplissage homogène argileux sans mobilier archéologique. Il présente un profil en V à fond plat d'une largeur à l'ouverture allant de 1,80 m à 2,20 m, et d'une profondeur variant de 0,96 m à 1,05 m.

Le fossé extérieur a fait l'objet de trois sondages. Il présente une largeur allant de 2,20 à 2,40 m à l'ouverture et un profil en V, avec un angle de 30° côté interne et 36° côté externe. Il possède un fond fréquemment plat, dont la largeur est d'une trentaine à une cinquantaine de centimètres. La profondeur de la structure varie entre 1,20 m et 1,50 m. C'est dans le tiers inférieur de ce fossé que se trouvait la majeure partie du mobilier.

Au niveau de la palissade nord, deux bâtiments ont pu être mis en évidence. Il s'agit dans les deux cas de bâtiments rectangulaires soutenus par quatre gros poteaux porteurs avec une surface d'au moins 37,5 m², à laquelle il faut ajouter l'espace entre ces poteaux et la paroi, matérialisé sur le bâtiment E par les poteaux de l'entrée, sur le côté est. Le bâtiment F ne possède pas ces poteaux, mais la ressemblance avec le plan du bâtiment E suggère une architecture comparable. Ils peuvent, par ailleurs, être rapprochés d'un troisième bâtiment, placé sur le même alignement et fouillé par S. Liégard, l'UA 42 qui mesure, si l'on prend les mêmes critères, 5,3 x 7,3 m. Trois alignements de poteaux peuvent être par ailleurs interprétés comme des palissades. La comparaison de ces différentes structures permet de proposer au moins quatre phases d'aménagement.

La présence de rejets abondants dans le comblement du fossé permet de mettre en évidence plusieurs activités artisanales : le travail du bronze (une dizaine de creusets, des chutes de tôles découpées, des fragments d'alliage fondu), le travail du fer (chutes de petites barres découpées et des scories) et la tabletterie (deux bois de cerf portant des traces de découpe).



Bâtilly-en-Gâtinais, Les Pierrières, vue aérienne du bâtiment D en cours de fouille (D. Chesnoy, 2012)

La campagne 2012 : le bâtiment D

Cette campagne s'est concentrée sur un grand bâtiment situé dans la partie nord de l'esplanade.

Le bâtiment D est construit sur six gros poteaux porteurs, avec deux rangées de six poteaux plus modestes sur les deux pignons. Les grands cotés se composent d'une tranchée de paroi doublée par une série de petits poteaux (douze au nord et neuf au sud). Il mesure 25 m (entraxe) de long (25,5 m de paroi à paroi) pour 13 m de large au centre (la largeur varie entre 12 m à l'est et 12,20 m à ouest), soit une superficie au sol qui approche les 325 m². Le bâtiment possède deux entrées sur les petits côtés, mises en évidence par la présence de poteaux plus importants qui encadrent le passage et par l'absence de tranchée de paroi. La section des poteaux centraux varie entre 60 cm et 75 cm. Aucune trace d'équarrissage n'a été mise en évidence, il s'agit clairement de troncs entiers qui ont été utilisés ici. La profondeur des trous de poteau varie entre 0,65 m et 0,75 m. La découverte de deux foyers et quelques mètres carrés de niveau de sol indiquent que nous sommes en face des dimensions réelles du bâtiment.

La campagne 2013 : le bâtiment C

Cette campagne s'est concentrée sur la partie sud de l'esplanade avec la fouille d'un second bâtiment monumental. La différence entre les bâtiments C et D se trouve avant tout dans leur position topographique par rapport au site. Si le bâtiment D se trouve au milieu de l'esplanade, le bâtiment C au contraire fait partie de la palissade sud. Ainsi, il possède en plus des entrées sur les petits côtés, deux entrées au nord ouvrant sur l'esplanade. En ce qui concerne son architecture, le bâtiment D est construit sur le même plan général, avec quelques différences de détail.

Il mesure 19,70 m (entraxe) de long (20 m de paroi à paroi) pour 12 m de large, soit une superficie au sol qui approche les 240 m². Il comporte également six gros poteaux porteurs, tout comme deux rangées de six poteaux plus modestes sur les deux pignons. Les grands cotés se composent aussi d'un ensemble comportant tranchée de paroi et petits poteaux. Dans la partie nord les petits poteaux sont à même la paroi. Les poteaux centraux ont



Bâtilly-en-Gâtinais, Les Pierrières, vue aérienne du bâtiment C en cours de fouille (D. Chesnoy, 2013)

ici une section de 0,45 m à 0,60 m ; dans certains cas, ils sont équarris, dans d'autres, ils correspondent à un demi-tronc. La profondeur des trous de poteau est nettement plus importante que dans le bâtiment D, puisqu'elle avoisine, voire dépasse les 1,40 m.

Le mobilier archéologique associé aux deux bâtiments C et D ne permet pas de proposer une interprétation fonctionnelle. La présence de foyers dans le bâtiment D

interdit l'idée d'une grange ou d'une étable, mais cette constatation ne s'applique peut-être pas automatiquement au bâtiment C. Par ailleurs, même si l'un des bâtiments a été érigé sur un espace vide et l'autre dans un alignement de palissade, on peut noter qu'ils se font face et sont disposés de manière symétrique par rapport à l'enclos résidentiel.

Stephan Fichtl

Âge du Fer

BOYNES La Porte de Puiseaux

Le site de Boynes, La porte de Puiseaux n'avait pas fait l'objet de fouilles, mais il est bien visible en photographie aérienne, tant en vue oblique avec les clichés de Dominique Chesnoy, que sur le site de l'IGN Géoportail. Il correspond à un carré central d'une centaine de mètres de côté, incorporé dans un enclos de forme trapézoïdale repéré sur trois côtés, de 270 m de long sur 170 m dans sa plus grande largeur. Sa surface avoisine les 3,4 ha. L'intérêt du site est tout d'abord sa forme, très proche de celle de l'habitat rural aristocratique de Batilly-en-Gâtinais situé à 3 km plus au sud. L'orientation des deux sites est également similaire, bien que l'enclos central soit situé à l'est à Batilly, tandis qu'il se trouve à l'ouest à Boynes. La problématique de cette fouille était donc de mieux comprendre la relation entre ces deux sites.

En plus des photographies aériennes, le site a fait l'objet d'une prospection géophysique confiée à la société GéoCarta. La totalité de l'enclos n'a cependant pas pu être couverte à cause de problèmes de cultures et d'une ligne à haute tension qui passe au-dessus de l'établissement rural.

Trois sondages ont été réalisés en août 2010. Le sondage 1 (875 m² ; 25 x 35 m) a ciblé le fossé de l'enclos intérieur à peu près en son milieu, afin d'englober les secteurs où l'on pouvait supposer l'entrée. Le mobilier archéologique se trouve le plus fréquemment dans ces fossés, ce qui devait donner une idée de la datation du site. Les dimensions et les profils de ces fossés sont, de plus, un élément intéressant pour la réflexion sur la hiérarchie de ces sites. Il a été complété par un second sondage qui devait permettre de connaître l'état de conservation de l'intérieur du site (210 m² ; 14 x 15 m). Enfin, nous avons élargi ce sondage vers le nord avec une tranchée d'une soixantaine de mètres de long qui recoupait le retour du fossé de l'enclos principal et le fossé de l'enclos extérieur.

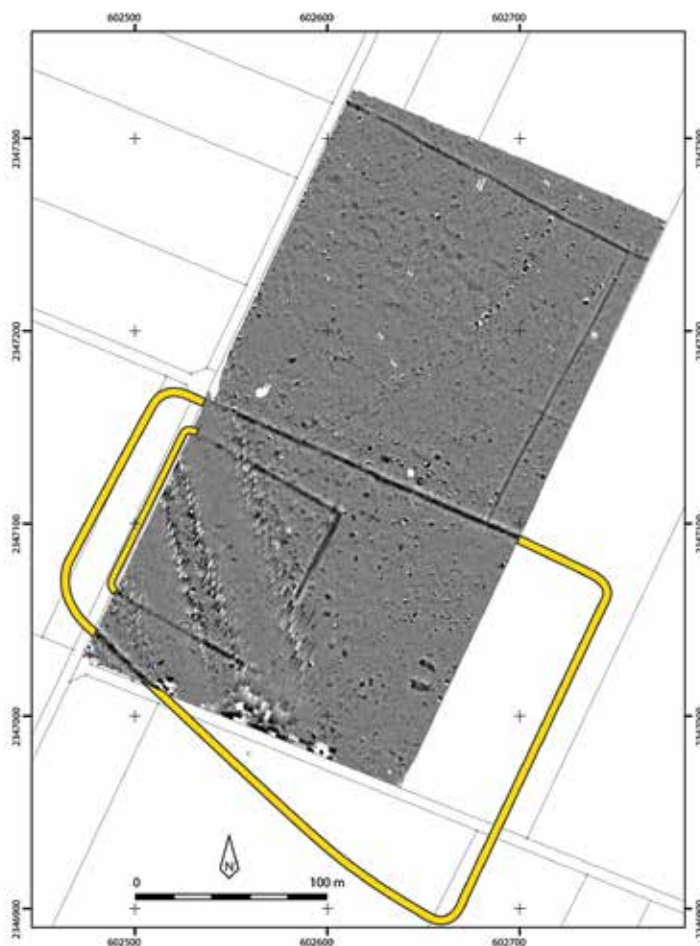
Le site de Boynes, La Porte de Puiseaux, comporte deux phases d'occupation principales, la première correspond à la fin de la Protohistoire, plus précisément les IIe et Ier s. av. J.-C., la seconde est datée du haut Moyen Âge, en particulier du Ve-VIe s. apr. J.-C.

Le site de La Tène

Le fossé de l'enclos central (F 100) se voyait facilement grâce au remplissage sombre qui se détachait du subs-

trat crayeux blanc. Le choix a été fait de procéder à plusieurs coupes dans le fossé, prioritairement aux endroits où celui-ci est recoupé par les structures médiévales.

Le fossé présente un profil en V, avec un fond plat de 0,25 à 0,35 m de large. L'angle du fossé varie entre 40° et 55° en moyenne. La profondeur par rapport au niveau de décapage est de 1,70 m à 1,95 m, pour une largeur de 3,40 m à 4,40 m. Sur ces coupes, on constate des couches gravillonneuses situées côté ouest du fossé et dont le pendage atteste la présence d'un talus côté interne. Le fossé comporte ainsi trois types de comblement. Au fond, sur une hauteur de 0,80 m environ, diverses couches correspondent à un comblement gravillonneux mélangé à du limon qui provient sans doute



Boynes, La Porte de Puiseaux, plan de l'établissement rural sur fond géophysique (prospections Geocarta).

de l'érosion des bords du fossé et du talus côté interne. Par dessus se trouvent des niveaux riches en mobilier archéologique. Ces couches forment un comblement rapide. Les couches supérieures correspondent à un comblement plus lent avec du mobilier mélangé, dans lequel se trouve du mobilier protohistorique et médiéval.

Le fossé 223 correspond à l'un des côtés du fossé externe repéré sur les photographies aériennes. Comme pour l'enclos intérieur, il possède un profil en V avec des dimensions à peine plus modestes. Dans le secteur recoupé, il possède une largeur autour des 3 m pour une profondeur de plus de 1,60 m. Nous sommes ici en présence de deux enclos appartenant clairement au même système. Il est à remarquer que les dimensions de ce fossé extérieur ne sont pas très éloignées de celles de l'enclos principal. Il a connu un re-creusement (fossé F 227), aménagé dans le comblement supérieur du fossé F 223.

Un porche d'entrée a été mis en évidence, au milieu de l'enclos central. Il se compose de deux trous de poteau, F 124 et F 181, séparés de 1,40 m et comportant plusieurs phases.

Le trou septentrional, F 181, possède un creusement maximal de 2,00 m x 2,20 m pour une profondeur 0,78 m. On distingue clairement deux creusements. Le trou méridional, F 124, correspond à un creusement de 1,90 m x 2,50 m pour une profondeur de 0,68 m.

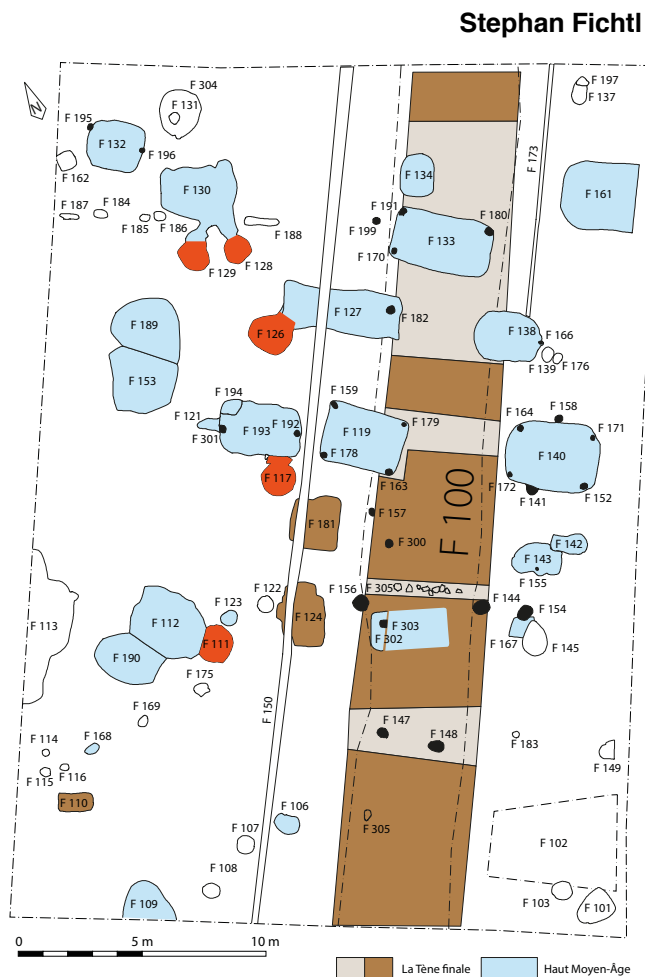
Le site du haut Moyen Âge

Les structures du haut Moyen Âge sont au nombre de quatorze. Toutes ont livré du mobilier céramique daté des Ve-VIe s. Elles se subdivisent en quatre grands types de structures : au moins onze fonds de cabanes, des trous de poteau, des fours et des sépultures.

Six fonds de cabane possèdent des poteaux internes. Cinq autres fosses présentent des caractéristiques générales proches du premier ensemble, mais sans poteaux internes. Les six fonds de cabane sont de forme quadrangulaire. Ils présentent des longueurs comprises entre 3 et 4 m et des largeurs allant de 2 à 3 m, pour

une profondeur d'environ 0,30 m en moyenne. La disposition des poteaux internes est de deux types : soit quatre poteaux d'angles, soit deux poteaux axiaux.

Cinq fours et trois foyers ont pu être identifiés. Seul le four F 117 a été fouillé. Il est associé à l'un des fonds de cabane doté de deux poteaux axiaux (F 193). La chambre de chauffe, de forme circulaire, présente un diamètre d'1,40 m environ, conservée sur une profondeur de 0,24 m.



Boynes, La Porte de Puiseaux, plan de détail du sondage 1 (S. Fichtl)

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

Église Saint-Mesmin

L'opération archéologique de sauvetage urgent du parvis de l'église de La Chapelle-Saint-Mesmin s'est déroulée entre le 9 octobre et le 5 novembre 2013. Elle a été motivée par la découverte de deux éléments de sarcophage, lors de terrassements du parvis de l'église. L'arrêté de fouille mettait l'accent sur le dégagement des sarcophages et la fouille des sépultures potentiellement impactées par le projet d'aménagement du parvis. En effet, les abords de l'édifice avaient déjà fait l'objet de découvertes de sarcophages en remploi et de sépultures fouillées des années 1990 au nord de l'église.

Outre la fouille stratigraphique, cette intervention a permis d'effectuer une série d'observations, de relevés et de prélèvements sur le bâti de l'église, notamment sur sa façade occidentale, échafaudée pour les besoins de la restauration. Ces observations de bâti, croisées avec les données de la fouille, avaient pour objectif de vérifier l'hypothèse formulée jusqu'alors d'une datation de l'édifice du XI^e s. Ainsi, le sondage réalisé au-devant du portail roman a permis la mise au jour d'au moins six sépultures antérieures à la construction de l'édifice actuel. La plupart percent le substrat calcaire et n'ont

livré que très peu d'informations sur leurs caractéristiques d'inhumation. Des datations par radiocarbone ont permis d'identifier une phase primitive d'inhumation durant les années 415-560, se prolongeant au moins jusqu'au X^e s. Elles témoignent indirectement de la présence d'un édifice de culte de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge antérieur à l'église actuelle, bâtie au XI^e s. Les nombreux remplois antiques présents dans cet édifice confirment l'existence d'un bâtiment antique ou tardo-antique à proximité. L'église actuelle est bâtie à partir du XI^e s., sans davantage de précision quant à la datation de l'ensemble. Le portail, qui fait l'objet d'une mise en valeur particulière, est clairement de style roman. La fouille a livré des vestiges d'un probable porche

primitif, installé au-devant du portail et détruit entre le XI^e et le III^e s. Les sépultures installées autour de l'église et devant le portail se succèdent durant tout le second Moyen Âge et l'époque moderne, jusqu'au déplacement du cimetière durant la première moitié du XIX^e s. Certaines sont installées dans des sarcophages en remplois datés du haut Moyen Âge.

Une série d'observations complémentaires a été effectuée sur le bâti extérieur de l'église et sur la charpente de la nef principale, complétant ainsi les études préalables architecturales de l'église.

Julien Courtois

Moyen Âge

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

Les Chesnats, les Placeaux (zone A nord)

Dans le cadre d'un projet de construction d'un lotissement pavillonnaire de 108 lots sur une surface de 11 ha, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée en 2008, sous la direction de Simon Bryant (Inrap). Les résultats ont mis en évidence un millier de structures et indices archéologiques avec trois grandes zones de concentration des vestiges. La première de ces opérations correspond à la partie nord-nord-est (zone A nord). Elle s'est déroulée en juillet 2009 sur une surface de 12 000 m².

Le site des Chesnats et du Placeau est localisé sur la commune de La Chapelle-Saint-Mesmin, au nord-ouest du village. Il se situe à une altitude de 110 m NGF sur un plateau correspondant aux premières terrasses alluviales dominant la rive droite de la Loire, à cinq kilomètres en aval d'Orléans. Les parcelles concernées par la fouille ont été exploitées de l'époque moderne à nos jours pour la viticulture, la sylviculture puis la céréaliculture.

La Chapelle-Saint-Mesmin apparaît dans les textes lors de la rédaction du faux diplôme de Louis le Pieux et de son fils Lothaire en 836 sous les termes de villa *Berarum* et de *Capella-Sancti Maximini*. Il s'agit alors d'une possession de l'abbaye de Micy qui se trouve sur la rive opposée. La légende veut, qu'aux environs du VI^e s., saint Mesmin, fondateur de l'abbaye, soit venu terrasser un dragon occupant une grotte de ces terres de Béraire. Il s'agit là d'une constante dans l'histoire de la christianisation des lieux païens avec la vénération puis l'édification d'une chapelle à la mort du saint. Les fouilles archéologiques de la seconde moitié du XIX^e s. ont confirmé la présence d'un cimetière organisé autour d'une crypte mérovingienne localisée sous l'église actuelle dédiée à saint Mesmin. L'occupation alto-médiévale du site des Chesnats - Le Placeau pourrait donc avoir un lien direct avec ce premier lieu de culte. Toutefois, la distance de 1,6 km entre les deux emplacements ne permet guère d'imaginer un développement de l'habitat d'une telle ampleur.

L'intervention archéologique a permis de mettre en évidence un total de 1 358 faits dont 121 ont été enregistrés comme fossés ou tronçons de fossés. Ceux-ci traduisent une structuration de l'espace, dès l'âge du Bronze final ou la Protohistoire récente avec de larges bandes allongées d'orientation nord-ouest sud-est dans lesquelles s'insèrent des parcelles en lanières d'orientation nord-est-sud-ouest. Une occupation protohistorique semble perceptible dans la partie nord de l'emprise, mais l'arasement du secteur n'a pas permis de la caractériser. À l'époque antique, la zone est dévolue à l'agriculture malgré la proximité d'un bâtiment romain localisé à moins de 200 m. La nouvelle structuration qui se met en place aux VII^e-VIII^e s. reprend pour partie ces alignements antérieurs, mais selon un ordonnancement plus complexe d'enclos qui s'articulent le long d'un axe de circulation sud-est nord-ouest puis nord-est, matérialisé par des fossés parallèles distants de 4,5 m qui présentent une évolution chronologique notable. Au IX^e s. le chemin s'allonge vers le sud-est et certains espaces clos sont lotis. Les principaux vestiges mis au jour correspondent à des trous de poteau, fonds de cabane, silos, dépotoirs, fosses aménagées et puits ou citernes. Schématiquement, deux grands pôles d'environ 1 200 m² apparaissent associés à une habitation.

Le premier présente un bâtiment à entrain et plan à une nef en L d'une surface de 57 m². À proximité de cette construction, on constate la présence de divers équipements annexes dont trois fonds de cabane, une petite aire d'ensilage, un puits et une construction sur quatre poteaux carrés fonctionnant avec un petit corral. Au sud-est de ces aménagements, on distingue un autre fond de cabane aux dimensions imposantes (L=8,5 m ; l=3,5 m) et trois fosses aménagées (« coffres » et « pressoir »). Bien qu'il soit difficile de l'affirmer, tous ces éléments pourraient faire partie d'une seule et même unité d'exploitation.

Le second pôle correspond à un bâtiment plus modeste d'une surface de 24,5 m². Plusieurs structures excavées

ont été mises au jour autour de cette habitation, notamment quelques fosses de stockage, deux puits et des fosses particulières indéterminées. La présence récurrente de scories et de battitures dans les comblements de ces faits suggère une activité en partie tournée vers la métallurgie. Nous supposons que l'enclos 2 situé à une vingtaine de mètres pourrait se rattacher à cet habitat. Il s'agit d'un espace consacré en partie au stockage des céréales, avec la présence de nombreux silos et vraisemblablement une construction de type hangar que nous n'avons pas pu matérialiser précisément. D'un point de vue chronologique, cette dernière unité et la voie évoquée plus haut sont les seules qui perdurent en partie au X^e s. avant l'abandon du site. Les autres espaces clos dépourvus de structure sont sans doute liés à l'agriculture ou à l'élevage. On notera malgré tout deux aires spécifiques au sud dont une batterie de silos qui se recoupent et un réseau de rigoles parallèles dans lesquelles sont alignées des empreintes circulaires et ovales côte à côte (treille, cribs ou culture ?).

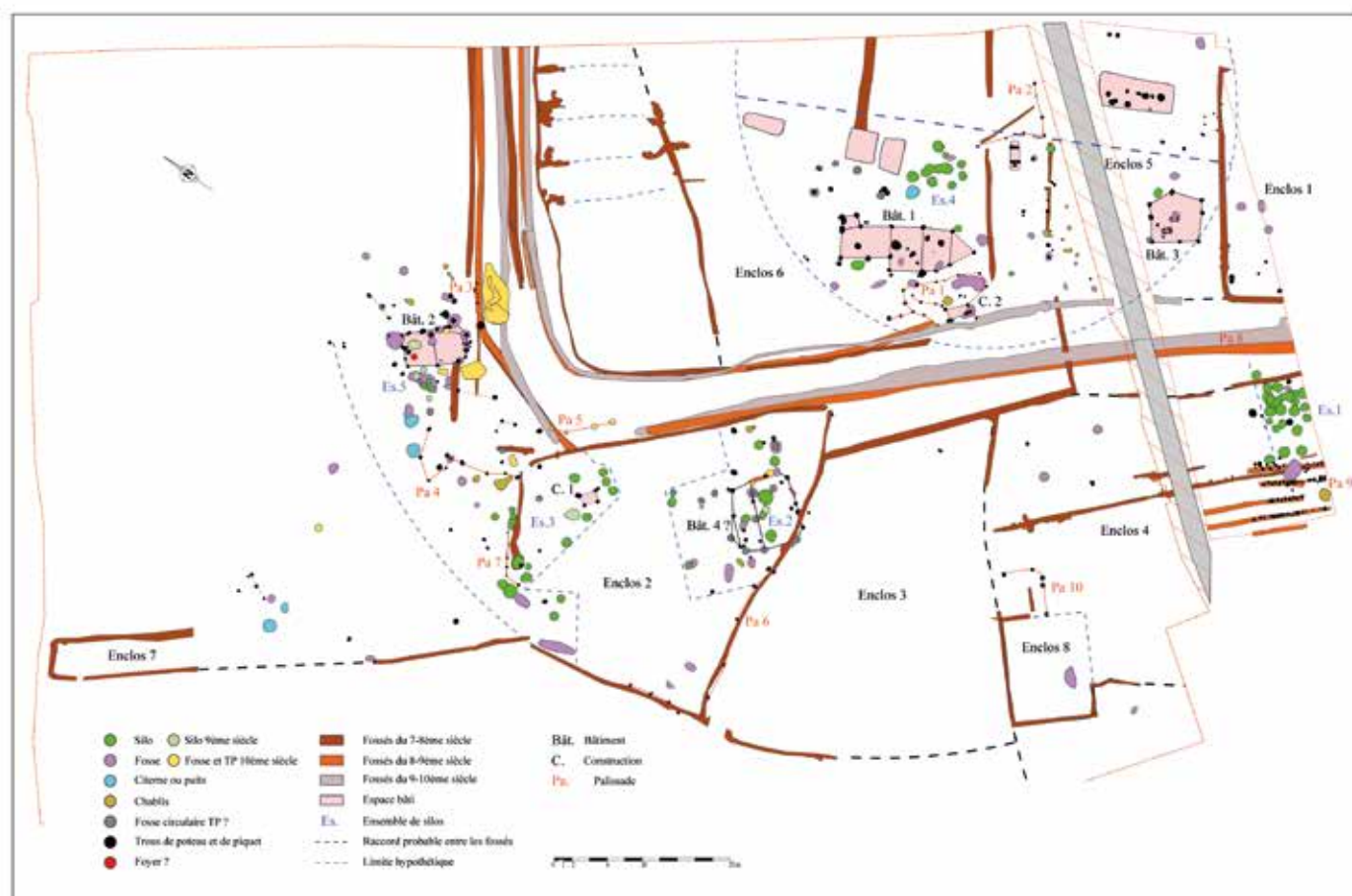
L'importance et la nature du mobilier (en dehors du verre et de la tabletterie) mis au jour dans les dépotoirs illustrent la part prépondérante de l'activité consacrée à l'agriculture (céréales, raisins, pressoir, jouguet...) et à l'élevage (chevaux, battants de sonnailles...). L'activité artisanale est représentée avec le travail du métal (scories, battitures) et du tissage (alènes, poinçons, dents de peigne à carder, lissoirs en verre) même si dans les deux cas, les vestiges répondent peut-être à des besoins domestiques (réparation des outils et repassage ou raccommodage des tissus). On relève d'ailleurs l'absence

de peson ou de fusaïole dans le premier cas et d'objets en cours de fabrication pour le second.

L'activité domestique est mieux documentée avec plus de 3 000 fragments de céramique, des restes de repas ainsi que des objets de type couteaux, agrafes à double crochet, anse de seau, clefs, etc. En ce qui concerne l'alimentation, hormis le bœuf, le porc et les caprinés, on constate une part non négligeable d'animaux sauvages comme le sanglier, le cerf, le lièvre, les oiseaux et les poissons assez peu représentés sur les sites ruraux de cette période. Parmi les autres fragments de faune découverts on peut mettre en avant la présence récurrente du cheval, du coq et de la poule dans les structures situées aux abords des bâtiments. Enfin, si le chat est représenté par un individu complet retrouvé au fond d'un silo, le chien, lui, est absent.

Rappelons qu'il ne s'agit là que d'une fenêtre ouverte dans un site bien plus vaste. Il est donc fort probable que l'habitat s'étende au-delà et que la portion de voie identifiée ne soit qu'un axe secondaire. L'absence de four, de grenier ou de sépulture s'explique sans doute par l'éloignement de l'habitat principal. Les deux prochaines opérations de fouille permettront de compléter l'organisation générale de cet habitat et de préciser sa fonction : s'agit-il d'une ou de quelques unités d'exploitations rurales, voire d'un habitat groupé (hameau, village) évoluant aux abords du centre villageois de La Chapelle-Saint-Mesmin ?

Bruno Zélie



La Chapelle-Saint-Mesmin, les Chesnats, les Placeaux, répartition spatiale des structures avérées (B. Zélie, Éveha)

La fouille des Petits-Chesnats - Les Chesnats (tranche 2) à La Chapelle-Saint-Mesmin, permet d'avoir un bel aperçu d'une évolution de l'occupation du sol en milieu rural, de la période gallo-romaine jusqu'au milieu du Moyen Âge. Grâce à la découverte de près de 2000 structures en creux et de bâtiments maçonnés sur une superficie de 9000 m², plusieurs phases d'occupation ont été identifiées du I^{er} s. apr. J.-C. à la fin du X^e s.

Première structuration de l'espace à la période antique : la Pars rustica d'une villa ?

L'occupation du I^{er} s. se matérialise par la création d'un grand bâtiment maçonné de plus de 21 mètres de longueur sur 17 mètres de largeur. Deux états de construction et de remaniements ont été observés sur le bâtiment interprété comme une grange.

Le plan de l'état 1 du bâtiment F1 se présente sous la forme d'un grand rectangle pourvu de pièces d'angles dont le module de 5 mètres de long sur 3,70 mètres de large se retrouve à plusieurs reprises dans le plan de l'édifice. L'espace central, probablement couvert, pouvait servir à entreposer et à stocker des denrées ou des marchandises. Dans l'angle nord-est, une cave a été trouvée. Occupant une surface de 15 m², elle était pourvue d'un escalier. La présence d'indices particuliers laisse envisager l'existence d'un plancher au fond de la cave.

Une seconde cave a été mise au jour en bordure méridionale du site. Celle-ci était entièrement maçonnée en *opus mixtum*. Elle mesurait, intra muros, près de 3 mètres de longueur sur 2,50 mètres de largeur. Un petit accès était aménagé dans l'angle nord-est. L'utilisation de cette cave semble intervenir aux alentours du milieu du I^{er} s.

Un vaste réseau parcellaire orthonormé quadrille une grande partie du site et se développe surtout en périphérie du bâtiment maçonné F1. Des fossés plus imposants pourraient matérialiser les limites de la pars *rustica* d'une villa durant cette période. À l'intérieur de cet espace, une multitude de plus petits fossés secondaires dessinent un découpage parcellaire très régulier.

La restructuration de l'état 2 du bâtiment F1 se produit dans la deuxième moitié du I^{er} s. Elle consiste à agrandir de 1,10 m le bâtiment au nord où une nouvelle cave est construite. Celle-ci, de 13 m² et entièrement maçonnée, était dotée d'un escalier d'accès donnant au centre du bâtiment. Dans l'aire centrale du bâtiment, qui couvre près de 155 m², une citerne ou un puits a été découvert. La dernière cave et de surcroît, l'état 2 du bâtiment F1, sont occupés dès la première moitié du II^e s. jusqu'à la fin du III^e s. Les nombreuses références de plans de bâtiments similaires trouvés en Gaule romaine donnent des éléments de comparaison aussi bien sur la construction que sur la fonction du bâtiment en tant que grange au sein de la pars *rustica* d'une villa.

Entre le II^e s. et le III^e s., un petit édifice sur poteaux est créé à l'ouest du bâtiment maçonné F1. Au nord-ouest, un fond de cabane prend place. Il s'intègre et s'organise parfaitement dans l'occupation du site à cette période, mais sa datation pose certains problèmes. Parmi les autres structures gallo-romaines, de petits bâtiments sur poteaux ont été découverts et pourraient être interprétés comme de petites annexes.

Le retour de l'occupation à la période mérovingienne...

Les vestiges datés entre le VI^e s. et la première moitié du VIII^e s. sont matérialisés par un réseau fossoyé qui reprend en partie la trame parcellaire héritée du I^{er} s. La période mérovingienne voit la création d'un grand enclos quadrangulaire qui pourrait englober un bâtiment sur poteaux. Cet enclos est implanté le long d'un ensemble de grands fossés parallèles à l'actuelle rue des Chesnats qui seront réinvestis à plusieurs reprises au cours du temps. Une concentration de vestiges plus dense prend place sur la bordure orientale de la fouille (un foyer et des silos ont été repérés).

Constitution d'un hameau et utilisation agraire du site clairement marquée à la période carolingienne

Vu le nombre important de silos, l'occupation de cette partie du site entre la deuxième moitié du VIII^e s. et la fin du IX^e s., est orientée vers le stockage de denrées. Ceci implique une production agricole basée sur la culture de céréales, ou de légumineuses. Cette activité est démontrée par des restes de graines et de céréales conservés au fond de certains silos, mais aussi par la présence d'éléments appartenant à la culture céréalière. La mise en culture des sols alentours et leurs exploitations sont mises en évidence notamment par la présence d'un jougnet. La présence des silos est donc le résultat de toute une chaîne opératoire qui demande une main d'œuvre assez conséquente.

On peut également postuler que les cultures sont associées à de l'élevage. Des traces de cette activité ont pu être retrouvées. Des éléments métalliques appartenant à des systèmes d'harnachement d'animaux, de nombreux restes de cochons, de bœufs, d'ovicaprinés, mais aussi d'animaux de basse-cour (coq domestique) ont été retrouvés dans certains de ces silos.

Le remplissage d'autres silos conservait des éléments très intéressants. Par exemple, un silo trahissait l'existence de l'incendie d'un bâtiment proche (vestiges mobiliers domestiques et torchis brûlés). De nombreux silos ont livré du mobilier assez riche et varié (bijoux, épérons, couteaux...). Enfin, le silo F1289 revêtait un caractère assez exceptionnel, car il a été réutilisé pour une tombe. Même si ce type de pratique a été reconnu sur d'autres sites, il n'en reste pas moins que l'inhumation est impressionnante. Le squelette d'une jeune femme âgée entre 16 et 18 ans a été retrouvé à mi-hauteur

du silo. En position fœtale, face contre terre, le sujet a été inhumé les chevilles liées et probablement disposé dans un contenant souple. Non loin de là, deux autres sépultures, celle d'un enfant et celle d'un bébé, ont été découvertes. Les deux individus étaient inhumés vraisemblablement dans des contenants rigides (de type cercueils) en position allongée sur le dos pour l'enfant et disposé de biais pour le bébé. Aucun dépôt funéraire n'était associé aux sépultures. En outre, les trois squelettes, datés par radiocarbone, ont été enterrés dans un même laps de temps. À ce jour, la présence de ces trois sépultures pose de nombreuses questions. Ces trois jeunes individus appartenaient-ils à une même famille ? De quoi sont-ils morts et pour quelles raisons la jeune femme a reçu ce type de traitement ?

Au sud-ouest de ces sépultures, des fours ont été mis au jour. Géminés, les deux fours s'apparentent à des fours domestiques.

Plusieurs bâtiments sur poteaux existent lors de cette phase d'occupation. D'abord, près des fours, il est possible qu'un grand bâtiment de 75 m² existe dès le IX^e s. Toutefois, des problèmes de datations ne permettent pas d'affirmer son existence dès cette période. Ce bâtiment B4 possède un plan régulier à deux nefs avec un porche d'une entrée. Il pourrait donc être associé à l'aire d'ensilage périphérique.

Un second bâtiment sur poteaux qui s'étend hors de la limite de fouille, présente un plan plus développé. Il couvre une surface d'au moins 60 m². Possédant au moins deux nefs, quelques indices laissent envisager la présence d'un étage. Directement au nord, deux autres petits bâtiments sur poteaux pourraient servir d'annexes au bâtiment principal. Les trois bâtiments sont circonscrits par un ensemble de fossés avec un accès au sud. L'ensemble est vraisemblablement lié à la seconde zone d'ensilage proche.

Des associations entre aires d'ensilages et habitats commencent à se former sur cette partie du site. Les ensembles s'organisent le long de fossés parallèles à la rue des Chesnats. Ces fossés délimitent deux espaces distincts. Le premier, au nord, correspond aux ensembles fouillés des habitats et des aires d'ensilages. À ce jour,

nous ne connaissons pas ce qui peut se développer au sud de ces fossés, mais il est fort possible que de la voirie soit à l'origine de la rue actuelle. Des accès semblent être aménagés entre certains fossés.

Une raréfaction de l'occupation...

La première moitié du X^e s. voit une raréfaction du nombre de structures archéologiques. Cette sixième phase d'occupation se caractérise par la présence de fosses variées et d'une aire d'ensilage qui prend place au sud-est du site. Certains silos ont livré du mobilier intéressant notamment des éléments métalliques tels le mors de filet, une croix décorative, des couteaux, un fer à cheval et un lisseur en verre qui atteste une activité liée au travail du textile. L'habitat se distingue par la présence du bâtiment sur poteaux mais aussi par la découverte d'un possible fond de cabane.

...aboutissant à l'abandon progressif du site

De la deuxième moitié du X^e s. à la fin du XI^e s., seules quelques structures existent (quelques silos et fossés notamment). La fréquentation sur cette partie du site est moins intense et il est probable qu'elle se déplace peut-être au sud-est (tranche 3) où des vestiges du X^e s. et du XI^e s. ont été trouvés lors du diagnostic.

Les carrières souterraines

Sur toute la partie occidentale et méridionale du site, a été entrevu un réseau de galeries souterraines creusées dans le rocher lié à une série de puits d'aération et/ou d'extraction. Cet ensemble appartient à l'exploitation en sous-sol de la hanche calcaire par des carriers. Aucun artefact ne permet de dater l'exploitation de ces carrières, selon de nombreuses sources, elles sont d'époque contemporaine.

Aucun vestige immobilier de l'Antiquité tardive (entre la fin du III^e s. et la fin du V^e s.) n'a été découvert sur cette partie du site. Toutefois, ce hiatus chronologique n'exclut pas la présence de tels vestiges autour de la tranche 2. L'occupation du site ne réapparaît qu'à partir du IV^e s. pour évoluer constamment et progressivement en périphérie immédiate du bâtiment antique.

Fabien Loubignac

Moyen Âge

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

Les Chesnats, la Patrie (zone B-2 sud)

Près de neuf mois de fouilles archéologiques préventives en 2011 et 2012 aux lieux-dits les Chesnats et la Patrie à La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) ont constitué la troisième et dernière tranche d'investigation sur le site des Chesnats, situé à moins de six kilomètres à l'ouest du centre d'Orléans.

Reliant les deux emprises de fouilles précédentes, cette opération menée sur près de 27 000 m² complète une large fenêtre d'observation sur ce secteur communal de près de 5 ha.

Sur cette zone, plus de 6 000 faits archéologiques et plusieurs dizaines de milliers d'unités stratigraphiques ont été enregistrés. Ces derniers concernent en très grande proportion des vestiges en creux (trous de poteau, silos, fossés, fosses, etc.). Le plan réalisé du site s'est donc révélé extrêmement dense et complexe d'interprétation. L'analyse minutieuse des témoins mobiliers et immobiliers a permis d'extraire et d'apprécier une quantité et une qualité de données importantes, aboutissant à une restitution de l'évolution et des dynamiques d'occupation du site.

Ainsi, l'emprise fouillée atteste de premiers indices d'occupations remontant à la Protohistoire, vraisemblablement dès l'âge du Bronze, ce que les résultats de la fouille en tranche 1 suggéraient. En effet, on voit l'existence probable de fosses de piégeage d'animaux, assimilables à des *schlitzgruben* connues ailleurs sur le territoire national et pouvant être attribuées à la fin de l'âge du Bronze ou au Néolithique, ce que confirme la datation du mobilier lithique. De même, certains fossés témoignent de leur abandon vers la fin de la Protohistoire. D'autres fosses indéterminées, livrant des comblements particuliers, souvent stériles en artefacts, se rattacheront à cette occupation. Il apparaît, dès lors, que le territoire, au moins sur ce secteur de La Chapelle-Saint-Mesmin, est mis en valeur et exploité de manière précoce.

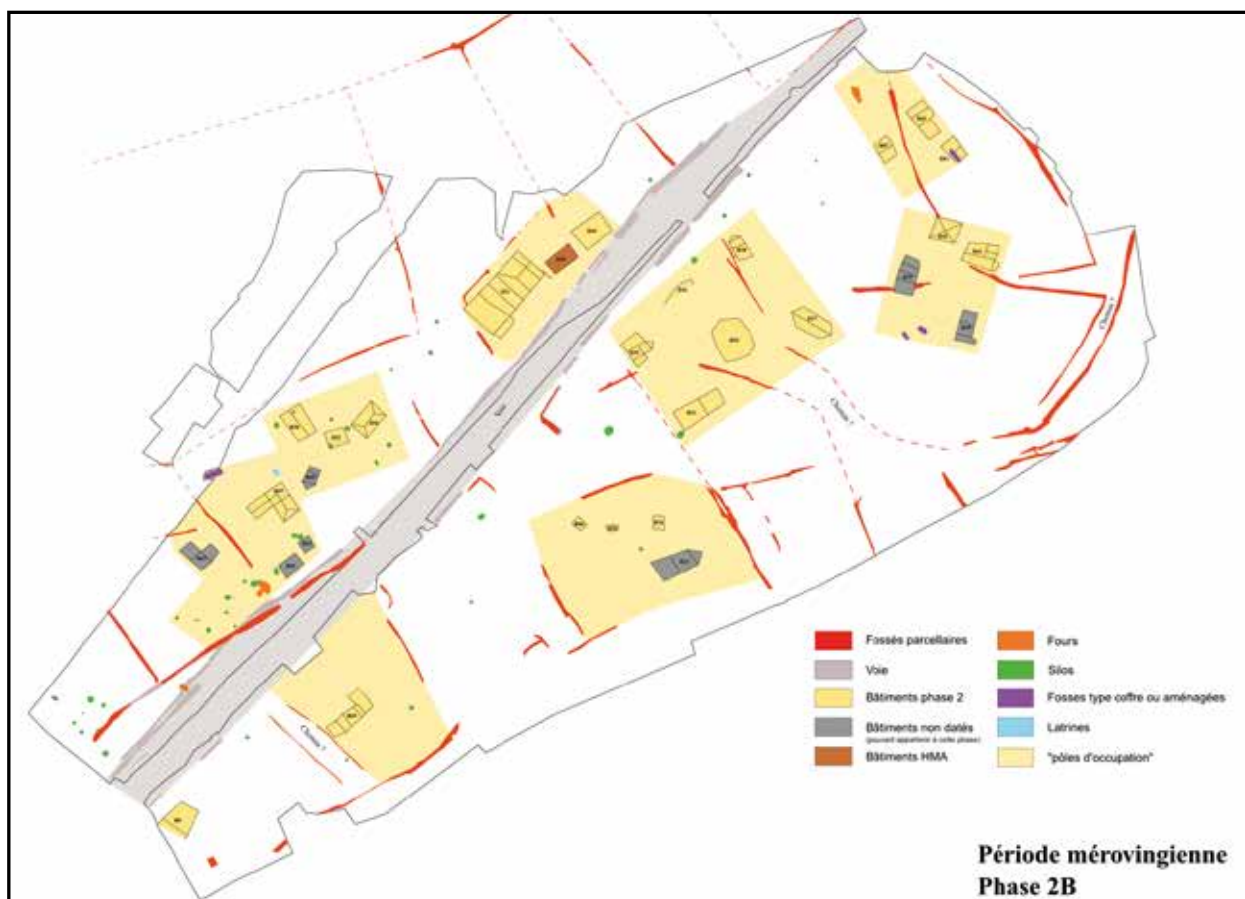
Matérialisée par la reprise partielle du parcellaire proto-historique et par la création de nouvelles limites parcellaires, l'occupation antique correspond à la phase d'occupation suivante du site et pourrait constituer l'extrémité orientale de la *villa* mise en évidence en tranche 2. Celle-ci se composait d'un grand bâtiment maçonné, pourvu de caves, correspondant sans doute à une grange « standardisée » de la *pars rustica*.

De même qu'en tranche 2, on constate une très faible quantité de vestiges entre le III^e s. et le milieu du VI^e s. Bien que l'étude céramique met en exergue la présence de quelques tessons datés de l'Antiquité tardive, l'occupation sur le site n'est pas clairement marquée. Ce n'est qu'à partir de la période mérovingienne que

plusieurs pôles d'occupation se développent. On note en particulier la création d'un grand enclos fossoyé à l'extrémité sud-ouest, au sein duquel se matérialisent un bâtiment, un four et quelques silos. Une concentration de bâtiments interprétés comme des greniers fait son apparition à l'est de l'emprise. Cette période voit ainsi naître le stockage de denrées, principalement céréalières. À partir du VII^e s., on assiste à la création de nouvelles parcelles, plus réduites. Celles-ci s'organisent de part et d'autre de fossés palissadés qui traversent le site du sud-ouest au nord-est et qui ont été découverts sous le tracé de l'actuelle rue des Chesnats. Cet axe parcellaire ne cessera d'être remanié tout au long du haut Moyen Âge. Les palissades sont d'ailleurs retirées à partir de la fin du VII^e s. pour aboutir à des fossés ouverts, délimitant véritablement une voie. La structuration du site prend ensuite forme au tournant des VIII^e et IX^e siècles.

La troisième phase, entre la deuxième moitié du VIII^e s. et la fin du IX^e s., marque une densification et une évolution prégnante de l'occupation matérialisées par la multiplication des pôles d'habitats, et surtout, de l'ensilage. Le site s'organise le long du réseau viaire et certains espaces vides circonscrits entre les habitations laissent envisager la présence de chemins pénétrant le site par le sud de l'emprise. Le réseau parcellaire est remanié et de grandes parcelles sont créées.

La voie se pourvoit d'un embranchement au nord-est de l'emprise, en direction du Nord. Ce carrefour agrège plusieurs fours domestiques datés entre la fin du VIII^e s. et la seconde moitié du IX^e s. et accueille un puits



La Chapelle-Saint-Mesmin, les Chesnats, la Patrie, l'occupation du site lors de la Phase 2 (F. Loubignac, Éveha)

de 15 m de profondeur ayant fonctionné de la période carolingienne au XI^e s.

Au sein de chaque unité de l'habitat, on dénombre des bâtiments, des silos, des fosses dont la fonction est discutée. La présence de latrines a été identifiée sur ce site par de multiples analyses paléoenvironnementales et physico-chimiques. Celles-ci renseignent sur l'alimentation des habitants. La présence de pépins de raisin, notamment, témoignerait de la viticulture, hypothèse renforcée par les recherches documentaires qui tendent à prouver cette activité sur le territoire dès cette période d'une part et par la découverte de serpettes de vigneron d'autre part.

Certains bâtiments se distinguent par leurs plans ou leurs fondations puissantes. La question de l'existence d'une classe sociale privilégiée résidant de façon permanente ou temporaire se pose. De nombreux indices vont en ce sens (céramique d'importation et de qualité, armement, bijoux, mobilier équestre, etc.). Les volumes importants de denrées stockées sur le site peuvent être l'une des raisons de la présence d'une élite (protection et gestion).

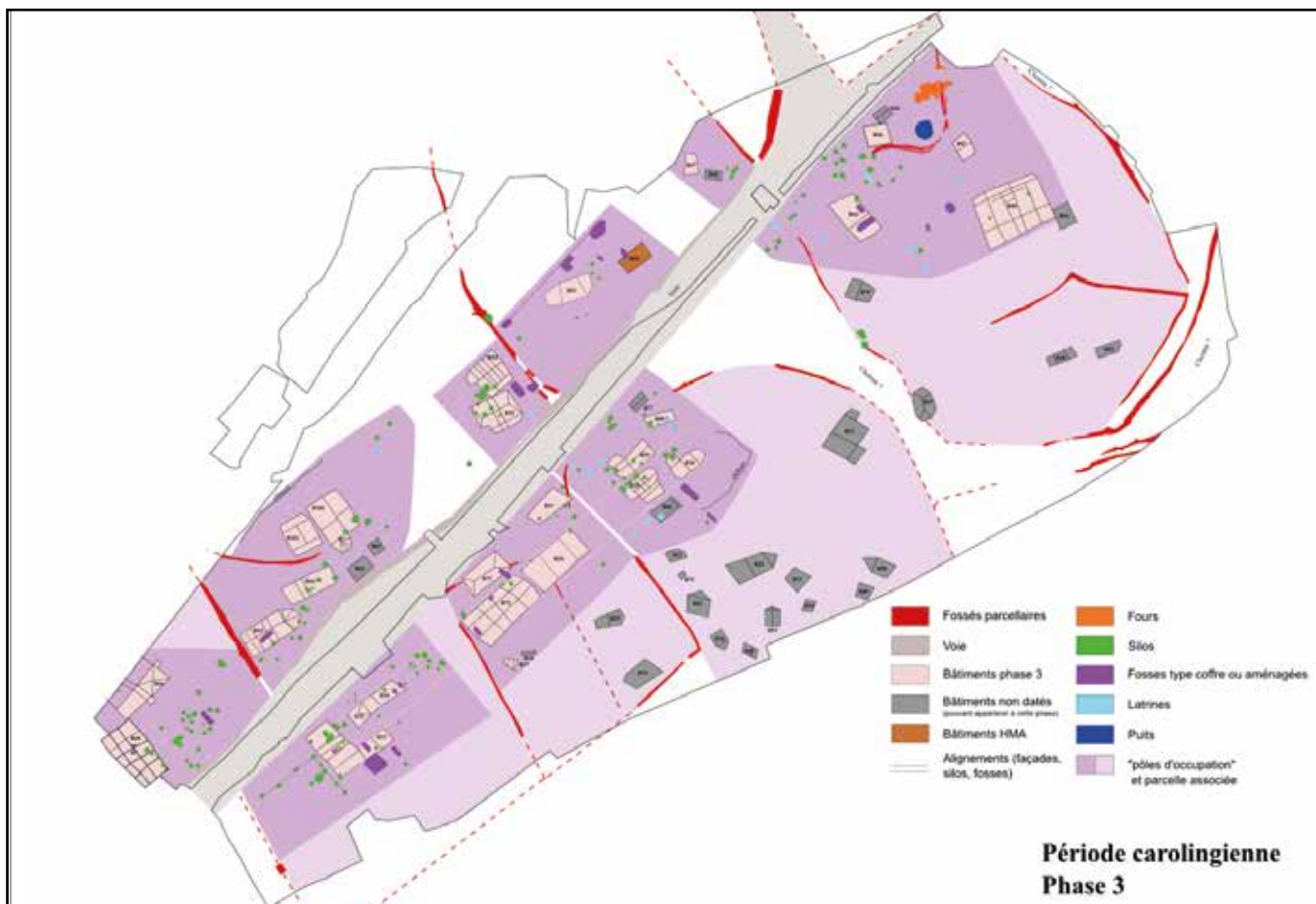
Plusieurs sépultures ont été fouillées sur l'emprise de la tranche 3. Certaines illustrent des pratiques particulières (sépultures en silos) et l'une d'entre elle semble atypique. Il s'agirait d'une crémation datée entre la fin du IX^e s. et le début du Xe s., accompagnée d'un dépôt de mobilier retrouvé au fond d'un silo désaffecté.

À partir du X^e s. et dès la fin du siècle précédent, l'occupation périclité de façon très nette. Ce phénomène a déjà été appréhendé lors de la deuxième tranche de fouille, et cette dernière opération le confirme. Seulement trois pôles d'occupation survivent au sud-ouest et au nord-est. Composés principalement par de l'habitat, ils restent associés à de l'ensilage. Le puits est toujours en fonctionnement, mais est très vite abandonné juste après son curage. Malgré tout, le terroir semble encore exploité au regard du découpage parcellaire et de la voie principale toujours en activité.

À partir de la fin du XI^e s., aucun vestige ne permet de caractériser une occupation. Certaines sources historiques laissent envisager l'exploitation du calcaire à partir du XIII^e s. sur le territoire communal et à proximité du site. Rappelons que de nombreux puits en lien avec l'exploitation de ce matériau avaient été découverts sur la tranche 2 mais leur profondeur importante et l'absence de mobilier n'avait pas permis de les dater.

Cette dernière opération de fouille préventive menée aux Chesnats et à la Patrie permet de compléter le plan d'un site important où la principale occupation est celle d'un village alto-médiéval qui évolue du VI^e s. à la fin du X^e s. sur une emprise de près de 5 ha.

Fabien Loubignac



La Chapelle-Saint-Mesmin, les Chesnats, la Patrie, l'occupation du site lors de la Phase 3 (F. Loubignac, Éveha)

CHÂTEAU-RENARD

Pense-Folie, le Ru-Charlot

La fouille, réalisée dans le cadre du projet d'aménagement de la zone d'activité de Pense-Folie conduit par la Communauté de communes de Château-Renard, fait suite à la découverte d'une fosse dite polylobée hallstattienne lors d'une opération de diagnostic archéologique menée par le service archéologique du Conseil général du Loiret, sous la direction de Laure de Souris.

La commune de Château-Renard est située à l'est du département du Loiret à une vingtaine de kilomètres à l'est de la vallée du Loing et de la ville de Montargis. Le site est localisé à 1 km au sud-est du centre bourg de Château-Renard sur le versant sud du ru Charlot au lieu-dit Pense Folie. Un décapage d'environ 3700 m² avait pour objectif d'examiner la présence éventuelle de bâti-

ment et de tout autre vestige se rapportant à l'occupation protohistorique des lieux.

L'intervention a permis de découvrir une fosse supplémentaire de petite dimension et de fouiller l'intégralité de la fosse polylobée mise au jour lors du diagnostic. Quatre puits d'extraction et un fossé attribués à la période romaine ont également été mis au jour mais n'ont été que partiellement fouillés.

Le mobilier céramique attribué à l'Hallstatt D3 recueilli permet de compléter les données typologiques dans une zone géographique où les découvertes du premier âge du Fer sont rarissimes.

Éric Frénée

CHILLEURS-AUX-BOIS

Rue de l'église

L'opération de fouille de sauvetage menée Rue de l'église à Chilleurs-aux-Bois a permis d'observer trois sarcophages en calcaire situés dans la nécropole mérovingienne, qui avait fait l'objet d'un sauvetage en 1970 dans cette même rue. La fouille des sépultures, bien que partielle, a permis de mettre en évidence différents

gestes funéraires à l'intérieur des sarcophages. Les sarcophages, non détruits par les travaux, ont été laissés en place.

Laure de Souris

CHILLEURS-AUX-BOIS

Château de Chamerolles

L'opération de fouille de sauvetage urgent a eu lieu du 27 au 28 juin 2012. Elle fait suite à la réalisation de deux sondages à l'arrière des murs d'escarpe et de contre-escarpe des douves est du château par la direction des Bâtiments du Conseil général du Loiret. Ces travaux effectués en urgence, en raison de l'affaissement des murs des douves, ont été réalisés sans suivi archéologique. Suite aux intempéries hivernales, les deux murs de part et d'autre des douves est étaient en train de fissurer et menaçaient à tout moment de s'effondrer dans les douves. Les sondages mécaniques visaient à une mise en sécurité et à étudier les moyens de restaurations à mettre en œuvre.

Le premier sondage effectué derrière le mur de contre-escarpe mesure environ 5 m de large et longe le mur sur 30 m. Il fait plus de 2,50 m de profondeur et perce les niveaux archéologiques de la basse-cour du château.

Le second sondage se situe dans la cour de l'édifice, dans l'angle nord-est. Il mesure 5 m de long pour un peu

moins de 2,50 m de large et 1,50 m de profondeur. Il a été réalisé à l'arrière du mur d'escarpe des douves qui sert également de mur de soutènement de la plate-forme sur laquelle est construit le château.

Le relevé de deux coupes dans chacun des sondages et la réalisation de quatre logs complémentaires ont permis d'appréhender les différentes séquences d'aménagement des douves est et par extension de cette partie du château.

Un premier état primitif des douves a été observé. Il se caractérise par le creusement d'un large fossé. L'aspect hydromorphe des remblais et des niveaux de sols, et d'occupations associés, soulignent le caractère humide, voire marécageux des lieux. Ce premier aménagement n'est pas directement associé à du bâti. Il semble indiquer la présence d'une construction antérieure au château construit au XVI^e s. par Lancelot du Lac. Le site est probablement occupé dès l'époque médiévale comme l'attestent les sources écrites.

À ce premier état succède l'aménagement de douves maçonnées avec la construction des premiers murs. La présence de plusieurs tranchées de construction ou de réfection a été observée dans la tranchée située dans la basse-cour. Des niveaux de sols (assainissement par ajout de grave et de marne crayeuse) et d'occupation ont été enregistrés. Ils n'ont pas pu être mis en relation stratigraphique avec les vestiges bâtis existant.

L'absence de mobilier archéologique, autre que quelques fragments de mortier et de terre cuite architecturale, ne

permet pas de dater et définir les différentes phases d'occupation du site.

La restauration du château entre 1988 et 1992 n'a pas affecté en profondeur les couches archéologiques. Les niveaux archéologiques apparaissent à moins de 0,30 m de la surface actuelle de la cour du château. Le réaménagement de la basse-cour a perturbé les niveaux archéologiques sur 0,40 à 0,60 m d'épaisseur.

Jean-Michel Morin

Gallo-romain

CHILLEURS-AUX-BOIS Rue de Laveau et Grande Rue, Lavau

Époque moderne

L'intervention archéologique, réalisée entre le 13 mai et le 5 août 2013 sur la commune de Chilleurs-aux-Bois, est liée à un projet de construction de logements par la Société Le Bourg sur un terrain précédemment occupé par un bâtiment industriel. L'emprise se situe à l'angle de la rue de Laveau et de la Grande Rue. Les abondants vestiges découverts reflètent une occupation qui remonte au moins à la période protohistorique, entre l'âge du Bronze final et le Hallstatt. Ces vestiges les plus anciens ne sont pas nombreux et ne permettent pas de caractériser le mode d'occupation. Il ne semble y avoir aucun autre témoin d'une quelconque occupation jusqu'au II^e s. apr. J.-C. La constitution d'un sanctuaire dès la fin de la période gauloise, au lieu-dit Les Tirelles, est peut-être pour beaucoup dans cette absence. L'existence du lieu de culte aurait pu avoir pour effet de concentrer le développement d'une occupation structurée dans la partie nord de l'agglomération.

C'est donc au cours du II^e s. que l'on voit s'installer, sur le site, un réseau parcellaire vraisemblablement axé sur la voie antique menant d'Orléans à Pithiviers. Un fossé parcellaire, mis en évidence, divise l'espace en deux parties. Seul l'espace à l'est fait l'objet d'une réelle occupation du sol, dans le courant du II^e siècle et de la première moitié du III^e s. Elle apparaît relativement lâche, au regard des changements opérés à la deuxième moitié du III^e s. Au moins un bâtiment a été repéré. Un deuxième n'est que supposé. Il pourrait s'agir d'une occupation de fond de parcelle ; les habitations ou bâtiments installés dans ce secteur de l'agglomération borderaient ou seraient orientés en direction de la voie Orléans-Pithiviers. L'accès à la parcelle, découvert dans la partie nord de l'emprise, permet d'ouvrir vers l'ouest, vers le réseau viaire. Cette entrée donne la possibilité d'accéder à des terrains justement dépourvus d'occupation humaine, en vue d'une exploitation agricole ou encore pour le pacage des animaux.

Au cours de la deuxième moitié du III^e s. et jusque dans le courant du IV^e s., l'occupation du sol change et se densifie. Un nouveau réseau parcellaire est installé. L'orientation reste inchangée, rappelant encore une fois l'influence de la voie à l'est. L'espace est alors divisé en deux parties. La parcelle au nord est fermée par un fossé

à l'ouest et au sud. L'importance des espaces occidentaux qui semblent toujours dépourvus de vestiges, est soulignée par la découverte d'un accès dans le fossé. Ce secteur occidental est peut-être toujours dévolu aux activités agricoles ou au pacage des animaux.

Cette parcelle fermée abrite au moins deux bâtiments. Le premier est un bâtiment sur poteaux situé au milieu de cet espace. Il pourrait s'agir d'une habitation domestique. Le deuxième est une construction sur poteaux et sablière abritant un petit atelier de forge. Un certain nombre de fosses accompagnent ces deux constructions. Il s'agit d'une occupation à caractère domestique, en bord de voie, dont l'activité est peut-être tournée vers les espaces ouest (agriculture, élevage). La forge ne semble pas liée à une intense activité métallurgique, mais plutôt à la réparation et l'entretien d'outil ou autre, en rapport avec les activités pratiquées sur place.

L'espace au sud ne semble pas enclos. Sur ce secteur, il n'y a pas d'indices d'habitat. La découverte d'un atelier de potier, somme toute modeste, oriente la fonction de cet espace vers l'artisanat. La céramique de cet atelier, à travers l'analyse d'un four de potier et de sa production, semble être destinée à une faible diffusion. Il s'agit de vaisselle de table et de service destinée à une consommation immédiate. La clientèle directe serait à rechercher dans l'agglomération même de Chilleurs-aux-Bois pour un usage au quotidien. Les bâtiments au nord du four pourraient être associés à cet artisanat potier. Parmi eux, le cas du bâtiment chauffé reste problématique. S'il semble certain qu'il ne s'agit pas d'un balnéaire, son usage peut être multiple : fumoir à viande, séchoir à céréales ou encore éventuellement un séchoir pour les céramiques façonnées par l'atelier de potier.

À partir de la seconde moitié du IV^e s., l'organisation parcellaire est modifiée. Un nouveau réseau de fossés est créé. Selon une orientation différente de celui des périodes précédentes. Au nord-est, la parcelle est toujours occupée par au moins un bâtiment sur poteaux, peut-être toujours à destination domestique. L'ouverture vers l'ouest ne semble pas perdurer. De plus, au moins un bâtiment sur poteaux a été mis au jour à l'ouest du fossé. Alors qu'au III^e s., ce secteur semble dépourvu de

toute construction, il apparaît vraisemblablement occupé vers la fin du Bas-Empire. Au sud, la parcelle est dévolue à une seule activité : l'extraction de sable, peut-être destiné à la construction. Cette partie du site est donc toujours consacrée aux activités artisanales.

Dès la fin du V^e s., l'occupation se fait plus rare. Il n'y a plus aucune trace de l'organisation parcellaire ou des bâtiments de la période précédente. Les quelques vestiges mis au jour essentiellement dans le quart nord-est du site semblent montrer le rôle toujours attractif de la voie. La limite méridionale de la ville est à rechercher d'avantage vers le Nord ; l'existence avérée d'un cimetière, au haut

Moyen Âge, au niveau de l'église actuelle pourrait avoir focalisé l'occupation dans cette direction.

Durant la période médiévale, les quelques fosses et trous de poteau mis au jour caractérisent une occupation relativement lâche sans organisation particulière. Au cours des périodes modernes et contemporaines, les vestiges sont concentrés sur la partie médiane de l'emprise. La découverte de possibles latrines près de la limite orientale de la fouille sous-entendrait alors l'existence d'habitats à proximité.

Thomas Guillemard

Âge du Fer

ÉPIEDS-EN-BEAUCE

ZAI des Chantaupiaux (tranche 2 : zone nord)

Gallo-romain

L'opération de fouille archéologique a été prescrite suite au projet d'extension d'une zone artisanale intercommunale sur la commune d'Épieds-en-Beauce (Loiret). Cette zone a fait l'objet de deux campagnes de diagnostics effectuées en 2004 et 2007, ainsi que d'une fouille en 2010. L'aire de développement s'étend vers l'est et le nord-est au lieu-dit les Chantaupiaux (parcelle ZT 16 et 17) sur une surface totale de 35 300 m². Outre une fréquentation aux époques préhistoriques, constatée par du mobilier en position secondaire, la fouille a mis en évidence quatre périodes d'occupation.

Les périodes 1 et 2 correspondent à l'époque protohistorique. La première est centrée sur la transition entre le Hallstatt final et La Tène A (VI^e s. et V^e s. av. J.-C.), la seconde sur La Tène moyenne (fin du IV^e s. et III^e s. av. J.-C.). Elles consistent en une série de structures majoritairement liées au stockage et dont la capacité augmente au fil du temps. La répartition tend vers un plan cohérent, probablement déterminé par des cheminements. La proximité de la zone d'habitat se traduit par de multiples rejets, ainsi que par une céramique de faciès domestique. L'élevage sur le site est attesté par la présence importante de périnatales et de sujets réformés. L'abattage de jeunes animaux d'élevage, leur nombre et leur variété impliqués dans la consommation, semblent indiquer que les occupants du site avaient un niveau de vie relativement aisé. L'absence de changements significatifs dans les pratiques d'élevage ou dans la nature des rejets témoigne de la pérennité de l'occupation.

L'occupation antique (période augustéenne et augusto-tiberienne) est matérialisée par un enclos carré d'origine gauloise. Sa fonction première nous échappe, mais après quelques années, s'établit une fonction funéraire perceptible à travers une importante couche de résidus de crémation. L'association avec de très petites pièces de métal fondu, des clous, des vases brûlés et brisés en place et des résidus d'offrandes sont autant d'arguments laissant présager des crémations in situ. Si le statut social des individus est sous-entendu par certains éléments de mobilier, l'examen des restes humains n'a pas permis de définir leur nombre, ni leur âge ou leur sexe. L'ensemble des observations effectuées suggère la présence d'une structure et de pratiques héritées de la culture gauloise, mais dont les caractéristiques auraient été gommées au profit d'une romanisation volontairement affichée.

Enfin, la présence de vestiges remontant au XIX^e s. constitue la période 4. Ils témoignent de la pérennité des cheminements mis en place dès la Protohistoire et qui déterminent aujourd'hui encore, l'orientation des parcelles cadastrales.

Une multitude de fosses d'extraction de marne témoigne d'exploitations liées aux besoins des constructions ou d'amendement des champs. Des fours ont également été mis au jour, mais leur fonction demeure impossible à déterminer.

Jean-Philippe Gay

Âge du Fer

ÉPIEDS-EN-BEAUCE

ZAI des Chantaupiaux (tranche 2 : zone sud, phases 1 à 3)

La fouille archéologique de la ZAC des Chantaupiaux située sur la commune d'Épieds-en-Beauce (Loiret) s'est déroulée de janvier à mai 2010 sur une partie du site. Ce site fut découvert lors d'un diagnostic réalisé par Anne-Aimée Lichon en 2004. Une occupation remontant à l'âge du Fer avait été détectée dans la partie sud du

diagnostic. Ce résultat a été corroboré par le diagnostic mené par Olivier Labat en décembre 2007.

La fouille de la partie sud-ouest du site effectuée sur environ 20 000 m², a permis de distinguer deux périodes d'occupation : la plus ancienne témoigne de l'installation

d'une communauté humaine entre le Hallstatt D et la La Tène A (VI^e-V^e s. av. J.-C.) qui perdure pendant la deuxième période soit La Tène B (IV^e s. av. J.-C.).

Ces deux périodes sont représentées par des groupes de silos, des fosses et de nombreux bâtiments qui constituent l'essentiel des vestiges. Ces structures utilisées pour le stockage des denrées et semences, nous renseignent, par leur réemploi à des fins dépotoirs (essentiellement les silos), sur différents aspects de la vie domestique. La production de céramique, les quelques

objets métalliques, le matériel de mouture (broyons) ou de filage (fusaïoles), les objets de parure (perles, fibules), mais également la présence de jetons en os, ainsi que les vestiges de faune, nous ont amenés à considérer que nous étions en présence d'une communauté relativement aisée.

L'importante quantité de rejets domestiques plaide en faveur de la proximité d'une zone immédiate d'habitat.

Christine Pueyo

Âge du Fer

ESCRENNES

Gallo-romain

ZAC Saint-Eutrope, le Chemin de Saint-Eutrope

La fouille réalisée à Escrennes, au lieu-dit le Chemin de Saint-Eutrope, entre mai et septembre 2010, sur une surface d'environ 4 ha, fait suite à la découverte en diagnostic de structures hallstattiennes comportant des silos et des bâtiments, ainsi que des vestiges remontant à l'Antiquité romaine comportant notamment un enclos et une mare.

Les résultats de cette fouille permettent d'étudier l'évolution d'un hameau habité dans la seconde moitié du Hallstatt (530-460 av. J.C.). Le mobilier céramique, nombreux, a permis un phasage précis de l'occupation. L'étude du mobilier a permis la mise en évidence des caractères évolutifs entre le début et la fin de l'occupation, caractères reposant notamment sur le registre décoratif, sa technique et ses motifs. Les études environnementales, permettent de dresser le portrait d'une société à vocation agropastorale et son exploitation. L'étude de la faune livre des éléments quant aux modes d'élevage, mais aussi de boucherie, composé de caprinés, bœufs, porcs, cheval. Des traces de gallinacées sont également mises en évidence. Les données carpologiques montrent que le site d'Escrennes s'inscrit dans la dynamique agricole révélée par l'étude d'autres sites du Hallstatt final dans le Gâtinais, en particulier sur le tracé de l'autoroute A19.

Outre quelques éléments de La Tène ancienne et finale, dispersés et isolés, la fouille s'est concentrée sur l'occupation antique circonscrite au cours du diagnostic. Les limites de l'emprise ne permettent pas d'en apprécier l'ampleur réelle. Les éléments mis au jour indiquent qu'il s'agit de la périphérie d'un établissement agricole situé le long de la voie romaine reliant Orléans à Pithiviers, établissement probablement abandonné au cours du III^e s. à la suite d'un incendie. Les vestiges excavés comportent un enclos, des celliers ou cave et une probable citerne. Le mobilier céramique est constitué de productions locales, d'influence carnute. Outre quelques monnaies, le mobilier métallique se caractérise par des éléments d'outillage et de vie quotidienne nombreux ainsi que des éléments d'architecture attestant l'existence de constructions à proximité immédiate. Notons la découverte exceptionnelle d'un *fascinum* en bronze dans le comblement d'un des celliers.

Ces deux occupations sont donc, par la qualité de leurs découvertes, pourvoyeuses de nombreuses informations tant sur le mobilier que sur l'évolution de deux installations à vocation agropastorale dans le Gâtinais au Hallstatt final et tout au long de l'Antiquité.

Florent Mercey

Gallo-romain

ESCRENNES

ZAC Saint-Eutrope, Le chemin de Laas

L'opération de fouilles du Chemin de Laas, commune d'Escrennes (Loiret), fait suite à un diagnostic réalisé par l'Inrap en 2008 à l'occasion de l'aménagement de la ZAC Saint-Eutrope. Cette opération, menée du mois d'avril au mois de juillet 2010, a permis de réaliser l'étude d'une exploitation agricole à enclos du Haut-Empire et d'une exploitation de calcaire du Bas-Empire.

À quelques dizaines de mètres à l'est de la voie antique Orléans-Reims, un enclos fossoyé carré, d'une surface de 3250 m² abritait les vestiges d'une petite exploitation agricole gallo-romaine en activité au I^{er} et II^e s. La totalité de l'enclos a pu être fouillée ; l'existence de plusieurs bâtiments sur poteaux et sur solins a été révélée. L'enclos

se caractérisait par la présence d'un système de partition palissadé. Le mobilier découvert atteste d'activités artisanales, notamment de tannerie et de travail de l'os. Au IV^e s., une aire d'extraction de calcaire marneux de 640 m², accompagnée d'une série de fours à chaux, est installée sur l'ancien emplacement de l'exploitation agricole du Haut-Empire.

Malgré son important état d'arasement, le site du Chemin de Laas permet d'apporter une contribution supplémentaire à la connaissance des exploitations agricoles gallo-romaines de la Beauce, mais aussi aux activités d'extraction de calcaire et de chauxfournier antiques.

Hélène Mavéraud

ESCRENNES

ZAC Saint-Eutrope, le Chemin de Saint-Eutrope

La fouille de 9000 m², au lieu-dit les Buttes, à Escrennes (Loiret) a été prescrite suite de la découverte de plusieurs éléments attestant d'une occupation pré et protohistorique du lieu. Il s'agissait de fosses, trous de poteaux, et d'une zone d'extraction, datés du premier âge du Fer et de mobilier néolithique en position secondaire.

Les résultats de cette opération montrent une occupation ténue et ponctuelle, probablement liée à une activité d'extraction de limon bien identifiée quant à elle. Le mobilier récolté est peu important et nombre de faits identifiés, dont la nature anthropique n'est pas assurée, ne peuvent être datés en l'absence de marqueurs chronologiques. Les éléments mis au jour tendent à accréditer l'exploitation du limon au début de l'âge du Fer, qui semble avoir connu au moins 6 phases, avec des comblements partiels au fur et à mesure de l'avancée de ces travaux.

Quelques éléments plus anciens, néolithiques, ont été mis en évidence. Leur faible nombre, leur fragmentation, leur position, permettent de poser trois hypothèses. Cette occupation est soit en position secondaire, totalement déplacée, soit il s'agit d'un reliquat de niveau de sol fortement érodé par les occupations ultérieures, ou encore d'une occupation extrêmement ponctuelle, périphérique à un habitat non localisé dans l'emprise de la fouille. La nature du mobilier lithique, constitué en grande partie d'éléments de haches ou de ciseaux, de grattoirs, l'absence de nucleus ou d'éléments de débitage, sont un argument accréditant cette dernière hypothèse. Nous pourrions ainsi nous trouver sur une zone de défrichement de la fin du Néolithique.

Florent Mercey

FAY-AUX-LOGES

La Loge-Cognet

La fouille archéologique est localisée au lieu-dit la Loge Cognet, sur la commune de Fay-aux-Loges (Loiret). Le site se trouve sur le plateau qui prolonge la rive droite de la Loire. Un diagnostic archéologique, effectué en 2007, avait mis en évidence d'un centre de production de céramique daté de l'époque médiévale. Une seconde phase de diagnostic, réalisée en 2008, a révélé des occupations protohistoriques et médiévales ainsi que quelques indices d'une occupation gallo-romaine. Ces différentes occupations sont topographiquement isolées les unes des autres. La prescription de fouille concerne l'occupation la plus récente, qui est datée des XV^e s. et XVI^e s.

Cette occupation est matérialisée par quelques fossés parcellaires, des trous de poteau, des structures fondées sur des soubassements de pierres sèches, plusieurs fosses dont certaines assez profondes, ainsi qu'une structure indéterminée, interprétée lors du diagnostic comme un tour de potier à bâton potentiel. Cette dernière structure, qui est associée à un épandage de tessons de céramique, et l'interprétation proposée, sont à l'origine de la prescription de fouille. En effet, l'hypothèse d'un lieu de fabrication de la céramique rattache cette occupation à celle mise au jour lors de la campagne de diagnostic réalisée en 2007.

La fouille archéologique a été prescrite sur la superficie d'un hectare, à l'emplacement des vestiges médiévaux identifiés. L'objectif principal de l'opération consistait à confirmer l'existence de ce lieu de fabrication de céramique, d'en définir la conformation, et de déterminer l'éventuelle complémentarité de fonction dans la chaîne opératoire d'un lieu de production céramique.

L'opération a duré cinq semaines (du 1^{er} septembre au 5 octobre 2010), dont une phase de décapage qui a duré trois semaines. Les terrains de surface sont composés de sables fins qui recouvrent des graviers et argiles de la terrasse ancienne de la Loire. En raison de la nature des sols, l'eau de pluie s'écoule dans la couche sableuse et à la surface des argiles. Ainsi, la moindre dépression forme une zone marécageuse facilement inondable sans solution d'évacuation de l'eau accumulée. Ce phénomène a été constaté dans l'angle nord-ouest de la fouille où un fossé de drainage a été colmaté par des activités de terrassement récentes.

Dès la phase de décapage, la première surprise fut la découverte d'un fossé protohistorique orienté nord-sud avec un retour d'angle vers l'Est. Le comblement de ce fossé est très homogène et ne porte pas la trace d'une palissade. Par ailleurs, le fossé est-ouest s'interrompt une trentaine de mètres après le retour d'angle. Aucune continuité n'a été mise en évidence malgré les tests mécaniques. Quelques trous de poteaux pourraient être mis en relation avec ce fossé, mais la rareté du mobilier associé ne permet pas de l'affirmer. L'interprétation de cette structure est délicate, d'autant plus qu'elle ne semble pas être liée aux quelques autres structures de même période identifiées sur le site. Malgré la rareté du mobilier, il est possible de dater le comblement de ce fossé du milieu du I^{er} s. av. J.-C.

L'occupation médiévale a été confirmée, mais, contrairement à ce qui était attendu, l'emprise de la fouille concerne uniquement des structures situées à la périphérie d'une occupation plus importante entre la limite sud de la fouille et l'orée de la forêt. Les structures fouil-

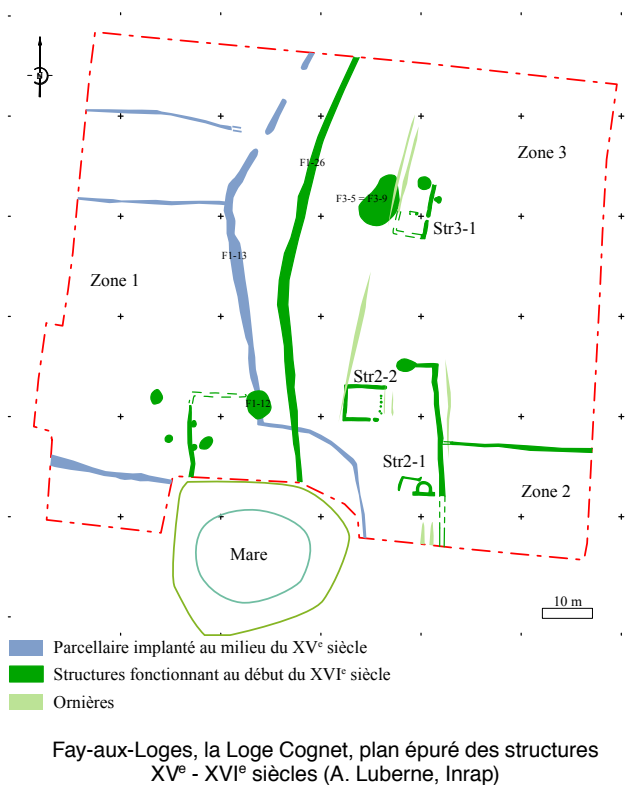
lées révèlent l'utilisation de poteries fabriquées localement dans le cadre d'une occupation domestique.

L'espace est divisé par quelques fossés de parcelles. L'un de ces derniers qui traverse la fouille du nord au sud a été utilisé pour limiter les zones 1, 2 et 3. Trois bâtiments ont été mis au jour, le plus au nord, lors de la phase de diagnostic. Il est très arasé, une seule couche de moellons se trouve encore partiellement conservée dans les tranchées de fondation. Elle est recoupée par les ornières d'un chemin médiéval ou moderne qui recoupe un modeste bâtiment, de plan quadrangulaire. Le mur ouest est fondé sur solin de pierres ; les murs nord et sud sont fondés sur moellons calcaires sur leur quart occidental, le reste de la fondation semble avoir accueilli une sablière basse. La face orientale est « fermée » par une série de trous de poteau qui formaient une simple barrière. Il s'agit d'un abri pour des animaux d'élevage. Le bâtiment le plus au sud est composé d'un mur orienté est-ouest auquel est accolé un mur en abside qui s'étend vers le nord. Il s'agit probablement du soubassement d'un four domestique. Le mobilier associé à ces structures fournit une datation des XV^e et XVI^e siècles.

Ces bâtiments sont perturbés par des traces de circulation, essentiellement des ornières, orientées nord-sud. Elles sont associées à l'exploitation d'argile qui semble être à l'origine de l'existence de la mare en limite sud de la fouille. Leur datation est délicate, mais elles peuvent être

associées à une fabrique de tuiles attestée au XVIII^e s. à quelques centaines de mètres au nord de la fouille.

Alexis Luberne



Époque moderne

FAY-AUX-LOGES La Loge-Cognet

La fouille de la première tranche de la Loge Cognet comprend deux zones distantes de 300 m environ.

De la zone A située la plus au nord et décapée sur 300 m², nous retiendrons l'existence d'un puits entonnoir comblé vers la fin du XIV^e s.- première moitié du XV^e s. Il témoigne comme les autres anomalies karstiques de ce type retrouvées dans le secteur, de conditions particulières ayant entraînés ces phénomènes, peut-être en lien avec des changements climatiques survenus au cours de la période.

Les 5100 m² ouverts de la zone B ont permis de récolter quelques silex taillés sans caractéristique particulière et de mettre au jour deux fossés parcelles parallèles de la fin de La Tène finale - I^{er} s. apr. J.-C. Ces éléments complètent les enclos de cette période mis en évidence sur la phase 2 de la ZAC des Loges à 750 m à l'est, ainsi que les traces identifiées plus au sud au lieu-dit l'Évangile, confirmant l'occupation ancienne du secteur probablement dès le premier âge du Fer.

Cependant, ce n'est pas pour ces périodes anciennes que les informations sont les plus importantes mais bien pour l'occupation de la fin du Moyen Âge mise au jour sur l'intégralité de son emprise, donnant une dimension

exhaustive à la découverte. L'étude attentive des creusements et d'une zone stratifiée préservée sur une superficie de l'ordre de 500 m² a permis la restitution de trois grandes phases d'occupation.

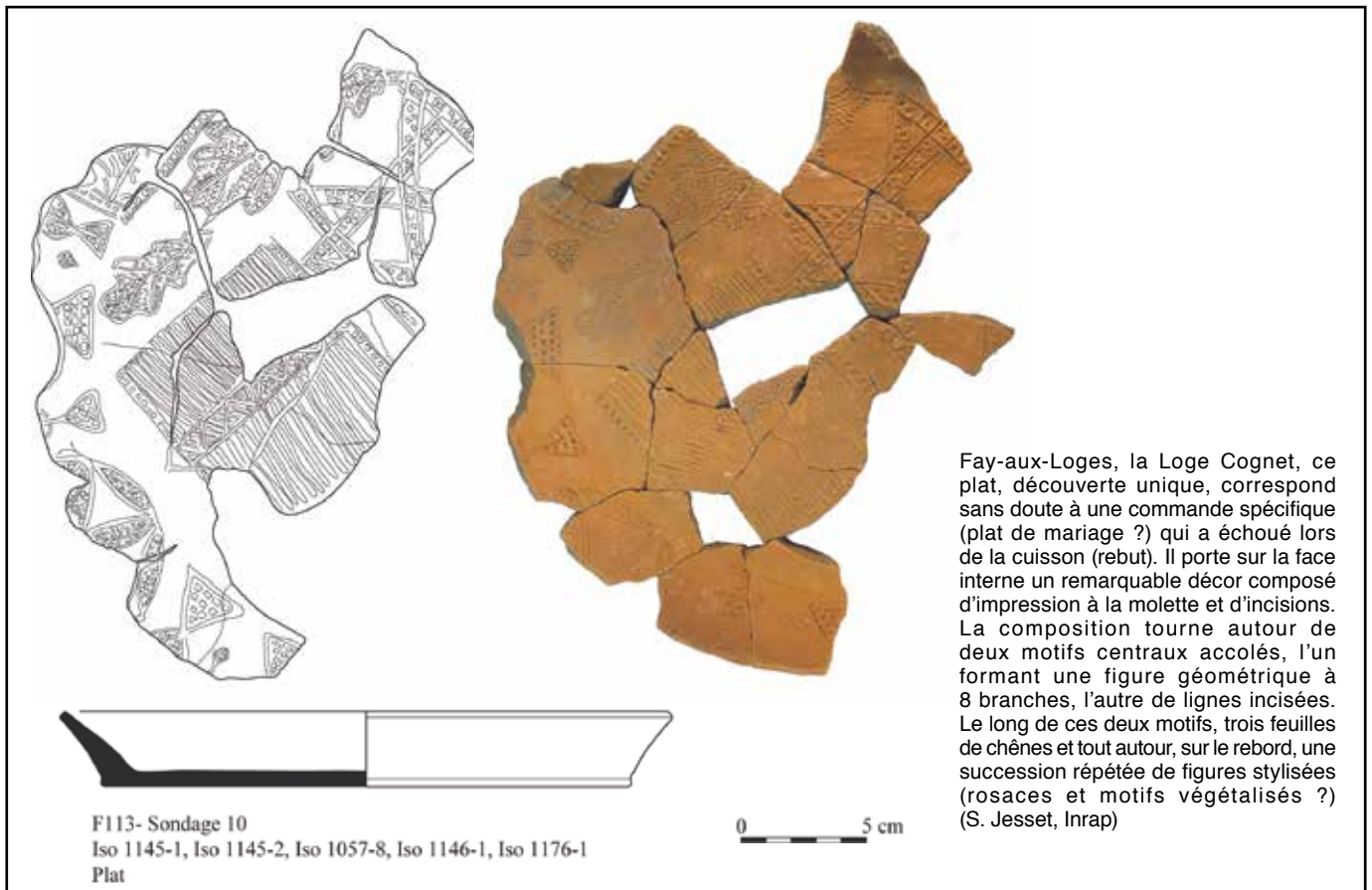
La première calée vers la fin du XIV^e s.-début du XV^e s., alors que l'activité potière n'est pas encore en place est marquée par l'existence d'un chemin, de fossés parcelles et probablement du bâtiment 3 associé à des extractions de limon au nord de celui-ci et qui ont probablement servi à sa construction.

La deuxième phase débute vers le milieu du XV^e s. et correspond à la période de production céramique. L'occupation précédente est complétée par deux bâtiments (bâtiments 1 et 2) et un four de potier qui va produire pendant une génération au maximum, soit une quarantaine d'années. Il s'agit d'une production rurale de bonne qualité comprenant un vaisselier relativement simple, inspiré des formes en usage au nord de la région Parisienne (Beauvais et Fosses).

Vers la fin du XV^e s. au plus tôt, l'occupation est abandonnée et les éléments de construction en pierre des bâtiments ainsi que du four sont récupérés, jusque dans la première moitié du XVI^e s.



Fay-aux-Loges, la Loge Cognet, vue du foyer du four de potier, une fois fouillée les niveaux d'utilisation. La gueule du four se trouve en haut de la photo. La section de mur au centre, partageant le foyer en deux pourrait être un support de la voûte. Le mur au bas de la photo correspond au support de la grille, séparant le foyer du laboratoire surélevée recevant la charge à cuire. Les maçonneries du pourtour du four sont constituées de moellons calcaire avec un parement interne de briques, l'ensemble jointoyé à l'argile (S. Jesset, Inrap)



Fay-aux-Loges, la Loge Cognet, ce plat, découverte unique, correspond sans doute à une commande spécifique (plat de mariage ?) qui a échoué lors de la cuisson (rebut). Il porte sur la face interne un remarquable décor composé d'impression à la molette et d'incisions. La composition tourne autour de deux motifs centraux accolés, l'un formant une figure géométrique à 8 branches, l'autre de lignes incisées. Le long de ces deux motifs, trois feuilles de chênes et tout autour, sur le rebord, une succession répétée de figures stylisées (rosaces et motifs végétalisés ?) (S. Jesset, Inrap)

L'étude documentaire, réalisée parallèlement à la fouille, a montré la présence de potiers à Fay-aux-Loges au moins depuis le début du XV^e s. Elle a permis de retrouver un potier du nom de Jean Coichard, appartenant à une famille de potier reconnue, mentionné dans le compte de la Garde de Vitry pour l'année 1466. Il serait nécessaire de consulter les registres paroissiaux pour mieux connaître ce potier et le lier plus certainement à l'occupation de La Loge Cognet.

Enfin, il apparaît désormais nécessaire de réaliser les études du mobilier organique prélevé dans le puits et de l'ensemble des ossements animaux récoltés dans les comblements. Ces études devraient permettre de mieux connaître le statut de cette poterie qui apparaît assez prospère au travers de l'étude du petit mobilier, allant à l'encontre des idées reçues en la matière.

Sébastien Jesset

Moyen Âge

GIEN Château-musée de la chasse

Les trois fouilles prescrites sur le site du château de Gien s'inscrivent dans la continuité d'un diagnostic archéologique ayant accompagné les travaux de restauration/consolidation du château-musée de la Chasse. L'ensemble des données de fouilles, croisées avec celles récoltées lors du diagnostic a permis de mettre en évidence 5 grandes périodes d'occupation humaine du VIII^e- IX^e s. au XX^e s.

Une installation humaine a été identifiée en rebord de l'éperon giennois dès la fin du VIII^e – IX^e s. (datation par 14C) - fouille du rez-de-chaussée bas. Elle consiste en un habitat privilégié composé d'unités d'habitations sur poteaux et sablières perçu partiellement. Les sols de ces maisons comportent des séquences végétales puis minérales que l'étude géomorphologique a pu dis-

criminer. L'étude archéozoologique indique clairement le statut élitaire de ses habitants. La recherche documentaire ne permet de préciser l'identité de seigneurs qu'à partir du début du XI^e s. (les Donzy). Gien relève alors du diocèse d'Auxerre.

Une occupation médiévale contemporaine a été perçue en Belvédère Ouest. Sur cet espace, un bâtiment maçonné s'installe à mi-pente du coteau. Ce bâtiment à contrefort, très arasé, correspond à une tour ou une grande salle seigneuriale. Elle conserve plusieurs états compris entre la fin du IX^e et le début du XI^e s. marqué par une vie domestique intensive. L'espace interne, fait de nombreux cloisonnements et d'un refend est-ouest, met en évidence des espaces pluri-fonctionnels, probablement dédiés à la vie quotidienne des élites et plus



Gien, fouilles Belvédère Ouest, vue vers l'Ouest (CD45)

particulièrement à la cuisine en raison de la présence de nombreux foyers associés à des trous de piquets. Des sols de plancher sur lambourdes sont envisagés pour certaines zones de cet espace.

Cet habitat, clairement élitaire, renvoie aux tours seigneuriales plutôt mises en œuvre par une aristocratie puissante. Il est alors fortement envisageable que ce site castral soit le fait de l'entourage des ducs de Bourgogne.

Le chantier d'Anne de France, la commanditaire du château de Gien, a fait disparaître une stratification comprise entre le XII^e et le XV^e s. très absente des niveaux fouillés tant au Rez-de-Chaussée Bas qu'en Belvédère Ouest. Néanmoins, cette stratification a pu concerner d'autres espaces non explorés du promontoire castral. Des modifications majeures de l'organisation de la plateforme castrale du site voient le jour avec la construction d'une enceinte maçonnée dans la seconde moitié du XII^e s. En 1216, la collégiale Saint-Etienne obtient des statuts royaux. Il s'agit de la première mention de l'église qui existe peut-être auparavant comme chapelle castrale mais dont la présence dans l'espace castral du site n'a pas été approchée.

L'installation d'une salle pavée à refend portant cheminées, lors du chantier du château mis en place durant la régence d'Anne de France, fille de Louis XI, scelle et arase ensuite en partie la stratification médiévale. Les murs sont conservés dans le nouveau programme qui articule vraisemblablement une circulation avec l'église, remaniée en même temps. De nouvelles pièces sont créées mais le site est ensuite rapidement délaissé dès lors que la régence s'achève.

Les travaux menés sous Anne de France ont modelé la plateforme giennoise telle que visible actuellement. La réalisation d'un modèle numérique de terrain à partir

de données croisées concernant le substrat géologique montre un éperon moins régulier. La fouille de la Terrasse sud confirme l'installation des maisons de la ville basse adossées au coteau calcaire en contrebas de l'éperon et du château dont l'assise sud-est a nécessité l'apport de sédiments massifs.

Une petite occupation d'Ancien Régime mal caractérisée se poursuit sur l'espace du Belvédère Ouest. Elle condamne une partie du grand bâtiment de la première période. Ce nivellement participe de l'aménagement des terrasses en front sud de l'éperon et du château. Il achève de faire disparaître le faciès naturel du site. La pente sud se trouve ainsi complètement masquée.

Des installations liées à une des activités artisanales marquent l'espace du Belvédère Ouest alors remanié.

Cet espace connaît une restructuration au début du XIX^e s. avec des chantiers de constructions qui font suite à une ruine avérée de l'église et probablement de l'aile ouest renaissance lors de la période révolutionnaire. Ainsi, l'architecte Pagot crée un presbytère en partie ouest sur un ancien bâtiment médiéval et reprend le plan et l'élévation de l'église. Le Département devient propriétaire du site en 1823 et une prison s'installe dans les ruines et/ ou partie d'élévation du Belvédère Ouest encore présentes.

Après le bombardement allié de 1940 visant à détruire le pont alors que le château de Gien est occupé par les Allemands, le Belvédère Ouest semble avoir été épargné à l'inverse de la ville basse anéantie. Le programme de reconstruction des frères Gélis dès la fin de la seconde Guerre Mondiale fait table rase de ce passé en créant le Belvédère Ouest.

Mélinda Bizri

Gallo-romain

INGRÉ La Gaubardière

Les sondages du 27 juillet au 26 août 2009 à Ingré, aux lieux-dits la Gaubardière, la Grande Nouette, les Garapins, les Achets, étaient destinés à préciser une activité antique d'extraction et de traitement de minerai de fer.

Différents indices observés durant plusieurs années de prospection inventaire aussi bien en terrains de culture que, dans les importantes parcelles boisées à proximité ont permis d'émettre l'hypothèse de cette activité antique : concentration de scories en plusieurs endroits, présence de très nombreuses poupées ferreuses dans un contexte sableux délavé, découverte en milieu boisé proche d'anciennes extractions.

Seul le sondage sur le site principal de la Gaubardière a pu être réalisé, au vu des résultats inattendus qui ont monopolisé la totalité de la période de sondages. En 1996, lors de la prospection, ce site avait été reconnu

comme un habitat gallo-romain avec présence de TCA et céramique. Il est passé inaperçu, car il n'a été, de tout temps, labouré qu'en surface afin de préserver la couche sableuse supérieure et de ne pas faire remonter l'argile du dessous. Les différentes structures archéologiques sont, pour la plupart, préservées car non atteintes par les activités agricoles.

Deux tranchées parallèles, équidistantes de 20 m ont été réalisées, représentant 3,36 % de la superficie totale entrevue du site. Ces tranchées, d'une longueur respective de 62,50 mètres et 40 mètres ont révélé, pour une surface sondée de 168 m² environ, deux occupations apparemment non continues :

- des enclos fossoyés gallo-romains orientés nord-est/sud-ouest, datés du Haut-Empire, recelant de la céramique commune et sigillée.

- des fours mérovingiens qui ont produit, dans la deuxième moitié du VII^e s., des poteries voire des *tegulae* et des modillons. Il est, intéressant de signaler la proximité immédiate du toponyme Selliers, distant de quelques centaines de mètres. Des fosses de même datation, situées aux alentours, complètent ces structures de fours.

La tranchée n°1 a permis la découverte de 2 fours très proches l'un de l'autre (principales formes constatées : pots à cuire, pichets, marmite, coupes, jattes, gobelets ; TCA probablement produite sur place ; présence d'une crapaudine en calcaire ; nombreux ratés de cuisson ; décor à la molette, poinçon) et ont laissé entrevoir, sur le bord nord, l'existence d'un autre four. Nous pouvons penser qu'il existe, comme souvent, une batterie de fours dans le périmètre immédiat des 2 fours mis à jour.

Nous avons constaté, dans la parcelle au sud du sondage, la présence de moellons calcaires, à différents endroits bien circonscrits, qui laisseraient entrevoir la présence d'autres structures de cuisson ou autres. En effet,

dans ce contexte de sable, les moellons calcaires ne peuvent être présents que grâce à l'action anthropique. Ces observations concernent la parcelle sondée XD n°1 et les parcelles cadastrées section XC n° 1, 2 et 3.

En tout état de cause, la majorité des structures observées concernant la période alto-médiévale apparaît à une profondeur moyenne de 40-50 cm.

Ces sondages n'ont donc pas répondu à l'hypothèse de présence d'indices du traitement de minerai de fer mais ont apporté des renseignements très importants concernant la présence d'ateliers de cuisson de céramique et de TCA au VII^e s. contemporains des ateliers de Saran. Les deux structures de four ont fonctionné à la même époque mais nous pouvons émettre l'hypothèse, à l'instar de Saran, que les autres structures pressenties lors de ces sondages aient fonctionné à une autre époque différente.

Philippe Fortin

Âge du Fer

MEUNG-SUR-LOIRE L'Herbaudière, collège Gaston Couté

La fouille de Meung-sur-Loire, au lieu-dit l'Herbaudière, fait suite à un diagnostic réalisé sous la direction d'Amélie Laurent, du service archéologique départemental du Loiret, qui avait mis au jour un enclos quadrangulaire laténien. Près de deux hectares ont été décapés afin de mettre en évidence cet enclos et ses abords immédiats. Les vestiges se sont révélés plus importants que ce qui était supposé : large fossé, bâtiments multiples, petites fosses dépotoir, fours, ensemble sépulcral, composent cette occupation qui débute au V^e s. av. J.C. et se termine à la fin du I^{er} s. av. J.C.

Un petit ensemble sépulcral

Les vestiges du V^e et IV^e s. av. J.C. concernent un petit ensemble sépulcral comportant huit inhumations livrant des restes humains en très mauvais état de conservation : deux fosses ne livrent aucun reste, trois quelques fragments osseux, et trois autres, des squelettes suffisamment complets pour permettre d'observer que les individus reposaient sur le dos, la tête au nord, les membres majoritairement en extension. Les restes dentaires sont les seuls indices permettant de proposer un âge au décès supérieur à 15-20 ans.

Cet ensemble sépulcral s'inscrit dans un espace rectangulaire, réduit (6 m par 12 m). Les sépultures semblent former deux groupes séparés par environ 5 m, l'un au nord-ouest (5 fosses) et le second au sud-est (3 fosses). Les fosses suivent deux orientations distinctes : l'une nord-sud et l'autre nord-est-sud-ouest. Aucune corrélation ne peut être effectuée entre ces caractères et les datations des sépultures.

Le mobilier d'accompagnement des défunts correspond à sept fibules, dont six en fer et une en bronze. Les data-

tions s'échelonnent du Hallstatt D3/La Tène A (500-400 av. J.C.) à La Tène C1 (250-180 av. J.-C.). Nous remarquerons particulièrement une fibule de type Duchcov classique, en bronze.

Un établissement à vocation agropastorale de la fin de La Tène

Les vestiges des II^e et I^{er} s. sont les plus importants. Ils se composent tout d'abord d'un enclos quadrangulaire trapézoïdal isocèle, de 80 m de côté non parallèle, 77 m pour la base sud, 62 m pour la base nord. Cet imposant fossé atteignait en façade, sur sa branche orientale, 4 m d'ouverture et 1,8 m de profondeur. Si le talus lié au creusement du fossé n'a pas été directement identifié, l'espace, entre le fossé et les premiers éléments construits à l'intérieur de l'enclos, permet de supposer une emprise au sol du talus d'environ 6 m. Quelques indices permettent de supposer que ce talus était maintenu par des aménagements en bois. Un porche, installé à l'interruption du talus, permettait de contrôler l'accès à l'espace enclos. Il a connu deux états. Il fut tout d'abord constitué de quatre poteaux, délimitant un espace de 3,8 m de long pour 3,5 m de large, puis, après un probable incendie, fut reconstruit sur une base de deux poteaux ménageant un passage de 2,1 m environ.

À l'intérieur de l'enclos, 4 groupes de trous de poteaux matérialisent l'emplacement de 10 bâtiments, plusieurs fois détruits par des incendies et reconstruits au même emplacement. Dans l'angle nord-ouest, un premier ensemble de 8 poteaux comprend sans doute deux bâtiments sur 4 poteaux, dont la fonction semble liée à du stockage. Face à l'entrée, un groupe de 28 poteaux paraît dessiner le plan de 3 bâtiments, dont un particulièrement complexe mais rigoureusement implanté. Dans l'angle sud-ouest, un petit bâtiment de type grenier est identifié.



Meung-sur-Loire, L'Herbaudière, collège Gaston Couté, plan avec les ensembles de bâtiments (F. Mercey, Inrap)

Enfin, dans l'angle sud-est, 4 bâtiments sur 4 poteaux porteurs sont reconnus, dont un petit grenier. Les importants dépôts domestiques dans les fossés attenants, ainsi que la présence de fosses dépotoirs comportant un abondant mobilier composé de céramiques, amphores, faunes, et quelques éléments métalliques, permettent d'interpréter cet ensemble comme de l'habitat. Signalons, au sein de l'enclos, un puits, qui n'a pas pu être fouillé intégralement.

À l'extérieur de l'enclos, à l'est, trois autres bâtiments, quelques fosses dépotoirs, et deux fours attestent de l'utilisation de cet espace à des fins domestiques ou agropastorales. Ces installations sont limitées au nord

par un petit fossé, axé ouest-est rejoignant le fossé d'enclos principal dans l'angle nord-est.

Les éléments réunis au cours de cette opération permettent d'entrevoir une occupation dont le mobilier atteste la vocation agropastorale. Mais, la présence d'éléments d'importation, la stricte organisation interne et sa persistance malgré les destructions par le feu, l'imposant fossé de façade et son talus, probablement doté d'un système de retenue des terres, le porche, attestent du caractère ostentatoire de cet établissement.

Florent Mercey

Âge du Bronze

MEUNG-SUR-LOIRE, Extension Parc Synergie Val de Loire, Les Grands Champs

Âge de Fer

La fouille menée en novembre 2011 à Meung-sur-Loire, les Grands champs, ne livre que de fugaces vestiges d'occupations appartenant à la Protohistoire, à l'Antiquité, et au XV^e s.

Les éléments protohistoriques sont représentés par du mobilier en épandage, ainsi que par quelques faits. Le mobilier, dont la conservation est altérée se situait dans une dépression naturelle, au comblement lent, qui a pré-

servé un mobilier provenant du glissement progressif et latéral de couches d'occupation limitrophes. Certains éléments mobiliers peuvent être attribués au Néolithique, probablement moyen, mais également à la Protohistoire, au sens large. D'autres indices d'une occupation néolithique ont été mis en évidence. Il s'agit des lambeaux d'une occupation représentée par trois trous de poteaux attribués au Néolithique, de dimension modeste et peu ancrés. Leur disposition ne permet pas de restituer un

plan de bâtiment. La datation n'est en outre que peu assurée, car elle repose sur un seul tesson découvert dans le comblement d'un de ces poteaux.

Notons la présence d'une petite incinération, probablement antique, livrant les vestiges osseux d'un adulte. Seul le fond du vase a été conservé. Son isolement peut paraître surprenant. Une datation ¹⁴C est en cours. Un réseau parcellaire comprend plusieurs fossés, probable-

ment bordiers d'un chemin. Le mobilier découvert permet de dater le comblement de ces fossés au XV^e s.

Ainsi, les occupations identifiées sont peu marquées, ne comprenant que quelques éléments protohistoriques préservés par un contexte topographique particulier, probablement perturbés par l'occupation médiévale.

Florent Mercey

Moyen Âge

NEUVILLE-AUX-BOIS Sud de Montfort, les Selliers

Cette seconde phase de l'intervention, commencée en 2007, a permis la fouille sur 4370 m² d'environ 500 vestiges appartenant à un hameau situé en bordure de chemin dont l'occupation s'étend entre la fin XI^e s. et le milieu du XIII^e s. L'évolution des principaux éléments structurants (notamment les chemins et les enclos fossés) et les datations céramiques obtenues permettent de supposer trois périodes principales d'occupation. Ce hameau, apparu ex nihilo à la fin XI^e s., est formé par au moins deux unités d'habitat et d'exploitation de paysans-tisserands, en vis-à-vis d'un chemin. Si les activités agricoles semblent majoritaires pendant toute l'occupation du site, les multiples ateliers de tisserand attestés et des indices mobiliers (semences de chanvre et de lin, lissoirs en verre, etc.) attestent d'une activité secondaire dédiée à la production textile récurrente. Dès le milieu du XII^e s., une nette différenciation sociale des résidents

au sein de ce hameau indique l'apparition d'un établissement d'une petite élite rurale capable de contrôler et modifier les terrains à son profit. Des indices mobiliers convergents permettent de supposer que le milieu du XII^e s. correspond à une relative prospérité générale qui se poursuit sans doute pendant la seconde moitié du siècle. Parallèlement, la voirie se densifie et un carrefour est créé. Une décrue de l'occupation semble perceptible pendant la première moitié du XIII^e s., et elle semble toucher initialement l'habitat de paysans-tisserands, le plus modeste. L'habitat élitaire, le plus pérenne, est abandonné au milieu du siècle, seul l'usage de la voirie se poursuivant, au moins un temps. La création et l'abandon de ce hameau sont sans doute à mettre en relation avec des facteurs locaux ou micro régionaux mal documentés.

Bruno Vanderhaegen

Âge du Fer

Moyen Âge

ORLÉANS La Motte Sanguin

Gallo-romain

La fouille de la Motte Sanguin à Orléans s'est déroulée préalablement à la construction d'un hôtel-résidence de tourisme et d'un parking souterrain. L'opération est située à l'angle sud-est du cœur de ville d'Orléans, à cent mètres environ du lit actuel de la Loire et à flanc de coteaux. Elle fait suite au diagnostic archéologique réalisé sous la direction de Sébastien Jesset aux mois de mars et d'avril 2005 qui a notamment mis au jour les vestiges du système défensif construit à la fin du XV^e s. et modernisé au début du XVI^e s.

Les vestiges de l'Antiquité sont très peu présents dans l'emprise fouillée. Ceci est la conséquence directe des bouleversements importants qu'a subi le secteur avec la construction des fortifications médiévales et modernes. On notera tout d'abord des travaux de nivellements assez conséquents. Le substrat a été mis à nu avant d'être remblayé sur plus d'un mètre d'épaisseur par des apports de grave calcaire dans l'objectif d'une mise en terrasses du flanc du coteau, dans la première moitié du I^{er} s.

Quelques indices tendraient à voir dans les niveaux d'occupations préservés – avec toutes les réserves qui

s'imposent – un espace extérieur. La présence d'un habitat est cependant fortement soupçonnée.

Quelques vestiges antérieurs à l'établissement du système défensif sont présents au nord-est de la zone. Il s'agit d'une série de fosses ou creusements à la taille imposante, que la rareté de mobilier céramique ne permet pas de dater avec précision. La plus importante est assimilée à une carrière de marne calcaire.

Les vestiges du système défensif construit au XV^e ont été mis au jour. Il s'agit d'une part d'un tronçon de courtine, entre les tours de l'Étoile au nord et de la Brebis au sud, ainsi que du fossé attenant.

Dans la première moitié du XVI^e s, un ensemble de modifications et d'améliorations sont apportées au système défensif. Une terrasse d'artillerie ou fausse braie est construite au pied de la courtine. Le fossé est recreusé. C'est probablement à ce programme architectural qu'il faut rattacher la construction du fort de la Brebis, plus au sud à l'extérieur de l'emprise de fouille. Au même moment est édifiée intra-muros, à l'emplacement d'anciennes habitations, la fameuse « motte »,

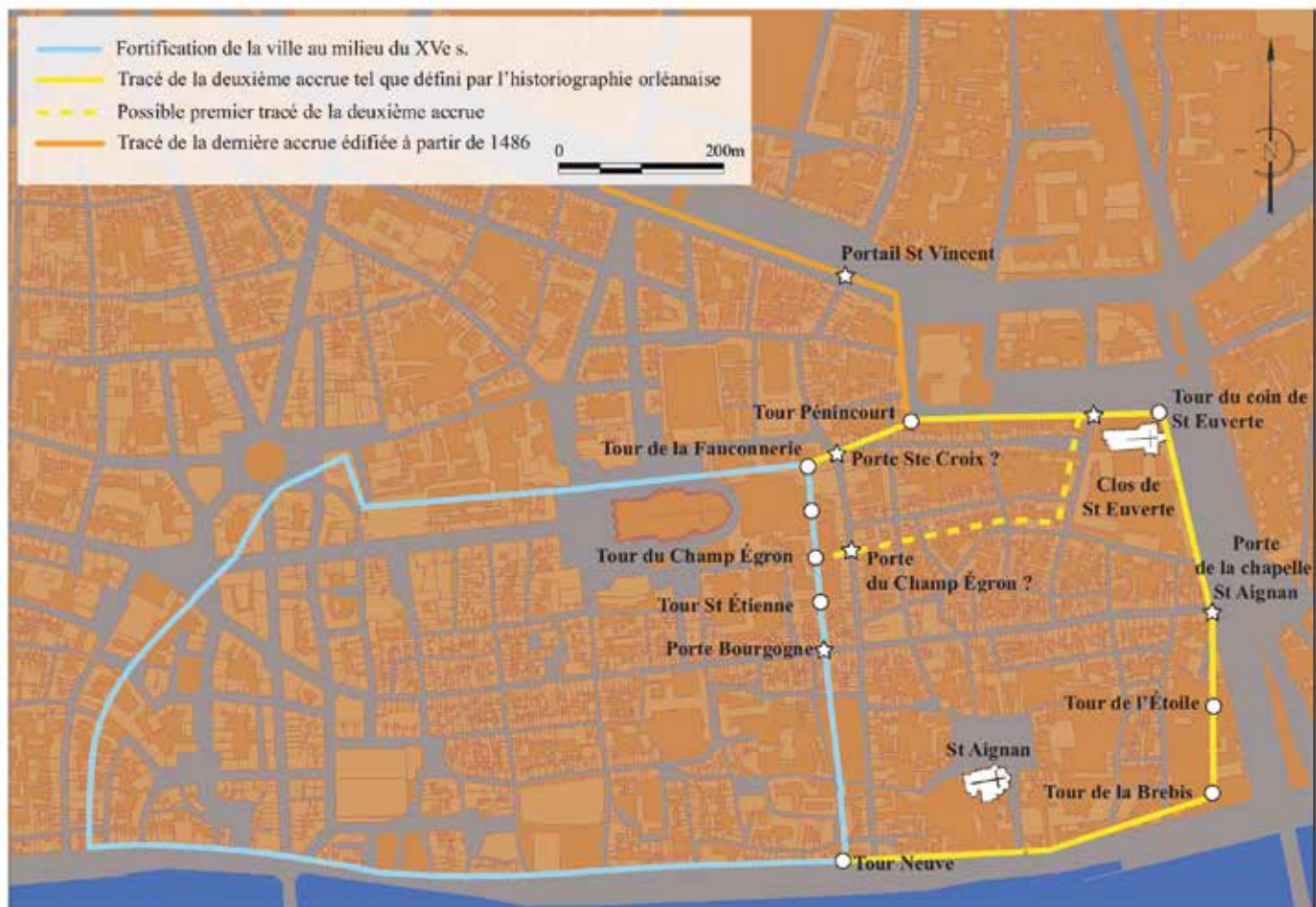
cavalier constitué des terres issues de l'élargissement du fossé.

C'est donc l'ensemble du système défensif qui est revu à cette occasion. Ces travaux sont rendus nécessaires par l'archaïsme de l'enceinte à une époque où l'adaptation des fortifications à l'artillerie s'est largement répandue.

Après les deux sièges qu'a subi la ville lors des guerres de religion en 1562 et 1567, les fortifications perdent rapidement leur utilité et sont en partie détruites à la fin du XVIIIe s. C'est donc sur un vaste terrain démilitari-

sé qu'est transférée dans les années 1790-1793, une manufacture de coton située jusque-là en ville et dont certains vestiges ont été mis au jour. Enfin, c'est à une minoterie attestée par les sources au milieu du XIX^e s. que doit être rattachée une construction dégagée à l'est de la fouille, présentant une mise en œuvre singulière. Après 1860, les terrains sont un temps la propriété des hospices d'Orléans avant qu'une école d'artillerie n'y soit installée en 1874.

Grégory Vacassy



Orléans, la Motte Sanguin, les différentes accrues dans la partie orientale de la ville d'Orléans, avec le tracé d'un possible premier état de fortification (G. Vacassy, Inrap)

Âge du Fer
Moyen Âge

ORLÉANS 8-10 rue des Halles

Gallo-romain
Époque moderne

À Orléans, non loin de la Loire, le site de l'îlot A de la ZAC des Halles couvre une petite superficie d'environ 100 m², mais son épaisseur stratigraphique est relativement conséquente (entre 101 et 97,40 m NGF) et couvre une séquence chronologique de plus de vingt siècles.

Les premières occupations apparaissent entre le II^e et le I^{er} s. av. J.-C., sous la forme de structures excavées, dotées de constructions sur poteaux. D'autres entités de petites surfaces se créent, comprenant des bâtiments et

des surfaces de circulation aux alentours. Ces espaces ne semblent pas dévolus au travail du métal, contrairement à ce qui a été observé sur la majorité des autres sites orléanais pour ces périodes.

À la période gallo-romaine précoce, l'espace est réorganisé par un système fossoyé dont l'élément principal est un fossé d'axe nord/sud. Ces éléments participent d'un nouveau schéma parcellaire de la ville, tel qu'il se met en place alors à Orléans.

Pendant le Haut-Empire, le site connaît une longue période où la fréquentation n'est guère perceptible, après la mise en place au sud d'un sol de grande envergure, qui pourrait faire partie intégrante du système d'esplanade, déjà reconnu au sud-est de la ville. Cependant, un habitat de qualité a probablement été édifié à l'est du site et détruit lors d'un incendie dans le courant du I^{er} s.

Le site connaît un regain d'activité au Bas-Empire. Un bâtiment s'installe dans la partie orientale et peut comporter plusieurs pièces, réparties sur deux niveaux étagés en terrasses. Au IV^e s., il est remplacé par une autre construction qui s'étend un peu plus à l'ouest le long duquel des circulations s'effectuent. L'hypothèse d'un passage abrité, ou d'une petite ruelle desservant l'arrière a été envisagée. Cette construction est dotée d'un conduit d'évacuation d'eau le long duquel des circulations s'effectuent. Il faut noter la présence de niveaux d'occupations attestés pour le V^e s. Il est possible qu'un bâtiment s'installe ou continue de vivre dans l'emprise de celui créé au IV^e s. à l'est. Un petit bâtiment sur poteaux s'implante peut-être dès cette époque au nord-ouest du site. Des activités métallurgiques se développent durant cette période.

Le site montre des signes tangibles d'une reprise d'activité au cours du haut Moyen Âge avec des sols extérieurs aménagés et un fossé nord-sud qui signale un élément persistant d'évacuation des eaux, sans qu'on puisse préciser la période où il est en service (VI^e-VIII^e s. ?). Ces éléments attestent que des niveaux de sol du haut Moyen Âge peuvent être préservés dans cette

partie de la ville. L'occupation se densifie au cours du IX^e s. où l'on note la construction de puits, d'un four, de niveaux de sol. La fréquentation se poursuit au X^e s. avec un bâtiment implanté au centre du site et accueillant sans doute un foyer.

À partir de ce siècle, le site semble connaître une certaine désaffection sur une durée assez longue, jusqu'au XII^e s. Les seules structures identifiées semblent relever d'une activité d'extraction de matériaux en relation avec la carrière qui s'est implantée sur le site de la Charpenterie aux alentours du XI^e s.

Les XIII^e-XIV^e siècles voient s'édifier un bâtiment sur cave au sud-est du site. À l'ouest, l'espace semble non bâti et peut se subdiviser en deux parcelles, l'une au nord, l'autre au sud, puisque deux puits sont réalisés en même temps que les murs du bâtiment. Le site se couvre de plus en plus de murs, qu'ils relèvent de bâtiments ou de limites parcellaires. Cela correspond à une densification des parcelles urbaines qui a été mise en évidence par ailleurs et qui se poursuit au XVI^e s. Entre le XIII^e et le XVI^e siècle, une activité se développe sur la majeure partie du site. Elle se caractérise par le recours à des fosses dont les parois réalisées en limon évoquent l'utilisation de bains. Elles pourraient correspondre, entre autre, à des travaux de mégisserie ou de rouissage du lin, ces activités étant attestées dans le quartier aux époques médiévales et modernes.

Sylvie Serre

L'exploration en 2012 de la place du Cheval Rouge située à l'ouest du *castrum*, dans le bourg Dunois, a porté sur une surface de 2000 m² et a permis de retracer l'histoire de ce quartier périphérique depuis La Tène finale.

Avant la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C., le site correspond à un espace rural ou semi-rural, en contact direct avec des zones péri-urbaines et urbaines. Les premières occupations entre la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. et le II^e s. apr. J.-C. prennent la forme d'une vaste opération de décaissement et de viabilisation du terrain, dans le but probable d'accueillir de nouveaux îlots d'habitation et d'étendre ainsi l'agglomération dans un secteur jusqu'alors non urbanisé. Il faut attendre le II^e s. apr. J.-C., alors que l'espace de la place du Cheval-Rouge n'avait reçu jusque là aucune occupation pérenne, pour voir la construction d'une structure de grande ampleur, dont nous est parvenue peu d'éléments, mais dont un fragment d'entablement monumental et les tranchées de récupération permettent de mesurer l'importance.

Cette zone est délaissée lors de la construction du *castrum* dans la deuxième moitié du IV^e s. et le bâtiment

sera intégralement démantelé. Le terrain semble alors délaissé jusqu'à l'apparition au nord des premières sépultures dans la deuxième moitié du VIII^e s. probablement en lien avec une chapelle ou un lieu de culte installé hors emprise. Au IX^e et X^e s., l'espace se partage entre un habitat sur la moitié sud le long d'une voie est-ouest et le cimetière qui se développe.

Au XI^e s., parallèlement à une rétraction du cimetière vers le nord, l'habitat cède la place à la première église Saint-Paul. Les inhumations vont alors progressivement se faire à l'intérieur de nouveau lieu de culte. L'emplacement de l'ancien cimetière va accueillir une activité d'extraction de calcaire, sous la forme de carrières desservies par des puits, avant de devenir une zone d'habitat dès le XIII^e s. L'église Saint-Paul sera modifiée à plusieurs reprises entre la fin du XII^e et le XVII^e s., accompagnant la densification du quartier.

Le bombardement du quartier en 1940 et l'incendie qui suivra, verra la transformation de cet espace en place.

Sébastien Jesset



Orléans, place Du Cheval Rouge, vue générale vers le nord de la fouille (S. Jesset, SAMO)

Moyen Âge

ORLÉANS CLEO, 2^{ème} ligne de tramway, rue Jeanne-d'Arc et place Sainte-Croix

À l'occasion de la construction de la deuxième ligne de tramway de l'agglomération orléanaise, une fouille a été réalisée rue Jeanne-d'Arc et place Sainte-Croix. Elle a concerné une superficie de 1823 m², fouillée en 5 zones discontinues.

La place Sainte-Croix est localisée dans le centre historique et accueille la cathédrale qui lui a donné son nom. La rue Jeanne-d'Arc est située dans le prolongement de la place qu'elle relie à la place De Gaulle à l'ouest. La fouille a été limitée en profondeur aux espaces affectés par le projet de construction de la plate-forme et des quais, et de la requalification de la place. Aussi, les investigations se sont très ponctuellement poursuivies au-delà d'une profondeur de 2,50 m. La présence de très nombreux réseaux a fortement morcelé l'espace disponible, obligeant à se concentrer sur des vestiges épargnés parfois d'emprise très réduite. La fouille s'est arrêtée sur le toit des vestiges antiques. Si l'on excepte le mobilier céramique gaulois redéposé dans des structures postérieures, les premiers vestiges identifiés par la fouille se rattachent à la période antique.

Ils concernent la ville du Haut-Empire, et prennent principalement la forme d'une rue nord-sud place Sainte-Croix

(identifiée comme le *cardo* principal de la ville gallo-romaine) et de constructions dont l'orientation est conforme à celle de la rue, réparties sur l'ensemble des zones de fouille. Les édifices correspondent à des structures d'habitat, aisé à l'est place Sainte-Croix, de statut moins facile à déterminer pour les autres zones.

La construction de l'enceinte urbaine (3^e quart du IV^e s. ?) a laissé des traces en zones 3 et en zone 5. Dans la première, il s'agit du mur de la courtine, observé sur une très faible portion. Dans la seconde, ce sont les restes d'un tronçon ponctuellement monumentalisé du *cardo* qui a été mis en évidence. Synchrones de la construction de l'enceinte, cette rue met en scène le passage de la porte Parisie. Elle est prolongée au sud par la rue à nouveau constituée de matériaux habituels (revêtement constitué de petits blocs de matériaux locaux), et au nord probablement par un pont franchissant le fossé situé en avant de la muraille. La construction de cette enceinte coupe l'aire d'étude en deux, les zones 1 et 2 à l'ouest étant situées hors-les-murs, les zones 3 à 5 restant confinées à l'intérieur de la fortification.

Dans la ville close, des bâtiments antérieurs à la construction de l'enceinte perdurent, et d'autres sont construits,

respectant toujours les axes de constrictions antiques. Vers le VII^e s. un vaste édifice (de l'ordre de 100 m²) est construit, encadré par deux cours réparties au nord et au sud. Il est entièrement maçonné, pourvu d'une forte élévation, voire d'un étage, et couvert de tuiles alto médiévales, probablement fabriquées dans les ateliers proches de Saran. Situé en rive ouest de la voie monumentale encore en fonction, il fait face à la cathédrale primitive Sainte-Croix. Ce bâtiment, malgré quelques modifications au IX^e s., est en activité jusqu'au X^e-XII^e s., sa démolition ne pouvant être datée précisément. La qualité de la construction et du mobilier (céramique et verre) laisse deviner un habitat de qualité. Aucun indice ne permet de savoir quelles occupations reçoivent les espaces laissés hors-les-murs à l'ouest de l'enceinte. Tout au plus peut-on suggérer que les activités diffèrent de celles de la période antique, et ne comportent pas d'excavations importantes.

Aux VII^e-VIII^e s., une rue apparaît à l'extrémité ouest de la rue Jeanne-d'Arc, sans que l'on sache au sein de quel environnement elle se situe. Plus à l'est, au pied de l'enceinte, les premiers vestiges étudiés se rapportent à des sépultures et une construction du IX^e s., probablement l'église Saint-Sulpice et son cimetière.

Intra muros, les constructions se font progressivement plus denses, et le parcellaire se fixe dès les XI^e-XIII^e s. *Extra-muros*, il faut attendre les XIII^e-XIV^e s. pour que l'on puisse assurer que le parcellaire est stabilisé.

Deux grands changements affectent encore l'emprise d'étude. À partir du XI^e s., le côté occidental de l'enceinte perd de son importance militaire, et les communications vont se faire plus nombreuses entre le vieux *castrum* et le faubourg qui s'est développé à l'est. Dans l'emprise de la rue Jeanne-d'Arc, le fossé qui se trouvait au pied de l'enceinte est alors comblé, et une poterne est ouverte dans la muraille, probablement au X^e-XI^e s.

C'est au XVIII^e s. qu'est créé un large parvis devant la cathédrale (place Sainte-Croix), suivi au milieu du siècle suivant par la création d'une rue en face de l'édifice, actuelle rue Jeanne-d'Arc (le tronçon le plus occidental ne sera toutefois réalisé qu'après la seconde guerre mondiale). Ces créations se font au prix de la destruction de dizaines de maisons, et donnent à ce secteur de la ville la physionomie qu'on lui connaît actuellement.

Pascal Joyeux

Âge du Fer
Moyen Âge

ORLÉANS

CLEO, 2^{ème} ligne de tramway, place De Gaulle

Gallo-romain
Époque moderne

À l'occasion de la construction de la deuxième ligne de tramway de l'agglomération orléanaise, une fouille a été réalisée Place de Gaulle. Elle a concerné une superficie de 2800 m², fouillée en 5 zones discontinues. En dehors de quelques traces mobilières sporadiques du Néolithique et du III^e s. av. J.-C., l'histoire du lieu ne débute véritablement qu'au II^e s. av. J.-C. On est alors dans un quartier qui associe artisanat métallurgique et habitat. Ce quartier, le plus nord occidental de l'agglomération gauloise d'Orléans, se développe le long d'un axe de circulation nord-ouest/sud-est qui relie l'espace et la ville.

Dans les premières années de notre ère, une vaste place est créée, autour de laquelle s'organisent des structures d'habitat. Elle est remplacée dans les décennies suivantes par une rue qui reprend l'axe nord-ouest/sud-est, complétée par deux rues nord-sud et un probable carrefour aménagé. Entre ces voies se développent des habitations, dont au moins une *domus* dotée d'un balcon. Au III^e-IV^e s., les maisons sont détruites et les rues disparaissent, à l'exception de l'axe principal qui perdure. Pour autant ce secteur, qui va rester hors de l'enceinte du IV^e s., n'est pas totalement abandonné et les traces modestes d'au moins une construction et d'une activité de récupération de matériau ont été identifiées ainsi que la présence de mobilier des IV^e-V^e siècles.

À partir du VIII^e s. coexistent un espace d'habitat, matérialisé par des dépotoirs et des silos, et quelques sépultures. Ces vestiges sont ceux du bourg Dunois.

Au début du XI^e s., ce bourg est ceint d'un fossé, remplacé à la charnière des XIII^e-XIV^e s. par une accrue de l'enceinte gallo-romaine. Celle-ci est constituée d'une courtine précédée d'un fossé (pas de lice entre les deux) et d'une porte (la porte Renart), encadrée de deux tours en fer à cheval. Le fossé du bourg Dunois devient l'avant-fossé de ce système défensif. Des habitats se développent de part et d'autre de cette enceinte, à l'intérieur dans le bourg désormais protégé et à l'extérieur dans le nouveau faubourg.

Au début du XV^e s., l'avant fossé est comblé et remplacé, au droit de la porte, par un boulevard (fossé en U doublé d'une plate-forme en terre). Celui-ci est renforcé au milieu du siècle par un mur qui épouse le contour du fossé. Au plus tard lors du siège de 1428-1429, les maisons du faubourg les plus proches du boulevard sont détruites.

Après la construction d'une enceinte plus vaste à la fin du siècle, les fossés sont comblés, le boulevard est démoli et l'enceinte est progressivement intégrée au nouveau bâti qui se met en place. Les îlots constitués à l'époque moderne ne sont détruits que lors du bombardement de 1940. Une place est alors créée, qui deviendra l'actuelle place De Gaulle.

Pascal Joyeux

À l'occasion de la construction de la deuxième ligne de tramway de l'agglomération orléanaise, une fouille a été réalisée place de l'Étape. Elle a concerné une superficie de 1400 m², fouillés en trois phases opérationnelles, en novembre et décembre 2009, et entre janvier et mars 2010.

La place de l'Étape est localisée dans le centre historique, au nord de la cathédrale Sainte-Croix, entre les deux bâtiments de l'actuel Hôtel de Ville d'Orléans.

La fouille a été limitée en profondeur aux espaces affectés par le projet de construction de la plate-forme, des quais, et de la requalification de la place. Aussi, les investigations ne se sont que très ponctuellement poursuivies au-delà d'une profondeur de 2,50 m. La présence de très nombreux réseaux a fortement morcelé l'espace disponible, obligeant l'opération à se dérouler sous la forme de fouille de 37 secteurs, séparés les uns des autres par les tranchées d'installation des câbles et canalisations.

La fouille s'est arrêtée au niveau des vestiges antiques. Ont été repérés pour cette période : à l'ouest du site, les restes d'un bâtiment comportant des sols de mortier hydraulique, et à l'est, les vestiges d'une rue nord-sud. Ces vestiges, attribuables aux III^e-IV^e s., correspondent à un quartier d'habitat aisé, en bordure d'une voie réputée être le *cardo maximus*.

La construction de l'enceinte urbaine (3^e quart du IV^e s. ?) laisse le secteur de la place de l'Étape hors les murs, face à la porte nord de la ville (connue à l'époque médiévale sous le nom de porte Parisie). Pour les V^e et VI^e s., aucun vestige n'est perceptible en dehors d'un remblai qui masque les traces des bâtiments antérieurs, et de mobilier céramique en quantité importante, en position secondaire dans les structures plus tardives. Dès cette période, la rue située dans l'axe de la porte disparaît, probablement au profit d'un nouveau tracé, dévié en dehors de la zone d'étude.

Entre le VII^e et le X^e s., des sépultures sont présentes sur le site. Elles s'organisent en deux groupes distincts : un ensemble en limite nord-orientale de la fouille accueille les adolescents et les adultes, tandis qu'un autre ensemble, au nord-ouest, est réservé aux sujets immatures. Ce second groupe est localisé aux abords de deux bâtiments dont les vestiges sont très mal conservés. L'un

d'eux, le plus méridional, est très probablement une chapelle ou une église.

Entre le X^e et le XII^e s., la disparition des structures funéraires semble liée à une réorganisation d'ampleur des édifices. Celle-ci est peut-être due à la reconstruction qui touche Orléans, notamment après le grand incendie de 989, et à la mise en place concomitante du réseau paroissial.

Du XII^e au début du XV^e s., deux phénomènes s'accroissent simultanément : la densification du tissu bâti se traduit par la construction au nord de bâtiments accompagnés de cours, qui appartiennent à un faubourg d'habitation, et les reconstructions et transformations incessantes du bâtiment religieux initial, qui dès lors est assimilé à l'église Saint-Chéron, église paroissiale mentionnée au XIII^e s. dans les textes. À cette dernière est adjointe une annexe au nord, mitoyenne des maisons du faubourg. Autour de l'église, on inhume toujours préférentiellement les immatures, les adultes restant cantonnés en limite orientale du site.

Le site est désormais bordé au sud par une rue nord-est / sud-ouest (future rue Pavée). Il est alors probablement situé sur une légère hauteur, dominant les terrains avoisinants au sud et à l'est.

Avec la mise en défense de la ville avant le siège de 1428-1429, le faubourg est rasé, y compris les églises. Un fossé de 25 m de large environ est creusé sur la moitié sud du site. On ignore toutefois s'il s'agit du fossé de ville, de celui de la barrière, ou de celui du boulevard qui le remplace au début du XV^e s. La construction, entre la fin du XV^e et le milieu du XVI^e s. d'une nouvelle enceinte plus vaste, insère désormais l'espace étudié dans la ville close. Le fossé de la place de l'Étape est comblé, l'ancien mur de ville situé plus au sud est en partie démoli. Le quartier est reconstruit selon un nouveau schéma urbain. Une place est aménagée, actuelle place de l'Étape, autour de laquelle les constructions vont se répartir.

Les grands projets d'urbanisme du milieu du XIX^e s. entraînent le nivellement de la place qui reçoit alors son pavage, la partie sud est excavée de près de 2 m, afin de la mettre à niveau de la place Sainte-Croix, nouvellement créée. Seuls les travaux de réseaux et les réfections de voirie affectent désormais cet espace.

Pascal Joyeux

L'opération est contiguë à l'accès nord du pont de l'Europe, qui a déjà fait l'objet de plusieurs opérations archéologiques dont la dernière a eu lieu en 2006-2007.

La fouille réalisée en janvier et février 2010 sur 2530 m² dans le cadre des travaux de la 2^e ligne de tramway de l'agglomération orléanaise a permis de repérer les ves-

tiges (fossés et ornières) de la voie Orléans-Blois-Tours. Créée dès l'époque gallo-romaine, elle est régulièrement entretenue et s'est maintenue jusqu'à nos jours. Pour l'Antiquité, elle se développe dans un environnement rural et probablement agricole.

Durant le haut Moyen Âge (période carolingienne ?), un silo, installé au sud de la voie, est à rattacher à la présence d'un habitat communautaire, constitué dans le courant du IX^e s.

Du X^e s. au début du XII^e s., deux cimetières, l'un au nord et l'autre au sud de la voie, sont liés à la présence, en

bordure sud de la voie, d'un établissement religieux qualifié d'« hôpital ». Celui-ci est cédé en 1113 à l'abbaye de Fontevraud, dont il devient le premier prieuré. Sa limite nord se fixe vers le milieu du XII^e s., d'abord sous la forme d'un large fossé, puis d'un mur de clôture. Pour le bas Moyen Âge et la période moderne, seules quelques constructions ont été mises au jour, adossées au mur périphérique de l'établissement. Il s'agit peut-être de constructions qui deviennent, au XVII^e s., les bâtiments de l'hôtellerie du prieuré de la Madeleine.

Pascal Joyeux

Âge du Fer
Moyen Âge

ORLÉANS

ZAC Bourgogne, rue Calvin, rue de l'Université et rue du Gros Anneau

Gallo-romain
Époque moderne

La fouille de l'îlot Calvin à Orléans (Loiret) a eu lieu durant quatre mois de novembre 2010 à février 2011. Elle s'intègre dans le projet de Zone d'Aménagement Concertée Bourgogne de trois îlots du centre historique d'Orléans, aux abords orientaux de la muraille antique. Cette fouille est la seconde des quatre opérations archéologiques confiées à l'Inrap dans l'emprise de la ZAC. L'étude documentaire menée par le SAMO et les sondages archéologiques réalisés par l'Inrap en 2008 ont alors permis de mettre en évidence une occupation continue depuis le II^e- I^{er} s. av. J.-C. jusqu'à nos jours. Compte tenu de l'intérêt historique des témoignages matériels recueillis, et du bon état de conservation du sous-sol, une fouille archéologique a été prescrite en préalable à la réalisation du projet d'aménagement.

Sur l'îlot Calvin, la fouille précède la construction de locaux pour le Conseil régional. D'une surface totale de 3294 m², elle occupe une partie du versant du coteau nord/sud de la Loire. La surface étudiée est d'un seul tenant, mais les secteurs fouillés, sondés et nettoyés sont disjoints. La stratification observée atteint jusqu'à 8 m d'épaisseur, mais la mise en place d'un zonage assorti de l'obligation de respecter des cotes de fond de fouille imposées par le cahier des charges scientifique n'a permis d'étudier qu'une faible part du potentiel archéologique du site. Les résultats de la fouille sont d'un grand enseignement pour l'histoire de la ville, surtout dans leur mise en perspective avec les données de la fouille de la rue Saint-Flou.

Les observations confirment la limite occidentale d'un talweg à l'ouest de l'îlot Calvin. Sa largeur considérable, comprise entre les rues de l'Université (à l'ouest) et de la Tour Neuve, voire la place Saint-Aignan (à l'est), est de 170 à 270 m d'ouverture maximum.

L'occupation gauloise est continue entre la charnière II^e-I^{er} s. av. J.-C. et -30/-10. Elle est accompagnée d'une nette intensification de l'activité humaine. Les espaces extérieurs présents dans tous les secteurs subissent l'impact direct de l'occupation domestique environnante,

en particulier à l'ouest de l'espace étudié. L'occupation se développe jusqu'au talweg, et prend place sur tout son versant occidental.

Grâce aux observations effectuées rue Saint-Flou et sur l'îlot Calvin, on dispose d'arguments très sérieux qui accréditeraient l'hypothèse que la topographie originale du secteur ait opportunément constitué la limite orientale de l'oppidum gaulois. L'occupation protohistorique fortement stratifiée présente à l'ouest, est un pendant significatif au « vide » constaté de l'autre côté de la vallée. Les phases d'occupations, identifiées, matérialisent l'extension la plus orientale d'une occupation domestique à caractère urbain, dont le statut demeure cependant difficile à préciser.

Entre 30-10 av. J.-C. et 20 apr. J.C., le quartier est restructuré, pour répondre à une volonté de lotissement et d'extension urbaine. Cela se concrétise par une phase de remblayage massif d'une partie des versants ouest (îlot Calvin) et est (rue Saint-Flou) du talweg. Ces travaux sont suivis d'aménagements dont la nature est incertaine, de même que la structuration parcellaire générale. Les aménagements identifiés pour la période 20-25/400 apr. J.-C. ne peuvent être rattachés au centre monumental public, dont on suppose la présence à l'ouest du site et de la rue de l'Université. Il s'agit d'un quartier d'habitation à vocation artisanale où une activité de verrier est attestée au I^{er} s. Les terrains, occupent une place particulière, en limite du talweg qui au I^{er} s. est encore « grand ouvert ».

La dépression est progressivement remblayée aux II^e et III^e s. Dans le courant du IV^e s., des aménagements structurés, à l'emplacement de cette ancienne zone de rejet, montrent que ces terrains sont intégrés au réseau urbain. Alors que la ville est cantonnée par une enceinte, le processus de transformation de l'espace urbanisé se traduit par une diminution de la pression urbaine et une redistribution des entités spatio-fonctionnelles. L'îlot Calvin est finalement assez proche du siège épiscopal qui constituera un des cœurs de la cité à venir.



Orléans, ZAC Bourgogne, rue Calvin. Stratification : vue vers le nord de la stratification antique et haut Moyen Âge conservée dans l'emprise du bâtiment de l'ancienne université médiévale, rue de l'Université (Didier Josset, Inrap)

C'est sans doute pourquoi l'occupation de la fin du Bas-Empire se maintient à un bon niveau, et qu'elle se poursuit durant l'Antiquité tardive, aux IV^e et V^e s., aux abords du talweg toujours bien présent dans le paysage urbain. La probable dévolution fonctionnelle des parcelles médiévales primitives se rapporterait au seul domaine domestique, jusqu'à la fin du VII^e s., malgré le fléchissement apparent de l'activité aux VI^e et VII^e s. Comme pour les siècles précédents, on ne connaît pas d'éléments structurants pour cette période. Les fosses de rejets secondaires sont omniprésentes, et le mobilier et l'alimentation carnée attesteraient une population urbaine plus ou moins aisée.

À partir du milieu du VIII^e s., on perçoit une intensification très nette de l'occupation domestique avec l'apparition des premières latrines dans des espaces de type cour ou jardin à proximité d'un ou plusieurs habitats. Le niveau de vie des habitants ne faiblit pas. L'analyse comparée des assemblages de mobilier suggère la récupération des matériaux métalliques est à l'œuvre.

Aux XI^e et XII^e s., les creusements de fosses sont moins nombreux et le premier puits est attesté. Le renforcement

de la structuration du sol et l'organisation plus stricte du parcellaire sont deux phénomènes en progression. L'ancien talweg est probablement aménagé et habité ; il est possible que la rue du Gros-Anneau soit désormais tracée. La fonction domestique des lieux semble exclusive. Pour les XIII^e et XIV^e s., les tendances antérieures se confirment. Cours et jardins sont présents en cœur d'îlot. Les fosses de type dépotoir sont totalement absentes ; on ne repère plus que des latrines et un puits. Le parcellaire demeure inconnu dans sa forme et dans son organisation.

Si on ne dispose quasiment d'aucune donnée sur l'îlot qui se trouve à l'est de la rue du Gros-Anneau, on sait qu'à l'ouest, l'îlot Calvin est désormais bien circonscrit par les rues des Écoles (rue de l'Université), du Roche du Chameau (rue Calvin) et la rue du Gros-Anneau. La topographie est proche de celle du paysage urbain actuel car le talweg est complètement comblé. La rue du Gros-Anneau connaît plusieurs changements d'orientation jusqu'au XVII^e s. Le parcellaire d'origine médiéval fait l'objet de nombreuses restructurations avec un bâti particulièrement dense, le long des rues, et le cœur de l'îlot Calvin. Ce dernier constitue maintenant le cœur du quartier des écoles alors en plein développement. À l'extrême fin du XV^e s. l'Université, dénommée Grandes-Écoles de France, est édiflée le long de la rue de l'Université, à l'ouest du site.

Les Carmes Déchaussés acquièrent les parcelles situées à l'est de la rue du Gros-Anneau en 1654. Ils y édifient les bâtiments conventuels et aménagent des jardins jusqu'à la rue Saint-Flou à l'est. La destruction d'une partie de ceux-ci et le déclassement de la rue du Gros-Anneau au milieu du XX^e s. signifieront la disparition des îlots d'origine médiévale. Si l'enseignement perdure grâce à la construction d'un groupe scolaire, la vocation résidentielle des parcelles disparaît, au bénéfice de la création plus récente des Bains-douches le long de la rue Jean Calvin.

Didier Josset

Gallo-romain
Époque moderne

ORLÉANS ZAC Bourgogne, rue Saint-Flou

Moyen Âge

La fouille de la rue Saint-Flou à Orléans (Loiret) a eu lieu durant trois mois et demi de juillet à octobre 2010. Elle s'intègre dans le vaste projet de la zone d'aménagement concertée (ZAC) Bourgogne qui entraîne la restructuration de trois îlots du centre historique d'Orléans, à l'est de l'ancien *castrum*, intra muros, aux abords immédiats de la muraille antique.

Le site a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 2008 réalisé par l'Inrap. Sur les parcelles du site de la rue Saint-Flou, ces travaux ont alors mis en évidence une occupation continue depuis le I^{er} s. apr. J.-C. jusqu'à nos jours : ce que confirmera la fouille. Compte-tenu de

l'intérêt historique des témoignages matériels recueillis, et du bon état de conservation global du sous-sol, une fouille archéologique a été édictée par le service régional de l'archéologie (DRAC Centre).

Rue Saint-Flou, la fouille prescrite, d'une surface totale de 1170 m², occupe une partie du versant nord du coteau de la Loire. La stratification souvent complexe, qui intègre des terres noires, est comprise entre 2,50 et 6 m d'épaisseur. Les résultats de la fouille sont quantitativement inattendus, en particulier pour les périodes médiévale et moderne (jusqu'en 1654) : ils sont d'un grand enseignement pour l'histoire du quartier et pour la connaissance

de la ville, de la constitution d'un îlot urbain et de la mise en place du parcellaire dans un contexte topographique accidenté.

Les recherches ont permis de conforter l'hypothèse de l'existence d'une vaste dépression nord-sud, sans doute un talweg. L'emprise étudiée occuperait le sommet de la bordure est de cette topographie originale. Les rares vestiges découverts dans des contextes remaniés reflètent une présence humaine à partir du I^{er} s. apr. J.-C. Il semblerait donc que le relief échancré du versant ait opportunément servi de limite orientale à l'oppidum gaulois.

Les premiers aménagements sont des nivellements de tout le secteur ouest du site entre 50 av. J.-C. et 50 apr. J.-C. Ils témoignent d'une volonté de remodeler la topographie du terrain pour opérer un gain d'espace à des fins de lotissement. L'environnement demeure peu investi, principalement dédié à l'habitat, dans un quartier compris entre le *decumanus maximus* au nord et le port antique en contrebas de la pente. Jusqu'à 150 environ, l'occupation oscillera entre abandon et faible fréquentation, les lieux semblent alors quasiment désaffectés. Entre 150 et 300-400, la reprise de l'occupation coïncide avec une



Orléans, ZAC Bourgogne, rue Saint-Flou. Terrasse antique : Mur de terrasse antique édifié pas avant le II^e-III^e siècle vu vers le nord-ouest et conservé sous l'emprise de la rue Saint-Flou. (Mathilde Noël, Inrap)

véritable organisation urbaine, en lien avec une restructuration de cette partie de la ville grâce à des travaux d'ampleur édilitaire. Un imposant mur de terrasse est-ouest et une conduite nord-sud surmontée d'un mur sont des constructions massives qui ordonnent une nouvelle scénographie urbaine au sein de laquelle l'agencement des espaces de vie demeure flou, bien qu'intégrant des bâtisses en apparence peu élaborées. Ces nouveaux aménagements soulignent la topographie naturelle du site. Entre 300-400 et 500, l'occupation domestique perdure, mais semble clairsemée dans un environnement ouvert. On est dans un quartier peuplé, désormais traversé par une voie qui semble très vite ne plus desservir un îlot d'habitation. À partir du milieu du IV^e s., le site se trouve à quelques mètres du rempart de la ville nouvellement édifié, à l'intérieur du *castrum* ; il est donc possible que ses travaux aient eu un impact sur l'évolution fonctionnelle des parcelles, tout comme sur l'usage de l'axe de circulation transformé en un axe d'approvisionnement privilégié au chantier de construction de l'enceinte.

Au premier Moyen Âge (500-1100), la continuité d'occupation est attestée depuis l'Antiquité. C'est durant ce temps long que l'on peut envisager les origines de la rue Saint-Flou. Sur l'îlot qui borde la rue naissante, la division du terrain par le mur de terrasse antique est toujours effective. Plusieurs habitats prennent appui sur la trame du bâti antique entre le VI^e et le XI^e s., alors qu'une importante carrière de calcaire est exploitée avant la fin XI^e-première moitié XII^e s.

On assiste à un phénomène de réappropriation du bâti antique subsistant, bien que certains murs soient démantelés durant les VII^e et VIII^e siècles. De nombreuses structures d'habitats avoisinent ces bâtisses : dépotoirs et latrines notamment, et les espaces extérieurs sont partout présents. Le statut des habitants semble relativement aisé, en particulier aux IX^e et X^e siècles.

Au XII^e s., le nombre et la nature des aménagements témoignent d'une grande vitalité de l'habitat, et de l'activité d'extraction qui se déploie avec une ampleur particulière au sud du site (carrières à galerie et à ciel ouvert). Malgré l'exhaussement ininterrompu du sol, les éléments structurants matérialisent fortement les principaux dénivelés de la topographie du secteur. Les premières limites parcellaires proprement médiévales, et promises à durer, sont reconnues. Elles cantonnent des habitats dont on perçoit difficilement l'agencement. Un maréchal-ferrant pourrait avoir demeuré sur place.

À partir du début du XIII^e s., l'évolution du lotissement médiéval peut être suivie jusqu'au XVII^e s. L'organisation de l'espace est marquée par l'édification de maçonneries faisant office de limites de fonds de parcelles. Les murs qui structurent le paysage urbain et en précisent la topographie, sont implantés en bordure de l'ancienne voie secondaire antique : ce qui atteste la survivance d'une forme qui demeure inscrite dans le parcellaire du cœur d'îlot. La répartition des activités permet de restituer une topographie assez complète des espaces. Le site semble divisé en quatre bandes étroites est-ouest à l'image d'un parcellaire laniéré. On discerne des espaces

dans lesquels les activités sont parfois très entremêlées. Si l'habitat y domine, la récupération de matériaux sur le mur de terrasse antique, l'exploitation et les comblements des carrières à ciel ouvert de la partie méridionale du site sont toujours en cours. Peut-être initiée dès le XII^e s., une gestion artisanale des déchets pourrait s'être généralisée au XIII^e s. à la faveur des activités d'acquisition de matériaux calcaires florissantes. Une activité organisée de récupération visant à un recyclage de certains objets et de certaines matières, comme le bronze et le verre en particulier, pourrait même avoir été développée. Bien que mal documentés, deux ou trois artisanats du feu sont soupçonnés sur le site, ou à proximité : le travail du fer (forge et maréchalerie), du bronze et du verre.

Au XIII^e-XIV^e s. sont attestées pour la première fois des constructions le long de la rue Saint-Flou : probablement deux unités d'habitation. À l'arrière des parcelles, les témoignages d'occupation domestique sont partout présents, et les puits se généralisent. Des activités artisanales sont suggérées par de rares découvertes matérielles, mais rien n'en assure la présence directe sur le site. Au sud, les grandes carrières terminent d'être comblées dans la seconde moitié XIII^e s. voire dernier quart XIII^e-premier quart XIV^e s. Le lieu sert de vaste dépotoir pour une population difficile à caractériser. La culture matérielle illustrant le cadre de vie des habitants de la moitié nord du site est typique de ce qui est habituellement observé en milieu urbain pour le XIV^e s. Elle désigne une population plutôt aisée que l'interprétation des analyses archéozoologiques tendrait cependant à nuancer pour la fin de la période. Des changements profonds d'ordre sociologique sont sans doute à l'œuvre dans le quartier au XIII^e-XIV^e s. voire XIV^e s.

Les évolutions spatio-fonctionnelles les plus sensibles entre 1350-1400 et 1450 montrent que différents systèmes de projection parcellaire sont en place et évoluent parallèlement. Ils engendrent en cœur d'îlot des formes de petites superficies difficiles à lotir, des espaces dont la dévolution finale semble incertaine au XIV^e et début du XV^e s. Ils ne seront absorbés qu'ultérieurement et intégrés aux parcelles voisines. La principale et seule activité attestée sur les parcelles est l'habitat, avec un relatif appauvrissement de la population aux abords de la muraille. Une continuité fonctionnelle de quasiment tous les espaces est cependant visible ; elle se perpétuera ainsi jusqu'au milieu du XVII^e s.

L'évolution du bâti se caractérise par un dynamisme important entre la moitié du XV^e s. et l'établissement du couvent des Carmes Déchaussés sur le site en 1654. Ces changements s'inscrivent dans le schéma parcellaire médiéval où certaines des limites internes à l'îlot sont plus ou moins mouvantes. Les différents aménagements privés reflètent le souci constant des habitants de gérer les pentes, de toute évidence toujours sensibles sur les parcelles étudiées. Le plan général du couvent des Carmes Déchaussés et des Carmélites illustre les mêmes préoccupations. Il se compose de plusieurs niveaux d'édifices et d'entités fonctionnelles qui reprennent la topographie existante du terrain. L'annulation de toutes ruptures de pentes résulte des remaniements effectués après la destruction du couvent au début des années 70. C'est peut-être la raison pour laquelle les limites cadastrales contemporaines sont les premières à rompre avec les principes structurels mis en œuvre depuis le II^e-III^e s.

Didier Josset

Les travaux de restauration de l'ancien évêché, dit hôtel Dupanloup, ont nécessité un suivi et une étude archéologique. Le premier volet de cette étude a été réalisé par l'Inrap en 2011 sous la forme de sondages dans la cour d'honneur et dans une courrette au sud-ouest de l'édifice. La seconde tranche correspondait : à une surveillance des décaissements au rez-de-chaussée de l'hôtel, à l'emplacement supposé de la courtine de l'enceinte urbaine antique ; et à un relevé de bâti du mur méridional de la courrette sud-ouest situé à l'aplomb de la courtine antique. Les travaux consistaient en un décaissement des sols compris entre 0,30 et 0,45 m selon les salles, livrant directement sous les dallages en pierre et les lambourdes des parquets les vestiges de l'enceinte urbaine. Des sondages manuels de 0,20 m de profondeur ont été réalisés le long des parements nord et sud.

Observée sur près de 45 m de longueur, la courtine se révèle très bien conservée, en raison d'un dérasement méthodique lors de la construction de l'évêché au XVII^e s. Le parement nord est le mieux conservé avec l'alternance caractéristique d'assises de briques et de petits

moellons. La conservation du parement sud est plus inégale ; il apparaît entaillé à de multiples reprises, en raison d'une récupération des matériaux ou d'une hypothétique intégration dans le bâti prenant appui contre l'enceinte suite à son abandon. On observe la même alternance entre assises de briques et assises de moellons de calcaire, sans doute de manière moins régulière que sur le parement externe. Le parement sud a livré, à espace régulier, des trous de boulins rattachés à la construction de l'enceinte.

L'espace entre les deux parements maçonnés est constitué d'un blocage de briques et éclats calcaires liés par un solide mortier de chaux et sable. Ce blocage présente parfois en partie supérieure un lit de mortier lissé recouvrant la maçonnerie et formant un léger bombement longitudinal. Ce bombement pourrait correspondre à un arrêt de chantier hivernal, avec une couverture provisoire de la maçonnerie par un lit de mortier évitant toute stagnation d'eau. Ce lit de mortier est directement recouvert par un blocage maçonné correspondant à la reprise de la construction après l'arrêt de chantier.

À l'extrémité occidentale du corps central de l'ancien palais épiscopal, le décaissement a permis l'étude d'une tour de l'enceinte, partiellement observée en 1966. Il s'agirait, d'après les sources médiévales et modernes, de la tour dite du Plaidoyer-l'Évêque. Le parement externe de la tour, au sud de la courtine, est constitué d'assises de briques et moellons et présente un état de conservation médiocre, proche de celui du parement sud de la courtine dans les salles avoisinantes. Au nord de la courtine, le parement externe se révèle bien différent. Il est visible dans la descente de cave située sous l'escalier d'honneur de l'évêché et a été observé en complément dans un sondage. Il est ici constitué d'un moyen appareil de blocs calcaires, bien assisés et présentant une surface lisse et homogène, plaqués contre les vestiges du parement antique profondément détruit. Le parement interne de la tour est recouvert d'un enduit lissé blanc. Il est constitué d'assises de briques et moellons et se révèle en adéquation avec les parements sud et nord de la courtine.

Le dégagement de la tour a révélé l'existence de deux archères, battant les fossés au nord et à l'est, bâties en blocs de moyen appareil identiques à ceux du parement externe nord. On peut restituer, par déduction et en symétrie, une troisième archère battant le fossé à l'ouest de la tour. Les dimensions des archères sont identiques à celles connues sur d'autres tours de l'enceinte (Tour Blanche par exemple) : ouverture de l'embrasement

0,94 m ; ouverture extérieure 0,09 m. L'étude de la tour révèle deux phases de construction distinctes, ce qui n'a pas pu être identifié sur les vestiges de la courtine. Le parement interne, le blocage de la maçonnerie et le parement externe côté ville semblent d'époque antique, avec l'alternance caractéristique d'assises de moellons et briques et l'utilisation d'un mortier observé sur les autres tronçons de la courtine. La réfection du parement externe côté nord et le percement de la tour par les deux archères constituent une phase de renforcement défensif de la tour, sans doute entre la fin du XIII^e s. et le début du XIV^e s.

Le mur sud de la courette ouest se situe à l'aplomb de la courtine antique, dont les vestiges ont été identifiés à sa base lors du diagnostic. Le piquetage de ce mur n'a pas révélé de tronçons antiques ou médiévaux de l'enceinte mais une succession de constructions et de percements postérieurs à l'abandon de celle-ci et probablement contemporains de la construction de l'évêché. Cette absence d'élévation et le désaxement du mur actuel par rapport au mur antique laissent supposer une récupération complète de la courtine. À l'extrémité ouest de la nouvelle sortie d'évacuation d'urgence de la synagogue, il est possible qu'un court tronçon de la courtine soit conservé en élévation, tout du moins le parement sud.

Julien Courtois

Époque moderne

ORLÉANS Rue de l'Église Saint-Vincent

Époque contemporaine

Une tranchée d'enfouissement de réseau de 0,60 m de profondeur creusée dans la rue de l'église Saint-Vincent a donné lieu à la découverte de 5 ou 6 sépultures d'adultes et de deux fondations de murs. Ces vestiges ont été observés dans le cadre d'une opération de fouille nécessitée par l'urgence absolue. Il a été possible de replacer ces éléments dans un contexte historique et d'avancer des hypothèses sur la localisation et l'extension du cimetière moderne de Saint-Vincent, avant son

déplacement sur les terrains du Champ carré en 1786. Les deux tronçons de fondations sont identifiés comme des clôtures successives, séparant l'allée du cloître Saint-Vincent ou la rue de l'église Saint-Vincent, d'une parcelle mitoyenne. En 2011, cette clôture se trouve encore marquée sur le cadastre.

Sébastien Jesset

Gallo-romain

ORMES Le Bois d'Ormes

Moyen Âge

La fouille est liée à un projet de lotissement au lieu-dit le Bois d'Ormes, à Ormes (Loiret). Elle fait suite à deux opérations de diagnostic archéologique, dénommées respectivement Lotissement et Bassin de rétention, réalisées par l'Inrap en 2009. Des emprises initialement définies, seule celle du lotissement a fait l'objet d'une prescription de fouille qui portait sur une surface de 3,3 ha.

La découverte d'ossements fossiles de *Deinotherium* (proboscidiens, ancêtre de l'éléphant) au cours de la phase de diagnostic nous a conduit à faire appel à M. François Chevrier du Muséum d'Orléans qui a suivi

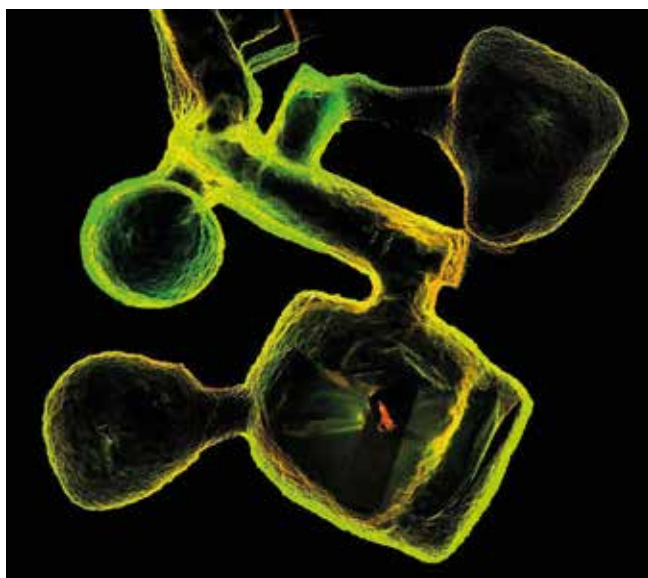
une partie des opérations de fouille et a pu compléter les premières recherches.

Les principales occupations archéologiques mises au jour s'étendent entre la fin de l'âge du Fer et le XII^e s.

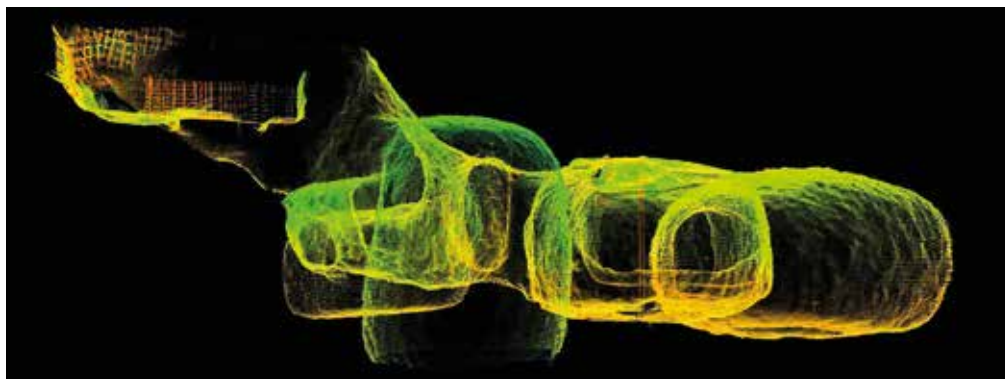
L'occupation de la fin du Hallstatt et du début de La Tène est répartie en deux pôles distincts situés à l'extrémité nord-ouest et orientale du site. Elle est constituée de quelques silos et de quelques fosses. Une construction sur poteaux de type grenier et un fossé semblent également appartenir à la période protohistorique. L'emprise

définie pour l'intervention semble se situer aux marges de deux établissements distincts qui apparaissent, du fait de la modestie des vestiges découverts, comme de petites unités agricoles de taille réduite.

Au cours du Haut-Empire, on assiste à la création d'un établissement enclos de fossés et desservi par deux chemins orientés selon un axe sud-ouest-nord-est. Un enclos fossoyé carré, une construction en pierre également de plan carré et un bâtiment sur poteaux sont construits à l'extérieur de l'enclos le long de l'axe de circulation le plus



Ormes, le Bois d'Ormes, plan de détail du souterrain (Axis Conseil)



Ormes, le Bois d'Ormes, profil cumulé du souterrain (Axis Conseil)

septentrional. Il est difficile de préciser le statut de ces constructions au même titre que celui de l'établissement mis au jour dans la partie ouest de l'emprise.

Au Bas-Empire des témoignages de la fréquentation du site ont été découverts. Seuls, le creusement d'une mare et l'entretien d'une partie des enclos fossoyés, ont pu être mis en évidence.

Le haut Moyen Âge n'est représenté que par deux fossés parallèles à l'axe de la voirie gallo-romaine la plus septentrionale.

Au cours de la fin de la période carolingienne et jusqu'au XII^e s., les principales occupations découvertes sur le site se mettent en place. Au cours de la période IX^e-X^e s., une ou deux unités agricoles, de taille modeste, s'installent dans la partie centrale et dans la partie nord de l'emprise. Les structures mises au jour, constructions sur poteaux, silos et fosses pour l'essentiel, intégrées dans un système complexe d'enclos fossoyés régulièrement entretenus, attestent du caractère rural de ces deux ensembles. Le site de l'établissement romain a livré peu de vestiges contemporains. Il est réoccupé au XII^e s. alors que les unités isolées semblent désertées. C'est sans doute à cette époque que naît le village d'Ormes et qu'est construite la première église. Les structures mises au jour : souterrain surmonté d'une construction sur poteaux et silos, attestent d'une occupation pérenne du lieu et de sa nature agraire. Cet ensemble est abandonné dès la fin du XII^e s. pour devenir désormais des parcelles dévolues à des pratiques culturales.

La dernière phase d'occupation est liée aux combats qui se sont déroulés sur le territoire communal durant le conflit de 1870. Il s'agit d'une vaste tranchée à fond plat large de 2 m et orientée selon un axe sud-ouest-nord-est qui traverse toute la moitié orientale de l'emprise.

Laurent Fournier

Âge du Fer

PITHIVIERS Le Vieux Chemin d'Étampes, Bois Médor, Senives, le Passage à Niveau

Les fouilles prescrites sur le tracé du contournement nord de Pithiviers ont permis, à travers deux zones d'études différentes, d'appréhender un espace occupé au Néolithique, à l'âge du Bronze et aux âges du Fer.

La fouille de la zone 1 a permis d'étudier une partie d'un site rural gaulois daté de la fin de la Tène, interprété comme un établissement de rang élevé en raison de la présence d'un enclos de très grande taille, et de

l'association de mobiliers particuliers (parure, armement, monnaie, amphore). L'aspect culturel évoqué lors du diagnostic n'est pas confirmé ; seule peut être envisagée l'existence d'une phase importante de rejets de faune peut-être issue de pratiques liées au banquet.

Il faut noter la présence de plusieurs fosses datées pour une part du Néolithique Ancien (culture de Villeneuve-Saint-Germain) et pour une autre part de l'âge du Bronze

Final IIb/IIIa. En zone 2, l'existence de vestiges datés du Hallstatt à la Tène C traduit des pratiques de réoccupation sur la longue durée.

La présence d'un groupe de silos renfermant des inhumations constitue la principale découverte des fouilles de la déviation de Pithiviers. Ces 4 inhumations renseignent sur une pratique difficile à appréhender car elle ne connaît pas de règles. Il s'agit régionalement du deuxième ensemble le plus important. La diversité des cas est de nouveau confirmée. La présence de mobilier prestigieux (épée dans son fourreau, fibule, bouclier et bracelet en bronze) contraste fortement avec la plupart des découvertes faites habituellement.

Il faut également noter la découverte d'un enclos trapézoïdal fossoyé de petite taille et de fonction inconnue. Deux structures sont associées au phénomène particulier des fosses « en Y » et dérivés.

Une autre découverte importante concerne les activités de production, car de nombreux déchets de forge (scories et chutes de demi-produit) ont été découverts en plusieurs points de la zone 2.

Bastien Dubuis

Pithiviers, Bois Médor, vue générale des squelettes 20256 et 20251 dans le silo F2081 (B. Dubuis, Inrap)



Gallo-romain

PITHIVIERS-LE-VEIL Les Jardins du Bourg

La commune de Pithiviers-le-Vieil (Loiret) est connue pour son agglomération secondaire antique, en particulier ses thermes, son sanctuaire et un quartier d'habitation fouillé en 1992/1993 aux Ouches du Bourg. Aux Jardins du Bourg, un projet de construction d'un lotissement a donné lieu à un diagnostic archéologique en 1995. Le rapport indique la présence de bâtiments antiques au nord de la parcelle ainsi que quelques fosses. Au cours de la fouille menée dans le dernier trimestre de l'année 2009, le potentiel du site s'est avéré plus important.

Les vestiges sont répartis sur l'ensemble de la surface concernée et sont datés du début de la période romaine à la période mérovingienne. Les premiers indices témoignent de l'aménagement d'une voirie orientée nord-sud. Quelques structures semblent creusées le long. De grandes fosses d'extractions de calcaire sont aménagées dans la seconde moitié du I^{er} s. dans la moitié sud de l'emprise. Cette activité artisanale semble ralentir au II^e s., mais de nouvelles fosses et des bâtiments appa-

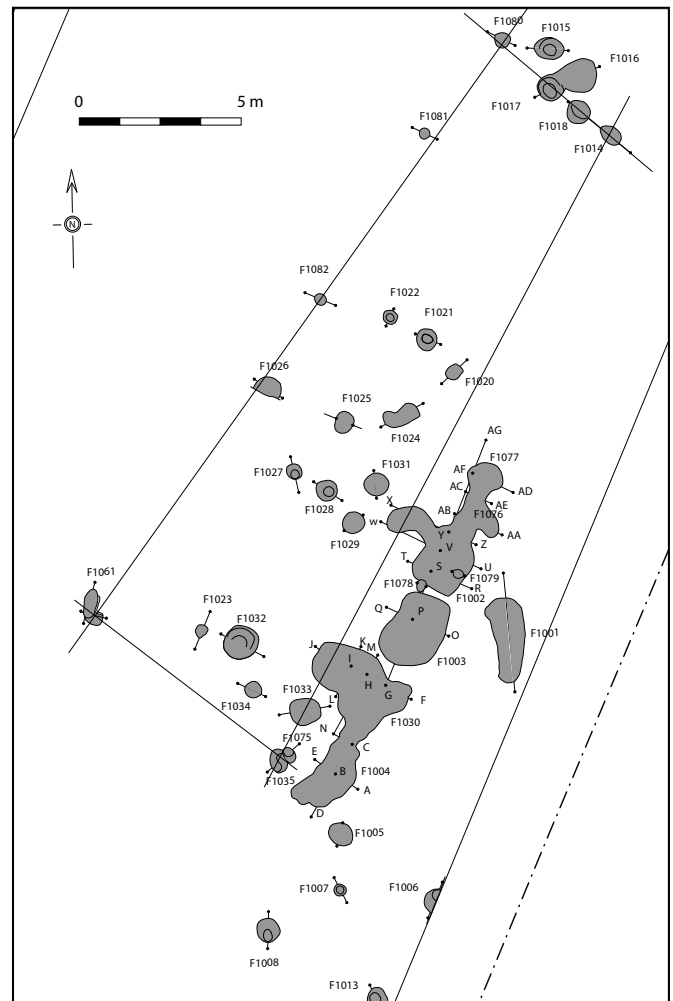
raissent aux III^e et au IV^e s. Une de ces extractions se poursuit sous forme de galerie. La nature de ces fosses, de tailles modestes et aux caractéristiques variées, et la proximité de bâtiments témoignent d'une forme originale de l'artisanat de la pierre en Gaule du nord. La moitié nord de la parcelle, concerne un espace religieux. Vers le milieu du I^{er} s. un premier fanum, construit en terre et en bois et précédé d'un pronaos, est édifié dans l'angle nord-est de la fouille. Il s'inscrit dans une parcelle délimitée de murs. Dans la seconde moitié du II^e ou au début du III^e s., il est détruit et remplacé par un nouvel édifice en pierre de plan similaire, immédiatement à l'ouest du premier. Devant l'entrée, différents aménagements culturels sont élevés. Cet espace religieux antique est détruit vers la fin du IV^e s. et fait place à une série de fosses diverses, dont des fonds de cabanes probables. Depuis le VI^e s., aucune autre occupation ne s'est développée sur cette parcelle.

Philippe Salé

Au cours du diagnostic archéologique, un ensemble de fosses et bâtiment datés du Hallstatt ancien a été mis au jour. Ces vestiges se concentraient en deux zones : une zone 1 au nord et une zone 2 au sud, de 2500 m² chacune, et la fouille exhaustive des vestiges mis au jour. S'inscrivant précisément dans le tracé de la voie, chacune de ces deux zones, séparées de 230 m environ, mesurait 20 m de large pour 125 de long environ.

Au cours de cette fouille, ont été identifiés en zone 1, un bâtiment daté de la fin du Néolithique ancien (Villeneuve-Saint-Germain) accompagné de fosses latérales très arasées, deux bâtiments protohistoriques dont la datation ne peut être précisée, accompagnés de fosses qui n'ont pas livré de mobilier. La zone 2 livre deux fosses comprenant un mobilier assez important daté du Hallstatt moyen, et une zone d'épandage de céramique également datée du premier âge du Fer. Un fossé pourrait se rattacher à cette occupation. Deux autres fossés, probablement parcellaires et récents, ont été mis au jour.

Florent Mercey



Une fouille de sauvetage urgent motivée par des travaux routiers a été réalisée en octobre 2009 sur une levée de Loire afin d'étudier ses modes de construction et préciser sa datation. Sur un plan d'ingénieur de 1709, la levée est désignée comme une ancienne turcie médiévale, qui a pour fonction de protéger le village et les terres agricoles des crues du fleuve.

La levée est constituée d'épais remblais argilo-limoneux compacts, déposés sur des sables alluviaux contenant quelques fragments de tuiles antiques. Aucun pieu battu n'a été observé dans la zone fouillée. Après une érosion de la digue due à des crues, on observe une phase de consolidation par des remblais argilo-sableux sur les deux côtés de la levée. Celle-ci atteint alors 12 m de large et 1,70 m de hauteur. Ces remblais devraient être analysés plus finement en laboratoire afin de préciser leur nature d'origine (alluviale, terre agricole...)

La datation de cette levée ne repose que sur un tesson de céramique du X^e-XI^e s. retrouvé dans les remblais, tandis qu'un fragment de céramique du XIII^e-XIV^e s. provient des remblais de la phase de reconstruction. D'après les archives, la turcie perd sa fonction primaire durant le XVI^e s. lors de la construction d'une nouvelle levée à environ à 1 km au nord-est vers le lit mineur. La turcie sert alors de voie de circulation, fonction sans doute pré-existante dès le Moyen Âge.

Cette étude va dans le sens de l'hypothèse émise par Cyril Castanet dans sa thèse, qui précise que les turcies de la Loire en Val d'Orléans pourraient avoir été construite entre l'Antiquité et le X^e-XI^e s.

Amélie Laurent

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

78 avenue Charles-Péguy

Des travaux d'enfouissement de canalisation de gaz entrepris en avril 2009 ont recoupé les vestiges de fondation d'une chapelle. Celle-ci fut démantelée en 1968 lors de la restructuration du domaine de La Camardière. Le château et son parc furent également détruits.

Des blocs architecturaux furent extraits à cette occasion. Il s'agit de bases de colonnettes, qui d'après l'analyse

stylistique et des éléments de comparaison situés dans le chœur de la cathédrale d'Orléans, dateraient des XIII^e ou XIV^e siècles. Cette chapelle pourrait ainsi remonter au bas Moyen Âge, si toutefois ces blocs ne sont pas en situation de remplissage.

Jocelyne Vilpoux

SARAN

Lac de la Médecinerie

La fouille programmée 2009-2013 de la Médecinerie à Saran (Loiret), chantier école de la Fédération archéologique du Loiret, a démarré en 2008 par une année probatoire. Il s'agissait en premier lieu d'établir un état des recherches depuis la découverte des premiers fours en 1968 et l'exploration de Jean Chapelot jusqu'en 1972. L'ouverture d'une fenêtre de 448 m² avait pour objectif la recontextualisation des vestiges du plus important centre de production céramique connu pour le haut Moyen Âge. Cette opération a été l'occasion de mesurer la forte densité des structures, la continuité des occupations depuis La Tène finale jusqu'au XI^e s. et à leur excellent état de conservation. Elle a permis de mieux apprécier l'organisation du centre de production, installé de part et d'autre, au contact d'une voie pérenne de première importance : la voie antique Orléans-Chartres placée jusqu'alors plusieurs centaines de mètres plus à l'est.

De 2009 à 2013, une fenêtre de 290 m² a été explorée à l'emplacement de 2 fours en partie dégagés par Jean Chapelot entre 1970 et 1972. L'objectif de cette opération, était l'achèvement de la fouille des 2 fours, leur démontage, des prélèvements archéomagnétiques et une étude des productions issues des comblements. La publication des résultats devait suivre immédiatement et à plus long terme, il était question d'appliquer ce protocole à la quinzaine de fours identifiés en 1972, afin d'alimenter la typochronologie orléanaise du haut Moyen Âge.

La découverte sur les 290 m² de 4 fours supplémentaires inattendus a nécessité la prolongation de la fouille jusqu'en 2013 et s'est soldée par le ramassage de plusieurs centaines de milliers de tessons de poteries et de terres cuites architecturales.

Cette fouille a été un lieu d'expérimentation et de développement de méthodes au travers de collaborations fructueuses. On retiendra la cuisson expérimentale avec les potiers du Centre céramique de La Borne, le calibrage de la courbe d'intensité magnétique du haut Moyen Âge et les tests d'appareil de prospection magnétique avec l'Institut de Physique du Globe de Paris, ou encore le développement d'une application de reconnaissance et de classement automatique des motifs à

la molette avec le projet ARCADIA porté par Polytech Orléans et le Laboratoire Fondamental d'Informatique d'Orléans.

En 2012, afin de sortir d'une échelle d'analyse du site jugée trop restreinte au travers de la seule petite fenêtre décapée, une campagne de prospections pédestre, magnétique et d'enquête orale a été lancée sur une vingtaine d'hectares autour de la fouille.

Ces travaux ont révélé l'importance et le dynamisme du centre de production, véritable agglomération potière spécialisée tournée, comprenant plus d'une centaine de fours de potiers-tuiliers, étendue à minima sur 500 m du nord au sud et 100 m de part et d'autre de la voie Orléans-Chartres, fonctionnant depuis la fin du V^e s. jusqu'au milieu du IX^e s. Ce centre est composé d'une succession de petits ateliers contigus ouvrant chacun sur la voie, accueillant à la fois des extractions de matériaux sableux recyclés en tessonniers, des bâtiments sur



Saran, La Médecinerie, vue générale de la fouille programmée en 2010 sur la rive sud du lac de la Médecinerie à Saran (Loiret). On perçoit nettement sur la moitié gauche de la fouille les différents états de la voirie et sur la moitié droite les différents fours en cours de dégagement (cliché FAL).

poteaux correspondant à l'habitat, l'atelier de tournage, des fosses de stockage de l'argile et les fours au plus proche des espaces de circulation. Une évolution de la forme des structures de cuisson témoigne de changements des pratiques (enfournements, alimentation en bois, tirage), l'ensemble accompagnant une évolution des productions.

Il reste à achever l'exploitation des données (diagramme stratigraphique des fours, analyse des mobiliers, mise au propre des relevés) et à publier les résultats.

Sébastien Jesset

Moyen Âge

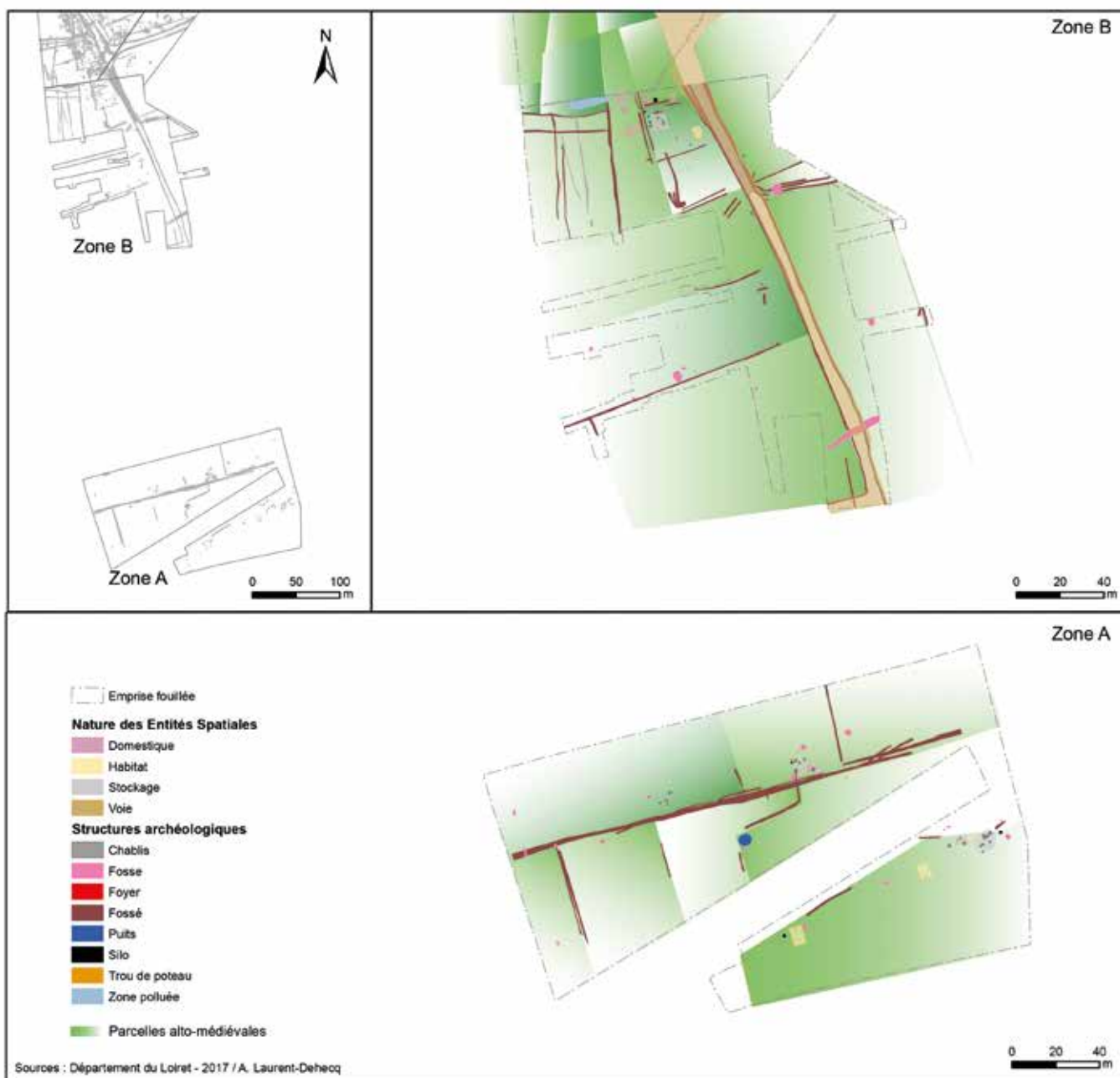
SARAN

Portes du Loiret, secteur 1

zones A et B, les Chimoutons, la Justice

Le premier secteur fouillé sur la ZAC Portes du Loiret (Zone A et B) a mis en évidence des objets isolés datés de la Préhistoire dans une couche de colluvions, une petite occupation domestique de l'âge du Fer au fond du vallon de la zone B et des occupations agropasto-

rales du haut Moyen Âge autour d'un réseau de fossé parcellaire et d'une voie globalement parallèle à la voie Orléans-Chartres située à environ 200 m à l'est. Celle-ci est créée à la fin de l'âge du Fer et utilisée dans ce tracé jusqu'au XI^e – XII^e s.



Saran, les Chimoutons, la Justice, répartition des vestiges par fonction archéologique (Zone A et B) (Service Archéologie Préventive CG45)

Des silex datés du Paléolithique et du Mésolithique ont été mis au jour en position résiduelle. Les silex néolithiques sont localisés dans les couches de colluvions sableuses mises en évidence dans le fond de vallon. L'hypothèse posée lors du diagnostic était qu'une occupation serait positionnée en amont du vallon, au nord-est de la zone B. Aucun élément en place n'a cependant été mis au jour. L'hypothèse d'une occupation in situ localisée au sud de l'emprise de la zone B vue au diagnostic ne peut donc être confirmée.

Une occupation domestique de l'âge du Fer et notamment du Hallstatt est caractérisée par quelques fosses dépotoirs contenant des fragments de céramique liés à des usages domestique et de stockage (coupe, jatte, pot, vase et jarre). Il est intéressant d'observer que deux fontis ont été utilisés comme fosses dépotoirs. Aucun bâtiment associé à cette période n'a été découvert sur l'emprise de la fouille.

Un hiatus chronologique important sépare l'occupation de l'âge du Fer et l'occupation du Moyen Âge sur l'emprise de la fouille. Des zones d'occupation antique ont été repérées au niveau du Lac de la Médecinerie (maçonneries) et dans la parcelle dite du Grand Cimetière, à l'ouest de l'emprise étudiée (probable villa). La

voie Orléans-Chartres s'inscrit pleinement durant cette période et perdure jusqu'au XI^e – XII^e s.

Le diagnostic et la fouille de certaines zones montrent que la partie nord-ouest de cet espace a été réoccupée à partir de la fin du VI^e s. et ce, jusqu'à la fin du XI^e s.

En zones A et B, l'occupation rurale du haut Moyen Âge est caractérisée par des bâtiments sur poteaux dédiés à l'habitat associés à des bâtiments liés aux pratiques agricoles (grenier, abri pour animaux, zone agropastorale) et/ou artisanales (éventuel atelier de potier) et à des aires d'ensilage, couvertes en partie. Pour les deux zones étudiées, l'occupation se développe du Nord vers le Sud à partir de la transition IX^e – X^e s.

À partir de la fin du XI^e s., seule l'activité agropastorale semble présente sur le site. Des fossés parcellaires et quelques fosses sont utilisés entre la fin du Moyen Âge et la période moderne. En confrontant, le réseau parcellaire avec les cadastres napoléoniens et actuels, on observe une pérennité des orientations, malgré les hiatus chronologiques entre les occupations.

Amélie Laurent, Jean-Michel Morin

Moyen Âge

SARAN Les Montaubans, les Pendus

Cette fouille archéologique réalisée de septembre à décembre 2010, est située sur la commune de Saran, au lieu dit les Montaubans. Elle a été divisée en trois zones de fouille. En zone 1, le long de la départementale n°702, une voie orientée sud-est-nord-ouest et plusieurs fossés bordiers ont été découverts. Cet axe de circulation est empierré au sud-est. Sa présence au nord-ouest n'est indiquée que par une série d'ornières. L'origine antique de la voie semble probable. Elle a dû perdurer pendant tout le Moyen Âge, et peut-être une partie de la période moderne. Il s'agirait de l'ancienne voie Orléans-Chartres, connue sous le nom de Via magna de Carnoto Aurelianus (Soyer, 1971). Un petit bâtiment sur poteau, peut-être antique, a aussi été découvert, le long de cette voie.

En zone 2, à l'est du grand fossé bordier de la voie, un cimetière installé sur une éminence a été mis au jour. Il compte 56 sépultures creusées dans le sol naturel, presque toutes orientées ouest-est ou sud-ouest-nord-est. Certaines ont bénéficié d'aménagements : des banquettes le long des bords et/ou des logettes céphaliques. Les défunts sont presque tous disposés sur le dos, la tête à l'ouest. Une grande hétérogénéité dans la position

des membres supérieurs a été observée. Il est possible que certains défunts aient été déposés avec une enveloppe souple (linceul, vêtement...). Des aménagements en matériaux périssables au sein de la sépulture ont pu être installés (coussin funéraire, planches en bois refermant la sépulture). Aucun mobilier n'a été découvert. Des datations ¹⁴C, sur un échantillonnage de 17 sépultures, ont été réalisées. Les résultats s'échelonnent de la fin du VIII^e s. au XIII^e s. La relation de ce cimetière avec un possible habitat à proximité ne peut être assuré.

En zone 3, onze fosses de stockage ont été sondées. Une d'entre elles contenait du mobilier du premier âge du Fer. Notons la présence d'un petit four domestique excavé sub-circulaire, associé à un aménagement sur quatre poteaux pouvant avoir été installé pour le protéger, et d'une cave ou cellier rectangulaire, équipée d'un escalier datant du XIII^e s. Toutes ces structures sont déconnectées les unes des autres. L'absence presque systématique de mobilier ne facilite pas la mise en place d'une chronologie à l'échelle du site.

Pascal Rieunier

Le terrain du 369 rue du Bourg se trouve dans le bourg de Saran à une cinquantaine de mètres au sud de l'église Saint-Martin (fig. site 29). L'ensemble prend place sur un petit mont que la tradition, reprise par certains historiens locaux, considère comme le centre d'un habitat seigneurial doté d'une chapelle castrale, pérennisée par l'église actuelle :

« Il y avait autrefois à Saran un château-fort, remplacé aujourd'hui par le nouveau château qui est près de l'église. L'église actuelle était la chapelle du château-fort. L'église paroissiale avait été brûlée pendant les guerres de la Réforme. Le lieu-dit Clos de l'église et les ossements humains qu'on y trouve, rappellent l'ancienne église et l'ancien cimetière. [...] L'église fut bâtie au XV^e siècle, sous le vocable de saint Martin. Elle a 27 m de longueur sur 13 m de largeur, et peut contenir 600 personnes. [...] L'église possède des reliques de la vraie croix, de la sainte couronne, de saint Martin et de saint Vincent. L'ancien pèlerinage de saint Martin est encore fréquenté. » (Patron 1870 : 374-375).

Lors du creusement du lac de la Médecinerie en 1968, la découverte fortuite de vestiges gallo-romains et de fours de potiers du haut Moyen Âge va donner du relief aux renseignements laconiques livrés par l'abbé Patron. Ainsi, Jacques Debal et Alain Ferdière reprennent ces informations et s'appuient sur des renseignements tirés d'une étude restée inédite de l'église de Saran, rédigée par Dom Jean Marie Berland, pour relier leurs observations et l'ancienne église de Saran antérieure au XV^e s. (Debal, Ferdière 1970).

Si l'on en croit l'abbé Patron, l'église actuelle de Saran aurait été installée au XV^e s. dans la chapelle du château qui s'élevait sur la butte, très marquée, du bourg. Mais comme le fait remarquer Dom Jean Marie Berland « seules des fouilles auraient la chance de nous en faire retrouver les fondations et de reconnaître les liens unissant la chapelle au château disparu ». Quant à l'église antérieure, dont nulle trace n'a été retrouvée à ce jour, l'abbé Patron la situait au « Clos de l'église » (lieu-dit inconnu des anciens cadastres) qui, toujours selon la tradition aurait occupé l'emplacement de l'actuel cimetière sur l'ancienne route de Chartres. D'après Dom Jean-Marie Berland, de nombreux ossements auraient été trouvés à l'est de l'église actuelle mais l'indice est trop mince pour en tirer des conclusions.

Pourtant, comme nous allons le montrer, le site a été occupé dès l'Antiquité. Il a même dû voir s'élever une église dès le haut Moyen Âge comme le faisait présumer, avant même la découverte des fours de potiers, la dédicace à saint Martin, qui indique en général une fondation remontant aux V^e-VI^e s. De plus Paul Domet parle d'une fontaine Saint-Martin qui aurait été un but de pèlerinage jusqu'au XIX^e s. Plus récemment, Roger Gauthier a eu la curiosité de rechercher cette fontaine ;

il dit avoir eu quelques mal à la retrouver, en contrebas de l'église, au Sud, déversant son trop plein par un petit ruisseau allant se perdre dans un gouffre (sans doute celui de la Médecinerie).

Par la suite et jusqu'au XV^e s., date à laquelle l'église aurait été transférée à son emplacement actuel, on a du mal à reconstituer l'histoire de la paroisse. Car si elle est mentionnée dans une donation de 1183, elle ne figure pas dans le pouillé du diocèse d'Orléans de 1369. Par contre, elle est nommée dans le pouillé du XVI^e s. (Debal, Ferdière 1970 : 312)

Quelques années plus tard, dans son travail universitaire sur Saran, Jean Chapelot, tente lui aussi de décrypter les quelques lignes de l'abbé Patron en examinant de façon détaillée, d'une part l'implantation des deux châteaux connus par les textes sur le territoire de la commune, et, d'autre part l'église paroissiale Saint-Martin, sous l'angle des sources historiques, de son architecture, et de sa dédicace (Chapelot 1972 : 148-158). Il mêle à sa réflexion quelques précisions glanées dans les archives, les traditions orales et les quelques découvertes archéologiques.

Ainsi, il précise que la tradition orale place ce château au nord de l'église actuelle, qu'un grand nombre de sépultures orientées a été découvert (information livrée également par Dom Jean Marie Berland), apparemment en pleine terre, sans mobilier d'accompagnement, lors de travaux menés « il y a quelques années » autour de l'église, plaidant en faveur de sépultures postérieures au XV^e siècle. Il écrit également qu'il existe un « Clos du Grand Cimetière » recelant des inhumations plus anciennes qui aurait livré des sarcophages d'après certains témoins. Il relie le seigneur Godefroi de Saran signataire en 1115 d'un texte du cartulaire de Saint Croix, ainsi que Pierre de Saran mentionné dans un autre texte du même cartulaire en 1229, au château mentionné par l'abbé Patron. À l'instar de ses prédécesseurs, les recherches sur le « Clos de l'église » mentionné par l'abbé Patron sont restées infructueuses.

De ces considérations, il conclut « il est bien possible qu'avant l'établissement d'un éventuel château à cet emplacement [au nord de l'église], au XII^e s. ou auparavant, aucun établissement humain important n'ait existé là », indiquant par là qu'il convient de retenir l'hypothèse de l'abbé Patron et donc la localisation d'un centre ancien en un autre lieu qui pourrait être le Clos du Grand Cimetière. Si l'abbé Patron rapporte que l'église dédiée à saint Martin fut construite au XV^e s. à l'emplacement de la chapelle castrale du château situé à proximité, aucun texte n'est malheureusement cité pour venir à l'appui de cette assertion.

Aujourd'hui encore, l'emplacement de l'église et ses abords immédiats n'ont jamais fait l'objet d'observations archéologiques sérieuses, si bien qu'il est délicat de don-



Saran, plan général des opérations archéologiques au sud du bourg de Saran (Loiret) et distribution des vestiges de fours de potiers (Ve-XI^e siècle).

ner corps à cette hypothèse, ou à l'ancienneté de sa fondation, en dépit d'une dédicace à saint Martin plutôt favorable.

Toutefois et indirectement, d'après les multiples opérations archéologiques conduites autour du bourg de Saran, l'origine de cette occupation paraît plutôt se situer plus au sud, au niveau du lac de la Médecinerie, où ont été reconnues des maçonneries gallo-romaines au contact d'une voie importante se dirigeant vers Orléans (Debal, Ferdière 1970 et Jesset 2015). C'est également de cet endroit que semble émerger dans la deuxième moitié du Ve siècle les premiers fours de potiers qui vont progressivement s'étaler sur plusieurs hectares, le long de cette même voie, et former rapidement une véritable agglomération spécialisée composée de dizaines d'officines. Les opérations récentes menées au nord du Lac de la Médecinerie ont pu mesurer à la fois l'extension de l'artisanat potier durant les VI^e-VIII^e s. et le déclin que semble connaître cette activité, dans le courant du IX^e siècle (Vanderhaegen 2013b, Bouillon 2015) (fig. site 30 et 36). L'expression la plus immédiate de la fin de ce vicus figlinae, consiste en la disparition de toutes traces d'artisanat potier au sud du lac passé le milieu du IX^e siècle, la rareté de celles-ci au nord du lac pour les mêmes dates, et l'apparent mouvement de contraction des occupations plus au nord, en direction du bourg actuel et de son église. Il convient également de souligner la présence au nord du lac de quelques indices et vestiges permettant d'évoquer la poursuite de la production céramique au moins jusqu'au XI^e s., mais sous une forme plus réduite, cantonnée à quelques ateliers, à l'image de ce qui a été mis en évidence plus au sud sur la ZAC Portes du Loiret (fig. site 17).

Les opérations récentes menées rue du Bourg, que ce soit la découverte fortuite de la fosse d'accès d'un probable four domestique ou de potier de la fin du IX^e-X^e siècle réalisée en 2010 au cours de la construction de la nouvelle pharmacie (369 rue du bourg) (fig. site 29), ou le diagnostic par tranchée conduit en 2013 sur les parcelles voisines aux 265, 281, 283 et 309 rue du Bourg (Vanderhaegen 2013a) (fig. site 33), qui a livré les vestiges d'un habitat des IX^e et X^e s., semblent confirmer ce mouvement de recentrage des occupations, peut-être vers le lieu de pouvoir évoqué par l'abbé Patron.

Les multiples opérations menées alentours permettent également d'aller un peu plus avant dans la réflexion qui

était celle de nos prédécesseurs. Ainsi, de la fouille de la Guignace (au sud et à l'ouest de l'actuel cimetière) on retiendra qu'elle exclut la possibilité évoquée un temps d'une ancienne église dans ce secteur (Debal, Ferdière 1970) (fig. site 30). A contrario, la prospection et les sondages de reconnaissance menés en 1994 et 1995 au Clos du Grand Cimetière ont permis de confirmer l'existence de nombreuses sépultures du haut Moyen Âge et de plusieurs maçonneries gallo-romaines et/ou haut Moyen Âge (Berthonneau 1994 et Berthonneau, Médevielle 1995) (fig. site 02).

L'ensemble irait bien dans le sens de l'existence d'un lieu de culte et d'un cimetière à cet endroit, rappelant les informations données par l'abbé Patron pour un « Clos de l'Église » demeuré jusqu'alors introuvable, qui pourrait bien avoir été confondu avec le « Clos du Grand Cimetière ».

Berthonneau 1994 : Berthonneau M. - Saran, lieu-dit Le Grand Cimetière, 45.302.002AH, Rapport de prospection au sol du 16 mai au 15 juin 1994, Orléans, 1994

Berthonneau, Médevielle 1995 : Berthonneau M., Médevielle E., Saran, lieu-dit Le Grand Cimetière, 45.302.002AH, Rapport de sondage n°2 du 15 au 31 décembre 1995, Orléans, 1995.

Bouillon 2015 : Bouillon J., Loiret, Saran, Ancienne route de Chartres, au lieu-dit « La Guignace » - (Zone sud et zone nord). Une extension nord au complexe artisanal potier de Saran « La Médecinerie » (VI^e-X^e siècle), Inrap CIF, 2015.

Chapelot 1972 : Chapelot J., L'artisanat de la terre cuite dans l'Europe du nord-ouest à l'époque carolingienne (VIII^e-X^e siècle), thèse de troisième cycle, EHESS, Paris I, 1972.

Debal, Ferdière 1970 : Debal J., Ferdière A., « La découverte du site de la Médecinerie à Saran (Loiret) », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, nouvelle série, T.V, n°40, 1^{er} trimestre 1969, 1970, p.311-338.

Jesset 2015 : Jesset S., Les ateliers de potiers du haut Moyen Âge autour d'Orléans (Loiret) : Caractérisation, organisation et production, in : Thuillier F., Louis E. (dir.), *Tourner autour du pot... Les ateliers de potiers médiévaux du V^e au XII^e siècle dans l'espace européen*, Presses universitaires de Caen, 2015, p.227-246.

Patron 1870 : Patron J.-B.-C. Abbé, *Recherches historiques sur l'Orléanais*, Orléans, Tome 1, 1870.

Vanderhaegen 2013a : Vanderhaegen B., Saran, Loiret, 265, 281, 309 rue du Bourg, Diagnostic archéologique, Inrap CIF, 2013.

Vanderhaegen 2013b : Vanderhaegen B., Saran, Loiret, 379 rue du Bourg, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap CIF, 2013.

Sébastien Jesset

La réalisation d'une fouille archéologique au lieu-dit La Guignace, situé sur la commune de Saran (Loiret), répond à une prescription de l'État concernant un projet d'aménagement de 17 289 m² par la commune. Sensibilisé par un environnement archéologique dense du haut Moyen Âge sur ce secteur, avec en outre les découvertes relatives à un centre artisanal potier en activité entre les VI^e et X^e siècles, mis au jour à la fin des années 1960

au lac de la Médecinerie auxquels s'ajoutent les résultats positifs du diagnostic archéologique réalisé en amont du projet d'aménagement, le service régional de l'Archéologie a initié une fouille de 13 020 m².

Deux arrêtés de prescription touchent l'ensemble de la fouille et constituent deux phases d'intervention distinctes. La zone sud (phase 1), devant accueillir des lotis-

sements et une voie de desserte, couvre une surface de 7 170 m². La zone nord (phase 2), couvre une surface de 5 850 m².

Après quelques indices de fréquentation des lieux à la période protohistorique et gallo-romaine, probablement en lien avec l'occupation mise en évidence plus au sud au niveau du lac de la Médecinerie, c'est l'occupation du VI^e-XI^e s. qui doit retenir l'attention. Celle-ci se caractérise par un artisanat potier quasi exclusif qui concentre l'ensemble de la chaîne opératoire depuis l'extraction de la matière première jusqu'à la diffusion des confections par voies terrestres héritées en partie de la période antique, voire protohistorique.

Les indices purement domestiques (foyers, dépotoirs, etc.) sont très rares. Toutefois, ajoutés à la présence de quelques sépultures, ils témoignent de la présence d'une population à des fins autres que strictement artisanales. Concernant l'activité potière, si on exclut les extractions d'argile, c'est essentiellement la cuisson qui reste illustrée au travers de onze fours relativement bien documentés. À l'échelle régionale, et même au-delà, cette concentration de structures potières reste exceptionnelle et inégalée. En dépit de conditions de fouille difficiles, les résultats sont significatifs.

Ainsi, la fouille a permis de montrer l'utilisation vraisemblablement commune de l'approvisionnement en matière première, au travers d'une vaste argillère exploitée durant près de trois siècles. Celle-ci pose le problème du statut du potier, d'une corporation spécifique, de la propriété du sol et plus généralement du statut de ce site de production qui s'étend depuis la Voie Nouvelle jusqu'au sud du lac de la Médecinerie. Des analyses physico-chimiques réalisées confortent l'idée d'une extraction en lien avec les productions du site et donnent également la possibilité de discerner certaines d'entre elles. Toutefois ces résultats doivent encore être confortés par des études complémentaires. Il s'agirait par conséquent sur ce type d'occupation d'alimenter plus systématiquement le corpus d'analyse en combinant matières brutes et productions.

L'activité de tournage évoquée par le biais de structures souvent mal définies sur d'autres sites de production saranais, se trouve enfin vérifiée au travers de preuves plus tangibles que sont la découverte d'une crapaudine, éléments du dispositif de tournage très exceptionnellement mis en évidence dans les contextes artisanaux du haut Moyen Âge.

Le nombre important de fours attestés permet d'en dresser une typologie relativement fine et d'en suivre l'évolution portant principalement sur le caractère évolutif de la chambre de cuisson. C'est elle, par son architecture, sa conception, son plan qui permet de raccrocher un four à une chronologie.

En outre, les productions ne sont pas en reste avec la mise en évidence de traitements de surface comme la peinture que l'on croyait apparaître à la fin du VIII^e s. et qui semble finalement s'inscrire dans la tradition des

potiers de Saran dès le VII^e s. La technique du poinçon jusqu'à présent inédite sur Saran trouve ici quelques exemples notables qui dénotent d'un registre décoratif inédit sur la zone de production.

L'étude paléoenvironnementale portant sur l'analyse des charbons de bois présents dans les niveaux de fonctionnement des fours renvoie à une situation où cet espace artisanal se situe en lisière de la forêt d'Orléans. Ce site s'insère dans un dispositif beaucoup plus large depuis le secteur de la Hutte, le Mesnil et jusqu'à la Voie Nouvelle explorée en 2014. Cette vaste zone de production de 500 m de long par environ 200 m de large représente aujourd'hui avec ses 10 ha la plus grande zone potière connue pour le haut Moyen Âge dans le nord de l'Europe. Pour être totalement objectif il conviendrait d'ajouter les structures périphériques situées au-delà des 200 m de large tel le four H de la Médecinerie, le four 2 de la Guignace, les structures domestiques repérées sur la Hutte en 2008 et celle du 379, rue du Bourg, ce qui porte alors la surface à une cinquantaine d'hectares. Il est difficile d'en comprendre le fonctionnement en l'absence de comparaison et notamment de savoir s'il s'agit d'une agglomération d'ateliers distincts juxtaposés ou d'une agglomération de potiers travaillant au sein d'une même entité.

« En l'état des recherches en région Centre, on note une rupture au cours du VI^e s.-première moitié VIII^e s. avec le système de production potière de la période gallo-romaine, pour assister au retour d'un système relativement similaire au cours de la deuxième moitié VIII^e s.-Xe s., Suivant ce constat, le secteur de production de la Médecinerie à Saran (Loiret) apparaît à la période mérovingienne comme un modèle singulier » (Bouillon, 2015). Ces propos énoncés lors du colloque de Douai « Tourner autour du pot » en 2010, gardent avec la fouille de la Guignace toutes leur ampleur, confirmant le statut à part de cette zone de production sur l'ensemble du haut Moyen Âge. L'approche analytique des ensembles céramiques sur les sites de consommation de la période mérovingienne montre en effet, habituellement, une diversité des groupes techniques, combinée à une quantité dérisoire de céramique. Ces observations vont dans le sens d'une certaine multiplicité des unités de production de faible diffusion à cette période. Dans ce schéma, seul le site de production de Saran (la Médecinerie, la Guignace) et ceux situés dans son aire d'influence paraissent former une exception. Ils présentent une certaine homogénéité des groupes techniques et un mobilier céramique le plus souvent conséquent, comparable à celui relevé pour la période carolingienne. Cette spécificité trouve peut-être un sens avec la proximité d'Orléans, ville d'importance, grand port commercial, capitale temporaire d'un royaume mérovingien puis ville d'origine d'une des premières lignées des rois capétiens. Elle assure les débouchés nécessaires et joue probablement un rôle de redistribution.

Dans une réflexion plus générale, la documentation est moindre quant aux structures de production potière du XI^e s. Ce hiatus, qui semble se généraliser en dehors de la région Centre, donne le sentiment d'une mutation très nette des ateliers au cours des XI^e-XII^e s., avec notam-

ment un déplacement des unités de production. L'origine d'un tel constat pourrait être de nature foncière, avec une restructuration des terroirs et une protection accrue de l'exploitation forestière, mais elle peut être également étroitement liée au statut même du potier, de ses droits et de son accès à la matière première. C'est dans ce cadre que peut s'inscrire le déclin des officines de Saran à la fin du X^e s. au profit des ateliers de l'Orléanais, dont les productions commencent à se généraliser.

Bouillon, 2015 : Bouillon J., « Les cadres de productions potiers du haut Moyen Âge en région Centre : état des lieux », in Thuiller L. 2015 : Tourner autour du pot... Actes du colloque international de Douai (5-8 octobre 2010), Caen, PUC, 2015, p. 195-211.

François Capron, Jérôme Bouillon

Gallo-romain

TRAÎNOU Collège La Forêt, la Giraudière

Moyen Âge

L'emplacement du futur collège la Forêt a fait l'objet d'un diagnostic en 2011. Ont été mis au jour des vestiges allant de la Protohistoire au Moyen Âge. À la suite du diagnostic, deux fouilles ont été prescrites par l'État concernant les deux principales zones de vestiges. Il s'agit d'un secteur d'occupation antique et son espace funéraire du III^e s. apr. J.-C. ainsi que d'un habitat rural médiéval des XI^e - XIII^e s. Ces deux fouilles ont été réalisées en même temps en 2012 par le service d'Archéologie préventive du Loiret.

Les structures les plus anciennes, découvertes lors du diagnostic, sont deux fosses datées de la période Hallstatt final – La Tène ancienne (V^e s. av. J.-C.). Un long fossé rectiligne axé sud-ouest-nord-est, qui traverse quasiment toutes les parcelles concernées par le diagnostic, a livré quelques tessons datés de la fin La Tène. Le peu de mobilier mis au jour ne permet pas de le rattacher avec certitude à cette période. Ce mobilier peut en effet être en situation résiduelle dans un fossé gallo-romain, si l'on rattache celui-ci aux nombreuses structures du Haut-Empire mises au jour à proximité.

Antiquité

L'occupation gallo-romaine a été détectée dans la partie ouest de l'emprise dès le diagnostic avec une zone funéraire, des fosses et quelques trous de poteaux. La fouille a mis en évidence un réseau parcellaire daté du Haut-Empire, qui n'avait pas été vu au diagnostic, avec un usage développé au III^e s. ap. J.-C. Il est bordé sur le site même par un axe de circulation local. A une plus grande échelle il est cerné par deux grandes voies antiques Orléans/Sens au sud et Orléans/Pithiviers-le-Vieil au nord. La présence d'un sanctuaire des eaux matérialisé par un puits cuvelé et la découverte d'ex-voto en bois et en terre cuite blanche, situé à 2 km du site la Giraudière, doit être rappelée ici comme autre témoignage de l'occupation de ce secteur, les agglomérations antiques les plus proches étant situées à Chilleurs-aux-Bois et à Marigny-les-Usages. Le réseau de fossés s'organise sur deux axes presque perpendiculaires ouest-nord-ouest-est-sud-est et nord-nord-est-sud-sud-ouest. Il définit des « enclos » accolés. Certaines de ces parcelles (au sens non fiscal), présentent des partitions internes. Elles dessinent des espaces répondant à des vocations différentes.

Ces parcelles sont vouées aux travaux agricoles (champ/pâturage) mis en évidence par des zones « vides » de

structures archéologiques, à l'extraction de matériaux de construction (argile), et au domaine funéraire.

La proximité de la forêt d'Orléans est également à prendre en compte. Nous savons, par la présence des quelques structures protohistoriques mises au jour (deux fosses et le fossé mis en évidence lors du diagnostic), que l'espace est ouvert depuis au moins la fin du premier âge du Fer. Premiers témoins de l'aménagement de l'espace rural dans ce secteur bordé par la forêt d'Orléans, on peut supposer un défrichement au moins aussi étendu pendant l'Antiquité.

L'espace funéraire

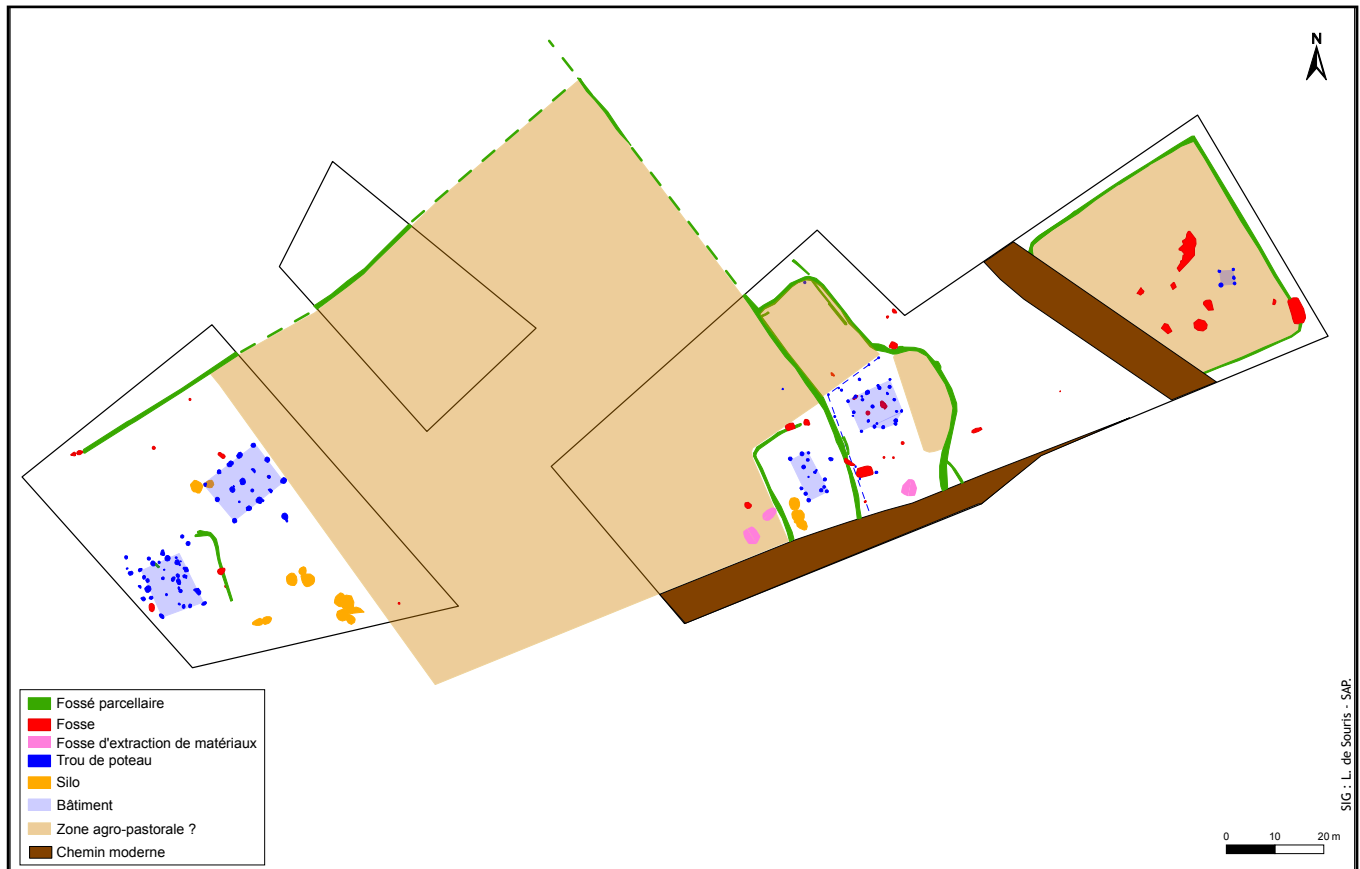
Il est couramment admis que, dans les campagnes, le choix d'implantation des sépultures n'est pas toujours lié à une stratégie de visibilité. D'autres critères ont pu guider le choix des aires sépulcrales comme la présence d'éléments structurants. À Traînou « la Giraudière », l'ensemble lié au monde des morts est implanté dans une des parcelles. Il est constitué de six fosses, dont certaines se juxtaposent, et de vingt-trois vases entiers. Trois d'entre eux ont été prélevés dès le diagnostic, les autres pendant la fouille. Tous ont été étudiés au laboratoire du service.

La typologie des structures liées aux crémations est variée et complexe. Certains auteurs décrivent une sorte de « trilogie » idéale dans le déroulement de la crémation (Blaizot et al. 2009) : le bûcher est le lieu de transformation du corps ; l'ossuaire est celui du traitement des restes ; la fosse à résidus celui du traitement des vestiges de la crémation.

Les fosses découvertes à Traînou semblent appartenir à la catégorie des fosses recueillant des vestiges (fragments de céramique non brûlée, fragments d'os brûlés), mais ne ressemblent pas à des fosses à résidus classiques (absence de charbon de bois).

Par ailleurs, l'une des fosses est probablement une inhumation, mais le sol acide n'a pas permis la conservation des os.

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer la présence des vases : il peut s'agir soit de « vases-cercueils » ayant contenu des enfants décédés en période périnatale, de vases déposés dans des tombes d'enfants ou « d'of-



Trainou, la Giraudière, plan simplifié des vestiges médiévaux découverts lors de la fouille archéologique (Service Archéologie Préventive CG45)

frandes » liées au processus funéraire. La fouille des vases n'a pas révélé la présence d'ossements humains en raison de l'acidité des Sables de Sologne. Une analyse physico-chimique menée sur un dépôt à l'intérieur de l'un d'eux a révélé la présence de reste de vin ou de jus de raisin.

Moyen Âge

Au diagnostic, trois zones d'occupation médiévale ont été détectées : deux enclos fossoyés localisés au sud-ouest de l'emprise et une zone de stockage à l'ouest. La fouille a confirmé et précisé ces données.

L'étude de ce site médiéval de Trainou montre en effet la création ex-nihilo d'un ou plusieurs établissements ruraux tournés vers l'agropastoralisme et sectorisés en plusieurs parcelles, situées en bordure d'un chemin. L'organisation et l'orientation de ce nouveau parcellaire sont totalement différents de celui de l'époque romaine dont l'empreinte a alors disparue du paysage.

Si l'on considère l'organisation des structures médiévales, il semble toutefois que l'axe général du chemin ait été conservé mais avec un déplacement hors de l'emprise de la fouille (sous la route actuelle ?).

L'occupation dure pendant au moins deux siècles (XI^e s. à début XIII^e s. ap. J.-C.). Ce développement au XI^e s. et son abandon au XIII^e s. sont intéressants si on les met en relation avec les études sur l'habitat médiéval en région Centre. Pour E. Peytremann, les XI^e s. et XII^e s. correspondent plutôt à des périodes de désertion, consé-

quences de la stabilisation du réseau de l'habitat dans la moitié nord de la France.

L'ensemble est structuré et enclos par un parcellaire orienté selon un axe est-nord-est/ouest-sud-ouest et nord-nord-ouest/sud-sud-est matérialisant des espaces de taille et de nature variables. Spatialement, on observe une sectorisation des fonctions de stockage et d'extraction. Deux zones d'ensilage sont réparties au sud de l'emprise de fouille, enfin une troisième aire plus petite est située à proximité d'un des bâtiments. Aucun comblement de silos n'est en rapport avec l'utilisation primaire de cette troisième structure.

Les fosses d'extraction sont réparties dans les parcelles dites « vides » et dans le deuxième enclos. Ces espaces « vides » sont interprétés comme des zones vouées à une fonction agropastorale ou des cours.

Les plans des bâtiments sont tous assez clairs, à l'exception d'un bâtiment. À l'intérieur de ces constructions, aucun niveau de sol conservé, ni aménagement intérieur n'ont été mis au jour. Leur fonction comme « maison » au sens strict ou « bâtiment annexe » ne peut donc être affirmée, d'autant plus que ces fonctions pouvaient être regroupées au sein d'un même édifice. La rareté du mobilier céramique (entretien régulier des structures), métallique, ainsi que l'absence de conservation des ossements animaux (acidité des Sables de Sologne) rendent difficiles cette approche.

Le site est abandonné au début du XIII^e s., et l'espace laissé à vocation agropastorale jusqu'au XX^e s.

La période moderne est seulement représentée par deux chemins, vus au diagnostic, l'un traversant et l'autre longeant les parcelles actuelles. Ce dernier semble constituer un nouvel avatar du chemin antique et du chemin médiéval.

Il est également probable que des fossés de drainage aient existé à cette période étant donné l'imperméabilité du terrain naturel.

Les chemins de la période moderne sont en usage jusqu'au remembrement de 1970. La route actuelle, redressée, constitue le dernier état de l'axe de circulation mis en place dès l'Antiquité.

Laure de Souris

Moyen Âge

TRAÎNOU Clos du Vieux Moulin

Le site du Clos du Vieux Moulin n'a été occupé que durant la période médiévale. L'occupation se met en place dans le courant des XI^e-XII^e s., au carrefour de deux voies déjà présentes, et toujours en usage actuellement (la rue du Vieux-Moulin et le chemin de l'Orme Creux).

Durant la première période d'occupation (XI^e s.), il n'a pas été observé d'éléments fossoyés structurant l'espace. Deux bâtiments sur poteaux ont été mis au jour à l'ouest de l'emprise de fouille. Le premier, dégagé partiellement, s'étend vers le nord-ouest, hors emprise. Le second, d'une surface d'environ 40 m², abrite deux silos. De plus, cinq silos, attribués à cette période, sont répartis au sud de l'emprise, en bordure de la rue du Vieux Moulin. Ces structures mettent en lumière une occupation dont au moins une partie des ressources alimentaires est issue de la production céréalière.

Une deuxième période d'occupation apparaît dans le courant du XII^e s. Un enclos fossoyé se met en place à partir du carrefour formé par la rue du Vieux Moulin et la rue de l'Orme Creux. Cet enclos, de plan quadrangulaire, développe une surface d'environ 900 m². Dès lors, l'occupation se structure en deux zones.

En dehors de l'enclos, au sud-ouest, deux bâtiments sur poteaux ont été identifiés. Le bâtiment principal est composé de deux corps perpendiculaires, représentant une surface globale d'environ 100 m². Il est prolongé, sur son pignon sud-est, par une cave de 14 m². Creusée en pleine terre, cette structure a connu au moins trois phases d'utilisation et de réaménagement. Les vestiges d'un bac de pelanage (ou palain) y ont été mis au jour. Par la suite, cette cave est comblée par moitié et réutilisée. Dans ce comblement, ainsi que dans des structures adjacentes, des lots de scories ont révélé la présence sur le site d'une forge d'entretien dont l'emplacement n'a pu être déterminé.

Le deuxième bâtiment est mal conservé et son plan paraît incomplet. Il est bordé par un four de potier « à support de charge ». L'obsolescence de ce four suggère un emploi occasionnel et une productivité limitée. Sa production, datée entre 1050 et 1150, est composée pour l'essentiel de cruches et de pichets, à pâtes fines orangées.

Au sein de l'enclos, deux courtes périodes sont distinguées au travers des aménagements successifs de bâtiments sur poteaux, entre le XII^e et la première moitié du XIII^e s.

Le premier bâtiment occupant cet espace, de plan rectangulaire, couvre une surface d'environ 108 m². Un puisard cylindrique, destiné à recueillir les eaux pluviales issues de la toiture, est installé en bordure nord de ce bâtiment. Il est creusé sur 4,70 m de profondeur et repose sur un niveau de marne argileuse blanche. D'un diamètre interne de 1,50 m, il comportait un cuvelage en bois.

Lors de la période suivante, deux bâtiments sur poteaux sont réalisés après l'abandon du précédent bâtiment et du fossé d'enclos sud. Le bâtiment principal est une construction à deux corps perpendiculaires, d'environ 106 m². Un silo et une structure semi-excavée quadrangulaire de 7 m², sont présents à l'intérieur de celui-ci. Le second bâtiment, d'une surface d'environ 40 m², est composé d'un plan carré, augmenté d'une abside semi-circulaire. Il est jouté au nord-est par un silo de petit volume. Durant cette période, le fossé d'enclos, jusqu'alors entretenu, est abandonné.

Lors de la dernière période d'occupation du site, des fosses recourent la partie sud-ouest de l'enclos abandonné. Ces fosses, possiblement d'extraction, ont été comblées pour partie par des nettoyages de foyers liés à l'occupation du site. La dernière étape d'apport de remblais sur cette zone suggère une gestion des déblais déjà présents sur la zone et nivelés. À ces éléments, il faut adjoindre la présence d'une fosse, située en bordure sud-ouest du bâtiment principal. Son comblement comportait en grande majorité des déchets céréaliers.

Le site du Clos du Vieux Moulin met en lumière, sur une période d'environ 200 ans, la vie et les transformations d'une occupation rurale modeste où les habitants pouvaient pratiquer des activités artisanales ponctuelles en parallèle d'une activité agricole limitée, et principalement centrée sur leur consommation propre. L'abandon du site pourrait traduire un resserrement de la population sur son centre bourg à partir de la deuxième moitié du XIII^e s.

Bruno Vanderhaegen

CENTRE

**OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES
RÉGIONALES ET INTERRÉGIONALES**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2009-2013

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Prog.	Type d'opé.	Epoque	n° opération	Année de réa.
18 28 36 37 41 45	La céramique médiévale et moderne de la Loire moyenne : évolution des aires culturelles dans la longue durée (6e-17e s.)	Philippe Husi (SUP)	26	PCR	MA MOD	9826	2012
18 28 36 37 41 45	La céramique médiévale et moderne de la Loire moyenne : évolution des aires culturelles dans la longue durée (6e-17e s.)	Philippe Husi (SUP)	26	PCR	MA MOD	10194	2013
18 28 36 37 41 45	La diffusion du silex du Grand-Pressigny	Nicole Mallet (BEN)		PRT	NEO	10187	2013
18 28 36 37 41 45	Le Néolithique ancien et moyen de la région Centre	Roland Irribarria (INRAP)	11 12	PCR	NEO	8949	2010
18 28 36 37 41 45	Le Néolithique ancien et moyen de la région Centre	Roland Irribarria (INRAP)	11 12	PCR	NEO	10250	2013
18 28 36 37 41 45	Les agglomérations secondaires antiques en région Centre	Christian Cribellier (MCC)	19	PCR	GAL	9054	2010
18 28 36 37 41 45	Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif Central, en région Centre et dans l'ouest de la Bourgogne	Sophie Liegard (INRAP)	23 25	PCR	MA	7975	2008
18 28 36 37 41 45	Navigation et navigabilité en région Centre	Virgine Serna (MCC)	27	PCR		7976	2008
18 28 36 37 41 45	Paléolithique final et Mésolithique dans le Bassin Parisien et ses marges. Habitat, sociétés, environnements	Boris Valentin (SUP)	8 10	PCR	PAL MES	8266	2009
18 28 36 37 41 45	Paléolithique final et Mésolithique dans le Bassin Parisien et ses marges. Habitat, sociétés, environnements	Boris Valentin (SUP)	8 10	PCR	PAL MES	10120	2013
18 28 45	Prospection aérienne : canton d'Auneau, est du Loiret, Val de Loire, nord forêt d'Orléans, vallée de la Sauldre	François Jeangene (BEN)		PRD		8250	2009
18 28 45	Prospection aérienne : canton d'Auneau, est du Loiret, Val de Loire, nord forêt d'Orléans, vallée de la Sauldre	François Jeangene (BEN)		PRD		9287	2011
18 28 45	Prospection aérienne : canton d'Auneau, est du Loiret, Val de Loire, nord forêt d'Orléans, vallée de la Sauldre	François Jeangene (BEN)		PRD		9814	2012
18 28 45	Prospection aérienne : canton d'Auneau, est du Loiret, Val de Loire, nord forêt d'Orléans, vallée de la Sauldre	François Jeangene (BEN)		PRD		10254	2013
18 36	Les sanctuaires gallo-romains du département du Cher et de l'Indre	Simon Girond (BEN)		PRT	GAL	8756	2009
18 36	Les sanctuaires gallo-romains du département du Cher et de l'Indre	Simon Girond (BEN)		PRT	GAL	9052	2010
18 36	Prospections archéologiques aériennes dans l'Indre et le Cher	Jean Holmgren (BEN)		PRD		9417	2011
18 36	Prospections archéologiques aériennes dans l'Indre et le Cher	Jean Holmgren (BEN)		PRD		9839	2012
18 36	Prospections archéologiques aériennes dans l'Indre et le Cher	Jean Holmgren (BEN)		PRD		10123	2013

CENTRE

**OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES
RÉGIONALES ET INTERRÉGIONALES**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2009-2013

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Prog.	Type d'opé.	Epoque	n° opération	Année de réa.
18 36 37 41 45	Carrières de sarcophages du haut Moyen Âge dans le Cher, l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret	Daniel Morleghem (SUP)	25	PRT	MA	9916	2012
18 41	Cher et Loir-et-Cher - Prospection thématique annuelle (Paléolithique)	Raphaël Angevin (SRA)		PRT	PAL	10410	2013
18 45	Prospection thématique en Loire (Cher et Loiret)	Annie Dumont (MCC)		PRT	MA MOD CON	8217	2009
18 45	Prospection thématique en Loire (Cher et Loiret)	Annie Dumont (MCC)		PRT	MA MOD CON	8947	2010
18 45	Prospection thématique en Loire (Cher et Loiret)	Annie Dumont (MCC)		PRT	MA MOD CON	9429	2011
18 45	Prospection thématique en Loire (Cher et Loiret)	Annie Dumont (MCC)		PRT	MA MOD CON	9825	2012
18 45	Prospection thématique en Loire (Cher et Loiret)	Annie Dumont (MCC)		PRT	MA MOD CON	9918	2012
18 45	Prospection thématique en Loire (Cher et Loiret)	Annie Dumont (MCC)		PRT	MA MOD CON	10128	2013
18 45	Prospections à Beaulieu-sur-Loire, Châtillon sur Loire, Briare (45) et Santranges (18)	Philippe Jarret (BEN)		PRD		8246	2009
18 45	Prospections à Beaulieu-sur-Loire, Châtillon sur Loire, Briare (45) et Santranges (18)	Philippe Jarret (BEN)		PRD		9288	2011
18 45	Prospections à Beaulieu-sur-Loire, Châtillon sur Loire, Briare (45) et Santranges (18)	Philippe Jarret (BEN)		PRD		9843	2012
18 45	Prospections à Beaulieu-sur-Loire, Châtillon sur Loire, Briare (45) et Santranges (18)	Philippe Jarret (BEN)		PRD		10089	2013
18 45	Prospections à Beaulieu-sur-Loire, Châtillon sur Loire, Briare (45) et Santranges (18)	Philippe Jarret (BEN)		PRD		10108	2013
18 45	Prospections aériennes dans l'est du Loiret (secteur de Beaulieu-sur-Loire) et Santranges, dans le Cher	Isabelle Remy (BEN)		PRD		8249	2009
18 45	Prospections aériennes dans l'est du Loiret (secteur de Beaulieu-sur-Loire) et Santranges, dans le Cher	Isabelle Remy (BEN)		PRD		9023	2010
18 45	Prospections aériennes dans l'est du Loiret (secteur de Beaulieu-sur-Loire) et Santranges, dans le Cher	Isabelle Remy (BEN)		PRD		9367	2011
18 45	Prospections aériennes dans l'est du Loiret (secteur de Beaulieu-sur-Loire) et Santranges, dans le Cher	Isabelle Remy (BEN)		PRD		10124	2013
28 41	Prospection aérienne de la vallée du Loir de Châteaudun à Château-du-Loir, et de la vallée de la Cisse	Jean-Marc Lecoivre (BEN)		PRD		9432	2011
28 41	Prospection aérienne de la vallée du Loir de Châteaudun à Château-du-Loir, et de la vallée de la Cisse	Jean-Marc Lecoivre (BEN)		PRD		9841	2012
28 45	Prospections pédestres secteur d'Artenay et Poupry	Robert Plessis (BEN)		PRD		10135	2013
	Le fer dans la construction médiévale : élaboration, distribution, altération	Maxime L'heritier (CNRS)		PRT		8950	2010
	Premiers peuplements humains dans les formations alluviales du bassin de la Loire moyenne	Jackie Desprée (AUT)	2 3	PRT	PAL	8267	2009

Moyen Âge

Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif central dans la région Centre et l'ouest de la Bourgogne

De 2004 à 2007, un premier projet collectif de recherche (PCR pluriannuel rattaché à la région Auvergne) sur les sarcophages en grès (du haut Moyen Âge) de la bordure septentrionale du Massif central a été engagé suite à la table ronde de 2003 à l'université de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). À l'issue des quatre premières années de recherches, il est apparu que les travaux envisagés n'avaient pu être menés à bien que sur une partie des secteurs géographiques concernés. L'équipe a alors décidé de prolonger les études dans le cadre d'un second PCR axé sur les secteurs restant à étudier, à savoir la région Centre et la bordure occidentale de la Bourgogne.

Jusqu'au début des années 1970, les nécropoles mérovingiennes n'étaient souvent étudiées qu'au travers du riche mobilier que les tombes livraient. Hormis quelques rares travaux novateurs, ce n'est qu'à partir de cette période, que certains chercheurs se sont intéressés aux contenants des sépultures et notamment aux sarcophages, surtout lorsque ceux-ci étaient ornés. Dans le courant des années 1980, plusieurs équipes ont travaillé sur la détermination des provenances des roches constitutives de ces sarcophages, notamment en Île-de-France, Bourgogne et Centre-Ouest. Il a ensuite fallu attendre les années 2000 pour voir se développer de nouvelles procédures d'étude permettant de renouveler les données sur le sujet. Il s'agit, entre autre, des travaux de recherche de Fabrice Henrion et Stéphane Büttner portant sur la Bourgogne. En ce qui concerne l'Auvergne, durant cette même période, la multiplication des découvertes de sarcophages aussi bien en contexte de nécropole que sur des lieux d'extraction - a conduit Sophie Liegard et Alain Fourvel à s'intéresser au sujet.

Le groupe de chercheurs à l'origine de ce PCR est formé de ces quatre personnes aux spécialités complémentaires et issues de structures différentes : S. Liegard et A. Fourvel de l'Inrap, ainsi que F. Henrion et S. Büttner du Centre d'études médiévales d'Auxerre (CEM). À partir de 2005, l'équipe s'est largement ouverte aux chercheurs et amateurs souhaitant y participer. Les recherches ont bénéficié de la participation d'une trentaine de collaborateurs appartenant à différents organismes et travaillant sur une dizaine de départements localisés dans

cinq régions différentes : Auvergne, Bourgogne, Centre, Limousin et Rhône-Alpes.

La méthodologie mise en œuvre comprend plusieurs étapes. Dans un premier temps, cette recherche a nécessité l'élaboration d'un inventaire des lieux de découverte passant par un indispensable dépouillement bibliographique. Dans un second temps, des vérifications sur le terrain ont été systématiquement effectuées, afin de retrouver les sarcophages encore conservés ou, à défaut, les prélèvements qui ont pu en être faits. Cette étape est la plus longue et la plus fastidieuse, d'autant qu'elle est souvent infructueuse, la plupart de ces éléments ayant disparu ou ayant été détruits depuis leur découverte. Les cuves et couvercles retrouvés ont fait l'objet de prises de mesures, de photographies et de prélèvements pétrographiques. Ces derniers, réalisés de manière systématique, ont servi à alimenter la lithothèque du CEM et ont permis au besoin d'effectuer des lames minces en vue de l'identification pétrographique des roches.

Un des principaux objectifs de cette recherche concerne la délimitation des zones de diffusion des sarcophages issus de la bordure septentrionale du Massif central. Parallèlement, une réflexion sur les modes de transport à longue distance de ces contenants et sur leur diffusion extra-régionale a été conduite. Le premier PCR avait déjà permis de définir assez précisément les limites méridionales de cette diffusion (en Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes et sud de la Bourgogne) et d'exclure un certain nombre de sarcophages qui étaient traditionnellement associés à cette zone de production, notamment des exemplaires de Bourgogne, d'Île-de-France et des Pays-de-la-Loire, mais qui sont, en fait, de provenances différentes. Les dernières années de recherche ont porté sur la vérification de près de 150 sites localisés en région Centre et en Bourgogne. Ces travaux ont abouti à l'élaboration d'une carte de diffusion mettant en exergue plusieurs groupes en rapport avec différentes zones de production.

Ces données remettent quelque peu en cause les idées traditionnellement admises concernant la localisation et

la densité des différents centres de production de sarcophages durant le haut Moyen Âge dans le centre de la France. En ce qui concerne les grès de l'Allier, il semble que les sarcophages produits dans ce secteur aient été diffusés principalement par voie fluviale, mettant à profit les cours d'eau du Cher, de l'Allier et de la Loire, qui traversent une grande partie de la région Centre. Le recours à ce mode de transport a certainement facilité la diffusion des sarcophages en grès dans les régions septentrionales où ils ont dû concurrencer des contenants en calcaire de provenance locale.

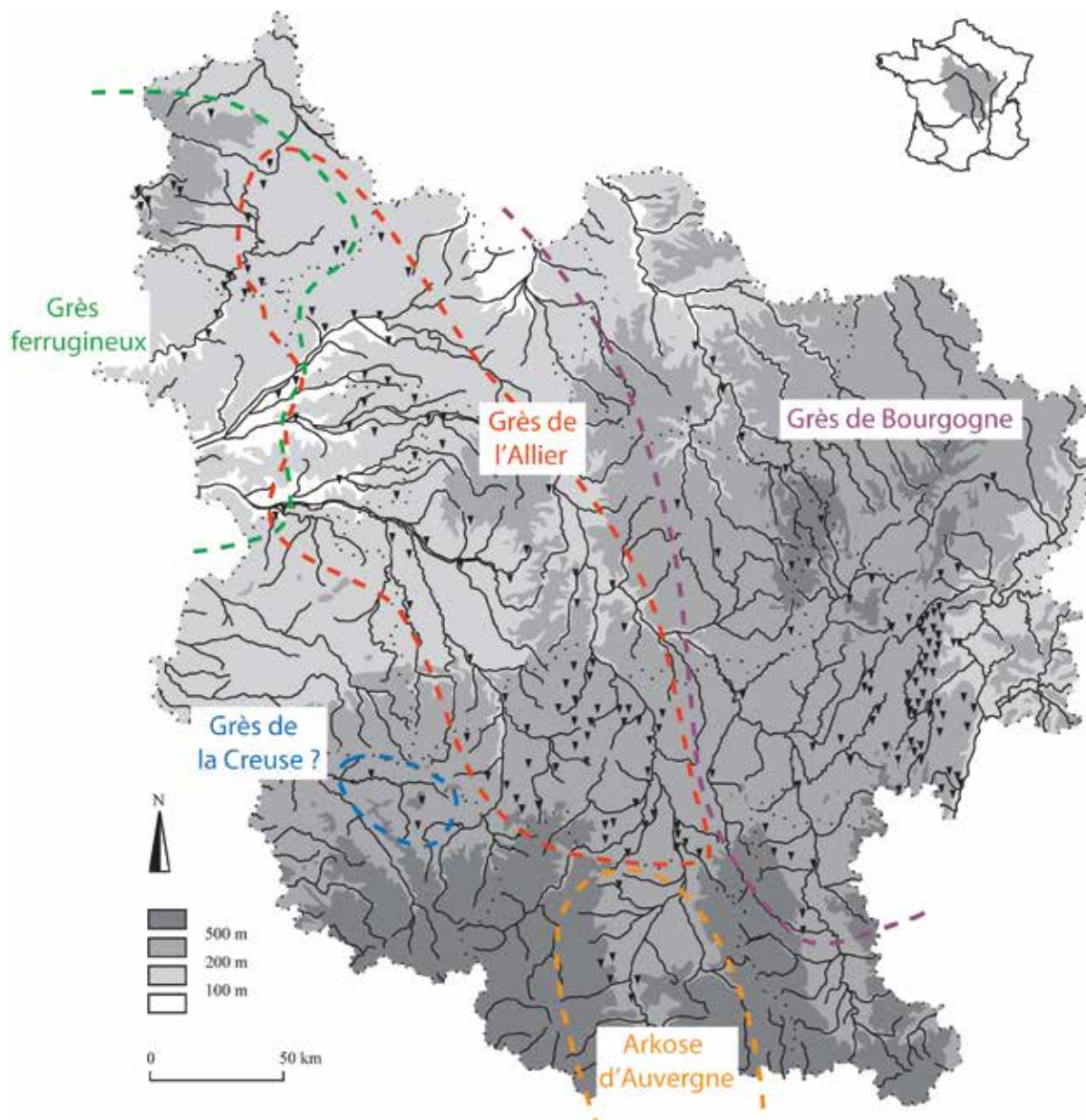
L'établissement de typologies (voire de chrono-typologies) reste aujourd'hui problématique dans le domaine des sarcophages du haut Moyen Âge. Cette recherche se base sur les données technologiques, morphologiques et éventuellement pétrographiques (sachant que les aspects stylistiques sont également pris en compte pour les individus décorés), ainsi que sur leurs associations à des informations chronologiques, lorsque celles-ci existent. Dans le cadre de ce PCR, les mesures effectuées ont alimenté une première base de données qui pourrait

permettre dans le futur de proposer une typologie (voire une chrono-typologie) qui, faute d'un corpus suffisant, fait toujours cruellement défaut à l'heure actuelle.

Enfin, les modes d'utilisation et de remploi des sarcophages ont été étudiés au travers des différents cas de figure rencontrés, selon les types de nécropole, la disposition des sarcophages au sein des espaces funéraires, la nature des inhumations et les phénomènes de remploi in situ ou avec déplacement.

Les travaux conduits depuis 2004 ont notamment permis d'apporter des données inédites sur le caractère multipolaire des zones de production, sur la circulation de modèles décoratifs, sur l'interpénétration des zones de diffusion, sur la prédominance du transport par voie d'eau et sur l'importance des remplois. Une publication à venir devrait permettre de livrer à la communauté scientifique le détail des réflexions engagées et des différents apports liés à cette recherche.

Sophie Liegard

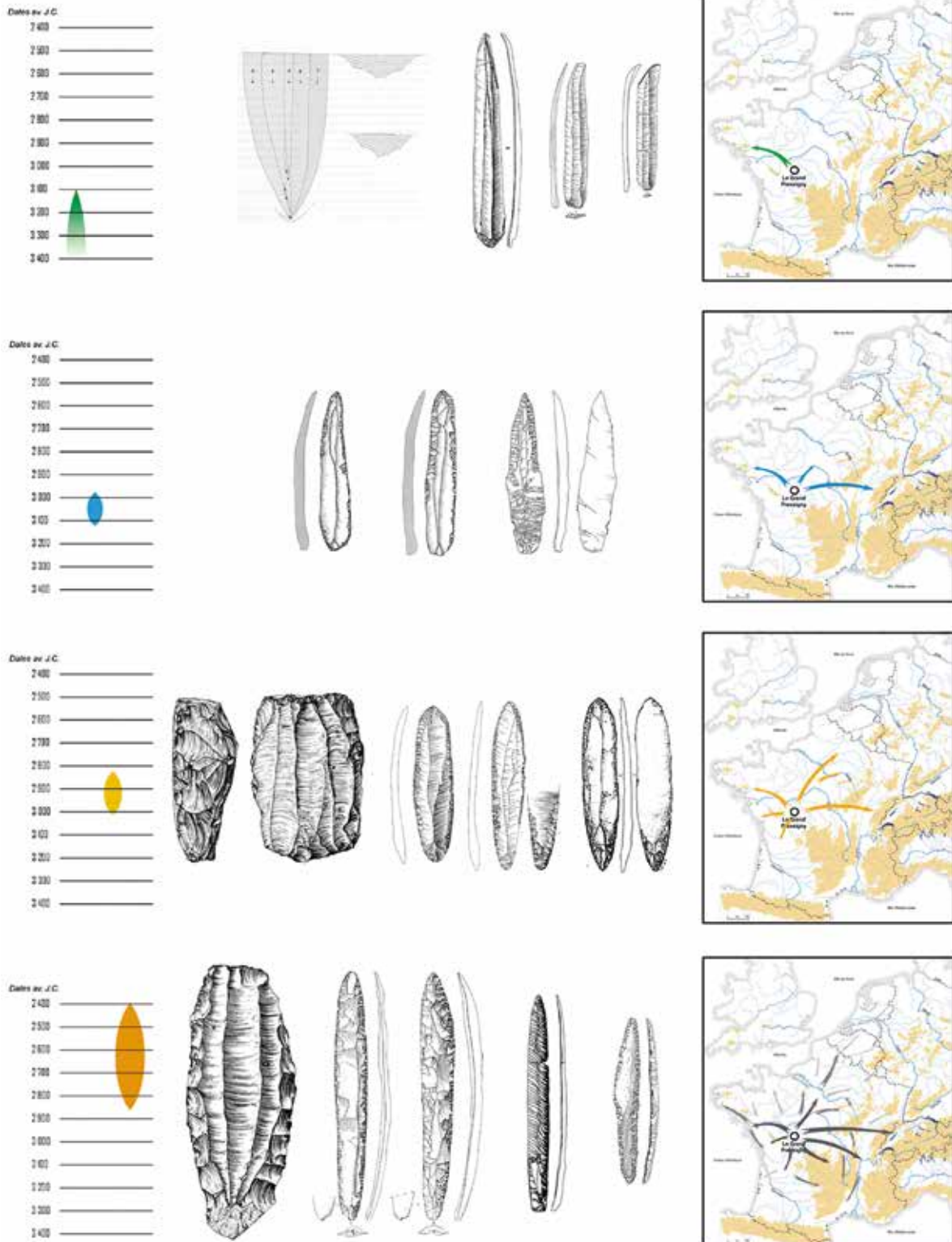


Carte de diffusion des sarcophages en grès (S. Liegard, 2008-2010)

La diffusion du silex du Grand-Pressigny au Néolithique

L'inventaire des outils en silex du Grand-Pressigny diffusés en Europe occidentale, relancé et soutenu en 2002 dans le cadre du PCR sur le Grand-Pressigny, est toujours resté l'œuvre de cinq bénévoles de l'Association des amis du musée du Grand-Pressigny. Début 2009, 6550 outils pressigniens étaient enregistrés et l'inventaire semblait alors s'achever si tant est qu'un tel travail puisse un jour être considéré comme

terminé. C'était en effet sans compter avec de nouvelles découvertes, de nouveaux chantiers de fouille ou d'anciennes collections redécouvertes, mais l'approfondissement des recherches dans certains secteurs. Avec près de 520 nouvelles pièces déterminées et enregistrées, l'inventaire, arrêté fin 2013 pour sa publication, compte désormais 7070 outils pressigniens exportés. Les limites de la diffusion ne semblent désormais plus pouvoir être



Chronologie de la diffusion du silex du Grand-Pressigny au Néolithique

remises en cause, une première carte fiable de diffusion était éditée au printemps 2009 et publiée dans le bulletin des amis du musée du Grand-Pressigny.

Parallèlement au travail d'inventaire ainsi poursuivi entre 2009 et 2013, l'informatisation de la base de données (Verjux 2003) et les cartographies ont été réalisées par S. Weisser. Puis à partir de 2010, suite à une décision du groupe de travail constitué au niveau régional et comprenant les rédacteurs bénévoles, J. Pelegrin et C. Verjux, il a été décidé de revoir systématiquement la base de données en vue d'affiner les résultats et d'obtenir des cartes de répartition plus élaborées et plus précises. Travail long et minutieux qui a nécessité de revoir chaque fiche d'outil exporté pour en préciser non seulement les conditions de découverte, le contexte et ses possibles datations, mais aussi l'état technique de l'outil.

D'autre part les fiches des poignards ont dû être aussi systématiquement réexaminées en fonction des recherches typo-technologiques menées en 2007 et 2008 par J. Pelegrin et E. Ihuel, recherches qui ont révélé la présence au sein des outils pressigniens exportés de deux formes anciennes de poignards antérieures à la production de lames sur nucléus dits en « livres de beurre ». Ce sont déjà des lames ordinaires dont l'extrémité distale a été appointée qui ont été produites sur les ateliers pressigniens et exportées en petit nombre vers l'ouest, le Centre et le Jura. Puis au Néolithique récent, soit un peu plus tard, ce sont des lames encore assez courtes et larges qui ont été débitées selon une méthode un peu plus compliquée sur des nucléus à crête antéro-latérales ou NaCAL (Ihuel, Pelegrin 2008). La recherche de ces poignards anciens réalisée à partir de l'année 2010 a nécessité de nombreux déplacements dans les musées suisses et français, dans les services archéologiques régionaux et chez des collectionneurs pour réexaminer à la lumière des recherches récentes tous les poignards précédemment enregistrés.

Autre travail important qui a mobilisé la petite équipe de rédacteurs bénévoles à partir de 2008-2009, ce sont les synthèses régionales ou l'étude de ces exportations par département, régions ou zones géographiques significatives. La rédaction de ces synthèses a néces-

sité pour chaque rédacteur des recherches géologique et bibliographique au sein de chaque département ou région concernés. Ces synthèses ou corpus régionaux, au nombre de 19, constituent un chapitre entier de la publication en cours sur la diffusion des outils en silex du Grand-Pressigny sur l'Europe occidentale. Il est précisé que ces documents de synthèse ont été systématiquement communiqués aux chercheurs et néolithiciens concernés dans chaque région. Chacun ayant accepté de participer à notre publication en rédigeant un article sur la place et la « valeur » des silex du Grand-Pressigny au sein de leur région ou de leur groupe culturel, ce dernier pouvant couvrir plusieurs régions tel le groupe Deûle-Escaut, celui de Fontbouisse ou encore du Gord par exemple.

Les résultats de ces travaux ont été présentés lors de communications dans trois colloques au cours de l'année 2011 : en mai lors du colloque international sur le Campaniforme organisé à l'Université de Poïo en Galice, en septembre de la même année lors d'une session sur les poignards organisée à Oslo et en octobre lors du colloque Internéo organisé à Tours.

À la fin de l'année 2013, grâce à l'inventaire des outils du Grand-Pressigny exportés et à son étude, le phénomène pressignien pouvait enfin être daté avec précision de même que ses prémices au Néolithique récent et son déclin vers la toute fin du Néolithique final. On était alors en mesure d'affirmer que l'extraordinaire production des grandes lames pressigniennes et leur large diffusion en Europe occidentale, replacées dans le cadre des grands réseaux d'échanges du III^e millénaire av. J.-C., s'avèrent parmi les plus importants pour le Néolithique.

Ihuel E., Pelegrin J., « Du Jura au Poitou en passant par le Grand-Pressigny : une méthode de taille et des poignards particuliers 3000 ans av. J.-C. », in Dias-Meirinho M.-H., Léa V., Gernigon K., Fouéré P., Briois F., Bailly M., (dir.), *Les industries lithiques taillées des 4^e et 3^e millénaires en Europe occidentale*, Archaeopress, John & Erica Hedges Ltd, Oxford, p.135-182.

Verjux C. (2003), « L'informatisation des données de l'inventaire des exportations pressigniennes », *Bulletin des Amis du Musée de Pré-histoire du Grand-Pressigny*, n° 54, pp. 37-42.

Nicole Mallet

Navigation et navigabilités des petites rivières en région Centre : l'exemple du Cher

Le projet collectif de recherche « Navigation et navigabilités des rivières » tel qu'il a été conçu initialement en 2003 a proposé une réflexion sur les concepts de navigabilité des rivières et une étude des éléments qui composent, structurent et organisent les différentes formes de navigation fluviale (le bateau et les différentes infrastructures associées) sur le territoire spécifique du cours d'eau du Cher en région Centre, du Moyen Âge à nos jours.

L'objectif était l'analyse des liens entre modes et techniques d'aménagement fluvial, architecture nautique et

modalités de l'appréhension des rivières par les hommes, le tout dans le cadre d'une archéologie nautique telle que proposée par F. Beaudouin, ethnologue, marin et conservateur honoraire du musée d'intérêt national de la batellerie de Conflans-Sainte-Honorine et développée par E. Rieth, directeur de recherches au Cnrs, musée national de la Marine.

Le projet était aussi méthodologique ; il reposait sur la constitution d'un corpus de sources et de méthodes de recherche adaptées à une réflexion sur l'archéologie des rivières en général.

Dès les prémices du projet, nous avons souhaité que les objets élaborés à partir des problématiques et d'instruments conceptuels qui relèvent de méthodes ou de cultures disciplinaires diverses (inventaire, histoire, archéologie, géographie, cartographie,...) ne se dupliquent pas. L'interdisciplinarité demandée devait résulter dans le collationnement de questionnaires, de méthodes et de langages sur un même territoire fluvial. Autre principe : l'écriture de l'histoire et de l'archéologie d'une rivière est conjointement discours et technique de recherche, narration et mise en œuvre de procédure critique, prospections et interventions archéologiques. L'archéologie est une technique (un métier) fondée sur la manipulation – au sens noble du terme – de sites, d'archives, de contextes archéologiques, d'échelles, de comparaison et d'expérimentation.

La publication qui a découlé de ces huit années de recherche est le produit d'une élaboration en commun : les textes rédigés furent présentés oralement au cours des différentes réunions et discutés collégialement. Leur présentation manifeste ainsi la forme que peut prendre aujourd'hui la contribution d'un PCR à l'évolution de la discipline.

La publication : les données recueillies

État des lieux des connaissances sur la rivière du Cher à un moment T, cet ouvrage se présente comme un outil à disposition des chercheurs. Cinq problématiques liées au territoire fluvial du Cher, à sa chronologie et à son usage ont été abordées :

- le temps du flux (dynamique fluviale) ;
- le temps des premiers usages (navigation, commerce, pêche,...) ;
- le temps de l'aménagement (port, moulin, digue,...) ;
- le temps de l'œuvre politique (levée, endiguement, lutte contre les crues,...) ;
- le temps du délaissement (arrêt de la navigation, abandon des équipements,...).

Trois types de contributions sont présentés : un premier ensemble regroupe des articles thématiques rédigés sur des thèmes précis (navigation, commerce, équipements,...) résultant d'un travail de recherche et d'analyse mené souvent individuellement par des chercheurs : historiens, archéologues, géomorphologues,...

Dans un deuxième ensemble, les articles prennent différentes formes : les petites monographies de sites reposent sur des prospections de terrain conduites de 2005 à 2010 qui ont permis la mise au jour de nombreux sites archéologiques liés à l'espace fluvial. Le « cahier des données » répertorie commune par commune de l'amont vers l'aval les indices des équipements de la rivière à partir de l'étude de quatre cartes et d'archives et est organisé par thème (ports, moulins...). Le recueil des sources, réalisé uniquement sur le département du Cher, rédigé selon les normes de l'école des Chartes, et le glossaire complètent l'ensemble et constituent un instrumentum. Ce corpus d'outils se veut accessible, cohérent et adapté à des recherches de nature très différente (prospections, recherche documentaire sur une commune, analyse spatiale, aide à la décision pour

l'aménagement du territoire, Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)...).

Enfin, des articles d'ordre méthodologique, typologique ou conceptuel consolident la réflexion menée à l'intérieur de chaque partie. Ils proposent des références à utiliser et à comparer avec d'autres territoires fluviaux.

L'ensemble forme donc un ouvrage comprenant 37 articles organisés en quatre parties : une rivière étudiée, une rivière aménagée, le paysage fluvial du Cher et les instruments de la recherche.

Étudier une rivière

L'identification d'un territoire nautique implique, afin d'en déceler les contours, de préciser les termes de « navigabilité », « espace navigable et non navigable ». L'archéologie nautique et l'histoire de la navigation fluviale permettent d'en esquisser la ou les définitions. Réinterrogé et enrichi des apports contemporains liés aux évolutions de l'usage des voies intérieures, le concept de « Navigabilité des rivières » se décline aujourd'hui selon des points de vue renouvelés, portés par les acteurs contemporains du monde fluvial : juristes, chercheurs, aménageurs, services des patrimoines,... Le concept doit aussi s'ouvrir à des temporalités nouvelles dont la flurbanisation en est un exemple.

L'étude du statut juridique de la rivière du Cher montre que ces temps du fleuve sont rythmés et réglés par des moments forts de gestion administrative, autant d'étapes menant du Cher navigable et flottable à une rivière délaissée par la navigation.

S'interroger sur la rivière aménagée

La rivière aménagée est un anthroposystème complexe qui s'inscrit dans une histoire longue. Le bateau, instrument premier de l'espace nautique requiert pour sa circulation des équipements particuliers : le port qui l'accueille, les barrages qui maintiennent une hauteur d'eau suffisante, les pertuis qui lui offrent un passage, ces éléments forment ensemble les principaux équipements liés à la navigation.

La rivière est certes un espace de navigation, cependant cette fonction doit composer avec d'autres usages du cours d'eau. Des usages multiples (molinologiques, halieutiques,...) ont donc façonné un espace négocié, partagé, traversé, exploité. Le Cher, au travers de son histoire offre une grande lisibilité de ces fonctions. Les équipements du Cher liés à la navigation : pertuis, duits, digues, barrages dont les barrages mobiles du Cher canalisé (XIX^e s.), écluses et chemin de halage ont donc été recensés. Le duit de Villandry (Indre-et-Loire), opération archéologique menée durant tout le temps du PCR, équipement fluvial composite (XV^e-XVII^e s.) a été analysé et interprété.

La navigation sur le Cher (marchandises transportées par bateau, greniers à sel, flottage des bois sur la rivière du Cher (XVII^e-XIX^e s.), a été analysée au travers d'un travail de prospection en archives (Les visites de rivières, La Commission des péages), cartographies (état des

droits de péages et rôle de taxes). Une carte montrant la densité de ces installations a été éditée.

Les passages sur le Cher (gués, bacs, ponts) ont été recensés, comme les moulins et les pêcheries.

Lire le paysage fluvial du Cher

La lecture du paysage fluvial implique une reconnaissance des traces laissées par l'homme et par le fleuve sur le territoire. Ces témoignages et marques dans le paysage forcent le regard et appellent à la redécouverte des différents lits du fleuve et des espaces associés (boires, anciens méandres, chenaux secondaires). Autant de lieux que la toponymie révèle au travers de



Corquoy (18), moulin de Nantuel, détail du mur entre la voie marinière et la vanne motrice dans un bras du Cher aujourd'hui abandonné (prospection PCR 2008, photo V. Serna)

termes précis (Chambon, Laisses, Vieille Rivière,...) recensés sur les cartes anciennes.

Les opérations de balisage qui permettent d'entretenir le chenal navigable, confirment par leur rythme l'encombrement du paysage fluvial, sa surexploitation et la densité des obstacles nuisibles à la navigation.

Les archives sédimentaires ou archives du sol, les photographies aériennes et les prospections menées dans le cadre de la thèse de Thomas Dépret ont offert une approche renouvelée de l'évolution géomorphologique du Cher de la période médiévale jusqu'à nos jours. Le PCR a proposé une lecture du paysage fluvial du Cher s'appuyant sur l'évolution géomorphologique du Cher. Impacts des usages et des aménagements sur le fonctionnement de son lit mineur (XVIII^e-XIX^e s., thèse de Thomas Dépret). Enfin, les tracés anciens du Cher au travers de la toponymie et de la représentation cartographique ont été appréhendés pour les départements du Cher et de Loir-et-Cher. La question de l'entretien de l'espace nautique au travers du balisage de la rivière du Cher a été soulevée.

Collecter les instruments de la recherche

Termes employés, mots reconnus, expressions particulières forment ensemble des documents historiques à interroger. Collectés par les chercheurs du PCR au détour de leur étude, ils forment le glossaire Les mots du Cher, « outil de mémoire, témoin de toutes les découvertes » permettant de retrouver la cohérence des systèmes de dénotation et de connotation du monde (Rossiaud 2007). Second instrument de la recherche, mis à disposition de tous : Les sources relatives à la navigation sur le Cher au Moyen Âge et à l'époque moderne : l'exemple du département du Cher les sources constituent un apport fondamental à l'ensemble de nos investigations.

Ainsi, le PCR Navigation et navigabilité a permis, au travers de la collecte des données et de leur transmission par le biais de la publication, de constituer un exemple monographique (la rivière du Cher en région Centre), comme un modèle au sens mathématique du terme, d'organisation et d'évolution d'un réseau hydrographique secondaire. Il a permis une approche globale et conceptuelle d'une archéologie d'un territoire de l'eau, reposant sur une démarche interdisciplinaire, interinstitutionnelle et conviviale.

Virgine Serna

Paléolithique

Paléolithique final et Mésolithique dans le Bassin parisien et ses marges. Habitats, sociétés et environnements

Mésolithique

Ce projet, lancé en 2009, se consacre aux sociétés de chasseurs-cueilleurs dans le Bassin parisien du XIV^e au VI^e millénaire av. J.-C, autrement dit pendant le Tardiglaciaire puis le début du Postglaciaire. C'est l'héritier d'un autre programme fondé en 1981 par A. Leroi-Gourhan (Ethnologie des habitats magdaléniens), et élargi

ensuite chronologiquement par M. Julien (Habitats et peuplements tardiglaciaires du Bassin parisien). Le nouvel élargissement de 2009 tient compte de l'intensification récente des recherches sur le Mésolithique en France septentrionale et permet de fédérer l'activité scientifique d'une bonne trentaine de chercheurs en

moyenne. Confirmés ou débutants, professionnels ou bénévoles, membres de diverses institutions parfois au-delà de nos frontières, ils participent souvent à d'autres actions étroitement complémentaires : axes de l'équipe « Ethnologie préhistorique » à l'UMR 7041, projet d'activités scientifiques à l'Inrap (Recherches archéologiques préventives dans le Bassin parisien du Pléistocène) et séminaire de Master-Doctorat à l'université Paris 1 (Derniers chasseurs).

Pour le PCR, notre tâche coutumière la plus simple est la recension par des notes des découvertes concernant notre période, essentiellement dans les régions Centre et Île-de-France et parfois un peu au-delà. Ainsi, dans chacun de nos rapports, une rubrique « Actualité des recherches » centralise, autant que possible, l'information : plusieurs mémoires universitaires y sont résumés de même que sont mentionnés des diagnostics ou des fouilles préventives dont le signalement est particulièrement utile si la découverte n'est pas largement publiée par la suite.

Par ailleurs, notre action fondamentale consiste à s'appuyer sur cette base de connaissances exponentielle - abondée par les grandes fouilles programmées en cours à Pincevent (77), Étiolles (91) et La Haute-Île (93) - pour développer de nouveaux thèmes de recherche se répartissant en 5 axes d'investigation formant les chapitres de ce résumé sur nos principales activités pendant 4 ans (2009-2013).

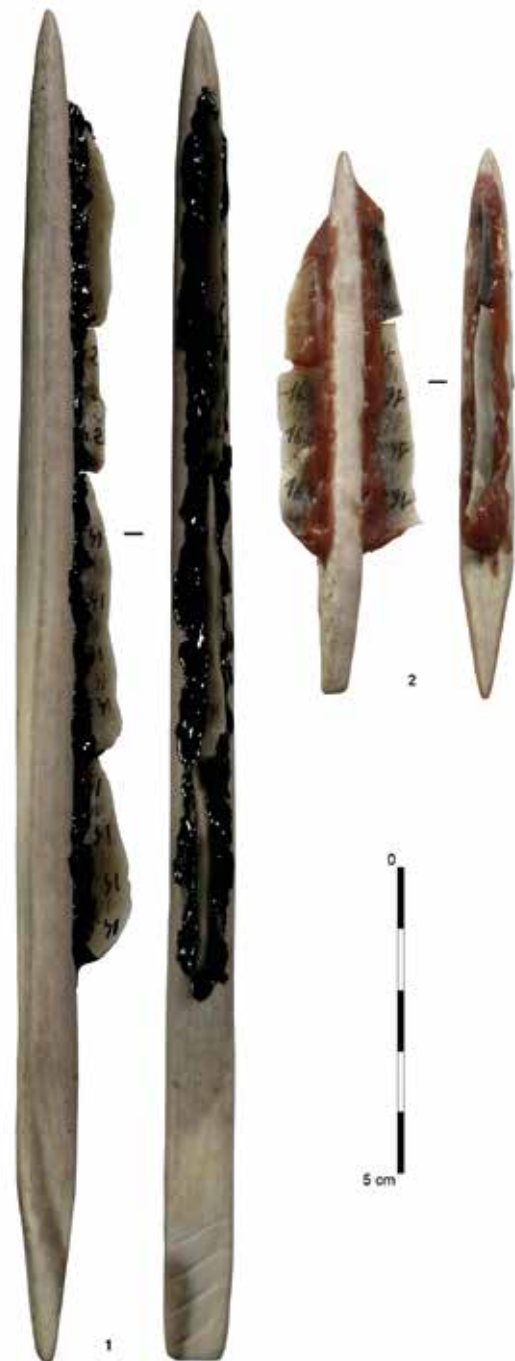
Evolution des environnements tardiglaciaires et holocènes

Au cours des 9 millénaires qui nous intéressent, on sait que les nombreux dérèglements climatiques rapides et parfois profonds eurent sur les paysages et sans doute sur les économies préhistoriques des conséquences très importantes. Comme bien d'autres, nous tâchons de les apprécier en profitant des nombreuses séquences alluviales bien développées dans le Bassin parisien. C'est le cas notamment en Bassée à Bazoches-lès-Bray (77) où notre projet soutient une étude très approfondie, croisant sédimentologie et palynologie, sur plusieurs chenaux où l'on peut reconstituer très en détail l'évolution tardiglaciaire d'un hydrosystème et de la végétation proche. Malheureusement, il n'y a pas d'archéologie dans ce contexte, proche cependant de Pincevent (77) dont on aimerait caler précisément la séquence. C'est indirectement la chronologie du Magdalénien récent régional qui est en jeu, tout comme à Étiolles (91) où il se pourrait bien qu'existe une pédogénèse attribuable à la chrono-zone du Bølling. Ces deux gisements fameux deviennent donc des pièces importantes dans un vaste puzzle où prennent place aussi plusieurs découvertes récentes en contexte préventif : outre un meilleur calage des occupations humaines, on vise une modélisation des meilleurs contextes de préservation en milieu alluvial.

Sur les débuts de l'Holocène, il existe aussi un très riche potentiel environnemental avec l'espoir, en particulier, de résultats notables sur les commencements du Préboréal.

Chronologie des successions culturelles au Tardiglaciaire

Un autre réchauffement très brutal, celui du Bølling, est concerné, comme nous l'avons mentionné, par les questions que nous nous posons sur l'histoire du Magdalénien régional. Cette tradition se prolonge-t-elle réellement jusqu'à cet épisode tempéré, et, dans ce cas, plus longtemps que dans des régions avoisinantes comme la Suisse ? On a tenté de répondre par des datations sur charbons recherchés pour l'occasion à Pincevent : les résultats encore malheureusement ambigus de ce projet viennent d'être publiés. Ces questionnements sur l'histoire magdalénienne nous incitent aussi à relancer les investigations sur les manifestations peut-être les plus tardives, connues par exemple à Cepoy (45), un des sites de référence à réexaminer dans le cadre d'un de nos projets sur la région Centre. Traditions azi-



Répliques expérimentales de pointes de sagaie magdaléniennes armées de tranchants latéraux en silex (Pétillon et al., 2011).

lienne et belloisienne sont aussi concernées par cette vaste enquête, tandis qu'en parallèle le site belloisien de Donnemarie-Dontilly (77) fait l'objet de réexamens très approfondis. Cela compense l'inaboutissement de l'étude palethnographique que nous envisagions et que limite finalement l'assez mauvaise taphonomie révélée par nos vérifications.

Palethnographie des sociétés du Tardiglaciaire

C'est alors à nouveau sur le Magdalénien qu'une réelle avancée palethnographique a eu lieu avec l'exploitation des résultats de tirs expérimentaux utilisant des sagaies armées de lamelles à dos, c'est-à-dire de tranchants latéraux en silex. L'efficacité de l'armement magdalénien est donc maintenant mieux comprise, ce qui alimente nos réflexions plus générales sur la chasse à cette époque. Celles-ci intégreront peut-être aussi bientôt les résultats d'un nouveau projet sur la mobilité des rennes et des chevaux reconstituée au moyen de teneurs isotopiques.

Chronologie des successions culturelles du début de l'Holocène

L'élargissement de notre PCR au-delà du Paléolithique final tient compte d'une riche actualité en contexte préventif, d'autres circonstances de découvertes mésolithiques étant prises en compte. Notre PCR épaulé par ailleurs l'opération programmée à La Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (93), où la reprise des fouilles révèle les restes de la quatrième nécropole mésolithique connue en France ainsi que des occupations à divers stades du Second Mésolithique.

Palethnographie des sociétés du début de l'Holocène

C'est plutôt sur le Premier Mésolithique que l'on commence à réunir des matériaux pour ce genre d'approche qui structure l'épistémologie de notre PCR promu par une table-ronde publiée dans une version bilingue. Dans ces Actes, constituant un peu le point d'orgue de nos 4 années d'activités sur le Mésolithique, 8 articles sur 14 concernent le Mésolithique de nos régions et 3 sont des études résultant directement de dynamiques propres au

PCR. Ces 3 approches fonctionnelles concernent des microlithes beuroniens, des outils en silex en général très expédients révélant, entre autres, l'importance de l'artisanat végétal et enfin des outils prismatiques en grès de type montmorencien aux usages insoupçonnés. Ces investigations ont eu lieu notamment sur deux sites de référence, le 62 rue Farman (75) et Noyen-sur-Seine (77), ce dernier bénéficiant progressivement d'une nouvelle dynamique collective que l'on voudrait à la hauteur du potentiel unique de ce gisement partiellement publié.

Sa qualité de préservation exceptionnelle en fait un étalon dans une étude soutenue par le PCR et menée dans le cadre d'un projet plus vaste sur les diètes mésolithiques dont la publication se prépare.

Enfin, c'est à une autre très grande richesse du Bassin parisien pour le Mésolithique que s'intéresse un nouveau projet concernant de l'art gravé du sud de l'Île-de-France : nos collaborations avec le GERSAR (<http://perso.numericable.fr/gersar/>) devraient permettre notamment d'affiner l'attribution chronologique de ces innombrables manifestations symboliques.

Ce projet qui démarre et ceux qui sont en cours dessinent de nombreuses perspectives. Elles seront renforcées par plusieurs recherches universitaires, certaines étant centrées sur notre région, d'autres ambitionnant de tester ailleurs des modèles élaborés dans le Bassin parisien). D'autres développements sont plus imprévisibles qu'il s'agisse de quelques Masters à valeur d'entraînement (sur La Haute-Île par exemple) ou bien de toutes les avancées qu'entraîneront les nouvelles découvertes en contexte préventif. De plus, on programme pour bientôt un nouveau point d'orgue pour notre projet collectif : une autre table-ronde internationale où l'on s'interrogera sur la distinction conventionnelle entre Paléolithique final et Mésolithique, une façon parmi d'autres de justifier le large recul historique que nous avons choisi d'adopter pour notre PCR.

Boris Valentin

Dans le cadre d'une recherche doctorale intitulée « Sanctuaires et cultes : le paysage religieux de la cité des Bituriges Cubes » et du Projet Collectif de Recherche sur le Berry ancien, nous avons mené, depuis 2005, plusieurs opérations de prospections thématiques dans les départements du Cher et de l'Indre. Arrivé au terme de notre thèse, nous présenterons rapidement un bilan général de nos activités de terrain, en renvoyant à nos rapports d'opérations et, surtout, à notre mémoire de doctorat en cours d'achèvement pour une synthèse détaillée sur chaque site étudié. Une première analyse des résultats a également été publiée dans le cadre de l'ouvrage collectif du PCR Berry – Regards croisés sur le Berry ancien : sites, réseaux et territoires.

Les travaux ont concerné les lieux de culte antiques, qui ont été repérés grâce aux prospections aériennes, principalement celles de Jean Holmgren, de Didier Dubant et d'Éric Bouchet. Ce corpus assez fourni était jusqu'alors mal exploité. De nouvelles recherches étaient indispensables pour enrichir et renouveler les connaissances. Les principaux objectifs étaient d'établir une chronologie d'occupation des sites à partir du mobilier récolté, d'étudier les modes de construction des bâtiments et enfin de caractériser l'environnement antique dans lequel s'insère le lieu sacré. Ce dernier point s'avérait primordial dans le cadre des réflexions actuelles sur les lieux de culte antiques en Gaule romaine. Ceux-ci, selon les travaux de John Scheid et de William Van Andringa, marqueraient

avant tout l'existence de différentes communautés sur le territoire de la cité (*vici, pagi*, collèges, familles, corps de métier...).

La prospection au sol a été le mode d'investigation privilégié pour cette étude. La méthode employée s'inspire de celles qui ont été développées et expérimentées pour l'étude du peuplement rural ancien. Huit campagnes ont été réalisées entre 2005 et 2010, pour un total de soixante-dix jours sur le terrain et une surface d'environ 890 ha parcourus. Les équipes mobilisées ont varié entre trois et dix personnes maximum. Au départ de notre recherche, nous pensions couvrir l'ensemble des sites culturels bituriges, mais au fil des campagnes, que cette exhaustivité était une gageure. De nombreuses variables d'ordre logistique, administratif ou conjoncturel contraignent le travail de prospection et constituent autant de limites. Ces contraintes se sont accrues du fait du nombre et de la diversité des zones prospectées.

Globalement, nos recherches ont été ciblées sur les sites ruraux où aucune occupation humaine environnante n'était connue ou pour lesquels elle était mal localisée et caractérisée. Trois sites interprétés comme des agglomérations secondaires – Baugy, Clion-sur-Indre et Thaumiers – ont également fait l'objet de prospections. À Baugy, où l'agglomération était déjà bien circonscrite par les travaux d'A. Leday, les recherches ont été limitées au sanctuaire. Le site de Clion-sur-Indre est moins bien connu, malgré les recherches de R. Lecourt, vraisemblablement à cause de l'urbanisation actuelle qui oblitère la majeure partie de l'occupation ancienne. Seules quelques parcelles autour du sanctuaire ont pu être prospectées. À Thaumiers, jamais l'espace occupé n'avait été délimité, aussi les recherches ont été orientées vers cet objectif.

Sur le terrain, la prospection débute par une recherche en maille large (10 m maximum), sur la parcelle où le sanctuaire a été repéré, afin de détecter les concentrations de vestiges. Le cas échéant, on procède à des passages en maille fine (2 m d'écart maximum) sur la totalité de l'étendue des vestiges. Un ramassage systématique des artefacts (hormis les matériaux de construction) a été effectué. L'utilisation d'un GPS a permis de relever le plus précisément possible les vestiges visibles au sol. Les coordonnées de chaque concentration ont été enregistrées après avoir été délimitées. Ces données ont ensuite été intégrées à un SIG afin d'en faciliter la cartographie. Une recherche systématique en maille large (10 m maximum) a été menée aux alentours du sanctuaire afin de préciser l'environnement du site. L'extension de cette recherche est tributaire de l'état des parcelles lors des différentes campagnes. Toutes les concentrations rencontrées ont été étudiées en maille fine. Le mobilier ramassé a été conditionné dans des sacs marqués et enregistrés par site et par concentration le cas échéant. Deux sanctuaires, ceux de Thaumiers (lieu-dit La Garenne) et de Sainte-Thorette (lieu-dit le Grand Bretigny), plus denses en structures apparentes sur les photographies, ont été prospectés par carroyage. Celui-ci a été mis en place sur la totalité de l'épandage de vestiges selon une unité de base de 10 m de côté. Le mobilier (céramique, verre,

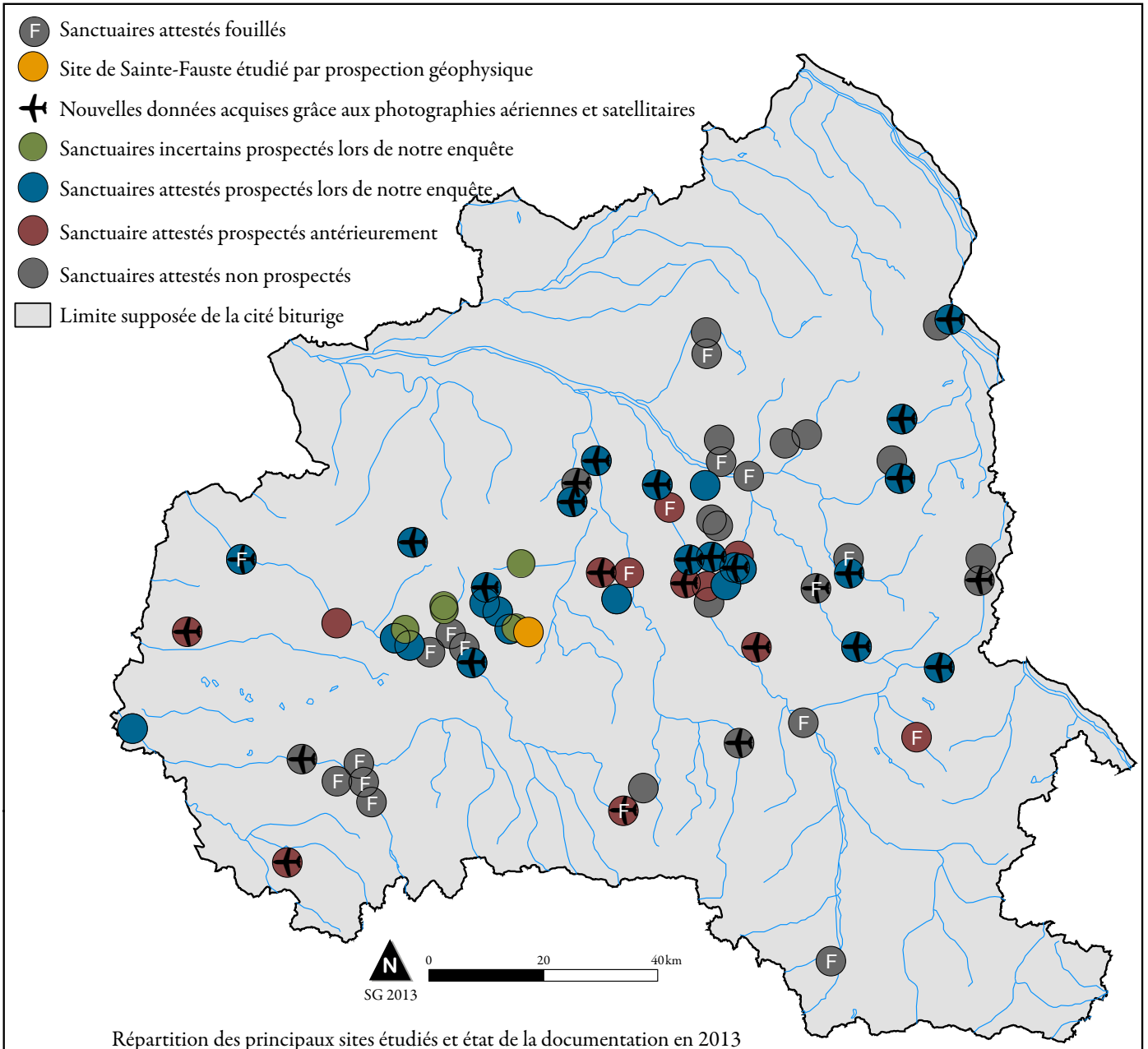
métal...) a été prélevé et enregistré par carré. La densité des matériaux de constructions (moellons et tuiles) a été évaluée « à l'œil » selon quatre variables (rare, peu abondant, abondant, très abondant).

La collecte exhaustive du mobilier archéologique était nécessaire pour établir une base solide à la datation et à la caractérisation des sites étudiés. De fait, la quantité de mobilier issu des ramassages est assez considérable. La céramique représente le volume le plus important : ont été inventoriés 11546 tessons pour un nombre minimum d'individus de 1484 (calculé à partir des bords identifiés). L'étude typo-chronologique a été confiée à Isabelle Bouchain-Palleau pour les lots provenant du département de l'Indre et à Marion Bouchet pour les lots des sites du Cher. Le verre, étudié par Laetitia Pedoussaut, et les monnaies, identifiées par Philippe Charnotet et Francis Dieulafait, ont également fourni quelques éléments de datation. Les autres artefacts – objets métalliques, matériaux de construction ou de décoration, fragments de meules, scories de réduction ou de forge du fer – ont fait l'objet d'un inventaire détaillé par nos soins.

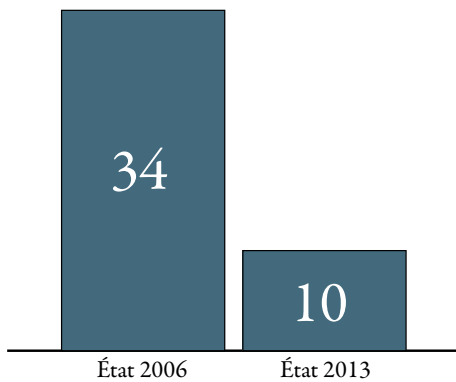
Afin de compléter les informations planimétriques disponibles pour chaque site ou pour préciser la localisation de certains, nous avons eu recours à la photo-interprétation. La recherche de traces archéologiques sur les clichés aériens verticaux de l'IGN a été d'abord envisagée comme un préalable aux travaux de prospection au sol. Mais, le développement, depuis 2005, de l'utilisation de l'ortho-imagerie dans les géoportails et les sites de cartographie en ligne a largement élargi les potentialités et l'échelle des recherches. De nombreux sites internet permettent de visualiser un assemblage d'images aériennes et/ou satellitaires ortho-rectifiées et géoréférencées avec une définition assez fine. La méthode a pu être utilisée de façon systématique pour l'ensemble des sites de notre inventaire, lieux de culte certains ou incertains. Nous avons ainsi exploité les clichés aériens ou satellitaires disponibles sur le Géoportail de l'IGN, les sites Bing Maps et Mappy, les logiciels PhotoExplorer et Google Earth.

Les indices que nous avons pu repérer correspondent à des bâtiments construits en dur révélés partiellement, des systèmes fossoyés plus ou moins complexes – enclos ou parcellaires fossiles – ou des voies anciennes matérialisées par les traces de leurs fossés bordiers ou de leur empiérement. Les traces les plus explicites ont été relevées et, parfois, compilées avec le logiciel Arcgis, après import et géoréférencement des clichés dans le SIG ou directement, dans le cas des fonds de Bing Maps et de la BD Ortho de l'IGN. La plupart des traces ponctuelles ont été vérifiées au sol.

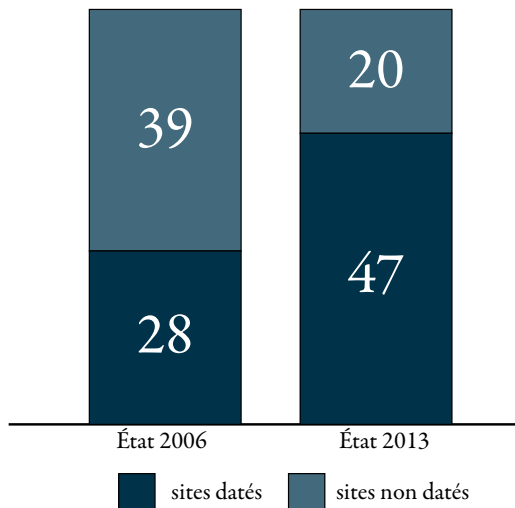
Somme toute, cette enquête fournit un apport quantitatif et qualitatif à la base de données mise en œuvre pour notre thèse. Des données chronologiques ont été recueillies pour vingt-deux sites, portant le nombre de lieux de culte datés – soit par la prospection au sol ou la fouille – à quarante-sept. La prospection a permis, en outre, de systématiquement renseigner le type de matériaux employés dans la construction des sanctuaires. La



Évolution du nombre de sanctuaires considérés comme isolés avec les données acquises au cours de notre enquête



Évolution de la datation des sanctuaires certains avec l'apport des données de prospections au sol



localisation de seize sites jusqu'alors mal référencés a pu être précisée. De nouvelles données d'ordre planigraphique ont été acquises grâce aux photographies aériennes et satellitaires sur trente-trois sites, certains ou incertains. Les apports concernent les sanctuaires, mais aussi des bâtiments situés dans leur environnement ou encore des voies qui les desservent. Ainsi, avec les investigations menées au sol, nous avons collecté des éléments inédits sur l'environnement archéologique de vingt-sept des sanctuaires attestés. Il s'agit d'un des acquis principaux de notre étude, puisque trente-quatre lieux de culte étaient jusqu'alors considérés comme isolés, à l'écart de toute occupation synchrone. Cette lacune de la recherche avait une incidence sur les interprétations. Par exemple, la présence d'une source dans le périmètre proche était invoquée pour faire du sanctuaire un lieu dédié au culte de l'eau. Plus généralement, ces lieux de culte jugés à l'écart des influences romaines ont été considérés comme les principaux points de convergence de la religiosité d'une population indigène rurale en opposition aux grands sanctuaires urbains imposés par la tutelle romaine. L'acquisition de nouvelles données était donc une étape indispensable pour renouveler la compréhension de ces lieux de culte ruraux. Nos travaux mettent en évidence que ces sites, loin d'être isolés ou à l'écart, sont étroitement liés à l'habitat rural et notamment aux *villae*, mais aussi au réseau des voies antiques.

Plus subsidiairement, les recherches ont visé les lieux de culte incertains. Un site – celui de Rivarenes (lieu-dit Laveau) – originellement considéré comme incertain a pu être attesté grâce à une photographie aérienne. Pour d'autres sites, la prospection au sol, l'étude du mobilier issu des fouilles anciennes (à Vernais, lieu-dit les Couilllets), ou encore la prospection géophysique dans le cas de Saint-Fauste a livré des informations susceptibles de préciser ou modifier leur interprétation. Enfin, les découvertes réalisées par photo-interprétation ont pu également amener à reconsidérer l'identification de sanctuaires inventoriés jusqu'alors comme certains, à Arcay (lieu-dit le Bois le Roi), Coings (lieu dit le Moulin de Chantaine) et Saint-Maur (lieu-dit les Grands Terrageaux).

Signalons enfin que l'enquête orale a permis de constater la fréquence des passages de prospecteurs illégaux utilisant les détecteurs de métaux. Les sites de sanctuaires antiques semblent être des cibles privilégiées par ces derniers, agissant parfois en groupe, et revenant fréquemment sur le même lieu, d'après les témoignages des propriétaires. De tels pillages constituent une perte constante de données pour l'archéologie des sanctuaires antiques, à laquelle nous avons systématiquement sensibilisé les propriétaires qui étaient parfois excédés par les pratiques des détectoristes.

Simon Girond

Prospection aérienne en Berry

La sécheresse du printemps, en 2011, en Berry, du point de vue de l'archéologie aérienne, les résultats auxquels on pouvait s'attendre. Si l'année peut être considérée comme « bonne », elle n'est en rien comparable à l'année 1976 qui était tout à fait exceptionnelle. Trente heures et trente minutes de prospection ont été réalisées entre le 17 mai et le 30 juin 2011. 305 sites ont été photographiés : 170 anciens et 135 nouveaux. Pour de nombreux sites anciens, des compléments parfois importants ont été obtenus, permettant pour la première fois la réalisation de plans et la publication de belles photographies. Pour les nouveaux sites la qualité des indices n'est souvent que moyenne avec quelques exceptions de fort bonne qualité.

Il résulte de ces conditions climatiques que la campagne 2012 a été une des plus difficiles depuis le début des prospections en Berry en 1973. Les vols couvrent une grande partie du Berry à l'exception de la partie nord du département du Cher (Sologne, Pays Fort et Sancerrois), de la partie rive gauche de la Creuse pour le département de l'Indre et des zones au survol interdit ou très limité.

Les vols de mai, juin et juillet effectués en période humide sur céréales donnent des sites moins nombreux qu'en 2011. Il s'agit en majorité de sites en fossés comblés, les traces de murs enfouis étant rares et les photos en général peu contrastées. Les vols d'août, septembre et octobre effectués en partie en période de sécheresse, principalement sur maïs (le tournesol desséché ne don-

nant absolument rien) et prairies révèlent d'une part des sites en fossés comblés dans les cultures et des sites au relief encore marqué dans les prairies. Les sites « en dur » sont particulièrement peu nombreux cette année par rapport aux sites en fossés comblés. Curieusement de bonnes photographies apportant des compléments ont été réalisées fin août et en septembre, sur de nouvelles céréales en train de lever, pour des sites gallo-romains déjà connus. Mais en général la qualité des indices n'est souvent que faible à moyenne avec quelques exceptions de bonne qualité. Par rapport au nombre de sites connus survolés cette année, seule une minorité d'entre eux étaient visibles.

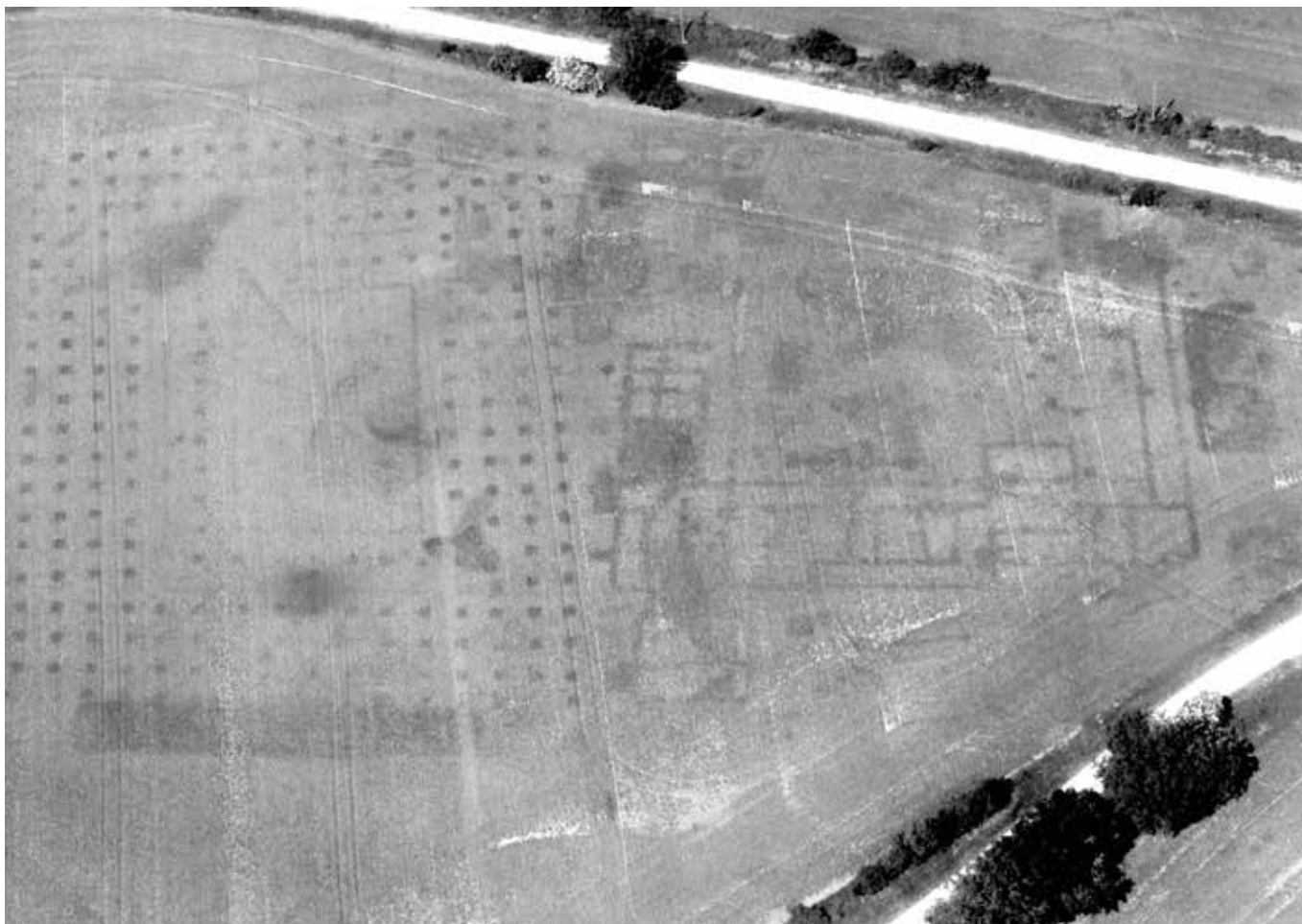
Il résulte de ces conditions climatiques que la campagne 2013 a été, en découvertes, à peu près du niveau de la campagne 2012. Les vols de juillet effectués sur céréales donnent des sites moins nombreux qu'en 2011 et même qu'en 2012. Il s'agit en majorité de sites en fossés comblés, les traces de murs enfouis étant rares et les photos peu contrastées.

Les vols de septembre effectués principalement sur tournesol (le maïs ne donnant pratiquement rien) révèlent des sites en fossés comblés. Dans les prairies, des sites au relief encore marqué ont été observés. Les sites « en dur » sont particulièrement peu nombreux en 2012 par rapport aux sites en fossés comblés, mais il y a quelques exceptions de bonne qualité (voir par exemple la com-

mune de Baugy, Cher). En général, la qualité des indices n'est souvent que faible à moyenne avec, là aussi, quelques exceptions de bonne qualité. Par rapport au nombre de sites connus survolés cette année, seule une

minorité d'entre eux étaient visibles. Des sites importants, apparaissant souvent sont restés totalement cachés.

Jean Holmgren



Bruère-Allichamp, le Fort Vieux. Vue d'ensemble. Photo du 17/05/2011

Moyen Âge

Carrières de sarcophages du haut Moyen Âge

La carrière de Vinon à Sancerre est la seule carrière de sarcophages actuellement attestée dans le département du Cher. L'opération réalisée avait pour objectif de constater l'état de conservation de cette petite carrière ainsi que de quelques autres cavités ou carrières situées à proximité sur les communes de Sancerre, Veaugues et Vinon. Cela a également été l'occasion de faire le point sur les données relatives à cette exploitation et aux sarcophages en étant issus.

On constatera d'abord la disparition de la carrière sous un épais remblai sur lequel est aujourd'hui implantée une vigne, ce qui n'autorise plus une étude directe des vestiges : seul le haut du front de carrière est visible, sur un mètre de hauteur à peine.

Pour autant, la documentation et les informations relatives à la carrière et à sa production ne sont pas inexistantes. Des photos prises au début des années 1970 par J.-F. Baratin permette de se faire une idée de l'excavation. Des sarcophages en calcaire jurassique du type de celui dans lequel est creusée la carrière ont été identifiés sur une dizaine de sites funéraires alto-médiévaux dans le nord du Cher. L'étude précise des contextes, notamment chronologiques, apportera peut-être des éléments d'informations quant à la période d'exploitation de la carrière de Vinon et son aire de diffusion.

Daniel Morleghem

La campagne de prospection thématique réalisée en 2013 s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche pluri-institutionnel sur l'occupation humaine de la vallée du Cher, de la fin de l'OIS 3 et jusqu'aux ultimes oscillations de l'OIS 2, soit entre 35 ka BP et 12 ka BP. Ce programme regroupe différents chercheurs du Ministère de la culture et de la communication, de l'Inrap et de l'université de Bordeaux 1, en partenariat étroit avec les universités de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de Tours ainsi que l'UMR 7041 (ArScAn) du CNRS.

Au cours de cette première campagne, de nombreuses observations ont été réalisées sur l'ensemble de la zone d'étude qui couvre en l'état trois départements (Cher, Indre, Loir-et-Cher) et plus de 250 km d'est en ouest, en accordant une attention particulière à la zone berrichonne qui pâtit en la matière d'une véritable carence documentaire. Ces investigations ont permis de préciser le potentiel et les formes de l'occupation humaine dans cette région qui constitue les franges méridionales du Bassin parisien et marque la transition entre ce dernier et le Massif central.

D'un point de vue géographique, la vallée du Cher constitue l'un des axes de pénétration majeurs vers le sud de la France et apparaît comme l'une des voies de communication privilégiées par les groupes de chasseurs-collecteurs mobiles du Paléolithique supérieur, mettant en relation des espaces nettement contrastés. Ainsi, entre 35 000 BP et 12 000 BP, les gîtes de silex de la bordure méridionale de la Sologne et du nord du Berry (Turonien inférieur) ont fait l'objet d'une exploitation intensive, entraînant une diffusion de ces matériaux sur plusieurs centaines de kilomètres. D'un point de vue socio-économique et culturel, ce secteur constitue donc un jalon essentiel pour comprendre les dynamiques territoriales à l'œuvre au cours d'une séquence cruciale qui voit l'essor des premiers comportements dits « modernes ». Cette réalité est confortée par un contexte taphonomique original, singulièrement propice à la préservation des indices de sites sous les dépôts de versants, alors même que les formations alluviales pléistocènes du lit majeur peuvent se révéler localement très favorables à la conservation des sites préhistoriques.

Le dépouillement de la documentation ancienne et l'analyse des données indexées dans la base de données Patriarche (Carte archéologique nationale) ont permis de dresser un premier bilan critique de la recherche dans cette zone d'étude, facilitant l'élaboration d'une programmation pluri-annuelle dans une perspective tout à la fois spatiale et « paléohistorique ». Les résultats obtenus à la suite de ce travail apparaissent cependant extrêmement ponctuels et disparates, avec le recensement de 11 sites seulement dans le corridor de la vallée auxquels s'ajoutent neuf gisements dont l'implantation s'inscrit dans la logique des différents bassins versants (communes de Drevant/Saint-Amand-Montrond, Saint-Martin-d'Auxigny, Méry-ès-Bois, Saint-Palais et Vierzon

dans le Cher, Orville dans l'Indre, Gièvres, Orville, Selles-sur-Cher, Châtillon-sur-Cher, Noyers-sur-Cher, Mareuil-sur-Cher et Contres dans le Loir-et-Cher, Céré-la-Ronde, Sublaines, La Ville-aux-Dames et Montlouis-sur-Loire en Indre-et-Loire). Ces données ont été complétées et affinées par le récolement des collections préhistoriques actuellement conservées dans les différentes institutions muséales régionales. Ce diagnostic a permis de préciser la nature et la composition des assemblages du musée Émile Chenon (Châteaumeillant), musée Saint-Vic (Saint-Amand-Montrond), au musée du Berry, au muséum d'Histoire naturelle (Bourges), au musée historique de Vierzon, au musée de Sologne et au musée Marcel de Marchéville (Romorantin-Lanthenay).

D'un point de vue chrono-culturel, ces attestations se révèlent par ailleurs assez mal caractérisées. Ainsi, le corpus des sites répertoriés pour le Paléolithique supérieur lato sensu éclaire la présence d'occupations d'ampleur et de nature variables. Onze d'entre elles sont rapportées, avec plus ou moins de certitude, au Paléolithique final dont six à la seule séquence magdalénienne (les Venesmes à Saint-Amand-Montrond, le Laitier-Pilé à Saint-Palais, la Forêt de Haute-Brune à Saint-Martin-d'Auxigny, les Perreaux à Méry-ès-Bois, le Casseux à Mareuil-sur-Cher et l'ensemble supérieur de la Croix de Bagneux à Mareuil-sur-Cher) et cinq au technocomplexe de la Long Blade Technology (Bonègue à Vierzon, le Pont de Sauldre à Châtillon-sur-Cher, Le Busa à Noyers-sur-Cher, Bois Gaulpied à Sublaines et le gisement de la ZAC des Fougerolles à la Ville-aux-Dames).

Cette sur-représentation des industries tardiglaciaires pose toutefois plus de problèmes qu'elle n'en résout. À cet effet, nous ne pouvons que nous interroger sur la place prise par leurs témoignages dans les études réalisées depuis le début des années 2000 : traduit-elle finalement un maillage assez serré des occupations humaines à la fin de la séquence paléolithique ; réseau qui, combiné à une meilleure conservation des gisements et à des conditions taphonomiques particulières, favoriserait leur reconnaissance en contexte préventif, ou un simple « effet de mode » lié au développement sans précédent des études sur cette période dans les régions voisines ? Quoi qu'il en soit, il est indéniable que les autres grands ensembles du Paléolithique supérieur, notamment pour ses phases anciennes, souffre d'un véritable déficit informatif qui ne peut que partiellement être placé en miroir de la relative abondance des sources tardiglaciaires.

Un indice aurignacien a toutefois été relevé au lieu-dit « Bonègue », sur la commune de Vierzon alors que deux occupations paraissent attribuables, sans trop de risque, au Badegoulien à la Pyramide (Céré-la-Ronde) et, peut-être, à Champ Martin (Orville). Le spectaculaire site polystratifié de la Croix de Bagneux a en outre livré plusieurs attestations de l'Aurignacien (trois niveaux de l'ensemble inférieur), du Gravettien (locus 11-14) et,

sans doute, du Protosolutrén. Sept séries laminaires récoltées en contexte préventif sur les communes de Vierzon (le Vieux Domaine) et Contres (le Grille Midi) ainsi que plusieurs assemblages découverts anciennement à Vierzon (le Bellon), Gièvres (la Loge), Selles-sur-Cher (la Tour aux Lièvres et les Quatre Septaines) et Montlouis-sur-Loire (le Bodet) sont en outre rapprochés d'occupations du Paléolithique supérieur au sens large, sans plus de précision quant à leur attribution et au contenu technologique de leurs industries. La totalité de ce corpus correspond à des sites de plein air, le potentiel des formations karstiques de la moyenne vallée du Cher ayant été largement obéré par l'aménagement de la voie de chemin de fer entre Tours et Vierzon à la fin du XIX^e s. L'ensemble de ces indices a fait l'objet de fiches descriptives détaillées.

Eu égard au faible nombre d'indices répertoriés dans le secteur « Berry », ce travail de recensement a été complété par l'ouverture de plusieurs fenêtres de prospection dans le tronçon méridional de la vallée, à une dizaine de kilomètres au sud de Vierzon, suivant le programme de recherche triennal défini dans la demande d'opération au début de l'année 2013. La première de ces interventions a concerné différentes zones d'exploration situées sur les communes de Quincy (zones 1 et 2) et Sainte-Thorette (zone 3). La définition de ces fenêtres a bénéficié d'une approche croisée, combinant tout à la fois démarche d'interprétation des données cartographiques (repérage des empreintes parcellaires traduisant les évolutions du cours d'eau sur le temps court, examen des anomalies topographiques locales, etc. réalisé par Valérie Schemmama du Service régional de l'archéologie), observations géomorphologiques et analyse prospective des sources archéologiques (témoignages d'occupation, gîtes de matières premières siliceuses). Ces différentes contributions ont permis de retenir trois configurations potentiellement intéressantes pour la reconnaissance des sites paléolithiques : les formations de coteau (plateaux ou « éperons »), les terrains de plaine alluviale insubmersibles (lit majeur) et les zones de divagation de la rivière (lit mineur).

La zone 1 dite des « Gravochois », sur la commune de Quincy, correspond à un secteur de confluence entre le cours principal et un affluent en rive gauche du Cher. Elle a permis de mettre en lumière un site du Paléolithique moyen à composante Levallois et bifaciale (outils de type lancéolé) qui évoque les industries de la transition Acheuléen supérieur/Moustérien ancien. Dans la plaine alluviale, à proximité du lieu-dit « le Champ du Coteau » (zone 2), plusieurs indices paléolithiques (nucléus à lames et lamelles, outils sur éclats dont une pointe Levallois, lames retouchées, etc.) et néolithique (hache polie) ont également pu être mis en évidence. Le secteur 3 dit des « Chambons », en rive droite du Cher, a quant à lui livré quelques rares témoignages préhistoriques, assez ubiquistes. Dans le même temps, un travail d'inventaire des ressources siliceuses a été engagé par Vincent Delvigne, doctorant de l'université de Bordeaux 1. Il a permis d'éclairer le potentiel gîtologique des bassins tertiaires du département du Cher et des « faisceaux » jurassiques du Berry, dont les témoins affleurants semblent avoir

été exploités depuis le Paléolithique moyen jusqu'aux périodes récentes de la Préhistoire (Néolithique).

Enfin, cette première opération a été consolidée par un sondage d'évaluation stratigraphique (4 m²) sur le site magdalénien des Venesmes à Drevant. Ce dernier est implanté sur le versant méridional d'un anticlinal d'orientation N0/SE culminant à 251 m d'altitude et signalant la ligne de partage des eaux entre la vallée du Cher à l'ouest et le bassin de la Marmande à l'est. Il s'étend sur près de 200 m le long de la RD 2144, au sud-est de Saint-Amand-Montrond, à égale distance environ de la rivière et du sommet de l'éperon. Découvert au début des années 1950 et partiellement exploré en prospection de surface par Émile Hugoniot, il n'avait jamais fait l'objet jusque-là d'un diagnostic précis. Une attribution au Magdalénien avait toutefois été avancée par son inventeur (1952), même si l'existence d'une composante gravettienne n'était pas à exclure a priori du fait de la présence dans l'assemblage d'un débitage laminaire régulier de type bipolaire, selon les termes de l'étude de F. Trotignon (1992). D'un point de vue taphonomique, l'abondante industrie recueillie – dominée par les productions et outillages microlithiques – présentait par ailleurs de profondes altérations qui laissaient supposer l'importance des phénomènes post-dépositionnels à l'œuvre.

Neuf artefacts en silex ont été découverts à l'occasion de ce sondage. D'un point de vue typo-technologique, ils rendent parfaitement compte de la documentation ancienne. Ils se répartissent entre un fragment proximal de lame légère, une chute de burin, un fragment mésial de lamelle, quatre éclats et deux cassons de débitage. Les états de surface reconnus par ailleurs sont sensiblement les mêmes que ceux des assemblages Hugoniot/Trotignon : une importante patine blanchâtre est présente sur la plupart des objets (préférentiellement toutefois sur les silex du Turonien supérieur), tandis que les bords des pièces les plus allongées paraissent fortement ébréchés, ce qui va dans le sens des conclusions avancées par l'analyse stratigraphique.

La séquence documentée révèle en effet plusieurs formations distinctes. La première correspond à l'horizon humifère qui se développe sur une épaisseur de 0,30 m (c. 1). Ce dernier renfermait des vestiges de faune moderne ainsi que plusieurs pièces d'industrie lithique fortement patinées et exposées par les labours et les travaux de mise en culture des vignes. Sous la terre arable, une deuxième couche limono-argileuse de couleur brun-orangé a pu être reconnue sur une épaisseur de près de 0,55 m (c. 2) : elle correspond à d'importants apports colluviaux depuis le sommet de l'anticlinal et a puissamment remobilisé les vestiges lithiques provenant des terrains situés plus au nord. Ces vestiges appartiennent tous à la fraction fine de l'industrie. A une profondeur de 0,90 m, le substrat représenté par les argiles d'altération des grès du socle triasique a été atteint.

Ces données permettent d'affirmer que le gisement des Venesmes, assez riche d'un point de vue archéologique, présente pourtant un potentiel stratigraphique limité : les artefacts découverts se retrouvent en position

secondaire dans les formations colluviales de versant et proviennent sans doute de la partie sommitale du plateau, ce qui induit de facto la perte définitive de toute information relative à l'organisation spatiale et à la chronologie relative du site. Dans ce contexte, seul l'examen minutieux de l'abondante série lithique recueillie par E. Hugoniot puis O. et F. Trotignon peut fournir quelques éléments de sériation efficace, au sein d'un assemblage qui constitue par ailleurs un jalon indispensable pour comprendre l'évolution techno-culturelle des industries du Paléolithique supérieur dans la région. Son étude, à l'instar de celle d'autres séries anciennes, suppose toutefois d'intégrer les paramètres taphonomiques que nous avons pu détailler plus haut et de critiquer son homogénéité, en miroir des profonds bouleversements dont il a pu faire l'objet. C'est tout l'enjeu d'un projet comme le nôtre qui vise à reconsidérer l'ensemble de la documentation existante dans une perspective tout à la fois techno-économique et paléohistorique.

À la suite de ces premières investigations qui ont permis de préciser les conditions de l'occupation humaine de la vallée du Cher au Paléolithique supérieur, ce programme sera poursuivi et amplifié en 2014 sous la forme de nouvelles prospections pédestres conduites au sud de la zone investie en 2013, sur les communes de Preuilly, Sainte-Thorette et Villeneuve-sur-Cher (Cher). En fonction des découvertes effectuées, des sondages d'évaluation pourront être mis en œuvre à fin de caractérisation et d'attribution des vestiges mis au jour.

Hugoniot 1952 : Hugoniot E. : Le Magdalénien dans les environs de Saint-Amand-Montrond (Cher), *Bull. Soc. Préh. Fr.*, 49, 1952, p. 283-288.

Trotignon 1993 : Trotignon F. : Une nouvelle série de Magdalénien aux Venesmes, commune de Saint-Amand-Montrond (Cher), *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, n°116, 1993, p. 3-14.

Raphaël Angevin

Prospection thématique Lit mineur de la Loire

De 2009 à 2013, des prospections thématiques ont été menées dans le lit mineur de la Loire entre les régions Centre et Bourgogne afin de recenser les vestiges de toutes les époques pouvant être conservés en contexte immergé. En région Centre, elles ont permis de découvrir les restes de sept structures liées au domaine fluvial (digue, pêcherie, pont), de deux épaves, et d'une cargaison de meules perdue au cours d'un naufrage. Les intervalles des datations 14C sont donnés calibrés à deux sigma (95,4 %).

La Chapelle-Montlinard

Entre les communes de La Chapelle-Montlinard et de La Charité-sur-Loire, la Loire est divisée en deux chenaux par la présence d'une île appelée île du Faubourg. Le chenal bordant la rive gauche, qui est actuellement le plus petit, a livré les restes de quatre structures et d'une épave.

• Pont de bois XIII^e s.

Des pieux en chêne plantés verticalement forment des piles quadrangulaires de huit pieux chacune. Aucun pieu supplémentaire pouvant indiquer des réparations n'est visible, ce qui signifie que ce pont a fonctionné pendant une courte durée. L'analyse dendrochronologique (C. Lavier) a été effectuée à partir de pieux en chêne conservés sur 6 m de longueur, dont une portion non équarrie présentait de l'aubier, qui a permis de dater la mise en œuvre des bois en 1249.

La longueur reconnue à ce jour est de 202 m (29 piles), et l'ouvrage se prolonge d'une part sous l'île du Faubourg, d'autre part sous l'île du Pont de la Batte localisée près de la rive gauche. Ces deux îles se sont donc probablement formées après la ruine du pont (après le XIII^e s.). La cause de la destruction du pont reste inconnue. On a pensé que le toponyme « Île du Pont de la Batte » pouvait pérenniser le souvenir du pont médiéval. Cepen-

dant, la recherche menée aux AD du Cher a permis de retrouver et de localiser l'ouvrage qui portait ce nom : il s'agissait d'un ponceau construit au cours de la période moderne pour franchir le petit affluent de rive gauche (appelé alors Ruisseau d'Argenvières), juste avant sa confluence avec la Loire dans ce secteur. Le toponyme est donc plus récent que la période médiévale et n'a pas de rapport avec les vestiges du XIII^e s.

• Pont du Berry

Ce pont, qui relie la rive gauche (La Chapelle-Montlinard) à l'île du Faubourg (La Charité-sur-Loire), est attesté à cet emplacement depuis au moins le XVI^e s. Entre cette époque et jusqu'en 1950, il a fait l'objet de plusieurs reconstructions. On ne sait pas à partir de quelle date précisément la traversée de ce chenal s'est fixée à cet endroit : juste après la ruine du pont localisé en aval et daté de 1249, soit, au plus tard, à la fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle, ou plus tardivement, entre le XIV^e et le XVI^e s., date de la première mention dans les textes ? En 2011, afin d'apporter des éléments de réponse à cette question, on a effectué le relevé de tous les bois de fondation visibles sous le Pont du Berry. Le plan de répartition montre de façon évidente la succession de plusieurs états de ponts différents, qui sont au moins au nombre de quatre. Deux datations radiocarbone effectuées sur deux piles correspondant à deux états de ponts manifestement différents ont livré une fourchette comprise entre le milieu du XVII^e et le milieu du XX^e s., ce qui ne permet pas de répondre à la question de la mise en place du premier état de pont, ni même d'assurer la chronologie relative des différents ouvrages. D'autres analyses seraient nécessaires, complétées par l'étude des plans conservés aux archives.

• Digue moderne Passy

Sur la commune de La Chapelle-Montlinard, le suivi du chantier de dévégétalisation du chenal a permis de dé-

couvrir, au niveau du hameau de Passy, une ancienne digue constituée de deux rangées de pieux en chêne et consolidée par un remplissage de blocs de pierre. Elle correspond à la digue qui est visible sur un plan daté de 1755, hypothèse étayée par l'analyse dendrochronologique (C. Lavier) dont le résultat révèle une date de coupe des arbres pendant l'hiver 1716/1717.

• Pêcherie médiévale 1

À environ 700 m en aval du pont du XIII^e siècle se trouvent 38 piquets formant une ligne de 35 m de longueur qui coupe le chenal actuel en oblique. Cette structure, qui n'est pas conservée ni accessible dans son ensemble (un piquet se trouve dans le banc de sable, d'autres sont certainement enfouis), correspond sans doute à une ancienne pêcherie destinée à piéger des poissons migrateurs (saumons, anguilles). Deux piquets ont été datés par 14C dans les intervalles 1185-1280 et 1205-1285. Cette structure a donc fonctionné entre la fin du XII^e et le XIII^e s. Cette structure est en cours d'érosion/destruction.

• Pêcherie médiévale 2

À environ 230 m en aval de la pêcherie 1, se trouve une structure similaire, de dimensions plus importantes, composée de 255 piquets formant une ligne longue d'environ 95 m, qui coupe le chenal actuel en oblique. Elle correspond également à une ancienne pêcherie destinée à piéger des poissons migrateurs. Le nombre important de piquets et leur disposition sur plusieurs rangées, avec des éléments parfois décalés, indiquent de multiples réparations.

Deux piquets ont été datés par 14C dans les intervalles 1220-1290 et 1270-1400 ap. J.-C. Cette structure a donc probablement fonctionné dans une période comprise entre les XIII^e et XIV^e siècles. On peut voir au fond de l'eau des restes de parois clayonnées tombées sur le sol et conservés dans un niveau d'argile. Au moment de l'intervention, en 2009, cette couche était en cours d'érosion.

• Fragment d'épave moderne ou contemporaine

À environ 300 m en aval du pont médiéval, sur le banc de sable qui se trouve à la pointe nord-ouest de l'île du Faubourg, un fragment d'épave correspondant à un morceau de bateau disloqué entraîné par une crue est bloqué dans des piquets qui ne sont pas forcément contemporains (non datés).

Il subsiste quatre fragments de planches chevillées et renforcées par quatre éléments transversaux. Du calfatage était encore visible en un point. Une datation 14C place cette épave dans l'intervalle 1640-1960

Bannay

• Structure gallo-romaine

Localisée au milieu du chenal actuel, la structure, très érodée, est constituée d'un noyau principal formé d'un amas de pierres au milieu duquel vingt-huit pieux en chêne et deux planches disposées sur chant sont visibles. Cet amas est prolongé au nord et au sud par une ligne de pierres visible sur 2 m de large au maximum,

qui disparaît rapidement sous le sable dans sa partie amont, et qui semble en partie démantelée dans sa partie aval. Cependant, on suit ces pierres sur une distance de 120 m environ, en direction de la rive gauche.

L'interprétation de cet ensemble reste difficile : les deux digues de pierres devaient former une sorte de barrage destiné à diriger l'eau sur ce qui forme aujourd'hui un amas de blocs et de pieux. Cette structure a pu servir pour piéger le poisson (à la descente ou à la remonte).

Un pieu daté par 14C livre un intervalle compris entre le I^{er} et le III^e s. apr. J.-C. On ne connaissait pas encore de structure de la période gallo-romaine dans cette portion de chenal, et cette découverte atteste la présence d'un chenal actif à cet emplacement, au début de notre ère.

• Cargaison de meules

Dix-sept meules gisent dans le chenal, posées sur le sable, non loin de la structure gallo-romaine à laquelle elles ne sont cependant pas associées. Treize sont disposées en trois lignes principales, quatre autres sont isolées, dont trois non percées. Sur deux exemplaires, on peut voir une ébauche de trou au centre de la meule. Cette disposition fait penser à une cargaison perdue à l'occasion d'un naufrage même si les sondages pratiqués sous chaque meule ou groupe de meules n'ont pas permis de retrouver d'épave. Il est probable que le bateau, en difficulté, a perdu sa cargaison, ou au moins une partie, en chavirant totalement, continuant sa course sur une certaine distance avant de sombrer, ou après un mouvement d'instabilité qui n'aurait pas entraîné sa perte totale. Cette cargaison perdue atteste un transport de meules depuis une carrière jusqu'à ses destinataires. D'après les premières observations (L. Jaccottey), ce lot correspondrait à un ensemble de meules hydrauliques médiévales datées entre le VII^e et le X^e s.

Saint-Satur, épave médiévale

L'épave de Saint-Satur se trouve en amont immédiat d'une des piles du pont mixte d'époque gallo-romaine, côté rive droite, en face de Saint-Thibault. Il est quasiment certain que cette épave correspond à celle signalée en 1963, dans les informations archéologiques (Picard 1963, p. 394). Elle contient en effet un chargement (ou du moins ce qu'il en reste) de blocs de pierre (calcaire blanc) et paraît être incomplète (les sommets des bordés sont visiblement absents). Elle est en partie engagée dans la berge et disparaît sous le banc de sable recouvert de végétation.

Une analyse radiocarbone la place dans l'intervalle 1319-1435. Ce bateau a navigué sur la Loire au XIV^e ou au XV^e s. et a terminé sa course contre les vestiges d'une des piles du pont romain, qui, à cette époque, formait sans doute un obstacle. Les témoins de la batellerie ancienne de la Loire sont rares et un plan complet ainsi qu'une analyse architecturale seront réalisés en 2017.

Châtillon-sur-Loire, structures d'époque médiévale et romaine

Des lignes constituées de piquets en bois et de pierres sont visibles sur 250 m de long dans le chenal de la

Loire, entre les communes de Châtillon-sur-Loire et Ousson-sur-Loire, dans la partie qui borde la rive gauche. En 2012, le relevé le plus exhaustif possible de ces vestiges a été réalisé. Dans sa partie amont, l'aménagement débute juste en-dessous de la digue d'époque contemporaine, par une ligne de pierres. A 50 m en aval, les premiers pieux apparaissent au milieu des pierres, de façon discontinue ; ils se répartissent en deux lignes parallèles, espacées de 6 m. Ensuite, il faut parcourir 60 m avant de retrouver à nouveau des pieux et quelques pierres éparses. Dans cette partie du chenal, le courant s'accélère, rendant la recherche et la topographie des vestiges assez difficiles. C'est dans ce secteur cependant que le plus grand nombre de pieux sont visibles, disposés sur plusieurs lignes parallèles (jusqu'à cinq dans la partie la plus soumise à l'érosion). On ne connaît ni l'extension complète de cet aménagement qui se poursuit sous la rive gauche, ni sa fonction.

Un premier datage radiocarbone effectué par Philippe Jarret, au moment de la découverte du site, le rattachait à la période médiévale (1054-1251). Quatre autres échantillons, issus de différents points de la structure ont été prélevés afin de vérifier que tous ces pieux sont contemporains ou si plusieurs structures, de différentes époques, coexistent dans le chenal.

Deux datations confirment bien qu'une structure a existé pendant la période médiévale, probablement aux XII^e-XIII^e s. Les deux autres bois datés ont livré une fourchette entre les I^{er} et III^e s., ce qui constitue une surprise, les structures datant de l'époque romaine conservées dans les chenaux actifs de la Loire étant assez rares. Il serait nécessaire de surveiller ce secteur pour voir si, au gré des mouvements de la Loire, d'autres vestiges apparaissent.

Briare/ Brisson-sur-Loire, digue du XIX^e s.

Les restes d'une digue constituée de pierres, dans laquelle deux lignes de pieux en chêne sont plantées, espacées de deux mètres environ, sont visibles entre les communes de Briare et de Brisson-sur-Loire. Elle correspond à une chevette, visible sur la carte de 1850, ce que confirme une datation radiocarbone qui a livré l'intervalle 1650-1950.

Picard Ch., 1963, « Saint-Satur, Informations, circonscription de Paris », *Gallia*, t. XXI, 1963, pp. 393-394.

Annie Dumont

Beaulieu-sur-Loire, Châtillon sur Loire, Briare (45) et Santranges (18)

Les prospections de l'année 2009 ont eu lieu sur les deux communes de Santranges. (Cher) et de Beaulieu-sur-Loire. (Loiret). À Santranges un site recèle un ferrier antique avec un habitat gallo-romain, identifié par la présence de fragments de *tégulae*, associés à des fragments de céramiques communes et des morceaux de céramiques sigillées. Des grès ferrugineux et de la pierre grenée (cimentation ferrugineuse englobant des esquilles de silex) expliquent la présence du ferrier. Sur ce site, une ancienne chapelle a été érigée en hommage à saint Posen. Elle apparaît encore sur des documents historiques de 1661 et est détruite au cours de la révolution française. Un tertre non répertorié apparaît dans un bosquet à une cinquantaine de mètres de la chapelle. Ce tertre d'une dizaine de mètres de diamètre, est bordé par un petit fossé. Le reste de l'année les prospections se sont déroulées sur le site gallo-romain de Gannes, dans le val, à Beaulieu-sur-Loire. (Loiret). Une ancienne tuilerie ou four de potier pourrait s'y trouver, des fragments d'imbrices et de *tégulae* déformés et de la terre cuite rouge par le feu y ont été ramassés.

En 2010, le service régional de l'Archéologie a autorisé un sondage sur le hameau de l'Étang à Beaulieu-sur-Loire afin d'observer la coupe de la voie gallo-romaine Orléans à Sancerre. Le sondage eu lieu sur la partie haute du coteau, une tranchée de 4 m fût réalisée. Seule la base de la voie avec un petit empiérement a survécu. À 45 cm de profondeur, deux micros fossés, comblés par de la pierraille sont apparus. Cette pierraille a-t-elle servi de drain pour l'écoulement des eaux, ou était-ce

la bande roulement ? Cette voie a-t-elle été réellement pavée dans ce secteur ? La couche géologique est un limon plus ou moins argilo-sableux très dur. Les faibles indices découverts ne permettent pas d'attribuer la voie avec certitude à l'époque gallo-romaine.

Les prospections au sol de 2011 ont donné peu de résultats. Une surveillance de l'extension de l'entreprise Loiflor à Bonny-sur-Loire révèle une probable nécropole de l'âge du Fer. Une prospection au sol a été effectuée, mais aucun indice n'a été découvert, le site est resté probablement dans son état d'abandon d'origine.

Plusieurs datations, par dendrochronologie de la charpente de l'actuel temple protestant « Ancienne grange aux Dimes », à Châtillon-sur-Loire, ont été réalisées. L'analyse a révélé une coupe de bois en 1185-1186 en hiver ; ce qui en fait une des plus anciennes charpentes de cette époque. Une rondelle de pieu que j'avais prélevé au lieu-dit le Val des Rabuteloires à Châtillon-sur-Loire en 2004 en Loire par basses eaux, confiée à Annie Dumont pour une analyse au 14C, est datée de 1050-1253. Un relevé plus précis de cette structure a été fait. Son interprétation est difficile, gué, pêcherie, pont, digue ? Quatre autres prélèvements ont été effectués par Annie Dumont en différents endroits, deux viennent confirmer la première analyse, les deux autres montrent que les pieux sont d'origine gallo-romaine.

Philippe Jarret

En 2009 et grâce, j'ai pu pour la première fois effectuer une prospection aérienne dans le Loiret sur les communes de Beaulieu-sur-Loire, Châtillon sur Loire, Oussion sur Loire, Bonny-sur-Loire, Briare et dans le Cher, Santranges. Plusieurs sites ont été révélés ou confirmés sur les communes de Beaulieu-sur-Loire, Briare et Santranges.

Le long de la Loire à Beaulieu-sur-Loire, sur le site de Gannes, le sanctuaire signalé au XIX^e s. est apparu dans un champ de céréales sur la Terre des Arpents. Un peu plus haut sur le coteau en revenant sur le hameau de l'Étang sur la parcelle de la Petite Hâte, les bases d'un bâtiment carré ont été révélés.

L'enclos au Pont de Beurthes (parcelle des Gibelettes) est de nouveau apparu. À proximité et en revenant dans le Val de Maimbray, sur un site étendu composé de plusieurs parcelles – les noues Malades, les lots de Maimbray et les lots de Maimbray Sud - on note la présence de nombreux cercles plus ou moins grands faisant penser à une nécropole de l'âge de Bronze.

Ce site est situé entre la Loire et la nécropole mérovingienne de Maimbray. Une vérification dans les prés ci-dessus mentionnés a été effectuée par Philippe Jarret. Il a noté une végétation poussant en cercle à l'intérieur. Une prospection au sol sera effectuée en 2010.

À proximité du hameau des Médards, un second enclos est apparu dans un champ de céréales.

Entre l'enclos des Ajoncs et le site des ferriers du Puits d'Havenat, sur la parcelle des Brûlis, des tracés linéaires formant plusieurs pattes d'oies sont apparus. Non loin, sur la parcelle des Petites Bouchures Loiseau, un bâtiment rectangulaire assez important est observé, non loin d'un bois appelé Bois de la Maison Rouge.

Sur la commune de Briare, sur la parcelle dite terre de l'écluse, un chemin se dirigeant vers la Loire est nettement marqué par des céréales couchées au milieu du champ.

Sur la commune de Santranges (Cher), à proximité du hameau de Maison Fort, sur la parcelle des Achaux, une forme carrée est apparue et une prospection au sol sera effectuée en 2010 pour en déterminer l'époque.

En 2011, seules certaines parcelles des communes du Loiret ont révélé de nouveaux sites ou confirmé certains autres.

À Beaulieu-sur-Loire, sur le site de Cannes, déjà signalé et sondé sur une petite surface en 2000, des traces sur le haut d'un champ font penser à de nouvelles structures. Un enclos quadrangulaire a été découvert en bordure de route vers le hameau des Plissons. À proximité du hameau des Médards un second enclos est apparu dans un champ de céréales. Les cercles, dans le val du hameau de Maimbray, sont toujours visibles dans les prairies.

Sur la commune de Gien, à proximité du Trocadéro, un bel enclos quadrangulaire apparaît dans un champ cultivé.

À Briare, dans le val et se dirigeant vers le Trocadéro un ancien chemin se dessine dans deux parcelles cultivées. À Bonny-sur-Loire, plusieurs petits enclos de forme quadrangulaire, non organisés, apparaissent à côté des pépinières Vatan sur les terres de la route.

À Saint-Gondon, le long de la D951, une tâche circulaire sombre apparaît.

Isabelle Rémy

Ce programme de recherche pluridisciplinaire a pour objectif de définir le contexte géologique, géochronologique et paléoenvironnemental des industries préhistoriques de Modes 1 et 2 associées aux formations alluviales fossiles dans les vallées des principales rivières affluentes de la Loire. Les systèmes fluviaux des vallées du Loir, du Cher et de la Creuse ont été particulièrement étudiés. Les secteurs retenus se trouvent dans le cours moyen des trois vallées, dans lequel sont atténuées les influences de l'amont (effets torrentiels) et de l'aval (variation du niveau marin).

Les secteurs géographiques ont été définis en fonction des substrats géologiques traversés et de l'importance de la tectonique locale et régionale qui a orienté les principaux drainages. D'un secteur à l'autre, de grandes dif-

férences ont été observées mais aussi de nombreuses similitudes.

Des profondeurs d'incision très différentes existent : de 145 m pour la Creuse dans son secteur Massif Central, elle passe à 70 m dans le secteur intermédiaire d'Argenton-sur-Creuse puis à 55 m seulement aux abords de la Touraine. Les mêmes constatations sont faites pour l'incision de la vallée du Cher, qui passe de quelques 40 m en Champagne berrichonne à 20 m en bordure de la Sologne (Gièvres, Loir-et-Cher). Alors que dans la vallée du Loir, l'incision reste assez constante (70 m environ) en amont et en aval de Vendôme.

Malgré ces différentes amplitudes, les systèmes fluviaux actuellement reconnus dans les trois vallées com-

prennent une dizaine de formations fluviatiles fossiles. En réponse à l'orogénèse alpine, cause du soulèvement du Bassin de Paris, les formations sont généralement étagées sur les versants. Seules les nappes les plus basses qui occupent la plaine alluviale actuelle ou les grands bassins sont parfois emboîtées. La plupart sont sableuses et ont une puissance moyenne de 5 m environ. Mais les plus hautes peuvent avoir une épaisseur conservée de 10 m ou plus. Chaque formation a fait l'objet d'un relevé stratigraphique jusqu'au substratum. On observe généralement, au-dessus du plancher mis au jour à la fin de l'incision en début de cycle glaciaire, la stratigraphie suivante (de bas en haut) :

Des dépôts grossiers de cailloux et blocs dans une matrice sablo-graveleuse très argileuse

Déposés sur le plancher après l'incision, ils proviennent du rebord du plateau et des versants. Ils sont descendus par solifluxion. Au fur et à mesure de l'extension de la calotte glaciaire nord-européenne et donc de la pénétration du froid dans les sols régionaux, ces dépôts de cailloux et les matériaux taillés abandonnés par les préhistoriques ont été cryoturbés et parfois recouverts par de nouveaux apports grossiers géliblués.

L'épaisseur moyenne de ces dépôts grossiers est d'environ un mètre. Toutefois, dans certains secteurs, elle peut atteindre plusieurs mètres : c'est le cas des accumulations de nodules de silex cryoclastés sous les versants argilo-crayeux meubles de la vallée du Loir ; ou de débris de plaquettes de calcaire jurassique géliblacé dans la vallée du Cher. Et, en conséquence de l'importance de la sécheresse qui accompagne ces périodes climatiques, la géométrie de ces dépôts de pente a été généralement peu modifiée par les rivières dont la compétence était devenue très faible.

Des séquences successives de sables grossiers et de graviers

Lors du retour de l'humidité, et d'une plus forte compétence de la rivière en raison d'une remise en place progressive de la végétation, les dépôts grossiers peuvent être nivelés ou lessivés avant d'être recouverts par des apports conséquents d'éléments fins et moyens, argiles, sables, graviers et cailloux qui ont constitué assez rapidement une formation fluviatile de plusieurs mètres d'épaisseur. L'extension du biome forestier favorisé par le climat de type périglaciaire, va ralentir puis limiter cet alluvionnement.

Ces formations fluviatiles se sont déposées en relation avec les cycles climatiques glaciaire-interglaciaire du Quaternaire. Elles ont fait l'objet de prélèvements systématiques en vue de datation absolue afin de les replacer dans le cadre chronologique du Quaternaire. La méthode utilisée dite de Résonance de Spin Electronique est basée sur l'accumulation, dans les « défauts » du quartz des grains de sable fluviatiles, d'électrons déplacés par les rayonnements émis par les radioéléments (Uranium, Thorium, Potassium...) naturellement présents dans les alluvions. Cette accumulation se produit dès l'enfouissement des grains de quartz dans les alluvions, après qu'ils aient été « blanchis », c'est-à-dire vidés des doses

reçues antérieurement. C'est donc la mise en place de la formation sableuse qui est datée.

Les résultats sont donnés figures 3 et 6. Pour chacune des vallées étudiées, le début de l'incision s'est produit au Pléistocène inférieur, antérieurement à 1,7 Ma pour la Creuse, 1,4 Ma pour le Cher et 1,1Ma probablement pour la vallée du Loir d'après les datations obtenues sur les nappes actuellement reconnues ; Il n'est pas impossible que l'érosion nous ait privé de nappes plus anciennes en rebord de plateau ou sur les replats topographiques visibles en haut de versant.

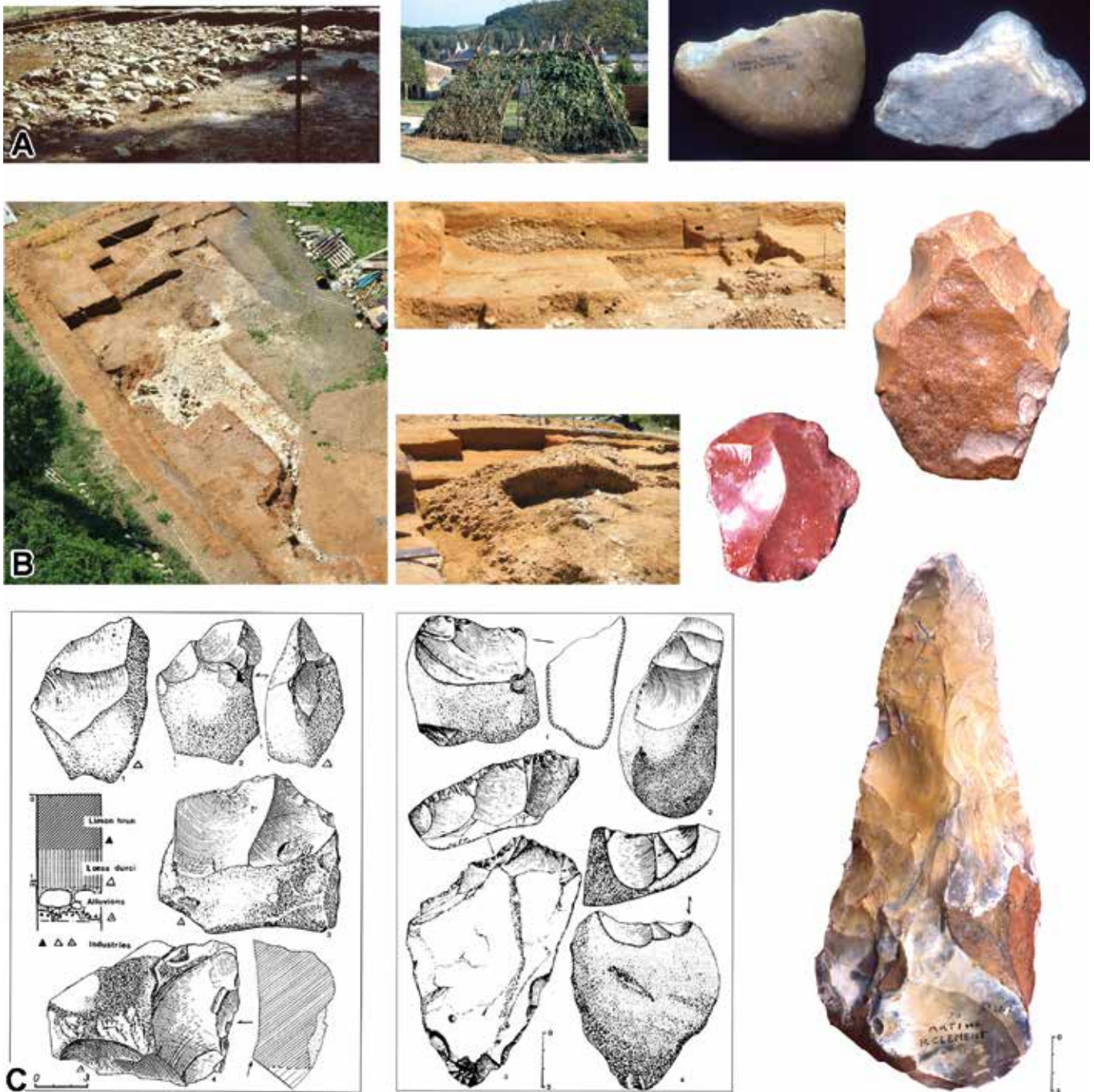
Les nappes déposées au Pléistocène moyen, entre 800 et 400 ka sont régulièrement espacées sur les versants. Elles ont une épaisseur assez constante (5 m) en relation avec des incisions successives régulières (environ 10 m) liées au soulèvement du bassin de Paris. Les nappes plus récentes furent déposées dans des fossés ou dans des grands bassins ouverts en conséquence d'une phase tectonique de distension importante dont le début peut être situé entre 400 et 300 ka.

Deux niveaux d'occupations préhistoriques archéologiquement en place ont généralement été observés dans les formations fluviatiles où ils ont été fossilisés. Le premier, au contact du substratum formant le plancher a été recouvert par la formation alluviale dont l'âge ESR peut être considéré comme un âge ante quem pour la présence des hominins. Les autres niveaux sont en position primaire sur la surface supérieure de cette même formation où ils ont pu être protégés par des apports postérieurs de sables ou de limons. Dans de nombreuses nappes alluviales, des arrêts de sédimentation sont soulignés par des lits plus grossiers qui contiennent des éléments taillés présentant les mêmes altérations physiques, chimiques et climatiques que les cailloutis qui proviennent des versants.

Dans les trois vallées, les hominins ont été présents dès le Pléistocène inférieur, et certains niveaux d'occupation ou d'ateliers ont été fossilisés sous des formations fluviatiles âgées de 1 à 1,2 Ma. Chaque site a fait l'objet de fouilles et recherches programmées pendant une dizaine d'années.

Dans la vallée de la Creuse, à Pont-de-Lavaud (Éguzon-Chantôme, Indre) ont été dégagés des empierrements du sol paraissant, d'après l'expérimentation, correspondre à des pavements couverts par des auvents de branchages. L'industrie préhistorique résulte de la taille et surtout du bris sur enclume des galets et filons de quartz ramassés sur place. Les éclats et débris obtenus sont rarement retouchés mais beaucoup montrent des traces d'utilisation. Les études paléoenvironnementales décrivent un milieu forestier sous climat tempéré chaud et humide favorable à des occupations récurrentes.

Dans la vallée du Cher, un dépôt de cailloux reposant sur le plancher d'incision et protégé par une douzaine de mètres a servi de gîtes à matériaux : au milieu des roches endogènes et sédimentaires, souvent géliblacées, les hominins ont choisi des chailles jurassiques



A - Site de Pont-de-Lavaud, vallée de la Creuse : empierrement anthropique ; reconstitution de l'auvent ; outils sur débris de quartz. B - Site de la Terre-des-Sablons, vallée du Cher : vue du plancher d'incision, du dépôt de pente grossier et des alluvions sableuse ; éclat en meulière, nucléus en chaille. C – Sites de la vallée du Loir : Saint-Hilaire-la-Gravelle, de Pezou, les Grouais-de-Chicheray ; industries sur galets de silex ; biface de la terrasse du Plat-d'Etain à Artins.

et des meulières lacustres pour un débitage sommaire et court d'un ou deux éclats en général. Les éclats obtenus sont de petite taille.

D'autres sites ont été signalés dans la vallée du Loir à Saint-Hilaire-la-Gravelle (> 1Ma) et à Pezou (les Grouais-de-Chicheray, 400 ka) où ce sont les nodules de silex locaux qui ont été exploités (Fig. 4, C). A Pezou, site du Pléistocène moyen, il s'agit d'une adaptation aux matériaux présents, des galets, comme on le constate sur d'autres sites en Bretagne (Menez-Drégan) ou dans la zone méditerranéenne (Terra-Amata, Nice).

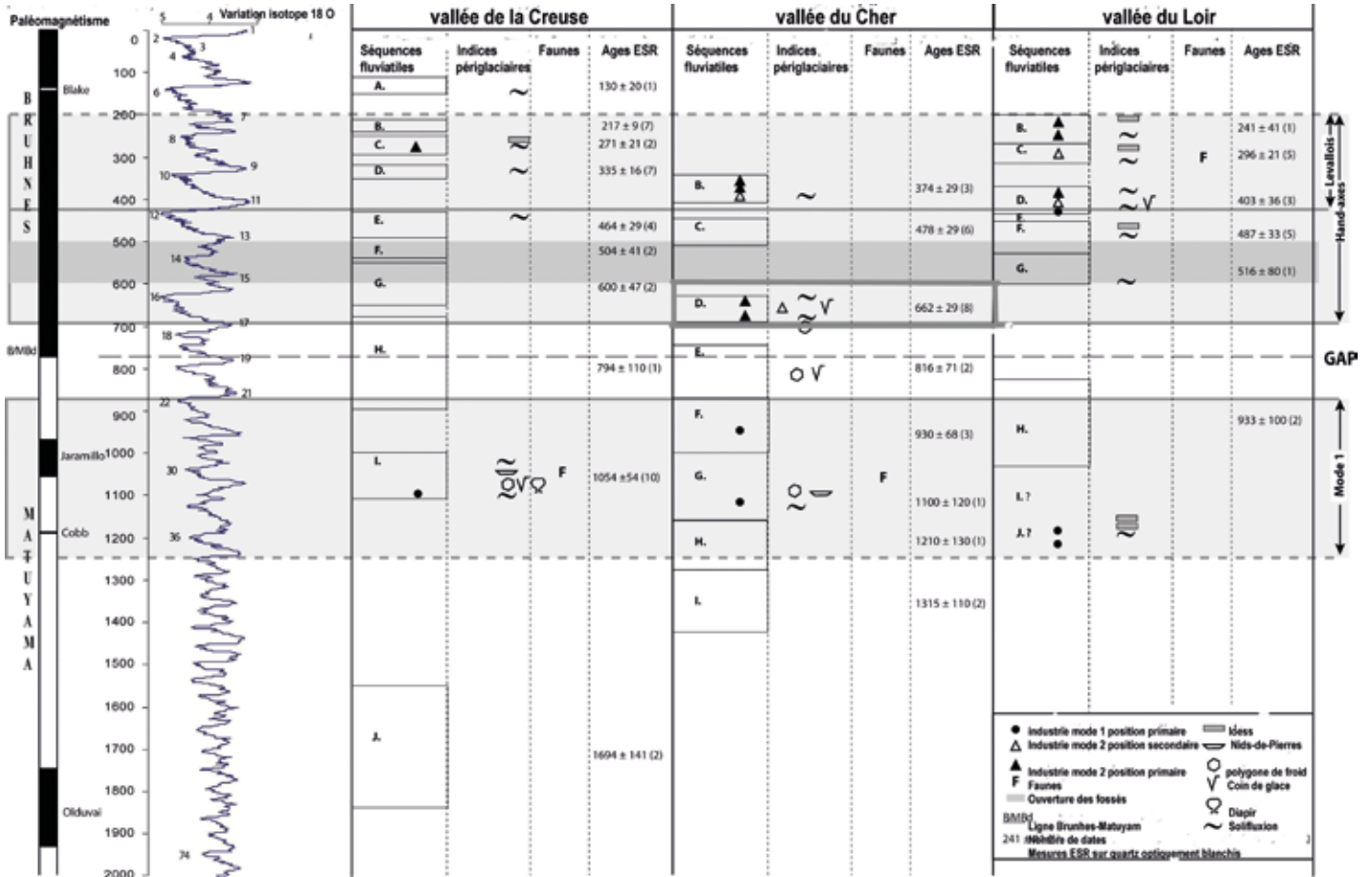
Au Pléistocène moyen, vers 700 – 600 ka, de nouvelles industries apparaissent, basées sur la production d'outils bifaces et d'éclats plus nombreux par des chaînes opératoires plus longues (Brinay, la Noira). Cette industrie acheuléenne est présente sous et sur la plupart des formations alluviales de Pléistocène moyen. En sommet de terrasses les industries qui paraissent se succéder peuvent être mélangées par l'érosion ou des travaux.

En conclusion, les travaux du Programme collectif de Recherche sur les premiers peuplements paléolithiques dans les formations fluviatiles fossiles ont permis de

les replacer dans un cadre chronologique régional qui s'intègre bien dans le cadre chronologique absolu du Quaternaire. Plusieurs sites, conservés en position primaire sous de formations alluviales très épaisses, sont la preuve de la présence d'homininés au Pléistocène inférieur, il y a environ 1,1 Ma (industries archaïques sur des matériaux locaux) et au Pléistocène moyen (Industries à bifaces les plus anciennes d'Europe). Les hommes préhistoriques sont présents au bord des rivières en début

de période glaciaire, absents pendant les périodes froides, et reviennent pendant les interglaciaires.

Jackie Despriée, Pierre Voinchet, Hélène Tissoux, Gilles Courcimault, Marie-Hélène Moncel, Laurent Marquer, Erwann Messager, Jean-Jacques Bahain, Christophe Falgueres



Position des formations alluviales des trois systèmes fluviaux étudiés dans le cadre chronologique du Quaternaire établi d'après les variations des isotopes de l'Oxygène dans les tests des foraminifères benthiques.

Carte archéologique du Loir-et-Cher

**L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DU DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER :
APÉRÇU D'UNE CONSTRUCTION (2009-2013)**

Il convient de rappeler les deux principaux processus nécessaires à l'élaboration de la carte archéologique qui se sont tout naturellement déclinés pour le Loir-et-Cher.

Ils proviennent d'une part, du dépouillement de travaux constitués par les chercheurs, les archéologues ou les bénévoles (rapports de prospection pedestre, aérienne, subaquatique... ; rapports de diagnostics et de fouilles concernés par l'archéologie préventive et programmée ; ouvrages et revues...) ; d'autre part, de l'étude et des recherches générées par les agents alimentant directement la carte archéologique selon leurs domaines de compétences (prospections, recherches en archives, lectures et analyses cartographiques...) et de leurs collaborations à des programmes de recherche.

L'inventaire peut être nourri lors des réponses faites dans le cadre du « porter à connaissance » qui informe de l'existence du patrimoine archéologique à destination des élus, des aménageurs, du citoyen et du public et au cours de l'élaboration des zones de présomption de prescription archéologique définie par arrêté du préfet de région. Il peut également être constitué lors de missions spécifiques (inventaires thématiques et/ou chronologiques pouvant être en lien avec un milieu particulier (l'eau, le couvert forestier...) ; esquisses de topographie historique et d'évaluation archéologique...).

La constitution d'un corpus de sites et d'indices de sites pour le Loir-et-Cher ne s'est pas faite au fur et à mesure des découvertes dont avait connaissance le service par le biais de dépouillements des rapports dès leur arrivée et la saisie informatique immédiate des données. L'inventaire a été élaboré et construit selon plusieurs angles d'approche, liés aux objectifs jugés prioritaires et importants à un moment donné. 2722 entités archéologiques ont été créées dans la base de données Patriarche entre 2009 et 2013 sur les 5620 totalisées pour tout le département.

La réponse sélective au « porter à connaissance » des plans locaux d'urbanisme et des cartes communales a été l'un des premiers moyens utilisés pour la révision complète d'un territoire. Il a permis à la fois la révision

des données archéologiques et l'acquisition de données nouvelles, notamment par le biais de la lecture de plus en plus fine de supports cartographiques. 53 réponses ont été adressées à la DDT durant ces 5 années concernant 51 communes permettant un inventaire archéologique, de la Préhistoire aux périodes récentes.

La préparation de futures zones de présomption de prescriptions archéologiques fait partie intégrante de cette démarche de révision et d'inventaire complémentaire, en lien ou pas avec la réponse à un PLU. Sur les 70 arrêtés préfectoraux existants en région Centre, tous établis entre 2003 et 2005, 24 concernent le Loir-et-Cher selon des critères de choix diversifiés (centres historiques majeurs, zones de fortes urbanisation, agglomérations antiques et/ou médiévales...). 15 nouveaux zonages ont été préparés.

L'inventaire archéologique peut également être sollicité et complété à l'occasion de réponses à des projets soumis à études d'impact : entre 2009 et 2013, 60 réponses ont été faites concernant 26 communes en 2009, 46 communes en 2010, 22 communes en 2011, 56 communes en 2012 et 16 communes en 2013. Des recherches documentaires complémentaires peuvent aussi être nécessaires lors de la gestion des documents d'urbanisme, tels les permis d'aménager ou de construire.

En vue du projet du bilan de la recherche archéologique en région Centre (1992-2007), M. Philippe a bénéficié d'un contrat afin de préparer un fonds documentaire constitué d'extraits de rapports et de publications. La prise en compte des éléments concernant le Loir-et-Cher a été réalisée entre 2009 et 2011 suscitant la création de 186 entités archéologiques.

Le retard de saisie des rapports de prospection dans la région est manifeste (ce qui ne signifie en rien l'ignorance de ces informations lors de réponses à des documents d'urbanismes ou des études d'impact). L'organisation d'une journée de rencontres et d'échanges avec les archéologues bénévoles en 2012 a été l'élément moteur pour combler le retard d'intégration des données dans Patriarche. Le Loir-et-Cher, avec les résultats obtenus en particulier par H. Delétang, J.-M. Lecœur, P. Genty et A. Lelong, a ainsi bénéficié de la création de 257 sites, tandis que 192 entités déjà intégrées dans Patriarche ont été complétées.

La reconnaissance des sites en milieu forestier dans le Loir-et-Cher a profité de l'expérience de L. Magiorani depuis 1999. Sa prospection pédestre diachronique, méthodique et minutieuse a couvert les forêts domaniales de Boulogne et de Russy ainsi que le domaine de Chambord. Dès 2002, un travail commun ayant pour objet la proposition de protections hiérarchisées en fonction des sites et des futurs aménagements de la forêt de Boulogne a été initié en collaboration avec l'office national des forêts. En 2011, le domaine de Chambord a souhaité appliquer ce canevas d'appréhension hiérarchisée des sites en vue de la prise en compte du patrimoine archéologique lors de l'aménagement de la forêt et du souhait de programmer une prospection de type Lidar, à laquelle seraient associés en particulier le SRA et l'ONF. Dès 2012, une reprise documentaire systématique, site par site, de toutes les informations transmises par L. Magiorani a permis la modification dans la base de données Patriarche de 128 sites et la création de 457 entités.

Ces préconisations du SRA en vue de la protection des sites sous couvert forestier se sont précisées au fil des années. Le « laboratoire de réflexions » qu'ont constitué les découvertes de L. Magiorani a profité à l'ensemble des réponses transmises par le service lors du « porter à connaissance » en prévision des aménagements. Le SRA décline maintenant ce canevas de protection pour chaque réponse avec les ajustements éventuellement nécessaires, au-delà de la seule mention des sites dont il a connaissance et selon la précision de l'information dont il dispose. Pour le Loir-et-Cher, 4 réponses ont été formalisées depuis 2009 concernant la forêt domaniale de Lamotte-Beuvron et les forêts communales de Souesmes et de Vendôme.

Enfin, en 2011, lors de la réalisation du plan local d'urbanisme de Chambon-sur-Cisse, A. Gauthier est entré en contact avec le service pour mentionner un certain nombre de sites dont il avait connaissance. C'est ainsi que les vestiges d'un camp d'entraînement mis en place en 1915 en forêt domaniale de Blois ont été pour la première fois déclarés au SRA.

La collaboration dès 2003 au Projet collectif de recherche « Navigation et navigabilités de rivières en région Centre », sous la direction de V. Serna a donné un nouveau souffle dans la manière de concevoir un inventaire tourné vers une thématique et un milieu spécifiques. Le choix de la rivière Cher a été arrêté dès le départ, tout comme l'emprise territoriale axée sur les départements du Cher et de Loir-et-Cher. Cette décision tient uniquement à la volonté de concilier le travail quotidien en carte archéologique (à l'époque un seul agent est responsable de l'inventaire de ces deux départements) et une première participation à un PCR axée sur la connaissance d'une « petite » rivière, encore peu étudiée jusqu'à présent. Une démarche d'inventaire systématique sur 62 communes va s'appliquer lors de la lecture et l'analyse croisées de plusieurs supports cartographiques (cartes de Cassini, d'Etat-Major, de l'IGN et du Scan 25 ainsi que le cadastre dit napoléonien). De l'amont vers l'aval, chaque élément concernant l'aménagement de la rivière, les équipements qui la parcourent, les références au ba-

teau, mais également les empreintes et anomalies parcellaires suggérant d'anciens tracés du cours d'eau, a été pris en compte. Ces informations ont été complétées lors de prospections, de recherches archivistiques et par les différentes découvertes de chacun des membres du PCR. En 2009, 463 dossiers documentaires ont ainsi été constitués dont 207 pour le Loir-et-Cher. La publication de ces travaux a vu son terme en 2013 dans un supplément de la RACF. Tous ces sites n'ont pas encore donné lieu à une saisie systématique dans la base de données Patriarche, sinon de façon ponctuelle lors de l'élaboration d'un plan local d'urbanisme (ex : Montrichard, Saint-Aignan-sur-Cher, Bourré, Monthou-sur-Cher, Mennetou-sur-Cher, Saint-Julien-de-Chédon...).

La trajectoire de la mission « carte archéologique » s'est trouvée quelque peu perturbée durant les années 2000 qui marquent les prémices d'un redéploiement des missions au sein du service. Force est de constater que des objectifs visés afin d'alimenter l'inventaire n'ont pas toujours abouti aux résultats escomptés. C'est notamment le cas des réponses faites aux plans locaux d'urbanisme. Il est apparu qu'une annexe archéologique, même très documentée, peut être omise ou incomplète (l'article L 121-2 du code de l'urbanisme précisant que le « porter à connaissance » prend la forme d'une information permanente pendant toute la durée de la révision n'est pas systématiquement respecté). Lorsque l'annexe est convenablement intégrée, les services de la DDT délivrant les autorisations peuvent ne pas en tenir compte lors de l'envoi de projets d'urbanisme dont la superficie est inférieure à 3 hectares, si aucun zonage archéologique n'a été réalisé sur un territoire communal. De nombreuses collectivités sont cependant en attente de cette information. Il apparaît qu'une implication plus concrète des agents du SRA, notamment lors des réunions préparatoires dans les mairies, est plus que nécessaire pour une véritable prise en compte de ce patrimoine archéologique dans la formulation de ces documents de programmation.

On le constate, il devient plus que jamais nécessaire d'engager différemment la démarche de l'inventaire. La contribution à des programmes de recherche est de ce fait à encourager. Elle permet une approche renouvelée quant à la manière de concevoir et de présenter ces résultats (communications, publications...). En découle l'exigence d'une réflexion sur la dynamique d'occupation des territoires, en lien avec les chercheurs et les acteurs de l'archéologie. À la fin de 2013, un projet d'article a été proposé par R. Angevin et intitulé « Milieu extrême, marge inhospitalière ? Enquête archéologique en terre de Sologne (1994-2014) ». La manière de présenter et de concevoir le sujet, la nécessité d'une approche historique et la possibilité de questionner les résultats de l'archéologie, notamment préventive, correspondent à une réflexion depuis longtemps souhaitée dans le cadre de l'inventaire archéologique et qui a pu ainsi se concrétiser. Aussi, l'image classique d'un territoire suggéré comme un non-lieu dans la littérature du XIX^e s. se trouve-t-elle modifiée au travers des découvertes archéologiques récentes.

Valérie Schemmama

Depuis 2010, l'office national des forêts s'est doté parmi ses agents d'un réseau de correspondants sensibles aux questions ayant trait au patrimoine culturel et archéologique en milieu forestier (G. Pagé, F. Garnier pour la région Centre). Dès l'annonce de cette organisation faite à la DRAC, le SRA a confié officiellement à l'un de ses agents, devenu référent, le suivi de l'inventaire archéologique dans cet espace particulier, ainsi que la mise en place d'un canevas de protection hiérarchisé, afin d'élaborer des réponses plus argumentées que la simple mention de sites, et cela en amont des programmes d'aménagement.

Ces documents organisent la gestion de l'espace forestier sur vingt ans environ. Ils rappellent le cadre législatif, le contexte géographique, géophysique et décrivent les enjeux liés à ses différentes fonctions (production, environnement, social, risques naturels...). Les objectifs à mener quant aux espaces dédiés au renouvellement, à l'amélioration et à la réserve de la forêt sont ainsi définis. Des cartes permettent plusieurs fenêtres de lecture en particulier sur les travaux annuels importants engagés pour la production du bois, l'action en faveur de la biodiversité, la poursuite de la restauration des mares et la protection des milieux humides, l'accueil du public...

Le SRA est sollicité afin de répondre au porter à connaissance archéologique de ces documents de gestion quelques mois avant leur achèvement. Il dispose d'un délai de deux mois afin de fournir les informations et les préconisations qui lui paraissent nécessaires. Si les réponses fournies lors de la réalisation des documents de gestion sont affaires courantes, elles se heurtent cependant à plusieurs obstacles. En effet, très nombreux sont les territoires qui ne bénéficient pas de la connaissance de leur héritage archéologique. Les autorisations de prospection systématique sous le couvert forestier concernent essentiellement cinq personnes depuis les années 80 (J.-P. Lapetite, P. Baroni, J.-M. Couderc, L. Magiorani et J.-M. Bordeloup, ce dernier à la suite des travaux de N. Dunikovski et de N. Dieudonné-Glad). L'apport important dans leur périmètre d'étude ne fait que souligner l'absence ou le peu d'informations dont nous disposons pour l'essentiel des massifs forestiers, tant du domaine public que privé. Il n'est qu'à étudier la carte archéologique de bon nombre de communes qui témoigne d'une occupation anthropique dense en milieu « ouvert » qui semble s'interrompre brutalement dès la lisière des bois.

Entre 2009 et 2013, 69 massifs dépendants de l'ONF ont fait l'objet d'un examen par le SRA. Ils concernent les forêts domaniales, communales, sectionales et s'étendent sur 108 communes. Le contenu des réponses dépend de la quantité et de la qualité des informations dont le service dispose au moment de la demande et formule des solutions quant à la préservation des sites en concomitance avec la gestion forestière. Il s'agit souvent du simple constat de la méconnaissance de sites, réponse bien peu satisfaisante, toujours associée au rappel qu'elle ne signifie pas une absence réelle de vestiges. Le SRA peut mentionner l'existence de sites ou d'indices découverts en lisière de forêt, susceptibles de s'étendre sous le couvert forestier. L'information en revanche peut révéler la présence d'entités archéologiques à l'intérieur du périmètre concerné, associée chacune à un degré de protection et d'appréhension différenciée. De la protection absolue à la surveillance de travaux, en passant par la possibilité de saisir le SRA au titre des dispositions relatives à l'archéologie préventive, toute une déclinaison d'actions a été ainsi élaborée et ajustée au fil des ans.

Quelques massifs ont ainsi constitué un laboratoire de réflexion par la quantité et la diversité de sites inventoriés, toutes périodes chronologiques confondues. Des inventaires proviennent de la passion et la rigueur d'archéologues bénévoles : L. Magiorani pour les massifs de Boulogne, en lien étroit avec un agent de l'ONF, Y. Maffre, mais également en forêt de Russy et dans le domaine de Chambord. D'autres sont issus de l'intérêt manifesté pour le patrimoine archéologique, par les agents forestiers eux-mêmes : G. Pagé et R. Gaudry, en particulier en forêt de Chinon, complétant ainsi les découvertes de J.-M. Couderc ; F. Jarry avec le concours de Mr Baillon en forêt de Châteauroux et celui de A. Rodriguez pour la forêt d'Issoudun.

Ces massifs ont bénéficié de prospections minutieuses (environ 700 entités archéologiques dues à l'intervention de L. Magiorani depuis 1998) ou du regard vigilant de professionnels de l'ONF (plus de 100 entités provenant de F. Jarry et transmises au SRA entre 2012 et 2013). Les sites ont d'ores et déjà été intégrés dans les aménagements forestiers ou sont destinés à l'être. Cela est déjà le cas pour le domaine de Boulogne (le SRA était représenté lors de la réunion de présentation du dossier de gestion 2009-2028) et la forêt de Châteauroux (réponse du SRA au porter à connaissance en 2013). L'inventaire des sites et les degrés de protection ont été proposés au Domaine

de Chambord après deux visites de terrain organisées en 2012. Ils seront intégrés à l'aménagement forestier 2015-2034. En 2008, une réponse plus lacunaire pour la forêt de Russy, a été faite à l'ONF. Nul doute que les nouveaux éléments transmis dès 2010 par L. Magiorani ont depuis été pris en compte dans le cadre de l'aménagement de ce massif. Il en est de même pour la forêt domaniale de Blois. Le service n'avait connaissance d'aucun site archéologique lorsqu'il répond à l'ONF en 2007. C'est en 2011, lors de la révision du PLU de Chambon-sur-Cisse et des compléments d'information qui lui sont transmis à cette occasion, qu'il apprend l'existence d'un site d'un camp d'entraînement établi en 1915, site majeur sous le couvert forestier. Il est légitime de se demander si le SRA aurait été prévenu par l'ONF de l'absence criante de ce site encore particulièrement bien conservé dans la réponse qui lui avait été adressée si une convention entre les deux institutions avait été rédigée. Ce site, signalé par A. Gauthier au SRA, est inscrit au titre des monuments historiques depuis 2015.

Le SRA répond ainsi de façon quasi systématique et homogène à l'ensemble des porteurs à connaissance de la région, toute proportion gardée, le niveau d'inventaire, on l'a vu, étant loin d'être similaire selon les départements et les massifs considérés.

On peut signaler également la collaboration entre régions et services. A la fin de 2011, l'agence régionale de Basse-Normandie de l'ONF a en effet contacté le SRA à propos d'une coupe d'arbres envisagée à l'intérieur d'un bois appartenant au département de l'Orne, mais localisé à la Chapelle-Fortin dans l'Eure-et-Loir. La parcelle concernée contient les vestiges d'une motte médiévale qui avait déjà fait l'objet d'une visite par le SRA en 2002. Une programmation d'intervention en amont a été proposée en lien avec le service archéologique départemental afin de préserver au mieux ce site dont la protection s'impose, ce qui implique l'absence absolue de terrassement et de curage, la coupe d'arbres étant possible à la condition d'éviter tout dessouchage. Une délimitation précise du site qui s'étend au-delà de la motte et de la basse-cour a été suggérée afin de prévoir les emplacements les plus adaptés aux passages des engins de débardages. Lors d'une visite sur place, un archéologue médiéviste du Conseil général a constaté le grand intérêt du site dont la configuration rappelle celle du château de Bois Ruffin à Arrou (28). Il a pu observer que les arbres marqués pour la découpe étaient situés à bonne distance du site, exceptés pour cinq d'entre eux. La présence d'une surveillance de travaux par un archéologue a de ce fait été préconisée.

L'apport d'une prospection telle que l'a menée L. Magiorani n'a pas manqué d'ouvrir de nouvelles pistes de travail et de réflexion. Tout d'abord par son éventail chronologique très ouvert : de la découverte isolée du Paléolithique ancien (biface) jusqu'à l'époque contemporaine en passant par le Néolithique, la Protohistoire, les époques antique, médiévale et moderne. Les sites concernent une grande diversité d'occupations : les structures défensives (mottes castrales, enceintes, camp militaire ?), les édifices cultuels (*fanum*, prieuré, chapelle), les ates-

tations funéraires (très nombreuses nécropoles tumulaires, *tumulus* isolé et petites tombelles ?), les habitats groupés ou isolés (hameaux, plateformes fossoyées ou non, anciennes métairies, loges de charbonniers ou de bûcherons, etc.), les installations artisanales (sites d'extraction et ateliers métallurgiques, moulins, tuileries, briqueteries, etc.), l'eau et les équipements hydrauliques (dignes et étangs, puits, etc.), les voies de communication, les aménagements de la rivière, les franchissements (ponts), la trame parcellaire, auxquels s'ajoutent de nombreuses anomalies d'origine anthropique (amas de pierres de type cairn, signalés spécifiquement en forêt de Russy). Toutes ces découvertes confirment, si besoin est, le milieu exceptionnel que constitue bien souvent la forêt pour la conservation des sites.

Ces recherches forment d'ores et déjà un ensemble cohérent de documentation constituant une base de réflexion solide quant à la connaissance de l'exploitation et la mise en valeur du territoire. Les nombreux témoignages archéologiques repérés en forêt de Boulogne et de Chambord signalent une emprise anthropique très forte, contrastant nettement avec l'occupation assez lâche de la forêt de Russy dont les prospections renvoient une image divergente, alors même que la méthodologie employée se révèle rigoureusement identique.

La synthèse et la hiérarchisation de toutes ces informations ont été fortement souhaitées par le Domaine de Chambord dans le cadre du futur aménagement et établies par le SRA, en concertation. Mais il est apparu également intéressant de solliciter d'autres méthodes d'investigation afin d'approfondir et de compléter ces éléments de connaissance. L'utilisation du scanner laser aéroporté ou procédé LiDAR a bouleversé l'appréhension de l'occupation des territoires depuis le début des années 2000. La première utilisation en France de ce procédé à des fins de recherches archéologiques s'est déroulée durant l'hiver 2006-2007 en forêt de Haye, près de Nancy. Cette expérience a été présentée au Muséum d'Histoire Naturelle d'Orléans en 2010 par M. Georges-Leroy. Lors d'un stage organisé en 2011 à l'INP portant sur l'intégration de la forêt dans le champ patrimonial et auquel participaient des représentants du SRA Centre et du Domaine de Chambord, l'intervention de S. Jacquemot sur l'archéologie et la forêt a démontré au travers l'exemple lorrain l'opportunité des missions LiDAR pour renouveler les questions de l'occupation du sol en ce milieu par la masse spectaculaire de données inédites qu'elles révèlent, dans le cadre de collaborations inter-institutionnelles. Une première réunion en ce sens a été organisée au SRA à Orléans à la fin de 2011 avec le Domaine de Chambord et l'ONF. Le projet d'une prospection LiDAR a ainsi été initiée pour la première fois dans la région (programme SOLiDAR porté dès la fin 2014 par le Laboratoire Archéologie et Territoires de l'UMR CITERES avec la contribution financière et/ou scientifique de plusieurs partenaires). Le choix des massifs de Boulogne, de Chambord et de Russy et en rive droite, de la forêt domaniale de Blois, apparaît d'autant plus intéressant qu'il concerne tout à la fois des secteurs très finement prospectés, aux contenus quantitatifs et qualitatifs nettement contrastés, et des zones pour lesquelles

aucune opération de terrain systématique n'a été réalisée et dont la connaissance de l'occupation humaine reste en l'état assez indigente. L'appréhension de ce territoire devrait sortir renforcée, fondée sur des méthodologies comparées, et par la complémentarité des différents partenaires associés.

L'inventaire réalisé en forêt de Châteauroux n'est pas sans rappeler la méthodologie appliquée par L. Magiorani. La diversité des sites est importante (plateformes fossoyées ou non, anciens étangs, pêcherie, levées de terre plus ou moins bien interprétées, vestiges d'habitat médiéval et/ou moderne), mais l'activité métallurgique prégnante a été particulièrement bien identifiée par la découverte de très nombreux ferriers associés parfois à des parois de fourneaux. Si en forêt de Chinon, certains sites repérés déjà depuis longtemps posent encore question encore quant à leur interprétation (celui du « Palis » notamment avec ses séries d'alignements simples ou doubles constitués de blocs de pierres et qui nécessiteraient des recherches complémentaires pour mieux les caractériser), d'autres récemment découverts sont bien identifiés (villa antique, parcellaire et possible habitat médiéval...).

Enfin on peut signaler dans la forêt privée, le projet d'un relevé topographique de nécropoles tumulaires sous le couvert forestier à Salbris (41), envisagé avec l'université d'Orléans et le lycée Gaudier-Brzeska dans le cadre de la licence professionnelle de Cartographie-Topographie. L'accord du propriétaire ayant fait défaut, après deux visites de repérage par le SRA en 2009 et 2012, la proposition a été abandonnée.

De nombreuses actions ont été réalisées depuis un peu plus de 10 ans par le SRA, en faveur des sites archéologiques en milieu forestier, tant pour leur inventaire que leur protection et les solutions envisagées pour accompagner au mieux les aménagements programmés. Cependant, seuls quelques secteurs bénéficient d'une connaissance systématique et diachronique de l'occupation humaine pour laquelle par ailleurs une réflexion plus globale de la dynamique territoriale sur le temps long reste encore bien souvent à faire. Les associations inter-institutionnelles dans le cadre de programmes de recherche peuvent constituer une perspective adaptée pour optimiser l'intérêt et l'action de chacun dans l'étude et la préservation des sites archéologiques à l'intérieur des espaces forestiers. On peut regretter ainsi qu'une prospection thématique ainsi qu'un sondage en forêt d'Allogny, tous les deux autorisés en 2011 par la CIRA en vue d'établir la provenance des fers de construction utilisés dans l'édification des cathédrales, n'aient pas donné lieu à la transmission d'un rapport au SRA tandis qu'un projet collectif de recherche proposé la même année sur le thème de l'eau, la forêt et les hommes en Berry-Bourbonnais soit resté sans suite. Il est à souhaiter que le projet de prospection LiDAR énoncé précédemment soit l'opportunité pour chacun des acteurs non seulement d'échanges de données mais également d'une élaboration et d'une construction collective d'un programme de recherche qui se doit d'être fondamentalement fédérateur.

Valérie Schemmama

Le centre de Conservation et d'Études
de la région Centre-Val de Loire

Créé en 2007, le centre de conservation et d'études de Saint-de-la-Ruelle (45), géré par le service régional de l'archéologie de la région Centre-Val de Loire, entre dans une phase pleinement opérationnelle en 2009. Pour la période considérée, 2009-2013, l'inventaire sommaire de la documentation scientifique et son classement a pu être terminé. L'inventaire et le reconditionnement du mobilier a été engagé, le choix s'étant porté sur le traitement du mobilier versé par les opérateurs après 2007.

Les collections

Le mobilier sensible, conservé dans la salle à température et hygrométrie contrôlée du CCE, est suivi par la restauratrice du service. 871 constats d'état, avec intervention ou non, sur le mobilier sensible ont pu être réalisés. En 2013, un chantier de collection a été mené sur le mobilier issu des fouilles réalisées par A. Peyrard entre 1977 et 1986, sur l'oppidum des Châtelliers à Amboise (37). Le tri, l'identification et le reconditionnement par type de mobilier ont été effectués, pour aboutir à un total de 734 contenants.

Les versements des opérations d'archéologie préventive entre 2009 et 2013

Sur la période 2009-2013, 256 opérations d'archéologie préventive ont fait l'objet d'un versement au CCE. 4 317 contenants de mobilier et 423 contenants d'archives ont ainsi été réceptionnés. Les versements de 2009 ont permis de tester en grandeur réelle les procédures élaborées avec l'Inrap pour le traitement des collections et archives dans le CCE.

Au moment du versement, le SRA assure le contrôle du mobilier et des archives. Les collections sont ensuite rangées et les données numériques importées dans l'outil de gestion du CCE.

Protocole et démarche

Le protocole est le fruit d'une démarche entamée en 2004 avec les gestionnaires de mobilier de l'Inrap pour harmoniser et organiser les versements. Il a permis une première normalisation des informations transmises entre l'opérateur et le SRA et ainsi éviter une saisie supplémentaire des données dans l'outil informatique de gestion du CCE.

L'expérimentation, jusqu'en 2012, a mis en évidence la nécessité de développer les niveaux d'informations échangées lors du versement. Les études et interventions sur

le mobilier et les matériaux organiques et naturels, leur présence ou non au moment du versement, sont ainsi mieux identifiées. Elles permettent pour une meilleure prise en compte des problématiques de conservation des mobiliers sensible et de la documentation scientifique.

Le protocole validé en 2012, définit les modalités du versement, les obligations de l'opérateur et les modalités de contrôle par le service régional de l'archéologie. Cinq annexes sont jointes à ce protocole pour en faciliter la mise en œuvre. La première annexe définit les informations obligatoires et utiles au versement, c'est-à-dire les données administratives de l'opération, les données concernant le mobilier, la documentation scientifique et les données nécessaires à la conservation du mobilier sensible. L'annexe 2 définit les normes de conditionnement du mobilier. L'annexe 3 regroupe les recommandations sur la conservation par type de mobilier. L'annexe 4 relative à la documentation scientifique, précise les conditionnements ainsi que la typologie et les formats des documents papier et numérique. La dernière annexe définit les normes de conditionnement des matériaux naturels et de nature biologique, ainsi que les informations indispensables à leur conservation au CCE.

Outils de transmission des données

Les collections et archives sont gérés au CCE à l'aide la base informatique « Sysda » développée sous Filemaker 6, créée par Dominique Joly du service archéologique de la ville de Chartres. Cette version du logiciel, utilisée également par les gestionnaires de mobilier de l'Inrap, a permis la création de l'outil de transmission des données entre l'Inrap et le SRA. Cependant, lors de l'élaboration du protocole de versement applicable à tous les opérateurs, l'organisation et la nature des données échangeables ont été définies de façon à rendre l'échange indépendant des outils informatiques. Cette démarche a aussi été privilégiée en raison du nombre d'opérateurs d'archéologie présents dans la région et de la variabilité des pratiques. Ainsi, deux versions de l'outil sont proposées, sous Filemaker et sous tableur de type Excel. Ces outils permettent le traitement de quatre fichiers : opération, mobilier, archives, conservation.

Les procédures d'archivage de la documentation numérique ont commencé à être testées en fin d'année. Il est nécessaire d'attendre quelques versements pour en faire le bilan. Néanmoins celles-ci seront précisées en 2013

afin de permettre la sauvegarde des données présentes au CCE et au service régional de l'archéologie.

La nécessaire identification unique de l'opération

Toute gestion de collections nécessite une identification unique. Les pratiques adoptées en la matière par le service régional de l'archéologie et l'utilisation de « Sysda » ont imposé la concaténation de numéros : le numéro

DRACAR (numéro Insee de la commune, suivi d'un numéro de 1 à n) et le numéro d'opération Patriarche. Cette pratique doit être normalisée dans les inventaires des rapports d'opération archéologique.

Pascale Araujo

Expositions

Evena, aux origines d'Esvres

Septembre-octobre 2009 à la mairie d'Esvres (Indre-et-Loire) organisée en partenariat avec l'Inrap.

À tire d'aile

Présentée en 2009 au château de la Ferté Vidame, puis itinérante dans le département au cours de l'année 2010, exposition réalisée par le service archéologique du Conseil général d'Eure-et-Loir sur les méthodes et résultats de la prospection aérienne.

De la Licorne au Narval

En 2009, réalisée par service archéologique de la ville de Chartres (Eure-et-Loir).

Aux origines du Loiret – de la Préhistoire à l'A.19

Septembre – mars 2010 au Château de Chamorlles (Loiret), organisée par le conseil général du Loiret, l'Inrap et le service régional de l'Archéologie de la DRAC Centre.

La Loire dessus-dessous archéologie d'un fleuve

Septembre-décembre 2010 / Avril-août 2011 au musée de la Loire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre) puis au musée de la marine de Loire à Châteauneuf-sur-Loire (Loiret), réalisée en collaboration avec les DRAC Bourgogne, Centre et Pays de la Loire.

Un village du haut Moyen Âge rue des Chesnats à La Chapelle-Saint-Mesmin

Octobre-novembre 2012 à la mairie de La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) organisée en partenariat avec Éveha

ça s'est cassé près de chez vous

En 2012, réalisée par service archéologique de la ville de Chartres (Eure-et-Loir).

Les Gallo-romains entre Loire et Vienne, 40 ans de découvertes archéologiques

Avril 2012 – novembre 2013 à l'Écomusée du Véron (Indre-et-Loire)

La ville se dévoile, 25 années de recherches archéologiques

Juillet – décembre 2013 au musée d'Argentomagus (Indre)

Sous la route... La déviation dévoile votre histoire

Septembre – décembre 2013 au château de Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir)

Vivre en région Centre au temps des romains

2013, exposition itinérante réalisée par Centre Sciences

Autres manifestations

Les « Derventiales », journées de reconstitutions historiques autour des sites de Drevant et de la Groutte (Cher), ont été organisées en 2010 et 2012.

Le Jardin de la Préhistoire à Auneau (Eure-et-Loir) a accueilli de 2 000 visiteurs en 2009 jusqu'à plus de 7 500 visiteurs en 2013, dont une majorité de groupes scolaires, originaires principalement d'Eure-et-Loir et du Loiret, mais également de la grande couronne parisienne.

À Saint-Piat (Eure-et-Loir), l'inauguration en 2011 de l'abri protégeant les vestiges du site mégalithique néolithique

de Changé a été suivie de travaux pour la mise en valeur du site et l'accueil pédagogique en 2012 et 2013.

Le musée archéologique de Martizay (Indre), inauguré en juillet 2009, présente, outre des collections de préhistoire, les fouilles de la villa gallo-romaine de Saint-Romain et ses peintures murales restaurées par le laboratoire « Pro Pictura Antiqua » de Soissons.

Plaquettes « Archéologie en région Centre »

Cette collection est réalisée en collaboration avec Centre Sciences, Centre régional de promotion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle, vise à mieux faire connaître et à valoriser l'archéologie de la région Centre.

Deux plaquettes ont été publiées :

- **Les agglomérations secondaires gallo-romaines en 2011**
- **Un village du haut Moyen Âge, rue des Chesnats à la Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) en 2013**

Séminaires d'archéologie en région Centre et journées archéologiques régionales

Pour faciliter les échanges entre les chercheurs et la diffusion scientifique, le service organise les journées archéologiques régionales et des séminaires d'archéologie en région Centre (SARC) en collaboration avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives, l'Université François Rabelais de Tours et l'UMR 7324 CITERES – Laboratoire Archéologie et Territoires.

2009

Architecture à poteaux plantés : de la fouille à la restitution, coordonné par Stephan Fichtl (Université de Tours)
Les grands sites castraux médiévaux de la Loire moyenne coordonné par Bruno Dufay (service départemental d'archéologie d'Indre-et-Loire)

Détection caractérisation et fouilles des sites néolithiques coordonné par Christian Verjux (SRA)

2010

Les ateliers de potiers gallo-romains et du très haut Moyen Âge (I^{er} av. - VIII^e s. apr. J.-C.) : structures de production, organisation, coordonné par Alain Ferdière (UMR CITERES - LAT) et Sébastien Jesset (Inrap)

Caractérisation et interprétation des traces d'habitat de l'âge du Bronze au début du second âge du Fer coordonné par Thierry Massat (Inrap) et Anne-Marie Adam (Université de Strasbourg)

2011

De la mine à la forge : détection, caractérisation et fouille des installations liées au travail du fer de la Protohistoire au Moyen Âge coordonné par Christian Cribellier (SRA) et Laurent Fournier (Inrap)

2012

Établissements ruraux antiques, I^{er} s. av. - VI^e s. apr. J.-C. : hiérarchisation et fonction des bâtiments coordonné par Christian Cribellier (SRA) et Alain Ferdière (UMR CITERES-LAT)

L'apport de l'étude du mobilier archéologique à la compréhension des sites : caractérisation fonctionnelle et/ou sociale coordonné par Dominique Canny (Inrap), Dorothee Lusson (Inrap / UMR CITERES-LAT) et Philippe Husi (UMR CITERES-LAT)

Habitat et terroir de l'antiquité à l'époque moderne coordonné par Anne Nissen (Université François Rabelais, UMR CITERES-LAT), Sébastien Jesset (Ville d'Orléans) avec la collaboration de Gaëlle Bruley-Chabot (Inrap, UMR 7041 ArScAn)

2013

Identification, caractérisation et fouille des structures souterraines médiévales coordonné par Laurent Fournier (Inrap), Amélie Laurent (Conseil départemental du Loiret) et Christophe Marconnet (Arkémine)

AVERTISSEMENT

Pour cette bibliographie régionale 2009-2013, les références des ouvrages et des articles sont classées par années puis par auteur.

BSPF = Bulletin de la société préhistorique française

BSAT = Bulletin de la Société Archéologique de Touraine

BSASLV = Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois

BSAP = Bulletin de la société archéologique de la région de Puisieux

BAPGP = Bulletin des Amis du musée de Préhistoire du Grand-Pressigny

CAHB = Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry

RAL = Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien

RACF = Revue Archéologique du Centre de la France

Suppl. RACF = Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France

2009

ALIX C., « L'habitat d'Orléans du 12^e siècle au début du 15^e siècle ; état de la recherche : étude des élévations et apports de l'observation des caves », *RAL*, n°32, 2009, pp. 123-147.

ALIX C., **NOBLET J.**, « Les charpentes à entrain retroussé moisé : exemples orléanais des XV^e et XVI^e siècles », *RACF* [en ligne], Tome 48, 2009, URL : <http://racf.revues.org/1337> [lien valide au 12 mai 2016].

AUBRY T., **WALTER B.**, **ALMEIDA M.**, **CANDELA P.**, **FONTANA L.**, **HOLZEM N.**, **LIARD M.**, **MARQUET J.-C.**, **NEVES M.-J.**, **PEYROUSE J.-B.**, « Reprise des fouilles sur le site de Roches d'Abilly : premiers résultats et perspectives des campagnes de 2007 et 2008 », *Bulletin des amis du Musée du Grand-Pressigny*, 60, 2009, pp. 41-49.

AUGIER L., **BARON A.**, **FILIPPINI A. et al.**, « Les activités artisanales de la fin du VI^e et du V^e s. av. J.-C. attestées

sur le site de Bourges (Cher) », in **CHARDENOUX M.-B.**, **BUCHSENSCHUTZ O.**, **VAGINAY M.**, **KRAUSZ S.**, *L'Age du Fer dans la boucle de la Loire : les Gaulois sont dans la ville*, Colloque (Bourges, 2008), Tours : FERACF, 2009, pp. 39-66, coll. « Suppl. RACF », 35.

BAKKAL-LAGARDE M.-C., « Chevilly-Sougy (Loiret), Le Clocher d'Ambron : un établissement gaulois », *RAL*, n°32, 2009, pp. 5-18.

BENARROUS R., « Les bondes traditionnelles de la Brenne : un « petit » patrimoine hydraulique en voie de disparition », *Zones Humides Infos*, n° 63, 1^{er} trim. 2009, pp. 7-8.

BERRANGER M., **FLUZIN P.**, « Le village celtique de Levroux (Indre) : nature et organisation des activités sidérurgiques (II^e – I^{er} s. av. J.-C.) », in **CHARDENOUX M.-B.**, **BUCHSENSCHUTZ O.**, **VAGINAY M.**, **KRAUSZ S.**, *L'Age du Fer dans la boucle de la Loire : les Gaulois sont dans la ville*, Colloque (Bourges, 2008), Tours : FERACF, 2009, pp. 19-37, coll. « Suppl. RACF », 35.

BLANCHARD P., **KACKI S.**, **ROUQUET J.**, « Populations des cimetières d'hôpitaux : un reflet de leur fréquentation ? La Madeleine à Orléans (Loiret) aux X^e-XI^e siècles », in **DELATTRE V.**, **SALLEM R.** (dir.), *Décrypter la différence*, 2009, pp. 157-161, coll. « Les défis de civilisation ».

BOUCHER T., « Attaches de suspension de bassin de type Argentomagus », *Instrumentum*, n°31, 2010, pp. 20-23.

BOUCHER T., « Pendant de harnais à Bazoches-les-Hautes (Eure-et-Loir). Note complémentaire », *Instrumentum*, n°30, 2009, pp. 18.

BOUCHET M., **HERVÉ G.**, **SURGENT M.** « Le four de potiers gallo-romain de Châteaumeillant / Mediolanum (Cher). Etudes céramique et archéomagnétique », in *SFECAG Actes du congrès de Colmar* (Colmar, 2009), 2009, pp. 441-452.

BUCHSENSCHUTZ O., **CHARDENOUX M.-B.**, **KRAUSZ S.** (éd.), *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire : Les Gaulois sont dans la ville*, colloque AFEAF (Bourges, 2008), Tours : FERACF, 2009, coll. « Suppl. RACF », 35.

BUREAU D., **PÉRON C.**, *Pithiviers, Loiret* : Quelques données historiques et architecturales concernant la col-

légiale Saint-Georges, Autruy-sur-Juine : Amateurs Archéologues Autodidactes, 2009.

CHARDENOUX M.-B., BUCHSENSCHUTZ O., VAGINAY M., KRAUSZ S. (dir.), *L'Age du Fer dans la boucle de la Loire : les Gaulois sont dans la ville*, actes du XXXII^e Colloque de l'AFEAF, Bourges, 1^{er}-4 mai 2008, Tours : FERACF, 2009, coll. « Suppl. RACF », 35.

CHIMIER J.-P., « Le potentiel archéologique du quartier du Bourg-Neuf à Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), d'après les opérations de fouille récentes », *La Sologne et son passé*, n°42, 2009, pp. 31-42.

CHIMIER J.-P., RIQUEUR S., « L'organisation spatiale des espaces funéraires d'Esves-sur-Indre (Indre-et-Loire) : état de la question sur les hypothèses de topographie funéraire et sur l'organisation territoriale des occupations protohistoriques et antiques », in **PINARD E., DESENNE S. (dir.),** *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer*, colloque (Soissons, 2008), 2009, pp. 85-95.

CORDIER G., « A propos de grandes lames. Le dépôt des Ayez à Barrou. Quelques rappels et compléments », *RAL*, n°32, 2009, pp. 19-30.

CORDIER G., *L'âge du bronze dans les pays de la Loire moyenne*, Joué-lès-Tours : Éd. la Simarre, 2009.

DELETANG H., « Archéologie aérienne. Mottes médiévales dans la vallée de la Sauldre (Cher et Loir-et-Cher) », *La Sologne et son passé*, n°42, 2009, pp. 63-76.

DELETANG H., « En Sologne biturige. L'oppidum de Neung-sur-Beuvron (L.C.), et les tombes aristocratiques », *La Sologne et son passé*, n°42, 2009, pp. 13-30.

DELETANG H., « Le gué antique de Courmême, à Saint-Viâtre (Loir-et-Cher), et son environnement », *La Sologne et son passé*, n°42, 2009, pp. 49-54.

DELETANG H., « Quatre haches polies de Méry-ès-bois (Cher) », *La Sologne et son passé*, n°42, 2009, pp. 7-12.

DELETANG H., « Un ferret ou passe-couronne mérovingien trouvé à Couddes (L.-et-C.) », *La Sologne et son passé*, n°42, 2009, pp. 55-58.

DELETANG H., AUGER F., « Sarcophage mérovingien découvert à Souesmes (L.-et-C.) », *La Sologne et son passé*, n°42, 2009, pp. 59-62.

DESPRIÉE J., TYMULA S., RIGAUD A. (dir.), *Données récentes sur le Magdalénien de « La Garenne » (Saint-Marcel, Indre) : et la place du Magdalénien à navettes en Europe : Projet collectif de recherche* « Le Paléolithique de la vallée moyenne de la Creuse », études 2002-2004, colloque (Argenton-sur-Creuse, 2004), Saint-Marcel (Indre) : ASSAAM, 2009, n° spécial 2 Archéologie en Val de Creuse.

DESPRIÉE J., VOINCHET P., GAGEONET R., DEPONT J., BAHAIN J.-J., FALGUÈRES C., TISSOUX H., DOLO J.-M., COUR-

CIMAULT G., « Les vagues de peuplements humains au Pléistocène inférieur et moyen dans le bassin de la Loire moyenne, région Centre, France. Apport de l'étude des formations fluviatiles », *L'Anthropologie*, 113, 2009, pp. 125-167.

DEVILLIERS C., « Briarres-sur-Essonne (Loiret) : carrefour routier sur la rivière Essonne (à la frontière des Carnutes et des Sénons) suivi d'une première approche sur l'organisation spatiale du terroir du I^{er} siècle au VI^e siècle », *RAL*, n°32, 2009, pp. 31-76.

DEVILLIERS C., « Découvertes d'un ensemble de murées et de tertres La Butte Blanche à Orveau-Bellesauve (Loiret) », *RAL*, n°32, 2009, pp. 77-79.

DEVILLIERS C., « Deux timbres sur des amphores à Echilleuses et Dordives (Loiret) », *RAL*, n°32, 2009, pp. 193-194.

DUFOUR Y., « Énigmatiques plaquettes gravées à décors géométriques », *RAL*, n°32, 2009, pp. 191-192.

DUMONT A., « Traverser la Loire à l'époque gallo-romaine », *Dossiers d'archéologie*, 331, janvier-février 2009, 2009, pp. 14-15.

DUMONT A., BOUTHIÈRE A., « Le pont gallo-romain entre Boulleret (Cher) et Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre) », *La Loire et ses terroirs*, n° 68, printemps 2009, pp. 58-61.

DUPONT F., FOURIAUX F., GARMOND N., GUERET C., IRRIBARRIA R., LOUIS A., « "Le Vallier Ouest" à Mainvilliers (Eure-et-Loir, 28) : indices d'un habitat du Néolithique ancien (Villeneuve-Saint-Germain) entre Loire et Seine », *RACF* [en ligne], Tome 48, URL : <http://racf.revues.org/1261> [lien valide au 12 mai 2016].

EPAUD F., « Approche ethnoarchéologique des charpentes à poteaux plantés : les loges d'Anjou-Touraine », *Archéologie médiévale*, tome 39, 2009, pp. 121-160.

FICHTL S., « La résidence aristocratique gauloise de Batilly-en-Gâtinais, Les Perrières (Loiret). Chantier de fouille été 2008 : fouille programmée du 4 août au 12 septembre 2008 », *RAL*, n°32, 2009, pp. 195-197.

FONDRILLON M., « A propos des recherches sur les terres noires urbaines : dépasser le concept d'attente », *Archéologie médiévale*, tome 39, 2009, pp. 1-16.

GAULTIER M., GUILLON M., CORDE D., TRÉBUCHET E., « Les chaussures dans les sépultures antiques : dépôt et habillement », in Bizot B., Signoli M. (éd.), *Rencontres autour des sépultures habillées*, journées d'étude (Carry-le-Rouet, 2008), Ed. Des Hautes-Alpes, 2009, pp. 76-93.

HENRI D., « L'archéologie des textiles : les vêtements funéraires de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire) », in Bizot B., Signoli M. (éd.), *Rencontres autour des sépultures habillées*, journées d'étude (Carry-le-Rouet, 2008), Ed. Des Hautes-Alpes, 2009, pp. 110-118.

- JAN E.**, « Une sépulture à incinération de l'Age du bronze final à Saint-Gondon (Loiret) », *RAL*, n°32, 2009, pp. 181-198.
- JAN E.**, « Une fosse du Hallstatt D à Sully-sur-Loire (Loiret) », *RAL*, n°32, 2009, pp. 163-168.
- JARRET P.**, « La prospection archéologique à Beaulieu-sur-Loire Les ferriers gallo-romains du puits d'Havenat (Loiret) », *RAL*, n°32, 2009, pp. 81-88.
- JESSET S.**, « Au sujet d'une cuisson expérimentale de céramique sur le site du haut Moyen Âge de Saran, ZAC des Vergers », *RAL*, n°32, 2009, pp. 173-180.
- JESSET S.**, « Le site de la Médecinerie à Saran (Loiret). Chantier de fouille été 2008 : fouille programmée du 15 juillet au 15 août 2008 », *RAL*, n°32, 2009, pp. 197-198.
- JESSET S.**, « Un habitat sur plateforme du XI^e siècle au Nécotin à Orléans », *RAL*, n°32, 2009, pp. 89-98.
- JOLY C., VISET L., SCAON C., PONT-TRICOIRE C., FROQUET-UZEL H.**, « Archéologie préventive et évolution du paysage végétal de l'âge du Fer au Moyen Âge dans le Gâtinais : mise en évidence de culture de chanvre et d'activités de rouissage (Courcelles et Sceaux-en-Gâtinais, Loiret, France) », *ArchéoSciences*, 32, 2009, pp. 15-30.
- JOLY D., GIBUT P.**, « La place de l'âge du Fer dans l'archéologie urbaine à Chartres (Eure-et-Loir) », in **CHARDENOUX M.-B., BUCHSENSCHUTZ O., VAGINAY M., KRAUSZ S.**, *L'Age du Fer dans la boucle de la Loire : les Gaulois sont dans la ville*, Colloque (Bourges, 2008), Tours : FERACF, 2009, pp. 317-328.
- JOLY S.**, « L'occupation de La Bourbetière à Bonnée (Loiret) : nouvelles données sur l'agglomération antique », *RAL*, n°32, 2009, pp. 99-105.
- JOLY S., JESSET S., DABEK P.**, « L'occupation de la fin du haut Moyen Age à Chabris, Les Moulins (Indre) », *CAHB*, n°179, 2009, pp. 34-56.
- JOYEUX P.**, « Quelques sépultures du second âge du Fer à Orléans », in **PINARD E., DESENNE S.** (dir.), *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer*, colloque (Soissons, 2008), 2009, pp. 265-267.
- KRAUSZ S.**, « La sculpture celtique anthropomorphe à Châteaumeillant (Cher) : découverte récente d'une main en grès », *RACF* [en ligne], Tome 48, URL : <http://racf.revues.org/1304> [lien valide au 12 mai 2016].
- KRAUSZ S., COULON G.**, « Une statue assise gallo-romaine de tradition celtique à Meillant (Cher) », *RACF* [en ligne], Tome 49, URL : <http://racf.revues.org/1508> [lien valide au 12 mai 2016].
- KRAUSZ S.**, « L'oppidum de Châteaumeillant-Mediolanum (Cher) », in **Chardenoux M.-B., Buchsenschutz O., Vaginay M., Krausz S.**, *L'Age du Fer dans la boucle de la Loire : les Gaulois sont dans la ville*, Colloque (Bourges, 2008), Tours : FERACF, 2009, pp. 67-74, coll. « Suppl. RACF », 35.
- LAROCHE M.**, « Armatures tranchantes à retouches inverses Sublaines ou apparentées de la région d'Ouzouer-le-M., hé (Loir-et-Cher) », *RAL*, n°32, 2009, pp. 107-108.
- LAROCHE M.**, « Meung-sur-Loire (Loiret) : poignard pressignien », *RAL*, n°32, 2009, pp. 184.
- LARUAZ J.-M.**, « Les formes de l'habitat en territoire turon à la fin de l'âge du Fer », in **CHARDENOUX M.-B., BUCHSENSCHUTZ O., VAGINAY M., KRAUSZ S.**, *L'Age du Fer dans la boucle de la Loire : les Gaulois sont dans la ville*, Colloque (Bourges, 2008), Tours : FERACF, 2009, pp. 89-102, coll. « Suppl. RACF », 35.
- LIÉGARD S., FICHTL S.**, « Une proto-villa de la fin l'époque gauloise », *Archéologia*, n°102, 2009, pp. 42-47.
- MILLIÈRE J.**, « Les voies antiques de la région de Meung-sur-Loire (Loiret) », *RAL*, n°32, 2009, pp. 109-121.
- MORIN J.-M., GUIOT T.** (dir.), *Aux origines du Loiret : De la Préhistoire à l'A19* : [catalogue d'exposition], Orléans : Conseil général du Loiret, 2009.
- NEAU L., FORRÉ P.**, « Un indice d'occupation du Paléolithique moyen en Sologne : deux nuclei trouvés à Brinon-sur-Sauldre (Cher) », *La Sologne et son passé*, n°42, 2009, pp. 1-6.
- PECQUEUR L., BUQUET-MARCON C., DETANTE M.**, « Parés d'habits invisibles », in **BIZOT B., SIGNOLI M.** (éd.), *Rencontres autour des sépultures habillées*, journées d'étude (Carry-le-Rouet, 2008), Ed. Des Hautes-Alpes, 2009, pp. 65-75.
- PERRICHON P.**, « Aqueduc romain de Landelles vers Chartres diagnostic archéologique (Inrap 2007) », *Bulletin de la société archéologique d'Eure-et-Loir*, 100, 2009, pp. 37-43.
- RICHARD G.**, « Découverte à Soligny, commune de Vennecy (Loiret), d'un poignard pressignien retouché en écharpe », *RAL*, n°32, 2009, pp. 196-171.
- RICHARD G., GREDAT G.**, « Une découverte insolite à Olivet au Clos des Deux Georgettes : un nucléus livre-de-beurre du Grand-Pressigny », À la Recherche du Passé d'Olivet. *Bulletin de liaison*, 2009, pp. 40-44.
- ROUX E.**, « Deux fibules avec estampille découvertes à Prasville (Eure-et-Loir) », *Instrumentum*, n°30, 2009, pp. 31-32.
- SARTOU A., BERTHON A.-A.**, « Un manche indéterminé découvert dans un enclos funéraire du I^{er} siècle (Les Bélounes, La Celle Saint-Avant, Indre-et-Loire) », *Instrumentum*, n°30, 2009, p. 27.

SIMON L., BAZIN B., « Une baguette en verre ornamental découverte à Chartres (Eure-et-Loir) », *Instrumentum*, n°30, 2009, pp. 27-28.

SIMONIN D., « Les Bordes (Loiret) : découverte ancienne d'une sépulture à incinération en urne métallique sous tumulus », *RAL*, n°32, 2009, pp. 185-186.

SURGENT M., « Histoire des recherches sur les aqueducs du Cher et nouveaux programmes d'études », *CAHB*, n°179, 2009, pp. 19-33.

SURMELY F., « Recherches sur les haches polies des départements de la Seine-et-Marne et du Loiret », *BSPF*, t.106, n°3, 2009, pp. 593-596.

TRÉBUCHET E., « Une unité d'exploitation rurale de la première moitié du III^e siècle av. J.-C. à Mer (Loir-et-Cher) », in Chardenoux M.-B., Buchsenschutz O., Vagninay M., Krausz S., *L'Age du Fer dans la boucle de la Loire : les Gaulois sont dans la ville*, Colloque (Bourges, 2008), Tours : FERACF, 2009, pp. 157-165, coll. « Suppl. RACF », 35.

TROTIGNON F., « La mandibule d'enfant des Roches, commune de Pouligny-Saint-Pierre (Indre) », *CAHB*, n°179, 2009, pp. 3-10.

VIAL E., « Figurines de sanglier en bronze découvertes anciennement dans le Berry », *CAHB*, n°179, 2009, pp. 11-18.

VISSET L., CYPRIEN A.-L., CARCAUD N., « Essai sur la végétation tardiglaciaire dans le bassin de la Loire moyenne et de ses marges », *RAL*, n°32, 2009, pp. 149-161.

2010

La forteresse royale de Chinon : chronique d'un chantier, Tours, Conseil général d'Indre-et-Loire, 2010.

AUBOURG V. dir., *A la recherche des mottes castrales* : catalogue d'exposition, S. I. : ARCHEA, 2010.

AUBRY T., ALMEIDA M., CANDELA P., CUNHA P.P., DIMUCIO L. A., FONTANA L., GARREL C., HOLZEM N., LIARD M., MARQUET J.-C., NEVES M.-J., PEYROUSE J.-B., WALTER B., « Résultats de la campagne de fouille de 2009 sur le site des Roches d'Abilly », *Bulletin des Amis du Musée de Préhistoire du Grand Pressigny*, 61, 2010, pp. 78-79.

BARRIER S., « Essai de quantification et de caractérisation de la romanisation de la céramique fine en Gaule interne (de LT D1 à la période augustéenne) : méthodes et résultats préliminaires », in SFECAG, *Actes du congrès de Chelles*, 13-16 mai 2010, 2010, pp. 561-573.

BENARROUS R., « La dynamique du paysage en Grande Brenne : quand la forêt a fait place aux étangs », *Zones Humides Infos*, n° 67, 1^{er} trim. 2010, pp. 2-3.

BLOND S., « Le réseau routier de la Généralité de Tours au XVIII^e siècle d'après l'atlas de Trudaine », *BSAT*, tome LVI, 2010, 2010, pp. 115-127.

BOUCHER T., BIGOT S., BARRET M., MUNOS M., « Une cruche estampillée en bronze découverte en territoire biturige (Etrechet, Indre) », *Instrumentum*, n°32, 2010, pp. 32-34.

BUREAU D., *Le donjon d'Héloïse et la collégiale Saint-Georges au début du deuxième millénaire* : Quatre dessins de leur évolution entre 1020 et 1250, Autruy-sur-Juine : Amateurs Archéologues, 2010.

CHAMBON M.-P., FOURRÉ A., RENAULT I., RIQUIER S., « Analyse comparative des faciès céramiques aux confins des territoires sénon et carnute de la période gauloise au III^e siècle apr. J.-C. », in SFECAG, *Actes du congrès de Chelles*, 13-16 mai 2010, 2010, pp. 87-100.

CHÉDEVILLE A., « Etude et restauration de sculpture en tuffeau de Cinq-Mars-la-Pile. II^e-III^e siècle, Tours, musée de l'Hôtel Goüin, inv. 2005.029.0001 », *BSAT*, tome LV, 2010, pp. 43-58.

CYPRIEN A.-L., VISSET L., « Evolution des paysages végétaux en Brenne (Indre) depuis l'âge du Fer », *RAL*, n°33, 2010, p. 53-64.

DELHOFS H., RIVIÈRE J., SIMON J., WAVELET D., « Un établissement rural gallo-romain à Gellainville "Le Radray" (Eure-et-Loir) (fin du I^{er} s. av. J.-C.-fin du IV^e s. ap. J.-C.) », *RACF* [en ligne], Tome 49, 2010, URL : <http://racf.revues.org/1466> [lien valide au 12 mai 2016].

DENAT P., « Aperçu des faciès céramiques de Chartres au 1^{er} s. apr. J.-C. : études d'ensembles choisis de la fouille du cinéma Les Enfants du Paradis », in SFECAG, *Actes du congrès de Chelles*, 13-16 mai 2010, 2010, pp. 547-560.

DESPRIÉE J., MONCEL M.-H., ARZARELLO M., ROBIN S., SAALLA R., VOINCHET P., GAGEONNET R., BAHAIN J.-J., FALGUÈRES C., TISSOUX H., DEPONT J., COURCIMAUULT G., « Lower Pleistocene Sites in the Middle Loire River Basin, Centre région, France », in *Early Paleolithic of Eurasia : New discoveries*, colloque (Krasnodar-Temriuk, Russie, 2008), 2010, pp. 211-225.

DESPRIÉE J., VOINCHET P., TISSOUX H., MONCEL M.-H., ARZARELLO M., ROBIN S., BAHAIN J.-J., FALGUÈRES C., COURCIMAUULT G., DEPONT J., GAGEONNET R., MARQUER L., MESSAGER E., ABDESSADOK S., PUAUD S., « Lower and Middle Pleistocene human settlements in the middle Loire River Basin, Centre Region, France », in *Oldest Human Expansions in Eurasia : Favouring and Limiting Factors*, 2010, pp. 345-359. n° spécial de *Quaternary International* 223-224.

DEVILLIERS C., « Découverte d'un ensemble céramique daté des II^e-III^e siècles à Corbeilles (Loiret) », *RAL*, n°33, 2010, p. 29-38.

- DUBANT D.**, « L'évolution du quartier de la gare de Tours, du milieu du XVI^e siècle jusqu'à la disparition de l'Embarcadère à la fin du XIX^e siècle (étude historique, cartographique et archéologique) », *BSAT*, tome LVI, 2010, pp. 157-174.
- DUFAY B., GUIDAULT V.**, « Au prieuré de Saint-Cosme », *Connaissance des Arts*, hors-série 460, 2010, pp. 4-9.
- DUFOUR Y., LECONTE F., PRADEAU G.**, « Une série de plaquettes en schiste gravées de l'est du Val d'Orléans », *RAL*, n°33, 2009. Neuville-aux-Bois : FAL, 2010, p. 5-7.
- DUMASY F., DIEUDONNÉ-GLAD N., LAÛT L., ANDREAU J., BOUCHAIN-PALLEAU I., BRISSAUD L., BELVATA BALASY C. DE,** *Travail de la terre, travail du fer : l'espace rural autour d'Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*, Pessac : Ausonius, 2010.
- DUPONT F., LIAGRE J., IRRIBARRIA R.**, « Sours - les Ouches (Eure-et-Loir), un site original du Villeneuve-Saint-Germain ancien en région Centre », in Billard C., Legris M. (dir.), *Premiers néolithiques de l'Ouest. Cultures, réseaux et échanges des premières sociétés néolithiques à leur expansion*, Actes du 28^{ème} Colloque interrégional sur le Néolithique, Le Havre, 2007, Presses Universitaires de Rennes, 2010, pp. 75-100.
- DURAND R., ROUQUET N., TROADEC J., MAÇON P.**, *Formation et transformation d'un cimetière médiéval : Saint-Martin-des-Champs. De l'oratoire au prieuré (VI^e-XVI^e s.)*, Bourges : Ed. de Bourges plus, Service d'archéologie préventive, 2010, coll. « Bituriga : monographie », 2010-2.
- DUSSUBIEUX L.**, « La spectrométrie de masse à plasma induit couplée à l'ablation laser au service de l'archéologie », *RAL*, n°33, 2010, p. 65-72.
- FICHTL S.**, « Villa gauloise à Batilly-en-Gâtinais (Loiret) », *L'archéologie*, 107, avril-mai 2010, 2010, pp. 60-61.
- FLEURY G.**, « Abbatale Saint-Pierre de Preuilly : analyse archéologique, histoire monumentale et synthèse générale », *BSAT*, tome LV, 2010, pp. 79-100.
- GARMOND N.**, « Typologie et technologie du débitage dans le Chasséen septentrional. L'exemple du locus I du « Parc d'Archevilliers » à Chartres (Eure-et-Loir) », in Billard C., Legris M. (dir.), *Premiers néolithiques de l'Ouest. Cultures, réseaux et échanges des premières sociétés néolithiques à leur expansion*, Actes du 28^{ème} Colloque interrégional sur le Néolithique, Le Havre, 2007, PUR, 2010, pp. 273-288.
- GEORGES P.**, « Retour sur la découverte des os humains brûlés du site 1B de la ZAC Arboria : réinterprétation », *RAL*, n°33, 2010, p. 91-92.
- HENRI D.**, « Archéologie des textiles : principes et pratique à Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire) », *BSAT*, tome LV, 2010, pp. 59-70.
- JARRET P.**, « Une portion de la voie Orléans-Sancerre à Beaulieu-sur-Loire (Loiret) », *RAL*, n°33, 2010, p. 39-43.
- JESSET S.**, « Fouille programmée de 2009 : Saran, Lac de la Médecinerie », *RAL*, n°33, 2010, p. 103-107.
- JESSET S.**, « Les indices d'une manufacture de poterie de la fin du XVIII^e siècle à Orléans », *RAL*, n°33, 2010, p. 73-89.
- JOLY D.**, « La cache du magicien de Chartres », in Musée archéologique départemental de Jublains, *Magie et sorcellerie dans l'Antiquité*, 2010, pp. 18-19.
- JOLY D., GORDON R., SIMON J.(dir.)**, « L'attirail d'un magicien rangé dans une cave de Chartres / Autricum », *Gallia*, 67.2, 2010, pp. 125-208.
- KACKI S., GEORGES P., BLANCHARD P.**, « Un cas de sciage crânien avorté chez un sujet du cimetière médiéval de la Madeleine à Orléans (Loiret) », *RAL*, n°33, 2010, p. 45-52.
- KACKI S., JAGU D., DURAND J.-P.**, « Probable unicameral bone cyst in a 4700-year-old radius », *Journal of Paleopathology*, vol. 22, n° 1-3, 2010, pp. 5-13.
- LANDREAU C., KILDÉA F.**, « Des amas de débitage de la fin du néolithique dans la plaine alluviale de la vallée de la Creuse : Le site des Mouchetières à La Guerche (Indre-et-Loire) », *BAPGP*, 61, 2010, pp. 65-78.
- LAROCHE M.**, « Un microdenticulté à encoches axiales de la commune d'Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher) et son alter ego », *RAL*, n°33, 2010, p. 9-10.
- LAROCHE M., MILLIÈRE J.**, « Découvertes de deux pendoques en pierre à Meung-sur-Loire (Loiret) », *RAL*, n°33, 2010, p. 96-97.
- LAUBENHEIMER F., BARTHÉLÉMY-SYLVAND C.**, « Des amphores de l'oppidum de Châteaumeillant (Cher) : le matériel des fouilles des XIX^e et XX^e s. », *Gallia*, 67.2, 2010, pp. 1-39.
- LAURENT A., FONDRILLON M.**, « Mesurer la ville par l'évaluation et la caractérisation du sol urbain : l'exemple de Tours », *RACF* [en ligne], Tome 49, URL : <http://racf.revues.org/1485> [lien valide au 12 mai 2016].
- LEVEEL P.**, « Aux origines du Bec du Cher », *BSAT*, tome LVI, 2010, pp. 129-131.
- LEVEEL P.**, « Duchés-Pairies en Touraine du XVI^e au XVIII^e siècle », *BSAT*, tome LVI, 2010, pp. 105-114.
- MAÇON P. (dir.)**, *Formation et transformation d'un cimetière médiéval : Saint-Martin-des-Champs à Bourges de l'oratoire au prieuré (VI^e-XVI^e s.)*, s.l. : Bourges plus, Service d'archéologie préventive, 2010, coll. « Bituriga monographie », 2010-2.

- MIÉJAC E.**, « Franchir la Loire : Etude des ponts, des bacs et des gués, du Moyen Âge à l'époque moderne », *L'archéo Théma : revue d'archéologie et d'histoire*, n°6, janvier-février 2010, 2010, pp. 29-31.
- MILLIÈRE J.**, « Une hache à rebords en bronze découverte à Baccon (Loiret) », *RAL*, n°33, 2010, p. 94-95.
- MILLIÈRE J.**, « Une pointe de lance en bronze découverte à Mareau-aux-Prés (Loiret) », *RAL*, n°33, 2010, p. 93-94.
- MORLEGHEM D.**, « Les carrières de sarcophages de Panzoult : découvertes récentes et premières observations », *Bulletin des Amis du Vieux Chinon*, tome XI, n° 4, 2010, pp. 383-386.
- NOEL J.-Y., CHAMAUX G., MUSCH J.**, « Taphonomie et implantations anciennes, méthodes d'approche de niveaux archéologiques perturbés. Le cas du site Néolithique moyen et récent d'Auneau Le Parc (Eure-et-Loir) », in *INTERNEO 8*, colloque (Paris, 2010), 2011, pp. 143-154.
- PASQUIER H.**, « Labryère Gérard Savonnières, ville de batellerie traditionnelle », *BSAT*, tome LVI, 2010, pp. 181-190.
- POIRIER N.**, « La dynamique du peuplement et des espaces agraires médiévaux en Berry : propositions pour une évaluation de l'opportunité des sociétés anciennes », *Archéologie médiévale*, tome 41, 2010, pp. 15-32.
- POIRIER N.**, *Un espace rural à la loupe : paysage, peuplement et territoires en Berry de la préhistoire à nos jours*, Tours, PUFR, 2010, coll. « Perspectives historiques ».
- PIERRAT J.-M.**, « La céramique du site néolithique de Contres "Le Château-Gabillon" (Loir-et-Cher) au sein de la culture de Chambon », *RACF* [en ligne], Tome 49, URL : <http://racf.revues.org/1436> [lien valide au 12 mai 2016].
- PRADAT B.**, « L'économie agro-pastorale dans le Loiret à l'âge du Fer (du Hallstatt ancien à La Tène finale) : synthèse des données carpologiques », *RACF* [en ligne], Tome 49, URL : <http://racf.revues.org/1447> [lien valide au 12 mai 2016].
- RICHARD G.**, « Les haches (ou lames) polies du Loiret et de ses marges nord. Quelques grandes haches alpines du Loiret et de ses abords », *RAL*, n°33, 2010, p. 11-23.
- RICHARD G.**, « Saint Sigismond (Loiret) : une exceptionnelle petite hache taillée à tranchant poli en silex pressignien », *RAL*, n°33, 2010, p. 98-99.
- RICHARD G., LAROCHE M.**, « Un *lusus naturae* en forme de pingouin ou manchot aux Bonnables, et d'autres fractures naturelles du silex, sur la commune de Pierrefitte-ès-Bois (Loiret) », *RAL*, n°33, 2010, p. 100-102.
- RICHARD G., VINTROU J.**, « Découverte d'une hache polie de type scandinave en silex à La Neuville-sur-Essonne (Loiret) ». *RAL*, n°33, 2010, p. 25-28.
- SALIN M.**, *Animaux et territoire. L'apport des données archéozoologiques à l'étude de la cité des Bituriges Cubi (I^{er} s. av. J.-C. – Ve s. ap. J.-C.)*, Bourges : Éd. de Bourges plus, Service d'archéologie préventive, 2010.
- SEBILLE, A.-P., PLANQUE A.**, « Les moulins de Charcenay sur la Choisille au X^e siècle », *BSAT*, tome LV, 2010, pp.71 -77.
- Sélèque J., Durgeau S., Payraud N.**, « L'occupation Hallstatt final La Tène ancienne de Toury Le Rogeret », *Bulletin de la société archéologique d'Eure-et-Loir*, 105, 2010, pp. 1-25.
- SELLES H., BÉRANGER D.**, « Ensembles des III^e et IV^e siècles à Chartres : l'exemple de la fouille urbaine de Cœur de ville », in *SFECAG, Actes du congrès de Chelles, 13-16 mai 2010*, 2010, pp. 589-598.
- SERNA V. (dir.)**, *Loire Dessus... Dessous, archéologie d'un fleuve de l'âge de bronze à nos jours*, s.l. : Editions Faton, 2010.
- SERNA V., SCHEMMAMA V.**, « L'archéologie globale d'une petite rivière : L'exemple du Cher au Moyen Âge et l'époque moderne », *L'archéo Théma : revue d'archéologie et d'histoire*, n°6, janvier-février 2010, 2010, pp. 40-43.
- SESTIER C.**, « Méthode d'étude de la retouche des outils sur lames de silex pressigniennes. Critère techno-fonctionnels quantitatifs et qualitatifs », *ArcheoSciences*, 34, 2010, pp. 9-24.
- SORESSI M., LOCHT J.-L.**, « Les armes de chasse de Néandertal : première analyse des pointes moustériennes d'Angé », *Archéopages*, 28, 2010, pp. 6-11.
- SUN X., MERCIER N., FALGUÈRES C., BAHAIN J.-J., DESPRIÉE J., BAYLE G., LU H.**, « Recuperated optically stimulated luminescence dating of middle-size quartz grains from the Palaeolithic site of Bonneval (Eure-et-Loir, France) », *Quaternary Geochronology*, 5, 2010, pp. 342-347.
- SURGENT M.**, « Histoire des recherches sur les aqueducs du Cher et nouveaux programmes d'études (2) », *CAHB*, n°180, 2010, pp. 3-4.
- TENDRON G.**, « Le pilier d'Yzeures-sur-Creuse (Indre-et-Loire) », *Memoria Momenti*, n° 26, 2010.
- VERJUX C., WEISSER S.**, « Ateliers de taille du silex du Néolithique final à Abilly "Bergeresse" (Indre-et-Loire) : Résultats de la quatrième campagne de fouilles (2009) », *BAPGP*, 61, 2010, pp. 37-63.
- VILLES A.**, « L'occupation au Néolithique final du Fort Harrouard à Sorel-Moussel (Eure-et-Loir) », in Burnez C. (dir.), *Le Camp à Challignac (Charente) au III^e millénaire av. J.-C. : un établissement complexe de la culture d'Artenac dans le Centre-Ouest de la France*, 2010, pp.185-196, coll. « BAR international series », 2165.

VOINCHET P., DESPRIÉE J., TISSOUX H., FALGUÈRES C., BAHAIN J.-J., GAGEONNET R., DOLO J.-M., « ESR chronology of alluvial deposits and first human settlements of the Middle Loire Basin (Region Centre, France) », *Quaternary Geochronology*, 5, 2010, pp. 381-384.

2011

AUBRY T., « Résultats de la campagne de fouille de 2010 sur le site des Roches d'Abilly », *BAPGP*, n°62, 2011, 2011, pp. 63-66.

BENARD A., « La dalle ornée de Trézan, Malesherbes (Loiret) », *BSAP*, n°49, 2011, pp. 52-61.

BESSE F., « Campagnes gallo-romaines en Beauce », *L'archéologie*, 112, février-mars 2011, 2011, pp. 44-48.

BLANCHARD P., GEORGES P., « Le cimetière juif de Châteauroux : informations historiques, résultats archéologiques et approche comparative », *revue de l'Académie du Centre, année 2010*, 2011, pp. 33-57.

BLANCHARD P., GEORGES P., « Le cimetière juif de Châteauroux redécouvert : apports de l'archéologie et confrontation des sources », in Salmana P., Sigal L. (dir.), *L'archéologie du judaïsme en France et en Europe, 2011*, pp. 301-313.

BOQUET-LIÉNARD A., FAJAL B. (dir.), *A propos[ti]s de l'usage, de la production et de la circulation des terres cuites dans l'Europe du Nord-Ouest autour des XIV^e-XVI^e siècles*, Caen : Publications de CRAHM, 2011, coll. « Tables rondes du CRAHM », 5.

CARRON D., GUILLEMARD T., « La construction d'une enceinte à Orléans : la fortification des XIV^e-XV^e siècles », *Archéopages*, 33, 2011, pp. 74-79.

CHAMBON M.-P., CRIBELLIER C., FOURRÉ A., « Différents types d'approvisionnement de la céramique dans l'Orléanais et le Loiret au Bas-Empire », in Van Ossel P. (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien*, 2011, pp. 103-134, coll. « Dioecesis Galliarum », 9.

COULON L., DUPONT F., « Un four à fosse d'accès du Néolithique moyen I (?) à Chartres (Eure-et-Loir) », *BSPF*, t. 108, n°2, 2011, pp. 361-368.

COURTOIS J., « Grand-Pressigny (Le), Indre-et-Loire Pont sur la Claise », in Barruol G., Fiches J.-L., Garmy P. (dir.), *Les ponts routiers en Gaule romaine : actes du colloque tenu au Pont du Gard du 8 au 11 octobre 2008*, 2011, pp. 123-125, coll. « Revue archéologique de Narbonnaise », 41.

CRIBELLIER C., « Nouvelles données sur la viticulture chez les Sénons autour de Beaune-la-Rolande (Loiret) », *Gallia*, 68.1, 2011, pp. 151-162.

CUFFEZ L., CUFFEZ P., « La station mésolithique de Bréteau à Villegouin, Indre », *BAPGP*, n°62, 2011, pp. 7-29.

DESPRIÉE J., VOINCHET P., TISSOUX H., BAHAIN J.-J., FALGUÈRES C., COURCIMAULT G., DEPONT J., MONCEL M.-H., ROBIN S., ARZARELLO M., SALA R., MARQUER L., MESSENGER E., PUAUD S., ABDESSADOK S., « Lower and Middle Pleistocene human settlements recorded in fluvial deposits of the middle Loire River Basin, Centre Region, France », *Quaternary Science Reviews*, 30, 11-12, 2011, pp. 1474-1485.

DONDIN-PAYRE M., « Vendœuvres-sur-Brenne (Indre), Vicus et sanctuaire du territoire des Bituriges Cubes », *Gallia*, 68-2, 2011, pp. 291-311.

DONDIN-PAYRE M., CRIBELLIER C., « Un ex-voto oculaire inscrit trouvé au Clos du Détour à Pannes (Loiret), sanctuaire du territoire sénon », *RACF* [en ligne], Tome 50, 2011, pp. 555-568, URL : <http://racf.revues.org/1694> [lien valide au 12 mai 2016].

DUFAÏ B., GAULTIER M., « Premier bilan des fouilles archéologiques du prieuré Saint-Cosme à La Riche près de Tours », *BSAT*, tome LVII, 2011, pp. 83-103.

DUFAÏ B., « Une forteresse auscultée, bilan de sept années de fouilles », *Bulletin des Amis du Vieux Chinon*, hors-série, 2011, pp. 84-103.

DUFOUR Y., JAN E., CAILLARD L., « Une nouvelle plaquette gravée à décors géométriques à Ingré (Loiret) », *RAL*, n°34, 2011, pp. 27-28.

DUMASY F., « Argenton-sur-Creuse, Indre Pont du faubourg Saint-Etienne », in Barruol G., Fiches J.-L., Garmy P. dir., *Les ponts routiers en Gaule romaine*, colloque (Pont du Gard, 2008), 2011, pp. 363-367, coll. « Revue archéologique de Narbonnaise », 41.

DUMASY F., GANDINI C., BOUCHAIN-PALLEAU I., ROUQUET N., TROADEC J., « Viti Bituriga, cépage des Bituriges Cubes ? : l'archéologie de la vigne dans le Berry antique », *Gallia*, 68.1, 2011, pp. 111-150.

DUMONT A., « Cher et Cosne-Cours-sur-Loire, Nièvre Ponts sur la Loire », in Barruol G., Fiches J.-L., Garmy P. (dir.), *Les ponts routiers en Gaule romaine : actes du colloque tenu au Pont du Gard du 8 au 11 octobre 2008*, 2011, pp. 335-338, coll. « Revue archéologique de Narbonnaise », 41.

DUMONT A., « Saint-Satur, Cher Ponts sur la Loire », in Barruol G., Fiches J.-L., Garmy P. (dir.), *Les ponts routiers en Gaule romaine : actes du colloque tenu au Pont du Gard du 8 au 11 octobre 2008*, 2011, pp. 213-216, coll. « Revue archéologique de Narbonnaise », 41.

DUMONT A., « Les prospections dans le lit de la Loire, entre La Chapelle-Montlinard (Région Centre, dép. Cher) et La Charité-sur-Loire (Région Bourgogne, dép. Nièvre) », *BUCEMA* [en ligne], 15, pp. 51-54, URL : <http://cem.revues.org/11893> [lien valide au 30 mai 2016].

FRÉNÉE E., IRRIBARRIA R., « Aperçu des occupations domestiques et funéraires de Sublaines Le Grand Ormeau (Indre-et-Loire) », *BAPGP*, n°62, 2011, pp. 51-62.

DUPONT F., LECOMTE B., LIAGRE J., RIVIÈRE J., SIMON J., « Un établissement du début du premier âge du Fer en Eure-et-Loir : Sours, Les Ouches », *RACF* [en ligne], Tome 50, 2011, pp. 45-108, URL : <http://racf.revues.org/1583> [lien valide au 12 mai 2016].

DUPONT F., FOURIAUX F., GARMOND N., IRRIBARRIA R., GUERET C., LOUIS A., « Le Vallier Ouest à Mainvilliers (Eure-et-Loir) : un site du Villeneuve-Saint-Germain final entre Loire et Seine », in *INTERNEO 8*, colloque (Paris, 2010), 2011, pp. 47-61.

EPAUD F., « La charpente de la nef de la cathédrale de Bourges », *RACF* [en ligne], Tome 50, 2011, pp. 501-554, URL : <http://racf.revues.org/1686> [lien valide au 12 mai 2016].

GODEFROY D., « La villa d'Annemont à Erceville (Loiret) : une ferme modèle gallo-romaine », *BSAP*, n°49, 2011, 2011, pp. 42-51.

GODEFROY D., « La villa d'Annemont à Erceville (Loiret) : une très grande ferme gallo-romaine à pavillons alignés », *RAL*, n°34, 2011, pp. 45-51.

HAMON T., HULIN G., « Les bâtiments du Néolithique final des Vaux à Moulins-sur-Céphons (Indre) et les apports de la prospection géophysique », in **PRAUD I., BOSTYN F., MARTIAL E.** (éd.), *Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux 4^e et 3^e millénaires avant notre ère*, colloque (Villeneuve-d'Ascq, 2009), 2011, pp. 437-449, coll. « Revue archéologique de Picardie », 28.

HAMON T., LETHROSNE H., SORESSI M., « Un site spécialisé dans l'extraction du silex des argiles et la mise en forme de haches dans la vallée du Loing, à Amilly (Loiret) », *BSPF*, tome 108, n°3, 2011, pp. 561-578.

HAMON T., LONTCHO F., « Les maisons villages à la fin du Néolithique dans le Berry », *L'archéologue*, 112, 2011, pp. 40-43.

HOLMGREN J., « Prospection aérienne : les très grandes villae gallo-romaines du Berry », *CAHB*, n°186, 2011, pp. 3-125.

Irribarria R., « Le Chambon, culture du Centre et vecteur d'influences, à partir des données céramiques du site du Bas des Flénats à Muides-sur-Loire (41) », in Sénépart I., Bonnardin S., Thirault E., Perrin T. (dir.), *Marges, frontières et transgressions*, colloque (Marseille, 2008), 2011, pp. 11-24.

IRRIBARRIA R., HAUZEUR A., POITEVIN G., CHERDO F., « Secteurs "Néolithiques" et présence du groupe de Gord à Mer – Les Portes de Chambord II (Loiret-Cher) », in **PRAUD I., BOSTYN F., MARTIAL E.** (éd.), *Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux 4^e et 3^e millénaires avant notre ère*, colloque (Villeneuve-d'Ascq, 2009), 2011, pp. 451-466, coll. « Revue archéologique de Picardie », 28.

Jan E., « Opérations de sondages 2010 : fosse de l'âge du Bronze final IIa à Vienne-en-Val Le Grand Montmasse II (Loiret) », *RAL*, n°34, 2011, pp. 121-126.

Jan E., « Prospections du plateau entre Joué-les-Tours et Chambray par le Docteur Basset, Orléans (1920-1981) », *RAL*, n°34, 2011, pp. 115-119.

Jan E., Laroche M., « Présence du Paléolithique moyen sur la première terrasse de Loire à Vienne-en-Val (Loiret) », *RAL*, n°34, 2011, pp. 5-10.

JESSET S., « Fouille programmée de 2010 : Saran, Lac de la Médecinerie », *RAL*, n°34, 2011, pp. 127-129.

JESSET S., « Topographie de l'artisanat potier à Orléans de l'Antiquité au 19^e siècle », *RAL*, n°34, 2011, pp. 79-114.

JOLY S., MERCEY F., FILIPPINI A., ABENZOAR V., LIARD M., POUPOU F., « Un nouvel habitat du Bronze final IIIb dans le Val d'Orléans et ses traces de métallurgie du fer : Bonnée, Les Terres à l'Est du Bourg (Centre, Loiret) », *RACF* [en ligne], Tome 50, 2011, URL : <http://racf.revues.org/1565> [lien valide au 12 mai 2016].

KILDÉA F., LANG L., « Le Gravettien de la vallée du Cher : le site de la Croix-de-Bagneux à Mareuil-sur-Cher (Loiret-Cher) », in **KLARIC L., PESESSE D., GUILLERMIN P., GOUTAS N., OTTE M.** (dir.), *A la recherche des identités gravettiennes : actualités, questionnements et perspectives*, colloque (Aix-en-Provence, 2008), 2011, pp. 273-289, coll. « Mémoires de la Société préhistorique française », 52.

KLARIC L., LIARD M., BERTRAN P., « La Picardie (Preuilley-sur-Claise, Indre-et-Loire) : neuf ans de fouille sur un gisement rayssien finalement pas si mal conservé ! », in **KLARIC L., PESESSE D., GUILLERMIN P., GOUTAS N., OTTE M.** (dir.), *A la recherche des identités gravettiennes : actualités, questionnements et perspectives*, colloque (Aix-en-Provence, 2008), 2011, pp. 291-310, coll. « Mémoires de la Société préhistorique française », 52.

LAROCHE M., « Découverte d'une nouvelle scie à encoches sur le commune de Baccon (Loiret) », *RAL*, n°34, 2011, pp. 130-131.

LAROCHE M., « Un perçoir remarquable découvert sur la commune de Neuville-aux-Bois (Loiret) », *RAL*, n°34, 2011, pp. 131-132.

MARION S., GAULTIER M., CHIMIER J.-P., VILLENAVE C., « Sépultures et ensembles funéraires du second âge du Fer en Ile-de-France et en région Centre », in Barral P. (éd.), *L'Âge du fer en Basse-Normandie : gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer : actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF*, colloque (Caen, 2009), 2011, pp. 107-128, coll. « Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté », 883.

MAROT E., « Contexte augusto-tibérien à Lazenay (Bourges, cher) », in *SFECAG, Actes du congrès d'Arles, 2-5 juin 2011*, 2011, pp. 497-516.

- MARQUET J.-C.**, *La Préhistoire en Touraine*, Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2011, coll. « Collection « Perspectives historiques » ».
- MARQUER L., DESPRIÉE J., OTTO T., MIGAUD B., RENAULT-MISKOVSKY J.**, « Apport de l'étude des microcharbons à la compréhension de la taphonomie des charbons végétaux dans les sites magdaléniens du coteau de « la Garenne » (Indre, France) », in : *Paysage... landschaft... paesaggio... l'impact des activités humaines sur l'environnement du Paléolithique à la période romaine*. Colloque (Genève, 2007), 2011, pp. 19-34, Cahiers d'Archéologie Romande, 120.
- MARTINEAU R.**, « Etude typologique, technologique et culturelle de la céramique du Petit-Paulmy à Abilly (Indre-et-Loire) », in **PRAUD I., BOSTYN F., MARTIAL E.** (éd.), *Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux 4^e et 3^e millénaires avant notre ère*, colloque (Villeneuve-d'Ascq, 2009), 2011, pp. 479-494, coll. « Revue archéologique de Picardie », 28.
- MATAOUCEK V.**, « Aménagement d'un site de fond de vallée : le site de Vesvre à Neuvy-Deux-Clochers », *Archéopages*, 33, 2011, pp. 60-65.
- MÉTÉNIER F.**, « Le sanctuaire gallo-romain de Drevant (Cher) : état des connaissances et nouvelle approche archéologique des façades sud et est », *RACF* [en ligne], Tome 50, 2011, pp. 385-452, URL : <http://racf.revues.org/1653> [lien valide au 12 mai 2016].
- MOREAU A., SALVADOR-BLANES S., MORICE S., BOURENNANE H.**, « Distribution spatiale des objets archéologiques et mouvements de matière à l'échelle des versants cultivés : le cas de Mougou (Indre-et-Loire, France) », *Archéosciences*, 35, 2011, pp. 103-116.
- MORLEGHEM D.**, « Note sur les sarcophages découverts à Bossay-sur-Claise », *Bulletin de liaison n° 13*, Association de Préhistoire et d'Archéologie de Bossay-sur-Claise, Tours, 2011, pp. 5-7.
- NAPOLI F. D., LUSSON D.**, « Deux occupations rurales de La Tène ancienne à Sainte-Maure-de-Touraine, Les Chauffeaux (Indre-et-Loire) », *RACF* [en ligne], Tome 50, pp. 109-174, URL : <http://racf.revues.org/1595> [lien valide au 12 mai 2016].
- NOBLET J.**, « La Riche (Indre-et-Loire). Le « Logis » du prieuré de Saint-Cosme, une construction inédite du milieu du XIV^e siècle », *Bulletin Monumental*, 169, 2, 2011, pp. 48-53.
- PESCHER B.**, « Une occupation artisanale à Bourges (Cher) au V^e s. av. notre ère », *Instrumentum*, 34, 2011, pp. 9-10.
- PEYNE N., CREISSEN T.**, « Un enclos fossoyé antique et une occupation rurale des environs de l'an Mil à Chalette-sur-Loing, La Petite Pontonnerie (Loiret) », *RAL*, n°34, 2011, pp. 53-72.
- QUILLIEC B., LARUAZ J.-M.**, « Un établissement rural de La Tène finale à Couesmes, La Tesserie (Indre-et-Loire) », *RACF* [en ligne], Tome 50, 2011, pp. 175-313, URL : <http://racf.revues.org/1616> [lien valide au 12 mai 2016].
- RENAUD-MISKOVSKY J., DESPRIÉE J., GAGEONNET R., VOINCHET P., BAHAIN J.-J., FALGUÈRES C., MARQUER L., MESSAGER E.**, « Paléovégétation du site à hominidés de Pond-de-Lavaud, Pléistocène inférieur, région Centre, France », *Quaternaire*, vol. 22 n°3, 2011, pp. 187-200.
- RICHARD G.**, « De la Beauce au Gâtinais, l'énigme des murées présumées protohistoriques », *RAL*, n°34, 2011, pp. 41-43.
- RIVIÈRE F., SURGENT M.**, « Le chantier de l'aqueduc de Traslay à Bourges : dernières recherches et apport d'une étude pétroarchéologiques des mortiers », *Archéopages*, 33, 2011, pp. 32-39.
- ROBIN B.**, « Les meules de Chartres : fouilles du Cinéma et du Clos Vert », in Buchsenschutz O. (dir.), *Evolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille*, 2011, pp. 385-399, coll. « Aquitania supplément », 23.
- SALÉ P.**, « Un programme de lotissement antique à Saint-Romain-sur-Cher : une dépendance domaniale à vocation artisanale ? », *Archéopages*, 33, juillet 2011, 2011, pp. 40-45.
- SCHOENSTEIN J., VILLES A.**, « La fouille de Ligueil – « Les Sables de Mareuil » (Indre-et-Loire), principaux résultats », *BSAT*, tome LVII, 2011, pp. 53-62.
- SIMON J., ACHÉRÉ V., PORTAT E., MORISSE V.**, « Mourir autour de la naissance : la pratique de l'enchytrismos ou l'inhumation dans des réceptacles funéraires à Chartres (Eure-et-Loir) au Haut Empire », in SFECAG, *Actes du congrès d'Arles*, 2-5 juin 2011, 2011, pp. 547-558.
- SURGENT M.**, « Approvisionnement en eau : Le cas du chef-lieu Avaricum – Bourges », *Archéopages*, 32, 2011, pp. 30-33.
- TISSOUX H., DESPRIÉE J., VOINCHET P., BAHAIN J.-J., FALGUÈRES C., DUVALARD J.**, « Intérêt de la datation par ESR d'un transect complet pour la compréhension d'un système fluvial : exemple de la vallée du Loir », *Quaternaire*, 22 (4), 2011, pp. 345-356.
- VERJUX C., WEISSER S.**, « Résultats de la campagne de fouilles 2010 sur les ateliers de taille du silex du Néolithique final de Bergeresse à Abilly (Indre-et-Loire) », *BAPGP*, n°62, 2011, pp. 31-49.
- VERJUX C., WEISSER S., MILLET-RICHARD L.-A., LEROY D.**, « Nouvelles données sur les ateliers de taille du silex du Néolithique final dans la région du Grand-Pressigny présentation préliminaire du site de Bergeresse à Abilly (Indre-et-Loire – France) », in **PRAUD I., BOSTYN F., MARTIAL E.** (éd.), *Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux 4^e et 3^e*

millénaires avant notre ère, colloque (Villeneuve-d'Ascq, 2009), 2011, pp. 467-478, coll. « Revue archéologique de Picardie », 28.

VERNEAU F., « Les aqueducs de la Fontaine de l'Étuvée : organisation d'une construction d'adduction d'eau et interactions avec le site environnant », *Archéopages*, 32, 2011, pp. 26-29.

VISSET L., CARCAUD N., MUSCH J., « Quelques aspects paléoenvironnementaux du site de Cinq-Mars-la-Pile (Indre-et-Loire) et pratiques culturelles précoces dans le Val de Loire », *RAL*, n°34, 2011, pp. 29-40.

VISSET L., CYPRIEN A.-L., CARCAUD N., « Paléoenvironnements tardiglaciaires et holocènes de l'Orléanais (Loiret). Les sites de Saint-Benoît-sur-Loire et de la vallées des Mauves à Meung-sur-Loire », *RAL*, n°34, 2011, pp. 11-26.

VOINCHET P., DESPRIÉE J., TISSOUX H., COURCIMAULT G., BAHAIN J.-J., FALGUÈRES C., « Morée, une commune du Loir haut-vendômois. Géographie, formations fluviales et préhistoire », in : *Morée*, Blois, CDPA Loir-et-Cher, 2011 coll « Patrimoine dans votre commune », 43.

2012

1962-2012 : 50 ans de l'ASSAM, 5, s.l. : Association pour la Sauvegarde du site archéologique d'Argentomagus et Amis du Musée (ASSAM), coll. « Archéologie du val de Creuse en Berry ».

ALLAG C., *Peinture murale romaine au musée de Martizay : Deux décors de Saint-Romain, Martizay* : Association des Amis de Martizay, 2012, 36 p., coll « Cahier historique », n°10.

ALLONSIUS C., « Martizay : nouvelle lecture et nouvelle présentation », in Monier F., Fuchs M. E. (dir.), *Les enduits peints en Gaule romaine : approches croisées : actes du 23^e séminaire de l'Association française pour la peinture murale antique, Paris, ENS, 13-14 novembre 2009*, colloque (Paris, 2009), 2012, pp. 133-142, coll. « Revue archéologique de l'Est », 31.

AUGIER L., KRAUSZ S., « Du complexe princier à l'oppidum : les modèles du Berry », in Schönfelder M., Sievers S. (dir.), *Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit : Akten des 34. internationalen Kolloquiums der AFEAF vom 13.-16. Mai 2010 in Aschaffenburg = La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer*, colloque AFEAF (Aschaffenburg, 2010), 2012, pp. 165-190, coll. « Kolloquien zur Vor – und Frühgeschichte », 16.

AUBRY T., ALMEIDA M., CANDELA P., CHAUVIÈRE F.-X., DIMUCCIO L. A., FONTANA L., LIARD M., MARQUET M., NEVES M.-J., PEYROUSE J.-B., WALTER B., « Bilan des campagnes de fouille programmées de 2008 à 2011 sur le site des Roches d'Abilly : une nouvelle référence pour le Paléolithique moyen et supérieur », *BAPGP*, 63, pp. 105-110.

AUBRY T., ALMEIDA M., BUYLAERT J.-P., DIMUCCIO L. A., FONTANA L., LIARD M., NEVES M.-J., MURRAY A. S., PEYROUSE J.-B., WALTER B., HIGHAM T., « Stratigraphic and technological evidence from the Middle Palaeolithic-Châtelperronian-Aurignacian record at the Bordes-Fitte rock-shelter (Roches d'Abilly site, Central France) », *Journal of Human Evolution* [en ligne], vol. 62, n° 1, 2012, pp. 116-137, URL : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0047248411002156>.

BELLANGER L., HUSI P., « Statistical tool for dating and interpreting archaeological contexts using pottery », *Journal of Archaeological Science* [en ligne], vol. 39, n° 4, 2012, pp. 777-790, URL : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305440311002299>.

BEN KADDOUR C., FOURIAUX F., « Enregistrer, analyser et diffuser l'information archéologique en trois dimensions au service archéologique de Chartres », *Nouvelles de l'Archéologie*, 130, 2012, p. 44-47.

BERTIN B., « L'implantation humaine autour d'Ernodurum et dans sa vicaria, du V^e au X^e s. », *CAHB*, 190, 2012, pp. 3-36.

BLANCHARD P., POITEVIN G., « Restitution d'une architecture en bois dans les tombes à banquettes (X^e-XI^e s.) : l'exemple du site de la Madeleine à Orléans (Loiret) », in **HENRION F., CARRÉ F.** (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ?*, colloque (Auxerre, 2009), 2012, pp. 389-396, coll. « Mémoires de l'Association Française d'Archéologie mérovingienne », 23.

BOUCHER T., MICHAUX G. (dir.), *Les Gallo-romains entre Loire et Vienne : 40 ans de découvertes archéologiques*. Catalogue de l'exposition présentée à l'écomusée du Véron du 14 avril 2012 à novembre 2013, Savigny-en-Véron : Ecomusée du Véron, 2012.

BUCHSENSCHUTZ O., AUGIER L., DURAND R., FILIPPINI A., GERMINET D., MAÇON P., PESCHER B., RALSTON I., SALIN M., PAULY S., ROURE R., TICHIT A., VANNIÈRE B., Un complexe princier de l'âge du Fer : le quartier artisanal de Port Sec Sud, Bourges : Ed. de Bourges plus, *Service d'archéologie préventive*, 2012, coll. « Bituriga : monographie », 2012-3.

CAMUSET J.-L., « Diagnostic géotechnique d'une cavité à audeville (Loiret) », *Subterranea*, n°164, 2012, pp. 102-111.

CAMUSET J.-L., « Les caves de Villette à Guainville (Eure-et-Loir) », *Subterranea*, n°161, 2012, pp. 18-27.

CANNY D., « Découvertes récentes de luminaire gallo-romain en bronze dans le Centre de la France », *Instrumentum*, n°36, 2012, pp. 13-15.

CHIMIER J.-P., « L'utilisation du bois dans l'aménagement interne des sépultures de l'ensemble 2 de la nécropole de la Haute-Cour à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), I^{er} s. av. J.-C.-II^e s. apr. J.-C. », in **HENRION F., CARRÉ F.** (dir.), *Le*

bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ?, colloque (Auxerre, 2009), 2012, pp. 269-276, coll. « Mémoires de l'Association Française d'Archéologie mérovingienne », 23.

CORDIER G., « Souterrains-refuges de Chemillé-sur-Indrois, Manthelan et Reignac-sur-Indre », *Subterranea*, n°164, 2012, pp. 112-114.

COULON G., DEYTS S., *Les stèles funéraires gallo-romaines de Saint-Ambroix, Cher : un atelier de sculpture dans la cité des Bituriges, Châteauroux : les Musées de Châteauroux*, 2012.

COUVIN F., « Céramiques culinaires du Val de Loire au Haut-Empire (Ie-III^e s.) », in SFECAG, *Actes du congrès de Poitiers, 17-20 mai 2012*, colloque (Poitiers, 2012), 2012, pp. 149-166.

CRIBELLIER C., « Jardins et habitats de l'agglomération gallo-romaine de Beaune-la-Rolande (Loiret, France) », *Cahiers des thèmes transversaux ArScan*, (vol. X) 2009-2010, 2012, pp. 235.

CRIBELLIER C., « L'agglomération de La Justice Beaune-la-Rolande (Loiret) », *L'archéologue*, n°123, 2012, pp. 42-43.

CRIBELLIER C., FERDIÈRE A. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre : actes de la table ronde d'Orléans, 18-19 novembre 2004 organisée dans le cadre du PCR ; Vol. 2*, Tours : FERACF, 2012, coll. « Suppl. RACF », 42.

DESPRIÉE J., VOINCHET P., TISSOUX H., BAHANI J.-J., FALGUÈRES C., COURCIMAULT G., *Géochronologie et Préhistoire des formations fluviales fossiles en région Centre*, Tours : ARCHEA, 2012.

DUPONT F., RIVIÈRE J., CHARLES L., « Une fosse mésolithique isolée dans un contexte néolithique à Sours (Eure-et-Loir, Centre) », *BSPF*, tome 109, n°2, 2012, pp. 339-341.

FAUDUET I., FLÉCHER J.-F., « Le décor de l'aire cultuelle d'Argentomagus (Saint-Marcel, Indre) (fouilles de 1970 à 1980) : peintures et stucs », in **JARDEL K., BOISLÈVE J., TENDRON G.**, *Décor des édifices publics civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité, I^{er}-IV^e siècle : peinture, mosaïque, stuc et décor architectonique*, colloque (Caen, 2011), 2012, pp. 219-232, coll. « Mémoire », 45.

FERDIÈRE A. (dir.), *Deux ateliers de potiers de la Loire moyenne au Haut-Empire : Vrigny (Loiret) et Amboise (Indre-et-Loire)*, Tours : FERACF, 2012, coll. « Suppl. RACF », 40.

FERDIÈRE A., « La production de terres cuites architecturales en Gaule et dans l'Occident romain, à la lumière de l'exemple de la Lyonnaise et des cités du nord-est de l'Aquitaine : un artisanat rural de caractère domanial ? », *RACF* [en ligne], Tome 51, pp. 17-187, URL : <http://racf.revues.org/1809> [lien valide au 12 mai 2016].

FOURRÉ A., « Beaune-la-Rolande (Loir-et-Cher) [sic] : un ensemble clos du III^e s. apr. J.-C. A la frontière des territoires sénon et carnute », in SFECAG, *Actes du congrès de Poitiers, 17-20 mai 2012*, colloque (Poitiers, 2012), 2012, pp. 763-768.

GESLIN M., GILBERT B., « Promenade en sud Touraine », *BAPGP*, 63, 2012, p. 113-115.

GLEIZE Y., « Des aménagements en bois dans des sarcophages ? : réflexions sur deux exemples du haut Moyen Age », in **HENRION F., CARRÉ F.**, *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ?*, colloque (Auxerre, 2009), 2012, pp. 335-339, coll. « Mémoires de l'Association Française d'Archéologie mérovingienne », 23.

HAMON T., CREUSILLET M.-F., ONFRAY M., « Une fosse du Néolithique moyen II tardif à Prunay-le-Gillon Les Carreaux (Eure-et-Loir) », in *INTERNEO – 9*, (Paris, 2012), 2012, pp. 111-122.

HOLMGREN J., « Prospection aérienne en Berry campagne 2011 », *CAHB*, 190, 2012, pp. 37-52.

HUCHIN R., « Les peintures murales du site « du cinéma » à Chartres (Eure-et-Loir) : les décors des caves 301 et 303 », in Monier F., Fuchs M. E. (dir.), *Les Enduits peints en Gaule romaine : approches croisées : actes du 23^e séminaire de l'Association française pour la peinture murale antique*, Paris, ENS, 13-14 novembre 2009), colloque (Paris, 2009), 2012, pp. 157-173, coll. « Revue archéologique de l'Est », 31.

IHUEL E., MALLET N., PELEGRIN J., VERJUX C., « La circulation des poignards en silex du Grand-Pressigny (France, Indre-et-Loire) dans la seconde moitié du III^e millénaire en Europe de l'ouest », *BAPGP*, 63, pp. 7-20.

JOLY S., BOUILLON J., « Un four de terre cuite architecturale de la fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne à Gournay (Centre, Indre) », *RACF* [en ligne], Tome 51, 2012, pp. 245-269, URL : <http://racf.revues.org/1776>.

JOYEUX P., RIVOIRE E., « Un espace religieux médiéval aux portes de la ville », *Bulletin de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, n° 167, 2012, 2012, pp. 5-24.

LAROCHE M., « Un burin sur troncature oblique en silex pressignien découvert dans le lit de l'Arnon à la Celle-Condé (Cher) », *BAPGP*, 63, 2012, pp.111-112.

LETHROSNE H., « La production spécialisée d'un outil domestique : l'exemple des productions de haches en silex de la minière Néolithique de Pezou « La Chenevière-Dieu » (Loir-et-Cher) », *BSPF*, tome 109, n°2, 2012, pp. 311-327.

LINTON J., « Un exemple d'utilisation des productions lithiques dans la région du Grand-Pressigny au Néolithique final. Analyse tracéologique de l'outillage en silex du Foulon (Abilly, Indre-et-Loire, fouilles F. Berthouin) », 2012, pp. 221-231.

LORANS E., « Aux origines du monastère de Marmoutier : le témoignage de l'archéologie », in Judic B., *Les abbayes martinienues en Europe*, 2012, pp. 177-203, n°119, 3 des Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest.

MARQUET J.-C., VERJUX C., *L'Europe, déjà, à la fin des temps préhistoriques : des grandes lames en silex dans toute l'Europe*, colloque (Tours, 2007), Tours : ARCHEA FERACF, 2012, coll. « Suppl. RACF », 38.

MARQUET J.C., MILLET-RICHARD L.A., « Un aperçu du phénomène pressignien dans la zone de production. Une matière première, des ateliers, des nucléus, des lames », 2012, pp. 49-62.

MARTINEAU R., MACAIRE J.-J., GAY-OVEJERO I., BULLIT N., RODOT M.-A., VERJUX C., CONVERTINI F., BRÉHÉRET J., « Organisation territoriale et socio-économique au Néolithique final dans la région du Grand-Pressigny : caractérisation des provenances des matériaux céramiques », *Annales de la Fondation Fyssen* [en ligne], 26, 2012, pp. 150-173, URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00757401>.

MATAOUCHEK V., « Le programme de recherches archéologiques sur le site de Vesvre à Neuvy-Deux-Clochers (Cher) », *CAHB*, n°191, 2012, pp. 3-6.

MORIN J.-M., « L'Arche à Saint-Germain-la-Gâtine/Poisvilliers (Eure-et-Loir) », *L'archéologue*, n°123, 2012, pp. 46.

PAPIN P., « Mise en évidence de monuments funéraires en bois : les sépultures isolées de Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire) », in **HENRION F., CARRÉ F.** (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ?*, colloque (Auxerre, 2009), 2012, pp. 369-374, coll. « Mémoires de l'Association Française d'Archéologie mérovingienne », 23.

PAYRAUD N., « Le démantèlement des châteaux ou les textes face à la réalité archéologique », in Cocola A.-M., Combet M. (éd.), *Château en ruines*, colloque (Périgueux, 2012), pp. 19-31.

POIRIER N., MORIN E., JOLY C., LETURCQ S., « Comment mesurer l'impact érosif des dynamiques de l'occupation du sol ? Approches pluridisciplinaire dans la vallée de la Croisille (Indre-et-Loire, France) », in **BERTONCELLO F., BRAEMER F.** (dir.), *Variabilités environnementales, mutations sociales : nature, intensités, échelles et temporalités des changements*, colloque (Antibes, 2011), 2012, pp. 71-83.

RENAULT I., Etude de la céramique de deux fana aux confins du territoire carnute, S.I. : Association ArcHanGe, 2012.

RICHARD G., « La Préhistoire orléanaise avant les travaux de l'abbé Nouel », *Bulletin de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, n°167, 2012, pp. 51-68.

RIOU S., MARTEAUX F., « Une motte castrale dans le contexte des recompositions politiques au tournant de

l'an mil (Région Centre, Indre-et-Loire) », *RACF* [en ligne], no. Tome 51, 2012, pp. 189-216, URL : <http://racf.revues.org/1765>.

RIQUIER S., « La chronologie des mobiliers (II^e-I^{er} siècle avant J.-C.) de l'oppidum carnute de Cenabum (Orléans, Loiret) », in Fichtl S., Barral P. (dir.), *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du fer (III^e-I^{er} siècle avant J.C.) en Gaule non méditerranéenne : actes de la table ronde tenue à Bibracte, Glux-en-Glenne, 15-17 octobre 2007*, colloque (Glux-en-Glenne, 2007), 2012, pp. 219-244, coll. « Collection Bibracte », 22.

ROCHE J.-L., *Pile et face ! Monnaies et jetons sortent des réserves : Exposition présentée au Musée du Berry – Hôtel Cujas de Bourges du 2 juin 2012 au 30 septembre 2012*, Bourges : Ville de Bourges, 2012.

ROUQUET N., « Deux fours antiques dans un quartier suburbain d'Avaricum (Bourges, Cher) », in SFECAG, *Actes du congrès de Poitiers, 17-20 mai 2012*, colloque (Poitiers, 2012), 2012, pp. 821-824.

SERNA V., « Faire acte d'archéologie en Val de Loire Patrimoine mondial », *Revue 303 Arts, recherches, Créations*, hors série n°121, Val de Loire, 2012, pp. 142-152.

SURGENT M., « Les ouvrages de franchissement des aqueducs antiques de Bourges », *RACF* [en ligne], Tome 51, 2012, pp. 1-15, URL : <http://racf.revues.org/1734>.

VACASSY G., « Industries orléannaises », *Archéopages*, 2012, pp.106-107.

VAN LYNDEN TOT OLDEMALLER C., « Les roches décoratives du temple 4 d'Argentomagus (Saint-Marcel, Indre) : sources d'approvisionnement et organisation du décor », in Jardel K., Boislève J., Tendron G., *Décor des édifices publics civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité, I^{er}-IV^e siècle : peinture, mosaïque, stuc et décor architectonique*, colloque (Caen, 2011), 2012, pp. 233-243, coll. « Mémoire », 45.

VERJUX C., WEISSER S., MILLET-RICHARD L.-A., LEROY D., « Les ateliers de taille du silex du Néolithique final de Bergeresse à Abilly (Indre-et-Loire) : premiers résultats », 2012, pp. 63-74.

Verjux C., Mallet N., Ihuel E., « La diffusion des silex du Grand-Pressigny au Néolithique », 2012, pp. 131-148.

VERJUX C., WEISSER S., « Nouveaux vestiges domestiques sur les ateliers de taille du silex du Néolithique final à Abilly « Bergeresse » (Indre-et-Loire) », *BAPGP*, 63, 2012, p. 21-48.

VIALOU A., VILHENA VIALOU A., « Fressignes (Indre, France), campement de chasseurs solutréens aux limites de l'extrême septentrional », *Espacio, tiempo y forma. Serie 1 : Prehistoria y arqueología* [en ligne], 5 « De punta a punta. El Solutrense en los albores del siglo XXI », pp. 207-222, URL : <http://e-spacio.uned.es/revistasuned/index.php/ETFI/article/view/9274>.

VILLES A. « Le site pré – et protohistorique de Ligueil, Les Sables de Mareuil (Indre-et-Loire). Sommaire du résultat des fouilles de 1983-199 », *Antiquités nationales*, tome 43, 2012, pp. 41-67.

VILLES A., GESLIN M., « Présentation de la collection Gailisson : note 1, l'inventaire liminaire et l'outillage lithique », *BAPGP*, 63, 2012, pp. 49-104.

2013

Alix C., Epaud F. (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen Âge et à la Renaissance*, Tours : Presses universitaires François-Rabelais de Tours, 2013, coll. « Renaissance ».

ALMEIDA M., AUBRY T., NEVES M.-J., WALTER B., « Les Maîtreaux : caractères techno-économiques et paléolithologiques d'une halte de production lithique solutréenne », in *Le Solutréen... 40 ans après Smith' 66*, Tours : FERACF, coll. « Suppl. RACF », 47, pp. 119-126.

ALMEIDA M., NEVES M.-J., « Amas de façonnage solutréens : potentiel, limitations et mode d'emploi d'un référentiel expérimental pour l'analyse spatiale », in *Le Solutréen... 40 ans après Smith' 66*, Tours : FERACF, coll. « Suppl. RACF », 47, pp. 213-224.

AUBRY T., ALMEIDA M., CHAUVIÈRE F.-X., « Le Paléolithique supérieur ancien dans le sud-ouest du Bassin parisien : du Châtelperronien au Gravettien dans les vallées de la Creuse et de la Claise », in **CHEHMANA L., KLARIC L., MEVEL L., TEYSSANDIER N., SORIANO S., BODU P. (dir.)**, *Le Paléolithique supérieur ancien de l'Europe du Nord-Ouest : réflexions et synthèses à partir d'un projet collectif de recherche sur le centre et le sud du Bassin parisien*, colloque (Sens, 2009), 2013, pp. 299, coll. « Mémoire de la Société préhistorique française », 56.

AUBRY T., WALTER B., « Bilan de la campagne de fouille de 2012 sur le site des Roches d'Abilly », *BAPGP*, 64, 2013, pp. 83-87.

AUBRY T., « André Rigaud (1937-2010) », in *Le Solutréen... 40 ans après Smith' 66*, Tours : FERACF, coll. « Suppl. RACF », 47, p. 134.

AUBRY T., « Approches spatiales du Solutréen : le dessous des cartes et des plans », in *Le Solutréen... 40 ans après Smith' 66*, Tours : FERACF, coll. « Suppl. RACF », 47, pp. 199-211.

AUGIER L., RALSTON I., ROLLAND X., TROADEC J., « MODÉLISATION DE TOPOGRAPHIE DE BOURGES AUX ÂGES DU FER », in **COLIN A., RALSTON I. B. M., DECHEZLEPRÊTRE T., GRUEL K., KRAUSZ S. (dir.)**, *L'âge du fer en Europe : mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, 2013, pp. 181-196, coll. « Mémoires », 32.

BAKKAL-LAGARDE M.-C., PEYNE N., « Une occupation Hallstatt final-La Tène ancienne : le Haut des Vignes à Dadonville (Loiret) », *RACF* [en ligne], Tome 52, 2013,

pp. 99-143, URL : <http://racf.revues.org/1887> [lien valide au 12 mai 2016].

BARTHÉLÉMY-SYLVAND C., « L'atelier de potiers de Mougou (Crouzilles, Indre-et-Loire) : de nouvelles données sur la production de céramiques communes », in *SFECAG, Actes du congrès d'Amiens*, colloque (Amiens, 2013), 2013, pp. 517-528.

BARTHÉLÉMY-SYLVAND C., « Les amphores républicaines en région Centre : hiérarchie des voies commerciales », in **Olmer F. (éd.)**, *Itinéraires des vins romains en Gaule, III^e-I^{er} siècles avant J.-C. Confrontation de faciès*, colloque (Lattes, 2007), 2013, pp. 275-285, coll. « Monographies d'archéologie méditerranéenne ».

BAYLE G., FRÉNÉE E., « Un ensemble d'inhumations associant un chien et un mouton dans l'environnement d'un sanctuaire gallo-romain à Pannes Plateville (Loiret) », in **MÉNIEL P., AUXIETTE G. (éd.)**, *Les dépôts d'ossements animaux en France, de la fouille à l'interprétation : actes de la table ronde de Bibracte*, colloque (Glux-en-Glenne, 2012), 2013, pp. 77-85, coll. « Archéologie des plantes et des animaux », 4.

BAYLE G., JOSSET D., « Dépôt de truies en silos et fossés dans des sites gaulois de Beauce », *Archéopages*, n°35, 2013, pp. 32-33.

BAYLE G., SALIN M., « Les dépôts particuliers d'équidés à l'âge du Fer en région Centre », in **MÉNIEL P., AUXIETTE G. (éd.)**, *Les dépôts d'ossements animaux en France, de la fouille à l'interprétation : actes de la table ronde de Bibracte*, colloque (Glux-en-Glenne, 2012), 2013, pp. 201-208, coll. « Archéologie des plantes et des animaux », 4.

BAZIN B., « Chartres Saint-Martin-au-Val, grand sanctuaire gallo-romain », *Archéologia*, 511, 2013, pp. 45-52.

BAZIN B., BOUILLY E., DROST V., GODIN I., HÉROUIN S., LOISEAU C., LOUIS A., RAUX S., RIVIÈRE J., SIMON J., WILLERVAL S., BAZIN B., « Le complexe monumental suburbain et l'ensemble funéraire de Saint-Martin-au-Val (Chartres, Eure-et-Loir) : Etat de la recherche (2006-2011) », *Gallia*, 70-2, 2013, 2013, pp. 91-195.

BLANCHARD P., CUNAUT M., KACKI S., ROUQUET J., JESSET S., YVERNAULT F., « Synthèse des interventions archéologiques au prieuré de « La Madeleine-lez-orléans » », *Bulletin de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, n°169, 2013, pp.15-37.

Bouthier A., « L'occupation du Nord-Ouest du Nivernais et les zones voisines aux époques protohistoriques, vue d'avion », in **COLIN A., RALSTON I. B. M., DECHEZLEPRÊTRE T., GRUEL K., KRAUSZ S. (dir.)**, *L'âge du fer en Europe : mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, 2013, pp. 281-290, coll. « Mémoires », 32.

BUJACK P. (dir.), *Histoire de Dreux et du Drouais : état des connaissances et perspectives de recherche : actes du*

colloque de Dreux des 04 et 05 juin 2010, s.l. : CAHMER, coll. « Histoire médiévale et archéologie ».

CAMUSET J.-L., « Les caves du Boulingrin à Anet (Eure-et-Loir) », *Subterranea*, n°166, 2013, pp. 34-46.

CHAMBON M.-P., « Les importations de vaisselles fines à la fin de l'Antiquité à Orléans (Loiret) : l'exemple des Dérivées-de-Sigilées Paléochrétiennes », in SFECAG, *Actes du congrès d'Amiens*, colloque (Amiens, 2013), 2013, pp. 529-534.

CHEHMANA L., « Le devenir de la culture solutréenne dans le nord de la France », in *Le Solutréen... 40 ans après Smith' 66*, Tours : FERACF, coll. « Suppl. RACF », 47, pp. 101-112.

COULON G., KRAUSZ S., « Les statues assises en tailleur d'Argentomagus (Saint-Marcel, Indre) », in **COLIN A., RALSTON I. B. M., DECHEZLEPRÊTRE T., GRUEL K., KRAUSZ S.** (dir.), *L'âge du fer en Europe : mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, 2013, pp. 537-550, coll. « Mémoires », 32.

CRIBELLIER C., « Le réseau des agglomérations antiques dans les cités du centre de la Gaule », in **LORANS E., RODIER X.** (dir.), *Archéologie de l'espace urbain*, colloque (Tours, 2012), 2013, pp. 433-450.

DESPRIÉE J., « Selommes : du lac de Beauce à la Grande Fontaine et la Houzée ». in *Selommes*, Blois, CDPA Loir-et-Cher, pp.11-18, coll « Patrimoine dans votre commune », 46.

DJEMA H., « Contribution à la connaissance du paléolithique dans les environs de Chartres : étude technotypologique des collections de la commune de Bas-de-Luisant (Eure-et-Loir) », *RACF* [en ligne], Tome 52, 2013, pp. 1-48, URL : <http://racf.revues.org/1863> [lien valide au 12 mai 2016].

DUBUIS B., BAYLE G., « Deux fosses particulières à Pithiviers Bois Médor (Loiret) », in **RIQUIER V., ACHARD-COROMPT N.** (dir.), *Chasse, culte ou artisanat ? Les fosses « à profil en Y-V-W » : structures énigmatiques et récurrentes du Néolithique aux âges des Métaux en France et alentour*, colloque (Châlons-en-Champagne, 2010), 2013, pp. 165-174, coll. « Revue archéologique de l'Est », 33.

DUFAÏ B., « Nouvelles considérations sur la valeur de documents iconographiques représentant la forteresse et la ville de Chinon », in **MOUILLEBOUCHE H.** dir., *Châteaux et Atlas. Inventaire, cartographie, iconographie (XII^e-XVII^e siècles)*, colloque (au château de Bellecroix, 2012), pp. 196-213.

DUMASY F. (dir.), *Argentomagus La ville se dévoile : 25 années de recherches archéologiques. Catalogue de l'exposition – 5 juillet au 15 décembre 2013*, 2013.

FERDIÈRE A., « Une cuisine au Parc Saint-Paul à Bourges – Avaricum (Cher) », *Gallia*, 70-1, 2013, pp. 93-96.

FERDIÈRE A. (éd.), *Ensembles funéraires gallo-romains de la Loire moyenne II*, Tours : FERACF, 2013, coll. « Suppl. RACF », 44.

FICHTL S., « À propos des résidences aristocratiques de la fin de l'âge du Fer : l'exemple de quelques sites du Loiret », in **COLIN A., RALSTON I. B. M.**, Dechezleprêtre T., Gruel K., Krausz S. (dir.), *L'âge du fer en Europe : mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, 2013, pp. 329-343, coll. « Mémoires », 32.

FONDRILLON M., AUGIER L., LAURENT A., ROLLAND X., « Evaluation et modélisation du potentiel archéologique urbain à Bourges », in **LORANS E., RODIER X.** (dir.), *Archéologie de l'espace urbain*, colloque (Tours, 2012), 2013, pp. 277-291.

FOURNIER L., « Bergerie et poulailler dans un souterrain médiéval « Le Bois des Ormes » dans le Loiret », *Archéopages*, n°35, 2013, pp. 52-59.

FOURRÉ A., « Quelques jattes en céramique savonneuse à Allonnes (Eure-et-Loir) au nord du territoire carnute », in SFECAG, *Actes du congrès d'Amiens*, colloque (Amiens, 2013), 2013, pp. 535-536.

GANDINI C., LAÛT L. (dir.), *Regards croisés sur le Berry ancien : sites, réseaux et territoires*, Tours : FERACF, 2013, coll. « Suppl. RACF », 45.

GANDINI C., DUMASY F., LAÛT L. « Paysages économiques du territoire des Bituriges Cubes. Approche comparée de trois modes d'occupation du sol », in **FICHES J.-L., PLANA-MALLART R., REVILLA CALVO V.** éd., *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'occident romain. Gallia et Hispania*, colloque (Barcelone, 2010), 2013, pp. 67-81, coll. « Mondes anciens ».

HOLMGREN J., *Prospections aériennes : fermes et villae gallo-romaines du Berry I*, Bourges : Société d'archéologie et d'histoire du Berry, 2013, n° 196-197 des CAHB.

HUSI P. (dir.), *La céramique du haut Moyen Âge dans le Centre-Ouest de la France : de la chrono-typologie aux aires culturelles*, Tours : FERACF, 2013, coll. « Suppl. RACF », 49.

HUSI P., RAVOIRE F., HENIGFELD Y., BELLANGER L., « L'approvisionnement des villes médiévales (XI^e-XVI^e siècle) dans le Nord de la France : analyse comparative de Tours, Paris et Strasbourg à partir de l'étude de la céramique », in **LORANS E., RODIER X.** (dir.), *Archéologie de l'espace urbain*, colloque (Tours, 2012), 2013, pp. 419-431.

JOLY D., « De la fouille urbaine à l'archéologie de la ville : le cas de Chartres », in **LORANS E., RODIER X.** (dir.), *Archéologie de l'espace urbain*, colloque (Tours, 2012), 2013, pp. 37-49.

JOYEUX P., GUILLEMARD T., « Aux portes de la ville : 2200 ans d'histoire de la place De Gaulle à Orléans », *Bulletin de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, n°170, 2013, pp. 7-29.

- KACKI S., DUNEUFJARDIN P., BLANCHARD P., CASTEX D.,** « Humerus Varus in a Subadult Skeleton from the Medieval Graveyard of La Madeleine (Orléans, France) », *Int. J. Osteoarchaeol.* [en ligne], 23, 2013, 1, pp. 119-126, URL : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/oa.1249/abstract> [lien valide au 18 mai 2016].
- KILDÉA F., GRISELIN S., LANG L., SOUFFI B.,** « Le Paléolithique supérieur ancien aux marges méridionales du Bassin parisien : le site de la Croix-de-Bagneux à Mareuil-sur-Cher (Loir-et-Cher) », in **CHEMANA L., KLARIC L., MEVEL L., TEYSSANDIER N., SORIANO S., BODU P.** (dir.), *Le Paléolithique supérieur ancien de l'Europe du Nord-Ouest : réflexions et synthèses à partir d'un projet collectif de recherche sur le centre et le sud du Bassin parisien*, colloque (Sens, 2009), 2013, pp. 299-329, coll. « Mémoire de la Société préhistorique française », 56.
- LINTON J.,** « Analyse technique et fonctionnelle de l'outillage en silex du Grand-Pressigny au Néolithique récent et final de la Touraine au Plateau suisse : résumé de thèse », *BAPGP*, 64, 2013, pp. 7-10.
- LONTCHO F.,** « Un trésor au fond d'un puits : Château-meillant (Cher) », *L'archéologue*, n°127, 2013, pp. 65-67.
- LORANS E., JOUQUAND A.-M., FOUILLET N., RODIER X.,** « Les rythmes de l'espace urbain à Tours : nouvelles données, nouvelles questions (I^{er}-X^e siècles) », in **LORANS E., RODIER X.** (dir.), *Archéologie de l'espace urbain*, colloque (Tours, 2012), 2013, pp. 209-220.
- LORANS E., RODIER X. (dir.),** *Archéologie de l'espace urbain*, colloque (Tours, 2012), Tours : PUFR, Paris : CTHS, 2013, coll. « Perspectives villes et territoires ».
- LORANS E., CREISSEN T.,** « Marmoutier : archéologie d'un site monastique dans la longue durée », *BSAT*, LIX, 2013, pp. 123-147.
- LOUAULT P., MAGNE P.,** « Villandry (Indre-et-Loire), La Fillonnerie, un nouveau site campaniforme en Loire », *BAPGP*, 64, 2013, pp. 91-93.
- MANGADO LLACH X., AUBRY T., ALMEIDA M., PEYROUSE J.-B., WALTER B.,** « Déplacements et modalités d'exploitation des silex turoniens de la marge méridionale du Bassin parisien pendant le Solutréen », in *Le Solutréen... 40 ans après Smith' 66*, Tours : FERACF, coll. « Suppl. RACF », 47, pp. 233-237.
- MAROT E.,** « Châteauneuf (Tours) : construction d'une identité urbaine aux Xe-XII^e siècles », in **LORANS E., RODIER X.** (dir.), *Archéologie de l'espace urbain*, colloque (Tours, 2012), 2013, pp. 221-234.
- MAROT E.,** Fondrillon M. (dir.), *Un quartier de frange urbaine à Bourges (I^{er}. ap. J.-C. – XX^e s.) les fouilles de la ZAC Avaricum*, Tours : FERACF, 2013, coll. « Suppl. RACF ; 48/ Bituriga Monographie ; 2013-1 ».
- MARQUER L., MARQUET J.-C., DESPRIÉE, ZUFFI S., RENAULT-MISKOVSKY J.,** « Paléoenvironnement végétal à la fin du Dernier Maximum Glaciaire aux abords de la vallée de l'Indre (Esvres-sur-Indre, France) », in *Le Solutréen... 40 ans après Smith' 66*, Tours : FERACF, coll. « Suppl. RACF », 47, pp. 343-352.
- MARQUET J.-C., MILLET-RICHARD L.-A. (dir.),** *Le Petit Paulmy Abilly (Indre-et-Loire) : un habitat du Néolithique final de région pressignienne*, Tours : FERACF, 2013, coll. « Suppl. RACF », 46.
- MONCEL M.-H., DESPRIÉE J., VOINCHET P., TISSOUX H., MORENO D., BAHAIN J.-J., COURCIMAULT G., FALGUÈRES C.,** « Early evidence of Acheulean settlement in Northwestern Europe : La Noira site, a 700 000 year-old occupation in the Center of France », *PLoS ONE*, 8, n° 11.
- MORIN E., RODIER X., L.-DEHECQ A., MACAIRE J.-J.,** « Évolution morphologique et sédimentaire de la plaine alluviale d'un espace urbanisé (Tours, Indre-et-Loire, France) », *RACF* [en ligne], Tome 52, pp. 367-400, URL : <http://racf.revues.org/1985> [lien valide au 12 mai 2016].
- MORLEGHEM, D.,** « Production et diffusion des sarcophages en Indre-et-Loire », *Bulletin des Amis du Vieux Chinon*, tome XIII, n° 7, 2013, pp. 635-648.
- PAILLER Y., ARQUILLE J., LINTON J., GARDÈRE P.,** « Découverte d'un dépôt de deux poignards en silex turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny à Parçay-sur-Vienne (Indre-et-Loire, France) », *BAPGP*, 64, 2013, pp. 11-23.
- PAPIN P., GARNIER N., DODINET E., BOUILLON J.,** « Analyse du contenu des pots à encens de l'église de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire). Nouvelles données structurales sur les encens *Boswellia Sp.* », in *XIX^e colloque d'archéométrie du GMPCA* (Groupe des Méthodes Pluridisciplinaires Contribuant à l'Archéologie) Colloque (Caen, 2013), 2013.
- PRADAT B.,** « Un premier bilan des données carpologiques à l'âge du Fer en Touraine », in **COLIN A., RALSTON I. B. M., DECHEZLEPRÊTRE T., GRUEL K., KRAUSZ S.** (dir.), *L'âge du fer en Europe : mélanges offerts à Olivier Buchsensschutz*, 2013, pp. 387-396, coll. « Mémoires », 32.
- SALÉ P., GRANSAR M., GAY J.-P.,** « Un établissement rural à enclos fossoyé de La Tène C2/D1 en Val de Loire : le site du "Vivier" à Saint-L.-Nouan (Loir-et-Cher) », *RACF* [en ligne], Tome 52, 2013, pp. 145-175, URL : <http://racf.revues.org/1896>.
- SALÉ P.,** « Un territoire réputé inhospitalier : les occupations de la Sologne du Paléolithique au XIX^e siècle », *Archéopages*, 38, pp. 12-19.
- SALOMON H., VIGNAUD C., AUBRY T., WALTER B., VIALOU D., MENU M., GENESTE J.-M.,** « Les matières colorantes en contexte solutréen : Combe Saunière (Dordogne), Fresignes (Indre) et Les Maîtreaux (Indre-et-Loire) », in *Le Solutréen... 40 ans après Smith' 66*, Tours : FERACF, coll. « Suppl. RACF », 47, pp. 319-330.

SERNA V. (dir.), *Cher histoire et archéologie d'un cours d'eau* : Projet collectif de recherche « Navigation et navigabilités » 2004-2012, Tours : FERACF, 2013, coll. « Suppl. RACF » 43.

SIMON G., « Le cadastre ancien : une sources unique pour comprendre Vendôme au début du XIX^e siècle », *BSASLV*, t.1, 2013, pp. 43-71.

SIMON G., « Modélisation multi-scalaire d'un espace urbain sur la longue durée : l'exemple du quartier abbatial de La Trinité de Vendôme (Loir-et-Cher) », in **LORANS E., RODIER X. (dir.)**, *Archéologie de l'espace urbain*, colloque (Tours, 2012), 2013, pp. 465-478.

SIMON J., VIRET J., « L'atelier de potiers des Grandes-Filles-Dieu à Chartres : mise au jour des installations de tournage de vases », in **SFECAG**, *Actes du congrès d'Amiens*, colloque (Amiens, 2013), 2013, pp. 421-433.

Société d'études et de recherches archéologiques sur le Paléolithique de la Vallée de la Claise, *Le Solutréen... 40 ans après Smith' 66 : actes du colloque de Preuilley-sur-Claise, 21 octobre-01 novembre 2007*, Tours : FERACF, coll. « Suppl. RACF », 47.

TISSOUX H., VOINCHET P., BAHAIN J.-J., PROGNON F., LACQUEMENT F., TOURLIÈRE B., « Apport des datations ESR à la connaissance des dépôts sableux plio-pléistocènes

en Sologne, premiers résultats », *Quaternaire*, 24, n°2, 2013, pp. 141-153.

TYMULA S., WALTER B., PEYROUSE J.-B., AUBRY T., RIGAUD A., « L'art mobilier solutréen inédit des Maîtreaux (Bos-say-sur-Claise, Indre-et-Loire) : note préliminaire », in *Le Solutréen... 40 ans après Smith' 66*, Tours : FERACF, coll. « Suppl. RACF », 47, pp. 305-310.

VERJUX C., SOUFFI B., RONCIN O., LANG L., KILDÉA F., DESCHAMPS S., CHAMAUX G., « Le Mésolithique en région Centre : un état de la recherche », in **VALENTIN B., SOUFFI B., VERJUX C., SÉARA F., DUCROCQ T., FAGNART J.-P.**, *Paléthonographie du Mésolithique : recherches sur les habitats de plein air entre Loire et Neckar*, (Paris, 2010), 2013, pp. 69-91, coll. « Séances de la Société préhistorique française », 2.

VERJUX C., WEISSER S., « Dernière campagne de fouille sur les ateliers de taille du silex du Néolithique final à Abilly « Bergeresse » (Indre-et-Loire) », *BAPGP*, 64, 2013, pp. 53-74.

VINTROU, J., « Découvertes préhistoriques à Desmont (Loiret) », *BSAP*, n°52, 2013, pp.35-62.

WALTER B., ALMEIDA M., AUBRY T., « Le façonnage solutréen : des principes techniques aux savoir-faire originaux », in *Le Solutréen... 40 ans après Smith' 66*, Tours : FERACF, coll. « Suppl. RACF », 47, pp. 135-142.

Préhistoire

Jimmy Linton - Analyse technique et fonctionnelle de l'outillage en silex du Grand-Pressigny au néolithique récent et final de la Touraine au plateau suisse, sous la direction de Claude Mordant et de Rémi Martineau, soutenue en 2012 à l'université de Dijon.

Protohistoire

Jean-Marie Laruz - Amboise et la cité des Turons, de la fin de l'âge du Fer jusqu'au Haut-Empire (IIe s. av.J-C. - IIe s. apr. J-C.), sous la direction de Stephan Fichtl soutenue en 2009 à l'université de Tours.

Héloïse Schomas - Les images monétaires des peuples gaulois : figures primitives ou expressions d'une société en mutation ? : l'exemple des Arvernes, Bituriges, Carnutes, Eduens, Lingons, Meldes, Parisii, Sénons et Séquanes, sous la direction de Jean-Paul Guillaumet et Éloïse vial, soutenue en 2011 à l'université de Dijon.

Murielle Troubady - Circulation et diffusion monétaire chez les Turons et les Carnutes au second âge du Fer, sous la direction de Stephan Fichtl et Katherine Gruel, soutenue en 2011 à l'université de Tours.

Laurence Augier - Étude des productions céramiques de l'âge du fer dans le Berry, du Hallstatt C à la Tène B2/C1 : des hommes et des pots, sous la direction d'Olivier Buchenschutz, soutenue en 2012 à l'université de Paris I.

Émilie Roux - Approche qualitative et quantitative de l'usage du mobilier non céramique dans les agglomérations (IIe s. av.J-C. - IIIe s. apr. J-C.) : l'exemple des territoires Turon, Biturige et Carnute, sous la direction de Stephan Fichtl et de Jean-Paul Guillaumet, soutenue en 2013 à l'université de Tours.

Moyen Âge, époque moderne

Renaud Benarrous - La Grande Brenne aux périodes pré-industrielles, Indre : contribution à l'histoire des paysages, des étangs et des relations sociétés/milieus dans une zone humide continentale : approches historique, archéologique et paléo-environnementale, sous la direction de Joëlle Burnouf, soutenue en 2009 à l'université de Paris I.
Marie-Pierre Buscail - Archéogéographie du domaine royal en Gâtinais d'après la prise de 1332 par, sous la direction de Gérard Chouquer, soutenue en 2011 à l'université de Paris I.

Céline Roberge - Les abbayes cisterciennes de l'ancien diocèse de Bourges aux XII^e et XIII^e siècles, sous la direction de Jean-Pierre Caillet, soutenue en 2011 à l'université de Paris X.

Émeline Marot- Morphologie urbaine et architecture civile au Moyen Âge : le quartier de la collégiale Saint-Martin de Tours de la fin du X^e s. au XIV^e s., sous la direction d'Elisabeth Lorans, soutenue en 2013 à l'université de Tours.

Liste des abréviations

Chronologie

PAL : Paléolithique
MES : Mésolithique
NEO : Néolithique
BRO : âge du Bronze
FER : âge du Fer
GAL : Gallo-romain
MA : Moyen Âge
MOD : époque moderne
CON : époque contemporaines

Type d'opération

OPD : Opération préventive de diagnostic
SP : Fouille préventive
FP : Fouille programmée
PCR : Projet collectif de recherches
PRT : Prospection thématique
PRD : Prospection inventaire
SU : Fouille préventive d'urgence
SD : Sondage

**Organisme de rattachement
des responsables d'opération**

ASS : association
AUT : autre
BEN : bénévole
COL : service d'archéologie de collectivité territoriale
INRAP : institut national de recherches d'archéologiques
préventives
MCC : ministère de la Culture et de la Communication
MCT : musée de collectivité territoriale
CNRS : centre national de la recherche scientifique
PRIV : opérateur privé d'archéologie préventive
SRA : service régional de l'archéologie
SUP : enseignement supérieur

Nom	Spécialités	Missions
Bourgeau Laurent Conservateur général du Patrimoine	Moyen Age	Conservateur régional de l'archéologie
Angevin Raphaël Conservateur du Patrimoine arrivée 1 ^{er} octobre 2011	Paléolithique Adjoint CRA (2013)	Gestion du Loir-et-Cher Recherche programmée Développement du programme CCE
Ruffier des Aimes Olivier Conservateur en Chef du Patrimoine arrivée 1 ^{er} avril 2012	Antiquité Urbain	Gestion des villes de Bourges, Chartres, Tours et Orléans
Schneider Aurélie Conservateur du Patrimoine arrivée 1 ^{er} juillet 2009	Protohistoire	Gestion de l'Indre-et-Loire Valorisation
Serna Virginie Conservateur en Chef du Patrimoine départ 1 ^{er} décembre 2011	Archéo. Subaquatique Adjoint CRA (2011)	Gestion du Loir-et-Cher
Verjux Christian Conservateur en Chef du Patrimoine (détachement CNRS 1 ^{er} janvier - 31 décembre 2011)	Préhistoire Adjoint CRA (2009-2010 et 2012)	Recherche programmée Gestion de l'Eure-et-Loir
Alilaire Pascal Ingénieur d'Étude	Paléolithique	Gestion et carte archéologique de l'Indre
Aubourg-Josset Viviane Ingénieur d'Étude	Moyen Age Urbain	Gestion ville de Blois. Carte archéologique d'Indre-et-Loire Réfèrent Artémis
Arbaret Nathalie Ingénieur d'Étude arrivée 1 ^{er} mars 2009	Paléolithique	Gestion et carte archéologique du Cher
Cribellier Christian Ingénieur d'Étude départ 1 ^{er} janvier 2012	Gallo-romain	Gestion du Loiret Recherche programmée
Lauzanne Solange Ingénieur d'Étude	Contemporain Urbain	Secrétariat scientifique CIRA Carte archéologique d'Eure-et-Loir Suivi prospections-inventaires.
Schemmama Valérie Ingénieur d'Étude	Moyen-Age - Moderne	Carte archéologique Loir-et-Cher. Patrimoine en milieu forestier. Étude topographie historique
Sire Christiane Ingénieur d'Étude		Conservation et restauration du mobilier archéologique
Vilpoux Jocelyne Ingénieur d'Étude	Gallo-romain	Gestion et carte archéologique du Loiret Réfèrent Géocentre et ARP
Brunet Philippe Technicien de Recherches	Urbain Gestion Mobilier	Régie des collections des CCE Réception et gestion des mobiliers Suivi fonctionnement CC
Le Turnier Philippe Agent technique départ 1 ^{er} juin 2013		Gestion collections CCE

Nom	Spécialités	Missions
Araujo Pascale Chargée d'Études Documentaires		Bibliothèque et documentation scientifique, Bilans, AdIFI, séminaires archéo. (SARC)
Corolleur Valérie Attachée d'administration arrivée 1 ^{er} avril 2013		Élaboration et suivi actes archéologie préventive Gestion du FNAP Veille juridique et actions pénales
Bonnigal Christine Adjoint administratif départ 1 ^{er} janvier 2011		Redevance d'archéologie préventive Bibliothèque - Documentation
Bouyer Nicole Secrétaire administrative	Secrétariat	Cher et Loiret dépôts et CCE, mobilier archéologique Redevance d'archéologie préventive
Cook-Benaouda Annie Adjoint administratif	Secrétariat	Indre, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher Recherche programmée
Dormand Frédérique Adjoint administratif départ 1 ^{er} décembre 2012	Secrétariat	Loir-et-Cher Élaboration et suivi actes archéologie préventive
Wicky Dominique Secrétaire administrative	Secrétariat	Secrétariat du CRA Eure-et-Loir secrétariat administratif CIRA et valorisation
Yver Dominique Secrétaire administrative départ 1 ^{er} janvier 2012		Élaboration et suivi actes archéologie préventive Gestion du FNAP